UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

# COMMERCE ÉQUITABLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE CAS D'UNE ORGANISATION DE PRODUCTEURS DE CAFÉ AU MEXIQUE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR
VÉRONIQUE BISAILLON

AVRIL 2008

Numérisé le :

10 OCT. 2008

Initiales: B.L.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

*Avertissement*

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

*À ma tante Céline qui m'a transmis cet enthousiasme à faire connaissance avec des gens d'autres cultures et qui a piqué ma curiosité en me parlant de commerce équitable pour la première fois...*

## REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier ma directrice Corinne Gendron et ma co-directrice Marie-France Turcotte pour leur confiance et leurs encouragements. Mon projet de mémoire est ainsi devenu une occasion de me dépasser et de repousser mes propres limites. Je désire également remercier la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de m'avoir si chaleureusement accueillie et d'avoir constitué un cadre de recherche des plus stimulants. Merci notamment à Alain Lapointe pour ses encouragements. Merci à Gisèle Bélem pour le partage de son expérience. Un merci bien spécial à Ana Isabel Otero qui a tout fait en son possible pour que mon terrain en son pays d'origine soit des plus agréables, enrichissants et fructueux. Merci à l'équipe d'étudiants chercheurs de la Chaire travaillant sur le commerce équitable dont Ana Isabel Otero, Chantal Hervieux, Caroline Mailloux, Julien Boucher, Alice Friser et Julie Lafortune avec qui j'ai eu des échanges des plus stimulants. Merci aussi à Olga Navarro-Flores pour sa précieuse aide quant à certains aspects méthodologiques de même qu'à Evelyn Fernandez pour son précieux travail de transcription.

Je ne saurais suffisamment témoigner ma reconnaissance auprès de la FIECH et ses organisations membres qui m'ont accueillie à bras ouverts. Merci aux employés, producteurs et certificateurs pour leur précieuse collaboration à cette recherche. Un merci tout spécial aux producteurs, assesseurs et leur famille : bien que je doive taire votre identité, je garderai toujours en mémoire votre générosité sans limite et votre courage tout aussi exceptionnel. Merci également à l'organisation Na Bolom qui a facilité mon séjour.

Cette recherche a été rendue possible grâce au support financier de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, de la Fondation UQAM, de la Faculté des sciences de l'UQAM, du Programme des bourses à la mobilité du MEQ et du CRISES que je remercie.

Finalement, pendant cette longue et sinueuse maîtrise, j'ai toujours pu compter sur le support de mes proches à commencer par mon amoureux, Pierre, qui a été présent tout au long de cette aventure. Merci à mes parents, à ma sœur et à ma belle-famille pour leurs encouragements et leur soutien. Merci également à mes « sœurs de maîtrise » : Annie, Éli et Steph! Merci de façon plus générale aux gens de mon entourage pour leur écoute et leurs encouragements à différents moments de la réalisation de cette recherche. Enfin, un merci tout spécial à notre « petit cœur », Rose, pour sa joie de vivre et ses doux câlins.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES ..... xv

LISTE DES TABLEAUX ..... xvii

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES ..... xix

RÉSUMÉ ..... xxi

INTRODUCTION ..... 1

CHAPITRE I
LE COMMERCE ÉQUITABLE ..... 7

1.1 Les origines du commerce équitable ..... 9
1.1.1 Le mouvement coopératif ..... 10
1.1.2 Le commerce de la charité ..... 11
1.1.3 Le commerce solidaire ou politique ..... 14
1.1.4 Le commerce « développemental » ..... 15
1.1.5 Un commerce alternatif de bienveillance ..... 16
1.2 D'un commerce alternatif à un système commercial parallèle ..... 18
1.2.1 Professionnalisation, incursion dans le secteur alimentaire et création du label ..... 18
1.2.2 Commerce-outil et commerce-soutien : l'inscription du commerce équitable dans le marché ..... 21
1.2.3 L'institutionnalisation du commerce équitable ..... 22
1.2.4 Un véritable système commercial *durable* ? ..... 27
1.3 Systèmes de garantie et filières ..... 30
1.3.1 Le système de garantie de la filière labellisée ..... 30
1.3.1 Le système de garantie de la filière intégrée ..... 34
1.3.2 Comparaison des principes et des systèmes de garantie ..... 36

1.3.3 Le commerce équitable et le mouvement coopératif ..... 40

1.4 Enjeux stratégiques pour le mouvement du commerce équitable ..... 46

1.4.1 La certification équitable : entre équité et marché ..... 46

1.4.2 La participation d'acteurs conventionnels au commerce équitable ..... 49

1.4.3 Un commerce de moins en moins équitable ..... 52

1.4.4 Le rapport ambigu du commerce équitable au marché ..... 54

1.4.5 Le projet de développement durable du commerce équitable ..... 57

Conclusion ..... 65

CHAPITRE II

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ..... 69

2.1 Les fondements politiques du développement durable ..... 72

2.1.1 La fin de l'« ère du développement » et la problématique environnementale ..... 72

2.1.2 La conférence de Stockholm ..... 76

2.1.3 La première référence au « développement durable » ..... 79

2.1.4 La commission Brundtland ..... 80

2.1.5 La conférence de Rio : un pas de plus vers l'institutionnalisation du développement durable ..... 83

2.1.6 Le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg ..... 85

2.2 Le concept scientifique du développement durable ..... 87

2.2.1 L'ancrage du développement durable dans la sphère du développement ..... 87

2.2.2 Différentes conceptions du développement durable ..... 91

2.2.3 Le développement durable : vers un nouveau paradigme ..... 105

2.3 Cadre d'analyse des contributions et limites du commerce équitable au développement durable ..... 113

2.3.1 Les principes sociaux du développement durable ..... 114

2.3.2 Les principes environnementaux du développement durable ..... 116

2.3.3 Les principes économiques du développement durable ..... 116

2.3.4 Les principes de la gouvernance du développement durable ..... 117

2.4 Le développement durable et le commerce équitable : nos questions de recherche ..... 122

Conclusion ..... 123

CHAPITRE III

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ..... 125

3.1 Rappel des questions de recherche et présentation de la stratégie générale de recherche ..... 126

3.1.1 L'approche qualitative déductive ..... 126

3.2 L'étude de cas ..... 129

3.2.1 L'étude de cas : l'étude d'*un* cas ..... 130

3.2.2 Validité de l'étude de cas et position du chercheur ..... 131

3.2.3 Pertinence de l'étude de cas pour notre recherche ..... 134

3.3 Notre stratégie de collecte de données ..... 136

3.3.1 Grille de collecte de données ..... 137

3.3.2 Observation participante ..... 139

3.3.3 Entrevues semi-dirigées et analyse de contenu ..... 147

3.3.4 Collecte de documents et analyse documentaire ..... 151

3.4 Le corpus de données et son analyse ..... 152

3.4.1 Éthique de la recherche ..... 152

3.4.2 Données d'observation et leur traitement ..... 153

3.4.3 Entrevues semi-dirigées ..... 160

3.4.4 Analyse des entrevues ..... 166

3.4.5 Documents et analyse documentaire ..... 167

Conclusion ..... 168

CHAPITRE IV

ANALYSE DES PRINCIPES ÉQUITABLES EN REGARD DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ..... 171

4.1 Les principes économiques du commerce équitable ..... 176

4.1.1 Accès direct au marché ..... 176

4.1.2 Juste prix ..... 180

4.1.3 Préfinancement et engagement à long terme ..... 182

4.1.4 Capacité à exporter et consolidation économique de l'organisation ..... 183

4.2 Les principes équitables liés à la gouvernance ..... 185

4.2.1 Démocratie, participation, transparence et non-discrimination ..... 185

4.2.2 La sensibilisation au commerce équitable ..... 187
4.3 Le principe équitable de la protection de l'environnement ..... 189
4.4 Les principes sociaux du commerce équitable ..... 191
4.4.1 Conditions de travail ..... 191
4.4.2 Statut de petits producteurs ..... 192
4.4.3 Contribution du commerce équitable au développement social et prime de développement ..... 194
4.5 Principes de Rio n'ayant pas trouvé d'écho dans les principes équitable ..... 195
Conclusion ..... 198

CHAPITRE V
LE CAS D'UNE ORGANISATION DE PRODUCTEURS DE CAFÉ ..... 201

5.1 Profil général de l'organisation ..... 201
5.1.1 Émergence ..... 202
5.1.2 Constitution de la FIECH ..... 203
5.1.3 Vision, mission et objectifs de la FIECH ..... 208
5.1.4 Activités de la FIECH et de ses organisations membres ..... 209
5.1.5 Profil économique de la FIECH ..... 217
5.2 Opérationnalisation des principes du commerce équitable ..... 222
5.2.1 Principes économiques ..... 222
5.2.2 Protection de l'environnement ..... 237
5.2.3 Principes équitables liés à la gouvernance ..... 239
5.2.4 Principes équitables sociaux ..... 242
5.3 Les impacts du commerce équitable ..... 247
5.3.1 Formation et contrôle de la qualité ..... 247
5.3.2 Ouverture sur le monde et estime de soi ..... 248
5.3.3 Immigration et tissu familial ..... 249
5.3.4 Dignité ..... 250
5.3.5 Consolidation des organisations ..... 252
5.3.6 Conditions des femmes ..... 253
5.3.7 Impacts sur les communautés ..... 254
Conclusion ..... 257

CHAPITRE VI

ANALYSE DES ENTREVUES ..... 261

6.1 Présentation des familles de codes et contenu général du discours des acteurs ..... 261

6.2 Analyse de la famille « Acteurs génériques » ..... 266

6.2.1 Analyse du code « Gouvernement » ..... 267

6.2.2 Analyse du code « Coyotes » ..... 272

6.2.3 Analyse du code « Église » ..... 276

6.2.4 Conclusion pour la famille « Acteurs génériques » ..... 279

6.3 Analyse de la famille « Acteurs spécifiques » ..... 279

6.3.1 Analyse du code « FIECH » ..... 279

6.3.2 Analyse du code « Producteurs » ..... 285

6.3.3 Analyse du code « Assesseur » ..... 289

6.3.4 Analyse du code « FLO » ..... 294

6.3.5 Conclusion pour la famille « Acteurs spécifiques » ..... 302

6.4 Analyse de la famille « Certification » ..... 302

6.4.1 Analyse du code « Commerce équitable » ..... 302

6.4.2 Analyse du code « Certification » ..... 309

6.4.3 Analyse du code « Agriculture biologique » ..... 315

6.4.4 Conclusion pour la famille « Certification » ..... 321

6.5 Analyse de la famille « Enjeux économiques » ..... 322

6.5.1 Analyse du code « Prix » ..... 322

6.5.2 Analyse du code « Marché » ..... 326

6.5.3 Conclusion pour la famille « Enjeux économiques » ..... 334

6.6 Analyse de la famille « Enjeux sociaux » ..... 334

6.6.1 Analyse du code « Formation » ..... 335

6.6.2 Analyse du code « Lutte / changement social » ..... 340

6.6.3 Analyse du code « Développement » ..... 347

6.6.4 Conclusion pour la famille « Enjeux sociaux » ..... 352

6.7 Analyse de la famille « Enjeux organisationnels » ..... 353

6.7.1 Analyse du code « Gestion de l'organisation » ..... 353

6.7.2 Analyse du code « Information / Communication » ..... 360

6.7.3 Conclusion pour la famille « Enjeux organisationnels » ..... 366
Conclusion ..... 366

CHAPITRE VII
LE COMMERCE ÉQUITABLE COMME VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE? ..... 371

7.1 Commerce équitable et environnement ..... 371
7.1.1 La certification biologique : critère informel du commerce équitable ..... 371
7.2 La dimension sociale du développement durable et le commerce équitable ..... 374
7.2.1 L'enjeu des travailleurs guatémaltèques : les limites d'un système ..... 375
7.2.2 Des producteurs « juste assez » petits ..... 376
7.2.3 Le commerce équitable comme courroie du développement? ..... 377
7.3 Commerce équitable et économie ..... 380
7.3.1 L'accès direct au marché ou la quête de l'indépendance ..... 381
7.3.2 Un préfinancement pour qui? ..... 383
7.3.3 Juste prix ou meilleur prix pour un produit de qualité supérieure? ..... 385
7.3.4 Capacité à exporter et consolidation économique : ne pas dépendre du commerce équitable ..... 387
7.4 Commerce équitable et gouvernance : prescriptions du Nord, revendications du Sud ..... 388
7.5 Le commerce équitable, vraiment équitable? ..... 390
7.5.1 L'équité du système lui-même ..... 392
7.5.2 D'un prix soi-disant équitable à un partage réellement plus équitable de la valeur : le succès mitigé du commerce équitable ..... 393
7.6 Le commerce équitable, un modèle de développement durable pour les petits producteurs? ..... 395
7.6.1 Du commerce, pas de l'aide? ..... 395
7.6.2 De la charité à la qualité ..... 397
7.6.3 D'un véhicule d'insertion à une intégration massive dans le marché ..... 398
Conclusion ..... 402

CONCLUSION ..... 405

APPENDICE A
GRILLE DE COLLECTE DE DONNÉES ..... 415

APPENDICE B
LISTE DE CODES TRIÉS PAR FRÉQUENCE ..... 423

RÉFÉRENCES ..... 429

## LISTE DES FIGURES


Figure 1.1 L'évolution du commerce équitable ..... 17

Figure 1.2 Fonctionnement général du système de garantie de la filière labellisée (Adapté de Max Havelaar, 2003) ..... 31

Figure 1.3 Standards de FLO (filière labellisée) ..... 37

Figure 2.2 Représentation la plus répendue du développement durable ..... 107

Figure 3.1. Processus de choix méthodologiques d'après Baumard et Ibert (1999) ..... 127

Figure 3.2 Constitution méthodologique de notre étude de cas ..... 137

Figure 3.3 Les types de notes de l'observation participante selon Bernard (2002) ..... 143

Figure 3.4 Schématisation du processus de prise de notes jusqu'à la rédaction du journal ethnographique ..... 147

Figure 3.5 Processus de sélection du cas ..... 155

Figure 4.1 La route conventionnelle du café (source : Équiterre, s.d.) ..... 177

Figure 4.2 Décomposition du prix d'un paquet de café (Source : Max Havelaar France, 2003). ..... 179

Figure 5.1 État du Chiapas au sud du Mexique ..... 202

Figure 5.2 Historique de la FIECH ..... 207

Figure 5.3 Café cerise sur les branches ..... 211

Figure 5.4 Moulin à dépulper le café ..... 212

Figure 5.5 Café *pergamino* ..... 212

Figure 5.6 Train de transformation du café ..... 213

Figure 5.7 Café vert ..... 214

Figure 5.8 Café vert en poche prêt à être livré ..... 214

Figure 5.9 Équipement pour la torréfaction ..... 215

Figure 5.10 Marque de café développée par la FIECH ..... 215

Figure 5.11 Nombre de sacs de café exportés par la FIECH 1994-2003 ..... 219

Figure 5.12 Les avenues du commerce équitable ..... 226

Figure 6.1 Réseau du code « Gouvernement » ..... 272

Figure 6.2 Réseau du code « Coyotes » ..... 276

Figure 6.3 Réseau du code « Église » ..... 278

Figure 6.4 Réseau du code « FIECH » ..... 285

Figure 6.5 Réseau du code « Producteur » ..... 289

Figure 6.6 Réseau du code « Assesseur » ..... 294

Figure 6.7 Réseau du code « FLO » ..... 301

Figure 6.8 Réseau du code « Commerce équitable » ..... 309

Figure 6.9 Réseau du code « Certification » ..... 315

Figure 6.10 Réseau du code « Agriculture biologique » ..... 321

Figure 6.11 Réseau du code « Prix » ..... 326

Figure 6.12 Réseau du code « Marché » ..... 333

Figure 6.13 Réseau du code « Formation » ..... 339

Figure 6.14 Réseau du code « Lutte / Changement social » ..... 347

Figure 6.15 Conclusion pour le code « Développement » ..... 352

Figure 6.16 Réseau du code « Gestion de l'organisation » ..... 360

Figure 6.17 Réseau du code « Information / Communication » ..... 366

## LISTE DES TABLEAUX


Tableau 1.1 Les origines du commerce équitable ..... 13

Tableau 1.2 Comparaison des standards équitables des filières labellisée et intégrée ..... 38

Tableau 1.3 Ventes de produits équitables labellisés ..... 46

Tableau 2.1 Principes de Rio traitant de la dimension sociale du développement durable .. ..... 115

Tableau 2.2 Principes de Rio traitant de la dimension écologique du développement durable ..... 116

Tableau 2.3 Principes de Rio traitant de la dimension économique du développement durable ..... 117

Tableau 2.4 Principes de Rio traitant de la gouvernance ..... 119

Tableau 2.5 Cadre d'analyse du développement durable basé sur les principes de Rio. 121

Tableau 3.1 Aperçu de notre grille de collecte de données ..... 138

Tableau 3.2 Déroulement du séjour ..... 158

Tableau 3.3 Données techniques relatives aux entrevues ..... 163

Tableau 3.4 Caractérisation socio-démographique des répondants ..... 165

Tableau 3.5 Synthèse de notre stratégie de recherche ..... 168

Tableau 4.1 Les 11 principes du commerce équitable ..... 174

Tableau 4.2 Évolution du contenu du standard de commerce équitable de FLO traitant du développement environnemental ..... 190

Tableau 4.3 Tableau synthèse de la résonance des principes équitables à l'égard des principes de Rio ..... 197

Tableau 5.1 Estimation des coûts des travaux agricoles des plantations de café ..... 233

Tableau 5.2 Comparaison des coûts et revenus associés à la production conventionnelle et équitable et biologique du café ..... 235

Tableau 5.3 Répartition des membres des organisations membres de la FIECH ..... 255

Tableau 5.4 Distribution géographique des membres de l'OCAEZ ..... 256

Tableau 6.1 Justification du choix des 17 codes retenus pour l'analyse ..... 262

Tableau 6.2 Fréquence relative des codes analysés selon le groupe d'acteurs ..... 264

Tableau 6.3 Familles de codes et leurs codes racines ..... 266

Tableau 6.4 Codes de la famille « Acteurs génériques » et leur fréquence ..... 266

Tableau 6.5 Codes de la famille « Acteurs spécifiques » et leur fréquence ..... 279

Tableau 6.6 Codes de la famille « Certification » et leur fréquence ..... 302

Tableau 6.7 Codes de la famille « Enjeux économiques » et leur fréquence ..... 322

Tableau 6.8 Codes de la famille « Enjeux sociaux » et leur fréquence ..... 334

Tableau 6.9 Codes de la famille « Enjeux organisationnels » et leur fréquence ..... 353

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|---|---|
| ACI | Alliance Coopérative Internationale |
| AFN | *Africa Fairtrade Network* |
| AFTF | *Asia Fair Trade Forum* |
| ASPAL | Association de solidarité avec les peuples d'Amérique Latine |
| ASSIAC | *Acción Solidaria de la Sierra* |
| BID | Banque interaméricaine de développement |
| BIOPAS | *Biosfera Productiva y Alternativa de la Sierra* |
| CJM | *Comercio Justo México* |
| CIMCA | *Comunidades Indígenas de la Mujer Campesina* |
| CIRSA | *Comunidades Indígenas de la Region de Simojovel de Allende* |
| CLAC | *Coordinadora Latinoamericana y del Caribe de Pequeños Productores de Comercio Justo* |
| CMED | Commission mondiale sur l'environnement et le développement |
| CNOC | *Coordinadora Nacional de Organizaciones Cafetaleras* |
| CNUCED | Commission des Nations Unies pour le commerce et le développement |
| COCARET | *Comunidades campesinas de la Región de Tziscao* |
| COFTA | *Cooperation for Fair Trade in Africa* |
| CUMATI | *Comunidades Unidas por la Madre Tierra* |
| EFTA | *European Fair Trade Association* |
| Euro Coop | Communauté Européenne des Coopératives de Consommateurs |
| FIECH | *Federación Indígena Ecológica de Chiapas* |
| FINE | FLO, IFAT, NEWS! et EFTA |
| FLO | *Fairtrade Labelling Organizations International* |
| FOB | Franco à bord |
| FONAES | *Fondo Nacional de Apoyo para las Empresas de Solidaridad* |
| GUMSE | *Grupo de Mujeres de la Selva* |
| JAS | *Japanese Agricultural Standard of Organic Agricultural Products* |

| | |
|---|---|
| IFAT | *International Federation of Alternative Trade* |
| INMECAFÉ | *Instituto Mexicano del Café* |
| ISMAM | *Sociedad de Solidaridad Social Indígenas de la Sierra Madre de Motozintla* |
| MASICH | *Mujeres Alternativas de la Sierra de Chiapas* |
| MCC | *Mennonite Central Committee* |
| NEWS! | *Network of European World Shops* |
| NOP | *National Organic Program* |
| OCAEZ | *Organización de Cafeticultores Emiliano Zapata* |
| OCIA | *Organic Crop Improvement Association* |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| PATPO | *Proyectos y Asistencia Tecnica en Producción Organica* |
| PFCE | Plate-forme pour le commerce équitable |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PNUE | Programme des Nations Unies pour l'environnement |
| PROALCH | *Los Productores Alternativos de Chiapas* |
| RSE | Responsabilité sociale des entreprises |
| SAGARPA | *Secretaría de Agricultura, Ganadería, Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación* |
| SAI | *Sustainable Agriculture Initiative Platform* |
| SERRV | *Sales Exchange for Refugee Rehabilitation and Vocation* |
| SMBC | *Smithsonian Migratory Bird Center* |
| TCO | *Trabajo Común Organizado* |
| UCIRI | *Unión de Comunidades Indígenas de la Región del Istmo* |
| UCOAAC | *Unión de Cafetaleros Orgánicos de Angel Albino Corzo* |
| UICN | Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources |
| UMIRSI | *Unión de Mujeres Indígenas de la Región de Simojovel* |
| UNICEF | *United Nations Children's Fund* (Fonds des Nations unies pour l'enfance) |

# RÉSUMÉ

Depuis une quinzaine d'années, le mouvement équitable s'est renouvelé en intégrant les concepts de développement durable et de soutenabilité (Low et Davenport, 2005) si bien qu'il symbolise maintenant l'aboutissement d'un système commercial en accord avec le développement durable. Cette recherche porte sur les contributions et limites du commerce équitable au développement durable en s'intéressant plus spécifiquement à l'équité du commerce équitable de même qu'au modèle de développement qu'il propose pour les organisations de producteurs du Sud.

Considérant l'ampleur de notre objet de recherche, nous avons privilégié une approche de recherche qualitative. Nous appréhendons notre objet de recherche sur deux fronts : celui de la *formalisation* des principes qui s'appuie sur une analyse documentaire et celui de leur *opérationnalisation* qui s'appuie à la fois sur le cas d'une fédération de producteurs de café au Chiapas et l'analyse des représentations sociales des producteurs, des employés de l'organisation et des certificateurs. Notre recherche se distingue donc d'une étude d'impacts puisque nous avons cherché à voir la place qu'occupe le développement durable et ses dimensions pour le projet de commerce équitable à l'étude.

Si d'un point de vue théorique, l'équité occupe une place centrale pour le mouvement du commerce équitable, dans la pratique, notre recherche montre qu'elle est loin de consister un objectif, un moyen ou même une condition : tout au plus constitue-t-elle une aspiration future, voire une illusion ou une utopie. Nous avons mis en lumière plusieurs problèmes d'équité liés à la géométrie variable de ce système qui est plus exigeant pour les producteurs du Sud qu'il ne l'est pour les acteurs du Nord, à sa gouvernance qui favorise la représentation des acteurs du Nord, même si cette situation tend à changer, et à son insuccès à mettre en place un commerce où il y aurait un partage effectivement plus équitable de la valeur entre les acteurs du Sud et du Nord. D'autre part, en ce qui concerne le modèle de développement que promeut le commerce équitable pour les petits producteurs, nous avons vu qu'il constituait bien davantage un simple véhicule d'insertion dans le marché conventionnel, où la qualité occupe une place centrale, qu'un nouveau partenariat commercial. Le commerce équitable ne propose pas un véritable renouvellement du modèle de développement. Sans nier les impacts positifs du commerce équitable sur l'amélioration des conditions de vie des producteurs, il apparaît en somme constituer une simple courroie de transmission du développement un peu plus avantageuse que ne l'est le commerce conventionnel, mais dont les fondements ne sont pas très différents tel que le prétend le mouvement. Les résultats de cette recherche devraient interpellés le mouvement à approfondir sa réflexion en matière de développement durable compte tenu du fait que ce concept peut, d'une perspective purement théorique, être envisagé comme l'essence même du mouvement.



**MOTS CLÉS** : Commerce équitable, développement durable, café, équité, modèle de développement.

# INTRODUCTION

Au cours du dernier millénaire, le revenu mondial a connu une croissance inégalée jusqu'alors. De l'an 1000 jusqu'en 1820, la croissance du revenu a été de 50%, alors que la population a quadruplé; et c'est récemment dans l'histoire, entre 1820 et 1998, que le revenu par habitant a le plus augmenté étant multiplié par huit alors que la population quintuplait (Maddison, 2001). Cependant, la croissance du PIB à l'échelle globale cache une inégalité croissante dans la distribution du revenu mondial. Au cours du dernier millénaire, le taux de croissance du PIB des pays de l'Europe occidentale, de l'Australie, du Canada, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande et du Japon a toujours surpassé celui des pays du reste du monde. Les différences de revenu n'ont donc jamais été aussi importantes entre ces deux groupes s'établissant à 21 470$ en 1998 contre 3 102$[1] en l'an 1000 (Maddison, 2001). Les inégalités entre les régions et à l'intérieur de celles-ci s'accroissent également. Ainsi, l'Afrique sub-saharienne est loin d'avoir connu une amélioration de sa situation avec une proportion de sa population vivant avec moins de 1,08$ qui a cru de plus du tiers entre 1990 et 2002 (Chen et Ravaillon, 2004). À l'échelle de la planète, le revenu est réparti de manière plus inégale entre les habitants (coefficient de Gini[2] de 0,66) que dans la plupart des pays où les inégalités sont les plus criantes (au Brésil, le coefficient de Gini est de 0,61) (PNUD, 2003).

Malgré la proclamation consécutive de quatre Décennies des Nations Unies pour le développement depuis 1960, force est de constater le succès mitigé de plusieurs courants ou modèles de développement qui se sont succédés depuis. On observe au contraire un élargissement du fossé mondial séparant les riches des pauvres. Plusieurs attribuent ces « effets indésirables » au caractère inéquitable des règles du commerce international arguant

---

[1] En dollars internationaux de 1990.

[2] L'Indice de Gini indique dans quelle mesure la répartition du revenu (ou de la consommation) entre les individus ou les ménages d'un pays s'éloigne de l'égalité parfaite. Le chiffre 0 représente cette égalité parfaite (hypothétique), et le chiffre 100 une situation d'inégalité absolue.

que le système commercial actuel profite particulièrement aux pays développés, ceux-là même qui l'ont conçu, au détriment des pays en développement. Se basant sur cette critique, il existe diverses initiatives de commerce alternatif dont l'objectif ultime est de transformer les règles du commerce international de façon à ce qu'elles soient plus équitables et justes pour tous tout en cherchant à mettre le commerce au service du développement de ces populations marginalisées, et non l'inverse. Le commerce équitable est de celles-là.

Le commerce équitable est le plus souvent associé à son système de certification qui n'a toutefois pas encore 20 ans. Bien que la vente de produits arborant le label Transfair ou Max Havelaar soit incontestablement la forme dominante du commerce équitable, le commerce équitable tire ses origines de diverses initiatives de commerce que l'on peut même faire remonter au milieu du XIX$^{e}$ siècle avec les premières pratiques coopératives sans oublier l'influence des mouvements caritatifs, tiers-mondiste et du domaine du développement qui se sont faits sentir depuis la fin de la deuxième guerre jusqu'à tout récemment. Avec ses principes sociaux, environnementaux et économiques, le mouvement du commerce équitable se targue aujourd'hui de contribuer au développement durable.

Ce sont ces prétentions du commerce équitable à contribuer, voire à incarner, le développement durable qui ont piqué notre curiosité et que nous souhaitons approfondir dans le cadre de ce mémoire. Plus spécifiquement nos questions de recherche portent sur le caractère équitable du commerce équitable ainsi que sa contribution à la formulation d'un modèle de développement durable pour les producteurs du Sud. Pour appréhender ce vaste objet de recherche, nous avons choisi d'étudier le cas d'une organisation de producteurs de café équitable, premier produit du commerce équitable labellisé, tant sur le plan historique que commercial.

Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous nous intéressons au commerce équitable en retraçant d'abord ses origines plurielles qui sont encore très présentes dans le mouvement. Nous verrons comment le commerce équitable s'est modernisé à la faveur d'une véritable institutionnalisation économique passant ainsi d'un commerce alternatif de charité à un système commercial parallèle, âge actuel du commerce équitable. Nous verrons également comment l'idéologie sous-jacente au mouvement a aussi évolué s'inscrivant à l'origine plus dans une perspective caritative et solidaire pour prendre résolument le virage du

développement durable qui est aujourd'hui consacré dans la définition du commerce équitable. Nous présentons par ailleurs le fonctionnement de ses deux principales filières pour terminer avec les enjeux stratégiques auxquels le mouvement fait actuellement face.

La partie théorique de notre recherche est complétée par notre second chapitre qui porte sur le développement durable, un concept porteur et rassembleur tout autant que malléable et controversé. Nous y présentons les fondements politiques du développement durable, ce qui nous aidera ensuite à mieux comprendre comment ce concept a été reçu dans la sphère scientifique et quelles en sont les principales composantes. À partir de ces détours historique et scientifique, nous mettons ensuite en évidence que le renouvellement paradigmatique auquel le développement durable est souvent associé dépend en fait du contenu que l'on donne à cette notion. Considérant que les débats entourant la notion de développement durable concernent essentiellement la position relative de chacune de ses dimensions économique, sociale et environnementale, nous posons à la suite de Gendron et Revéret (2000) que la conception tripolaire hiérarchisée qu'ils ont proposée est la plus à même de répondre aux défis environnemental et social auxquels nos sociétés font actuellement face. Pour les besoins de notre recherche, nous devions cependant rendre opérationnelle cette conception progressiste du développement durable. Pour ce faire, nous avons délibérément choisi de ne pas nous engager dans la voie sinueuse des indicateurs de développement durable qui sont, tout autant que la notion de développement durable, sujet à controverse, en faisant plutôt reposer notre cadre d'analyse sur les principes du développement durable de la Déclaration de Rio, principes qui demeurent les plus consensuels.

Dans le troisième chapitre, nous présentons notre démarche méthodologique. Considérant l'ampleur de notre objet de recherche, les contributions et limites du commerce équitable au développement durable, nous avons privilégié une approche de recherche qualitative. Plus spécifiquement, nous appréhendons notre objet de recherche sur deux fronts. Dans un premier temps, nous effectuons un examen des contributions et limites des principes équitables au regard des principes du développement durable. Cette analyse documentaire porte donc sur la *formalisation* des principes. Elle est présentée au chapitre IV. Dans un second temps, nous nous penchons sur l'*opérationnalisation* des principes sur le terrain sur la

base d'une étude de cas, qui fait l'objet du chapitre V, et de l'analyse des représentations sociales, qui est présentée au chapitre VI. Quoique plus laborieux, ce design de recherche qui repose d'une part sur une double stratégie d'analyse (dans le cadre de laquelle nous nous intéressons à la formalisation ainsi qu'à l'opérationnalisation des principes équitables) et d'autre part sur trois techniques de collecte et d'analyse de données (l'observation participante duquel émane notre journal ethnographique, les entrevues qui font l'objet d'une analyse de contenu ainsi que de la documentation diverse qui a également fait l'objet d'une analyse documentaire) doit nous permettre non seulement une compréhension approfondie de notre sujet d'étude, le commerce équitable et le développement durable, mais également la validité de nos résultats.

L'analyse documentaire qui figure au chapitre IV porte sur la formalisation des critères du commerce équitable. Plus précisément, il consiste en l'analyse de la résonance que trouve chacun des principes équitables au regard des principes de développement durable de Rio qui constituent notre grille d'analyse. À la suite de cette analyse documentaire, nous concluons que le commerce équitable est, d'un point de vue théorique, généralement en accord avec une conception progressiste du développement durable.

Au chapitre V, nous présentons le cas de l'organisation de producteurs de café, une fédération où nous avons séjourné qui est située au Chiapas au Mexique. La présentation du profil général de notre organisation est complétée par celle de l'opérationnalisation des principes équitables sur le terrain ainsi que par une discussion sur les impacts et résultats observés. À l'issue de la présentation du cas à l'étude, il ressort que les principes équitables trouvent une application beaucoup plus nuancée dans la réalité. Ce faisant, les impacts du commerce équitable sont plus mitigés que ce que laissent croire les campagnes de promotion du commerce équitable. Mais surtout, l'étude des impacts du commerce équitable nous oblige à considérer d'autres facteurs dont l'adhésion des organisations et des producteurs aux principes de l'agriculture biologique ainsi que l'influence de l'Église et du mouvement coopératif.

Le sixième chapitre consiste en l'analyse systématique des représentations sociales des acteurs selon nos six axes thématiques (nos familles de codes) que constituent les acteurs génériques, les acteurs spécifiques, les certifications, les enjeux économiques, les enjeux

sociaux ainsi que les enjeux organisationnels. Nous avons choisi de présenter l'ensemble de notre analyse qui, bien qu'elle soit relativement longue, nous apparaît essentielle pour comprendre en profondeur la conception qu'ont les acteurs de ces différents enjeux, complétant ou nuançant ainsi les résultats exposés au chapitre V. Cette analyse nous permet aussi de distinguer, lorsque cela est opportun, le discours de nos différents groupes d'acteurs, c'est-à-dire les Producteurs, les Employés de l'organisation et les Certificateurs.

Au septième et dernier chapitre, nous répondons enfin à nos questions de recherche. Si d'un point de vue théorique, l'équité occupe une place centrale pour le mouvement du commerce équitable, dans la pratique, notre recherche montre que l'équité est loin de constituer un objectif, un moyen ou même une condition : tout au plus constitue-t-elle une *illusion*. Nous avons mis en lumière plusieurs problèmes d'équité liés à la géométrie variable de ce système qui est plus exigeant pour les producteurs du Sud qu'il ne l'est pour les acteurs du Nord; à sa gouvernance qui favorise la représentation des acteurs du Nord, même si cette situation tend à changer, et à son insuccès à mettre en place un commerce où il y aurait un partage effectivement plus équitable de la valeur ajoutée entre les acteurs du Sud et du Nord. D'autre part, en ce qui concerne le modèle de développement que promeut le commerce équitable pour les petits producteurs, nous avons vu qu'il constituait bien davantage un simple véhicule d'insertion dans le marché conventionnel où la qualité occupe une place centrale qu'un nouveau partenariat commercial. Le commerce équitable ne propose pas un véritable renouvellement du modèle de développement. Sans nier les impacts positifs du commerce équitable sur l'amélioration des conditions de vie des producteurs, il apparaît en somme constituer une simple courroie de transmission du développement un peu plus avantageuse que ne l'est le commerce conventionnel, mais dont les fondements ne sont pas radicalement différents, tel que le sous-entend le mouvement.

# CHAPITRE I

# LE COMMERCE ÉQUITABLE

Plus souvent qu'autrement, on réduit le commerce équitable à son label équitable alors qu'il réfère à une réalité beaucoup plus complexe. D'une part, le commerce équitable renvoie à un idéal-type, une idéologie. Cette *idéologie* d'un « commerce équitable » comprise comme un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial est au cœur des pratiques de commerce alternatif se réclamant du commerce équitable. Dans les années 60, c'est également au nom de règles commerciales plus équitables que les pays en développement ont proclamé le slogan « *Trade, not Aid* » (du commerce, pas de l'aide). D'autre part, le commerce équitable renvoie également à des *pratiques* qui trouvent leurs origines dans diverses initiatives de commerce alternatif et qui ont convergé jusqu'à suivre un processus d'institutionnalisation économique et donné lieu au « commerce équitable ». Malgré cette institutionnalisation, les pratiques de commerce équitable renvoient encore aujourd'hui à une réalité en pleine effervescence, à l'image de ses origines plurielles. Mais plus que la convergence et l'institutionnalisation de ces *pratiques* de commerce alternatif au nom d'une *idéologie*, le commerce équitable constitue enfin un *mouvement*. Se déployant d'abord dans la sphère économique, le commerce équitable est une figure emblématique de ces *nouveaux mouvements sociaux économiques* qui instrumentalisent l'économie à des fins politiques ou sociales à l'ère de la mondialisation économique (Gendron, 2001, p. 179) :

> Non contents de s'insérer, puis de transformer les processus politiques institutionnels, ces mouvements s'approprient un champ qui leur était autrefois étranger, l'économie, pour l'instrumentaliser et le redéfinir en fonction de leurs valeurs, de leur éthique et de leurs objectifs de transformation sociale.

En s'immisçant dans la sphère économique, mais surtout parce qu'il s'est peu à peu inséré dans le marché traditionnel avec l'arrivée du label équitable, le mouvement du commerce équitable est en proie à de vives tensions, voire des contradictions, qui émanent précisément de l'adéquation entre ses objectifs de transformation sociale et les moyens qu'il s'est donné pour y parvenir.

L'expression « commerce équitable » qui désigne à la fois des *pratiques*, une *idéologie* et un *mouvement*, est d'autant plus porteuse de confusion qu'elle entre également dans le discours d'institutions économiques conventionnelles. Par exemple, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se défend bien de ne pas préconiser le « libre-échange à tout prix », en affirmant qu'elle poursuit au contraire l'instauration d'un « commerce équitable » où les pays en développement, pourraient « protéger leurs producteurs nationaux [...] contre des importations considérées comme injustement bon marché car bénéficiant de subventions ou faisant l'objet de "dumping" » (OMC, s.d.). Dans ce cas toutefois, l'utilisation de l'expression « commerce équitable » par l'OMC ne réfère nullement au mouvement du commerce équitable, mais bien à un ensemble de règles codifiées du commerce international qui ont la prétention d'être équitables dans la mesure où elles consacrent les principes du libre-échange. L'expression ne renvoie donc pas à la même réalité, et il n'y a pas de dialogue à son propos entre les deux types d'acteurs qui l'utilisent dans ces sens divergents.

Dans le présent chapitre, nous présentons d'abord la genèse du mouvement du commerce équitable qui trouve ses origines dans les secteurs caritatif, tiers-mondiste, coopératif et du développement. C'est presque fortuitement que ces pratiques de commerce alternatif ont convergé dans les années 1970 et 1980, structurant le premier âge du commerce équitable, un commerce alternatif de bienveillance. Dans la seconde section de ce chapitre, nous montrons comment le commerce équitable s'est modernisé à la faveur d'une véritable institutionnalisation économique et est ainsi passé d'un commerce alternatif de charité à un système commercial parallèle, époque actuelle du commerce équitable. Nous verrons également comment l'idéologie sous-jacente au mouvement a aussi évolué s'inscrivant à l'origine davantage dans une perspective caritative et solidaire pour prendre résolument le

virage du développement durable qui est aujourd'hui consacré dans la définition du commerce équitable. Troisièmement, nous présentons le fonctionnement des deux principales filières du commerce équitable : la filière intégrée et la filière labellisée. Dans la quatrième section, nous nous intéressons aux tensions qui animent le mouvement. Si le rapport ambigu du commerce équitable au marché pose d'importants défis pour le mouvement, ses prétentions à l'égard du développement durable constituent un enjeu tout aussi crucial considérant notamment le modèle de développement sur lequel il s'est historiquement construit.

## 1.1 Les origines du commerce équitable

Pour plusieurs, le commerce équitable débute avec la création du premier label de commerce équitable Max Havelaar en 1988 pour graduellement s'imposer comme une alternative au système commercial international ou du moins, comme une démonstration que le commerce pouvait opérer autrement. Le commerce équitable est en fait le fruit de la convergence de diverses initiatives locales de commerce alternatif depuis le XIX$^{e}$ siècle et a évolué sous les influences des sphères religieuse, politique, militante et même coopérative. Nous identifions ainsi quatre principales influences ayant contribué à structurer le commerce équitable. D'abord, quelques-uns considèrent les premières *pratiques commerciales coopératives* comme les précurseurs du commerce équitable. Mais de façon générale, on rattache les origines du commerce équitable aux initiatives de commerce alternatif issues des mouvements de solidarité de l'après deuxième guerre mondiale. Dans le cadre de ces pratiques de *commerce de la charité,* des organismes religieux et des ONG venaient en aide à des populations défavorisées. Dans les années 1960, le *commerce solidaire* ou *politique* se pratiquait dans un effort de contestation politique par des militants dans le but d'offrir des débouchés aux produits fabriqués dans des pays exclus économiquement et politiquement. Vers la fin des années 1960, d'autres initiatives de commerce alternatif prennent source dans le milieu du *développement*. Dans les années 1970 et 1980, le commerce équitable consiste principalement en un commerce de niche orienté vers une clientèle fermée où l'acte d'achat est un acte de charité fait dans le but de venir en aide à des producteurs ou de soutenir des causes politiques. Au cours des années 1980 et 1990, le commerce alternatif cherche à rejoindre le consommateur moyen pour ainsi sortir de sa niche.

### 1.1.1 Le mouvement coopératif

Plutôt que de s'en tenir à la naissance de Max Havelaar en 1988, quelques rares auteurs associent les origines du commerce équitable à l'émergence du mouvement coopératif au Royaume-Uni au XIX$^{e}$ siècle (IFAT, 2003, Favreau, 2002). En 1843, 28 travailleurs du textile de Rochdale en Angleterre s'organisent et fondent la Société des Pionniers Équitables de Rochdale[3]. Ils ouvrent leur propre magasin qui offre des denrées de base comme alternative au magasin de leur employeur dont les prix étaient trop élevés (Cooperative Life, s.d.). La société met de l'avant certains principes quant à son organisation et son fonctionnement qui sont à la base du coopératisme : l'adhésion volontaire et ouverte; le principe démocratique « un membre, un vote »; le paiement limité d'intérêts sur le capital; la redistribution des surplus aux membres en proportion des achats effectués et l'éducation pour les membres et les travailleurs (Communauté Européenne des Coopératives de Consommateurs, s.d.). Les objectifs de la société étaient de contribuer à l'amélioration des conditions économiques, sociales et domestiques de ses membres. Éventuellement, elle visait l'établissement de « colonies » indépendantes et autogérées qui interviendraient dans la production, la distribution et l'éducation (*Rochdale Society of Equitable Pioneers*, 1844). Certains attribuent à la Société des Pionniers Équitables de Rochdale la formulation du principe du commerce direct basé sur l'élimination du surprofit des intermédiaires où l'objectif était de « transformer la nature des relations commerciales de manière à ce qu'elles deviennent un moyen permettant à la société civile de s'organiser en faisant du citoyen-consommateur un acteur de changement social » (Malservisi et Faubert-Mailloux, 2000, p. 2). Parallèlement à l'émergence du mouvement coopératif au Nord, Low et Davenport (2005) relèvent aussi différentes initiatives visant la création d'alternatives au commerce international qui prennent racine au Sud, notamment dans le mouvement coopératif indien et le mouvement Khadi qui datent des années 1920. En Inde, le mouvement Khadi faisait la promotion de l'autosuffisance et du boycott des biens d'exportation (Office of the Commissioners for Khadi and Village Industries. S.d.). Cependant, c'est véritablement à la fin des années 1940 et au début des années 1950 qu'ont émergé les premières initiatives reconnues comme les origines du commerce équitable.

---

[3] *Rochdale Society of Equitable Pioneers.*

### 1.1.2 Le commerce de la charité

Les initiatives personnelles de coopérants et de missionnaires conjuguées à l'action des mouvements de solidarité de l'après-guerre au milieu du siècle dernier sont à l'origine des premières pratiques de commerce alternatif. De nature caritative ou humanitaire, le commerce de la charité (*charity trade*) (Low et Davenport, 2005) impliquait des organismes religieux et des ONG du Nord dont l'action visait à aider des populations défavorisées et des réfugiés notamment. Au départ, les réseaux de distribution étaient peu organisés et peu élaborés, reposant sur la vente à la sortie des églises ou la vente de porte en porte (Littrell et Dickson, 1999). Quatre organisations religieuses ayant utilisé le modèle du commerce de la charité sont généralement reconnues comme les pionnières du commerce équitable actuel : l'organisation *Mennonite Central Committee* (MCC), *Sales Exchange for Refugee Rehabilitation and Vocation* (SERRV), Oxfam et S.O.S. [4].

Aux États-Unis, MCC en 1946 a été impliquée dans le commerce de broderies portoricaines, puis de travaux en points de croix et d'articles sculptés en bois en provenance respectivement de Palestine et d'Haiti pour assister des populations marginalisées et des réfugiés (Ten Thousand Villages, s.d.). Initiées par la volonté de missionnaires de venir en aide à ces populations défavorisées, ces pratiques se sont instituées au début des années 1970 en un programme d'abord connu sous le nom de *SELFHELP Crafts of the World*, dont l'objectif était de fournir des conditions de paiement justes pour les paysans des pays moins développés de façon à ce qu'ils puissent subvenir à leurs besoins primaires tout en vivant plus dignement (Grant et Rinehart, 1991). Ce programme mènera à la mise sur pied de l'organisation de commerce alternatif *Ten Thousand Villages* en 1996.

D'autre part, l'organisation américaine SERRV a été créée en 1949 dans le but d'aider les réfugiés européens suite à la deuxième guerre mondiale (SERRV, s.d.). Des horloges coucou étaient importées d'Allemagne au Maryland pour être vendues aux États-Unis. Peu à peu, l'organisation s'est tournée vers l'importation d'artisanat en provenance de pays en développement.

---

[4] Littrell et Dickson (1999) mentionnent que les églises Brethren auraient été impliquées dans ce type de commerce.

En Europe, les premières initiatives de ce qui va devenir le commerce équitable dateraient de la fin des années cinquante avec Oxfam qui, suite à une visite du directeur d'Oxfam UK à Hong Kong, s'est mise à vendre de l'artisanat fait par des réfugiés chinois dans ses boutiques (Kocken, 2003 ; Artisans du Monde, s.d.). Créée en 1942 alors que la Grèce était occupée par les Nazis et que les Alliés avait décrété un blocus, Oxfam avait à l'origine pour mission de venir en aide aux populations civiles qui souffraient de la famine (Oxfam, s.d.). En 1948, Oxfam ouvre sa première boutique cadeau qu'elle identifie comme la première boutique charitable (*charity shop*). À la suite de la guerre, l'organisation a élargi son champ d'action pour venir en aide à ceux qui souffrent des conséquences de la guerre, puis elle s'intéresse à la situation des pauvres dans le monde au début des années soixante. En 1964, Oxfam lance son *Bridge Programme* dans le cadre duquel elle commercialise de l'artisanat produit par des petits producteurs du Sud auxquels elle octroie un juste prix, de l'assistance technique et du financement (Oxfam, s.d.). Le programme connaît une expansion dans les années 1980 et 1970 et prend le nom de commerce équitable en 1996 (Oxfam, s.d.). À la fin des années 1960, ces activités commerciales deviennent la principale source de revenus de l'organisation. Dans les années 1980, Oxfam met sur pied un système de commandes par catalogue.

Enfin, mentionnons aussi l'organisation *S.O.S.*, une association caritative créée par des jeunes catholiques aux Pays-Bas en 1959, qui importait des produits du Tiers-Monde dans un but de solidarité. Elle devient ensuite *S.O.S. Wereldhandel* et finalement l'organisation d'importation *Fair Trade Organizatie* aux Pays-Bas en 1967 (EquiTerre, s.d.). Le tableau 1.1 présente les événements marquants de la genèse du mouvement du commerce équitable en Grande-Bretagne, aux États-Unis et aux Pays-Bas.

**Tableau 1.1 Les origines du commerce équitable**

| | Grande-Bretagne | États-Unis | Pays-Bas |
|---|---|---|---|
| **1843** | Création de la Société des Pionniers Équitables de Rochdale (mouvement coop). | | |
| **1940** | *1942* - Création d'Oxfam UK.<br>*1948* - Ouverture de la première boutique cadeau d'Oxfam (*charity shop*). | *1946* - MCC commercialise de l'artisanat de Porto Rico, de Palestine et d'Haiti.<br>*1949* - Création de SERRV dont l'objectif original est d'aider les réfugiés européens de la guerre et qui se tourne peu à peu vers l'importation d'artisanat de pays du Sud. | |
| **1950** | *Fin des années 1950* - Vente de produits d'artisanat fabriqués par des réfugiés chinois dans les magasins d'Oxfam en Grande-Bretagne.<br>Ouverture de la première boutique charitable. | *1958* - Ouverture du premier magasin de commerce équitable. | *1959* - S.O.S., une association caritative créée par de jeunes catholiques, importe des produits du tiers-monde dans un but de solidarité. |
| **1960** | *1964* - Création du Bridge Programme d'Oxfam. | | *1969* - Ouverture du premier magasin de commerce équitable aux Pays-Bas.<br>*Fin des années 1960* - Initiatives de vente de sucre de canne de groupe tiers-mondistes néerlandais. |
| **1970** | | *Début des années 1970* - MCC crée le programme *SELFHELP Crafts of the World.* | *1973* – S.O.S. importe le premier café équitable en provenance du Guatemala, le café *Indio Solidaritätskaffee.* |

Au départ, le commerce de la charité ne reposait pas sur la vente de biens systématiquement produits par ceux qui recevaient de l'assistance. C'est vers la fin des années 1950 que ce principe est devenu la règle dominante (Low et Davenport, 2005). De même, les quelques exemples précédents mettent en évidence le caractère spontané des différentes initiatives de commerce charitable, qui ne partageaient pas de principes fondateurs communs, sinon le fait qu'elles voulaient apporter une assistance aux populations du Sud et qu'elles s'inscrivaient dans un contexte religieux. Au fil de leur évolution, ces pratiques de commerce alternatif esquissent les bases du commerce équitable. Ainsi, le commerce de la charité concerne presque exclusivement la vente de produits provenant de pays en développement et vise à venir en aide à des populations défavorisées tout en leur étant solidaire. Des organisations du Nord, principalement américaines, anglaises et néerlandaises, sont les figures principales du commerce de la charité qui permet de financer les activités des organisations au Nord.

### 1.1.3 Le commerce solidaire ou politique

Dans les années 1960 et 1970, émerge un commerce alternatif issu des mouvements politiques de solidarité qui importaient des produits de pays du Sud politiquement ou économiquement marginalisés (Kocken, 2003; Renard, 2003). Ce commerce repose non plus sur l'engagement de missionnaires religieux, mais sur celui de militants politiques qui s'opposent au capitalisme et au néo-impérialisme et qui font la promotion de modes de vie alternatifs (Low et Davenport, 2005; Renard, 2003). Fait dans une visée clairement politique, le commerce solidaire (*solidarity trade*) (Kocken, 2003) cherche peut-être moins l'amélioration directe des conditions de vie des producteurs que de trouver des débouchés pour les produits de ces pays exclus, bref de leur être solidaires (Renard, 2003; Malservisi et Faubert-Mailloux, 2000). Ces pratiques s'inscrivent donc dans le mouvement plus large du tiers-mondisme. De la même façon, certaines organisations de commerce alternatif du Nord ont émergé pour appuyer des causes politiques, telles la libération de prisonniers politiques. À titre d'exemple, l'Association de solidarité avec les peuples d'Amérique Latine (ASPAL) est née en France en appui à la cause de prisonniers politiques d'Amérique Latine. C'est à

partir de ces premières pratiques de commerce charitable mais surtout de commerce solidaire que les magasins du monde[5] se sont développés.

Le premier magasin du monde aurait ouvert ses portes aux États-Unis en 1958 (Kocken, 2003), mais certains attribuent plutôt l'ouverture de la première boutique de commerce alternatif à Oxfam en 1964 dans le cadre de son *Bridge Programme* (Oxfam, s.d. ; Artisans du monde, s.d.). D'autres mentionnent le premier magasin du monde ouvert aux Pays-Bas en 1969 (Veit, 1997) dont le succès a été instantané : deux ans plus tard, on recensait déjà plus de 120 magasins du monde (Barrat Brown et Adam, 1999). En France, au début des années 1970, Artisans du Monde est le précurseur du commerce équitable et voit ses premières boutiques ouvrir en 1974 à Paris (Artisans du monde, s.d.). C'est en Europe où la formule des magasins du monde connaît le plus grand succès. Plus que des points de vente des produits, les magasins du monde sont vus comme les véritables piliers du mouvement étant des lieux privilégiés de sensibilisation et de campagne (Kocken, 2003 ; Perna, 2000). Ils reposent essentiellement sur l'engagement de bénévoles et vendent principalement des produits d'artisanat.

### 1.1.4 Le commerce « développemental »

Vers la fin des années 1960, de grandes agences de développement international et des organismes religieux assistaient les organisations de producteurs du Sud dans la production et l'exportation et initient ainsi le commerce « développemental » (Kocken, 2003; Malservisi et Faubert-Mailloux, 2000). Basé sur la commercialisation de produits artisanaux, il poursuit des objectifs spécifiques de développement chez les populations du Sud dont la lutte contre la pauvreté et l'aide aux populations victimes de catastrophes naturelles (Kocken, 2003; Malservisi et Faubert-Mailloux, 2000). Oxfam a notamment suivi cette tendance. Dans les années 1970, ses interventions dans les pays en développement sont plus structurées, s'appuyant sur les avancées des idées et des théories concernant le développement et la lutte contre la pauvreté qui prônaient entre autres une participation accrue des populations locales

[5] Nous ne faisons pas de distinction quant aux différentes expressions employées : « Magasin du monde », « *World Shop* », « *Fair trade Shop* », « Magasin de commerce alternatif », « Boutique Tiers Monde ».

aux projets (Oxfam, s.d.). Le commerce est ainsi envisagé comme un moteur de développement.

C'est dans cette perspective spécifique et face aux prétendues injustices du commerce international, que les pays du Sud réclament « du commerce, pas de l'aide » (« *Trade, not Aid!* ») lors de la première conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) qui a eu lieu en 1964 à Genève. Par ce slogan qui frappe avec force l'imaginaire, les pays en développement revendiquent des règles commerciales plus justes de sorte qu'ils bénéficient eux aussi du commerce international au même titre que les pays développés. Ce faisant, l'aide au développement deviendrait inutile. Bien que cet appel des pays en développement n'ait pas nécessairement généré de mesures concrètes des pays industrialisés[6], ce slogan a été repris comme arme idéologique par nombre de réseaux de solidarité internationale (Solagral, 2002), dont le mouvement du commerce équitable qui s'y identifie très fortement. Aujourd'hui, de nombreux acteurs y voient même l'origine du mouvement équitable. Mais comme Gendron, Bisaillon et Otero (2008), nous estimons que c'est plutôt *a posteriori* que s'est faite cette association, le mouvement équitable étant encore très embryonnaire dans les années 1960.

### 1.1.5 Un commerce alternatif de bienveillance

Jusqu'à la fin des années 1980, le commerce alternatif concerne principalement les produits de l'artisanat qui sont distribués presque exclusivement dans les réseaux alternatifs. Les ventes par catalogue et à la sortie des églises sont aussi des moyens utilisés pour vendre les produits équitables. Le Velly (2004) parle d'un commerce alternatif de « bienveillance »[7] pour qualifier le commerce équitable pratiqué par les magasins du monde français des années 70 et 80 qui est caractérisé par les deux éléments suivants. D'une part, il s'agit d'un commerce de niche dans le cadre duquel les acteurs ne souhaitent pas participer au marché, si bien que rien n'est fait pour affranchir ce commerce particulier de sa niche. Les acheteurs

---

[6] Sinon le fait que, dix ans plus tard, l'Assemblée générale des Nations Unies, sous la pression des pays du Sud qui sont devenus majoritaires, adopte la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international (qui se soldera toutefois par un échec en 1981) (Voir section 2.1.1 du chapitre suivant).

[7] En référence à la bienveillance du boucher à laquelle Adam Smith opposait la dynamique de régulation de la logique marchande (Le Velly, 2004).

sont déjà sensibilisés et convaincus de la pertinence des projets soutenus par les ventes et on ne cherche pas nécessairement à en recruter de nouveaux, à moins qu'on les sache déjà favorables à des causes similaires. Les ventes ont typiquement lieu à « la sortie des églises, lors de manifestations tiers-mondistes ou dans des boutiques mal situées et peu accueillantes » (Le Velly, 2004, p. 211). D'autre part, nonobstant la qualité variable, voire médiocre, du produit, son prix pouvait être très supérieur à celui de produits conventionnels comparables. L'achat de produits était donc essentiellement un acte de *charité* visant à contribuer à *l'amélioration des conditions des producteurs* ou à soutenir une *cause politique*. « Un café « dégueulasse » mais sandiniste peut être vendu bien plus cher que du café de bonne qualité mais capitaliste » (Le Velly, p. 212). Le commerce de bienveillance décrit par Le Velly témoigne bien des différentes influences qui ont structuré le commerce équitable, ce qu'illustre la figure 1.1.

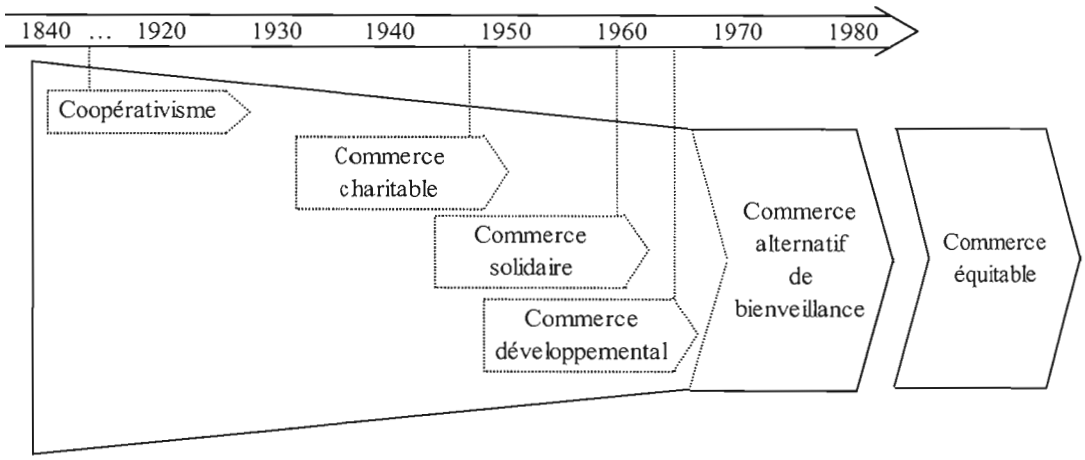


**Figure 1.1 L'évolution du commerce équitable**

Le mouvement coopératif ainsi que d'autres pratiques commerciales basées sur la charité, la solidarité et le développement sont à l'origine du commerce alternatif de bienveillance des années 70 et 80. Bien que l'on puisse faire correspondre chacune des influences à une période plus ou moins précise, celles-ci continuent d'influencer le mouvement encore aujourd'hui. Low et Davenport (2005) observent d'ailleurs que même si peu à peu, les initiatives de

commerce alternatif se sont détachées des mouvements religieux pour devenir plus politiques ou militantes, les influences religieuses sont encore bien présentes. Ces différentes sources du commerce équitable, témoignent des origines plurielles de ce mouvement qui n'est pas issu d'un seul courant, mais de la convergence presque fortuite de diverses initiatives qui l'ont nourri et à partir desquelles il s'est construit. Cette mise en évidence des origines plurielles du mouvement est essentielle pour mieux le comprendre, ce que nous exposons en fin de chapitre. Dans la section qui suit, nous nous intéressons à l'évolution plus récente du mouvement qui, à partir de la fin des années 1980, s'est progressivement institutionnalisé pour devenir le commerce équitable que l'on connaît aujourd'hui.

## 1.2 D'un commerce alternatif à un système commercial parallèle

Le commerce équitable tel qu'on le connaît aujourd'hui est le résultat d'une triple évolution survenue pendant la décennie des années 1980 : la professionnalisation des magasins du monde, l'incursion dans le secteur alimentaire et la création du label équitable. Concrètement, cette triple évolution s'est traduite en la sortie du commerce de bienveillance et en une inscription décisive du commerce équitable dans le marché. Le mouvement s'est engagé sur la voie de l'institutionnalisation, une institutionnalisation d'abord économique, mais qui tend également à gagner la sphère politique. Ce faisant, le commerce équitable est passé d'un système commercial alternatif à un véritable système commercial parallèle qui prétend aujourd'hui satisfaire aux exigences du développement durable.

### 1.2.1 Professionnalisation, incursion dans le secteur alimentaire et création du label

Alors que le mouvement équitable a connu une forte croissance dans les années 70 jusqu'au début des années 80, vers la fin des années 80, le secteur de l'artisanat équitable fait face à d'importantes difficultés. Du côté de l'offre, le marché est de plus en plus saturé avec l'arrivée de nouveaux joueurs commerciaux (tel Pier 1 Imports qui offre des produits qui entrent directement en concurrence avec les produits équitables) et la montée de commandes de produits ethniques par catalogues, ce qui fait perdre l'exclusivité du mouvement équitable quant aux produits « exotiques » (Littrell et Dickson, 1999). Du côté de la demande, la récession a diminué le pouvoir d'achat des consommateurs devenus plus exigeants quant à la qualité des produits; le marketing avec lequel les organisations de commerce alternatif sont

peu familières devient un incontournable alors que les produits doivent satisfaire à de nouvelles normes internationales concernant la santé et la sécurité (Low et Davenport, 2005). Pour pallier la crise qui se dessine dans le secteur de l'artisanat, à partir de la fin des années 1980, les boutiques tiers monde se professionnalisent. Elles accordent plus d'importance aux activités de commercialisation qui prennent une place équivalente à celles de l'information et de la sensibilisation, notamment en améliorant la qualité et la diversité des produits offerts (Veit, 1997). Pour Artisans du Monde par exemple, la fin des années 1980 et le début des années 1990 témoignent de cette transition marquée par les premières politiques de développement des boutiques et de professionnalisation des bénévoles (Le Velly, 2004). On cherche à élargir la clientèle au-delà des fidèles militants convaincus, à devenir commercialement plus efficace et à développer les ventes. Un tel virage est toutefois difficile pour les militants comme si le simple fait d'aspirer à être plus efficace commercialement était considéré comme suspect. Le Velly rapporte que l'on a pu outrepasser les craintes et les suspicions en cherchant un objectif autre que celui de l'accumulation des profits du monde commercial conventionnel. Dans le cas des magasins du monde d'Artisans du Monde, la boutique et la vente deviennent des outils de sensibilisation.

Pendant que l'on tente d'atténuer la crise qui se dessine dans le secteur de l'artisanat équitable et que les magasins du monde adoptent un modèle plus commercial, les produits équitables font leur percée dans le secteur alimentaire. Bien que le premier café équitable ait été importé en 1973 en provenance du Guatemala par l'organisation néerlandaise Fair Trade Organisatie (Kocken, 2003 ; Veit, 1997), ce n'est qu'à la fin des années 1980 que le mouvement prend véritablement le virage alimentaire. Low et Davenport (2005) identifient quatre facteurs critiques et interdépendants qui expliquent cette incursion dans le secteur alimentaire : le besoin d'assistance des producteurs de café en proie à la crise du café, la nécessité de contrer la crise du secteur artisanal, la montée des consommateurs éthiques et le développement du label équitable. Plus spécifiquement, c'est pour offrir une réponse à la crise du secteur du café et en misant sur la sensibilité des consommateurs éthiques qu'a été élaborée la stratégie de la labellisation pour les produits équitables.

En 1986, une communauté de producteurs de café du Mexique interpelle l'ONG néerlandaise Solidaridad qui leur venait en aide pour la commercialisation de leur café dans les magasins

du monde (Max Havelaar, 2003). Si les producteurs bénéficiaient d'un prix plus élevé pour leur production, ceci ne s'appliquait qu'à une faible proportion de celle-ci puisque les volumes de vente étaient limités. Nico Roozen et le père van der Hoff (2002), fondateurs du label équitable Max Havelaar, expliquent qu'ils cherchaient à augmenter les volumes vendus en rendant les produits disponibles sur le réseau de la grande distribution de façon à ce que plus de consommateurs y aient accès. Jusqu'alors, le café équitable n'était en effet disponible que dans les magasins du monde fréquentés par un nombre limité de consommateurs critiques et politisés. Au départ, les fondateurs du label rêvaient de développer une marque équitable avec une intégration maximale de la chaîne commerciale. Ceci aurait impliqué que Solidaridad mette sur pied sa propre société commerciale, ce qui était toutefois risqué financièrement et nécessitait des compétences et connaissances qui allaient au-delà de la mission de l'association. Suite à diverses négociations avec des torréfacteurs et des chaînes de distribution déjà établies, Nico Roozen et le père van der Hoff ont réussi à convaincre une chaîne de distribution à participer au développement d'un label. Ce dernier impliquait l'élaboration de critères et d'un système de certification. Comparativement à la marque, il présentait l'avantage d'être soumis à un contrôle extérieur suivant un processus de vérification des conditions de production et de commercialisation. Et ce serait les torréfacteurs qui seraient responsables de l'achat, de la vente et de la qualité des produits, assumant ainsi les risques financiers associés (Roozen et van der Hoff, 2002). En 1988 aux Pays-Bas, on crée l'association Max Havelaar ainsi que le label de commerce équitable du même nom. Ainsi, aux côtés de la filière intégrée du commerce équitable dont les produits sont distribués dans les réseaux alternatifs (magasins du monde, commandes par catalogues), apparaît une nouvelle filière : la filière labellisée dont les produits sont écoulés dans la grande distribution. Quoique les 2% de parts de marché qu'a réussi à obtenir le café équitable Max Havelaar étaient bien loin des 7 à 15% que les études de marché préalables laissaient entrevoir, l'introduction du café équitable aux Pays Bas a été un succès compte tenu de la saturation du secteur du café néerlandais (Roozen et van der Hoff, 2002).

### 1.2.2 Commerce-outil et commerce-soutien : l'inscription du commerce équitable dans le marché

Alors que dans la littérature les réseaux des magasins du monde sont souvent idéalisés comme étant totalement à l'extérieur du marché, Le Velly démontre que la modernisation du réseau des magasins du monde dans les années 1980 s'est en fait traduite par une participation accrue au marché. Compte tenu du caractère très restreint de la clientèle qui fréquentait les boutiques d'Artisans du Monde[8], « la professionnalisation [pouvait] être légitimée par l'objectif d'informer mieux et plus largement » (Le Velly, 2004, p. 218). Les produits vendus sont porteurs de messages politiques et sont des occasions d'élargir la population sensibilisée. Le Velly traduit cette nouvelle réalité commerciale par l'expression *commerce-outil* (le commerce comme outil de sensibilisation). À l'autre extrême, la stratégie de la labellisation est davantage motivée par l'objectif de soutenir concrètement et plus directement le développement des producteurs ; il s'agit d'un *commerce-soutien* (Le Velly, 2004). Celui-ci vise directement l'augmentation des ventes en réponse aux groupes de producteurs qui demandent d'abord et avant tout plus de débouchés pour leurs produits. Selon la logique du commerce-soutien, on postule que la meilleure façon d'aider les producteurs et de contribuer à leur développement est d'augmenter les ventes. Il n'y a pas de honte à utiliser les outils commerciaux, il faut d'ailleurs en maximiser l'utilisation, puisque c'est dans l'intérêt d'un plus grand nombre de producteurs. « Plus précisément, la honte, [notamment celle des bénévoles mal à l'aise avec l'idée de vendre plus], est ici montrée du doigt comme un comportement immature ou irraisonnable au regard de la situation des producteurs » (Le Velly, 2004, p. 220). La création du label qui ouvrait le cercle fermé des militants à un bassin de consommateurs plus vaste a nécessité un changement du message pour attirer les consommateurs. Il fallait désormais faire appel aux sentiments humanitaires des consommateurs plutôt qu'à leurs convictions politiques (Renard, 2003). L'argument du commerce-soutien est le plus répandu dans le mouvement équitable d'aujourd'hui, justifiant

---

[8] « Les premières enquêtes de clientèle menées par la Fédération Artisans du Monde, en 1985 puis en 1990, avaient ainsi vite mis au jour que le profil des consommateurs était extrêmement typé. Dans la première il apparaissait que les boutiques étaient surtout fréquentées par des gens déjà informés sur le Tiers-Monde, que 20% des personnes interrogées étaient issues du milieu enseignant et que 29% d'entre elles étaient étudiantes. Difficile dans ces conditions de prétendre à une oeuvre d'éducation populaire! » (Le Velly, 2004. p. 218).

la stratégie de labellisation comme nous avons pu le voir dans le court historique du développement du label équitable. Le commerce-soutien est également le plus important en termes de ventes. Raynolds et Long (2007) rapportent qu'en 2004-2005, le marché équitable dans son ensemble était estimé à 1,6 milliards de dollars étasuniens dont 88% provenaient des ventes de produits labellisés.

### 1.2.3 L'institutionnalisation du commerce équitable

Cette participation plus active au marché qu'incarnent le commerce-soutien et le commerce-outil consiste non seulement en la sortie du commerce alternatif de bienveillance mais aussi en une véritable institutionnalisation du mouvement du commerce équitable. La création de réseaux, le développement de systèmes de garantie de la qualité ainsi que la formalisation d'une définition commune sont les principaux jalons de cette institutionnalisation économique du commerce équitable.

#### 1.2.3.1 Les réseaux comme principales institutions du commerce équitable

Vers la fin des années 1980 et au début des années 1990, la professionnalisation des réseaux alternatifs de distribution s'est prolongée par la création d'institutions qui prennent plus souvent qu'autrement la forme de réseaux et dont les objectifs s'articulent généralement autour de l'amélioration des conditions de vie des producteurs tout en cherchant à mieux positionner le mouvement sur la scène politique. Créée en 1989, l'International Federation of Alternative Trade (IFAT), fait reposer sa mission sur ces deux objectifs. L'IFAT cherche à améliorer les conditions de vie et le bien-être des producteurs désavantagés en réseautant et en faisant la promotion des organisations de commerce équitable ainsi qu'en militant pour plus de justice dans le monde commercial (IFAT, s.d.). L'IFAT est le réseau le plus vaste d'organisations de commerce équitable. Elle compte en 2007 plus de 300 membres qui proviennent en majorité du Sud, mais aussi du Nord, et qui sont répartis dans une soixantaine de pays (IFAT, s.d.).

Suite à des années de coopération informelle entre les organisations européennes de commerce équitable, celles-ci fondent l'European Fair Trade Association (EFTA) en 1990 (EFAT s.d.). L'association compte aujourd'hui 11 organisations membres originaires de neuf pays européens. L'EFTA s'est donnée comme objectifs de rendre le commerce équitable plus

efficient et plus efficace ainsi que de faire la promotion du commerce équitable auprès des lieux de décisions politiques et économiques.

En 1984, les magasins du monde d'Europe se rencontrent lors de la première conférence européenne des magasins du monde (Kocken, 2003). Jusqu'en 1994, ils se réunissent de manière plutôt informelle, échangeant expériences et idées (EquiTerre, s.d.). Mais avec la consolidation de l'Europe et l'élaboration de divers traités commerciaux, le besoin d'une organisation officielle qui pourrait agir sur la scène politique européenne s'est fait sentir, ce qui a donné lieu à la création en 1994 du réseau européen des magasins du monde (Network of European World Shops – NEWS!). Les membres de NEWS! sont 14 associations nationales de magasins du monde de 13 pays européens représentant environ 2 500 magasins du monde (NEWS!, s.d.).

Dans les pays producteurs, de nombreux réseaux ont également été mis sur pied au cours des dernières années. Mentionnons à cet effet l'existence de réseaux régionaux ou continentaux tels le forum asiatique de commerce équitable (*Asia Fair Trade Forum* AFTF) fondé en 2001 qui représente 80 producteurs dans 12 pays asiatiques (AFTF, s.d.); le réseau africain (*Cooperation for Fair Trade in Africa* – COFTA) créé en 2004 qui regroupe 60 membres provenant de 18 pays africains (COFTA, s.d.) ; la table de coordination des petits producteurs de commerce équitable d'Amérique Latine et des Caraïbes (*Coordinadora Latinoamericana y del Caribe de Pequeños Productores de Comercio Justo* - CLAC) créée en 2004 (CLAC, s.d.). Il existe également des réseaux nationaux dans plusieurs pays producteurs.

Du côté de la filière labellisée, suite à la création du label Max Havelaar aux Pays-Bas, premier label équitable, diverses initiatives similaires de labellisation se sont développées dans la décennie 1990 dans plusieurs pays, tantôt sous le nom de Max Havelaar, tantôt sous le nom de Transfair ou de Fairtrade. En 1997, les dix-sept initiatives nationales[9] se sont regroupées sous l'organisation de labellisation parapluie Fair Trade Labelling Organizations-International (FLO). Actuellement, les initiatives nationales de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Mexique sont également membres de FLO[10]. En 2007, FLO dont les membres étaient jusqu'alors exclusivement des initiatives nationales de labellisation a ouvert son

[9] Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse.
[10] Comercio Justo Mexico, du Mexique, n'est toutefois que membre associé.

membership aux réseaux de producteurs équitables intégrant la CLAC, le réseau africain de commerce équitable (Africa Fairtrade Network – AFN) et le réseau des producteurs d'Asie (Network of Asian Producers - NAP).

Enfin, les principales institutions des deux filières sont rassemblées au sein du réseau informel FINE fondé en 1998 et qui regroupe FLO, IFAT, NEWS! ainsi que EFTA. En 2006, l'organisation, également connue sous le nom *Fair Trade Advocacy Office*, s'est dotée d'un site Internet (FINE s.d.).

#### 1.2.3.2 Mise en place de systèmes de garantie

Dans la décennie des années 1980, la professionnalisation des réseaux alternatifs de distribution et le développement d'un label de commerce équitable visent principalement à maintenir la confiance des consommateurs ou à en sensibiliser de nouveaux. La formalisation de systèmes de garantie est essentielle pour assurer la confiance des consommateurs. À la suite de la Plate-Forme pour le Commerce Équitable (PFCE), la notion de système de garantie est ici comprise au sens large référant à « tout système qui a pour objectif d'assurer que des faits et pratiques sont conformes à des valeurs et principes, quels que soient les moyens et les initiateurs d'une telle démarche » (PFCE, 2006, p. 6). En amont du système de garantie, il y a donc des *principes* dont on vérifie l'application suivant un *processus* de vérification et d'évaluation qui est plus souvent qu'autrement traduit en un logo de façon à permettre la reconnaissance par les consommateurs. Depuis le premier label Max Havelaar à la fin des années 1980 jusqu'à la fédération des 17 initiatives nationales en 1997, la filière labellisée a spécifiquement été créée dans cette perspective de garantir la « qualité équitable » et de permettre aux consommateurs de la reconnaître. Du côté des organisations de commerce alternatif, on peut voir la création de l'IFAT en 1989 comme la première étape de ce processus de formalisation de la filière intégrée qui a abouti en le lancement d'une garantie pour les organisations équitables en 2004 au Forum social mondial de Mumbai. Bien que le label FLO et la garantie de l'IFAT soient les principaux systèmes de garantie pour le commerce équitable, il en existe plusieurs autres. La marque BIO ÉQUITABLE mise sur pied par l'association du même nom en 2002[11], le label STEP[12] pour la filière du tapis, le

[11] http://www.bioequitable.com/
[12] http://www.label-step.org/fr/index.htm

programme Fibre citoyenne[13] dans le secteur du textile, le cahier des charges de Minga[14], le système d'évaluation mis sur pied par la PFCE[15] ou l'audit FTA200 mis sur pied par Alter Eco[16] en sont quelques exemples. Nous nous limitons pour notre part à traiter des deux principaux systèmes, c'est-à-dire celui de la filière intégrée et celui de la filière labellisée[17].

#### 1.2.3.3 Une définition commune

Suite au remaniement d'une première définition datant de 1999, en 2001, le réseau informel FINE et les acteurs du mouvement plus largement, se sont entendus sur une définition commune du commerce équitable :

> Le Commerce Equitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.
> Les organisations du Commerce Equitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel.
> L'essence du Commerce Equitable:
> L'objectif stratégique du Commerce Equitable est de:
> - travailler délibérément avec des producteurs et des travailleurs marginalisés afin de les aider à passer d'une position de vulnérabilité à la sécurité et à l'autosuffisance économique;
> - donner plus de poids aux producteurs et aux travailleurs en tant que parties prenantes de leurs organisations;
> - jouer activement un plus grand rôle dans l'arène mondiale pour parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial" (FINE, 2001).

Le commerce équitable est ainsi défini comme une forme de commerce alternatif au commerce international conventionnel, donc en opposition avec les pratiques commerciales usuelles. Dans le cadre du commerce équitable, producteurs et acheteurs s'engagent dans un

---

[13] http://www.fibrecitoyenne.org/
[14] http://www.minga.net/
[15] http://www.commercequitable.org/
[16] http://www.altereco.com/
[17] Pour une étude comparée des systèmes de garantie, nous référons le lecteur à l'étude de la PFCE (2006) qui compare les systèmes de garantie de la qualité dans le secteur du commerce équitable, mais aussi dans les secteurs du tourisme solidaire et équitable, des pratiques agricoles et environnementales et de la responsabilité sociale de l'entreprise.

partenariat commercial fondé sur le respect des droits des producteurs et sur le principe d'une production respectant l'environnement, le tout dans une perspective à long terme. La notion de partenariat commercial y est centrale par opposition aux rapports asymétriques et ponctuels de pouvoir qui caractérisent souvent les relations entre les agents des chaînes commerciales traditionnelles (Le Velly, 2004). Cette définition laisse entrevoir deux objectifs fondamentaux que poursuit le commerce équitable. D'une part, il vise l'amélioration des conditions de vie des producteurs marginalisés en leur octroyant de meilleures conditions commerciales que sont entre autres une juste rémunération, l'accès au crédit et des relations commerciales durables. D'autre part, le commerce équitable cherche à rendre le système commercial plus juste et équitable, ce qui passe notamment par l'information des consommateurs et le lobbying auprès des instances politiques. On peut clairement associer ces deux objectifs aux origines militantes et développementales du commerce équitable.

Pensé comme un système commercial alternatif, le commerce équitable tente de répondre aux dysfonctionnements supposés du commerce international conventionnel (Le Velly, 2004)[18]. On le définit systématiquement en opposition aux lois du marché. Le Velly identifie trois principaux dysfonctionnements auxquels le commerce équitable prétend répondre. D'abord, il s'agit de l'inégale répartition du pouvoir entre les producteurs et les acheteurs de la filière. Nous ajoutons que les acteurs du commerce équitable le justifient plus largement à la lumière des inégalités quant à la consommation des ressources, quant au revenu et quant à l'accroissement de ces inégalités. Le cas du café a souvent été cité en exemple à cet effet[19]. Un second dysfonctionnement du commerce international conventionnel dénoncé par le commerce équitable selon Le Velly concerne la poursuite exclusive du profit par les acheteurs au détriment des producteurs, c'est-à-dire le fait que la recherche de profit individuel se fasse sans aucune autre considération ou même au détriment d'autres

---

[18] Nous reprenons dans cette section l'analyse que Le Velly (2004) présente dans sa thèse *Sociologie du marché - Le commerce équitable : des échanges marchands contre le marché et dans le marché*. Sa thèse repose sur l'étude de la perception des acteurs du commerce équitable au Nord. L'auteur relève que la formule *Constat des dysfonctionnements du commerce international / Réponse du commerce équitable* est largement utilisée par les agents du commerce équitable pour en faire la présentation et la promotion. Max Havelaar, la Fédération Artisans du Monde ainsi que la PFCE dans sa Charte utilisent cette stratégie. De notre côté, nous avons notamment recensé la Fair Trade Federation, Équiterre et Plan Nagua qui faisaient de même.

[19] Voir les différentes publications de Laure Waridel dont son dernier essai *Acheter c'est Voter, le cas du café* (2005).

considérations (sociales, sanitaires et environnementales). Enfin, l'absence de lien entre le consommateur et le producteur est le troisième dysfonctionnement du marché conventionnel mis de l'avant pour justifier un commerce plus équitable. En réponse à ces constats, le commerce équitable devient un projet qui poursuit d'autres objectifs que la recherche exclusive du profit d'une part (Le Velly, 2004). Le commerce équitable repose en effet sur différentes valeurs qui se retrouvent dans les principes qu'il met de l'avant (relation directe entre producteurs et consommateurs, la transparence, la participation, la démocratie, la durabilité des relations commerciales, la juste rémunération des acteurs de la filière). D'autre part, le commerce équitable établit une relation entre producteur et consommateur, repersonnalisant ou resocialisant la relation d'échange (Le Velly, 2004). « [C]e ne sont plus deux agents économiques recherchant leur utilité marginale qui transigent, mais bien des personnes ancrées dans des sociétés particulières, qui à travers une transaction commerciale, sont appelées à établir une véritable relation de solidarité » (Gendron, 2004a, p. 164). La création de ce lien de solidarité est d'ailleurs reconnue par plusieurs comme une innovation importante du commerce équitable (Perna, 2000; Raynolds, 2000). Le commerce équitable veut donner un « "visage humain" aux processus commerciaux en rendant la chaîne producteur-consommateur la plus courte possible, permettant ainsi aux consommateurs de prendre conscience de la culture, de l'identité et des conditions de vie des producteurs » (EFTA, 2001, p. 29). Enfin, en s'engageant dans la poursuite d'objectifs autres que la recherche de profit et en « entretenant des relations durables et d'inter-connaissance avec les producteurs, les acheteurs renoncent à utiliser le pouvoir de marché qu'ils ont potentiellement sur l'amont de la filière », équilibrant ainsi la répartition du pouvoir (Le Velly, 2004, p. 132). En somme, le commerce équitable est porteur d'un véritable projet social dont nous identifions deux dimensions fondamentales : l'amélioration des conditions de vie des producteurs du Sud et la transformation des règles commerciales pour plus de justice et d'équité.

### 1.2.4 Un véritable système commercial *durable* ?

La vague de professionnalisation qui déferle sur les réseaux des magasins du monde, l'incursion dans le secteur alimentaire et la mise sur pied de la stratégie de la labellisation qui ont toutes contribué à l'institutionnalisation du commerce équitable font passer le mouvement

d'un commerce *alternatif* à un commerce *équitable*. Ce changement de vocable qui s'effectue dans les années 1990[20] est justifié par le fait que le terme *équitable* est plus inclusif d'un point de vue marketing (Low et Davenport, 2005) soulignant ainsi les aspirations du mouvement à s'extirper de sa niche militante. D'un commerce s'effectuant en marge du commerce traditionnel que soulignait le terme « alternatif », il devient le commerce *équitable*, qui met quant à lui de l'avant le principe du juste prix (Low et Davenport, 2005). Ce changement terminologique témoigne d'un passage de la contestation (ce qu'incarne le terme « alternatif ») à la proposition puisque le commerce équitable non seulement dénonce, mais est porteur d'un projet social. Bien que l'on parle aujourd'hui plus de commerce équitable que de commerce alternatif, au sein du mouvement, ce changement de discours est encore sujet à débats[21]. Mais malgré les divergences, il marque l'émergence d'un commerce qui peut désormais être considéré comme un secteur à part entière (Malservisi et Faubert-Mailloux, 2000).

Selon Gendron, c'est l'incursion dans le secteur alimentaire qui a fait passer le commerce équitable d'un simple mode de financement original à une autre manière de faire du commerce (Gendron, 2004a, p. 162). Le commerce équitable aurait ainsi acquis un véritable statut économique : un commerce international alternatif. Nous estimons que cette révolution, si elle en est une, n'aurait pu être possible sans la création du label équitable. Car s'il est vrai qu'en se dirigeant vers le secteur alimentaire le commerce équitable s'immisçait dans la consommation de biens courants, par opposition à la vente d'artisanat surtout dédiée au financement de projets d'aide internationale, c'est la certification ainsi que la crédibilité et la traçabilité qui lui sont associées qui ont permis la percée des produits équitables sur le réseau

---

[20] Malservisi et Faubert-Mailloux (2000) estime que ce changement de terminologie s'est plutôt effectué dans les années 1980.

[21] Lors de son assemblée générale en 2005, les membres de l'IFAT, qui est à l'origine l'acronyme de International Federation for Alternative Trade, se sont prononcés contre la motion proposant un changement de nom qui intégrerait le terme *fair*. L'enjeu du changement de nom a aussi été discuté lors de l'assemblée générale antérieure. Étonnamment toutefois, sur le site Internet de l'IFAT en 2005, on utilisait déjà le nom *International Fair Trade Association*. En 2007, à l'occasion du Forum Social Mondial, Christine Gent de l'IFAT nous expliquait que pour surmonter ce problème, l'IFAT cherche maintenant à se faire connaître comme l'« IFAT » et non plus comme la *fédération internationale du commerce alternatif* ou comme l'*association internationale du commerce équitable*. Sur son site Internet, l'IFAT se définit désormais comme le réseau global d'organisations de commerce équitable (*global network of Fair Trade Organizations*).

de la grande distribution, rendant disponibles les produits équitables pour le consommateur moyen.

Le commerce équitable se pose aussi comme véritable alternative à la lumière du rejet du modèle de commerce de bienveillance exposé plus tôt. Le commerce équitable d'aujourd'hui n'est ni une activité de charité ni de l'aide au développement (VanderHoff Boersma, 2002) et « [l]es agents du commerce équitable refusent fermement que leur commerce fonctionne ou soit perçu comme une relation de don charitable. » (Le Velly, 2004, p. 112). Au contraire, le commerce équitable se pose comme un véritable système d'échanges marchands. Aujourd'hui plus que jamais, le slogan *Trade not aid* prend tout son sens : « Il ne s'agit plus d'aider les pays à se développer, mais bien de leur donner les moyens de le faire, en leur offrant notamment des conditions d'échange plus justes » (Gendron, 2004a, p. 163). La nature « commerciale » du commerce équitable est perçue par ses acteurs comme « un gage de respect et d'égalité envers les producteurs et comme un facteur de leur développement économique » (Le Velly, 2004, 112) par opposition à la charité qui infantilise. La qualité est la pierre d'assise de ce passage d'un commerce caritatif à un commerce équitable. Le Velly rapporte que pour les bénévoles, le prix généralement plus élevé des produits équitables est une question de réciprocité qui reflète une haute qualité, respecte et valorise le travail des producteurs. Pour les militants, vendre un produit de piètre qualité à un prix élevé ne serait en fait qu'une prime à la pauvreté, bref, une autre expression du système d'assistance-dépendance dont on cherche à s'affranchir (Le Velly, 2004). En contrepartie, le prix ne doit pas dépasser démesurément le prix des produits conventionnels, sans quoi ils risqueraient de ne pas être vendus ou pire encore, le consommateur croira que son achat est un achat de charité. Comme l'explique Le Velly, la distinction entre le don charitable et l'échange équitable est relativement subtile et implique beaucoup de travail de sensibilisation de la part des organisations équitables auprès des consommateurs :

> La différence entre le don charitable et l'échange équitable tient alors aux termes de l'échange mais aussi à la façon dont est présenté le bien, au sens qui lui est attaché lors de la vente. Le consommateur doit comprendre que le montant de son achat n'est pas « reversé » au producteur, selon les termes habituels des associations de solidarité, mais qu'en achetant dans une boutique Artisans du Monde, il est le dernier maillon d'une filière où chacun a été correctement rémunéré (Le Velly, 2004, p. 117).

Enfin, loin de rejeter le commerce international, le mouvement du commerce équitable le voit comme un puissant moteur de développement : « Celui-ci [le commerce équitable] répond au problème de fond du développement humain, à savoir la création de richesses économiques au niveau local, par ceux et pour ceux qui sont les oubliés du marché mondial » (Lecompte, 2003, p. 51). Équiterre (s.d.), qui s'affiche comme faisant la promotion du commerce équitable comme outil de développement est d'avis que « [l]e développement d'échanges plus équitables entre pays du Nord et du Sud est essentiel à l'amélioration des conditions de vie de millions de paysans et de travailleurs ». Depuis une quinzaine d'années, Low et Davenport (2005) notent un renouvellement du discours du mouvement équitable qui intègre les concepts de développement durable et de soutenabilité. Les acteurs du commerce équitable revendiquent non seulement que le commerce équitable s'inscrit tout à fait dans les visées du développement durable, mais qu'il en est une démonstration réelle et réussie. Ce sont ces prétentions que nous souhaitons vérifier dans la présente recherche. Mais avant, il est nécessaire de bien comprendre le fonctionnement des filières et les mécanismes de garantie en oeuvre.

## 1.3 Systèmes de garantie et filières

Dans cette section nous nous intéressons à la « mécanique » du commerce équitable, c'est-à-dire à ses deux principaux systèmes de garantie et aux principes qu'ils mettent de l'avant pour ensuite les comparer. Nous terminons cette section en traitant de la parenté qui lie le mouvement équitable à son prédécesseur le mouvement coopératif.

### 1.3.1 Le système de garantie de la filière labellisée

Le système de garantie de la filière labellisée repose sur la standardisation et l'indépendance. C'est dans cette perspective que FLO s'est engagée dans une démarche visant à satisfaire aux standards d'ISO 65 qui définit les standards à suivre pour les organismes certificateurs. En 2004, FLO[22] a ainsi procédé à une réorganisation de sa structure, ce qui a donné lieu à la création de l'entité indépendante FLO-Cert. FLO fournit les normes et appuie les producteurs. FLO-CERT s'assure en contrepartie que ces normes sont respectées tant par les

[22] Bien que FLO ait revu sa structure en vue d'obtenir l'accréditation ISO 65, en janvier 2007, l'organisation n'avait pas encore complété le processus d'obtention de l'accréditation ISO 65.

producteurs, qu'ils soient des organisations de producteurs ou des organisations de travailleurs, que par les exportateurs ou les importateurs. Les initiatives nationales se chargent de contrôler l'utilisation des licences par les détenteurs de licences au Nord. La figure 1.2 montre le fonctionnement général du système de garantie de la filière labellisée.

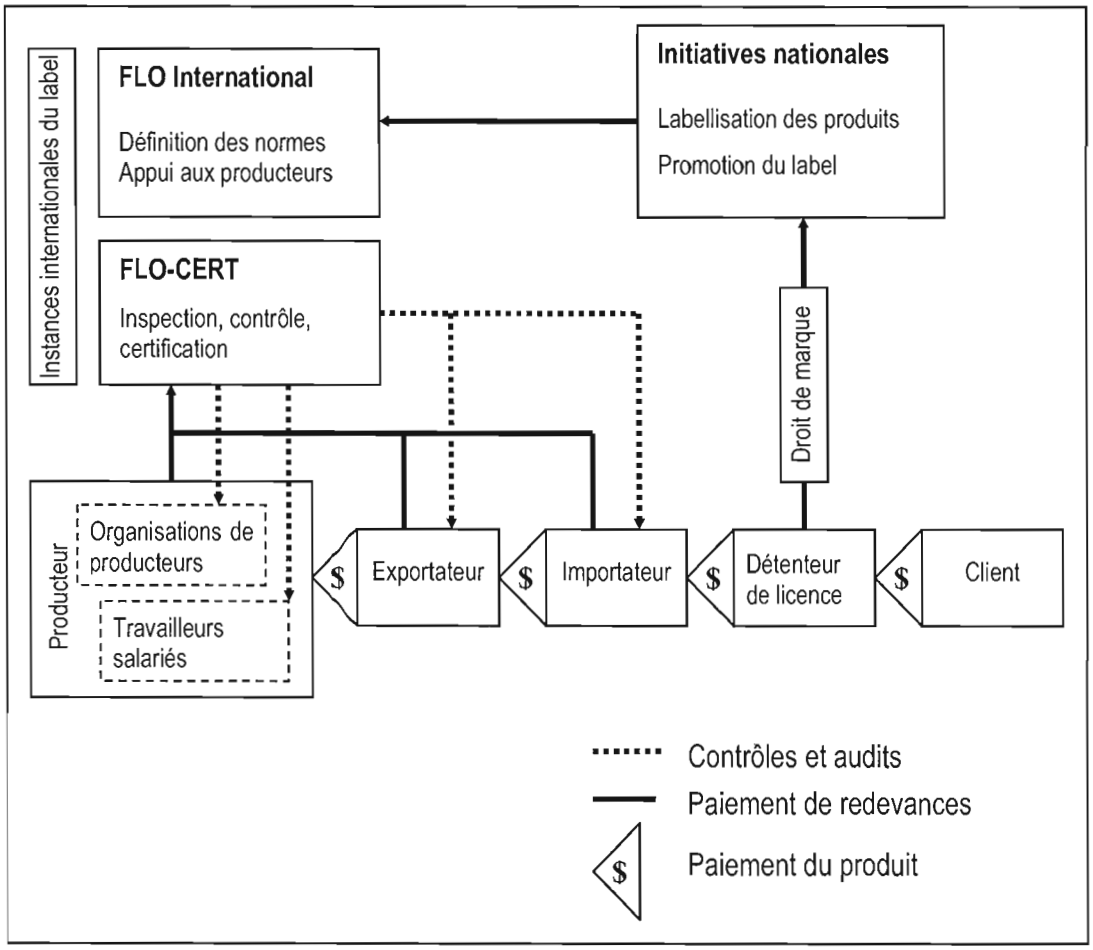


**Figure 1.2 Fonctionnement général du système de garantie de la filière labellisée (Adapté de Max Havelaar, 2003)**

La filière labellisée a développé ses propres standards de commerce équitable que l'on peut diviser en deux catégories : les standards s'appliquant aux organisations de producteurs et de travailleurs d'une part et les standards s'appliquant aux commerçants (*traders*) catégorie dans laquelle nous incluons les importateurs, transformateurs, grossistes et détaillants.

En principe, les producteurs tout comme les commerçants (transformateurs, grossistes et détaillants) doivent se conformer aux standards équitables génériques et de produits. Dans les faits, les commerçants n'ont pas à se soumettre à un processus d'inspection et de certification au même titre que les organisations de producteurs. Le contrôle dont ils font l'objet concerne l'utilisation de la licence équitable. En contrepartie, toute organisation de producteurs qui souhaite être certifiée doit d'abord soumettre sa candidature. Si l'application est acceptée, la candidature de l'organisation fait l'objet d'une évaluation qui repose d'abord sur une inspection physique des lieux et une évaluation administrative (*i.e.* que l'organisation doit fournir certaine données à FLO-CERT qui effectue une évaluation à distance). Ensuite, une évaluation a lieu selon un intervalle d'un à trois ans.

Pour les producteurs, FLO prévoit deux séries de standards génériques selon le type d'organisation des producteurs ou des travailleurs (organisations de petits producteurs ou organisations de travailleurs). On distingue les critères minimaux, nécessaires à l'obtention de la certification, des critères de progrès, qui encouragent les producteurs ou travailleurs à continuellement améliorer les conditions de travail, la qualité de la production, la durabilité environnementale de leur production et à investir dans le développement de l'organisation et le mieux-être des producteurs (FLO, 2007a). Dans la présente section, nous nous contenterons de présenter les critères de façon générale sans aller dans le détail de la distinction des critères minimaux des critères de progrès, ce qui fera toutefois l'objet du chapitre 4.

En ce qui a trait aux standards génériques pour les organisations de petits producteurs, ils sont organisés en quatre rubriques : 1) développement social, 2) développement économique, 3) développement environnement et 4) conditions de travail. En matière de développement social, le commerce équitable doit permettre le développement social et économique des producteurs (1.1). Les membres des organisations doivent être des petits producteurs (50% du volume doit être produit par des petits producteurs[23]) et ceux-ci doivent être regroupés en organisations démocratiques et transparentes permettant la participation effective des membres à leur fonctionnement, notamment en ce qui a trait au partage des bénéfices. Il ne

[23] Selon FLO, « le terme « petits producteurs » fait référence à ceux qui ne sont pas structurellement dépendants d'une main d'œuvre salariée permanente et qui gèrent leur exploitation en y travaillant de leurs propres mains et avec l'aide de main d'œuvre familiale » (FLO, 2007a, p.5).

doit pas y avoir de discrimination quant à la venue de nouveaux membres et quant à la participation. En ce qui concerne le développement économique, la prime équitable doit être gérée de façon transparente, tant à l'égard des bénéficiaires (petits producteurs ou salariés) qu'à l'égard de FLO. Les producteurs doivent démontrer certaines capacités quant à l'exportation de leur production et quant à l'atteinte de certains standards de qualité. Dans le cas des organisations de petits producteurs, un critère de progrès porte sur le renforcement économique de l'organisation. En ce qui a trait à l'environnement, les producteurs doivent s'engager à protéger l'environnement et à en faire une partie intégrante de la gestion de l'exploitation. Les standards environnementaux concernent l'évaluation des impacts, la planification et le suivi, l'utilisation de produits agrochimiques, la gestion des déchets, le sol et l'eau, le feu ainsi que les organismes génétiquement modifiés[24]. On encourage les producteurs à obtenir la certification biologique.

Outre ces standards génériques, les organisations de petits producteurs tout comme les organisations de travailleurs doivent se conformer à des standards qui portent spécifiquement sur le produit qui est certifié. Dans le cas du café, ces standards portent sur la description du produit, les relations stables et à long terme, les conditions commerciales, le prix et la prime ainsi que le préfinancement et le crédit.

Les commerçants doivent quant à eux respecter les normes suivantes tel que l'indique FLO sur son site Internet :

> Les commerçants qui achètent directement des organisations de producteurs équitables doivent :
>
> - Payer aux producteurs un prix qui couvre au moins les coûts d'une production durable : le prix équitable minimum.
> - Payer aux producteurs une prime que ceux-ci peuvent réinvestir dans le développement : la prime équitable.
> - Payer partiellement la production en avance, lorsque demandé par les producteurs.
> - Signer des contrats permettant une planification à long terme et des pratiques durables (FLO, s.d.)[25].

---

[24] Les standards environnementaux de FLO ont été mis à jour en décembre 2005. Dans la version précédente (janvier 2003), les standards ayant trait au développement environnemental étaient plus évasifs. Dans le chapitre IV, nous présentons les principales différences.

[25] « Trader Standards stipulate that traders that buy directly from the Fairtrade producer organizations must: Pay a price to producers that at least covers the costs of sustainable production: the Fairtrade

En aval de la chaîne productive, ce sont les initiatives nationales, telles TransFair Canada, qui voient au contrôle de la chaîne d'approvisionnement dans chaque pays. Les entreprises qui désirent importer directement des produits équitables sont régies par une convention d'importateur en vertu de laquelle elles s'engagent à acheter des produits auprès d'organisations certifiées par FLO, payer un prix équitable c'est-à-dire qui couvre les coûts d'un mode de production durable, payer une prime équitable que les producteurs devront réinvestir dans le développement, fournir du préfinancement et enfin, s'engager dans des relations commerciales à long terme avec les organisations du Sud. TransFair Canada attribue des licences aux entreprises voulant transformer, emballer, fabriquer des produits certifiés équitables. Ces entreprises doivent acheter des produits ou des ingrédients auprès de sources autorisées par TransFair Canada ou FLO. Dans le cas des entreprises détenant une licence comme dans le cas des importateurs, ceux-ci doivent assurer la traçabilité des quantités de produits certifiés équitables achetées, transformées et vendues, fournir des rapports trimestriels des activités et se soumettre à des vérifications comptables ainsi qu'acquitter un droit de licence.

### 1.3.1 Le système de garantie de la filière intégrée

Bien que la filière labellisée soit plus connue et souvent présentée comme la seule forme de commerce équitable, les acteurs de la filière intégrée ont également procédé à la formalisation de standards équitables et à l'établissement d'un système de garantie de la qualité équitable. Comme l'explique Le Velly, avant la professionnalisation des réseaux de magasins du monde, la seule image de la boutique issue du milieu associatif était suffisante à assurer la confiance du consommateur relativement aux pratiques de l'organisation et à son engagement envers le commerce équitable. Mais la professionnalisation des réseaux de magasins du monde a amené une nouvelle « clientèle moins militante et moins déjà-convaincue » (Le Velly, 2004, p. 292). La nécessité pour le réseau d'assurer sa crédibilité face à cette nouvelle clientèle a ouvert la voie à la formalisation des critères.

---

Minimum Price; Pay a premium that producers can invest in development: the Fairtrade Premium; Partially pay in advance, when producers ask for it; Sign contracts that allow for long-term planning and sustainable production practices. »

De façon à assurer la crédibilité des organisations de commerce équitable à l'égard du public, l'IFAT a développé un système de garantie de la qualité équitable. Suite à sa sixième conférence bisannuelle qui avait lieu en Tanzanie en 2001, l'IFAT a établi des standards pour les organisations de commerce équitable (IFAT, s.d.). Les principes équitables promus par l'IFAT sont les suivants :

1. La création d'opportunité pour les producteurs économiquement désavantagés par le système commercial conventionnel;
2. La transparence et l'imputabilité dans la gestion et les relations commerciales;
3. Le renforcement des capacités des producteurs;
4. L'équité des genres;
5. La promotion du commerce équitable;
6. Le paiement d'un prix juste couvrant les conditions d'une production socialement et environnementalement durables;
7. Des conditions de travail saines et sécuritaires;
8. L'encadrement du travail des enfants (celui-ci ne doit pas nuire à leur bien-être, à leur sécurité ou à leur éducation);
9. L'amélioration des pratiques environnementales;
10. Relations commerciales non exclusivement orientées vers la seule maximisation du profit (les organisations de commerce équitable développent des relations à long terme basées sur la solidarité, la confiance et le respect mutuel à long terme et les producteurs, si besoin, peuvent avoir accès à un préfinancement).

Ces standards s'appliquent à toutes les organisations de commerce équitable de la filière, qu'elles soient productrices, distributrices, exportatrices, importatrices ou détaillantes. Néanmoins, l'IFAT estime que chaque type d'organisation a un rôle différent à jouer dans l'établissement d'un commerce équitable si bien que les standards sont appliqués de façon différenciée selon le type d'organisation et également selon la région.

Suite à une proposition adoptée lors de son assemblée générale bisannuelle de 1999 qui avait lieu à Milan, l'IFAT a établi un système de surveillance et de suivi en trois étapes de façon à pouvoir vérifier l'application de ces standards chez ses membres. La première étape est l'auto-évaluation que chaque organisation membre effectue elle-même suivant une fréquence bisannuelle en se référant au guide que lui fournit l'IFAT. La seconde étape est la révision par les pairs où les membres partagent leur rapport d'auto-évaluation avec leurs partenaires commerciaux. Enfin, une fois par an, un certain nombre de membres choisis au hasard reçoivent la visite d'un inspecteur externe et indépendant qui procède à la vérification externe. Bien que cette personne soit externe à l'organisation, rien n'est toutefois dit sur son indépendance.

En 2004, l'IFAT lance son propre label « FTO Mark » pour identifier ses organisations membres qui satisfont à ses principes. Ce label d'organisation atteste de l'engagement de celles-ci pour le commerce équitable auprès des consommateurs, des acteurs du commerce conventionnel et des instances politiques (IFAT, s.d.). Il ne s'agit donc pas de certifier les produits des organisations, mais plutôt l'organisation elle-même. On souhaite ainsi s'assurer que la chaîne commerciale en entier opère selon des principes équitables établis.

### 1.3.2 Comparaison des principes et des systèmes de garantie

La précédente description des filières labellisée et intégrée nous permet de constater plusieurs différences fondamentales entre les deux systèmes. D'abord, le système de la filière labellisée est nettement plus complexe que celui de la filière intégrée. Le système de garantie de la filière labellisée prévoit des standards génériques divisibles en des exigences minimales et des exigences de progrès. Ces standards génériques s'adressent de façon différenciée aux producteurs, selon qu'ils sont constitués en organisations de petits producteurs ou en organisations de travailleurs. À ces standards génériques s'ajoutent des standards spécifiques à chacun des produits labellisés qui diffèrent également selon le type de producteurs. La figure 1.3 présente la complexité du système de garantie de la filière labellisée. En contrepartie, le système de la filière intégrée est très simple : les dix standards de l'IFAT s'appliquent à tout type d'organisation, et sans égard au produit puisque le système de la filière intégrée ne vise pas les produits spécifiquement mais bien les organisations.

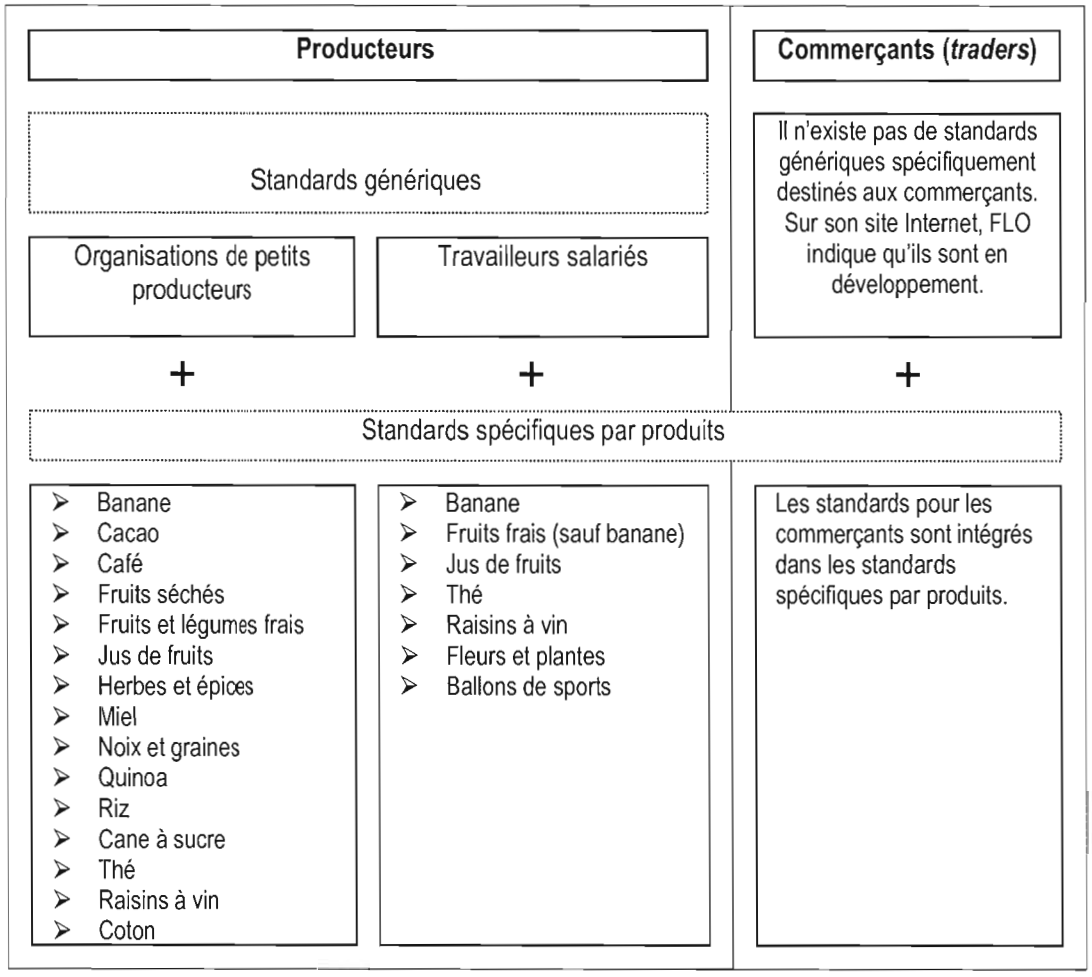


**Figure 1.3 Standards de FLO (filière labellisée)**

Non seulement FLO et IFAT proposent des systèmes de garantie fort différents, mais leurs standards respectifs présentent également d'importantes différences. Le tableau 1.2 compare les standards des deux filières. Pour faciliter la compréhension et pour refléter le cas à l'étude, nous présentons les standards valables pour une organisation de petits producteurs du secteur du café.

**Tableau 1.2 Comparaison des standards équitables des filières labellisée et intégrée**

| Standards de la filière labellisée (FLO) | Standards de la filière intégrée (IFAT) |
|---|---|
| **Standards valables pour les organisations de petits producteurs seulement**<br>**1. Développement social**<br>1.1 Contribution du commerce équitable au développement<br>1.2 Membres petits producteurs<br>1.3 Démocratie, participation et transparence<br>1.4 Non-discrimination<br>**2. Développement économique**<br>2.1 Prime du commerce équitable<br>2.2 Capacité à exporter<br>2.3 Consolidation économique de l'organisation<br>**3. Développement environnemental**<br>3.1 Évaluation d'impacts<br>3.2 Produits agrochimiques<br>3.3 Déchets<br>3.4 Sol et eau<br>3.5 Feu<br>3.6 OGM<br>**4. Conditions de travail**<br>4.1 Travail forcé et travail des enfants<br>4.2 Liberté syndicale et de négociation collective<br>4.3 Conditions d'emploi<br>4.4 Santé et sécurité au travail<br>**Normes pour les négociants achetant directement des producteurs :**<br>• Paiement d'un prix qui couvre au moins les coûts d'une production durable : le prix équitable minimum.<br>• Paiement d'une prime pour le développement : la prime équitable.<br>• Paiement partiel en avance, lorsque demandé par les producteurs.<br>• Signature de contrats permettant une planification à long terme et des pratiques durables.<br>**Standards spécifiques au produit (ex. : café)**<br>1. Description du produit<br>2. Relations stables et à long terme<br>3. Conditions commerciales<br>4. Prix et prime<br>5. Préfinancement et crédit | **Standards valables pour toutes les organisations de commerce équitable**<br>1. La création d'opportunité pour les producteurs économiquement désavantagés par le système commercial conventionnel<br>2. La transparence et l'imputabilité dans la gestion et les relations commerciales<br>3. Le renforcement des capacités des producteurs<br>4. L'équité des genres<br>5. La promotion du commerce équitable<br>6. Le paiement d'un prix juste couvrant les conditions d'une production socialement et environnementalement durable<br>7. Des conditions de travail saines et sécuritaires<br>8. L'encadrement du travail des enfants (celui-ci ne doit pas nuire à leur bien-être, à leur sécurité ou à leur éducation)<br>9. L'amélioration des pratiques environnementales<br>10. Relations commerciales à long terme, basées sur la solidarité, la confiance et le respect et permettant un préfinancement |

Outre le fait que le système de garantie de la filière labellisée et incidemment les critères sur lesquels il repose soient plus complexes, les standards de cette filière sont davantage orientés vers la commercialisation des produits tel qu'en témoigne notamment le critère de capacité d'exportation (2.2) exigé des producteurs. Bien que nous ne trouvions pas de critère équivalent dans la filière intégrée, les capacités organisationnelles d'exportation ainsi que l'enjeu de la qualité sont également d'une importance majeure pour cette filière. De plus, nous remarquons la présence d'un principe général portant sur la sensibilisation au commerce équitable dans la filière intégrée qui ne trouve pas de correspondant dans les principes de la filière labellisée. Notons néanmoins que cet aspect est partie intégrante de la définition commune du commerce équitable selon laquelle « Les organisations du Commerce Équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel » (FINE, 2001). Pour cette raison, il s'agit à notre sens d'un principe à part entière du commerce équitable et que nous reconnaissons comme tel tout au long de cette recherche. D'autre part, quoique certains principes apparaissent très similaires de part et d'autre, on trouve néanmoins des différences significatives dans leur contenu ou dans leurs exigences. Prenons l'exemple du juste prix. Pour les produits labellisés, le prix équitable consiste en un prix fixe auquel s'ajoute une prime équitable (ou prime de développement). Dans ce système, le prix équitable est toujours supérieur à celui du marché d'au moins le montant de la prime équitable. Pour les produits équitables de la filière intégrée, le prix est fixé suite à l'entente des acteurs en cause si bien qu'il s'agit d'une négociation au cas par cas entre les acheteurs et les producteurs.

Ces résultats ne sont guère surprenants étant cohérents avec l'esprit qui a animé chacune des filières tout au long de leur évolution respective. La filière labellisée a été créée spécifiquement pour permettre une meilleure insertion des produits équitables dans le marché si bien que les standards de cette filière et son système de garantie sont orientés vers cet objectif précis. Ainsi, ce sont les conditions de production et de transformation des produits qui sont normées. Ce système complexe d'inspection, d'évaluation et de certification repose sur la standardisation, le contrôle externe et l'indépendance. La conséquence directe de cette complexité est que les produits labellisés se limitent à des produits simples et peu transformés : des produits alimentaires le plus souvent. En contrepartie, les produits de la

filière intégrée sont plus complexes : artisanat, textile. C'est au fil de l'évolution de cette filière que la nécessité de définir des standards et des procédures d'évaluation et de suivi s'est fait sentir. Plutôt que de miser sur la traçabilité des produits, la filière intégrée privilégie une approche basée sur l'engagement des organisations vis-à-vis du commerce équitable, ce que veut traduire le label d'organisation de cette filière. Et plutôt que d'être fondé sur les procédures de contrôle, la standardisation et l'indépendance, le système de garantie de l'IFAT repose au contraire sur la proximité, la confiance et la participation. Sur son site Internet, l'IFAT a développé une page Internet intitulée « Vérifiez une allégation » (*Verify a Claim*) où elle met à la disposition la liste de ses membres de façon à ce que les consommateurs vérifient eux-mêmes si une organisation qui se dit du commerce équitable est bel et bien membre de l'IFAT (s.d.). Bien que FLO et IFAT se rallient dernière une définition commune du commerce équitable, nous observons des différences notables entre les standards et les systèmes de garantie que proposent chacune des filières.

### 1.3.3 Le commerce équitable et le mouvement coopératif

Nous souhaitons compléter cette présentation des principes et filières du commerce équitable au regard des principes du mouvement coopératif. Souvent décrit comme une innovation sociale, le commerce équitable reprend en partie la philosophie du mouvement coopératif avec lequel il partage plusieurs valeurs : l'équité, la solidarité, la juste rémunération et la propriété partagée (Develtere et Pollet, 2005). D'ailleurs, bien que l'on situe généralement les origines du commerce équitable au milieu du siècle dernier avec les mouvements de l'après deuxième guerre mondiale, certains auteurs associent les origines du commerce équitable à l'émergence du mouvement coopératif tel que nous l'avons vu dans la première section de ce chapitre. Les liens entre le mouvement équitable et le mouvement coopératif sont en fait beaucoup plus importants que l'on ne le reconnaît habituellement : non seulement la formule coopérative est souvent reprise par le mouvement équitable[26] ou inspire la forme organisationnelle des groupes de producteurs, mais certains envisagent même le commerce équitable comme une forme d'activité coopérative (Develtere et Pollet, 2005).

[26] Dans un recensement des principaux acteurs du commerce équitable au Nord comme au Sud à partir d'Internet, Noiseux (2004) identifiait 2 coopératives parmi les 19 acteurs du Nord et 40 coopératives parmi les 117 acteurs du Sud (Develtere et Pollet, 2005).

#### 1.3.3.1 Les principes équitables et les principes coopératifs

Plus précisément, si l'on analyse les principes équitables au regard des principes coopératifs reconnus par l'Alliance Coopérative Internationale (ACI, 2006), le commerce équitable peut être vu comme un calque du mouvement coopératif auquel on a précisé des conditions spécifiques quant à la façon dont les transactions commerciales internationales devraient s'effectuer.

D'abord, les deux premiers principes du mouvement coopératif (Adhésion volontaire et ouverte à tous et Pouvoir démocratique exercé par les membres) se retrouvent clairement dans le mouvement équitable. Ainsi, les organisations de producteurs au Sud doivent fonctionner de façon démocratique, transparente et qui favorise la participation des membres sans discrimination. Les troisième et quatrième principes coopératifs (Participation économique des membres et Autonomie et indépendance) ne se retrouvent pas formulés comme principes dans le mouvement équitable mais y sont tout de même bien présents. Dans le cas du premier, on peut le lire dans l'un des objectifs stratégiques du commerce équitable qui est de « donner plus de poids aux producteurs et aux travailleurs en tant que parties prenantes de leurs organisations » (FINE, 2001). En ce qui concerne le second, il se comprend à la lumière de la philosophie générale du mouvement équitable. Le cinquième principe coopératif (Éducation, formation et information) se retrouve aussi du côté du commerce équitable. En effet, lorsqu'ils s'engagent dans le commerce équitable, les producteurs bénéficient de diverses formations suivant l'objectif de renforcement des capacités des petits producteurs que s'est donné le mouvement alors que l'information des consommateurs ainsi que le lobbying auprès des instances politiques constituent également un fondement du commerce équitable. En ce qui concerne le principe de coopération entre les coopératives (sixième principe), on ne le retrouve pas non plus formulé formellement du côté du mouvement équitable, mais on peut le voir dans la structure même du mouvement. Les organisations de commerce équitable sont en effet regroupées en divers réseaux, et ce, à diverses échelles géographiques tel que nous l'avons vu dans la deuxième section de ce chapitre. Le septième principe coopératif (Engagement envers la communauté) prévoit que les coopératives veillent également au développement durable de leurs collectivités. Du côté du mouvement équitable, on dit que le commerce équitable doit servir au développement

social par exemple par le réinvestissement d'une partie des bénéfices (ou de la prime équitable le cas échéant). Le mouvement équitable s'engage aussi plus clairement à l'égard de la question environnementale en énonçant la protection de l'environnement comme un autre principe équitable, ce qui peut être compris comme une forme d'engagement collectif.

On peut donc voir que les sept principes du mouvement coopératif se retrouvent d'une façon ou d'une autre intégrés dans le mouvement équitable, soit en tant que principe, dans la définition ou dans son idéologie générale. Mais le commerce équitable ne s'arrête pas là. Il met d'une part de l'avant des principes sociaux concernant le respect des droits humains, le respect des normes du travail notamment en matière de travail forcé et de travail des enfants. Ces principes se comprennent assez bien à la lumière de la logique coopérative considérant l'engagement du mouvement coopératif international pour l'enjeu de l'égalité entre les genres et des normes du travail. Mais surtout, le commerce équitable précise d'autre part de façon inusitée certains critères économiques (juste prix, préfinancement, accès direct au marché, engagement à long terme des partenaires commerciaux).

#### 1.3.3.2 Innovation sociale, commerce équitable et mouvement coopératif

Si nous procédons à l'analyse des innovations sociales généralement attribuées au commerce équitable au regard de l'expérience coopérative, nous trouvons qu'à plusieurs égards, les innovations sociales du commerce équitable peuvent en fait être attribuables en grande partie au mouvement coopératif alors que d'autres lui semblent exclusives.

D'abord, on dit du commerce équitable qu'il veut donner un "visage humain" aux processus commerciaux (EFTA, 2001). Raynolds (2000) estime que le commerce équitable préside à un réencastrement de l'économique dans le social. Il existe en fait au sein du mouvement équitable une volonté forte de redonner à l'économie la place qui lui revient, un outil qui doit être au service de l'amélioration de la condition humaine. Mais déjà les Pionniers de Rochdale, cherchant à permettre aux travailleurs d'avoir accès à des denrées de base à prix abordable, avaient développé les principes suivants : l'adhésion volontaire et ouverte; le contrôle démocratique « un membre, un vote »; le paiement limité d'intérêts sur le capital; la redistribution des surplus aux membres en proportion des achats effectués et l'éducation pour les membres et les travailleurs (Communauté Européenne des Coopératives de Consommateurs, s.d.). En somme, déjà à leur époque, les instigateurs du mouvement

coopératif voulaient faire primer l'humain sur le capital, bien avant que l'on parle du commerce équitable.

Ensuite, par la démonstration, le commerce équitable révèle les iniquités que génère le système néo-libéral et aspire à transformer les règles du commerce conventionnel par une proposition d'action concrète. Perna (2000) souligne que le commerce équitable se distingue d'autres mouvements parce qu'il a su dès le début, réunir la pratique et la théorie. Mais on oublie souvent que le coopérativisme est lui aussi une démonstration concrète à l'effet que le commerce peut s'effectuer autrement. La coopérative constitue aussi un mécanisme de correction du marché conventionnel (Develtere et Pollet, 2005). Cependant, certaines distinctions importantes doivent être faites entre les deux mouvements : dans le cas du mouvement coopératif, la coopérative, qui réfère à une formule légale pour désigner un type de société, est un acteur du marché impliqué dans une activité économique qui cherche à le modifier pour le bien-être de ses membres. Dans le cas du mouvement équitable, le commerce équitable constitue quant à lui un processus visant à corriger le fonctionnement du marché ou d'un marché (par exemple, le marché du café) (Develtere et Pollet, 2005). Aussi, le commerce équitable se distingue du mouvement coopératif parce qu'il s'engage clairement dans une campagne d'opposition aux pratiques commerciales conventionnelles faisant de la transformation du commerce conventionnel un objectif central.

D'autre part, si la notion de partenariat commercial est centrale au commerce équitable, par opposition aux rapports asymétriques de pouvoir qui caractérisent souvent les relations entre les agents des chaînes commerciales traditionnelles (Le Velly, 2004), elle est également présente dans le mouvement coopératif dans le principe de coopération entre les coopératives. Dans le cas du commerce équitable, il s'agira toutefois principalement d'un partenariat Nord-Sud. En complément, on dit du commerce équitable qu'il tire sa force « dans le fait d'avoir créé *un nouveau type de relations sociales entre les producteurs du Sud et les clients du Nord.* » (Perna, 2000, p. 360). Là encore, la solidarité n'est pas exclusive au mouvement équitable étant une valeur fondamentale du mouvement coopératif. L'originalité du commerce équitable tient dans ce cas au fait qu'il s'agit de relations de solidarité entre consommateurs du Nord et producteurs du Sud.

Enfin, certaines innovations du commerce équitable ne semblent trouver aucun ancrage dans le mouvement coopératif. De façon inédite, le commerce équitable « préside à une redéfinition de l'acte économique qu'il investit d'un contenu sociopolitique » et s'impose comme un nouveau pôle normatif à la lumière duquel sont évalués les entreprises et les produits non-équitables (Gendron, 2001, p.179). Dans une économie mondialisée où les biens sont produits à des milliers de kilomètres de leur lieu de consommation, le commerce équitable a levé le voile sur les conditions sociales et écologiques de la production. Il nous fait désormais nous questionner sur les conditions de fabrication des produits de consommation et démontre que le consommateur peut faire des choix motivés par autre chose que l'optimisation de son intérêt personnel. Dans cette perspective, le commerce équitable s'ouvre plus largement sur le commerce éthique et la consommation responsable qui ont mis en scène un nouvel acteur : le citoyen-consommateur, où le citoyen utilise son statut de consommateur à des fins politiques et sociales.

À l'issue de la précédente analyse des critères et innovations du commerce équitable, les préoccupations et innovations véritables du commerce équitable par rapport au mouvement coopératif peuvent être énoncées comme suit :

1. Le commerce équitable s'intéresse de façon nouvelle à l'ensemble de la chaîne commerciale, met en évidence les conditions de production;
2. Il cherche à faire en sorte que la production de biens se fasse désormais dans le respect des droits sociaux et de l'environnement, et fixe certaines conditions quant à la façon dont devraient s'effectuer les transactions commerciales;
3. Il mise sur le développement de relations de solidarité nouvelles entre les producteurs du Sud et les consommateurs du Nord;
4. Ce sont les fondements même de la transaction commerciale conventionnelle qu'il redéfinit devenant du même coup un nouveau pôle normatif à la lumière duquel on évalue désormais les pratiques conventionnelles.
5. Avec d'autres mouvements, il met en scène un nouvel acteur : le citoyen-consommateur.

Ces nouveautés et innovations du commerce équitable tiennent au fait qu'il s'oppose au commerce conventionnel et cherche à le transformer. Plus précisément, nous avançons que le commerce équitable consiste en fait en une *réactualisation de la philosophie coopérative dans un contexte de mondialisation économique.* Pour justifier notre point, nous nous appuyons d'une part sur le fait que le commerce équitable reprend l'essence du mouvement coopératif (ce que nous avons fait en démontrant que les principes même du mouvement

coopératif sont intégrés au mouvement équitable). D'autre part, les préoccupations et innovations réelles du commerce équitable peuvent être comprises comme des réponses au contexte de mondialisation économique. Ce point a été abordé à la section 1.2.3.3 où nous avons montré, à la suite de Le Velly (2004) que le commerce équitable tente en fait de répondre aux dysfonctionnements supposés du commerce international conventionnel. Dans le cas spécifique du café, l'intervention du commerce équitable en faveur des petits producteurs café constitue une réponse à la vague de libéralisation et la crise qui a suivi ce qui a nui aux petits producteurs de ce secteur.

Cette hypothèse de la réactualisation de la philosophie coopérative se comprend aussi bien à la lumière de l'image des deux mouvements. Les diverses ratées de la formule coopérative dans les pays en développement dans la moitié du siècle dernier en raison du manque d'adaptation du modèle coopératif européen à la réalité de ces pays (Mignot, Defourny et Leclerc, 1999) n'ont sans doute pas rehaussé l'image du coopérativisme. Alors que le mouvement coopératif traîne avec lui une image de mouvement vieux, dépassé et inadapté, le commerce équitable renvoie l'image plus positive d'un mouvement nouveau et ouvert sur le monde (Develtere et Pollet, 2005). Le terme « commerce équitable » et l'idée du juste prix sont sans doute plus attrayants, accessibles, inclusifs et plus percutants que ne le sont les mots « coopératives », « coopérativisme » ou « mouvement coopératif ». Tout le monde peut se faire une idée de ce qu'est le commerce équitable, ce qui n'est pas nécessairement le cas du coopérativisme. Et finalement, qui oserait se prononcer contre un commerce plus équitable?
Pourtant, malgré des ratées avouées, le mouvement coopératif a fait ses preuves : il a su adapter son modèle aux univers de la consommation, de la production et du crédit pour ne nommer que ceux-là et oeuvre dans pratiquement tous les secteurs comparativement au commerce équitable qui ne concerne qu'un nombre bien limité de produits et dont la lourdeur mécanique gêne ses propres perspectives d'expansion tel que nous l'avons vu. Mais surtout, le commerce équitable fait face à d'importants défis que nous abordons dans la section suivante.

## 1.4 Enjeux stratégiques pour le mouvement du commerce équitable

Le mouvement du commerce équitable fait face à d'importants défis notamment en ce qui a trait à la certification équitable, à la participation d'acteurs conventionnels au commerce équitable ainsi qu'à l'équité même de ce système soi-disant équitable, enjeux qui s'expliquent essentiellement par son rapport ambigu au marché. Le modèle de développement sur lequel le commerce équitable s'est historiquement construit constitue un enjeu tout aussi crucial considérant notamment ses prétentions à l'égard du développement durable.

### 1.4.1 La certification équitable : entre équité et marché

Jusqu'à présent, d'un point de vue strictement commercial, la stratégie de la labellisation équitable a été couronnée de succès. Depuis 1998, les volumes de produits équitables labellisés vendus n'ont cessé de croître connaissant une augmentation de 549 % de 1998 à 2005 (voir tableau 1.3). Entre 1998 et 2004, la croissance même des volumes vendus a constamment augmenté atteignant un taux de croissance inégalé de 56,0 % entre 2003 et 2004. Si la croissance a été moins forte entre 2004 et 2005, elle se situait néanmoins à 34 %, vitalité économique dont peu de secteurs peuvent se targuer.

**Tableau 1.3 Ventes de produits équitables labellisés**

| Année | Volume (en tonnes métriques) | Augmentation (en pourcentage) |
|---|---|---|
| 1997 | 25 972 | |
| 1998 | 28 913 | 11 % |
| 1999 | 33 495 | 16 % |
| 2000 | 39 750 | 19 % |
| 2001 | 48 506 | 22 % |
| 2002 | 58 813 | 21 % |
| 2003 | 80 633 | 42 % |
| 2004 | 125 596 | 56 % |
| 2005 | 168 476 | 34 % |

(Source : FLO, s.d. et Raynolds et Long, 2007).

En 2006, FLO travaillait avec 586 organisations de producteurs bénéficiant à 5 millions de producteurs, de travailleurs et leur famille (FLO, s.d). Plutôt que d'atteindre une population militante dans le cadre d'un message politique, le commerce équitable offre désormais un « véritable produit » destiné à un consommateur, un consommateur au profil particulier certes, mais qui est bel et bien rejoint en tant que consommateur et non en tant que militant. Mais malgré ce succès commercial indéniable, le commerce équitable est encore aujourd'hui relativement marginal sur le plan commercial. Le commerce équitable ne concerne en effet qu'un nombre limité de produits, principalement issus du secteur alimentaire. La complexité du système de certification des produits équitables dont nous avons traitée à la section 1.3 constitue même un frein à l'expansion de la certification à d'autres produits, particulièrement les produits transformés. Et même si le secteur du commerce équitable présente une croissance économique exceptionnelle, ses parts de marché demeurent assez faibles, bien que non négligeables. Mais plus fondamentalement, dans le contexte de la mondialisation, dès lors que le commerce équitable fait son entrée dans le marché et y occupe une place, il doit lutter pour la conserver (Renard, 1999). Certains estiment d'ailleurs que FLO impulse de plus en plus une stratégie de marketing conventionnelle au commerce équitable (Murray *et al.*, 2003). Cette stratégie s'articule essentiellement autour de la qualité des produits, qui est un impératif pour qui aspire à séduire le consommateur moyen. En effet, les consommateurs n'achèteraient généralement pas un produit équitable parce qu'il est équitable, mais bien parce qu'il est de qualité (SED, 2002 dans Low et Davenport, 2005). Ce faisant, la nature équitable des produits devient alors un outil de marketing additionnel, après la question de la qualité. On peut à la fois s'en réjouir et s'en méfier : si cela démontre que le commerce équitable n'est plus qu'un commerce marginal s'adressant à un cercle relativement fermé de militants, l'achat équitable peut alors devenir une occasion pour le consommateur moyen de se donner bonne conscience. Plus fondamentalement, l'incursion des produits équitables dans les grandes surfaces ne risque-t-elle pas de mener à la banalisation de l'acte de consommation responsable (Gendron, 2004a)?

> On peut [...] s'interroger sur l'émergence d'une consommation éthique apolitique, où la dimension équitable du produit renvoie moins à la dénonciation d'un système commercial international injuste qu'elle n'est un simple attribut qualitatif parmi d'autres : biologique, fermier ou sans cholestérol (Gendron, 2004a, p. 171).

Si, pour le mouvement, la qualité marque le passage du commerce de la charité, où la qualité du produit était reléguée au second plan, à une relation commerciale traditionnelle, dans le cadre duquel les consommateurs achètent un produit pour sa qualité et non par charité, l'enjeu de la qualité dans le commerce équitable soulève un important paradoxe du côté des producteurs. L'importance de la qualité prend la forme d'exigences minimales en termes de capacités à exporter et de respect des normes de qualité. L'une des exigences minimales de FLO pour les organisations de petits producteurs prévoit que l'organisation de producteurs soit en état de prouver qu'elle respecte les normes de qualité en vigueur pour l'exportation « de préférence en s'appuyant sur des exemple de produits précédemment exportés qui ont été acceptés par les importateurs » (standard 2.2.1.2). Cette exigence apparaît pour le moins contradictoire avec l'essence même du commerce équitable qui prétend travailler avec les producteurs marginalisés et dont on peut croire que l'état de marginalisation les empêchent de rencontrer ces dits standards. Les critères mêmes du système dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions des exclus deviennent paradoxalement une barrière à l'inclusion de ceux-ci. Les frais qu'exige désormais FLO des organisations de producteurs pour la certification alors qu'elle était auparavant gratuite constituent une autre barrière que doivent surmonter les producteurs.

Par ailleurs, la certification équitable, qui devait permettre une plus grande insertion des produits équitables sur les marchés et incidemment le libre-accès à ce système pour les producteurs du Sud entraîne de façon plus subtile des effets imprévus du côté des organisations de producteurs en raison des conditions du marché. Dans le secteur du café équitable, l'offre dépasse beaucoup la demande si bien que peu de producteurs ont en réalité accès aux marchés équitables. Selon Jean-Pierre Doussin, président de Max Havelaar France, seulement 10% des demandes d'inscription au registre peuvent être acceptées chaque année et seuls 20% de la production des groupements inscrits au registre trouve effectivement des débouchés aux conditions Max Havelaar (Le Velly, 2004). Ce manque de débouchés donne lieu à l'émergence d'une compétition entre les organisations (VanderHoff Boersma, 2002). Considérant les exigences de la certification et la suroffre de café équitable, on peut croire que les organisations les mieux établies s'en trouvent favorisées par rapport aux plus petites.

Si la certification équitable risque de devenir une barrière à l'entrée pour les plus petits auxquels elle se destinait au départ, elle a paradoxalement constitué une porte d'entrée pour de grandes entreprises de production (plantations, usines, etc.) à qui le commerce équitable n'était pas destiné à l'origine. Bien qu'elle soit possible dans les secteurs de la banane, des fleurs coupées, des fruits frais, des plantes ornementales, des ballons de sports, du thé et du vin, la certification équitable des grandes plantations ou des usines suscite la controverse dans le mouvement[27]. D'un côté, certains considèrent que ce genre de production est fondamentalement inéquitable : la structure même des grandes plantations ne respecterait pas l'essence même du commerce équitable, notamment quant au critère de l'organisation démocratique, participative et transparente que doivent respecter les petits producteurs. D'autres au contraire estiment que le mouvement ne peut ignorer ce type de production qui implique nombres de travailleurs et de familles qui travaillent et vivent dans des conditions difficiles, voire pires que celles des producteurs eux-mêmes, et qui sont de ce fait parmi les plus marginalisés, ceux-là même que le commerce équitable prétend supporter. En contrepartie, certains propriétaires de plantation estiment qu'il est inéquitable qu'on leur refuse l'accès au commerce équitable, plaidant qu'ils offrent de bonnes conditions à leurs travailleurs. De façon simplifiée, on peut dire que la certification équitable qui se voulait un moyen pour assurer la place des petits dans la cour des grands, favorise dans les faits les plus forts des plus petits. Et au fur et à mesure que les petits (ou les plus forts des plus petits) font leur place, les grands réagissent, ce qui nous amène à traiter de la participation des acteurs conventionnels dans le commerce équitable.

### 1.4.2 La participation d'acteurs conventionnels au commerce équitable

L'incursion du commerce équitable dans le réseau de la grande distribution implique que des acteurs originaires du secteur conventionnel prennent désormais part à la filière équitable, ceci à différents degrés. Au départ, la stratégie de la labellisation a consisté à créer des alliances avec certains grands distributeurs de façon à augmenter la disponibilité des produits équitables pour les consommateurs (Roozen et van der Hoff, 2002). Ainsi, lors de la création du label équitable, on a mis à profit la renommée des torréfacteurs et marques déjà établies

[27] Dans le secteur du café, le développement de normes pour les grandes plantations est encore en discussion.

pour renverser l'image négative du café de solidarité (Renard, 2003). Dans le cas de la banane qui requiert une réfrigération et une maturation contrôlée, Transfair Canada estime d'ailleurs que le mouvement n'arriverait pas à en faire la commercialisation sans une collaboration avec des acteurs traditionnels qui possèdent de telles installations. Dès que l'on décide de participer plus activement au marché ou de développer des filières équitables pour certains produits, la collaboration avec des acteurs traditionnels devient donc nécessaire et même souhaitable, ne serait-ce que d'un point de vue logistique et technique.

D'un point de vue idéologique, en impliquant des acteurs de la grande distribution, certains estiment que l'on pourrait justement assister à un mouvement de contamination entraînant ceux-ci et d'autres à s'engager davantage pour le respect des droits humains, économiques et environnementaux (Johnson, 2003). C'est dans cette visée que le mouvement, à tout le moins une partie, fait pression sur les acteurs traditionnels pour que ceux-ci s'insèrent dans la filière équitable ou modifient leurs pratiques. Cependant, la participation des acteurs commerciaux conventionnels au commerce équitable risque selon certains de n'être qu'une occasion de diversifier leur offre de produits et n'aurait aucune véritable influence sur l'ensemble de leurs pratiques. Dans le secteur du café par exemple, on assiste au déploiement de diverses stratégies par les principaux acteurs du secteur du café que ce soit pour contrecarrer les effets potentiellement néfastes de la vente de produits équitables sur leurs propres ventes ou pour en tirer profit (Renard, 2003). À titre d'exemple, en 2003, Starbucks a acheté 2,1 millions de livres de café certifié équitable, ce qui correspond à une augmentation de 91% par rapport à l'année précédente. Aux États-Unis, les magasins Starbucks représentaient au moins 20% de tous les lieux de vente de café équitable dans ce pays toujours selon la multinationale (Starbucks, 2004). Cependant, pour Starbucks, le café équitable n'est qu'un mélange parmi tous les cafés qu'elle offre. Alors que cette participation au commerce équitable est un investissement peu coûteux pour la multinationale qui peut même en tirer une meilleure image corporative tout en tirant profit du commerce équitable, pour le mouvement équitable étasunien, elle est paradoxalement l'un des principaux acheteurs. Ceci lui vaut un pouvoir considérable sur la filière de café équitable (Renard, 2003). Selon Renard, « si Starbucks cesse sa participation dans le système équitable américain, il ne restera pas grand chose du commerce équitable aux États-Unis puisque son introduction n'a pas été accompagnée d'une campagne de sensibilisation adéquate contrairement à l'Europe » (2003, p. 93).

On assiste également à l'émergence de diverses stratégies s'apparentant plus ou moins au commerce équitable et qui lui font concurrence. Par exemple, plusieurs multinationales dont Nestlé, Kraft, Sara Lee, Unilever sont regroupées au sein de la Plate-forme d'agriculture durable (Sustainable Agriculture Initiative Platform – SAI) qui comporte un groupe de travail sur le café vert. Sur le site Internet de cette Plate-forme on peut avoir accès aux différentes publications relatives à l'engagement de ces compagnies pour un café durable (SAI, s.d.). Par ailleurs, différents labels s'apparentant plus ou moins au label équitable prolifèrent. C'est le cas du label Utz Kapeh (s.d.), qui est un label pour un café responsable qui reprend partiellement les critères du commerce équitable. Mais ce label, qui atteste de l'adhésion à un code de conduite reposant sur des critères sociaux, environnementaux et économiques qui s'apparentent à ceux du commerce équitable, en matière notamment de santé et sécurité au travail, ne va pas aussi loin en n'assurant pas le prix du café.

L'apparition de nouvelles marques ou programmes à saveur sociale, si elle peut en partie être attribuable à la popularité et à l'influence du commerce équitable, pose de sérieux défis pour le mouvement risquant d'une part de se traduire en une confusion chez les consommateurs pouvant éventuellement mener à leur désintéressement (Renard, 2003). D'autre part, ceci pose la question de la crédibilité des systèmes de garantie et de la sincérité de l'engagement des acteurs. Comment différencier un café équitable vendu par Oxfam, d'un café équitable vendu par Starbucks d'un café certifié Utz Kapeh? Ou plutôt, où se situera la différence et y a-t-il réellement une différence? Comment peut-on s'assurer de la sincérité de l'engagement des acteurs conventionnels à la filière équitable pour que leur insertion dans le commerce équitable soit plus qu'une stratégie de blanchiment de leur image corporative? Mais plus fondamentalement, dès lors que le commerce équitable développe une certification et accepte ainsi que des acteurs conventionnels participent maintenant au commerce équitable pour pénétrer le marché, ne perd-il pas une partie de son pouvoir de dénonciation et de sa volonté de transformation des règles du commerce international? Or, l'intérêt du commerce équitable, voire son caractère distinctif, ne réside-t-il pas précisément dans son ambition de changer les règles du commerce international ou, à tout le moins, de susciter un débat sur cet enjeu précis.

### 1.4.3 Un commerce de moins en moins équitable...

Si elle est nécessaire pour le bénéfice d'un maximum de producteurs et d'un point de vue logistique, l'incursion du commerce équitable dans la sphère marchande ainsi que la participation d'acteurs conventionnels à la filière équitable risqueraient en contrepartie de dénaturer le mouvement. Le défi consiste en effet à assurer la valeur « équitable » des produits, ce qui n'est pas chose facile. À cet effet, Low et Davenport (2005) observent qu'au fur et à mesure que le commerce équitable pénètre le commerce traditionnel, on assiste à un assouplissement progressif des critères équitables où les critères les plus commodes, tel le respect d'un prix minimum, sont gardés au détriment d'autres moins évidents à appliquer tel que le renforcement des capacités. De même, alors que le commerce équitable cherche à rapprocher producteurs et consommateurs par la socialisation de l'échange commercial, la stratégie de labellisation et l'incursion dans la grande distribution qui s'en est suivie semblent l'éloigner de cet objectif (Taylor, 2005, Murray *et al.*, 2003). Les producteurs déplorent une dépersonnalisation du commerce équitable qu'entraîne le système de labellisation géré par FLO (Murray *et al.,* 2003) de même que le manque de démocratie de ce système (VanderHoff Boersma, 2002). Avec le système FLO, les organisations de producteurs observent que les liens entre producteurs et consommateurs sont moins directs. Par exemple, on note une diminution du nombres de visites de groupes de consommateurs, un élément pourtant considéré important pour le renforcement du mouvement (Murray *et al.,* 2003).

Mais cette dénaturation ne serait pas que la conséquence de l'arrivée des nouveaux joueurs et doit également être imputée aux acteurs eux-mêmes. Du côté des organisations de producteurs, un nouveau phénomène serait en effet en train de prendre forme. Après la commercialisation par le biais des réseaux alternatifs de distribution, puis la création du marché équitable certifié, nous assistons à une intégration encore plus importante des organisations de producteurs dans le marché. Celles-ci, fortes de leur expérience acquise dans le système équitable, établissent maintenant des contacts directs avec les acteurs traditionnels de l'industrie sous des conditions semblables, mais pas nécessairement équivalentes, à celles déterminées par le label équitable (VanderHoff Boersma, 2002, p. 9). Cette stratégie, si elle permet du coup d'ouvrir plus de marchés, notamment dans le secteur du café où l'offre surpasse de beaucoup la demande, est néanmoins dangereuse pour la viabilité du système

équitable (Murray *et al.*, 2003 ; Renard, 2003 ; VanderHoff Boersma, 2003). Entretenant elle aussi la confusion à propos de la notion « équitable », cette stratégie risque de diluer les critères équitables par ceux-là mêmes qui ont été érigés comme l'emblème de la revendication d'un commerce plus juste.

En somme, si d'un côté on peut se réjouir du succès du commerce-soutien qu'incarne la stratégie de la labellisation, puisqu'il est au bénéfice du plus grand nombre de producteurs, de l'autre, ce succès alimente une pression accrue de la logique et des pratiques marchandes sur le mouvement (Taylor, 2005). Comment le commerce équitable peut-il poursuivre l'augmentation des volumes vendus pour bénéficier ainsi à un maximum de producteurs tout en s'assurant que ses stratégies demeurent cohérentes avec les objectifs de développement et de transformation des règles du commerce international qu'il poursuit? Avec les limites du modèle de la certification équitable, la participation d'acteurs conventionnels au commerce équitable et le pouvoir qu'ils y acquièrent, l'assouplissement apparent des critères du commerce équitable, l'intégration accrue des organisations de commerce équitable au marché ainsi que la prolifération de labels et codes de conduite à saveur éthique et sociale, la question la plus souvent posée est celle de savoir si l'on doit craindre la récupération du commerce équitable par le système capitaliste où les acteurs conventionnels en viendront à imposer leurs propres conditions « équitables »? Mais comme nous l'avons vu, la question est plus complexe puisque d'une part la participation d'acteurs conventionnels au commerce équitable peut être bénéfique et est même, jusque dans une certaine mesure, nécessaire. D'autre part, l'image romantique des « pauvres petits producteurs équitables » qui subissent le commerce international doit être nuancée puisqu'ils y prennent désormais part et ont de ce fait, une influence directe sur l'avenir du mouvement équitable, mais un effet bien négligeable sur le commerce international en général. Enfin, si l'on peut craindre une récupération du commerce équitable par le système économique dominant ou que ce dernier altère le mouvement du commerce équitable, l'inverse est aussi valable. « [L]e marché peut être transformé par l'irruption de ces nouveaux acteurs répondant à une logique étrangère à la sienne et libérés d'une rationalité typiquement économique » (Gendron, 2004a, p. 173). En somme, la transformation n'est pas unilatérale.

### 1.4.4 Le rapport ambigu du commerce équitable au marché

Les enjeux liés à la certification et à la participation d'acteurs conventionnels au commerce équitable de même que l'équité du commerce équitable nous amènent à traiter du rapport du commerce équitable au marché, sujet de nombreux écrits dans la littérature sur le commerce équitable. Car si la participation accrue du commerce équitable au marché exacerbée par la labellisation pourrait avoir comme effet de l'éloigner de son objectif de transformation du système commercial et de développement, c'est bien parce qu'il dénonce les pratiques et principes du commerce conventionnel d'une part, tout autant qu'il prend part au marché conventionnel et participe à la reproduction de ce système d'autre part.

Brown (1993), qui a ensuite été repris par d'autres (Raynolds, 2002, Le Velly, 2004), a sans doute été le premier à parler du commerce équitable comme étant un commerce alternatif à la fois **à l'intérieur** et **contre** le marché. Renard (2003) soulève l'ambivalence du mouvement quant à son ancrage relativement au marché (à l'intérieur ou à l'extérieur). Taylor (2005) utilise l'expression « à l'intérieur du marché, mais sans en faire partie »[28] pour traduire cette position ambiguë du mouvement envers le marché. Le Velly qualifie le commerce équitable d'« échange marchand contre le marché » pour traduire la dualité propre au commerce équitable : d'un côté il s'oppose au marché, mais de l'autre, il s'affirme comme un véritable système d'échanges marchands et s'insère dans le marché. Nous souhaitons dans cette section porter notre attention sur le rapport du commerce équitable au marché, que nous considérons comme un enjeu fondamental pour le mouvement étant donné les implications qui en découlent en termes de développement durable.

Pour plusieurs, c'est l'avènement de la certification équitable qui a cristallisé les tensions au sein du mouvement équitable. La certification équitable peut être vue comme une application concrète de la logique marchande conventionnelle, puisqu'elle repose sur la présomption que la poursuite de l'intérêt personnel sur le marché peut permettre l'atteinte d'objectifs sociaux et environnementaux (Taylor, 2005) et politiques. Mais la certification équitable, tout en étant une application de la logique marchande conventionnelle, poursuit des objectifs qui s'opposent au marché conventionnel. Pour traduire cette réalité complexe, Renard (2003) et Raynolds (2002) se sont intéressées aux tensions propres au mouvement équitable à partir des

[28] « *In the market but not of it* » (Taylor, 2005).

différents modes de justification de la théorie des conventions de Boltanski et Thévenot. Raynolds identifie une opposition entre 1) les mondes marchand et industriel qui reposent sur la concurrence par le prix, l'efficacité bureaucratique, la standardisation et la certification formelle et 2) les mondes civique et domestique qui reposent quant à eux sur la confiance, l'égalité, la responsabilité sociale et environnementale, l'effort collectif et le bien-être de la société (Raynolds, 2002, p. 419). Le Velly (2004) estime cependant que d'expliquer les contradictions propres au mouvement par des conflits de justification tel que le fait Raynolds risque d'évacuer le contexte capitaliste dans lequel il se développe. La construction d'un commerce équitable un tant soit peu cohérent est selon lui d'autant plus difficile qu'elle se déroule à l'intérieur du capitalisme, « un système d'institutions et de pratiques extrêmement cohérent, auto-renforçant et contraignant » (p. 177).

Pour Renard (2003), le modèle de la certification équitable est empreint d'une réelle ambivalence identitaire (militantisme ou réalité commerciale) et relative à son ancrage (à l'intérieur ou à l'extérieur du marché). Elle explique ceci par le fait que depuis le moment de leur insertion dans le marché, les produits équitables répondent à une logique commerciale et occupent une niche, mais il s'agit d'une niche qui correspond elle-même à une logique contraire à la logique marchande habituelle. Gendron (2004a), qui y voit le paradoxe de l'incursion d'un mouvement social dans l'arène économique, va dans le même sens que Renard et estime que les tensions au sein du mouvement émergent de ce positionnement relativement au marché : la stratégie de la labellisation a transformé le commerce équitable d'une alternative au marché à une option à l'intérieur de ce marché (p. 170). Ainsi, la stratégie du volume-label s'oppose à celle des réseaux alternatifs de distribution caractérisés par les magasins du monde. De la confrontation de ces deux stratégies, Renard (2003) a identifié deux conceptions contrastantes qui prédominent dans le mouvement équitable depuis la création du label, conceptions qui ont été reprises par plusieurs autres dont Gendron (2004a) et Taylor (2005). Renard (2003) estime qu'un courant plus radical et militant voit le label comme une phase transitoire jusqu'à ce que le commerce équitable devienne la règle générale, celui-ci est donc un outil pour transformer les modèles économiques dominants. D'autre part, elle identifie une conception plus pragmatique qui estime que le commerce équitable doit aider un maximum de petits producteurs du Sud par l'insertion de produits équitables sur le marché, démontrant du même coup que le commerce n'est pas monolithique.

D'autres utilisent plutôt les termes « transformateurs » et « régulateurs » (Johnson, 2003) pour qualifier les deux extrêmes sur le continuum des visions prévalant au sein du mouvement équitable.

Ceci rejoint les concepts de commerce-outil et commerce-soutien de Le Velly (2004) présentés précédemment pour caractériser les deux stratégies. Cependant, pour Le Velly, on ne doit pas opposer le commerce équitable de la filière labellisée à celui de la filière intégrée sur la base de leur ancrage (à l'intérieur ou à l'extérieur du marché) car les deux courants sont bel et bien *dans* le marché. S'il est clair que la filière labellisée s'inscrit dans le marché, la filière intégrée le fait aussi depuis sa sortie du commerce de bienveillance. Ainsi, c'est plutôt sur la base de leur degré de participation au marché que l'on doit les différencier ce que veulent traduire les stratégies de commerce-outil et commerce-soutien qui ont émané de la sortie du commerce de bienveillance :

> Les partisans du commerce-outil ont besoin d'être présents dans le marché pour transmettre leurs messages mais, expliquent-ils, une participation trop forte ne permet plus que cette transmission soit correctement effectuée. Les partisans du commerce-soutien, à l'inverse, recherchent en priorité le développement des producteurs et n'acceptent pas qu'on restreigne la participation au marché pour des motifs qu'ils jugent purement idéologiques (Le Velly, 2004, p. 225).

Le Velly propose plutôt de voir les deux stratégies comme visant des niveaux différents de participation au marché, ce qui facilite selon lui les comparaisons temporelles et inter-organisationnelles. Alors que la typologie de Renard décrit les tensions du mouvement équitable à un moment précis de son histoire, l'approche de Le Velly permet de les situer dans le temps. Et plutôt que d'être mises en opposition, les organisations de commerce équitable et les différentes stratégies qu'elles mettent de l'avant peuvent être situées sur un continuum de participation au marché (Le Velly, 2004, p. 247). Le commerce-outil et le commerce-soutien constituent donc les deux extrêmes de ce continuum.

L'avènement de la certification équitable, la professionnalisation des réseaux alternatifs et l'incursion dans le secteur alimentaire ont cristallisé des tensions au sein du mouvement équitable sur la base de la participation accrue du commerce équitable au marché. Bien que les différentes typologies suggérées par différents auteurs soient utiles à bien des égards (radicaux – commerciaux, intérieur du marché – extérieur du marché, transformateurs – régulateurs, commerce-outil – commerce-soutien), le mouvement du commerce équitable est

pluriel et évolutif. L'analyse de Le Velly nous semble à cet égard plus pertinente puisqu'il propose non pas une vision dualiste et ponctuelle où deux courants ou deux stratégies du commerce équitable s'opposent, mais plutôt une interprétation où plusieurs commerces équitables coexistent selon différents degrés de participation au marché. Cette analyse nous semble plus fidèle à la réalité du mouvement du commerce équitable dont la pluralité est inscrite dans les origines mêmes du mouvement comme nous l'expliquions au début du présent chapitre.

### 1.4.5 Le projet de développement durable du commerce équitable

Parallèlement aux enjeux de la niche et de la dénaturation des principes équitables, le mode de développement sur lequel se base le commerce équitable pose également de sérieuses questions quant aux prétentions du mouvement à satisfaire aux exigences du développement durable. Alors qu'il a désormais comme objectif le développement durable et aspire à ce que les producteurs jouissent d'un statut plus sécuritaire et soient autosuffisants économiquement, le commerce équitable propose un modèle de développement basé sur les exportations de produits primaires. Les productions qui trouvent des débouchés sur les marchés équitables sont principalement des cultures de rentes telles le café, le cacao, le sucre, la banane. Bref, il s'agit de produits exotiques en provenance du Sud pour les consommateurs du Nord. On peut alors questionner le potentiel du commerce équitable à réellement favoriser le développement local, la sécurité et la souveraineté alimentaires ainsi que l'affranchissement des producteurs du Sud de la dépendance aux cultures de rentes. Il y a évidemment des raisons historiques expliquant la prévalence de ce modèle dont la principale est à l'effet que le mouvement du commerce équitable s'est d'abord constitué comme un mouvement de solidarité entre producteurs du Sud et consommateurs du Nord. Mais puisqu'il se définit aujourd'hui comme contribuant au développement durable, l'ensemble du projet du commerce équitable doit être considéré à la lumière de ce nouvel objectif. Avant d'aller plus loin, nous souhaitons nous attarder aux concepts de sécurité et de la souveraineté alimentaires, de même qu'à la spécialisation primaire qui constitue un pilier fondamental du modèle à partir duquel le mouvement équitable s'est constuit et continue de progresser aujourd'hui.

#### 1.4.5.1 Sécurité et souveraineté alimentaires

La sécurité alimentaire est une préoccupation qui n'est pas nouvelle : le droit à l'alimentation est d'ailleurs inscrit dans la Déclaration universelle des droits de 1948. En termes simples, la sécurité alimentaire peut être définie comme étant l'accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisantes. Maxwell et Smith (1992), qui ont fait une revue de littérature du concept de sécurité alimentaire, observent que depuis les années 1970 où il a été lancé, le concept s'est grandement complexifié. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) identifie différentes évolutions illustrant cette complexité (Padilla, 1998). Dans le contexte de la crise alimentaire de 1972 à 1974, la notion de sécurité alimentaire est davantage une question technique d'évaluation des stocks nationaux de denrées alimentaires par les États. Au milieu des années 1980, avec les famines qui sévissent en Afrique, les impacts négatifs des politiques d'ajustement structurel sur les populations ainsi que les avancées conceptuelles sur le sujet, la sécurité alimentaire va devenir un important principe organisateur du développement (Maxwell et Smith, 1992). La sécurité alimentaire, originellement liée aux préoccupations des États, va également s'appliquer aux préoccupations des familles (sécurité alimentaire des ménages) et même aux individus, suivant la mise en évidence de la vulnérabilité de certains groupes particuliers au sein des familles (enfants, femmes, personnes âgées). Ensuite, la FAO identifie le passage de préoccupations centrées sur le niveau suffisant de l'offre à des préoccupations intéressées par la satisfaction de la demande soulevant l'enjeu des conditions d'accès physiques, économiques et sociales. Une dernière évolution est liée au développement durable. La sécurité alimentaire, traitée comme un enjeu à court terme suivant les cycles annuels de production, est maintenant considérée suivant une perspective à plus long terme, l'objectif étant d'assurer la sécurité alimentaire en tout temps. En somme, le concept de sécurité alimentaire est passé d'une notion simple à une notion complexe et multiforme.

La définition de la sécurité alimentaire promulguée au Sommet mondial de l'alimentation qui avait lieu à Rome en 1996 est la plus généralement admise : *la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.* Selon la

FAO, la sécurité alimentaire sous-tend les enjeux de la satisfaction, de l'accès, du risque et de la durabilité. Elle concerne la satisfaction des besoins tant du point de vue de la quantité que de la qualité (nutritionnelle, sanitaire et hygiénique). L'accès implique que les denrées doivent être disponibles et accessibles; la disponibilité réfère davantage au court terme et à l'offre (capacité de production et d'importation, stockage) alors que l'accessibilité concerne davantage le moyen terme et la demande (pouvoir d'achat des ménages et des individus). La notion de risque est également centrale à la sécurité alimentaire : par des mécanismes d'adaptation et de réaction, on cherchera à minimiser les risques. La durabilité réfère à l'état transitoire ou chronique de l'insécurité alimentaire.

Plusieurs dénoncent l'impact négatif de la libéralisation des échanges sur la sécurité alimentaire, voire leur incompatibilité (Young, 2004). Plus précisément, le choix d'un modèle de développement basé sur les exportations de produits agricoles, tout en réduisant la production domestique, expose les producteurs à la volatilité des prix internationaux. C'est ce qui a été observé dans le cas de plusieurs produits de base dont le café au tournant des années 1990 où les prix ont chuté, entraînant également les revenus d'exportation à la baisse de même que celui des producteurs. C'est précisément en réponse aux politiques néo-libérales que le mouvement paysan international Via Campesina a présenté le concept de souveraineté alimentaire lors du même Sommet Mondial de l'Alimentation en 1996. La souveraineté alimentaire est le « droit des populations, de leurs États ou Union à définir leur politique agricole alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers » (Via Campesina, S.d.). Alors que le cycle des négociations de l'Uruguay en 1995 vise à traiter l'agriculture comme tous les autres secteurs en matière de commerce, sonnant ainsi la fin de l'exception agricole, le concept de souveraineté alimentaire repose justement sur la prémisse que le secteur agricole n'est pas un secteur commercial comme les autres, puisqu'il concerne directement le besoin essentiel de se nourrir.

Plus spécifiquement, selon Via Campesina, la souveraineté alimentaire priorise la production agricole locale pour nourrir la population. La souveraineté alimentaire inclut également l'accès des paysans à la terre, à l'eau, aux semences, au crédit. Deuxièmement, la souveraineté alimentaire inclut le droit des paysans à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer, qui le produit et comment il

le produit. Troisièmement, la souveraineté alimentaire affirme le droit des États à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix. Selon le concept de souveraineté alimentaire, les populations doivent pouvoir participer aux choix des politiques agricoles. Bref, le concept de souveraineté alimentaire réaffirme le droit des populations nationales à décider ce qu'elles veulent produire et consommer.

Les concepts de sécurité alimentaire et de souveraineté alimentaire doivent être distingués de celui de l'autosuffisance alimentaire. L'autosuffisance alimentaire exprime une ambition politique d'indépendance alimentaire pour un territoire donné, et s'est développée à l'époque des Indépendances comme partie intégrante de la souveraineté nationale (Blein, 2006/2007). Comme l'explique Blein, la sécurité alimentaire est surtout axée sur la finalité (l'accès à l'alimentation) alors que l'autosuffisance privilégie les moyens (la production nationale). « C'est ainsi que la sécurité alimentaire pourra être atteinte en combinant production locale, importations régionales ou internationales et aides alimentaires » (Blein, 2006/2007, p. 13), ce qui serait impossible dans une approche d'autosuffisance alimentaire. La sécurité alimentaire peut être comprise comme le prolongement du droit à l'alimentation. Les concepts d'autosuffisance et de souveraineté alimentaire étant davantage politiques, restent quant à eux muets sur l'accès à l'alimentation, notamment des populations les plus pauvres. Alors que le concept d'autosuffisance alimentaire est plus restrictif puisqu'il met essentiellement la production nationale comme source d'approvisionnement, le concept de souveraineté alimentaire ne fixe pas un moyen, mais pose plutôt la question du rôle des échanges internationaux et exprime la volonté de réappropriation par les populations du choix des politiques agricoles et alimentaires (Blein, 2006/2007). Bien que le concept de souveraineté alimentaire privilégie l'approvisionnement local, il ne s'oppose pas aux échanges commerciaux mais à la priorité donnée aux exportations. Le concept d'autosuffisance alimentaire qui s'intéresse essentiellement à l'approvisionnement national, ne statue pas clairement sur l'enjeu des exportations, bien que les deux soient très liés dans la mesure où une production nationale couvrant l'ensemble des besoins d'une nation génère moins de surplus pouvant être exportés. Les concepts de sécurité alimentaire et de souveraineté alimentaire apparaissent alors comme complémentaires alors que l'autosuffisance est un moyen parmi d'autres de les atteindre. La souveraineté alimentaire est une condition essentielle, mais non suffisante pour l'atteinte de la sécurité alimentaire qui

doivent toutes deux être mises en oeuvre dans une perspective d'équité sociale garantissant l'accès pour tous et la distribution d'aliments de qualité (Menezes, 2001).

Les enjeux de la sécurité et de la souveraineté alimentaires semblent être des sujets tabous au sein du mouvement du commerce équitable : rares sont en effet les acteurs qui s'avancent sur ces questions. Parmi ceux-ci, Oxfam Solidarité (s.d.) (Belgique), qui mène différentes campagnes prônant une autre mondialisation dont une sur le commerce équitable, fait également campagne sur le thème de la souveraineté alimentaire. Artisans du monde pose l'enjeu de la souveraineté alimentaire dans le contexte plus global de la mondialisation et des faibles prix payés aux producteurs pour les produits vivriers qui ne sont pas commercialisés dans les filières du commerce équitable (Artisans du Monde, s.d.). Ces produits subissent la concurrence de produits du Nord tels des céréales qui inondent les marchés locaux et subissent également le « dumping social » des grands propriétaires terriens dans le monde qui exploitent la main d'œuvre et ont ainsi un grave impact sur les prix des produits alimentaires de base. Dans ce contexte, Artisans du monde avance qu'un éventuel rehaussement des prix de l'ensemble des biens produits au Sud serait principalement possible par la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire et moins par le développement de nouvelles filières équitables. Plus concrètement, selon la coopérative ANDINES (s.d.), qui importe et vend des produits du commerce équitable, le commerce équitable et solidaire doit donner « la priorité à l'autonomie économique et politique des populations, à la souveraineté alimentaire, aux marchés locaux et régionaux ». ANDINES est membre de l'association Minga, reconnue pour ses positions dissidentes à l'égard de Max Havelaar et qui milite pour plus d'équité dans le commerce. Minga est d'avis que le commerce équitable doit répondre prioritairement à l'enjeu de la souveraineté alimentaire et du maintien de la biodiversité.

Dans les instances officielles du commerce équitable, la question de la sécurité et de la souveraineté alimentaire ne sont visiblement pas prioritaires. De façon bien timide, l'EFTA (2001) prétend que le développement de projets de commerce équitable ne devrait pas compromettre la sécurité alimentaire locale. Mais du côté de la filière labellisé comme de la filière intégrée, cet enjeu n'est pas formalisé à l'intérieur des standards, contrairement à la question des capacités d'exportation et de la consolidation économique des organisations tel que nous l'avons vu. Le développement des capacités à exporter et la consolidation

économique des organisations apparaissent prioritaires pour le mouvement par rapport aux enjeux de la sécurité et de la souveraineté alimentaires.

#### 1.4.5.2 Spécialisation primaire

Les enjeux de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire nous amènent à traiter du modèle de développement dominant sur lequel le commerce équitable se base, celui de la spécialisation primaire. Aujourd'hui, bien que le commerce équitable propose une variété de produits non-alimentaires, l'essentiel des ventes repose sur l'exportation de produits alimentaires peu transformés issus du Sud qui correspondent à 96 % des ventes de la filière labellisée et 85% de l'ensemble des ventes, c'est-à-dire des filières intégrée et labellisée confondues (Raynolds et Long, 2007). Il y a là une contradiction profonde que porte le mouvement du commerce équitable. Tout en faisant reposer son projet de société sur la transformation des règles commerciales internationales pour plus de justice et d'équité, devant spécifiquement permettre l'amélioration des conditions de vie des producteurs au Sud, le mouvement du commerce équitable consacre en contrepartie la spécialisation primaire comme modèle de développement, modèle largement décrié pour son effet à confiner les pays du Sud dans un état de dépendance vis-à-vis des pays du Nord.

Le « problème » de sous-développement des pays du Tiers Monde comparativement aux nations industrialisées, a le plus souvent été envisagé essentiellement comme un simple retard de croissance, tel que nous le verrons au chapitre suivant. L'adoption d'une stratégie de « rattrapage » devenait alors tout indiquée pour combler cet écart entre les pays sous-développés et les pays industrialisés, stratégie à laquelle les pays du Tiers Monde ont largement adhéré. Le libre-échange et la spécialisation devaient permettre aux pays retardataires d'accéder au développement au même titre que les pays industrialisés. Cette stratégie repose essentiellement sur la théorie des avantages comparatifs de Ricardo selon laquelle chacun gagne à se spécialiser dans la production et l'exportation de biens pour lesquels il présente une productivité relative plus élevée. Bénéficiant d'une main d'œuvre abondante et bon marché, de conditions climatiques particulières et suivant leur héritage colonial, les pays du Sud se sont spécialisés dans la production de produits agricoles.

En 1949 paraît une étude de l'ONU selon laquelle il y aurait eu, entre 1876-1880 et 1936-1938, une détérioration de l'ordre de 40% des prix des produits primaires par rapport aux

produits manufacturés dans le commerce mondial. Selon cette étude, la spécialisation était en fait avantageuse aux producteurs de biens industriels seulement, au détriment des producteurs de produits primaires (Assidon, 2002). Ce faisant, c'est la théorie des avantages comparatifs de Ricardo qui a été ébranlée (même si partiellement seulement puisque les pays du Sud ont continué leur spécialisation primaire sous les encouragements des pays occidentaux). Si la théorie des avantages comparatifs confirmait en théorie le rôle bénéfique du libre-échange qui permet, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux, la meilleure allocation des ressources, elle reposait toutefois sur une série d'hypothèses qui sont rarement vérifiées dans la réalité. Elle ne considère qu'un seul facteur de production, le travail, et ignore le capital ; elle assume que les facteurs de production sont immobiles, que les taux de salaire sont uniformes, que les coûts de production sont constants, etc. (Rist, 1996) pas plus qu'elle ne tient compte des jeux politiques et des rapports de pouvoir. Aujourd'hui, la spécialisation primaire est reconnue pour avoir produit plusieurs blocages au développement des pays du Sud :

> – le revenu national est ponctionné par la détérioration des termes de l'échange et par le rapatriement des bénéfices des sociétés étrangères qui exploitent les matières premières;
> – quand le pays s'industrialise, il doit importer des équipements et des produits intermédiaires. L'évolution défavorable des prix à l'exportation ne peut être compensée par l'accroissement de l'offre : soit les pays n'ont pas le contrôle des volumes produits (pétrole, produits miniers), soit, s'il s'agit de produits agricoles, l'obstacle vient de la structure agraire (*latifundia-minifundia*). Le butoir de l'offre agricole limite également la disponibilité des aliments pour les salariés urbains, nourris de plus en plus par les importations;
> – si l'on ajoute, à l'ensemble de ces contraintes, sur la balance des paiements, la dépendance technologique dès qu'il y a industrialisation, si on tient compte également de la répartition inégale des revenus, qui alimente un courant d'importations de biens de luxe (inutiles pour le développement), et si, *last but not least*, on rappelle l'existence d'un « dualisme » traversant tous les secteurs de l'activité économique, l'on dispose de l'éventail des données structurelles auxquelles sont confrontées les économies qui ont hérité d'une spécialisation primaire (Assidon, 2002, p. 34).

Dans le contexte où les limites de la spécialisation primaire sont aujourd'hui largement documentées et où le mouvement équitable s'appuie essentiellement sur ce modèle, trois questions se posent. Quel est l'impact du commerce équitable en matière de sécurité alimentaire et de souveraineté alimentaire? Comment le commerce équitable s'assure-t-il de réellement travailler à l'émancipation des producteurs et des travailleurs marginalisés[29] en ne

[29] Nous faisons ici référence aux objectifs stratégiques du commerce équitable formulés dans la définition.

les confinant pas au rôle de producteurs de cultures de rentes et de produits primaires? Et si l'un des objectifs du commerce équitable est de faire passer les producteurs et travailleurs marginalisés d'une « position de vulnérabilité à la sécurité et à l'autosuffisance économique », comment le mouvement s'assure-t-il de véritablement atteindre cet objectif en ne les rendant pas dépendants du commerce équitable lui-même? Le Velly explicite les contradictions que porte le modèle de développement du commerce équitable relativement à la situation des producteurs :

> Si nous regardons le projet du commerce équitable dans son ensemble, nous constatons qu'il leur [les producteurs] est parfois demandé tout et son contraire. Les producteurs doivent à la fois être défavorisés et produire des biens d'une qualité conforme aux standards de la consommation occidentale. Ils doivent se développer par l'exportation tout en n'adaptant pas les caractéristiques de leurs produits. Ils doivent être suffisamment développés pour ne pas dépendre du commerce équitable mais suffisamment marginalisés pour justifier le soutien du commerce équitable. Enfin, comment penser simultanément la longue durée du partenariat commercial et la non-dépendance aux exportations? (Le Velly, 2004, p. 174).

Pour Latouche (2000), le défi du commerce équitable consiste à « faire société » avec les producteurs du Sud et à ne pas participer au mouvement de destruction des cohérences sociétales, qu'il voit comme la source ultime de l'appauvrissement économique. Le commerce équitable

> devrait d'une certaine façon viser à sa propre destruction, en ce sens qu'il devrait contribuer à la reconstruction des sociétés éclatées du Sud et par exemple encourager la reconversion des cultures spéculatives livrées au commerce mondial vers les cultures vivrières nécessaires à l'alimentation des populations locales affamées. De même, il devrait inciter l'artisanat à répondre aux besoins d'une clientèle de proximité plutôt que d'exporter des colifichets pour Occidentaux en mal d'exotisme (Latouche, 2000, p. 352).

Alors que le modèle du commerce équitable basé sur les exportations présente des limites quant aux dimensions sociale et économique du développement durable tel que nous venons de le voir, les impacts environnementaux du commerce équitable en termes de transport et d'emballage constituent une autre limite propre au mouvement qui se réclame du développement durable. Est-il justifié que le commerce équitable développe des filières de produits pour des pays où il existe déjà une production nationale de produits comparables ? Certaines organisations ont pris position à cet égard. Équiterre qui fait la promotion du commerce équitable a choisi de ne pas faire la promotion du miel équitable produit à

l'étranger, mais fait la promotion du miel biologique produit localement (dans ce cas le Québec) par des petits producteurs. Plus fondamentalement, comment le commerce équitable, qui prétend au développement durable, se positionne-t-il face au consumérisme qui caractérise nos sociétés ? Car si le commerce équitable sensibilise les consommateurs à consommer de façon plus responsable, il ne s'attarde pas directement à la surconsommation, problème fondamental dans les pays industrialisés.

Si ces enjeux apparaissent lourds à porter pour le mouvement du commerce équitable, ils sont à la mesure de ses ambitions de développement durable et de transformation des règles du commerce équitable. C'est donc de la cohérence même du projet du commerce équitable dont il est question. À la suite de ce qui précède, nous envisageons le défi du commerce équitable à l'égard du développement durable selon trois axes principaux. D'une part, il s'agit de l'équité effective du commerce équitable. En effet, la question de l'équité reste ouverte au regard notamment des contradictions et paradoxes soulevés précédemment quant à l'accessibilité des producteurs au système équitable. Ensuite, le modèle de développement promu par le commerce équitable pour les producteurs doit être questionné au regard de ses implications en termes de sécurité alimentaire et de souveraineté alimentaire d'une part, et en termes d'affranchissement des pays du Sud de la dépendance vis-à-vis de ce système où le principal de la valeur ajoutée demeure au Nord. Enfin, le troisième axe concerne la cohérence générale du projet global du commerce équitable à l'égard du développement durable. Ces trois axes guideront nos objectifs de recherche.

**Conclusion**

Le commerce équitable est un mouvement aux origines plurielles. D'abord issues de l'initiative personnelle de coopérants ou missionnaires, les premières pratiques de commerce alternatif étaient de nature caritative ou humanitaire et étroitement liées aux organismes religieux de solidarité ou aux mouvements de l'après-guerre. Il s'agissait d'initiatives indépendantes les unes des autres qui ne reposaient pas nécessairement sur des principes établis. Ensuite, le commerce solidaire et les réseaux des magasins du monde ont émergé motivés par l'objectif de trouver des débouchés pour les produits de pays exclus politiquement ou économiquement. Avec les avancées théoriques sur le thème du

développement, s'est structuré un commerce développemental qui vise spécifiquement l'amélioration des conditions de vie des producteurs. Dans le cadre de celui-ci, des ONG du Nord assistaient les organisations de producteurs du Sud dans des activités de production et de commercialisation. Ces différentes influences ont structuré le commerce de bienveillance, premier véritable courant de commerce équitable. Le commerce de bienveillance est un commerce alternatif où l'acte d'achat est surtout un acte de charité fait dans le but de venir en aide à des populations défavorisées ou à soutenir des causes politiques. Plus récemment, le commerce équitable a connu une triple évolution : la professionnalisation de ses réseaux alternatifs de distribution, l'incursion des produits équitables dans le secteur alimentaire et le développement du label équitable. En sortant du commerce de bienveillance, le commerce équitable s'est institutionnalisé et a accru sa participation au marché, participation qui est variable selon la filière intégrée et la filière labellisée. La filière intégrée véhicule généralement une conception du commerce équitable qui correspond à ce que LeVelly identifie comme le commerce-outil où l'activité commerciale est justifiée par l'objectif de sensibiliser la population. La seconde vise l'augmentation des ventes de façon à soutenir plus directement les producteurs et participe de ce fait plus activement au marché.

L'incursion du commerce équitable dans la sphère économique met toutefois en exergue l'ambivalence du commerce équitable, à la fois à l'intérieur et contre le marché et soulève d'importants défis pour le mouvement. Alors qu'il consistait dans les années 70 et 80 en un commerce alternatif marginal, c'est précisément cette pénétration dans le marché, survenue au tournant des années 1980 et qui lui a permis de s'en émanciper, qui risque de le confiner à ne demeurer qu'une niche, mais une niche de produits de qualité. Nous avons à cet égard traité de la certification équitable, de la participation d'acteurs conventionnels au commerce équitable et de l'équité même de ce système dont les considérations commerciales semblent prendre le pas sur les ambitions sociales et d'équité. Le modèle de développement sur lequel le commerce équitable s'est historiquement construit, un commerce d'exportation de produits de base, constitue un enjeu tout aussi crucial. On peut enfin questionner le projet social que porte le commerce équitable en regard de la prévalence du consumérisme dans nos sociétés.

Ayant complété ce vaste panorama du mouvement du commerce équitable depuis ses formes précurseures jusqu'aux enjeux stratégiques auxquels il est aujourd'hui confronté, l'étude des

contributions et limites du commerce équitable au regard du développement durable qui font l'objet de la présente recherche ne serait pas complète sans une présentation rigoureuse du concept de développement durable. Ceci fait l'objet du prochain chapitre.

# CHAPITRE II

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis le Sommet de la Terre de Rio, le développement durable jouit d'un succès indéniable. Le concept est rassembleur : les termes « développement » et « durable » étant courants, la notion même de développement durable est largement accessible au grand public, tout en référant à des travaux institutionnels et scientifiques plus spécialisés (Zaccaï, 2002). S'il trouve notamment ses origines dans la prise de conscience collective des limites écologiques de notre planète, plusieurs acteurs sociaux s'en réclament aujourd'hui dont certains mouvements sociaux (et plus particulièrement les mouvements sociaux économiques dans lesquels s'insère le commerce équitable), les institutions internationales, des ministères[30], des ONG, des entreprises. En contrepartie, d'autres dont des mouvements sociaux ou certains groupes écologistes s'en dissocient, estimant que le concept est désormais édulcoré et a été vidé de son contenu. Bref, qu'on s'en réclame ou qu'on le rejette, le développement durable est loin de passer inaperçu.

Ce succès trouve sa contrepartie dans le fait que le concept est flou, imprécis, ambigu ou même contradictoire, comme plusieurs l'ont remarqué (Brunel, 2004; Giddings *et al.*, 2002; Gendron et Revéret, 2000; Le Prestre, 1997; Daly, 1990). D'abord, il n'y a pas unanimité quant à l'utilisation du terme en français, certains privilégiant l'expression « développement durable » alors que d'autres choisissent l'expression « développement soutenable » ou même « développement viable ». Et bien souvent, ce choix est généralement justifié comme étant la

[30] Le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec, pour ne nommer que celui-là.

meilleure traduction possible de l'expression anglophone « *sustainable development* » tiré du rapport Brundtland.[31]

Référant à des définitions spécialisées ou utilisée de façon plus diffuse, notamment au travers l'utilisation du qualificatif « durable », l'expression « développement durable » est en fait très plastique (Zaccaï, 2002). À titre d'exemple, pour la pétrolière Shell, qui dédie une section entière de son site Internet au développement durable (Shell, s.d.), « le développement durable est l'intégration à son processus décisionnel de l'étude des questions économiques, environnementales et sociales dans l'ensemble de ses activités et la satisfaction à la fois des besoins à long terme et des besoins à court terme ». Si Shell utilise l'expression « développement durable », Domtar parlera plutôt de « croissance durable » (*sustainability*) qu'elle déclinera en ses dimensions économique, sociale et environnementale (Domtar, s.d.). De la même façon, l'aluminerie Alcan privilégie le concept de « durabilité » faisant référence à « une approche durable des affaires » ou à la « durabilité d'entreprise » dont la définition fait également référence aux trois dimensions généralement reconnues du développement durable[32]. Nul besoin de longues démonstrations pour montrer que ces usages et ces références au développement durable, accessoires ou esthétiques selon certains, sont bien éloignés sinon opposés à d'autres utilisations prônées par d'autres acteurs sociaux, notamment des groupes de pression tels Greenpeace ou Équiterre. Nous remarquons cependant que ces deux organisations, contrairement aux trois entreprises mentionnées ci-haut, ne consacrent pas de section de leur site Internet à définir leur conception du développement durable, alors que celles-ci en font la promotion continuelle dans leurs différentes campagnes. Est-ce parce qu'elles se situent davantage dans l'action et moins dans la conceptualisation du développement durable ou dans la promotion de leur image? Est-ce parce qu'elles assument que le développement durable est une évidence? Ou est-ce parce qu'à l'intérieur même de leur organisation, le développement durable ne fait pas consensus?

---

[31] C'est notamment la justification qu'en donne Vivien (2005) qui privilégie quant à lui l'expression « développement soutenable ».

[32] Plus précisément, toujours selon Alcan, le concept de durabilité consiste à : « améliorer nos performances — accroître les avantages économiques et sociaux, réduire les incidences environnementales de nos activités à court et à long terme (*sic*), devenir une entreprise plus rentable et plus compétitive [...] » (Alcan, 2006).

Les références au développement durable ou les interprétations du concept ou de ses dérivés sont donc très variables, floues et parfois même contradictoires. Pezzey (1992) a répertorié plus d'une trentaine de définitions du concept de soutenabilité (*sustainability*) émanant des sphères politique et académique. Zaccaï montre quant à lui comment le terme « durable » est soit utilisé en référence directe au développement durable ou de façon plus vague sans que le rattachement avec le concept ne soit nécessairement fait. Ceci peut mener

> à des équivoques puisque le fait de durer paraît un critère faible, que ce soit comme norme sociale, économique, ou même écologique. La durabilité est en effet compatible avec des situations appauvries (un désert par exemple) ou inégalitaires (comme le montre à suffisance l'Histoire) (Zaccaï, 2002, p. 25).

Mais l'adhésion suscitée par le développement durable ainsi que son imprécision et son ambiguïté ne seraient en fait que les deux faces d'une même médaille. Pour Le Prestre (1997) et Daly (1990), le large consensus dont le développement durable fait l'objet s'explique notamment par l'imprécision des compromis et des termes. Selon ce raisonnement, c'est cette ambiguïté même qui est susceptible de se traduire en progrès. C'est aussi l'avis de Mormont (2002) qui estime que l'ambiguïté d'un concept politique peut être productive si elle se traduit en ambivalence : « le concept devient alors une référence qui a plusieurs sens, différents pour chacun des partenaires, mais qui balise un monde commun que chacun interprète à sa manière » (p. 12). D'autres rejettent en bloc le « développement durable », concept qu'ils jugent galvaudé et vide de contenu à force d'être utilisé pour tout et n'importe quoi[33].

Ce rapide tour d'horizon montre à quel point le développement durable est à la fois un concept porteur et rassembleur mais aussi un concept malléable et controversé. Cela oblige le chercheur qui recourt au développement durable à bien le définir, tâche à laquelle nous nous attardons dans le présent chapitre. Dans la prochaine section, nous nous intéressons à l'histoire de ce concept que nous abordons plus particulièrement sous l'angle de ses fondements politiques. Cette mise en contexte nous amène ensuite à voir comment a été reçu le développement durable dans la sphère scientifique et quelles en sont les principales composantes. À partir de ces présentations, nous proposons notre cadre d'analyse du développement durable en vue de répondre à l'objectif général de cette recherche qui est de

[33] Nous pensons ici au courant de l' « après-développement » avec les auteurs Jean-Pierre Berlan, José Bové, François Brune, Ivan Illich, Serge Latouche, Gilbert Rist (Collectif – La ligne d'horizon, 2003).

mettre en lumière les contributions et limites du commerce équitable au développement durable.

## 2.1 Les fondements politiques du développement durable

Les préoccupations de l'humain à l'égard de la protection de l'environnement ne sont pas nouvelles. Si les origines du développement durable se trouvaient déjà dans les travaux des philosophes grecs et romains (Vaillancourt, 2002), on associe généralement la construction du concept au contexte politique des années 1970, ce que certains identifient comme les *bases politiques* du concept (Reed, 1999). Plusieurs qualifient en effet le développement durable de *notion politique* (Vivien, 2005) ou de *compromis politique* (Le Prestre, 1997). Dans cette section, nous nous intéressons aux fondements politiques du développement durable qui ont progressivement mené à son institutionnalisation. Nous retraçons d'abord les origines du développement durable depuis la fin de l'«ère du développement » . Nous verrons ensuite comment la problématique environnementale a été teintée par le fossé Nord-Sud qui s'est substitué à la division Est-Ouest lors de la conférence de Stockholm. Dans les années 1980, la première référence au développement durable apparaît sans toutefois laisser sa marque, ce qui sera consigné par la commission Brundtland. La conférence de Rio en 1992 est également un événement décisif dans la reconnaissance du concept de développement durable sur la scène internationale, même si depuis cette conférence, les préoccupations environnementales et sociales semblent avoir été réduites au profit de celles liées à la sécurité internationale.

### 2.1.1 La fin de l'« ère du développement » et la problématique environnementale

Bien que le développement durable soit d'abord issu du courant écologiste (Gendron et Revéret, 2000) ce qui explique qu'il soit encore aujourd'hui plus fortement associé à la problématique environnementale qu'au développement comme tel, le concept de développement durable se situe clairement dans le champ plus vaste de la réflexion sur le développement (Gendron, 2004b; Zaccaï, 2002; Rist, 1996). Brunel (2004) défend la thèse selon laquelle le *développement durable* aurait progressivement discrédité et remplacé le *développement*. La conjoncture ayant favorisé ce passage s'appuie sur trois éléments

principaux : le contexte politique de la fin de la guerre froide; les revendications des pays en développement pour un nouvel ordre économique international et la prise de conscience des limites de la biosphère. Gendron (2004b), à la suite à Rist (1996), rappelle la nature polysémique et évolutive de la notion du développement. Le sous-développement tel que nous l'entendons aujourd'hui trouve sa source dans le célèbre point IV du discours de 1949 du Président américain Truman sur l'état de l'Union qui affirmait que les États-Unis, modèle par excellence des pays développés, se devaient d'assister les régions dites « sous-développées » en mettant à contribution leurs avancées scientifiques et techniques. Selon Rist, cette référence inédite à l'idée de sous-développement, comprise comme un manque à gagner, un état embryonnaire ou transitoire vers l'état « développé » ou industrialisé, aurait inauguré l' « ère du développement ». La croissance et l'aide au développement deviennent alors les seules avenues possibles sur cette *voie du développement* que les pays soi-disant *développés* ont tracée pour leurs homologues *sous-développés* (Brunel, 2004; Rist, 1996).

Le discours du président Truman doit être remis dans le contexte de la fin de la Seconde Guerre mondiale qui va faire place à la guerre froide et constitue selon Rist une nouvelle manière de concevoir les relations internationales. L'aide publique au développement devient à cet égard un outil stratégique par excellence. Derrière les objectifs de réduction de la pauvreté et de décolonisation, elle permet aux puissances de l'Ouest et de l'Est de maintenir des zones d'influence tout en s'assurant l'ouverture de nouveaux marchés (Brunel, 2004). Le concept de développement est dans cette perspective un produit de la guerre froide. Jusqu'au début des années 1990, Brunel voit se succéder différents « modes » de la coopération internationale. Jusqu'au début des années 1970, la coopération se déploie dans le cadre de grands projets : c'est le *big push*. Vers la fin des années 1970, devant les insuffisances de cette approche en matière de lutte contre la pauvreté, suit l'ère des besoins essentiels où la satisfaction des besoins essentiels est reconnue comme fondamentale à toute stratégie de développement ou de lutte contre la pauvreté. Dans le contexte de la crise de la dette, les années 1982 à 1992 sont caractérisées par les programmes d'ajustement structurel. Mais la fin de la guerre froide et la chute de l'URSS en 1991 rendent l'aide au développement comme outil stratégique désuète, ce qui discrédite du coup le développement comme le soutient Brunel.

Le second élément ayant favorisé la transition du développement au développement durable est lié aux revendications des pays en développement. Les Trente Glorieuses, caractérisées par une croissance économique remarquable et le plein emploi, atteignent leurs limites avec le premier choc pétrolier d'octobre 1973 qui marque le début de la crise économique. Cette pénurie appréhendée du pétrole, conjuguée à l'explosion démographique apparemment illimitée des années 1970 et aux effets néfastes d'une industrialisation mal contrôlée donnent lieu selon Brunel aux premières réflexions sur le développement durable. L'Occident, en crise de confiance, s'interroge « sur les limites de son processus de sortie du sous-développement depuis la révolution industrielle » (Brunel, 2004, p. 14). C'est bien par intérêt que les pays développés s'intéressent à la problématique du développement des pays du Sud et à la question environnementale au tournant des années 1970. Ils réagissent à la menace potentielle qu'incarnent les « pauvres » qui, tôt ou tard, voudront aussi voir leurs conditions de vie améliorées par l'industrialisation (Brunel, 2004).

Sur le plan des relations internationales, cette époque correspond également au moment d'une certaine affirmation des pays du Tiers Monde qui, étaient devenus majoritaires à l'Assemblée générale des Nations Unies (Ruiz-Diaz, 2005). Lors de la la réunion extraordinaire du 1er mai 1974, les pays en développement dénoncent les inégalités du système international et réussissent à faire adopter la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international (résolution 3201). Partant du constat des inégalités croissantes dans la répartition des richesses et des problèmes de développement, l'Assemblée reconnaît l'urgence d'établir un nouvel ordre économique international qui reposerait notamment sur les principes suivants : égalité et souveraineté des États, réglementation des activités des sociétés multinationales, équilibre des termes de l'échange, aide au développement, traitement préférentiel des pays pauvres. Les négociations concernant ce nouvel ordre économique mondial se soldent toutefois par un échec lors de la conférence de Cancun en 1981 (Le Prestre, 1997).

Les années 1960 et 1970 correspondent également à une prise de conscience sans précédent des impacts des activités humaines sur l'environnement et à la médiatisation de grandes catastrophes écologiques. Déjà en 1962, Rachel Carson, considérée par plusieurs comme l'instigatrice du mouvement environnemental contemporain, lève le voile sur les impacts

nocifs de l'utilisation du DDT dans son ouvrage *Silent Spring*. Paraît aussi *La bombe P* (*The Population Bomb*) de l'écologiste américain Paul R. Ehrlich (1970) qui sonne l'alarme concernant l'*explosion* démographique. Enfin, notons également la parution en 1972 du premier rapport du Club de Rome[34], le rapport Meadows, qui en appelle à la limitation de la croissance démographique et de l'expansion économique (industrialisation).

Avec son provocant titre français *Halte à la croissance?* (*The Limits to Growth*), le rapport Meadows démontre que le modèle de développement basé sur la croissance illimitée n'est pas compatible avec les limites matérielles propres à la planète en termes de production alimentaire, de consommation des ressources (particulièrement non-renouvelables) ainsi qu'au regard de la capacité des écosystèmes à absorber une pollution toujours croissante. Dans le contexte de l'explosion démographique qui atteint son apogée dans les années 1970, il prédit ainsi l'insuffisance des terres arables avant l'an 2000 ou 2010 (selon différents scénarios) qui donnerait lieu à l'occurrence de crises toujours plus profondes les unes que les autres ainsi qu'à l'épuisement de plusieurs ressources naturelles non renouvelables avant 2000[35]. Le rapport suggère le maintien d'un « état d'équilibre » où la population et le capital économique seraient constants en intégrant cinq facteurs dans un modèle de dynamique des systèmes (démographie, production alimentaire, industrialisation, exploitation des ressources naturelles et pollution).

S'il a fait l'objet de vives critiques et si ses prédictions se sont de toute évidence avérées inexactes ou prématurées, le rapport s'intéresse de façon novatrice aux interdépendances et aux interactions de ces cinq facteurs, ceci dans un contexte mondial (Aknin *et al.* 2002). Bien qu'associé à la « croissance zéro », le rapport Meadows reconnaît qu'un nouvel état d'équilibre mondial ne peut être atteint sans l'amélioration substantielle du sort des nations dites en voie de développement, ceci à partir du constat que la croissance exponentielle de la population et du capital ne fait qu'accroître le fossé séparant les riches des pauvres. Enfin, le rapport Meadows rejette les croyances des optimistes selon lesquelles la science et la

---

[34] Le Club de Rome a été formé en 1968. C'est une organisation non gouvernementale rassemblant des scientifiques, économistes, gens d'affaires, diplomates et anciens personnages politiques des cinq continents (Club de Rome, s.d.).

[35] Plus précisément, il tente de déterminer le nombre d'années restant à s'écouler avant l'épuisement de plusieurs ressources non renouvelables (l'année de référence étant 1972) : pétrole – 31 ans; gaz naturel – 38 ans; or – 11 ans (selon le scénario moyen) (Club de Rome, 1972, p. 174).

technologie arriveront à renverser la tendance ou bien les arguments prétendant que des ressources naturelles ou des capacités naturelles insoupçonnables restent à découvrir. Le Club de Rome ne voit en ces avenues que la remise à plus tard d'une date butoir inévitable et préconise plutôt une intervention globale en faveur d'une révision des valeurs et des objectifs propres aux individus, aux nations et à l'ensemble du monde quant à la manière de concevoir le progrès et le développement.

### 2.1.2 La conférence de Stockholm

En 1968, l'ONU décide de tenir la première conférence des Nations Unies sur l'environnement qui se tient à Stockholm en 1972 et qui réunit 113 pays. Il s'agit de la plus grande conférence internationale jusqu'alors, même si ce nombre exclut l'Union soviétique et les pays de l'Est qui la boycottèrent[36]. La pression des citoyens des pays industrialisés, de plus en plus préoccupés par les problèmes environnementaux liés à l'industrialisation est à l'origine de cette conférence (Reed, 1999). Plus précisément, Le Prestre (1997) relève que l'accroissement de la coopération scientifique relativement aux problèmes environnementaux, les transformations induites par la croissance économique (quant à l'organisation des sociétés notamment qui fait émerger le problème de l'exode rural) et la reconnaissance du rôle clé de la coopération internationale pour la résolution de problèmes majeurs (tels les pluies acides, la pollution de plans d'eau) justifient la tenue de l'événement. Les motivations à tenir la conférence étaient donc purement environnementales ou écologiques, ce qui correspond en fait selon Brunel à une période de « montée en puissance des mouvements écologistes »[37]. Selon elle, la conférence coïncide étrangement avec l'essoufflement de la croissance économique dans les pays développés qui sont du coup confrontés à l'augmentation de l'inflation et du chômage. Ces préoccupations soudaines pour la protection de l'environnement ainsi que les mesures environnementales et sanitaires qui en découleront masquent plutôt des « réflexes protectionnistes qui visent surtout, en réalité, à préserver les secteurs industriels menacés par le décollage économique du Sud le plus

[36] Ce boycott visait à protester contre la non inclusion de l'Allemagne de l'Est à l'ONU, qui n'avait pas été accréditée (Le Prestre, 1997, p. 163).
[37] À cet effet, Greenpeace a été créé en 1971 alors que le World Wildlife Fund avait été fondé dix ans auparavant.

compétitif » (Brunel, 2004, p. 39). C'est pourquoi Brunel n'hésite pas à parler d' « ingérence écologique ».

Lors de la conférence, Le Prestre rapporte ainsi que la rivalité Est-Ouest de la guerre froide a fait place au fossé Nord-Sud. Au terme de cette conférence environnementale, les pays en développement risquaient de voir se détourner l'attention des pays développés de leurs préoccupations. Pour les pays industrialisés, les problèmes environnementaux sont surtout liés à l'industrialisation, alors que pour les pays en développement, la dégradation de l'environnement est une conséquence de la pauvreté qui sévit. C'est ainsi que la croissance zéro portée par le rapport Meadows est très mal reçue à Stockholm par les pays en développement qui cherchent à éviter que les pays du Nord ne limitent leurs possibilités de croissance et d'industrialisation. À l'issue de la conférence, Reed (1999) identifie néanmoins deux compromis à la faveur des pays en développement. Ceux-ci auraient réussi à faire accepter deux thèses : d'une part que la pollution générée par le Nord industrialisé limite leurs propres options de développement et d'industrialisation, et d'autre part, que la pauvreté, et non l'industrialisation, constitue la toute première cause des problèmes environnementaux dans les pays en développement. En conséquence, la résolution de ceux-ci doit passer par la croissance économique.

Lors de la conférence de Stockholm, son secrétaire, le canadien Maurice Strong, lance le concept d'*écodéveloppement* dont Sachs est le principal théoricien. Pour Vaillancourt (1995), le concept d'écodéveloppement de Strong, qui insiste sur la présence de contraintes environnementales et la protection de l'environnement pour les générations futures, affirme la conciliation possible entre environnement et développement économique, contrairement à ce que propose le Rapport Meadows. L'écodéveloppement vient alors rassurer les pays en développement ainsi que les entrepreneurs occidentaux, échaudés par l'idée de la croissance zéro. Dans son ouvrage *Stratégies de l'écodéveloppement* (1980), Ignacy Sachs affirme que la thèse zégiste (qui promeut un taux de croissance zéro) est inacceptable tant et aussi longtemps qu'il y aura des disparités sociales et matérielles tant entre les pays qu'à l'intérieur de ceux-ci.

Plus concrètement, la conférence a donné lieu à une déclaration (la Déclaration de Stockholm) qui met de l'avant 26 principes visant à guider les efforts des peuples du monde à

préserver et à améliorer la qualité de l'environnement. La conférence a également résulté en l'adoption d'un Plan d'action de 109 recommandations et en la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), dont la mission devait être la coordination de toutes les activités environnementales menées dans le cadre de l'ONU. Reed (1999) reconnaît l'importance de la conférence dans le fait qu'elle a mis à l'ordre du jour la problématique de l'environnement et du développement :

> Elle s'est imposée en tant que forum permettant de formuler les différents programmes d'action du Nord industrialisé et des pays en développement et, d'autre part, en facilitant l'élaboration d'un compromis, fragile mais réel, qui allait servir de base aux futurs accords et actions internationales en matière de protection de l'environnement (Reed, 1999, p. 27).

Le Prestre (1997) voit d'autres résultats positifs de la conférence. Suite à celle-ci, les États ont reconnu l'existence du problème de l'environnement et la nécessité d'agir. Dans les années qui ont suivi, la création de ministères et d'agences spécialisées sur le thème de l'environnement s'est accélérée dans les divers pays. Elle a également permis d'élargir le concept d'environnement pour y intégrer à la fois les problèmes liés à l'industrialisation ainsi qu'à la pauvreté, ce qui a eu un effet de sensibilisation auprès des pays en développement quant à leurs responsabilités en la matière.

Mais en ce qui a trait aux retombées concrètes de la conférence, le succès est plus mitigé : « Les principes énoncés n'ont pas été intégrés dans les principes de la jurisprudence internationale, les 109 recommandations sont largement restées lettre morte et le PNUE n'a jamais acquis le statut opérationnel qui lui revenait » (Reed, 1999, p. 27). De même, le concept d'écodéveloppement n'a pas suscité l'adhésion espérée. L'expression « écodéveloppement » a été délaissée, notamment sous la pression de la diplomatie américaine (Vivien, 2005) qui y voyaient une menace à ses propres perspectives de croissance, au profit de celle de « développement soutenable » au tournant des années 1980. Dans le contexte de la crise économique qui allait suivre, les priorités des pays industrialisés demeuraient centrées sur le maintien de l'emploi et la croissance, minimisant du coup la portée de Stockholm.

### 2.1.3 La première référence au « développement durable »

C'est à l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources (UICN) que l'on attribue la première utilisation du terme « développement durable » en 1980 dans sa *Stratégie mondiale de la conservation – La conservation des ressources vivantes au service du développement durable*. Vivien (2005) note que l'avènement de l'expression développement durable traduit l'évolution des pratiques en matière de conservation qui intègrent davantage la participation des populations locales alors que les mesures préconisées jusqu'alors, dont la principale forme était l'aire protégée, étaient souvent synonymes d'exclusion des populations locales que l'on accusait d'avoir surexploité les ressources. Il situe également la *Stratégie mondiale de la conservation* dans le contexte de l'essor des biotechnologies, pour lesquelles le patrimoine génétique va constituer une source d'innovation et de profits. La stratégie, qui se veut un cadre théorique, mais surtout pratique, est novatrice par rapport aux travaux précédents portant sur l'environnement et le développement parce qu'elle avance que le bien-être des sociétés, maintenant et à long terme, est conditionné par une bonne gestion du patrimoine naturel posant ainsi la conservation et le développement comme interdépendants (Reed, 1999).

> Pour assurer la pérennité du développement, il faut tenir compte des facteurs sociaux et écologiques, ainsi que des facteurs économiques, de la base des ressources vivantes et non vivantes, et des avantages et désavantages à long terme et à court terme des autres solutions envisageables (UICN, 1980).

Dans la stratégie, la conservation des ressources se pose comme condition préalable au développement durable, tous deux au service des êtres humains. La conservation est définie comme une des stratégies nécessaires parmi de nombreuses autres pour atteindre un développement durable. Enfin, la stratégie met déjà de l'avant une éthique du futur (Gendron et Revéret, 2000) affirmant que « nous n'avons pas hérité la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » (UICN, 1980).

Mais la stratégie n'a pas suscité l'adhésion de la communauté politique internationale pas plus qu'elle ne s'est imposée comme référence pour l'élaboration des programmes de développement en raison de sa « naïveté politique et [des] faiblesses de son analyse de la politique économique internationale » (Reed, 1999, p. 29). Pour Le Prestre, cet insuccès est davantage conjoncturel : la stratégie arrive alors que la crise économique et les questions

qu'elle soulève de même que les tensions liées à la guerre froide sont de loin plus préoccupantes que les enjeux environnementaux, tant pour la communauté internationale que pour les citoyens[38]. Ainsi, bien qu'elle soit à l'origine du terme « développement durable », l'influence de la Stratégie demeure limitée. Tout au plus, peut-elle être considérée comme un brouillon de la Convention sur la diversité biologique (Vivien, 2005). C'est la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) qui a fait accepter et a propagé le terme « développement durable ».

### 2.1.4 La commission Brundtland

Dans le sillon des événements marquant la construction du concept de développement durable, Vaillancourt (2004) nous rappelle la tenue de la conférence de Nairobi en 1982, qu'il qualifie de désastre mémorable en raison de la délégation américaine envoyée par Reagan. Avec la montée du néolibéralisme et de la privatisation, la guerre froide qui est à son apogée et l'amoindrissement de la conscience environnementale mondiale, les enjeux environnementaux sont loin d'être prioritaires. C'est en réaction à cet échec et en prévision de la conférence de Rio en 1992 que l'on crée en 1983 la Commission sur l'environnement et le développement que préside Mme Gro Harlem Brundtland, alors chef du parti travailliste norvégien, assistée du Dr Mansour Khalid, ancien ministre des affaires étrangères du Soudan. Dix-neuf autres commissaires, considérés comme indépendants de leur gouvernement respectif, font également partie de la commission. Ceux-ci proviennent de différentes régions du monde dans le but d'assurer une certaine représentativité[39]. Selon plusieurs, cette méthodologie explique en partie le succès des travaux de la commission (Vaillancourt, 1995). La commission est mise sur pied alors que l'environnement fait l'objet de pressions qui n'ont jamais été aussi fortes et où des prédictions pessimistes sur l'avenir de l'humanité deviennent plus fréquentes (CMED, 1988). La commission sollicite alors la participation de citoyens, d'instituts scientifiques, d'organisations non gouvernementales, d'organismes spécialisés et

---

[38] « En 1983, c'est dans une proportion la plus faible depuis 1976 que les citoyens de la Communauté européenne – à l'exception du Danemark- estimaient que la protection de l'environnement était une question très importante (Dalton, 1994, p. 54) » (Le Prestre, 1997, p. 170).

[39] Six provenaient de pays riches occidentaux, trois de pays de l'Est et douze de pays en voie de développement (dont la Chine).

autres organismes des Nations Unies, de gouvernements et de la jeunesse pour l'accomplissement de son mandat qui consiste à :

> 1. Réexaminer les questions fondamentales de l'environnement et du développement et [...] formuler des propositions pour une action novatrice, concrète et réaliste aux fins de l'examen de ces questions
> 2. Renforcer la coopération internationale sur l'environnement et le développement, [...] évaluer et [...] proposer de nouvelles formes de coopération qui s'écartent des schémas existants et influent sur les politiques et les faits dans le sens des changements nécessaires;
> 3. Élever le niveau de compréhension et de la participation active de particuliers, d'organismes bénévoles, d'entreprises, d'instituts et de gouvernements (CMED, 1988, p. 426).

En somme, il s'agit de définir la problématique générale de l'environnement et du développement ainsi que de reprendre le concept d'écodéveloppement et de le reformuler de façon à ce qu'il soit accepté de tous, *i.e.* tant des pays riches que des pays pauvres (Le Prestre, 1997). Du mois de mars 1985 au mois de février 1987, la commission mène des séances de consultation publique dans des villes de différentes régions du monde (Djakarta, Oslo, Sao Paulo, Brasilia, Vancouver, Edmonton, Toronto, Ottawa, Halifax, Québec, Harare, Nairobi, Moscou et Tokyo). Elle dépose son rapport en 1987 (*Notre avenir à tous* en français paru en 1988) dans lequel elle consacre le terme développement soutenable défini comme étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (CMED, 1988, p. 51). Cette définition se poursuit ensuite :

> Deux concepts sont inhérents à cette notion :
> * le concept de « besoin », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et
> * l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir (CMED, 1988, p. 51).

Le rapport Brundtland propose également une autre définition moins médiatisée :

> Le développement soutenable n'est pas un état d'équilibre, mais plutôt un processus de changement dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, l'orientation du développement technique ainsi que le changement institutionnel sont déterminés en fonction des besoins tant actuels qu'à venir (CMED, 1988 : 10-11).

Inspirée du concept d'écodéveloppement et de la Stratégie mondiale de conservation de l'UICN, la commission Brundtland est véritablement à l'origine de la diffusion du concept de

développement durable. Pour certains, le rapport Brundtland n'apporte toutefois pas d'idées nouvelles, il fait plutôt le constat des impacts des activités humaines sur l'environnement et fait des propositions qui sont modérées relativement au rapport Meadows qui avait été rejeté (Aknin *et al.*, 2002). Pour d'autres, le rapport Brundtland propose une nouvelle façon d'aborder l'économie et l'environnement (Faucheux et Noël, 1990) :

> L'économie mondiale et l'écologie mondiale sont désormais profondément imbriquées, et ce de diverses manières. Depuis quelque temps, nous nous soucions des effets de la croissance économique sur l'environnement. Désormais, il nous faut nous inquiéter des effets des agressions contre l'environnement [...] sur nos perspectives économiques. [...] L'écologie et l'économie sont en effet étroitement liées – de plus en plus d'ailleurs – à l'échelle locale, régionale, nationale et mondiale : c'est un écheveau inextricable de causes et d'effets (CMED, 1988, p. 6).

Reed (1999) et Brunel (2004) identifient trois avancées attribuables à la commission. D'abord, elle affirmait clairement la responsabilité des générations actuelles à l'égard des générations futures quant à leurs propres perspectives de développement posant ainsi les bases du principe d'équité. Ensuite, elle affirme que le développement durable à l'échelle mondiale doit passer par la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Enfin, la commission a situé le développement durable dans le contexte plus large de l'économie mondiale, identifiant la nécessité d'intervenir pour rééquilibrer le pouvoir inégalement distribué entre les pays.

Mais la logique du rapport Brundtland est avant tout environnementale. Brunel (2004) identifie deux idées fortes qui marqueront les esprits à cet égard :

- D'abord, le fait que la première priorité doit être de préserver la planète, donc d'adopter des modes de production plus respectueux de l'environnement;
- Ensuite, et c'est la conséquence de la première, l'idée que le mode de vie et de consommation de l'Occident ne peut pas être étendu au reste du monde sans menacer gravement l'avenir de la terre (Brunel, 2004, p. 47).

En contrepartie, Reed (1999) déplore la nature équivoque des recommandations du rapport Brundtland. Ainsi, s'il propose une amélioration qualitative de la croissance et la nécessité d'une redistribution de la richesse, le message global laisse croire que le développement durable n'exige aucun changement fondamental de la répartition des richesses, des modèles de consommation ou de la nature de la croissance. Bien que le rapport affirme que le « développement implique une transformation progressive de l'économie et de la société » (p.

51) et qu'il en appelle à une « modification de la qualité de croissance » (p. 58), il s'avance d'autre part à fixer des objectifs de taux de croissance de 5% dans les pays en développement d'Asie, de 5,5% en Amérique Latine et de 6% en Afrique et en Asie occidentale (CMED, 1988, p. 59). Comme le remarque Vivien (2005), la CMED visait peut-être davantage à lancer une nouvelle ère de croissance en remettant peu en cause le schéma habituel de croissance et en laissant au contraire croire à la nécessité de ce type de croissance. En somme, la CMED prétend qu'il faut modifier la qualité de la croissance, mais n'indique pas selon quelles modalités.

Selon Le Prestre (1997) et dans une perspective écopolitique, le rapport de la commission vise essentiellement à stimuler l'aide au développement et à réconcilier les ordres du jour de l'environnement et du développement. Le développement durable devient dans ce contexte « un compromis politique qui permettait de concilier les différentes priorités des États et de mobiliser la communauté internationale au moment où les budgets d'aide au développement diminuaient et changeaient de nature » (p. 179). Ceci survient alors que la fin de la guerre froide a amené un certain désintéressement des pays du Nord aux problèmes des pays en développement ainsi qu'une baisse des budgets de l'aide au développement.

### 2.1.5 La conférence de Rio : un pas de plus vers l'institutionnalisation du développement durable

En juin 1992, 20 ans après la conférence de Stockholm, a lieu le Sommet de la Terre de Rio. Il s'agit selon plusieurs de l'événement décisif visant la réconciliation des objectifs de protection de l'environnement à ceux du développement (Le Prestre, 1997; Chassande, 2002). La conférence a notamment donné lieu à la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement qui proclame 27 principes du développement durable; à la signature de deux conventions (sur les changements climatiques et la diversité biologique) et de deux déclarations non contraignantes (sur les forêts et la désertification) ainsi qu'à un programme d'action (Agenda 21).

La déclaration de Rio réaffirme les principes de la déclaration de Stockholm et cherche à en assurer le prolongement. Alors que la déclaration de Stockholm (qui portait sur l'environnement) consiste en la proposition de principes communs visant à guider les efforts des peuples du monde en vue de préserver et d'améliorer l'environnement, la déclaration de

Rio (sur l'environnement et le développement) vise à créer un partenariat mondial sur une base nouvelle et équitable. Par rapport à Stockholm, Rio affirme de façon franche le caractère anthropocentrique du développement et énonce de façon nouvelle les principes d'équité intra et intergénérationnelle, de précaution, de participation ainsi que le principe pollueur-payeur. Rio accorde également plus d'importance à la situation des pays en développement en affirmant qu'une priorité spéciale devrait leur être accordée. Dans cet esprit, la croissance économique est clairement associée au développement durable dont une condition essentielle est l'élimination de la pauvreté. La « planification rationnelle » déclarée instrument essentiel à Stockholm est remplacée par la « coopération entre les États » à Rio. Vivien (2005) observe par ailleurs que dans la déclaration de Rio, la question démographique est moins préoccupante; les références à la nature et à l'épuisement des ressources naturelles ont presque disparu au profit de l'enjeu des modes de production et de consommation non viables.

Pour plusieurs, le succès du sommet de la Terre est d'abord de nature symbolique. Ce sont 172 États qui y sont représentés, constituant le plus grand rassemblement de dirigeants mondiaux à ce jour (CNUED, 1992). La conférence met définitivement l'environnement à l'ordre du jour international (Le Prestre, 1997). Le forum global des ONG, prototypes des forums sociaux (Vivien, 2005), qui se tient en parallèle à la conférence de Rio est l'occasion pour la société civile de se faire entendre et de prendre part à la problématique du développement durable[40]. Rio entérine le concept de développement durable comme norme de référence quant à l'évaluation des objectifs et des réalisations en matière de développement au Nord comme au Sud, ce que n'avait pas réussi la conférence de Stockholm avec le concept d'écodéveloppement 20 ans auparavant (Reed, 1999). Plus particulièrement, les principes de Rio sont désormais reconnus comme les principes de référence en matière de développement durable, malgré les différentes critiques que l'on peut en faire. Car tout comme la commission Brundtland, le Sommet de la Terre de Rio n'a pas impulsé de changement fondamental quant à la conception du développement. « Cette attitude est apparue de façon particulièrement nette dans l'approche préconisée par les pays du Nord,

[40] Il faut rappeler que déjà lors de la Conférence de Stockholm, les ONG y avaient tenu leur propre forum parallèle, « exerçant par là une pression remarquée sur les délégués des gouvernements » (Le Prestre, 1997, p. 163)

pour lesquels la « croissance selon le schéma habituel » et l'innovation technologique étaient les deux piliers stratégiques du développement durable » (Reed, 1999, p. 31). Enfin, pour Reed, Rio n'a pas accordé suffisamment d'importance à la dimension sociale du développement durable.

Suite à la conférence de Rio, du 23 au 27 juin 1997 à New York, l'Assemblée générale des Nations Unies procède à un examen et à une évaluation de la mise en oeuvre d'Action 21 de Rio plus globalement. Le constat est celui d'un échec devant l'incapacité d'en arriver à un accord sur une déclaration politique finale. Le président même de l'Assemblée générale de l'époque, Razali Ismail, estime que le sommet a été caractérisé par « l'absence de volonté politique » devant le peu de progrès qui ont été promis à Rio et ce qui a été fait jusque là (AFP, 1997).

### 2.1.6 Le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg

En 2002 à Johannesburg se tient le Sommet mondial pour le développement durable, aussi appelé Rio+10. Le Sommet de Johannesburg devait insister davantage sur la dimension sociale du développement durable, en s'intéressant notamment plus précisément à la pauvreté et à ses effets (Vivien, 2005). Selon plusieurs, ce sommet a été un échec sur toute la ligne. Sur le plan international, le Sommet survient à un bien mauvais moment où les attentats du 11 septembre 2001 ont tôt fait de mettre l'enjeu du terrorisme et de la sécurité en priorité de l'ordre du jour international. Bien que l'on y ait réaffirmé l'engagement envers Action 21 et la Déclaration de Rio et que l'on se soit engagé à donner accès à l'eau potable à une plus grande partie de la population mondiale, le Sommet n'a pas atteint ses objectifs de recenser les réalisations et les défis qui subsistent dans la mise en oeuvre d'Action 21 et des diverses conventions adoptées à Rio pas plus qu'il n'a permis d'en arriver à des décisions pragmatiques (Dufault, 2002). Di Castri (2004) est plus critique en parlant de Johannesburg comme la chronique d'un échec annoncé. Depuis Rio, il déplore que rien n'ait été fait pour réellement mettre en oeuvre Rio et qu'il n'y ait eu aucune action concrète engagée dans cette voie. La conférence de Rio manquant de pouvoir opérationnel sur le terrain, « les acteurs présents à Johannesburg étaient [en conséquence] dans l'incapacité d'analyser, de quantifier et de juger les avancées réalisées depuis 1992, ce qui stérilisait dès lors tout discours et tentatives de consensus global dans les décisions » (Di Castri, 2004, p. 218). De façon

générale, ceux qui espéraient que Johannesburg soit la continuité de Rio ont été déçus. On accuse l'administration Bush d'avoir été à l'origine de l'échec des négociations du Sommet[41]. Par ailleurs, Vivien (2005) remarque que Johannesburg a été l'occasion du déploiement de partenariats entre gouvernements et acteurs privés (initiatives de type II selon le jargon onusien) qu'il critique. « [I]l s'agit là de mesures disparates, qui reposent sur des engagements volontaires, le plus souvent sans procédures d'évaluation, et qui, pour la plupart, peuvent s'assimiler à des actions promotionnelles » (Vivien, 2005, p. 27). Johannesburg a marqué un jalon important de la participation accrue des firmes multinationales à l'écopolitique internationale.

À la suite de ce tour d'horizon des fondements politiques du développement durable, nous observons que la succession des différents événements s'est traduite en une inclusion progressive d'acteurs divers tels les ONG et les entreprises, qui prennent désormais part à la construction politique du concept de développement durable. Nous souhaitons par ailleurs conclure cette section en soulevant quelques caractéristiques du développement durable. D'abord, la croissance démographique des années 1970 ainsi que la médiatisation de catastrophes écologiques et des problèmes environnementaux suscitent une prise de conscience des limites de la biosphère chez le grand public. Mais bien que l'émergence du développement durable soit directement tributaire de la mise au jour de la problématique environnementale, elle fait également écho à la fin de l'« ère du développement » lancée par le président Truman suite à la deuxième guerre. Sur le plan de la politique internationale, les revendications des pays les plus pauvres qui réclament une participation équitable au système international mettent au jour les imperfections du système commercial international. Le fossé Est-Ouest de la guerre froide fait alors place à une fracture Nord-Sud où le Nord, tout en voulant préserver le Sud de commettre les mêmes erreurs, n'est lui-même pas prêt à transiger sur ses propres conditions de vie. Dans les pays du Sud, ces « recommandations » sont interprétées comme un frein à leurs propres possibilités de développement. Au fil des

[41] Francoeur (2002) rapporte que Ricardo Navarro, le président du Mouvement les Amis de la Terre imputait « à la Maison-Blanche l'échec des pourparlers en vue de relever la part des énergies renouvelables nouvelles » et déplorait les accusations du gouvernement américain à l'endroit de certains pays en développement, comme la Zambie, qui ont refusé des aliments OGM offerts en guise d'aide internationale.

conférences internationales sur l'environnement et le développement, les discussions se sont élargies pour inclure les aspects sociaux du développement.

## 2.2 Le concept scientifique du développement durable

Nous venons de voir que les fondements politiques du développement durable ont été notamment marqués par les travaux de la commission Brundtland qui a largement contribué à sa diffusion. Mais selon Vivien (2005), le développement durable tel que défini par le rapport Brundtland est trop souvent présenté comme une solution alors qu'il est d'abord un problème à résoudre :

> Cette notion n'est pas stabilisée et fait l'objet de multiples définitions et interprétations; elle mobilise une pluralité de références et d'approches; les indicateurs censés en rendre compte sont en débat; les objectifs à atteindre sont problématiques; les moyens à disposition plus encore (Vivien, 2005, p. 5).

En lançant le concept de développement durable, la commission, plutôt que de fournir une réponse, ouvrait un espace de débat. Pour Vivien, la commission nous pose une énigme à savoir : « comment allons-nous faire [...] pour accroître le bien-être de la population mondiale, lutter contre les inégalités sociales et sauvegarder la dynamique de la biosphère? Quels peuvent être les objectifs, les modalités, les politiques, les instruments pour ce faire? » (Vivien, 2005, p. 5). C'est dans cette perspective du développement durable comme problème, énigme et débat que nous souhaitons aborder le contenu de ce concept dans la présente section en traitant d'abord de l'ancrage du développement durable dans la sphère du développement, pour poursuivre avec les différentes conceptions du développement durable.

### 2.2.1 L'ancrage du développement durable dans la sphère du développement

Nous avons vu précédemment à quel point la notion de développement durable semble être ancrée plus fortement dans la sphère environnementale que dans celle du développement, ce que certains dénoncent d'ailleurs (Brunel, 2004). Gendron et Revéret (2000) expliquent ceci par la grande représentation des spécialistes de l'environnement, biologistes et environnementalistes au sein de la CMED comme lors des travaux de l'UICN, ainsi que par le fait que les Ministères de l'environnement ont constitué la principale porte d'entrée de l'institutionnalisation du développement durable au Québec et au Canada notamment. Mais le

flou conceptuel, l'imprécision des termes et les débats entourant la notion de développement durable se comprennent mieux à la lumière de son inscription dans le champ plus vaste du développement. À cet effet, Zaccaï (2004) fait le parcours historique des définitions marquantes du développement qui ont été élaborées et promues par différents acteurs sociaux depuis le milieu du siècle dernier. La notion même de développement est hybride et multiforme : « normative [...] ou descriptive, située historiquement, contestables et contestée, faisant intervenir des disciplines différentes » (Zaccaï, 2002, p. 87). Ce faisant, il ne faut pas se surprendre du fait que le développement durable soit également sujet à tant d'indéterminations. Nous souhaitons à présent mieux comprendre ce flou de la perspective de l'ancrage du développement durable dans la sphère du développement.

Depuis la première décennie des Nations Unies pour le développement dans les années 1960[42], Favreau (2004) identifie quatre principaux modèles ou courant de développement[43]. Le modèle libéral, qui s'inscrit directement dans le point IV du discours du président Truman, est basé principalement sur les étapes de la croissance de Rostow et considère le sous-développement comme un retard à rattraper. Le modèle « dépendantiste » ou l'analyse marxiste du sous-développement insiste sur les « blocages » du développement (colonialisme, impérialisme, échange inégal, crise de l'endettement) que l'on attribue à l'intervention des pays du Nord dans les pays du Sud. Les Programmes d'ajustement structurel (1980-2000) constituent un troisième modèle de développement caractérisé par l'ouverture forcée des économies, la privatisation et la réduction des dépenses sociales. Un quatrième courant de développement, moins homogène, est issu des travaux des économistes hétérodoxes des années 70 et 80 qui s'interrogent davantage sur le rôle des associations et coopératives dans le développement et sur les aspects sociaux du développement, faisant la distinction entre croissance et développement[44]. Ce courant insiste sur la pluralité des

---

[42] La première Décennie des Nations Unies pour le développement a été proclamée en 1961 [résolution 1710 (XVI)] et a été suivie de la deuxième dans les années 1970 [résolution 2626 (XXV)], de la troisième dans les années 1980 (résolution 35/56) et de la quatrième dans les années 1990 (résolution 45/199).

[43] La présentation des différents courants des théories du développement dépasse le cadre de ce mémoire. Nous référons à cet effet le lecteur à Favreau (2004), Gendron (2004b) ainsi qu'à Rist (1996).

[44] C'est dans ce courant que Favreau inscrit l'élaboration de l'indice de développement humain, qui en plus du niveau de revenu, intègre l'espérance de vie ainsi que le niveau d'instruction.

modèles de développement et le caractère pluridimensionnel du développement que Favreau résume ainsi :

> 1) le social doit être au poste de commande; 2) l'économie doit être considérée pour ce qu'elle est, un instrument de développement non une fin; 3) l'environnement doit constituer une conditionnalité nouvelle dans les choix économiques qui s'opèrent; 4) la poursuite simultanée de quelques grandes priorités s'impose notamment l'emploi, la construction d'institutions démocratiques et le partage de la richesse (Favreau, 2004, p. 15).

Pour certains, le développement durable se rattache davantage à ce quatrième courant. Nous aurons l'occasion de relativiser cette hypothèse ultérieurement. Mais déjà, cette brève présentation va dans le sens d'autres auteurs qui affirment en substance que les propositions du développement durable ne sont pas si nouvelles que l'on a parfois tendance à le croire, précisément en raison de son ancrage dans le champ du développement (Brunel, 2004; Gendron, 2004; Zaccaï, 2002; Rist, 1996). La démarche de Zaccaï, qui s'est exercé à mettre au jour la nouveauté et l'originalité *réelles* du développement durable par rapport au développement, est particulièrement éclairante. Ses conclusions sont à l'effet que le développement durable se trouve dans *une double position de continuité et de rupture* par rapport au développement :

> [Le développement durable] maintient la référence possible à un arrière-fond qui prolonge celui du développement, et s'avère donc assez aisément « acceptable » dans cette tradition. Mais [il] permet aussi d'en attendre des changements, aux yeux d'acteurs qui ne sont pas familiers au départ de la notion de développement en tant que projet de société. Cela peut être le cas de milieux réformistes dans les pays « développés » en particulier évidemment dans le domaine de l'environnement (Zaccaï, 2002, p. 115).

La recherche d'intégration entre les différentes composantes du développement est souvent perçue comme ayant été apportée par les travaux sur le développement durable caractérisés par les trois ou quatre pôles qu'on lui reconnaît généralement. Pour Zaccaï, cette caractéristique était déjà présente dans le courant du développement. À cet effet, il montre comment le concept de développement a évolué d'un phénomène à dominante économique (sous-tendu par la croissance économique) pour se complexifier et devenir une notion multiforme[45]. L'intégration de dimensions de plus en plus nombreuses devant justifier une décision a marqué le champ du développement, ce que traduit notamment la tendance à

[45] C'est également une conclusion que l'on peut tirer de la présentation des quatre courants du développement de Favreau (2004) que nous avons faite dans les précédemment.

définir le développement par une série d'objectifs ou d'épithètes (social, culturel, humain, viable, local, autogéré, puis soutenable ou durable...). « On pourrait dire, au gré des formules recensées, que l'on a évolué de l'*économique* vers le *politique* et le *multidimensionnel*, et même si l'on remontait à des conceptions plus anciennes, du *naturel* au *construit* » (Zaccaï, 2002, p. 85). De ce point de vue, la reprise du terme développement durable par des institutions internationales telles le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), s'inscrit plus dans cette longue tradition du développement qu'elle n'incarne une rupture conceptuelle réelle.

La vision mondiale portée par le développement durable, n'est pas non plus exclusive au développement durable. Au contraire, Zaccaï fait le constat de diverses tendances qui promeuvent le caractère mondial du développement en général. En matière d'économie, le commerce international est en croissance, une croissance portée notamment par la diminution drastique des droits de douane. Les transferts technologiques des pays développés aux pays en développement dans le but d'améliorer les niveaux de connaissances des populations sont une autre trace de la mondialisation du développement. Dans la sphère politique, on note les tentatives de diverses organisations internationales à instaurer un système de gouvernance mondiale de même que la présence des mouvements anti- ou alter-mondialistes. De même, on assiste à la mondialisation de la dimension culturelle alors que du côté de l'écologie, les problèmes s'internationalisent avec l'apparition de problèmes environnementaux transfrontaliers.

Mais selon Zaccaï, la promotion de la protection de l'environnement est une caractéristique propre au développement durable qui le pose en rupture avec le courant du développement. Ceci rejoint notre présentation de la section précédente. Nous avons en effet vu comment la problématique environnementale a provoqué la mobilisation du public. La projection à très long terme combinée à la notion de besoin qu'a affirmé le rapport de la CMED en 1987 constitue un élément original et propre à la notion de développement durable selon Zaccaï, ce qui constitue un second point de rupture avec le développement.

Si nous venons d'affirmer que les caractères intégrateur et mondial ne sont pas exclusifs au développement durable, ils revêtent néanmoins une place privilégiée au sein de celui-ci. Zaccaï pose l'hypothèse à l'effet que la revendication de la prise en compte de la dimension

environnementale qui était autrefois faible, ait été à l'origine de l'accroissement de ce processus d'intégration des dimensions à prendre en compte lors de la prise de décision :

> En « imposant » l'environnement comme dimension incontournable, le projet de développement durable, *renforcerait la prise en compte d'autres dimensions également*, par un effet de parallélisme. Toujours est-il que c'est à travers le développement dit « durable » que l'on affirme souvent aujourd'hui la nécessité d'intégration de diverses composantes (Zaccaï, 2002, p. 99).

De la même façon, pour Zaccaï, le caractère mondial n'est pas spécifique au développement durable, mais il l'est à l'égard des préoccupations environnementales qu'il a dévoilées et qui commandent une approche globale.

En somme, le développement durable se démarque du développement par l'importance que prend la problématique environnementale de même qu'en raison de son souci pour un équilibre entre le présent et le futur. Il s'agit aussi des deux points de rupture que soulève Gendron (2004b) pour qui l'environnement, désormais consacré « support à la vie », ne peut plus être ignoré dans la planification et les stratégies de développement de même que la prise en compte du futur, elle-même liée à l'irréversibilité possible de certaines situations. Le développement durable se caractérise également par sa vision mondiale et son approche intégrative des composantes du développement, mais ces éléments ne lui sont pas exclusifs. Le développement durable occupe alors *une double position de continuité et de rupture* (Zaccaï, 2002) par rapport au développement.

### 2.2.2 Différentes conceptions du développement durable

Nous avons jusqu'ici abordé le développement durable dans une perspective historique en présentant d'abord ses fondements et son évolution sur le plan politique puis son inscription dans le champ du développement. Nous avons à plusieurs reprises fait référence au développement durable comme étant une notion qui faisait l'objet de plusieurs définitions et interprétations pouvant parfois être contradictoires. Dans cette section, nous proposons d'analyser les justifications théoriques de ces différentes conceptions.

Vivien (2005) suivant Godard (1994) a proposé un paysage intellectuel des principales théories économiques du développement durable[46]. Nous reprenons l'essence de ce paysage intellectuel qui s'articule en trois temps depuis 1) la théorie économique standard dominée par la réponse néoclassique en passant par 2) l'écologisation de l'économie jusqu'à 3) un vaste éventail de travaux plus hétérogènes qui vont de l'écodéveloppement jusqu'au courant de l'après-développement et qui s'intéressent davantage aux considérations sociales liées au développement durable. Mentionnons par ailleur que les différentes littératures sur le développement durable demeurent encore fragmentaires par rapport aux trois pôles du développement durable : une grande partie de la réflexion porte surtout sur l'intégration de l'économie et de l'environnement, sans tenir compte des dimensions sociales du développement durable qui renvoient à la répartition de la richesse et à la portée de l'économie en matière de développement.

#### 2.2.2.1 La théorie économique standard

L'école néoclassique définit les conditions devant assurer la croissance qui, par le réinvestissement des surplus et l'accumulation de richesse qu'elle génère, doit engendrer l'amélioration des conditions de vie. Plus précisément, la régulation marchande par le jeu de l'offre et de la demande dans un contexte de concurrence parfaite est supposée assurer une distribution optimale des ressources. La satisfaction de l'intérêt général est atteinte par la sommation de la poursuite des intérêts individuels de tous. Malgré cette idéologie de la croissance, certains classiques tels Malthus et Mill émettaient déjà à leur époque quelques réserves quant à la poursuite infinie de la croissance. Mais l'idée d'un état stationnaire est un sujet de peu d'intérêt chez les classiques selon ce que relate Vivien. Devant la montée des problèmes environnementaux et l'épuisement des ressources naturelles, nous identifions, à la suite de Vivien, trois caractéristiques de la réponse néoclassique qui a dominé les débats sur la croissance durant les Trente glorieuses : la conception de l'environnement en tant que « capital naturel » substituable; la relation vertueuse entre la croissance et le commerce d'une part, et la protection de l'environnement d'autre part; et enfin, la réaffirmation du primat de la croissance propre à la théorie néoclassique pour la résolution des problèmes

[46] Même si l'auteur privilégie l'expression « développement soutenable », nous utilisons pour notre part l'expression « développement durable » pour des raisons d'uniformisation du texte.

environnementaux considérés comme des défaillances du marché. Cette réponse néoclassique constitue chez Harribey (1998) ce qu'il nomme l'« économie de l'environnement ».

Selon Vivien (2005), Solow aurait été l'un des premiers néoclassiques à réagir à la remise en cause de la croissance par le rapport Meadows et identifiait dans ses écrits de 1974 les ressources minières comme une forme particulière de capital, qui allait devenir le « capital naturel ». Vivien observe qu'à partir des années 1990, le concept de capital naturel s'insère dans le raisonnement des néoclassiques où les différentes formes de capital sont considérées comme équivalentes et donc interchangeables. Dans cette conception faible de la soutenabilité, « une quantité accrue d'équipements, de connaissances et de compétences doit pouvoir prendre le relais de quantités moindres de capital naturel pour assurer le maintien, à travers le temps, des capacités de production et de satisfaction du bien-être des individus » (Vivien, 2005, p. 36). Ainsi, la consommation des ressources naturelles ou la détérioration de l'environnement par une génération est supposée être compensée par les nouvelles capacités de production que celle-ci a développées et lègue à ses successeurs.

Cette thèse de la substituabilité des formes de capital repose sur certaines hypothèses que nous explique Vivien. On suppose que le progrès technique pourra compenser l'épuisement des ressources naturelles et la destruction des services environnementaux (ou l'on postule ce que Vivien appelle un *backstop technologique*). Ceci est tiré des travaux d'Hotelling, qui en 1931, a défini les conditions optimales d'utilisation des ressources et prédisait que l'épuisement des ressources devait en faire augmenter le prix stimulant du coup le développement de ressources ou techniques de substitution et leur rentabilité (Harribey, 1998). La seconde hypothèse concerne le financement du développement de ces techniques de secours à savoir que les rentes de l'exploitation des ressources naturelles doivent être réinvesties dans du capital technique de substitution au fur et à mesure de leur utilisation. Connue comme la règle de Hartwick, Harribey (1998) l'interprète comme une sorte de règle de compensation intergénérationnelle, dont l'application peut difficilement se faire sans l'intervention des pouvoirs publics. En admettant la substitution sans restriction des formes de capital, « on présume également des préférences des générations futures qui devront s'accommoder de la substitution effectuée entre ces différents types de capital » (Vivien, 2005, p. 37). Enfin, les décisions de substitution sont prises dans un contexte incertain ne

serait-ce qu'en ce qui concerne l'information relative aux réserves de ressources. La thèse de la substituabilité des formes de capital repose donc sur des hypothèses qui sont loin d'être vérifiées.

Comme l'exprime Vivien, la soutenabilité faible réaffirme le primat de la croissance de même que la confiance dans le progrès technique et en le jeu de l'offre et de la demande. Le rôle des pouvoirs publics est envisagé comme devant soutenir « quelques domaines jugés stratégiques pour les prises de relais entre les différentes formes de capital » (Vivien, 2005, p. 37). Il n'y a donc pas de contraintes qui pèsent sur le système économique.

Pour les néoclassiques, la poursuite de la croissance va dans le sens de la protection de l'environnement. Vivien va même jusqu'à observer que le développement durable ou sa conception en tant que « croissance durable » s'inscrit ainsi dans le prolongement des étapes de la croissance de Rostow, devenant en quelque sorte une sixième étape. Cette idée de l'arrimage entre croissance et protection de l'environnement n'aurait cessé de prendre de l'ampleur et est réaffirmée à l'échelle du commerce international comme l'explique Vivien. Par un « effet technique », le commerce international suivant la théorie des avantages comparatifs entraîne l'augmentation des revenus qui pourront servir à la protection de l'environnement. Par les investissements directs à l'étranger, le commerce est présumé favoriser le transfert de technologies propres et la spécialisation des pays tels le Mexique à des productions moins dommageables pour l'environnement.

Dans le paradigme néoclassique, les problèmes d'environnement sont réputés résulter de l'interférence entre les biens économiques, qui sont rares, appropriés et qui s'échangent dans le cadre d'une relation marchande, et les autres, abondants, libres et disponibles pour tous (Vivien, 2005). Cette seconde catégorie de biens correspond de façon générale aux éléments de l'environnement ou à la pollution. Les problèmes d'environnement sont alors considérés comme des anomalies, des externalités. Envisagée comme une défaillance du marché, « une externalité se définit comme une relation entre agents économiques, qui a une influence positive ou négative sur leur bien-être, sans qu'elle soit médiatisée par le système de prix » (Vivien, 2005, p. 48). On parle ainsi d'externalité négative ou positive selon qu'il s'agit d'un effet négatif ou positif. Pour pallier ces défaillances, on doit internaliser les externalités ce qui peut être fait en dotant les biens environnementaux des caractéristiques des biens

économiques, *i.e.* en leur attribuant un prix ainsi que des droits de propriété. La réponse néoclassique consiste donc en une « extension du domaine de la régulation marchande » (Vivien, 2005, p. 49). Les taxes environnementales, l'application du principe pollueur-payeur, la fiscalité environnementale ainsi que le principe des droits d'usage des ressources s'inscrivent dans cette perspective d'internalisation.

Mais derrière cette confiance inébranlable dans des mécanismes soi-disant autonomes de la régulation marchande se cache la nécessaire intervention de l'État, paradoxe que repère Vivien dans la réponse néoclassique. L'autorégulation marchande est alors illusoire puisque le rôle de l'État en matière d'attribution de droits de propriétés ou d'application de taxes environnementales est incontournable (Zuindeau 2005). À cet effet, Grossman et Krueger (1995) ont tenté d'établir une corrélation entre croissance et protection de l'environnement. Dans leur article, ils avancent que la détérioration de l'environnement évaluée à la lumière d'indicateurs de la qualité de l'air et de l'eau n'augmentait pas avec la croissance économique qu'ils ont mesurée à partir du revenu par habitant. Leurs conclusions sont à l'effet que la croissance va dans le sens de la protection de l'environnement, ou du moins, n'entraîne pas sa détérioration. Les néoclassiques retiennent ainsi que la croissance va de pair avec la protection de l'environnement, nonobstant les réserves émises par certains auteurs et les limites évidentes de ce genre d'étude[47]. Car les auteurs de l'étude admettent qu'il n'y a pas de raison de croire que ce processus soit automatique, suggérant ainsi que leurs conclusions ne se prêtent pas à des généralisations. Plus intéressant encore, ils posent même l'hypothèse que cette relation entre l'augmentation du revenu et la diminution de la pollution tiendrait plutôt au fait de l'intervention des pouvoirs publics en matière de protection de l'environnement.

En somme, dans la conception néoclassique économique ou conservatrice du développement durable, on rejette l'idée d'une contradiction possible entre logiques économique et écologique (Gendron et Revéret, 2000). La croissance du revenu et l'amélioration de la qualité de l'environnement sont au contraire envisagées comme les composantes d'une relation vertueuse. Mais le mécanisme d'internalisation des externalités cher aux

---

[47] Vivien souligne à cet effet que ce type d'étude ne prend pas en compte les augmentations possibles d'autres polluants dans d'autres secteurs ou le transfert d'industries vers d'autres latitudes susceptibles de contrebalancer les résultats, ce qui constitue de très grandes limites aux généralisations que l'on pourrait être tenté d'en faire.

néoclassiques ne fait pas l'unanimité notamment pour les tenants de l'écologie économique dont Pearce qui soutient que « la prise en compte des dommages infligés à l'environnement peut intervenir trop tard, les agents commençant à peine à percevoir une diminution de leur bien-être, alors même que certains seuils écologiques critiques sont déjà franchis » (Vivien, 2005, p. 63). Ceci nous amène à discuter du second courant des théoriques économiques s'intéressant au développement durable qui visent à « écologiser » l'économie.

#### 2.2.2.2 Les tentatives d'écologisation de l'économie

Le second courant des théories économiques relatives au développement durable selon Vivien est celui de l'économie écologique au sens large qui en appelle à l'ouverture de l'économie aux sciences de la nature reconnaissant le caractère spécifique de l'environnement pour le déroulement des activités économiques. Vivien identifie deux avenues ou « options politiques » propres à ce courant qui cherche à rendre l'économie plus écologique. La première consiste à mettre en place des institutions publiques qui dicteront des normes en matière d'exploitation de l'environnement suivant la discipline de l'écologie économique au sens strict (*ecological economics*). La seconde est de faire confiance aux entreprises pour élaborer de telles normes, option que Vivien associe au courant de l'écologie industrielle et au développement de certifications privées et autres normes d'adoption volontaire.

L'économie écologique (*ecological economics*) reconnaît le caractère limité de l'environnement et des ressources naturelles et cherche à ancrer l'économie dans la réalité physique. L'économie écologique a pour ambition générale d'arrimer l'économie et l'écologie, bien que cela se retrouvait également dans les courants plus orthodoxe (Gendron, 2006). Un premier point de rupture différenciant l'économie écologique de l'approche néoclassique concerne la distinction entre « croissance » et « développement ». La croissance est l'augmentation physique ou monétaire. Le développement consiste en une amélioration qualitative des conditions de vie (Vivien, 2005) ou comme l'exprime Daly (1990) l'expansion ou la réalisation graduelle des potentialités vers un meilleur état. Un second point de rupture identifié par Vivien concerne l'interchangeabilité des différentes formes de capital. Alors que chez les néoclassiques, on admettait l'interchangeabilité des différentes formes de capital, on postule ici plutôt la complémentarité de celles-ci et une limite à leur substitution.

Pour l'écologie économique, la soutenabilité consiste donc en le maintien d'un stock minimal des différentes formes de capital au fil du temps, y compris le capital naturel (Costanza *et. al*, 1997). Ceci constitue l'hypothèse de la soutenabilité forte ou très forte qui admet une limite absolue à la taille physique de l'économie humaine (Godard, 1994)[48].

Pour assurer la soutenabilité, l'économie écologique se base sur trois principes d'abord énoncés par Daly (1990). Le premier est à l'effet que le taux de prélèvement des ressources naturelles renouvelables ne doit pas dépasser le taux de régénération. De la même façon, le taux d'émission des déchets ne doit pas excéder les capacités d'assimilation et d'épuration des milieux dans lesquels ils sont rejetés. Et enfin, l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables peut être quasi soutenable si le rythme d'exploitation ne dépasse pas celui de création de substituts renouvelables. L'économie écologique se base donc sur la reconnaissance des limites propres à l'environnement.

Si certains situent l'économie écologique comme tirant ses fondements de la thermodynamique de laquelle elle emprunterait les principes pour les appliquer à l'économie (Vivien, 2005), d'autres insistent davantage sur le caractère pluriel et éclaté de ce qui consiste moins en un nouveau paradigme fondé sur des théories et postulats communs qu'un engagement à trouver de nouvelles façons de penser et d'implanter de nouvelles politiques environnementales (Gendron, 2006 : 30-31).

Dans le cadre de la première option politique des courants théoriques cherchant à rendre l'économie plus écologique, la réflexion s'articule autour de la mise sur pied d'institutions de régulation où l'on privilégie l'intervention des pouvoirs publics. C'est dans cette perspective que Vivien inscrit l'économie écologique (*ecological economics*) que nous venons de présenter. Le principe de rendement soutenable maximum est appliqué notamment pour la gestion des stocks de poisson, du gibier ou de la forêt[49]. Mais le problème de ce genre d'approche est que l'on ne peut évaluer exactement les stocks de ressources disponibles, ou à tout le moins, pas en temps réel car comme le précise Godard (1994), ce n'est qu'après coup

---

[48] Godard (1994) distingue en fait quatre types de soutenabilité ou durabilité pour reprendre ses termes : la très faible, la faible, la forte et la très forte.

[49] Cherchant à « maximiser » ce « rendement soutenu », ce qui est pour le moins paradoxal, les politiques forestières du Québec s'articulent désormais autour de la notion de rendement forestier « accru »!

et avec le recul que l'on peut juger de la soutenabilité. Les permis échangeables d'émission, mécanisme du protocole de Kyoto, constituent un autre exemple. Contrairement à l'établissement de normes d'émission de pollution, cette stratégie implique au départ que soient définies les quantités globales de pollution acceptable. Cette tâche relève des pouvoirs publics qui procèdent ensuite à l'allocation des droits. Ceux-ci circuleront ensuite librement sur un marché. Les pouvoirs publics conservent également la possibilité d'intervenir sur ce marché en rachetant ou en émettant des droits, ce qui se répercutera sur la quantité totale d'émissions permises.

La seconde option délègue au secteur privé l'établissement de limites ou normes. À cet égard, l'écologie industrielle cherche à opérationnaliser le développement durable en adoptant une conception écosystémique des systèmes industriels (Erkman, 1998). L'écologie industrielle propose d'« envisager le système industriel comme un cas particulier d'écosystème » (Erkman, 1998, p. 11). Chaque industrie constitue un *métabolisme industriel* lui-même inséré dans un *écosystème industriel* où les rejets d'une industrie constituent les matières premières d'autres industries et ainsi de suite. L'écologie industrielle s'articule autour de l'utilisation optimale des ressources et de l'énergie, la minimisation des émissions de polluants, la dématérialisation des produits et des services, la réduction de la dépendance vis-à-vis des sources énergétiques non-renouvelables (notamment le carbone) (Vivien, 2005, p. 76). L'écologie industrielle consiste donc en une utilisation plus efficace des ressources et de l'énergie à l'échelle d'un parc industriel sans envisager l'utilisation des ressources dans une perspective globale, ce qui constitue une limite intrinsèque à ce courant.

L'exemple de Kalundbord au Danemark est néanmoins un cas célèbre d'écologie industrielle, non seulement pour son organisation, mais parce qu'il porte un « message politique » selon Vivien :

> Les commentateurs de cette expérience soulignent en effet que l'on ne s'est rendu compte de ses caractéristiques qu'en 1989, c'est-à-dire après une trentaine d'années d'existence. En d'autres termes, cette organisation industrielle se serait mise en place spontanément. Si l'auto-organisation est une des propriétés d'un écosystème, elle est aussi symbolisée par la main invisible chère aux économistes libéraux. L'écologie industrielle se place ainsi dans la tradition d'internalisation des externalités qui se réfère au théorème de Coase, laissant les acteurs négocier spontanément entre eux la prise en charge de l'environnement sur la base des calculs coût-avantages qu'ils opèrent (Vivien, 2005, p. 77).

Si l'écologie industrielle est un exemple fort de régulation par le marché, faire porter un message politique au courant de l'écologie industrielle est peut-être lui attribuer des prétentions qu'il n'a pas. Car l'écologie industrielle s'intéresse essentiellement à rendre le système productif plus écologique et demeure relativement circonscrit à la sphère productive. L'idée de faire porter à l'écologie industrielle un message politique tient peut-être au fait que ce système ne nécessite pas, précisément, de transformations institutionnelles mais s'attache essentiellement à un réaménagmenet organisationnel de la production. À cet effet, Gendron (2006) serait en désaccord avec Vivien qui fait reposer l'écologie industrielle sur une perspective marchande de la régulation par opposition à l'économie écologique qui reposerait sur une perspective étatique de régulation.

Erkman montre d'ailleurs comment l'objectif de la dématérialisation des produits et services que poursuit l'écologie industrielle peut porter à confusion. La dématérialisation de certains produits (*i.e.* le fait qu'ils soient constitués de moins de matière qu'auparavant) n'indique rien quant au processus de fabrication ni quant à la dématérialisation de la consommation. Car les flux totaux de matière et d'énergie ne cessent d'augmenter et les stratégies de marketing favorisent plutôt l'achat de plus de produits de courte durée de vie (Erkman, 1998). Une véritable démarche de dématérialisation de l'économie impliquerait donc une transformation en profondeur de l'organisation sociale, ce qui n'est toutefois pas une prétention de l'écologie industrielle en tant que telle qui s'inscrit bien davantage dans la logique économique habituelle.

Les normes d'adoption volontaire, les normes privées, les certifications et labels s'inscrivent également dans cette seconde option politique où le marché régulateur doit servir au développement durable selon Vivien. C'est également ici qu'il insère les initiatives de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et de l'investissement socialement responsable. Nous désirons nuancer ces propos puisqu'il nous apparaît que les tentatives d'écologiser l'économie se contentent d'envisager l'économie et l'écologie comme complémentaires et ne s'avancent pas sur le terrain de la dimension sociale du développement durable. Au contraire, les initiatives de RSE, les normes privées et les certifications, si elles se consacrent davantage à l'écologie se soucient de plus en plus du pilier social du développement durable, bien que le marché demeure le régulateur par excellence.

Nous souhaitons ici ouvrir une parenthèse concernant le commerce équitable qui fait l'objet de la présente recherche et qui nous apparaît se démarquer d'autres certifications parce qu'il met de l'avant des principes sociaux et relatifs à la gouvernance (gestion démocratique, transparence, participation) dans les pays producteurs et établit des critères qui ne concernent pas que la production, mais s'intéresse également à la distribution. À cet effet, Raynolds (2000) qui compare les certifications équitable et biologique, propose que la certification biologique cherche à ré-encastrer la production animalière et végétale dans les « processus naturels ». De son côté, le commerce équitable cherche plutôt à ré-encastrer la production de biens, mais aussi leur distribution dans des « relations sociales équitables ». Bien que dans les faits, les produits équitables empruntent les voies du marché conventionnel, le commerce équitable amène à questionner non seulement les conditions de production et ce, d'un point de vue technique mais surtout social. Plus fondamentalement, il en appelle à une transformation en profondeur du marché et du rôle central qu'occupe l'économie dans nos sociétés ce qui le démarque à notre sens totalement du courant qui vise à écologiser l'économie dans lequel Vivien inscrit les certifications.

La distinction que nous soulevons quant au traitement du commerce équitable concerne sans doute de façon plus générale les *nouveaux mouvements sociaux économiques* qui instrumentalisent l'économie à des fins politiques ou sociales (Gendron, 2001). Il s'agit notamment du commerce équitable et du consumérisme politique dont Micheletti (2003) inscrit l'émergence dans le contexte de l'inaction de l'État ou de son incapacité à intervenir (lorsqu'il s'agit de problèmes dépassant ses frontières par exemple). C'est sans doute plus à défaut d'une réponse adéquate de l'État que les nouveaux mouvements sociaux économiques ont investi la sphère économique que par une croyance affirmée en la logique marchande habituelle, d'autant plus que ceux-ci sont souvent porteurs d'un projet plus vaste de transformation des pratiques économiques. Le recours au marché n'est dans cette perspective qu'un moyen pour atteindre cet objectif, objectif qui va parfois jusqu'à la transformation du système commercial, et non sa consécration.

#### 2.2.2.3 L'intégration de la dimension sociale du développement durable

Vivien identifie un troisième ensemble de travaux qui se démarquent par la reconnaissance des questions sociales liées au développement durable et qui ont également émergé dans le

contexte de crise du développement et des théories du développement. Il les divise en trois courants : l'écodéveloppement, le courant de la répartition environnementale et celui de la décroissance.

**L'écodéveloppement**

Vivien remarque que « l'écodéveloppement à la fois préfigure et apparaît comme une expression concurrente de celle de développement soutenable » (p. 84). Pour Sachs (1980), principal théoricien de l'écodéveloppement, la définition originale du concept est plutôt restrictive se limitant à « l'utilisation judicieuse des ressources locales et du savoir-faire paysan applicable aux zones rurales isolées du tiers-monde » (p. 11). Mais dès 1974, la Déclaration de Cocoyoc[50] proposait une interprétation plus riche du concept (Sachs, 1980) qui peut aujourd'hui être considéré comme une philosophie plus générale de développement et que Vivien inscrit dans les théories du développement endogène où l'accent est mis sur le développement local.

Comme dans le courant de l'écologie économique, l'écodéveloppement se fonde sur la distinction entre croissance et développement. Selon Sachs, la croissance donne plus souvent qu'autrement lieu au *maldéveloppement*, qui se traduit en des inégalités sociales et régionales et en la destruction de l'environnement, résultat d'une croissance mimétique ou croissance par inégalité. Toutefois, Sachs ne remet pas en cause la croissance comme telle, mais les inégalités qu'elle génère et n'est pas non plus en accord avec le maintien d'un état stationnaire, à tout le moins, tant que persisteront les inégalités (Vivien, 2005). Sachs fait reposer l'écodéveloppement sur trois piliers : l'autonomie des décisions (self-reliance); la prise en charge équitable des besoins et la prudence écologique, c'est-à-dire la recherche d'un développement en harmonie avec la nature (Sachs, 1980, p. 32). Il estime que nos sociétés font face à différentes crises du maldéveloppement (chômage, services sociaux, éducation, gaspillage des ressources) auxquelles la seule réponse ayant été donnée jusqu'alors est la réaffirmation de la croissance qu'il considère comme une fuite vers l'avant. En contrepartie, il propose des stratégies de transition du maldéveloppement au développement qui, bien

[50] La déclaration de Cocoyoc est issue d'un colloque d'experts présidé par Barbara Ward, qui s'est tenu à Cocoyoc au Mexique en 1974 organisé par le PNUE et par la Commission des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED). Les discussions de Cocoyoc auraient inspiré la *Stratégie mondiale de la conservation* publiée en 1980. La conférence s'est intéressée aux facteurs sociaux et économiques engendrant la dégradation de l'environnement (PNUE, 2003).

qu'adaptées à chaque pays (ce qui ouvre la voie à la reconnaissance de la diversité culturelle), comprennent cinq éléments : 1) la reconversion partielle des industries pour la satisfaction des besoins sociétaux; 2) l'harmonisation des objectifs sociaux; économiques avec une gestion écologiquement prudente ce qui passe par la redéfinition de politiques; 3) le renouvellement de la coopération internationale définie comme une interdépendance négociée entre pays industrialisés et le tiers-monde; 4) les mesures d'ajustement social dont la réduction du temps de travail et une meilleure répartition de l'emploi et enfin, 5) des mesures institutionnelles visant à rééquilibrer le pouvoir entre le marché, l'État et la société civile au profit de cette dernière. En somme, l'écodéveloppement propose un changement en profondeur des façons de vivre. Comme le remarque Vivien :

> Le planificateur de l'écodéveloppement doit, le plus souvent, se départir de la volonté d'optimalité dans les choix qu'il est censé arrêter. Celle-ci ne peut être atteinte véritablement, du fait de la multiplicité des éléments à prendre en compte et du manque d'informations relatives à un certain nombre de dimensions des problèmes. Il faut donc redonner sens au politique et à la compréhension des processus décisionnels, des stratégies d'acteurs, des rapports de force, etc., avec lesquels le planificateur doit composer. [...] Il convient alors de mettre en oeuvre une planification participative, permettant un juste équilibre entre le marché, l'État et la société civile (Vivien, 2005, p. 91).

En somme, dans le courant de l'écodéveloppement, l'optimum ne se situe plus dans la seule rationalité économique, mais dans l'intégration d'autres considérations principalement sociales et relatives à la gouvernance qui priment sur cette dernière ce qui en fait un concept résolument anthropocentrique.

**La répartition environnementale**

Dans la sphère des théories économiques insistant sur la dimension sociale du développement durable figure en second lieu le courant de la répartition environnementale selon Vivien. Ce courant prend essence dans l'échange inégal d'Emmanuel, mais il s'agit cette fois de l'échange *écologiquement* inégal. L'ouvrage de Martinez-Alier *The environmentalism of the poor* est central à ce courant qui « réinscrit ainsi la question de la pauvreté au cœur de l'enjeu de la soutenabilité » (Vivien, 2005, p. 94)[51]. Transcendant les courants habituels selon lesquels la pauvreté n'est souvent considérée qu'en raison de la menace écologique qu'elle

[51] Zuindeau (2005) nuance l'insertion par Vivien des travaux de Martinez-Alier dans ce troisième courant qui aurait selon lui pu figurer dans l'option institutionnaliste de l'écologie économique d'autant plus que Martinez-Alier est président de l'International Society for Ecological Economics.

incarne ou que la protection de l'environnement est envisagée comme le luxe des pays développés (Vivien, 2005), le courant de la répartition environnementale inverse le raisonnement. Il avance que ce sont plutôt les pays développés qui ont une dette envers les pays du tiers monde, une dette écologique. Celle-ci prend évidemment racine dans la colonisation, mais se poursuit encore aujourd'hui en raison principalement du mode de vie des pays riches. Selon Martinez-Alier, la dette écologique est alimentée par deux « conflits de distribution écologique ». D'une part, il s'agit des exportations des pays pauvres qui sont faites à des coûts qui ne couvrent pas les coûts liés aux externalités écologiques globales ou locales. D'autre part, la dette écologique prend source dans l'attitude des pays riches qui utilisent indûment les services et les ressources écologiques, non seulement sans compensation, mais sans même reconnaître le droit à tous d'en faire autant[52]. Elle se décline en quatre formes : la dette du carbone, la biopiraterie, les passifs environnementaux et l'exportation des déchets (Bourinet, 2004). Cette mise en évidence de la dette écologique des pays développés à l'égard des pays en développement vise sans doute moins à obtenir réparation qu'à faire contrepoids à la dette financière des pays en développement, voire à la rendre illégitime, ainsi qu'à donner plus de poids aux revendications des pays du Sud de façon plus générale.

Nous souhaitons à présent ouvrir une parenthèse sur le sujet du commerce équitable que Martinez-Alier (2002) reconnaît comme une réponse valable au problème de la répartition environnementale. Martinez-Alier (2002) estime que le mouvement du commerce équitable peut véritablement mener à une situation gagnant-gagnant puisqu'il renforce la reconnaissance des droits des producteurs tout en cherchant à ce que les biens soient échangés à leur juste valeur incluant les coûts sociaux et environnementaux. Ce faisant, des politiques de commerce équitable pourraient réellement contribuer à l'amélioration de l'environnement tout en favorisant les plus pauvres. Toujours selon Martinez-Alier, de telles

[52] Le dossier des changements climatiques est particulièrement évocateur à cet égard. D'une part, ce sont les pays industrialisés qui sont les principaux responsables du problème dont les conséquences se feront principalement sentir par les pauvres dont les émissions sont les plus faibles. D'autre part, certains pays industrialisés dont les États-Unis et maintenant le Canada, refusent de s'engager à réduire concrètement leurs émissions sous prétexte que certains pays en développement, dont la Chine et l'Inde, seront bientôt responsables de la majorité des émissions. Enfin, Martinez-Alier (2002) estime que les mécanismes de réduction des émissions sont injustes. Il formule l'hypothèse à l'effet que si les détenteurs de puits de carbone sont pauvres, le prix de vente des puits de carbone localement sera aussi faible en raison notamment du consentement à payer des pauvres qui est nécessairement limité.

politiques se démarquent des prétendues politiques gagnant-gagnant parce qu'elles ne se contentent pas de présumer de l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres par un soi-disant effet de percolation (*tricke-down*) des bénéfices de la croissance.

**La décroissance**

Enfin, un troisième ensemble de travaux identifiés par Vivien est celui de la décroissance. Même si ce courant s'articule, comme son nom l'indique, autour d'un appel à la décroissance, il est en fait très éclaté. L'utilisation du terme décroissance est tirée de Georgescu-Roegen et le courant s'inspire de La convivialité d'Illich (1973). La décroissance trouve aujourd'hui son expression la plus radicale dans le courant de l'après-développement. Latouche est l'un des ardents défenseurs de ce courant qui rejette radicalement la notion et le terme « développement durable » le voyant comme un « oxymore », un « simple bricolage conceptuel », « une monstruosité verbale » qui change les mots sans changer le fond (Latouche, 2003)[53]. Tout au long des reformulations du développement (autocentré, intégré, autonome, endogène, etc.), le principe même de la croissance et du développement n'est pas (suffisamment) remis en cause. Plus fondamentalement, Latouche critique le développement comme modèle hégémonique occidental et s'objecte aux prétentions universalistes du développement. Ainsi, il faut plutôt envisager une *décroissance humaine et conviviale* ainsi que le *localisme*. Ceux-ci trouvent leur expression dans les 6-R :

- Rééavaluer les valeurs auxquelles nous croyons et sur lesquelles se basent nos sociétés;
- Restructurer, *i.e.* adapter la production en fonction de celles-ci;
- Redistribuer la richesse et les accès aux patrimoines naturels;
- Réduire les horaires de travail et les impacts sur l'environnement;
- Réutiliser (consommation);
- Recycler;
- Relocaliser[54].

La décroissance se démarque de la croissance zéro parce que cette dernière ne remettait pas en cause l'économiscisme ou la raison d'être de la croissance, contrairement à la première. Le défi du courant de la décroissance est de taille : reconceptualiser l'imaginaire du progrès ou du changement social ce qui passe notamment par l'établissement d'une norme du suffisant

[53] D'autres, tels ATTAC, qui prônent la décroissance, ne rejettent pas pour autant le terme « développement durable » (Vivien, 2005). Le courant de la décroissance apparaît donc hétérogène.

[54] Latouche a publié un livre en 2006 « Le pari de la décroissance » dans lequel il proposerait maintenant les 8-R...

pour remplacer celle du toujours plus (Vivien, 2005). L'on conviendra que le courant de la décroissance est, pour le moment, davantage idéologique et qu'il ne trouve pas d'écho sur la scène politique, bien que les pratiques de la simplicité volontaire en soient une démonstration concrète.

### 2.2.3 Le développement durable : vers un nouveau paradigme

À la suite de ce survol théorique, nous tentons maintenant de dresser un portrait général des courants touchant au développement durable, ce que présente la figure 2.1. Nous convenons de l'aspect un peu lourd de notre cartographie, qui ne prétend d'ailleurs pas à l'exhaustivité. Néanmoins, bien qu'incomplète, elle permet au premier coup d'œil d'apprécier la diversité et la richesse des travaux et par conséquent la variété des interprétations du développement durable. Cette cartographie nous amène à formuler quelques remarques.

D'une part, de la théorie économique standard à l'écologisation de l'économie jusqu'à la reconnaissance de la dimension sociale du développement durable, nous décelons une intégration graduelle des piliers ou dimensions du développement durable. C'est d'ailleurs suivant cette approche que Gendron et Revéret (2000) nous présentent les conceptions conservatrice, modérée et progressiste du développement durable qui correspondent respectivement à des conceptions unipolaire, bipolaire et tripolaire. La conception conservatrice du développement durable se traduit comme une croissance durable ou une rentabilité durable. Surtout répandue dans le milieu des affaires, Gendron et Revéret (2000) la qualifient de conservatrice alors que Hatem (1990) parle d'une conception économiste. Ceci rejoint tout à fait la réponse de la théorie économique standard que nous avons présentée plus tôt suivant Vivien (2005).

Une seconde compréhension du développement durable, modérée selon Gendron et Revéret ou écologique selon Hatem, part de la reconnaissance de la contradiction entre économie et environnement et cherche à réconcilier ces deux dimensions. Gendron et Revéret nous montrent comment cette assertion est modulée selon la conception de l'économie sous-jacente. D'un côté, pour l'école des droits de propriété et l'école néoclassique, l'environnement n'est pris en compte qu'à travers ses effets sur l'économie. Ainsi, là encore, la main invisible est le paradigme dominant. Cette version de la conception modérée du développement durable s'aligne donc tout à fait sur la conception conservatrice. De l'autre,

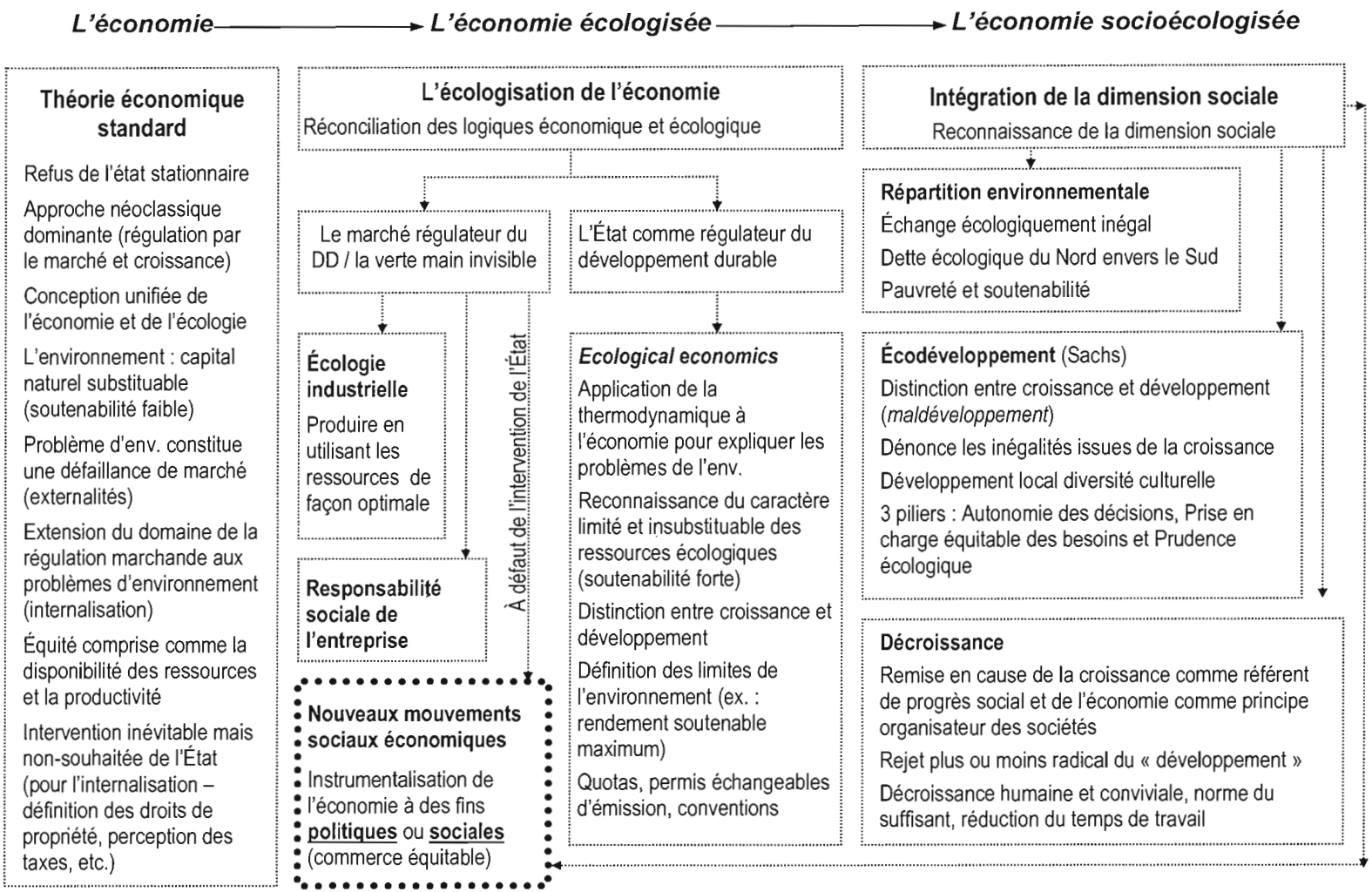


**Figure 2.1 Cartographie des théories économiques du développement durable (adapté de Vivien, 2005)**

les écoles hétérodoxes sont à l'origine d'une autre conception modérée du développement durable qui « met l'accent sur le caractère essentiellement social et conventionnel de l'économie qui perd dès lors sa valeur d'absolu à titre de principe organisateur de la société » (Gendron et Revéret, 2000, p. 119). Nous voyons en la description de cette conception modérée une parenté évidente avec la théorie de l'économie écologique présentée ci-haut.

La conception tripolaire du développement durable décrite par Gendron et Revéret reconnaît la dimension sociale comme un pôle à part entière et se situe à l'intersection des logiques écologique, économique et sociale ce qui rejoint également le troisième groupe de travaux que nous avons présentés précédemment. La conception tripolaire serait, selon les auteurs, la plus répandue reposant sur la réponse aux besoins fondamentaux et l'équité tout en reconnaissant le milieu naturel comme substrat indispensable à la vie. Suivant cette conception, le développement durable est le plus souvent schématisé comme étant à l'intersection des sphères environnementale, sociale et économique tel que le présente la figure 2.2.

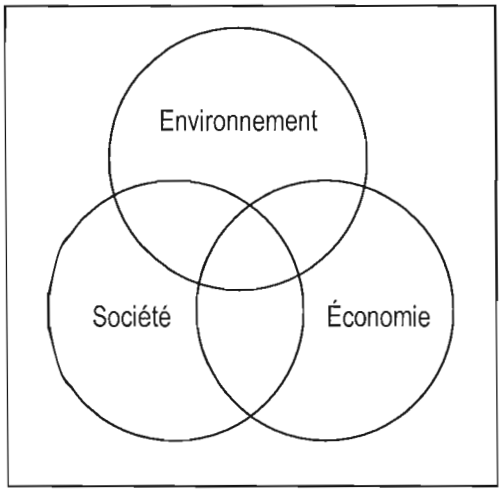


**Figure 2.2 Représentation la plus répendue du développement durable**

Giddings *et al.* (2002) se sont intéressés à analyser ce modèle plus spécifiquement. D'abord, il s'agit d'une conceptualisation assez simpliste du développement durable où les cercles sont d'égale dimension et s'interconnectent de façon symétrique. Selon eux, le modèle assume de façon erronée la séparation et même l'autonomie des trois sphères les unes des autres, ce qui

risque de résulter en une approche cloisonnée du développement durable. Cette compartimentation détourne l'attention des connections fondamentales qui existent entre l'économie, l'écologie et la société, pouvant même sous-entendre que des compromis ou des compensations peuvent être faits entre les différents pôles, ce qui peut aller jusqu'à endosser l'hypothèse d'une faible soutenabilité. Selon les auteurs, cette représentation traduit en fait une approche très sectorielle du développement durable qu'ils décèlent actuellement dans nos sociétés. À titre d'exemple, on s'intéresse beaucoup à la préservation des espèces, des milieux naturels et beaucoup moins aux milieux urbains ce qui traduit une conception de l'humain très déconnectée de son environnement. Cette sectorisation encourage selon Giddings *et al.* une approche très technique quant aux enjeux du développement durable. Quoique sa simplicité soit attrayante, elle détourne l'attention des vraies questions qui sont au coeur du développement durable telles la nature de nos sociétés, les priorités des politiques, les processus de prise de décision, bref des enjeux sociaux plus larges qui débordent ce cadre restreint.

De même, les modèles considèrent aussi généralement l'environnement, l'économie et le social comme des entités unifiées. Cette abstraction a comme conséquence d'ignorer la diversité, puisque chaque pôle est réduit à ses composantes dominantes. Ainsi, en ce qui concerne les pôles social et économique, on aura en tête le modèle occidental et l'économie de marché, ne tenant pas compte des autres modèles sociaux ou des activités non-monétaires, de l'économie informelle et des activités de subsistances qui sont partie intégrante du pôle économique. Plus profondément, les auteurs estiment que « l'abstraction en trois entités unifiées ne permet pas de rendre compte du changement constant qui existe dans notre monde et renforce l'idée d'un monde statique où les structures et priorités dominantes du moment ont préséance. » (Giddings, *et al.*, 2002, p, 193).

> Cette sur-simplification en trois sphères séparées risque d'ignorer la richesse et la complexité de la réalité, donnant préséance aux relations économiques et sociales dominantes, voyant l'économie comme une partie séparée des activités humaine et pensant les activités humaines comme séparées de l'environnement (Giddings, *et al.*, 2002, p, 193).

Car bien que la conception tripolaire du développement durable peut sembler progressiste, Gendron et Revéret montrent comment elle peut dériver vers une conception modérée ou conservatrice selon le contenu que l'on lui donne. Et même si l'on observe une intégration

progressive de plusieurs dimensions dans les théories exposées précédemment, la représentation de la dimension sociale du développement durable demeure relativement faible. Au-delà des catégories conceptuelles du développement durable identifiées, l'enjeu des débats entourant la notion de développement durable concerne donc bien davantage l'autonomie et la priorité que l'on accorde à chacun des pôles (Gendron et Revéret, 2000). Cette hiérarchisation des pôles implique un arbitrage entre les différentes conceptions véhiculées par les acteurs sociaux.

Ceci nous amène à formuler une seconde remarque concernant le traitement accordé au pôle écologique et aux problèmes de l'environnement de même qu'au pôle social. Les « anomalies » que constituent les problèmes écologiques chez les néoclassiques conduisent à traiter l'environnement comme n'importe quel capital. Comme l'exprime Harribey, le processus d'internalisation en vient à nier la spécificité des phénomènes naturels et sociaux en les réduisant à des problèmes économiques de détermination des droits de propriété et d'évaluation monétaire. Dans la théorie économique standard, la confiance aux mécanismes de la régulation marchande et en la croissance est inébranlable : croissance et développement vont de pair. Elle évacue en fait complètement l'humain et la nature aboutissant à un paradoxe où l'homme est pensé comme extérieur à l'univers environnant tout autant qu'il s'inscrit dans l'éternité de cet univers (Harribey, 1998, p. 60). Si certaines tentatives d'écologiser l'économie reconnaissent au contraire les limites propres à l'environnement, distinguant ainsi croissance et développement, tout autant qu'elles reconnaissent le caractère non-substituable des ressources naturelles, le recours à cette logique de la soutenabilité forte ou très forte (Godard, 1994) nous enferme néanmoins dans une logique économique réduisant tout à une forme ou une autre de capital. Dans les courants théoriques s'intéressant davantage aux considérations sociales, il y a une volonté forte de sortir de cette logique avec des propositions plus ou moins radicales. L'écodéveloppement remet en cause les inégalités que génère la croissance. Le courant de la décroissance la rejette radicalement et en appelle à d'autres critères d'évaluation du progrès ou, selon cette conception, de changement social, puisque c'est l'idée même de progrès qui est questionnée.

Notre troisième remarque concerne l'intervention de l'État qui, dans la théorie néoclassique, s'avère nécessaire même si non souhaitée. Elle constitue également la principale fracture

entre les deux options politiques des courants visant à rendre l'économie plus écologique. Dans les courants intégrant davantage la dimension sociale, le rôle de l'État, ou plus largement la question de la gouvernance prend une place très importante. Dans le courant de l'écodéveloppement, elle est abordée sous l'angle de l'autonomie des décisions qui est l'un des trois piliers de ce concept. Le courant de la répartition environnementale de même que le courant de la décroissance en appellent également à des changements fondamentaux dans la façon dont sont prises les décisions.

Dans les différentes conceptions ou théories du développement durable, la pierre d'achoppement est en fait la place de l'économie comme principe organisateur de la société et de celle de la croissance comme référentiel de progrès social comme le pointaient Gendron et Revéret (2000). Le développement durable, loin d'être envisagé comme l'harmonisation de ses composantes (économie, écologie, social et gouvernance), ouvre au contraire un nouvel espace de dialogue, d'arbitrage et de compromis autour de la place et de la priorité quelles occupent ou qu'elles devraient occuper. Selon la conception défendue, le développement durable en appelle à un renouvellement du paradigme de développement.

Si l'on veut effectivement donner un contenu à la notion de développement durable et traduire la rupture qu'appelle non seulement la problématique environnementale mais aussi celle de la croissance des inégalités à l'échelle de la planète, Gendron et Revéret (2000) en appellent à une conception tripolaire hiérarchisée du développement durable où l'objectif est le mieux-être des personnes et des sociétés dans le respect de l'intégrité écologique, ce à quoi devrait servir l'économie.

> Le développement durable se veut une tentative pour réencastrer l'économie dans la biosphère comme dans le social au sein d'un projet éthique et politique. Si bien que ce n'est plus à l'aune de l'efficacité que doivent être jugées les politiques publiques mais bien en regard des objectifs sociaux et environnementaux que doit être mesurée l'efficacité des politiques économiques (Gendron et Revéret, 2000, p. 121).

L'intégrité écologique est alors une condition, l'économie un moyen et le développement social l'objectif du développement durable alors que l'équité est les trois à la fois. La participation de tous ainsi que l'intérêt des générations futures doivent être assurés par un système de gouvernance. Le développement durable en appelle en somme à un renouvellement du paradigme de développement.

Pour Edwards (2005), le développement durable donne lieu à une véritable révolution (*The Sustainability Revolution*). La Conférence de Stockholm puis les travaux de la commission Brundtland sont à l'origine de la genèse de cette révolution. Le seuil critique aurait été atteint lors du Sommet de Rio en 1992 qui a réuni un nombre record de dirigeants mondiaux. Edwards identifie enfin une multitude de petites initiatives qui se mettent sur pied, d'abord dans les pays occidentaux, mais aussi dans les pays en développement qui traduisent la phase actuelle de diffusion de la révolution du développement durable. Il s'agit notamment d'innovation en matière d'énergies renouvelables, de finance et de micro-cédit ou en ce qui a trait à l'agriculture.

Mais un véritable renouvellement paradigmatique est beaucoup plus que la sommation de diverses initiatives. Au sens de Khun, « l'apparition d'un nouveau paradigme est caractérisée par l'inaptitude croissante des outils relevant des anciens paradigmes à pouvoir résoudre les problèmes posés » (Waaub, 1991, p. 53). Devant l'émergence de ces problèmes non résolus, un changement de paradigme implique donc un changement dans le système de valeurs et de la logique habituelle. Dans le cas qui nous intéresse, c'est donc devant l'incapacité du paradigme dominant du développement où la croissance est érigée en objectif absolu à répondre aux problèmes environnementaux et sociaux que le développement durable se pose comme un nouveau paradigme de développement. Selon Waaub (1991), le développement durable représente clairement l'émergence d'un nouveau paradigme :

> [Le développement durable] est issu à la fois de questionnements, de propositions et d'actions de la part des scientifiques de diverses disciplines, de mouvements sociaux, de décideurs... et apporte un nouveau questionnement à la problématique du développement, sur la base d'un constat d'incapacité du système actuel à répondre de façon valable aux problèmes qu'il a lui-même générés (Waaub, 1991, p. 67).

Le rapport Meadows qui soulignait les problèmes liés à une croissance illimitée a constitué le premier jalon de l'émergence de ce qui allait devenir le développement durable. Mais comme nous le rappelle Gendron et Revéret (2000, p. 122) : « le développement durable n'est pas nécessairement une révolution paradigmatique : tout dépend de l'interprétation qu'on lui donne ». Pour Waaub (1991), la diversité des interprétations dont le développement durable fait l'objet témoigne néanmoins du caractère *émergent* du paradigme de développement durable. Gendron (2006), qui s'est attardée au processus et à la forme de la modernisation écologique de l'économie de la société post-industrielle en partant de l'analyse des

représentations des dirigeants de grandes entreprises, montre également comment le développement durable comme nouveau paradigme de développement présente des points de rupture et de continuité avec l'ancien paradigme, ce qui témoigne à notre sens du caractère émergent et non achevé de ce renouvellement. Ayant démontré que l'environnement et le développement durable constituent un nouvel enjeu de lutte historique menant à la négociation d'un compromis, elle observe certains points de rupture avec le paradigme industriel précédent. D'une part, le progrès et le bien-être ne s'évaluent plus uniquement en termes économiques. Elle constate également l'incursion du long terme dans la pensée des dirigeants. Gendron observe par ailleurs « une certaine relativisation des bienfaits du développement économique, non seulement en raison de ses conséquences écologiques, mais également par la reconnaissance d'une dichotomie entre les intérêts de l'entreprise et ceux de la société » (Gendron, 2006, p. 184). Les recherches de Gendron laissent également poindre « l'amorce d'une transformation du rapport à la science, qui pourrait se voir de moins en moins idéalisée dans l'avenir » (*ibidem*). Ces éléments font croire à l'émergence d'un nouveau paradigme de développement en voie de remplacer le paradigme industriel. Néanmoins, Gendron identifie des points de continuité avec le paradigme industriel fortement enracinés dans la pensée des dirigeants dont la croissance économique et la poursuite de la consommation sont les manifestations les plus évidentes. Ces éléments constituent les principaux clivages observables entre la pensée des hauts dirigeants et la pensée écologiste. Comme l'indique Gendron, ceci témoigne en fait d'un déplacement du conflit opposant industriels et écologistes qui porte désormais sur l'interprétation à donner au grand objectif du développement durable. « [À] mesure qu'il cesse d'appartenir exclusivement au discours écologiste pour être revendiqué par les industriels, [le développement durable] est devenu le terrain d'une conflictualité cristallisée dans des querelles d'interprétations » (Gendron, 2006, p. 188). Considérant les diverses interprétations dont le développement durable fait l'objet, l'idée d'un modèle de développement basée sur le développement durable doit être accompagnée de l'interprétation du développement durable en question.

> Ce n'est donc que dans la mesure où le développement durable est envisagé dans une perspective consumériste et ne s'oppose pas à la croissance, que l'on peut avancer l'émergence d'un modèle de développement s'articulant effectivement autour du paradigme de développement durable (Gendron 2006, p. 190).

Le scénario le plus probable selon Gendron est à l'effet que l'hypothèse de la dématérialisation de l'économie devienne la pierre d'assise du développement durable, hypothèse qui devrait susciter l'adhésion compte tenu du fait que les économies du Nord se tertiarisent. Cette modernisation écologique pourrait alors suivre trois avenues simultanées et complémentaires « une dématérialisation de la consommation, un transfert des coûts écologiques vers les pays du Sud et une dématérialisation de la production au Nord dans des secteurs ciblé réalisée grâce au soutien de l'État » (Gendron, 2004, p. 76). Les conclusions de Gendron vont dans le sens de celles de Sklair à savoir que les écologistes et l'élite économiques sont susceptibles de se rallier autour de compromis consuméristes écologistes, ce qui est considérablement éloigné de la conception tripolaire hiérarchisée du développement durable présentée précédemment qui est beaucoup plus audacieuse.

## 2.3 Cadre d'analyse des contributions et limites du commerce équitable au développement durable

À la suite de cette revue de littérature du développement durable, nous en sommes maintenant à discuter plus spécifiquement du cadre choisi visant à analyser les contributions et limites du commerce équitable à l'égard du développement durable, objet de cette recherche. Dans le présent chapitre, nous avons pu voir que si le développement durable fait l'objet d'un large consensus, sa définition et son interprétation font au contraire l'objet de débats houleux. La complexe mise en oeuvre du développement durable et l'élaboration d'outils pour y parvenir sont tout autant controversés. Malgré les tentatives d'élaborer des indicateurs de développement durable, ceux-ci sont encore très problématiques à plusieurs égards. Le problème majeur des indicateurs est celui de l'échelle tel que le rapportent Reed *et al.* (2006). La majorité des indicateurs sont en effet basés sur une définition du développement durable qui va du haut vers le bas (*top-down*) alimentée par des données nationales. Cette approche risque de négliger des enjeux locaux du développement durable tout en ne favorisant pas la participation locale. Cette approche est également contraire à l'esprit des Agendas locaux 21. En contrepartie, les indicateurs issus de la communauté (*bottom-up*), s'ils ont l'avantage d'engager la communauté sont critiqués en raison de leur fiabilité variable. Le problème de la transposition des indicateurs en des outils facilement

utilisables pour la prise de décision est également un problème fondamental des indicateurs de développement durable qu'identifient Reed *et al.* (2006).

Compte tenu de ce qui précède et considérant le cadre restreint de cette recherche, l'élaboration d'indicateurs de développement durable aurait été un sujet de recherche en soi. Dans ce contexte, nous avons choisi de faire reposer notre cadre d'analyse à la fois sur la définition tripolaire hiérarchisée proposée par Gendron et Revéret (2000) en recourant aux principes de la déclaration de Rio lorsque cela est opportun, principes qui demeurent les plus consensuels en matière de développement durable en raison de la reconnaissance institutionnelle dont ils font l'objet. En témoigne la *Loi sur le développement durable* du Québec qui repose sur 16 principes largement inspirés des principes de Rio, ce qui confirme leur légitimité.

Les 27 principes de Rio seront directement sollicités lors du chapitre IV où nous nous intéressons à la résonance des principes équitables au regard des principes du développement durable. Pour en faciliter l'utilisation, nous les avons regroupés selon les dimensions sociale, écologique, économique et de la gouvernance du développement durable tel que proposé par Gendron *et. al* (2005). Pour chaque principe, nous avons tenté de dégager un énoncé relatant l'objet de celui-ci qui nous servira ensuite de référence.

### 2.3.1 Les principes sociaux du développement durable

En ce qui a trait à la dimension sociale du développement durable, nous identifions les principes 1, 3, 5, 6, 9, 20, 21, 22 et 25 de la Déclaration de Rio. Ils sont présentés dans le tableau 2.1. Le premier principe de la déclaration affirme le caractère anthropocentrique du développement durable en se basant sur le droit des êtres humains « à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». Le troisième principe de Rio est celui de l'équité intra et intergénérationnelle. Le principe 5 pose l'élimination de la pauvreté comme une condition essentielle du développement durable pour réduire les inégalités. Cette idée se prolonge dans le principe 6 qui énonce qu'une priorité spéciale devrait être accordée aux pays en développement. Le principe 9 traite du renforcement des capacités endogènes. Les principes 20, 21 et 22 reconnaissent respectivement le rôle des femmes, la place de la jeunesse de même que le rôle des populations autochtones et des communautés locales à la

réalisation du développement durable. Le principe 25 affirme le caractère interdépendant de la paix, du développement et de la protection de l'environnement.

**Tableau 2.1 Principes de Rio traitant de la dimension sociale du développement durable**

| Principes de Rio | Objet du principe |
|---|---|
| **PRINCIPE 1** : Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. | **Caractère anthropocentrique du développement durable** |
| **PRINCIPE 3** : Le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures. | **Équité intra et intergénérationnelle** |
| **PRINCIPE 5** : Tous les Etats et tous les peuples doivent coopérer à la tâche essentielle de l'élimination de la pauvreté, qui constitue une condition indispensable du développement durable, afin de réduire les différences de niveaux de vie et de mieux répondre aux besoins de la majorité des peuples du monde. | **Élimination de la pauvreté** |
| **PRINCIPE 6** : La situation et les besoins particuliers des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des pays les plus vulnérables sur le plan de l'environnement, doivent se voir accorder une priorité spéciale. Les actions internationales entreprises en matière d'environnement et de développement devraient également prendre en considération les intérêts et les besoins de tous les pays. | **Priorité spéciale pour les pays en développement** |
| **PRINCIPE 9** : Les Etats devraient coopérer ou intensifier le renforcement des capacités endogènes en matière de développement durable en améliorant la compréhension scientifique par des échanges de connaissances scientifiques et techniques et en facilitant la mise au point, l'adaptation, la diffusion et le transfert de techniques, y compris de techniques nouvelles et novatrices. | **Renforcement des capacités endogènes par la coopération scientifique et technique entre les États** |
| **PRINCIPE 20** : Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable. | **Rôle des femmes** |
| **PRINCIPE 21** : Il faut mobiliser la créativité, les idéaux et le courage des jeunes du monde entier afin de forger un partenariat mondial, de manière à assurer un développement durable et à garantir à chacun un avenir meilleur. | **Place de la jeunesse** |
| **PRINCIPE 22** : Les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Les Etats devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, leur accorder tout l'appui nécessaire et leur permettre de participer efficacement à la réalisation d'un développement durable. | **Reconnaissance des populations autochtones et des communautés locales** |
| **PRINCIPE 25** : La paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables. | **Paix, développement et protection de l'environnement** |

### 2.3.2 Les principes environnementaux du développement durable

Nous poursuivons maintenant avec les principes de Rio traitant de la dimension environnementale du développement durable (voir tableau 2.2). La déclaration de Rio se contente d'affirmer que la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément (principe 4). On doit cependant noter que la déclaration de Rio réaffirme en préambule la déclaration de Stockholm et que dans celle-ci, les principes 2 à 7 déclinent plusieurs dimensions de la protection de l'environnement à savoir la protection des ressources naturelles (principe 2), la préservation de la capacité du globe à les produire (principe 3), la responsabilité de l'humain à l'égard de la sauvegarde du patrimoine naturel (principe 4), l'exploitation des ressources non-renouvelables (principe 5), les rejets dans l'environnement (principe 6) ainsi que la pollution des mers et la responsabilité des États à cet égard (principe 7). Le principe 17 traite de l'importance de mener une étude d'impact sur l'environnement. Enfin, le principe 23 affirme le devoir de protéger l'environnement des peuples opprimés.

**Tableau 2.2 Principes de Rio traitant de la dimension écologique du développement durable**

| Principes de Rio | Objet du principe |
|---|---|
| **PRINCIPE 4 :** Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément. | **Protection de l'environnement** |
| **PRINCIPE 17 :** Une étude d'impact sur l'environnement, en tant qu'instrument national, doit être entreprise dans le cas des activités envisagées qui risquent d'avoir des effets nocifs importants sur l'environnement et dépendent de la décision d'une autorité nationale compétente. | **Étude d'impact comme instrument national** |
| **PRINCIPE 23 :** L'environnement et les ressources naturelles des peuples soumis à oppression, domination et occupation doivent être protégés. | **Protection de l'environnement des peuples opprimés** |

### 2.3.3 Les principes économiques du développement durable

En ce qui a trait aux principes de Rio traitant de la dimension économique, nous en identifions trois. Le principe 8 traite de la réduction et de l'élimination des modes de production et de consommation non viables et mentionne la promotion de politiques démographiques appropriées. Rio se positionne en faveur d'un système économique

international ouvert et associe la croissance économique au développement durable (principe 12). Le tableau 2.3 présente les principes de Rio traitant de la dimension économique.

**Tableau 2.3 Principes de Rio traitant de la dimension économique du développement durable**

| Principes de Rio | Objet du principe |
|---|---|
| **PRINCIPE 8 :** Afin de parvenir à un développement durable et à une meilleure qualité de vie pour tous les peuples, les Etats devraient réduire et éliminer les modes de production et de consommation non viables et promouvoir des politiques démographiques appropriées. | **Réduction et élimination des modes de production et de consommation non viables et promotion de politiques démographiques** |
| **PRINCIPE 12 :** Les Etats devraient coopérer pour promouvoir un système économique international ouvert et favorable, propre à engendrer une croissance économique et un développement durable dans tous les pays, qui permettrait de mieux lutter contre les problèmes de dégradation de l'environnement. Les mesures de politique commerciale motivées par des considérations relatives à l'environnement ne devraient pas constituer un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable, ni une restriction déguisée aux échanges internationaux. Toute action unilatérale visant à résoudre les grands problèmes écologiques au-delà de la juridiction du pays importateur devrait être évitée. Les mesures de lutte contre les problèmes écologiques transfrontières ou mondiaux devraient, autant que possible, être fondées sur un consensus international. | **Ouverture du système économique international et croissance économique** |
| **PRINCIPE 16 :** Les autorités nationales devraient s'efforcer de promouvoir l'internalisation des coûts de protection de l'environnement et l'utilisation d'instruments économiques, en vertu du principe selon lequel c'est le pollueur qui doit, en principe, assumer le coût de la pollution, dans le souci de l'intérêt public et sans fausser le jeu du commerce international et de l'investissement. | **Principe pollueur-payeur** |

### 2.3.4 Les principes de la gouvernance du développement durable

Nous présentons maintenant les principes de la déclaration de Rio traitant de la gouvernance (voir tableau 2.4). Le principe 2 affirme que les États sont souverains quant à la gestion des ressources sur leur propre territoire ainsi que leur devoir de faire en sorte que les activités exercées sur leur territoire ne causent pas de dommage à l'environnement d'autres juridictions. Le septième principe de la déclaration de Rio énonce que les États ont des responsabilités communes mais différenciées relativement à la protection de l'environnement et le rétablissement des écosystèmes compte tenu notamment de la pression plus grande qu'exercent les sociétés développées sur l'environnement et des moyens dont elles disposent. Le principe 10 traite de la participation citoyenne, de l'accès à l'information et du principe de

subsidiarité comme étant la meilleure façon de traiter des questions environnementales. Le principe 11 de Rio traite des mesures législatives efficaces dont les État devraient se doter en matière d'environnement en tenant compte de la situation spécifiques des pays, particulièrement les pays en développement. Le principe 13 affirme que les États doivent élaborer une législation nationale concernant la responsabilité environnement et l'indemnisation des victimes et que ceux-ci devraient collaborer pour développer le droit international en la matière. Le principe 14 énonce que les États devraient se concerter pour prévenir la migration d'activités dommageables pour l'environnement ou pour l'homme. Rio a également formulé de façon nouvelle le principe de précaution (principe 15) selon lequel, en cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. Les principes 18 et 19 traitent de la communication entre les États dans le cas d'une catastrophe, d'une urgence ou concernant les effets transfrontaliers des activités. Le principe 24 stipule que le droit international en matière de protection de l'environnement doit être respecté en temps de conflit alors que le principe 26 prône la résolution pacifique des conflits environnementaux. Enfin, le principe 27 invite les peuples à la coopération et à la solidarité concernant l'application des principes de la Déclaration.

**Tableau 2.4 Principes de Rio traitant de la gouvernance**

| Principes de Rio | Objet du principe |
|---|---|
| **PRINCIPE 2 :** Conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international, les Etats ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement et de développement, et ils ont le devoir de faire en sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de dommages à l'environnement dans d'autres Etats ou dans des zones ne relevant d'aucune juridiction nationale. | **Souveraineté et devoirs des États** |
| **PRINCIPE 7 :** Les Etats doivent coopérer dans un esprit de partenariat mondial en vue de conserver, de protéger et de rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème terrestre. Etant donné la diversité des rôles joués dans la dégradation de l'environnement mondial, les Etats ont des responsabilités communes mais différenciées. Les pays développés admettent la responsabilité qui leur incombe dans l'effort international en faveur du développement durable, compte tenu des pressions que leurs sociétés exercent sur l'environnement mondial et des techniques et des ressources financières dont ils disposent. | **Responsabilités communes et différenciées des États relativement à la protection et le rétablissement des écosystèmes** |
| **PRINCIPE 10 :** La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. Au niveau national, chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision. Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. Un accès effectif à des actions judiciaires et administratives, notamment des réparations et des recours, doit être assuré. | **Participation, accès à l'information et subsidiarité** |
| **PRINCIPE 11 :** Les Etats doivent promulguer des mesures législatives efficaces en matière d'environnement. Les normes écologiques et les objectifs et priorités pour la gestion de l'environnement devraient être adaptés à la situation en matière d'environnement et de développement à laquelle ils s'appliquent. Les normes appliquées par certains pays peuvent ne pas convenir à d'autres pays, en particulier à des pays en développement, et leur imposer un coût économique et social injustifié. | **Application et adaptabilité de mesures législatives efficaces en matière d'environnement** |
| **PRINCIPE 13 :** Les Etats doivent élaborer une législation nationale concernant la responsabilité de la pollution et d'autres dommages à l'environnement et l'indemnisation de leurs victimes. Ils doivent aussi coopérer diligemment et plus résolument pour développer davantage le droit international concernant la responsabilité et l'indemnisation en cas d'effets néfastes de dommages causés à l'environnement dans des zones situées au-delà des limites de leur juridiction par des activités menées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle. | **Législation nationale en matière de responsabilité environnementale et coopération des États pour le développement du droit international en la matière** |
| **PRINCIPE 14 :** Les Etats devraient concerter efficacement leurs efforts pour décourager ou prévenir les déplacements et les transferts dans d'autres Etats de toutes activités et substances qui provoquent une grave détérioration de l'environnement ou dont on a constaté qu'elles étaient nocives pour la santé de l'homme. | **Prévention de la migration d'activités dommageables pour l'environnement** |
| **PRINCIPE 15 :** Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution | **Principe de précaution** |

| | |
|---|---|
| doivent être largement appliquées par les Etats selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. | |
| **PRINCIPE 18 :** Les Etats doivent notifier immédiatement aux autres Etats toute catastrophe naturelle ou toute autre situation d'urgence qui risque d'avoir des effets néfastes soudains sur l'environnement de ces derniers. La communauté internationale doit faire tout son possible pour aider les Etats sinistrés. | **Communication entre les États en cas de catastrophe naturelle ou d'urgence** |
| **PRINCIPE 19 :** Les Etats doivent prévenir suffisamment à l'avance les Etats susceptibles d'être affectés et leur communiquer toutes informations pertinentes sur les activités qui peuvent avoir des effets transfrontières sérieusement nocifs sur l'environnement et mener des consultations avec ces Etats rapidement et de bonne foi. | **Communication entre les États et effets transfrontaliers des activités** |
| **PRINCIPE 24 :** La guerre exerce une action intrinsèquement destructrice sur le développement durable. Les Etats doivent donc respecter le droit international relatif à la protection de l'environnement en temps de conflit armé et participer à son développement, selon que de besoin. | **Respect du droit international relatif à la protection de l'environnement en temps de conflit** |
| **PRINCIPE 26 :** Les Etats doivent résoudre pacifiquement tous leurs différends en matière d'environnement, en employant des moyens appropriés conformément à la Charte des Nations Unies. | **Résolution pacifique des conflits environnementaux** |
| **PRINCIPE 27 :** Les Etats et les peuples doivent coopérer de bonne foi et dans un esprit de solidarité à l'application des principes consacrés dans la présente Déclaration et au développement du droit international dans le domaine du développement durable. | **Coopération et solidarité** |

Le tableau 2.5 présente de façon synthétique notre cadre d'analyse qui distingue les principes sociaux, environnementaux, économiques et liés à la gouvernance tel que nous venons de les classifier. Nous convenons qu'à certains égards, nos choix de classifications comportent une part d'arbitraire dans la mesure où les principes traitent souvent de deux ou plusieurs dimensions à la fois. Par exemple, les principes 20, 21 et 22 qui traitent de la place des femmes, de la jeune génération et des autochtones et que l'on a rangés dans les principes sociaux auraient aussi pu se retrouver sous les principes liés à la gouvernance étant donné qu'ils traitent de la participation nécessaire de ces groupes à la réalisation du développement durable. Cette classification selon les sphères sociale, écologique, économique et de la gouvernance, quoique discutable, nous amène néanmoins à penser (et dans ce cas, analyser – puisqu'il s'agit d'un cadre d'analyse) le développement durable d'une façon plus intégrée, ce qui nous apparaît essentiel compte tenu de la revue de littérature que nous venons de présenter. En plus de permettre une vision plus intégrée (mais non réductrice), cette classification a essentiellement été faite dans le but de faciliter l'utilisation des principes de

Rio dont le format habituel de « liste d'épicerie » peut parfois être rébarbatif. Puisque les principes sont regroupés et non fusionnés, nos choix de classification n'ont pas d'impact sur les résultats de notre analyse. Chaque principe sera en effet discuté, particulièrement au chapitre IV.

**Tableau 2.5 Cadre d'analyse du développement durable basé sur les principes de Rio**

| |
|---|
| **Principes sociaux**<br>• Caractère anthropocentrique du développement durable<br>• Équité intra et intergénérationnelle<br>• Élimination de la pauvreté<br>• Priorité spéciale pour les pays en développement<br>• Renforcement des capacités endogènes par la coopération scientifique et technique entre les États<br>• Rôle des femmes<br>• Place de la jeunesse<br>• Reconnaissance des populations autochtones et des communautés locales<br>• Paix, développement et protection de l'environnement |
| **Principes environnementaux**<br>• Protection de l'environnement<br>• Étude d'impact comme instrument national<br>• Protection de l'environnement des peuples opprimés |
| **Principes économiques**<br>• Réduction et élimination des modes de production et de consommation non viables et promotion de politiques démographiques<br>• Ouverture du système économique international et croissance économique<br>• Principe pollueur-payeur |
| **Principes liés à la gouvernance**<br>• Souveraineté et devoirs des États<br>• Responsabilités communes et différenciées des États relativement à la protection et le rétablissement des écosystèmes<br>• Participation, accès à l'information et subsidiarité<br>• Application et adaptabilité de mesures législatives efficaces en matière d'environnement<br>• Législation nationale en matière de responsabilité environnementale et coopération des États pour le développement du droit international en la matière<br>• Prévention de la migration d'activités dommageables pour l'environnement<br>• Principe de précaution<br>• Communication entre les États en cas de catastrophe naturelle ou d'urgence<br>• Communication entre les États et effets transfrontaliers des activités<br>• Respect du droit international relatif à la protection de l'environnement en temps de conflit<br>• Résolution pacifique des conflits environnementaux<br>• Coopération et solidarité |

## 2.4 Le développement durable et le commerce équitable : nos questions de recherche

Dans le premier chapitre, nous avons montré comment le commerce équitable prétend désormais s'inscrire dans le développement durable. Reposant sur des principes économiques, sociaux, environnementaux et liés à la gouvernance, le commerce équitable se définit désormais comme contribuant au développement durable. Dans le présent chapitre, nous nous sommes consacrées à la présentation du concept de développement durable. Si le développement durable fait l'objet d'un large consensus dans la société, le contenu à donner à cette notion est toutefois loin de faire l'unanimité. Nous avons vu que le principal point d'achoppement des débats entourant la notion de développement durable concerne en fait la place et la priorité relative de ses dimensions sociale, environnementale et économique.

Les contributions et limites du commerce équitable au regard du développement durable constituent l'objet de la présente recherche. Partant des limites ou paradoxes du commerce équitable que nous avons exposés lors du premier chapitre et d'une conception significative du développement durable, nous avons dégagé deux sous-questions de recherche. Dans la mesure où l'équité, selon la conception tripolaire hiérarchisée du développement durable de Gendron et Revéret (2000), se pose à la fois en objectif, moyen et condition du développement durable, notre première sous-question s'intéresse à l'équité effective du commerce équitable. Bien que l'équité soit une pierre d'assise du commerce équitable, qui cherche à rendre le système commercial international plus équitable, déjà lors de notre revue de littérature, nous avons pu identifier certaines limites à l'équité du commerce équitable en ce qui a trait à l'accessibilité de ce système pour les producteurs marginalisés et quant à la question de l'équité Nord-Sud plus globalement. Notre deuxième question de recherche concerne le modèle de développement promu par le commerce équitable pour les producteurs au regard de ses implications sur la sécurité et la souveraineté alimentaires des producteurs d'une part, et relativement à l'affranchissement des pays du Sud de la dépendance vis-à-vis d'un système commercial où la valeur ajoutée reste majoritairement captée par le Nord. Dans ce contexte, on peut se demander si le commerce équitable favorise pour les producteurs un modèle de développement que l'on peut véritablement qualifier de durable.

**Conclusion**

Sur le plan politique, l'émergence du développement durable s'inscrit dans le contexte de l'« ère du développement » qui fait suite à la deuxième guerre mondiale. La croissance démographique des années 1970 ainsi que la médiatisation de catastrophes écologiques et de problèmes environnementaux alimentent une prise de conscience des limites de la biosphère chez le grand public. Sur le plan de la politique internationale, les revendications des pays les plus pauvres pour une participation équitable au système international mettent au jour les imperfections du système commercial international. Le fossé Est-Ouest de la guerre froide fait alors place à une fracture Nord-Sud où le Nord, tout en voulant éviter que le Sud commette les mêmes erreurs, n'est lui-même pas prêt à transiger sur ses propres conditions de vie. Dans les pays du Sud, ces « recommandations » sont interprétées comme un frein à leurs propres possibilités de développement. Au fil des conférences internationales sur l'environnement et le développement, les discussions se sont élargies pour inclure les aspects sociaux du développement. De nouveaux acteurs ont également pris part aux discussions : c'est le cas des entreprises multinationales ainsi que des ONG et plus largement, de la société civile.

Si la définition du développement durable popularisée par la commission Brundtland est souvent présentée comme une *solution*, à la suite de Vivien (2005), nous envisageons plutôt le développement durable comme un problème à résoudre ou un défi à relever. Cette perspective traduit également mieux la réalité plurielle et foisonnante des débats scientifiques entourant la notion de développement durable. Sur le plan conceptuel, le développement durable renouvelle tout autant qu'il est en rupture avec le concept de développement. Bien qu'il n'existe pas *une* théorie du développement durable, plusieurs disciplines s'y sont intéressées à commencer par celle de l'économie qui au fil du temps tend à intégrer les dimensions environnementale et sociale. Ceci permet de mieux comprendre comment le développement durable fait l'objet de multiples interprétations qui peuvent être complètement contradictoires. Si pour certains le développement durable est équivalent à une croissance durable, il commande pour d'autres une véritable révolution paradigmatique. Compte tenu de ces débats théoriques sur le contenu à donner à la notion de développement durable, le champ de la mise en oeuvre est tout aussi polémique. Pour les besoins de notre

recherche, nous avons fait reposer notre cadre d'analyse sur la définition tripolaire hiérarchisée du développement durable de Gendron et Revéret (2000) que nous considérons la plus intéressante tel que nous l'avons justifié lors de ce chapitre de même que sur les principes de Rio, principes qui demeurent les plus consensuels en matière de développement durable et que nous avons regroupés selon les dimensions sociale, économique, environnementale et de la gouvernance. Souvent pensés de façon hermétique, les objectifs du commerce équitable quant à la transformation du commerce international et quant à l'amélioration des conditions de vie des producteurs peuvent en fait être articulés comme deux éléments d'un projet social plus global qui serait basé sur le développement durable.

# CHAPITRE III

# DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le positionnement épistémologique et le choix méthodologique sont d'abord des choix personnels. Comme Deslauriers (1999, p. 8) l'exprime, « [le choix] d'une méthodologie est complexe et souvent fort étranger à la science comme telle; c'est un mélange de sensibilité, de personnalité, d'affinités, d'expériences personnelles, de perceptions ». Ceci rejoint l'une des thèses de Ramognino (1984, p. 55) pour qui « tout choix de recueil d'information [...] relève d'une expérience sociale et non d'une expérience scientifique ». Baumard et Ibert (1999) nous mettent cependant en garde devant la tentation de vouloir tracer une ligne entre la « découverte », propre au paradigme positiviste, et « l'invention », caractéristique du paradigme constructiviste. Selon eux, établir une dichotomie risque d'amener un biais : le chercheur voulant s'en tenir au positivisme risque de négliger la partie créatrice de sa recherche alors que le chercheur qui considère qu'aucune donnée n'est objective risque d'en arriver à des impasses paradoxales où « tout est faux, tout est vrai » (Baumard et Ibert, 1999, p. 85). Les auteurs considèrent alors qu'une donnée est à la fois « découverte » et « invention ». Suivant ces propos, nous nous situons davantage dans une perspective constructiviste et interprétative de la science où la réalité n'est pas donnée et objective, mais dépendante de l'observateur. Dans le présent chapitre, nous présentons la méthodologie suivie dans le cadre de cette recherche. Dans un premier temps, nous rappelons nos questions de recherche et présentons notre stratégie générale de recherche. Nous poursuivons ensuite avec l'étude de cas. La troisième section de ce chapitre consiste en la présentation de notre stratégie de collecte de données et nous terminons en présentant le corpus de données et son analyse.

## 3.1 Rappel des questions de recherche et présentation de la stratégie générale de recherche

Dans cette recherche, nous nous intéressons aux contributions et aux limites du commerce équitable au regard du développement durable. Deux questions découlent de cette question tel que nous l'avons établi à la suite de nos deux précédents chapitres. Notre première question s'intéresse au caractère équitable du commerce équitable considérant que l'équité se pose comme un élément fondamental du développement durable étant à la fois un objectif, une condition à respecter et un moyen du développement durable (Gendron et Revéret, 2000) et qu'elle est également une pierre d'assise du commerce équitable. Notre deuxième question de recherche concerne le modèle de développement promu par le commerce équitable pour les producteurs au regard de ses implications sur la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire des producteurs d'une part, et relativement à l'affranchissement des pays du Sud de la dépendance vis-à-vis de ce système où le principal de la valeur ajoutée demeure au Nord. La question est donc de savoir si le commerce équitable favorise pour les producteurs un modèle de développement qui soit durable.

Nous répondons à ces questions en deux phases. Dans un premier temps, nous effectuons un examen des contributions et limites des principes équitables au développement durable. Cette analyse porte donc sur la *formalisation* des principes et consiste en une analyse documentaire. Cette analyse est présentée au chapitre IV. Dans un second temps, nous nous penchons sur l'*opérationnalisation* des principes sur le terrain sur la base d'une étude de cas, qui fait l'objet du chapitre V, et de l'analyse des représentations sociales, qui est présentée au chapitre VI. Pour l'ensemble de cette recherche, nous privilégions une approche qualitative déductive de la recherche.

### 3.1.1 L'approche qualitative déductive

Au-delà des sensibilités personnelles, toute approche n'est pas compatible avec toute question de recherche. Comme l'expliquent Baumard et Ibert (1999), le chercheur poursuit une triple adéquation entre sa question de recherche (la « finalité »), une approche (qualitative ou quantitative) et les données. Nous schématisons ce processus de choix méthodologique en entonnoir (figure 3.1). Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi une approche qualitative.

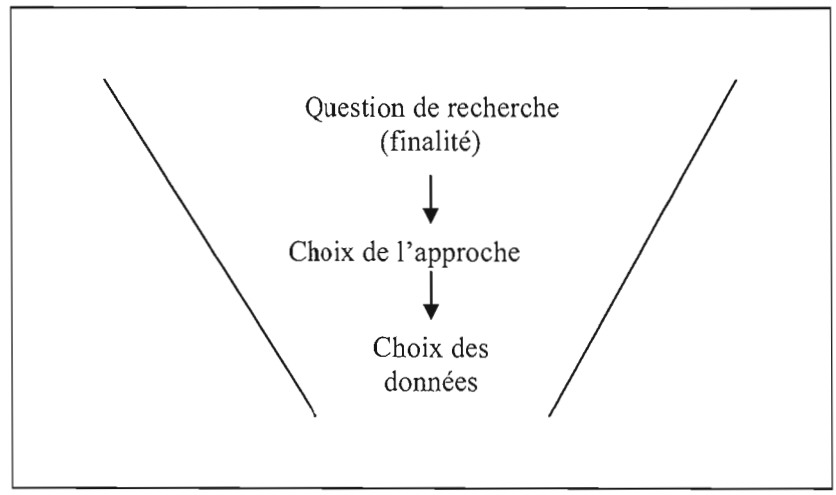


**Figure 3.1 Processus de choix méthodologiques d'après Baumard et Ibert (1999)**

Les références aux épithètes « qualitatif » et « quantitatif » abondent dans la littérature. Mais la distinction entre le « quantitatif » et le « qualitatif » est équivoque et ambiguë puisque ces termes peuvent à la fois désigner la nature des données, le traitement des données, l'orientation ou la méthode de la recherche, le caractère objectif ou subjectif des résultats ou faire référence à la flexibilité de la recherche (Baumard et Ibert, 1999). Si la recherche qualitative est généralement reconnue pour sa souplesse d'ajustement pendant son déroulement (Pires, 1997a), Baumard et Ibert nous rappellent que cette flexibilité demeure relative. Dans le cas d'une recherche reposant sur des entrevues par exemple, les possibilités de modification du schéma d'entrevue demeurent limitées une fois celles-ci entamées. Enfin, si la recherche qualitative reconnaît davantage la subjectivité tant du chercheur que des sujets, celle-ci ne peut être circonscrite au constructivisme (Baumard et Ibert, 1999). Comme nous le rappelle Van Maanen, le terme qualitatif fait l'objet d'un usage très vaste en sciences sociales et n'a pas de signification précise :

> The label qualitative methods has no precise meaning in any of the social sciences. It is at best an umbrella term covering an array of interpretive techniques which seek to describe, decode, translate, and otherwise come to terms with the meaning, not the frequency, of certain more or less naturally occurring phenomena in the social world. To operate in a qualitative mode is to trade in linguistic symbols and, by so doing, attempt to reduce the distance between indicated and indicator, between theory and data, between context and action. The raw materials of qualitative study are therefore generated *in vivo*, close to the point of origin. Although the use of qualitative methods does not prohibit a resercher's use of the logic of empiricism, the logic of phenomenological analysis is more likely to be assumed since qualitative researchers tend to regard social phenomena as more particular and ambigous than replicable and clearly defined. (Van Maanen, 1983, p. 9).

On peut donc retenir que la recherche qualitative s'intéresse davantage à la signification des phénomènes plutôt qu'à leur fréquence incitant de ce fait le chercheur à se rapprocher de son objet d'étude pour adopter un regard singulier. Cette description nous semble converger avec la conception de Pires (1997a, p. 51-52) qui identifie quelques caractéristiques générales de la recherche qualitative : sa capacité de s'occuper d'objets complexes tels les organisations ainsi que sa capacité de décrire en profondeur la vie sociale; sa capacité de traiter des données hétérogènes et enfin, son ouverture à l'empirisme qui se traduit par la valorisation de l'exploration et son ouverture à la découverte de « cas négatifs » ou selon Weber, de « faits inconvénients ».

C'est dans cette perspective de la recherche qualitative que nous souhaitons appréhender les contributions et limites du commerce équitable au développement durable. Contrairement à Maseland et de Vaal (2002) qui ont choisi une approche quantitative positiviste du commerce équitable et qui mettent de l'avant la théorie néo-classique, nous estimons au contraire que l'intérêt du commerce équitable est précisément de remettre en cause les fondements idéologiques néo-classiques de l'économie pour ainsi tendre à un véritable développement durable tel que défini au chapitre précédent. Dans cette perspective de rupture paradigmatique, nous ne pouvons évaluer de façon purement quantitative le développement durable qui déjà sur le plan conceptuel est flou et sujet à de multiples interprétations. Nous avons donc choisi de nous déplacer sur le terrain et de recueillir la perspective et l'expérience des acteurs sociaux, pour ainsi aller plus en profondeur dans l'étude notre sujet, ce que nous permet la recherche qualitative qui est davantage intensive (Deslauriers, 1991). Nous *vérifions* les contributions et les limites du commerce équitable au développement durable en

nous appuyant sur la conception tripolaire hiérarchisée de Gendron et Revéret (2000) ainsi que sur les principes de Rio tels que présentés au chapitre précédent, ce qui fait de notre projet une recherche qualitative déductive. Pour ce faire, nous avons choisi l'étude d'un cas unique, celui d'une organisation de commerce équitable, choix que nous justifions dans les sections suivantes.

## 3.2 L'étude de cas

Tout comme la recherche qualitative de façon plus générale, l'étude de cas a été victime d'un préjugé défavorable dans les années 1970 (Gagnon, 2005). L'humain ayant intuitivement recours à des cas pour expliquer des phénomènes, ce caractère primaire de l'étude de cas en a fait un objet de controverse en sciences (Roy, 2003). Il n'y a pas de définition univoque de l'étude de cas dans la littérature. Le flou l'entourant tient notamment au fait qu'elle désigne à la fois une méthode de recherche et une méthode pédagogique (Gagnon, 2005). Gagnon s'est attardé à décrire systématiquement les étapes de réalisation d'une étude de cas, procédure dont nous nous sommes inspirée dans cette recherche. Mais certains affirment que l'étude de cas n'est pas une *méthode* mais plutôt une *approche* ou une *stratégie* méthodologique parce qu'elle ne permet pas à proprement parler de recueillir des données, faisant plutôt elle-même appel à une ou plusieurs techniques de collectes de données (Roy, 2003). Elle n'est pas non plus une technique d'analyse à proprement parler. Pires (1997b), sans tenter une définition, assimile l'étude de cas à *la recherche qualitative par cas unique portant sur des micro-unités sociales* dont il identifie la variante conventionnelle, qui comporte un échantillon d'acteur ou de milieu, et la variante non conventionnelle où l'échantillon est événementiel ou d'intrigue (Pires, 1997, p. 139). Yin (2003) donne une définition opérationnelle de l'étude de cas que nous considérons fort éclairante :

1. *A case study is an empirical inquiry that*

- investigates a contemporary phenomenon within its real-life context, escecially when
- the boundaries between phenomenon and context are not clearly evident.

.....

2. *The case study inquiry*

- copes with the technically distinctive situation in which there will be many more variables of interest than data points, and as one result
- relies on multiple sources of evidence, with data needing to converge in a triangulation fashion, and as another result

- benefits from prior development of theoretical propositions to guide data collection and analysis (Yin, 2003, p. 13-14).

Pour Yin, l'étude de cas n'est donc ni une méthode, ni une technique de collecte de données : il s'agit plutôt d'une stratégie compréhensive de recherche (*comprehensive research strategy*) en ce sens qu'elle dicte tant le design de la recherche, les techniques de collectes de données que l'approche d'analyse des données.

Woodside et Wilson (2003) entrevoient quatre utilités à l'étude de cas : la description, la compréhension, la prédiction et le contrôle de processus, d'individu, de groupes, etc. Selon Roy, l'étude de cas peut être descriptive, exploratoire, explicative ou évaluative. Malgré certaines divergences dans la littérature quant à la conception de l'étude de cas et de ses fonctions, on lui reconnaît un objectif général : celui d'en arriver à une compréhension profonde d'un phénomène dans son contexte naturel (Gagnon, 2005, Woodside et Wilson, 2003). Pour la présente recherche, nous retenons la conception de l'étude de cas de Yin où l'étude de cas constitue une stratégie compréhensive de recherche où interviennent différentes techniques de collectes et d'analyse de données.

### 3.2.1 L'étude de cas : l'étude d'*un* cas

Par définition, l'étude de cas concerne une unité, un cas. Le cas forme une *unité naturelle* (en opposition à une unité conceptuelle), qu'il s'agisse d'une organisation, d'un secteur, d'un événement (Pires, 1997b, p. 140). Comme nous l'explique Pires, la notion d'unité naturelle présente certaines difficultés notamment quant à la taille de l'échantillon qui est directement en lien avec le type et l'échelle d'observation. Les échantillons de taille réduite sont à privilégier parce qu'ils favorisent une observation *directe* et *complète*, ce que devrait viser toute étude de cas. Cependant, la notion « d'étude de cas complète » est contradictoire dans la mesure où une étude de cas n'est qu'une partie, voire un résumé, et un construit, de la réalité sociale qui est elle-même inépuisable. Pour résoudre cette contradiction, le chercheur doit plutôt viser la *complétude*, c'est-à-dire pouvoir affirmer qu'il a fait le tour de son cas par rapport à sa question de recherche. Roy (2003) présente également les difficultés associées à la définition du cas qui peut devenir problématique dans la mesure où une étude d'un cas particulier peut se confondre avec une étude d'un échantillon ou d'une population entière. Cette situation peut survenir lorsque la population est suffisamment grande pour constituer un

sujet d'intérêt en soi, mais suffisamment petite pour constituer un cas (ex. : le ministère de la santé). Ceci démontre les difficultés, voire la subjectivité, associées à la définition de cette unité naturelle qu'est supposé être le cas.

L'étude de cas ne vise pas la représentativité statistique, elle porte au contraire sur un nombre limité de sujets (jusqu'à un seul) sur lequel elle cherche à recueillir le plus d'informations. L'étude de cas est donc intensive (Roy, 2003; Deslauriers, 1991). De façon à acquérir une meilleure compréhension de notre phénomène et compte tenu des contraintes temporelles dans le cadre desquelles se déroule notre mémoire, notre recherche porte sur un cas unique. Comme l'explique Houle (1997, p. 280), ne pouvant observer une société en entier, le sociologue peut néanmoins observer les cas d'espèce dont la représentativité sociologique peut être établie et répétée. Concernant la crédibilité d'une étude de cas qui ne reposerait que sur un seul cas :

> [...] c'est une erreur de croire que le crédit auquel a droit une proposition scientifique dépende étroitement du nombre des cas où l'on croit pouvoir la vérifier. Quand un rapport a été établi dans un cas, même unique, mais méthodiquement et minutieusement étudié, la réalité en est autrement certaine que quand, pour la démontrer, on l'illustre de faits nombreux, mais disparates, d'exemples curieux, mais confusément empruntés aux sociétés, aux races, aux civilisations les plus hétérogènes. Stuart Mill dit quelque part qu'une expérience bien faite suffit à démontrer une loi : elle est surtout infiniment plus démonstrative que beaucoup d'expériences mal faites. Or, cette règle de méthode s'applique à la sociologique tout comme aux autres sciences de la nature (Mauss, 1966, p. 391).

Le choix du cas s'avère donc d'autant plus important lorsque la recherche repose sur un seul cas. Pires (1997b, p. 142) dresse la liste de quelques critères devant dicter le choix du cas dont les deux premiers sont essentiels : la pertinence théorique (par rapport aux objectifs de la recherche); les caractéristiques et la qualité intrinsèque du cas; la typicité ou l'exemplarité; la possibilité d'apprendre avec le cas choisi; son intérêt social; et son accessibilité à l'enquête. Ces critères sont généralement en tension les uns par rapport aux autres étant à la fois en compétition et complémentaires.

### 3.2.2 Validité de l'étude de cas et position du chercheur

Nous l'avons vu, l'étude de cas, précisément parce qu'elle repose sur un échantillon de taille très réduite, jusqu'à $n = 1$, est en mesure d'offrir une compréhension profonde des phénomènes à l'étude. En contrepartie, l'étude de cas présente certaines faiblesses ou fait

l'objet de certaines critiques. Outre le fait qu'elle soit exigeante pour le chercheur, une étude de cas peut difficilement être répliquée par un autre chercheur (Gagnon, 2005). Mais la principale critique qui lui est adressée concerne les limites de sa validité externe, c'est-à-dire que les résultats de cette méthode sont difficilement généralisables à une population puisque les cas sont tous uniques. Cette critique nous renvoie à l'essence même de cette méthode qui est l'étude en profondeur d'un phénomène dans son contexte naturel. Selon Gagnon (2005), le chercheur motivé par l'inférence des résultats de son cas risquerait de mettre en péril la profondeur de la compréhension de son cas d'une part. D'autre part, la généralisation à partir d'un cas risque de se traduire en une théorie trop complexe et trop spécifique. Woodside et Wilson (2003) rejettent également cette critique du faible potentiel de généralisation en affirmant que l'objectif de l'étude de cas n'est pas de *généraliser* les résultats à une population entière, mais plutôt de *vérifier* ou *falsifier* une théorie. Comme le remarque Gagnon, « la spécificité, la particularité et la diversité que favorise l'étude de cas ne font pas bon ménage avec l'universalité » (Gagnon, 2005, p. 3). Mais il ne faut pas non plus tomber dans l'autre extrême de la singularité et de la spécificité des cas. Bien que chaque cas soit unique, il est aussi banal et ordinaire, bref, un cas parmi d'autres (Stake, 1994, p. 236). Sans nier que le caractère spécifique d'un cas puisse être important, le cas a la capacité de « servir de voie d'accès à d'autres phénomènes ou à d'autres aspects de la réalité » (Pires, 1997b, p. 140). C'est dans cette perspective que l'étude de cas, particulièrement si elle ne concerne qu'un seul cas, est valable et pertinente sur le plan scientifique.

Si elle offre une faible validité externe et que certains lui reprochent de ne pouvoir servir à la généralisation, l'étude de cas offre en contrepartie une forte validité interne, c'est-à-dire qu'elle permet d'assurer « que les phénomènes relevés sont des représentations authentiques de la réalité étudiée » (Gagnon, 2005, p. 3). Ce n'est pas l'avis de Roy qui estime que l'étude de cas présente une faible validité interne et est souvent critiquée pour la partialité des informations sur lesquelles elle se base, informations « qui ne représentent pas toute la réalité du cas réel » (Roy, 2003, p. 167). À notre sens, cette critique concerne moins la validité interne que la position du chercheur et renvoie à la question du parti pris du chercheur pour son objet d'étude. La position du chercheur par rapport à son objet d'étude est un objet de débat fondamental en sciences sociales, particulièrement dans le cas de recherche qualitative

ayant recours à l'étude de cas ou à l'observation participante (méthode que nous utilisons également dans cette recherche).

Pires (1997a, p. 34) répertorie trois modèles types de la quête de vérité en sciences sociales : 1) la valorisation de la neutralité et de l'observation de l'extérieur; 2) la valorisation de la neutralité et de l'observation de l'intérieur; 3) la valorisation du parti pris et de l'observation d'en bas. Sans entrer dans la description détaillée de ces trois modèles types, mentionnons que dans le premier, on mise sur la distanciation du chercheur vis-à-vis son objet pour atteindre l'objectivité. Dans le second modèle, on privilégie le regard de l'intérieur, mais toujours dans la perspective de la neutralité du chercheur. Dans le troisième, on assume « explicitement un certain type de parti pris » (Pires, 1997a, p. 35). Ce troisième modèle correspond davantage à une position épistémologique interprétative à laquelle nous adhérons selon laquelle le chercheur favorise moins la description des faits pour ce qu'ils sont que la compréhension du sens donné par les acteurs sociaux (Jaccoud et Mayer, 1997). La recherche interprétative reconnaît en ce sens l'interaction entre le chercheur et son objet de recherche.

Pires est de ceux qui ne croient pas que la neutralité du chercheur soit possible : « parler d'une analyse entièrement neutre constitue une forme de mystification et revient à accorder une trop grande confiance à la méthodologie » (Pires, 1997a, p. 32). Au contraire selon Pires, le parti pris peut produire une meilleure connaissance que celle qu'on obtient en adoptant la stratégie qui cherche à éliminer les biais, précisément parce qu'on ne réussit jamais à éliminer les biais. Ceci rejoint la perspective de Bernard (2002) pour qui les chercheurs sont nécessairement influencés par leurs recherches. Ils ne peuvent être neutres et ont nécessairement un parti pris pour leur recherche. Selon Jaccoud et Mayer (1997), la subjectivité constitue même un mode d'appréhension du social. Pour néanmoins contrôler la subjectivité, le chercheur doit s'attarder à produire des données crédibles et une analyse forte, ce qui passe notamment par une démarche rigoureuse et systématique (Bernard, 2002). C'est donc en adoptant une posture réflexive sur ses propres observations et interprétation que le chercheur peut en arriver à contrôler sa propre subjectivité, assurant ainsi la validité de sa démarche et de ses résultats.

Dans cet esprit d'assurer la validité des données, l'étude de cas repose généralement sur une combinaison de techniques de collecte de données, bien que le recours à une seule technique

soit également possible selon Pires (1997b). La triangulation se base sur l'idée que les méthodes sont complémentaires étant donné les forces et faiblesses de chacune. Jick (1983) rapporte qu'il y a plusieurs formes de la triangulation selon qu'elle combine des méthodes qualitatives et quantitatives (« *between or accross methods* ») ou exclusivement qualitatives (« *within-method* ») et selon le degré de complexité du design de recherche. Dans le cas qui nous concerne, notre schéma de recherche peut être qualifié de relativement complexe selon la typologie de Jick puisque l'on cherche à obtenir un portrait le plus complet possible (ou holistique) d'une organisation, ce qui implique qu'elle doit être située dans son contexte. Comme l'exprime Jick (1983, p. 138) : « It is here that qualitative methods, in particular, can play an especially prominent role by elicting data and suggesting conclusions to wich other methods would be blind ». La triangulation exige une certaine comparaison entre les données. Ce faisant, le chercheur s'intéresse à la convergence entre celles-ci. Jick explique que les divergences observées sont souvent des occasions de raffiner et d'enrichir l'explication. Contrairement à d'autres méthodes qui s'appuieraient par exemple sur un groupe témoin pour maximiser la crédibilité des résultats, la triangulation nous rappelle que la recherche de validité s'appuie d'abord et avant tout sur les choix et le jugement du chercheur (Jick, 1983). Ainsi, la triangulation s'inscrit davantage dans le paradigme constructiviste et en appelle au « flair » du chercheur qui en vient à avoir une connaissance intime de son sujet. Comme l'ont exprimé Glaseur et Strauss (1965, p. 8) (Jick, 1983, p. 145) : « Le chercheur de terrain sait qu'il sait, non seulement parce qu'il a été sur le terrain et parce qu'il a méticuleusement vérifié ses hypothèses, mais parce qu'il sent dans son fort intérieur la valeur de son analyse finale »[55]. Avant de s'attarder à la tâche de la description plus précise de notre stratégie méthodologique, voyons plus en détail pourquoi l'étude de cas s'avère pertinente pour notre recherche.

### 3.2.3 Pertinence de l'étude de cas pour notre recherche

De façon à assurer la pertinence de l'étude de cas pour notre recherche, Gagnon (2005), suivant Benbasat *et al.* (1983), nous indique quatre points de référence :

---

[55]« The fiedlworker knows that he knows, not only because he's been there in the fied and because of his careful verifications of hypotheses, but because « in his bones » he feels the worth of his final analysis » (Glaser et Strauss, 1965 : 8 dans Jick, 1983, p. 145).

1. Pour être bien compris, le phénomène d'intérêt doit être étudié dans son contexte naturel.
2. Les événements contemporains sont importants pour l'étude de la problématique.
3. La connaissance du phénomène peut être acquise sans avoir à contrôler ou à manipuler les sujets ou les événements en cause.
4. La base théorique qui existe au sujet de la problématique sous étude comporte des éléments non-expliqués.

Dans notre recherche, il est essentiel d'étudier notre objet dans son contexte naturel. C'est en fait précisément l'un de nos objectifs de recherche : nous vérifions les contributions et les limites du commerce équitable au développement durable *à partir* notamment de l'opérationnalisation et de la conception des principes équitables dans une organisation de producteurs. D'autre part, le commerce équitable, à tout le moins la forme labellisée, constitue un phénomène relativement nouveau, d'où l'importance de l'étudier dans son contexte.

En ce qui a trait au second point, comme Gagnon (2005) le mentionne, contrairement à une étude *a posteriori*, l'étude des événements contemporains a l'avantage de permettre une meilleure compréhension parce que l'importance de certains événements peut être atténuée avec le temps. Dans notre cas, l'une des organisations visitées traversait une crise organisationnelle. Notre passage à ce moment de son histoire nous a donc permis d'avoir accès à un événement marquant en temps réel. Notons que ces deux premiers éléments rejoignent la première partie de la définition opérationnelle de l'étude de cas élaborée par Yin (2003)[56] selon qui l'étude de cas est une enquête empirique qui fouille un phénomène contemporain dans son contexte réel, en particulier lorsque les frontières entre ce phénomène et le contexte ne sont pas évidentes. Dans le cadre de notre problématique de recherche, ceci correspond à la difficulté fondamentale à définir et à mettre en oeuvre le développement durable comme nous l'avons montré au chapitre précédent. Au fur et à mesure de notre analyse, nous verrons également comment il est difficile de distinguer les impacts du commerce équitable de ceux de l'agriculture ou du mouvement coopératif.

Pour le troisième élément, à savoir si la connaissance du phénomène peut être acquise sans avoir à contrôler ou à manipuler les sujets ou les événements en cause, nous considérons cet élément comme nécessaire à la validité de notre recherche. L'observation de notre

[56] Voir la section 3.3.

phénomène dans son milieu naturel et sans manipulation est essentielle et c'est d'ailleurs sur la base de cette double caractéristique que nous avons choisi l'approche ethnographique et l'observation participante comme technique de collecte de données.

En ce qui concerne le quatrième point, comme nous le mentionnions précédemment, les bases théoriques sur le thème du commerce équitable et du développement durable, particulièrement en ce qui a trait à ce dernier concept, sont relativement fragmentées. Nous compléterions cette quatrième question en évoquant la seconde partie de la définition de Yin (2003) qui a trait à la collecte et à l'analyse des données. Selon ce dernier, l'étude de cas est souvent utilisée lorsqu'il y a plus de variables d'intérêt que de points de repère ; elle repose généralement sur plusieurs sources de données qui seront par la suite triangulées et elle se base généralement sur des propositions théoriques antérieures pour guider la collecte et l'analyse de données. Il nous semble alors que l'étude de cas soit tout à fait appropriée pour notre recherche puisque tant le commerce équitable et que le développement durable mettent de l'avant différents critères ou principes qui ne peuvent eux-mêmes être appréhendés par une technique unique de collecte de données.

## 3.3 Notre stratégie de collecte de données

Après avoir établi la pertinence de l'étude de cas pour notre recherche, l'une des étapes importantes consiste en la préparation de celle-ci, ce qui passe notamment par l'élaboration d'un cadre de recherche suffisamment développé et précis pour assurer une collecte rigoureuse des données (Gagnon, 2005). C'est lors de cette étape que l'on effectue le choix des techniques de collectes de données, l'identification des critères de sélection du cas ainsi que l'élaboration des instruments et des protocoles de collecte de données. Pour la partie de notre analyse portant sur l'opérationnalisation des critères du commerce équitable, nous utilisons une combinaison de trois sources de données : l'observation participante, l'entrevue semi-dirigée ainsi que des documents et des artéfacts. La figure 3.2 schématise la constitution méthodologique de notre étude de cas.

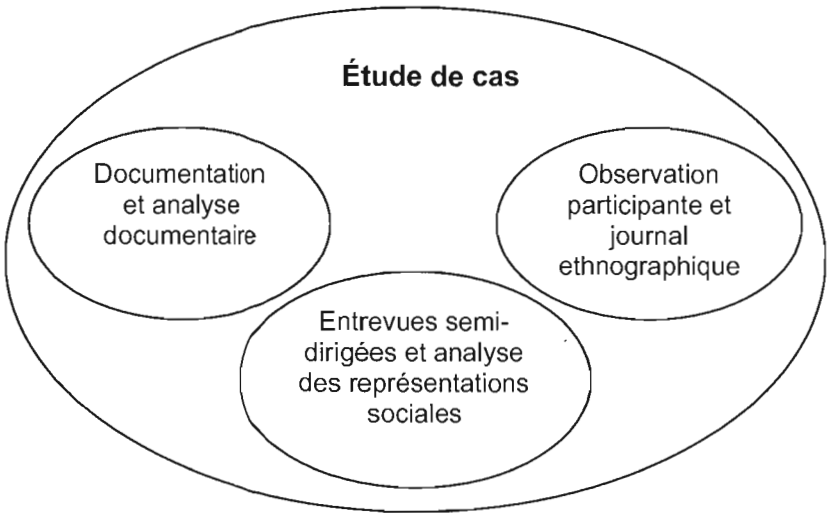


**Figure 3.2 Constitution méthodologique de notre étude de cas**

Les données de l'observation participante sont réorganisées dans un journal ethnographique; les entrevues sont transcrites et font l'objet de l'analyse de contenu et enfin, les documents sont analysés dans le cadre d'une analyse documentaire. La triangulation de ces sources de données vise à assurer la validité interne de notre recherche.

### 3.3.1 Grille de collecte de données

Avant de décrire plus précisément chaque méthode de collecte de données ainsi que le traitement qui y est associé, nous présentons d'abord la grille de collecte de données élaborée et utilisée. Dans le cadre du vaste projet *Commerce équitable comme innovation sociale et économique*[57], dans lequel notre projet de recherche s'inscrit, l'équipe de recherche a développé une grille de collecte de données pour les monographies d'organisations adaptée de la *Grille de collecte des données pour une monographie d'usine* de Lapointe (1993) et du *Guide de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie*

[57] Ce projet est mené par une équipe de chercheurs en provenance de l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec en Outaouais et HEC-Montréal et est financé par le Fonds québécois de recherche sur la culture et la société. On peut consulter le projet sur le site Internet de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable : www.crsdd.uqam.ca/.

*sociale et solidaire* de Comeau (2000). L'élaboration d'une grille de collecte de données pour le projet s'est rapidement imposée comme une étape essentielle du processus de recherche collectif devant assurer une certaine homogénéité des données récoltées puisqu'il repose sur sept études de cas. Partant de la grille du projet de recherche, nous l'avons bonifiée en fonction de nos objectifs de recherche. Les rubriques de cette grille sont présentées dans le tableau 3.1.

**Tableau 3.1 Aperçu de notre grille de collecte de données**

| Sections | Description du contenu des sections |
|---|---|
| 1 | Profil de l'entreprise et présentation des principaux acteurs<br>Mission et objectifs de l'organisation<br>Activités<br>Profil économique |
| 2 | Activité économique comme innovation<br>Histoire et émergence de l'organisation<br>Évolution de l'organisation<br>Conditions d'émergence et origine de l'innovation |
| 3 | Organisation interne<br>Forme d'entreprise et organigramme<br>Gouvernance et gestion de l'organisation<br>Organisations membres<br>Relations de travail et organisation du travail |
| 4 | Insertion dans les réseaux externes<br>Relations avec le réseau financier, les ONG, le gouvernement, le milieu, le réseau du commerce équitable, etc. |
| 5 | Rapport à l'environnement<br>Importance de la protection de l'environnement<br>Certification biologique ou environnementale |
| 6 | Intégration des principes du commerce équitable et insertion au sein du réseau du commerce équitable<br>Connaissance du commerce équitable, interprétation<br>Application des principes |
| 7 | Les résultats et les impacts<br>Sur la communauté, l'organisation, les familles, etc. |
| 8 | Pistes d'avenir des entreprises par les acteurs eux-mêmes<br>Contexte se dessinant et défis |

Dans la grille complète, chaque rubrique est détaillée plus précisément (voir appendice A). Cette grille constitue le canevas de base guidant la cueillette d'information, que ce soit par

des observations, des entrevues ou des sources secondaires (documents, artéfacts, etc.). Bien qu'elle puisse guider l'élaboration du schéma d'entrevue, cette grille est avant tout une grille de recherche. Dans le cas de notre mémoire de maîtrise, cette grille est aussi un outil indispensable pour tout chercheur qui dispose d'un temps limité pour la réalisation de son terrain d'observation tel que nous le verrons ultérieurement. Dans les sous-sections qui suivent, nous décrivons plus spécifiquement les techniques de collectes de données utilisées, à savoir l'observation participante, l'entrevue semi-dirigée et la collecte de documentation.

### 3.3.2 Observation participante

L'ethnographie est l'étude descriptive des populations. C'est à Bronislaw Kaspar Malinowski (1884-1942) que l'on attribue la formalisation de la méthode de l'observation participante, ou méthode ethnographique, qu'il a décrite dans ses célèbres journaux ethnographiques :

> Jour après jour sans exception, je vais consigner les événements de ma vie par ordre chronologique. – Chaque jour, le compte rendu de la veille : un miroir des événements, un examen de conscience, la détermination des principes premiers de mon existence, un projet pour le lendemain (Malinowski, 1985, p. 113).

Cette méthode implique que l'enquêteur abandonne ses préjugés personnels et ses préconceptions, qu'il se rapproche des gens et gagne leur confiance de façon à pouvoir observer et noter de l'information sur ces personnes, les événements, les organisations (Bernard, 2002). Cette méthode consiste d'une part à s'immerger dans le milieu. D'autre part, l'observateur doit se retirer quotidiennement pour intellectualiser ce qui a été vu, entendu, mettre ceci en perspective et écrire.

L'observation participante s'étale généralement sur une longue période ou le temps de développer une bonne connaissance de la culture et des rapports entre les gens. Bernard (2002) explique qu'historiquement, dans les travaux d'anthropologie, les observations se déroulaient pendant un an ou plus. Mais il faut savoir que les premiers anthropologues à pratiquer l'observation n'avaient pas les moyens de bien préparer leurs recherches qui avaient souvent lieu en des endroits jusque là inexplorés ce qui nécessitait une observation de longue durée. De nos jours, peu de chercheurs peuvent se permettre de partir sur le terrain pendant des années. Ce n'est d'ailleurs pas nécessaire selon Bernard si le chercheur prépare bien son terrain en élaborant des questions de recherche bien précises et en identifiant les variables

qu'il souhaite mesurer. Ceci implique que le chercheur ait fait une bonne revue de littérature au préalable. C'est ce que nous avons fait pour la présente recherche et la grille de collecte de données présentée précédemment vise cet objectif précis.

Bernard (2002) nous apparaît donner une présentation la plus complète à la fois de la méthode de l'observation participante et des techniques d'observation et de prises de notes. Pour lui, l'observation participante n'est ni une attitude, ni une position épistémologique ou un mode de vie : il s'agit d'un art qui nécessite de la pratique. Ainsi, meilleur est un observateur sur le terrain, meilleures seront ses capacités à colliger les données et à les analyser.

On peut schématiser le rôle et la position du chercheur comme se situant à la croisée de deux axes. L'un détermine la stratégie adoptée par le chercheur quant à sa véritable identité : la clandestinité ou l'ouverture (Jaccoud et Mayer, 1997). L'autre a trait à son rôle et à sa position : observateur extérieur ou participant à part entière. Le statut d'observateur participant est le plus généralement adopté. L'observateur participant peut être un membre interne de l'organisation ou de la culture étudiée comme un membre externe, mais dans tous les cas, il révèle sa véritable identité de chercheur et tente de s'intégrer au groupe étudié. L'« action [du chercheur] est alors conçue comme un moyen de comprendre de l'intérieur les processus sociaux en cours, compréhension qui participe de la construction de l'objet » (Jaccoud et Mayer, 1997, p. 233). Comme observateur participant, le chercheur lui-même devient acteur. Pour Groulx, le statut de l'observateur participant donne lieu à des contradictions qui portent atteinte à la scientificité de l'observation participante « car elle [l'observation participante] commande l'intégration et la gestion des statuts d'observateur extérieur et de participant militant, posture qui favorise une double construction symbolique et sociale de la réalité et une double expérience contradictoire, sinon incompatible » (Groulx, 1985, p. 300 dans Jaccoud et Mayer, 1997). Selon cette perspective, l'observation participante serait non valide parce que l'observateur participant est à la fois participant (*insider*) et analyste. Au contraire, Bernard (2002) croit que cette position de participant à l'intérieur est un argument davantage en faveur de la validité de cette méthode puisque le chercheur, de par la position privilégiée qu'il occupe, peut faire certaines « intrusions » dans la vie des gens qui lui seraient autrement impossibles. L'observation participante favorise

également l'obtention d'informations sur des questions particulièrement sensibles, ce qui n'est pas aussi facile avec d'autres méthodes telles que les sondages par exemple.

Plusieurs se questionnent sur l'influence des caractéristiques (sociales, économiques, démographiques et politiques) du chercheur sur ses observations. À ces différents problèmes, il n'y a pas de réponse univoque dans la littérature[58]. Ce débat nous ramène à la question de la position du chercheur (abordée au point 3.3.2) ainsi qu'à son positionnement épistémologique. Selon Bernard, le problème de l'objectivité d'un observateur est un faux débat dans la mesure où par définition, l'objectivité n'est pas possible et relève davantage du mythe que de la réalité. Le chercheur a néanmoins la responsabilité de prendre conscience de ses biais (liés à son attitude, à ses caractéristiques – sa race, son âge, son sexe, etc.). Ceci passe par la relecture des notes en se posant la question à savoir si les notes reflètent bien les observations et non ce qu'on aurait voulu observer. Pour Bernard, l'objectivation de la démarche du chercheur se situe d'une part dans la prise de conscience de ses propres biais. D'autre part, elle doit être assurée par des observations, une prise de notes et une analyse systématiques et rigoureuses.

En contrepartie, la plus grande force de l'observation participante est sans doute de réduire le problème de réactivité qui se pose lors des recherches, c'est-à-dire le fait que les gens modifient leur comportement parce qu'ils savent qu'ils sont étudiés. Ceci est possible parce que l'observation participante s'effectue sur une période de temps relativement longue. Pour Jaccoud et Mayer (1997), il s'agit même de la seule méthode capable de le faire. Dans le cas de certaines questions de recherche, dont l'organisation sociale, l'observation participante est même la seule méthode valable.

L'observation participante est généralement reconnue comme une méthode souple. Elle peut être pratiquée sur tout type de données non seulement en termes qualitatif ou quantitatif, mais relativement au champ de recherche. Selon Bernard, cette souplesse est même essentielle. La démarche d'un ethnographe ou observateur participant ne peut être hermétique et rigide, ne serait-ce que parce qu'elle est très exigeante pour le chercheur qui doit finalement, du matin au soir, toujours être à l'affût, et ensuite rédiger ses observations. Cette méthodologie oblige

[58] Nous référons le lecteur à Jaccoud et Mayer (1997) qui consacrent une section fort éclairante sur les débats entourant le rôle et la position du chercheur dans l'observation.

aussi le chercheur à continuellement évaluer sa propre influence sur le déroulement de la recherche. *A contrario*, elle permet au chercheur de prendre conscience de l'influence du terrain sur sa propre personne. C'est ainsi que l'observation participante permet au chercheur de développer une bonne compréhension d'une culture ou d'un cas, une compréhension intuitive qui lui donnera confiance lorsqu'il présentera ses données. L'observation participante aide à comprendre la signification des observations. La souplesse de l'observation participante est donc essentielle puisqu'il s'agit d'abord et avant tout d'une expérience humaine ou le chercheur est acteur de sa recherche. Mais cette souplesse n'est pas synonyme de laxisme et de laisser-aller. Au contraire, le chercheur doit donc viser à établir un équilibre entre son investissement sur le terrain et son travail d'écriture et d'intellectualisation. Plus encore, il doit faire preuve de rigueur pour assurer la crédibilité de sa démarche et par le fait même la validité de ses résultats. Dans la section qui suit, nous présentons le caractère systématique de l'observation participante qui repose sur l'observation, la prise de notes et la rédaction d'un journal ethnographique.

Dans l'observation participante, l'observateur devient l'instrument de mesure. Les qualités de l'observateur sont donc essentielles. Entre autres qualités, il y a les compétences linguistiques. Dans notre cas, tout se déroulait en espagnol, langue que nous maîtrisons, ce qui nous dispensait d'avoir recours à un traducteur. Bernard souligne d'autres compétences, aptitudes ou qualités fort importantes pour l'observateur. La conscience explicite (*explicit awareness*) consiste en la prise de conscience continuelle des moindres détails de ce qu'on observe. La mémoire est également importante pour tout ethnographe. La naïveté, l'ouverture, la suspension du jugement sont d'autres compétences à développer, même si dans certaines occasions, l'expertise de l'observateur peut être utile, voire essentielle. Enfin, la présence de l'observateur, être là, prêt à saisir les occasions constitue une autre qualité à acquérir. De façon plus technique, les qualités rédactionnelles, d'écriture et mnémotechniques sont aussi indispensables à tout observateur. Pour assurer une utilisation ultérieure des observations, la prise de notes est une étape essentielle de l'observation participante.

#### 1.3.2.1 Prise de notes et journal ethnographique

Pour notre recherche, nous avons suivi la méthode de prise de notes expérimentée et peaufinée par Bernard (2002) lors de plusieurs recherches s'étalant sur une quarantaine d'années. Il s'agit pour lui d'une méthode qui lui a réussi, mais qu'il ne considère pas exclusive : il invite chaque utilisateur de cette méthode à l'adapter à ses propres besoins, en conservant toutefois son caractère systématique.

Les notes constituent les données de base recueillies lors d'une observation participante. Nous pouvons distinguer quatre principaux types de notes tel que le présente la figure 3.3. Il s'agit des notes brèves, des notes personnelles, des notes relatives à la planification et les notes de terrain à proprement parler.

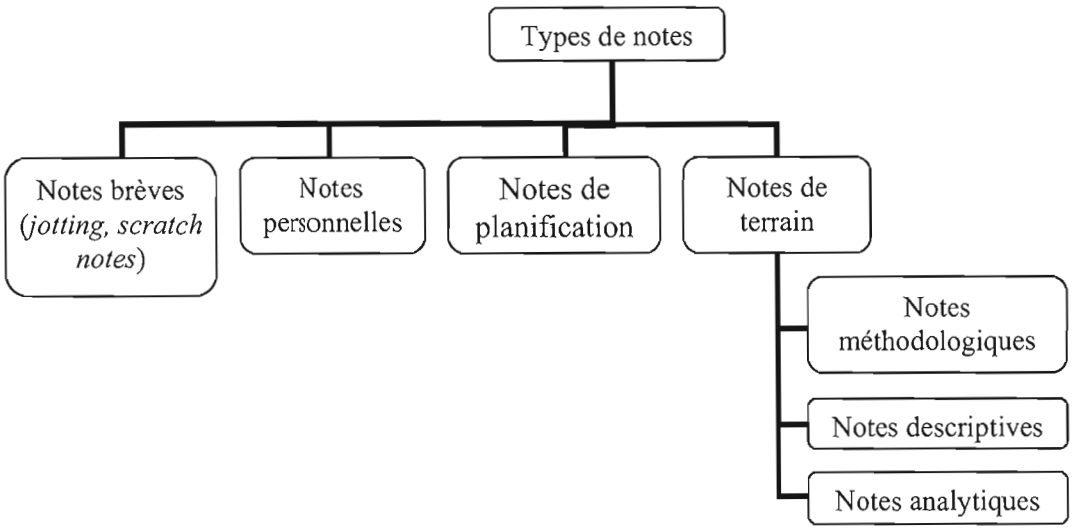


**Figure 3.3 Les types de notes de l'observation participante selon Bernard (2002)**

Les **notes brèves** (*jottings* ou *scratch notes*) consistent en des notes qui sont prises à tous moments de la journée, dans le feu de l'action ou lorsqu'une idée importante ou un détail nous vient en tête. Elles sont prises dans un petit cahier de notes que l'observateur a toujours sur lui. Ces notes permettent de conserver des détails servant à la reconstitution des scènes ou des conversations, tâche qu'il serait difficile d'accomplir en ne comptant que sur sa mémoire.

Les **notes personnelles**, comme leur nom l'indique, sont des notes relatant les sentiments, les états d'âme, les moments forts ou douloureux vécus par le chercheur en tant qu'observateur participant. Selon Bernard, tout ethnographe en a besoin, ne serait-ce que pour aider à mieux vivre la période du terrain. Lors de l'analyse, le journal personnel permet au chercheur d'interpréter ses notes et de prendre conscience de son biais personnel. Il s'agit d'un journal tenu séparément des notes de terrain et qui n'est pas divulgué à proprement parler dans le cadre de la recherche. Les **notes relatives à la planification** sont tenues dans un journal de bord. Il s'agit de toutes les informations concernant la planification et le déroulement réel de l'observation participante. Selon Bernard, le journal de bord et les notes de planification constituent la clé de la qualité de la collecte des données tant qualitativement que quantitativement et c'est par ce processus que l'on assure le caractère systématique du travail (si on l'utilise aussi de façon systématique bien sûr).

Le cahier qui nous servait de journal de bord était un cahier de marque Blueline qui est vendu avec des séparateurs auto-collants que chacun est libre de coller aux pages qui lui conviennent le mieux. Il s'agit d'un cahier de 200 pages mesurant environ 19 cm par 24 cm. Nous le traînions toujours avec nous. Dans le cahier, chaque journée est représentée par une double page (le verso de gauche et le recto de droite) préalablement identifiée par la date de façon à ce qu'aucune journée ne soit oubliée, même si dans les faits, toutes les journées ne sont pas nécessairement occupées. Du côté gauche, on inscrit les rencontres prévues, ce que l'on planifie faire et comment on le fera. À droite, on y inscrit ce qui a été réellement fait. Pour chaque personne rencontrée, le journal de bord contient une brève description de son profil. On écrira aussi les problèmes auxquels on fait face, les problèmes à résoudre plus tard ainsi que les démarches à effectuer pour les résoudre. Ceci se fait sur-le-champ mais aussi chaque soir ou à tout moment. À droite, on inscrira les heures auxquelles on a rencontré telle ou telle personne, ce qu'on a mangé, avec qui, combien de temps on passe avec ces personnes, etc. Ces profils biographiques seront utiles lors des entrevues pour casser la glace. Il est normal que les pages de gauche ne correspondent que très partiellement aux pages de droite. Ce qui est important est d'utiliser ce journal de bord comme un planificateur (écrire l'information dont on aura besoin et comment on procédera pour l'obtenir). Et plus que de rendre l'utilisation du temps plus efficace, le journal de bord, en raison de son processus d'élaboration, nous force à penser à nos questions de recherche et aux données dont nous

aurons vraiment besoin pour y répondre. Le journal de bord permet donc la maturation des questions de recherche. Si une personne ne se présente pas à une entrevue prévue, notre journal de bord nous sert à planifier une autre rencontre et éventuellement à évaluer le temps passé à organiser cette rencontre ainsi que sa pertinence à la lumière des informations qu'elle pourrait nous apporter, compte tenu des limites temporelles de notre recherche.

Nous avons bonifié le modèle de journal de bord de Bernard en le divisant en plusieurs sections. Puisque ce journal nous suivait dans tous nos déplacements, nous avions gardé quelques pages au début du cahier pour y coller les objectifs de notre recherche. En seconde partie de ce cahier, nous avions une section carnet d'adresses. Ensuite, nous y avons développé une section pour y inscrire les nouvelles références bibliographiques. Dans une autre section, nous y inscrivions la planification de nos entrevues de façon à avoir une vue d'ensemble de la progression de la réalisation de celles-ci. Enfin, nous avions une autre section pour la planification du budget, les dépenses et en toute dernière page, nous y inscrivions ce que nous devrions faire à notre retour. Sur notre ordinateur portable, nous retranscrivions certaines sections (adresses, références bibliographiques, planification des entrevues, budget).

Les **notes de terrain** sont les notes écrites à partir des observations faites, soit à partir de la combinaison des trois derniers types de notes. Il faut donc prendre un temps d'arrêt chaque soir pour écrire. Bernard distingue trois types de notes de terrain : des notes méthodologiques, les notes descriptives et les notes analytiques.

Les *notes méthodologiques* traitent des techniques de collectes de données. Il s'agit d'utiliser ce type de notes pour traiter des différents problèmes méthodologiques rencontrés ou des trouvailles méthodologiques. Les notes méthodologiques nous servent aussi à intellectualiser notre progression dans l'apprentissage de cette technique et notre participation à une nouvelle culture. Les notes méthodologiques permettront de mettre sur papier les gestes qu'on a pu faire et qui contreviennent à une norme culturelle, ceci se retrouvera peut-être aussi dans le journal personnel.

Les *notes descriptives* sont les plus nombreuses et proviennent de l'écoute et de l'observation (avec ou sans enregistrement). Toute description de comportement et de l'environnement

entre dans les notes descriptives. La meilleure façon d'en arriver à prendre de bonnes notes descriptives est la pratique.

Les *notes analytiques* sont celles que l'on écrira le moins souvent. Elles sont pourtant d'une importance capitale étant à la base de la réflexion scientifique. Elles peuvent être très courtes comme très longues et émerger d'une réflexion approfondie. Dans ce dernier cas, elles peuvent être à la base d'une publication future. Elles sont le produit de notre compréhension de l'organisation et du travail relativement aux notes descriptives et méthodologiques et amènent le chercheur à effectuer un saut qualitatif quant à l'articulation de sa pensée sur son sujet d'étude. Il importe de les écrire régulièrement, même après avoir quitté le terrain.

Les notes de terrain sont idéalement écrites sur l'ordinateur de façon chronologique. « Plus vite on écrit nos observations, plus elles seront détaillées. Plus est mieux. Beaucoup plus est beaucoup mieux » (Bernard, 2002, p. 373, notre traduction). Bernard suggère de nommer un fichier par jour d'observation. Il est plus facile de gérer plusieurs petits fichiers qu'un seul gros. L'ensemble des notes de terrain constitue ce que nous appelons le journal ethnographique. De façon à être le plus systématique possible, Bernard suggère de raconter notre journée comme un récit historique sans retour en arrière ou anticipation. Et s'il arrive pendant l'écriture qu'on se remémore un fait qui s'est produit plus tard, on en prend note à part pour le traiter lorsqu'on sera rendu à décrire ce moment de la journée. La figure 3.4 schématise le processus de prise de notes jusqu'à l'obtention du journal ethnographique.

Chaque journée constitue en quelque sorte un petit récit scientifique. Le travail de prise de notes, de planification et de rédaction à partir des différents types de notes est à recommencer à chaque jour selon les observations de la journée. Il s'agit d'un travail relativement lourd, qui demande beaucoup de rigueur et qui doit être fait quotidiennement car les notes perdent de leur sens plus on tarde à les formaliser. Tous les moments doivent donc être utilisés pour la prise de notes et la rédaction sans toutefois gêner ou compromettre les occasions d'observation.

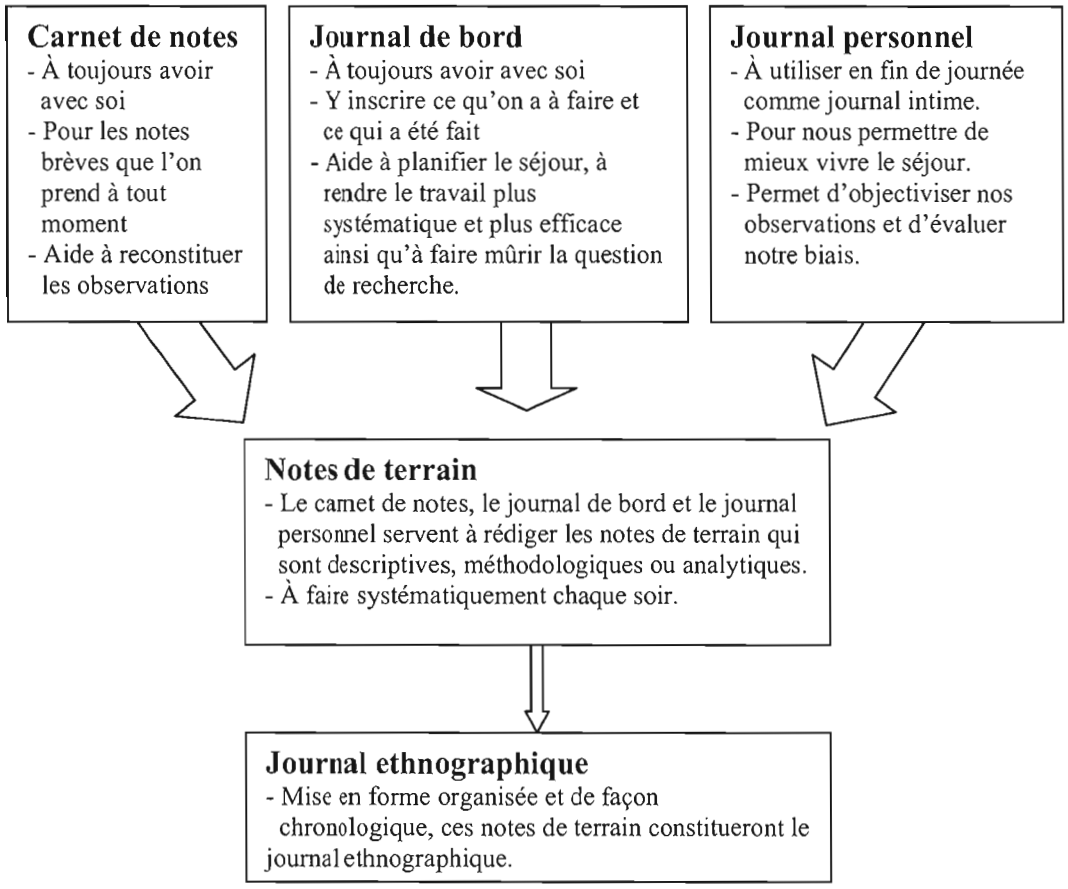


**Figure 3.4 Schématisation du processus de prise de notes jusqu'à la rédaction du journal ethnographique**

### 3.3.3 Entrevues semi-dirigées et analyse de contenu

L'entretien de type qualitatif serait l'instrument de recherche le plus utilisé en sciences sociales (Poupart, 1997). L'entrevue est à la fois une méthode de recherche et un art puisqu'il s'agit d'amener des personnes à se révéler. Savoie-Zajc (2003) nous présente une définition de l'entrevue semi-dirigée :

> L'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette

> interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (Savoie-Zajc, 2003, p. 296).

Savoie-Zajc identifie trois postulats de base de cette méthode. Premièrement, dans l'entrevue semi-dirigée, l'entrevue est envisagée comme une unité de sens où les parties sont en relation les unes avec les autres plutôt que comme un enchaînement isolé de couples question-réponse. On vise à obtenir une « "histoire" cohérente, logique et unique » (Savoie-Zajc, 2003: 297). Le second postulat de l'entrevue semi-dirigée est à l'effet que la perspective de l'autre a du sens. Alors que dans la conception positiviste les interviewés sont vus comme des informateurs-clés s'apparentant à des caméras dont on croise les angles de vue pour reconstituer la réalité, dans le paradigme constructiviste, nous reconnaissons les interviewés comme des interprètes qui présentent des interprétations ou constructions partiales et partielles de la réalité (Poupart, 1997). Le troisième postulat est à l'effet que la réalité est l'image d'un monde en perpétuel changement : l'interviewé réagit dans un moment et suivant un état d'esprit particulier (Savoie-Zajc, 2003). L'entrevue semi-dirigée telle que décrite par Savoie-Zajc s'inscrit alors clairement dans le paradigme constructiviste et interprétatif de la recherche. Ce positionnement clair est d'autant plus important que la méthode de l'entrevue est porteuse d'un grand paradoxe que Poupart (1997) exprime de façon très claire :

> D'un côté, les entretiens constituent une porte d'accès aux réalités sociales en misant sur la capacité d'entrer en relation avec les autres. De l'autre, ces réalités sociales ne se laissent pas facilement appréhender, étant transmises à travers le jeu et les enjeux des interactions sociales qu'implique nécessairement la relation d'entretien, ainsi qu'à travers le jeu complexe des multiples interprétations auxquelles les discours donnent lieu (Poupart, 1997, p. 173).

La combinaison de différentes techniques de collecte de données, particulièrement le recours à l'observation participante est donc tout indiqué puisque comme nous le présentions précédemment, l'observation participante est parmi les rares méthodes permettant de réduire le problème de réactivité des sujets.

Nous rappelons que dans le cadre de ce mémoire, nous adoptons une perspective constructiviste et interprétative de la recherche. L'entrevue semi-dirigée est appropriée à notre recherche puisque nous souhaitons recueillir la perspective et l'expérience des acteurs sociaux et nous visons une compréhension approfondie du commerce équitable et du développement durable. Selon Savoie-Zajc, l'entrevue semi-dirigée permet l'atteinte des objectifs suivants :

- Rendre explicite et comprendre l'univers de l'autre;
- Apprendre, organiser, structurer la pensée de part et d'autre;
- Déclencher des réflexions, stimuler des prises de conscience de part et d'autre (fonction émancipatrice) (Savoie-Zajc, 2003).

Le faible niveau d'éducation de plusieurs des acteurs rencontrés justifie également le recours à l'entrevue dans la mesure où les échanges oraux constituent un moyen de choix par rapport au questionnaire par exemple.

#### 1.3.3.1 Analyse de contenu

Pour l'analyse des entrevues, nous avons recours à l'analyse de contenu. L'analyse de contenu, malgré ce que peut laisser croire l'expression, ne s'intéresse pas qu'au « contenu », mais peut également intégrer le discours. En fait, si en anglais on parle généralement de « content analysis », dans la littérature francophone, on ne semble pas s'entendre sur la dénomination à donner à cette méthode. Certains assimilent l'analyse de contenu à l'analyse de discours en privilégiant plutôt l'utilisation de ce dernier terme sur le premier (Sabourin, 2003). Bardin (2003) parle plutôt d'analyse de contenu et de la forme des communications. Dans tous les cas, l'analyse de contenu vise à permettre une compréhension qui se démarque d'une simple lecture ordinaire ou profane pour dévoiler une autre réalité (Bardin, 2003), ou comme l'exprime Sabourin, pour connaître la vie sociale. L'analyse de contenu réfère alors à

> une méthodologie, s'appuyant sur une ou un ensemble de techniques, complémentaires ou indépendantes, qui consiste à simplifier, expliciter, systématiser, éventuellement numériser, et par conséquent décrire et interpréter, une ou un ensemble de communications (Bardin, 2003, p. 245).

Bardin (2003) distingue deux grands types d'analyse de contenu : l'analyse catégorielle et l'analyse de l'énonciation. L'analyse catégorielle est elle-même divisible en sa forme thématique d'une part et sa forme lexicale d'autre part[59]. Nous procéderons à une analyse catégorielle thématique, c'est à dire que nous nous intéressons au sens. Ceci rejoint l'analyse sémantique structurale des idéologies, développée par Gille Houle et exposée par Sabourin. Nous reprenons ici les arguments avancés par ce dernier justifiant l'analyse sémantique

[59] Nous référons le lecteur à Bardin (2003) pour une description détaillée des types de l'analyse de contenu.

relativement à d'autres types d'analyse. D'abord, pour déterminer le sens, on doit tenir compte de l'organisation globale du document parce qu'une expression ou un mot peut avoir plus d'une signification. Ensuite, l'usage social de la langue influence le sens. On observe que les acteurs sociaux s'approprient des éléments de la langue et en modifient le sens jusqu'à inventer des mots. Troisièmement « du point de vue d'une analyse qui se pose d'abord comme sémantique, le sens n'est pas dans le texte, mais dans la relation entre le producteur d'un texte, le texte et un récepteur » (Sabourin, 2003, p. 379). C'est donc admettre l'influence de l'expérience sociale du producteur et du chercheur. Enfin:

> Dans cette démarche, pour mettre au jour le sens social à partir d'un document en analyse du discours, il faut mettre au jour le modèle concret de connaissance dont le document est trace et tenir compte de notre propre modèle de connaissance en tant qu'analyste du discours. En somme, l'objet de l'analyse du discours n'est plus seulement de mettre au jour des distinctions de sens, il s'agit aussi d'expliciter le ou les points de vue qui produisent les distinctions constatées. Le chercheur n'est pas extérieur à ce processus, il met en oeuvre des distinctions pour appréhender les contenus textuels (Sabourin, 2003, p. 379-380).

L'analyse de contenu catégorielle thématique ou sémantique structurale des idéologies[60] repose sur la catégorisation, activité cognitive complexe, où l'on procède au classement d'objets (des codes) en fonction de critères dans le but de former des ensembles (Bardin, 2003). La catégorisation permet alors de décrire et de condenser l'information. Les catégories (ou familles) peuvent être données d'avance (par la théorie par exemple) ou émerger du terrain correspondant respectivement aux positions close (ou vérificatrice) et ouverte (ou exploratoire). Mais dans les deux cas, comme le démontre Bardin, le choix des catégories n'est pas neutre et dépend du chercheur.

> Ce qui, au positif, est source de créativité, devient, au négatif, risque de biais scientifique par projection du propre cadre de référence de l'observateur. Autrement dit, les inférences finales, seront, aussi, tributaires des choix de la catégorisation. D'où la nécessité d'être parfaitement attentif à ce niveau : en ayant conscience du mode de raisonnement; en explicitant la motivation personnelle à travailler sur un matériel donné ou choisi; en travaillant à plusieurs (fidélité des codeurs); en prévoyant plusieurs grilles catégorielles à appliquer (Bardin, 2003, p. 253).

---

[60] Pour alléger le texte, nous utiliserons l'expression « analyse de contenu », considérant que nous avons déjà exprimé notre positionnement pour une analyse catégorielle thématique (Bardin) ou sémantique structurale des idéologies (Sabourin).

Dans le cadre de notre recherche, bien que la codification ait été effectuée par une seule personne, les codes ont été vérifiés par nos collègues et notre directrice. L'analyse des données qualitatives comporte généralement deux moments : « le premier est celui de l'organisation des données (qui implique, selon Tesch, une "segmentation" et entraîne une "décontextualisation") et le deuxième, leur interprétation (baptisée aussi "catégorisation" qui mène à la "recontextualisation") » (Savoie-Zajc, 2000, p. 101). Pour mener à bien notre analyse, nous avons eu recours au logiciel ATLAS.ti. L'utilisation d'un logiciel en analyse de contenu facilite la tâche du chercheur. Le travail devient en quelque sorte plus systématique et plus rigoureux puisque le chercheur, tout en procédant à cette décontextualisation qu'implique l'analyse des données, conserve le lien entre celles-ci et l'intégralité de son corpus (Savoie-Zajc, 2000). Pour Sabourin, l'usage d'un logiciel peut faciliter l'objectivation de l'ensemble de son cheminement d'analyse et permet de suivre la trace du processus de catégorisation et de définition des catégories. L'expertise développée par le groupe de recherche auquel nous sommes rattachée a naturellement guidé le choix plus particulier du logiciel vers ATLAS.ti.

### 3.3.4 Collecte de documents et analyse documentaire

La troisième source de données que nous traitons sont les documents. Le recours aux documents présente l'avantage d'éliminer, du moins en partie, l'influence du chercheur sur le sujet (Cellard, 1997). Mais comme le mentionne Cellard « Bien que bavard, le document demeure néanmoins sourd et le chercheur ne peut exiger de lui des précisions supplémentaires » (Cellard, 1997, p. 252). Les documents sont utilisés tels quels, c'est-à-dire comme sources de données primaires dans l'optique de la triangulation de nos sources de données ou font l'objet d'une analyse documentaire que nous présenterons dans la section 3.4. Nous nous sommes également inspirée de la méthode d'analyse documentaire proposée par Cellard. La première étape de l'analyse documentaire consiste en un examen et une critique du document quant au contexte dans lequel il a été produit, ses auteurs, son authenticité et sa fiabilité ainsi que sa nature. Enfin, dans le cadre de cette analyse préliminaire, le chercheur doit également s'assurer d'avoir bien saisi les concepts clés et la logique interne du texte. Dans un second temps, lors de l'analyse à proprement parler, le chercheur cherchera à fournir une interprétation cohérente du document en question compte

tenu de sa question de recherche en procédant en quelque sorte à la reconstruction du document à partir des différentes parties mises en évidence lors de l'analyse préliminaire. Dans notre cas, nous avons appliqué la méthode de l'analyse documentaire présentée par Cellard pour la phase d'analyse portant sur la formalisation des principes équitables. En ce qui a trait à la phase d'analyse portant sur leur opérationnalisation, nous n'avons utilisé la méthode de Cellard que partiellement, c'est-à-dire que nous n'avons pas produit une analyse spécifique pour chacun des documents colligés. Nous nous sommes plutôt limitée à l'analyse préliminaire, soit l'examen critique. L'analyse documentaire préliminaire vient donc en complément de l'analyse de contenu de nos entrevues et notre journal ethnographique.

## 3.4 Le corpus de données et son analyse

Dans cette section, nous présentons notre corpus de données relativement aux différentes techniques de collecte de données soit l'observation participante, les entrevues semi-dirigées et les documents. Mais tout d'abord, nous présentons les mesures suivies quant aux aspects éthiques de notre recherche.

### 3.4.1 Éthique de la recherche

Dans toute recherche, mais particulièrement en recherche faisant intervenir des êtres humains, il y a des considérations éthiques. Aux côtés de la crédibilité, de la transférabilité, de la validité interne et de la fiabilité, critères méthodologiques incontournables pour assurer la rigueur ou la scientificité de la recherche qualitative, on trouve désormais des critères « relationnels » qui « expriment moins la dimension scientifique de la recherche que sa dimension éthique » (Gohier, 2004, p. 8). Mais bien qu'ils appartiennent à un registre différent, ces critères « assurent également la qualité ou la valeur de la recherche » (Gohier, 2004, p. 8) . Pour la présente recherche, nous avons suivi les procédures institutionnelles en matière de recherche impliquant des sujets humains. À l'hiver 2004, nous avons obtenu un certificat de conformité à l'éthique en matière de recherche impliquant la participation de sujets humains pour le projet interuniversitaire dans lequel s'inscrit notre mémoire. Notre protocole de recherche a été jugé conforme aux exigences établies par le Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQÀM. Dans le cadre de ce processus d'accréditation éthique, nous avons élaboré des formulaires de consentement pour le

déroulement de l'observation participante et pour la réalisation des entrevues semi-dirigées. À notre arrivée sur le terrain, nous avons obtenu le consentement écrit des présidents des organisations où nous avons effectué l'observation participante. Avant chaque entrevue, nous avons également obtenu le consentement écrit ou verbal des interviewés. De cette façon, les responsables des organisations ou les personnes interviewées ont été informés des objectifs de la recherche. Ces formulaires visent à protéger les répondants en prévoyant qu'ils peuvent en tout temps mettre fin à l'observation ou à l'entrevue et en leur garantissant le traitement anonyme des informations confiées.

### 3.4.2 Données d'observation et leur traitement

Nous présentons dans cette sous-section nos données d'observation participante et le traitement effectué. Dans un premier temps, nous exposons le processus de sélection du cas en présentant ensuite le déroulement général de notre séjour pour terminer par l'organisation de nos observations en notre journal ethnographique.

#### 3.4.2.1 La sélection du cas

Suivant la typologie de Pires (1997b), nous effectuons une étude de cas conventionnelle, c'est-à-dire qui porte sur une organisation (et non sur un événement). Il s'agit d'une organisation inscrite dans la filière équitable labellisée. Le choix du cadre général de notre terrain a dans un premier temps été guidé par le design de recherche du projet *Commerce équitable comme innovation sociale et économique* dans lequel notre recherche s'inscrit. Dans le cadre de ce projet interuniversitaire, l'équipe de recherche a ciblé la filière alimentaire comme objet de recherche. Notre projet constitue l'une des sept études de cas prévues au projet qui comprend deux cas en Amérique Latine, deux en Afrique, un en Europe et deux en Amérique du Nord. Pour l'identification d'un cas en Amérique Latine, notre groupe de recherche a mené un séjour exploratoire. Le Mexique s'est imposé comme l'un des pays où devait se dérouler l'une des études de cas. En effet, avec son abondante production de café, il est le lieu d'origine de la forme labellisée du commerce équitable. C'est donc au Mexique que s'est déroulé le séjour exploratoire. Certaines caractéristiques générales de notre cas (le lieu, la filière) ont donc été déterminées sur la base de considérations davantage

logistiques, c'est-à-dire pour un meilleur arrimage entre notre projet personnel et le projet interuniversitaire.

Pour le choix plus précis du cas, nous avons d'abord dressé une cartographie des organisations de commerce équitable au Mexique à partir du registre des organisations de producteurs de café équitable de FLO (mise à jour décembre 2003). La figure 3.5 schématise le processus de sélection de notre cas. Cette cartographie nous a permis de constater la concentration particulièrement grande d'organisations de producteurs de café au Chiapas[61] : trois organisations mexicaines de producteurs de café sur quatre sont en effet situées au Chiapas. Parmi les 44 organisations de producteurs de café inscrites au registre de FLO qui se retrouvaient au Mexique, 33 étaient situées au Chiapas[62]. Par la suite, nous avons tenté de communiquer avec toutes les organisations de producteurs de café équitable de cet État par courriel ou par téléphone au courant du mois de juin 2004. Sur les 33 organisations recensées, 9 ont répondu à l'appel. Ceci nous apparaît être un taux de réponse très satisfaisant compte tenu des raisons suivantes. D'abord, avant notre départ, des acteurs du commerce équitable nous avaient fait part de la difficulté pour les populations à faire confiance, particulièrement lorsqu'il s'agit d'étrangers. Ensuite, bien que la situation politique soit relativement stable au Chiapas, le contexte politique y demeure précaire. À titre d'exemple, lorsqu'il s'agit de coopératives zapatistes, il faut avoir l'autorisation du « bon gouvernement »[63] pour y accéder, ce qui complexifie les démarches visant à établir les contacts. Enfin, même si les coopératives ont généralement un bureau dans une ville, il n'y a pas toujours de permanence au bureau et les producteurs sont relativement dispersés en région, ce qui rend les communications difficiles.

---

[61] Ce travail ainsi que le séjour exploratoire ont été effectués par Ana Isabel Otero de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable.

[62] Il faut savoir que ce nombre inclut des organisations de producteurs et des fédérations d'organisations.

[63] Le « bon gouvernement » ou « *Buen gobierno* » réfère aux autorités zapatistes.

**Figure 3.5 Processus de sélection du cas**

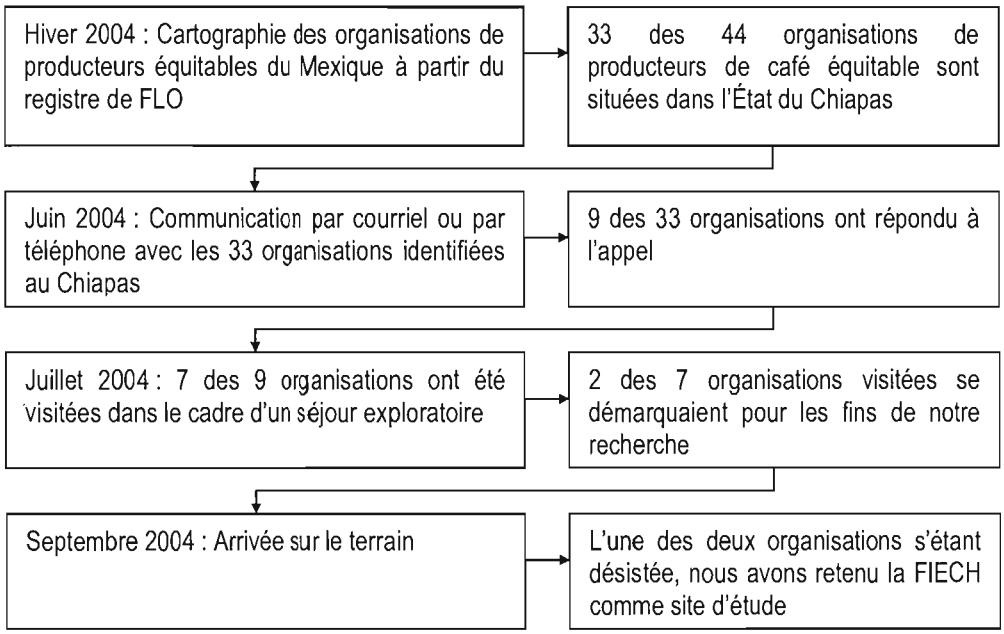


À partir des neuf réponses reçues, nous avons convenu de rencontres qui se sont déroulées lors du séjour exploratoire du projet qui se tenait du 9 juillet au 10 août 2004. Toutefois, lors du séjour, deux des neuf organisations de producteurs avec lesquelles nous avions au préalable pris rendez-vous n'ont pu être visitées : l'une avait déménagé et il n'a pas été possible de convenir d'une autre rencontre pendant le séjour; l'autre était en train déménager et a finalement annulé le rendez-vous. Parmi les sept organisations visitées, deux se démarquaient pour les fins de notre recherche.

Lors de notre arrivée sur le terrain en septembre 2004, nous avons repris contact avec ces deux organisations. Dès lors, nous avons sondé à nouveau l'intérêt des organisations à nous recevoir. L'une de celles-ci s'est désistée lors de notre arrivée sur le terrain. Quant à la seconde, la *Federación Indígena Ecológica de Chiapas* (FIECH), elle se disait toujours intéressée à nous recevoir. Pour notre étude, la FIECH représentait un cas particulièrement intéressant pour les raisons suivantes. D'abord, la FIECH présentait des caractéristiques attirantes : il s'agissait d'une organisation relativement jeune, mais qui avait tout de même

une expérience suffisante pour constituer un cas de recherche. En tant que fédération, l'étude de cette organisation nous donnait du coup accès à ses organisations membres, renforçant la validité externe de notre étude de cas. La FIECH constituait donc pour nous un cas pertinent d'un point de vue théorique et fort intéressant en raison de ses caractéristiques intrinsèques, notamment sa structure fédérative. D'autre part, la FIECH constitue une organisation regroupant un nombre considérable d'organisations si bien qu'elle représente un acteur important dans le milieu du commerce équitable au Chiapas. Ensuite, elle était très enthousiaste à notre projet et faisait preuve de beaucoup d'ouverture. Tous ces éléments combinés au fait qu'elle n'avait jusqu'à ce moment fait l'objet d'aucune étude à notre connaissance confirmaient la pertinence de choisir cette organisation. Ceci rejoint d'ailleurs les quatre principaux critères formulés par Pires (1997b) pour le choix du cas soit la pertinence théorique, les caractéristiques du cas, la typicité ainsi que la possibilité d'apprendre avec le cas.

La FIECH n'est pas à proprement parler une organisation de producteurs de café équitable, mais bien une fédération d'organisations de producteurs. Lors des premiers contacts établis avec celle-ci, nous avons manifesté le désir d'entrer plus étroitement en contact avec l'une de ses organisations membres. L'assesseur général de la FIECH nous a suggéré l'*Organización de Cafeticultores Emiliano Zapata* (OCAEZ) notamment en raison de l'aide que nous pourrions lui offrir pendant notre séjour compte tenu du fait que l'OCAEZ traversait une période plus difficile liée au changement de comité directif qui avait eu lieu l'année précédente.

#### 3.4.2.2 Déroulement du séjour

Notre séjour au Mexique s'est déroulé du 18 septembre au 30 novembre 2004. Les deux premières semaines du séjour ont été consacrées aux démarches pour rétablir les contacts avec les organisations et suivre des cours d'espagnol. Une fois les contacts établis avec la FIECH puis avec l'OCAEZ, nous nous déplacions entre ces deux organisations pour des périodes allant de quelques jours à plus d'une semaine selon les activités de ces organisations et les horaires des réunions. Nous logions soit chez l'assesseur de l'OCAEZ, chez une famille de producteurs membres de l'OCAEZ ou chez du personnel de la FIECH. Nous avions

également loué une chambre à San Cristóbal de las Casas; celle-ci faisait figure de campement de base.

Notre observation participante ne se limitait pas aux organisations. Notre arrivée au Chiapas a coïncidé avec la tenue du Premier Festival du Café Biologique[64] auquel nous avons participé activement. Cet événement nous a permis de prendre contact avec différentes organisations et de rencontrer des producteurs. Nous avons également assisté au premier Congrès international sur le développement des zones cafétales qui se déroulait dans la ville de Tapachula dans l'État du Chiapas[65]. Nous avons aussi pris part au 2e forum international sur l'agriculture biologique[66] qui se tenait à Tuxtal Gutiérrez, de même qu'à la troisième Exposition sur l'agriculture[67] et à la huitième exposition internationale de produits non traditionnels[68]. Ces trois derniers événements se sont déroulés pendant la même semaine. Nous avons passé une semaine à Oaxaca, qui est l'État voisin du Chiapas. Cette semaine qui devait à l'origine n'être qu'une semaine de vacances nous a permis d'effectuer deux entrevues avec des acteurs clés de l'univers de la certification équitable. Avant notre retour au pays, nous sommes retournées au Chiapas pour effectuer une dernière entrevue et compléter nos observations auprès de la FIECH. Le tableau 3.2 présente le déroulement général de notre séjour. Nous avons également eu la chance de participer à d'autres rencontres internationales lors desquelles nous avons pu observer la dynamique plus générale du mouvement du commerce équitable. Il s'agit d'une part du 5e Forum Social Mondial (FSM) qui s'est déroulé du 26 au 31 janvier 2005 à Porto Alegre au Brésil, de la conférence bisannuelle de l'IFAT qui a eu lieu du 1er au 7 mai 2005 à Quito en Équateur ainsi que du 7e FSM qui s'est déroulé à Nairobi au Kenya du 20 au 25 janvier 2007.

---

[64] Primer Festival del Café Orgánico Jovel, organisé par Na Boloom et la FIECH, San Cristóbal de las Casas, 24 au 26 septembre 2004.

[65] 1er Congreso Internacional sobre Desarrollo de Zonas Cafetaleras, organisé par ECOSUR, Tapachula, 6 au 8 octobre 2004.

[66] 2° Foro Internacional sobre Agricultura Orgánica, FIRA, Tuxtla Gutiérrez, 9 au 11 novembre 2004.

[67] *3a Exporgánicos, SAGARPA,* Tuxtla Gutiérrez, 12 au 14 novembre 2004.

[68] 8a Expo internacional de Productos No Tradicionales, Tuxtla Gutiérrez, 12 au 14 novembre 2004.

**Tableau 3.2 Déroulement du séjour**

| Activités principales | Été 2004 | Septembre 2004 | | | | Octobre 2004 | | | | Novembre 2004 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Séjour exploratoire | | | | | | | | | | | | | | |
| Préparation générale | | | | | | | | | | | | | | |
| Arrivée au Chiapas (18 sept.) | | | | | | | | | | | | | | |
| Cours d'espagnol | | | | | | | | | | | | | | |
| Reprise de contact avec les organisations et préparation de l'observation participante | | | | | | | | | | | | | | |
| *Primer festival del café organico Jovel* (24 au 26 sept.) | | | | | | | | | | | | | | |
| Contact avec d'autres chercheurs sur le commerce équitable et le café suite au *Primer festival del café* | | | | | | | | | | | | | | |
| Observation participante OCAEZ | | | | | | | | | | | | | | |
| Observation participante FIECH | | | | | | | | | | | | | | |
| Conférence sur le développement des zones cafétales (6 au 8 octobre) | | | | | | | | | | | | | | |
| Foro et Expo-Organico (9 au 14 novembre) | | | | | | | | | | | | | | |
| Semaine à Oaxaca | | | | | | | | | | | | | | |
| Entrevues | | | | | | x | x | xxxxxxxxxxxx | | x x x | xxxxx | xxxxx | x | x |

### 3.4.2.3 Du journal ethnographique à la mise en forme de la monographie de l'organisation

Pendant toute la durée de notre séjour, nous avons appliqué de façon rigoureuse la méthode de l'observation participante et de la prise de notes inspirée de Bernard (2002) et décrite précédemment. Au préalable, nous avons également effectué des observations « tests » en préparation de notre séjour comme le suggère Bernard, dans le cadre desquelles, nous avons pu comparer nos observations avec celles de collègues ayant assisté aux mêmes événements. Nos observations sont organisées en ordre chronologique et réunies dans notre journal ethnographique. Au début du terrain, nous croyions être en mesure d'inscrire nos notes personnelles dans un fichier différent de nos notes de terrain. Mais il nous était très difficile de séparer les deux. La tâche devient très laborieuse dans la mesure où nos impressions personnelles viennent constamment teinter la description des événements, des lieux. Après réflexion, l'extraction systématique des notes personnelles du journal ethnographique nous apparaît de moindre importance; d'abord parce que la séparation des différents types de notes pourrait risquer de perdre la fluidité des notes et le fil conducteur. Il ne faut pas oublier qu'en tout et partout, notre journal ethnographique frôle les 200 pages de texte. Il importe alors de ne pas l'alourdir en le découpant en sections qui briserait la fluidité. Pour la rédaction du journal ethnographique, Bernard insiste d'ailleurs sur l'importance de produire un récit. Le travail de rédaction et de mise en forme du journal s'approche dans cette perspective à celui d'un écrivain racontant un récit et qui est soucieux de garder l'intérêt du lecteur. Qu'est-ce qui différencie alors le travail d'un chercheur utilisant la méthode de l'observation participante et celui d'un simple voyageur qui prendrait note de ses observations? La différence tient au fait que le chercheur se sera préparé à l'utilisation de cette méthode. Suite à diverses lectures, il se sera familiarisé avec la méthode, aura pu s'y pratiquer avant l'entrée sur le terrain jusqu'à se l'approprier. Connaissant les différentes réflexions que peuvent lui inspirer ses observations (méthodologiques, analytiques, descriptives), le chercheur en prend conscience et est en mesure de les intellectualiser, même si dans la pratique, ses notes, qui sont de différents types, ne sont pas systématiquement séparées ou identifiées comme telles.

Le processus d'analyse des observations est particulier par rapport à l'analyse d'autres données parce qu'il consiste essentiellement en un processus d'écriture, de lecture et de

réécriture des données de façon à ce qu'elles soient présentées en un cas ou une monographie cohérente. Plutôt que de traiter les données à l'aide d'un logiciel informatique par exemple, le chercheur est l'instrument de collecte et de traitement des données. Nos données d'observation contenues dans notre journal ethnographique, complétées par nos entrevues et les documents recueillis, sont à la base de la monographie de l'organisation présentée au chapitre V dont la structure est inspirée de notre grille de collecte de données.

### 3.4.3 Entrevues semi-dirigées

Lors de notre séjour, nous avons effectué 29 entrevues semi-dirigées avec différents acteurs rattachés à la FIECH ou à ses organisations membres mais aussi avec des acteurs liés à l'univers des certifications plus largement. Nous avons élaboré un schéma d'entrevue général à partir de la grille de collecte de données présentée précédemment. Celui-ci était adapté selon les observations que nous avions faites jusqu'à ce point de notre terrain ainsi qu'en fonction du statut et de la position de la personne en question. De façon générale, les entrevues suivaient le déroulement suivant.

- Dans un premier temps, nous demandions à la personne de se présenter et de décrire son rôle dans l'organisation ou son occupation.
- Ensuite, nous poursuivions en faisant une rétrospection dans le passé quant à l'histoire de l'organisation, l'histoire professionnelle du répondant ou son histoire de vie.
- Dans un troisième temps, nous traitions de l'organisation au présent quant aux aspects productifs, économiques, organisationnels, sociaux et environnementaux.
- Ensuite, nous traitions du commerce équitable plus spécifiquement en demandant aux répondants ce qu'ils connaissaient du commerce équitable ou les liens qu'ils avaient avec le réseau équitable. Nous les interrogions également au sujet des principes équitables et de l'application de ceux-ci.
- Nous poursuivions en traitant des résultats et des impacts tant du commerce équitable, du fait d'être organisé ou de l'agriculture biologique qui s'est avérée être un élément plus important que nous ne l'avions cru au départ.
- Enfin, nous terminions en abordant les pistes d'avenir, les projets et les défis pour le futur.

La construction de notre schéma d'entrevue repose donc sur une logique double. Nous débutions par des questions plus générales et concrètes afin de mettre le répondant à l'aise pour ensuite l'amener à réfléchir sur le commerce équitable et ses enjeux, notamment en termes de développement durable. Cette logique va donc du plus général et concret au plus particulier et intellectuel. D'autre part, les entrevues se déroulaient suivant une logique

temporelle du passé au présent en terminant par les perspectives d'avenir envisagées par le répondant.

Pour le choix des répondants, nous avons au préalable ciblé des catégories d'acteurs que nous souhaitions nécessairement interviewer. Il s'agissait dans notre cas de producteurs, de leaders des organisations, de membres du comité de direction de l'organisation, d'employés, d'assesseurs, de femmes, de représentants de la jeune génération. Lors de notre arrivée, ces catégories se sont précisées et nous avons identifié les personnes présentant le profil recherché. Notre stratégie pour le choix des répondants reposait donc d'une part sur les catégories d'acteurs identifiées au préalable et que nous avons précisées une fois rendue sur le terrain. Partant de ces catégories, et selon nos rencontres et les activités auxquelles nous participions, nous avons d'autre part procédé par boule de neige : couvrant les catégories d'acteurs liées de près à l'organisation de la FIECH et celle de l'OCAEZ pour ensuite élargir à des acteurs externes à ces organisations. Nous avons ainsi interviewé des acteurs liés aux certifications équitable et biologique (consultant, inspecteur, représentants) ainsi qu'un propriétaire d'une plantation de café conventionnel. Nous avons également rencontré l'infirmière d'une communauté ainsi que des leaders d'une organisation de défense des droits des paysans (sans toutefois pouvoir mener des entrevues avec ceux-ci). Cette double stratégie nous a permis d'atteindre la saturation théorique, c'est-à-dire le point où nous jugions qu'une entrevue supplémentaire n'apportaient rien de plus à la conceptualisation du phénomène à l'étude (Laperrière, 1997).

Nous avons interviewé des membres du personnel de la FIECH, des assesseurs ainsi que des élus. De même, nous avons interviewé des producteurs ainsi que des élus des organisations membres de la FIECH, dont plusieurs étaient de l'OCAEZ. Nous avons également interviewé des personnes externes à la FIECH et à ses organisations membres. Dans ce cas, il s'agit d'assesseurs, d'une inspectrice pour les certifications, d'un propriétaire d'une grande plantation de café (*finca*), du personnel d'une agence de certification, d'une productrice conventionnelle et d'un ex-employé de FLO. Le tableau 3.3 présente les principales données techniques quant au déroulement des entrevues à savoir la date à laquelle elles ont eu lieu, le type, leur durée ainsi que le nombre de pages de la transcription qui en est issue. Pour nous préparer à réaliser les entrevues, nous avons écouté les entrevues menées par notre collègue

lors du séjour exploratoire effectué à l'été 2004. Nous avons également conduit deux entrevues tests : une avec un consultant dans le domaine du café biologique (n° 1) et une autre avec un groupe de producteurs (n° 2). En moyenne, les entrevues ont duré plus de 60 minutes, mais elles étaient de longueur très variable. Dans certains cas, elles étaient très courtes (20 minutes), particulièrement lorsqu'il s'agissait de gens peu scolarisés tels certains producteurs. À l'autre extrême, certaines entrevues ont duré près de 120 minutes.

Mis à part une entrevue de groupe faite auprès de 5 producteurs, toutes les entrevues étaient individuelles. Il nous a été généralement plus difficile d'établir un contact avec les producteurs qu'avec d'autres types de répondants. Nous expliquons cette difficulté par la plus grande distance qui pouvait exister entre notre univers de chercheure et celui des producteurs qu'avec celui des autres types de répondants. Malgré les précautions prises visant à mettre à l'aise les répondants et ainsi réduire la distance (notamment en laissant le répondant choisir le lieu et le moment de l'entrevue et en utilisant un langage simple), la présence de l'enregistreuse combinée au cadre plus formel de l'entrevue semi-directive suffisaient parfois à intimider certains des producteurs interviewés. Dans le cas de cette entrevue d'un groupe de quatre producteurs, un entretien de groupe était une façon efficace de faire parler des producteurs qui risquaient autrement d'être plus intimidés par le cadre plus formel d'une entrevue individuelle. Considérant le danger que les réponses de ces producteurs aient pu être biaisées par l'effet de groupe, nous nous sommes assurée de la validité de celles-ci lors de discussions et d'observations que nous avons eues en compagnie d'autres producteurs. Notons toutefois qu'en raison du fait que l'entrevue numéro 2 est une entrevue collective, nous n'avons pu la retenir pour notre analyse, bien que les informations aient été intégrées dans notre journal ethnographique. Cette difficulté à établir un contact avec certains de nos interlocuteurs renforce notre choix d'une stratégie de recherche basée sur plusieurs méthodes de collecte de données. Toutes les entrevues se sont déroulées en espagnol. Sauf une exception où le répondant a refusé que l'entrevue soit enregistrée, elles ont toutes été enregistrées sur bande sonore. Mis à part les entrevues tests, les entrevues ont été effectuées à partir du deuxième mois de la durée de notre séjour.

**Tableau 3.3 Données techniques relatives aux entrevues**

| N° | Date de l'entretien | Type d'entretien | Durée (min.) | Enregistrement | Nombre de pages de transcription |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. | 5 oct. | Entrevue semi-directive | 90 | Oui | 22,5 |
| 2. | 13 oct. | Entrevue de groupe | 105 | Oui | 23,0 |
| 3. | 21 oct. | Entrevue semi-directive | 20 | Non | 3,0 |
| 4. | 23 oct. | Entrevue semi-directive | 45 | Oui | 12,5 |
| 5. | 23 oct. | Entrevue semi-directive | 90 | Oui | 21,5 |
| 6. | 24 oct. | Entrevue semi-directive | 90 | Oui | 23,5 |
| 7. | 25 oct. | Entrevue semi-directive | 45 | Oui | 12,5 |
| 8. | 25 oct. | Entrevue semi-directive | 15 | Oui | 7,0 |
| 9. | 25 oct. | Entrevue semi-directive | 40 | Oui | 10,0 |
| 10. | 26 oct. | Entrevue semi-directive | 45 | Oui | 10,5 |
| 11. | 26 oct. | Entrevue semi-directive | 45 | Oui | 11,5 |
| 12. | 27 oct. | Entrevue semi-directive | 75 | Oui | 20,0 |
| 13. | 28 oct. | Entrevue semi-directive | 40 | Oui | 11,0 |
| 14. | 30 oct. | Entrevue semi-directive | 120 | Oui | 24,0 |
| 15. | 3 nov. | Entrevue semi-directive | 110 | Oui | 24,0 |
| 16. | 5 nov. | Entrevue semi-directive | 60 | Oui | 15,0 |
| 17. | 9 nov. | Entrevue semi-directive | 80 | Oui | 20,0 |
| 18. | 11 nov. | Entrevue semi-directive | 90 | Oui | 20,5 |
| 19. | 12 nov. | Entrevue semi-directive | 45 | Oui | 11,0 |
| 20. | 16 nov. | Entrevue semi-directive | 120 | Oui | 35,5 |
| 21. | 17 nov. | Entrevue semi-directive | 90 | Oui | 26,5 |
| 22. | 18 nov. | Entrevue semi-directive | 45 | Oui | 17,0 |
| 23. | 18 nov. | Entrevue semi-directive | 60 | Oui | 18,5 |
| 24. | 13 nov. | Entrevue semi-directive | 45 | Oui | 21,0 |
| 25. | 12 nov. | Entrevue semi-directive | 75 | Oui | 25,0 |
| 26. | 14 nov. | Entrevue semi-directive | 105 | Oui | 29,5 |
| 27. | 15 nov. | Entrevue semi-directive | 60 | Oui | 17,0 |
| 28. | 19 nov. | Entrevue semi-directive | 60 | Oui | 14,0 |
| 29. | 26 nov. | Entrevue semi-directive | 75 | Oui | 23,5 |
| TOTAL : | | | 1 985 min (33 h) | - | 530,5 |

Le tableau 3.4 présente les principales caractéristiques socio-démographiques des répondants soit leur sexe, le groupe d'âge auquel ils appartiennent, leur occupation et leur lien organisationnel. En ce qui concerne leur occupation, nous distinguons si les répondants sont

1) producteur équitable ou 2) producteur conventionnel, 3) élu d'une organisation, 4) employé d'une organisation ou 5) professionnel externe (c'est à dire sans lien direct avec aucune organisation de producteurs). Dans un second temps, nous précisions si le répondant est rattaché 1) à la FIECH (entendre ici la FIECH, Vida y Esperanza qui est son bras commercial ou PATPO, qui est son organe technique), 2) à une organisation membre de la FIECH (organisation de producteurs de café ou organisation de femmes), 3) à une organisation de producteurs de café externe à la FIECH ou 4) à une agence de certification.

Nous pouvons diviser nos 28 entrevues en trois groupes principaux qui nous serviront pour l'analyse tel que le présente également le tableau 3.4.

Le premier est le groupe Producteurs qui compte 11 hommes et 2 femmes qui sont des producteurs de café, généralement membres d'une organisation rattachée à la FIECH. Les producteurs occupaient des postes de direction au sein de leur organisation ou dans la structure de la FIECH (président, secrétaire ou trésorier) ou non (*i.e.* n'occupant pas de fonction autre que celle de producteur). Dans le cas d'une des femmes, elle est l'épouse d'un producteur de café et également membre d'une organisation de femmes. Parmi les 13 Producteurs, 11 sont insérés dans la filière équitable; l'une était productrice libre ou conventionnel et l'autre était un propriétaire de deux plantations de café (*fincas*) qui n'étaient pas équitables[69], mais dont l'une était certifiée biologique. Ce groupe compte également des fils de producteurs qui n'étaient pas encore des producteurs, mais qui étaient en voie de le devenir.

Le second groupe est celui des Employés. Ce groupe inclut les salariés de la FIECH tels les assesseurs, la personne responsable de la commercialisation, le comptable ou les chargés de projet. Ce groupe comprend également des assesseurs provenant des organisations membres de la FIECH ou d'autres organisations de producteurs de café externes à la FIECH. Parmi les 10 employés, on compte deux femmes.

Le troisième groupe est celui des Certificateurs et est formé de trois inspecteurs pour la certification équitable, biologique ou cultivé sous ombre et de deux représentants pour des agences de certification (Naturland et FLO).

---

[69] À l'heure actuelle, la certification équitable des *fincas* de café est impossible : FLO n'a pas élaboré de cahier des charges pour les plantations de café.

**Tableau 3.4 Caractérisation socio-démographique des répondants**

| Groupe | Numéro de l'entrevue | Statut des répondants | Sexe | Groupe d'âge | | | | Occupation | | | | | Rattaché à : | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 15 à 20 ans | 21 à 35 ans | 36 à 50 ans | 51 ans et + | Producteur équitable | Producteur conventionnel | Élu d'une organisation | Employé d'une organisation | Professionnel externe | La FIECH | Une org. de la FIECH | Une org. externe à la FIECH | Une agence de certification |
| Producteurs | 3 | Productrice conventionnelle | F | | | X | | | X | | | | | | | |
| | 5 | Producteur élu | H | | X | | | X | | X | | | X | X | | |
| | 6 | Producteur élu | H | | X | | | X | | X | | | X | X | | |
| | 7 | Producteur élu | H | | | | X | X | | X | | | | X | | |
| | 8 | Producteur élu | H | | | X | | X | | X | | | | X | | |
| | 9 | Fils de producteur | H | X | | | | | | | | | | X | | |
| | 10 | Producteur élu | H | | | X | | X | | X | | | | X | | |
| | 11 | Producteur (ancien élu) | H | | | | X | X | | | | | | X | | |
| | 13 | Fils de producteur | H | X | | | | | | | | | | X | | |
| | 19 | Épouse d'un producteur et membre d'un groupe de femmes | F | | | X | | | | X | | | | X | | |
| | 25 | Propriétaire d'une *finca* | H | | | X | | | X | | | | | | X | |
| | 26 | Producteur élu | H | | | | X | X | | X | | | X | X | | |
| | 27 | Producteur (ancien élu) | H | | | | X | X | | | | | | X | | |
| Employés | 4 | Contractuelle et bénévole pour les organisations | F | | X | | | | | | X | | X | X | | |
| | 12 | Assesseur | H | | | X | | X | | | X | | X | X | | |
| | 14 | Employé | H | | X | | | | | | X | | X | | | |
| | 15 | Assesseur | H | | | X | | X | | | X | | X | X | | |
| | 16 | Assesseur | H | | | X | | | | | X | | | | X | |
| | 17 | Employé, fils de producteur | H | | X | | | | | | X | | X | | | |
| | 20 | Assesseur | H | | X | | | | | | X | | | | X | |
| | 21 | Employée, fille de producteur | F | | X | | | | | | | | X | | | |
| | 22 | Assesseur | H | | | X | | X | | | X | | X | X | | |
| | 23 | Assesseur | H | | | X | | | | | X | | X | X | | |
| Certificateurs | 1 | Inspecteur et consultant | H | | | X | | | | | | X | | | | X |
| | 24 | Représentant | H | | | X | | | | | | X | | | | X |
| | 18 | Inspecteur | F | | | X | | | | | | | | | | X |
| | 28 | Inspecteur | H | | | X | | | | | | X | | | | X |
| | 29 | Ex-employé de FLO | F | | | X | | | | | | X | | | | X |

### 3.4.4 Analyse des entrevues

Les entrevues ont été transcrites et ensuite analysées à l'aide du logiciel ATLAS.ti. Pour l'analyse plus concrète des entrevues, nous avons d'abord découpé les transcriptions en paragraphes que nous avons codés. Cette première étape constitue l'étape de la codification ouverte lors de laquelle émergent le plus de codes. Cette phase est davantage inductive puisque les codes sont issus du contenu même des entrevues, bien que certains codes soient aussi inspirés de notre cadre théorique. La codification ouverte s'accompagne de la définition systématique des codes et de leur épuration continuelle. À l'issue de ce processus de codification et d'épuration, nous avons défini 254 codes. Il existe trois principaux types de codes (Navarro-Flores, 2006; Huberman et Miles, 1991). Certains codes sont descriptifs cherchant à répondre à la question « De quoi parle-t-on? ». Le code « FIECH », utilisé lorsque les interlocuteurs parlent de la FIECH est un bon exemple de code descriptif : le code renvoie directement à ce dont il est question. D'autres codes sont davantage interprétatifs et témoignent d'une progression dans l'analyse. Dans ce cas, les codes et leur définition cherchent davantage à répondre à la question « Comment en parle-t-on? ». Par exemple, le code « Logique de la charité » a été utilisé lorsque nous décelions que les acteurs répondaient à nos questions en utilisant un discours qui témoignait d'une imprégnation certaine de la logique caritative où ils se projetaient comme des receveurs. Les codes sont qualifiés de conceptuels lorsqu'ils correspondent à l'émergence de nouveaux concepts ou à une nouvelle interprétation d'anciens concepts (Navarro-Flores, 2006). Les codes conceptuels surgissent généralement dans les étapes ultérieures de l'analyse.

Suite à la codification ouverte, nous avons procédé à la codification axiale, lors de laquelle nous avons sélectionné et regroupé les codes les plus fréquents et les plus pertinents en familles de codes. Les familles sont des unités conceptuelles exclusives permettant de classifier nos codes pour en faciliter l'analyse. Ces familles se sont imposées d'elles-mêmes suivant nos questions de recherche et la codification que nous avons effectuée. Nous avons analysé 17 codes parmi les plus fréquents ou les plus pertinents que nous avons réparti en six familles suivantes :

- Acteurs génériques;
- Acteurs spécifiques;
- Certifications;

- Enjeux économiques;
- Enjeux sociaux;
- Enjeux organisationnels.

Lors de l'analyse des familles de codes, chacun des 17 codes constitutifs sont analysés distinctement les uns des autres et en relation avec les codes avec lesquels ils sont les plus fréquemment associés ou avec les codes les plus pertinents. Les codes constitutifs de chacune des familles sont donc des codes « racines » à partir desquels sont discutés d'autres codes. L'analyse de chaque code se termine par l'élaboration du réseau du code en question qui est une représentation visuelle de l'univers cognitif d'un code à l'aide de ses codes associés.

### 3.4.5 Documents et analyse documentaire

Les documents et l'analyse documentaire ont été utilisés lors des deux phases de notre recherche (voir section 3.1 du présent chapitre). Rappelons que la première phase de notre recherche porte sur la *formalisation* des principes équitables au regard du développement durable. Cette phase consiste essentiellement en une analyse documentaire des principes équitables au regard des principes du développement durable, ce qui fait l'objet du prochain chapitre. Les standards équitables de FLO disponibles sur le site Internet de l'organisation ainsi que les standards mis de l'avant par l'IFAT ainsi que la définition officielle du commerce équitable ont été les principaux documents analysés en ce qui concerne les principes équitables. En introduction du chapitre IV, nous exposons la démarche suivie pour en arriver à établir les principes équitables, puisque contrairement aux principes du mouvement coopératif par exemple, les principes équitables ne sont pas formellement établis et sont en proie à certaines indéterminations. Du côté des principes du développement durable, nous nous sommes basée sur les principes de la Déclaration de Rio ainsi que sur les principes de la Déclaration de Stockholm que la dernière a réaffirmés en 1992.

La seconde phase de notre recherche porte sur l'*opérationnalisation* des principes équitables sur la base notamment de l'étude du cas d'une organisation de producteurs de café. Les documents et l'analyse documentaire constituent l'une des trois sources de données, avec nos observations et les entrevues. Les documents recueillis lors de notre séjour sont très variés. D'abord il s'agit de documents officiels des organisations (actes constitutifs, procès-verbaux des rencontres). D'autre part, nous avons eu accès à certains documents relatifs à la

production et à la certification biologique des organisations membres de la FIECH. Nous avons également amassé des documents de promotion des organisations tels des diaporamas, des sachets de café et autres outils promotionnels. Enfin, nous avons pris plusieurs photographies dont certaines sont incluses dans le chapitre V où nous présentons la monographie de l'organisation. Ces différents documents n'ont pas tous fait l'objet d'une analyse systématique. Ils ont néanmoins constitué en des sources secondaires fort riches et importantes pour notre recherche.

**Conclusion**

Dans cette recherche portant sur les contributions et limites du commerce équitable au regard du développement durable, nous avons privilégié une stratégie de recherche en deux temps et basée sur plus d'une source de données et de techniques d'analyse. Le tableau 3.5 présente notre stratégie de recherche de façon synthétique.

**Tableau 3.5 Synthèse de notre stratégie de recherche**

| | **Phase 1** | **Phase 2** | |
|---|---|---|---|
| **Objet** | Formalisation des principes équitables | Opérationnalisation des principes équitables | |
| **Type d'analyse / stratégie** | Analyse documentaire | Étude de cas (journal ethnographique et monographie d'organisation) | Analyse des représentations sociales |
| **Données** | Documents :<br>- Principes équitables déterminés à partir des standards de FLO, des standards de l'IFAT et de la définition commune du commerce équitable de FINE)<br>- Principes du développement durable (Rio) | - Données d'observation participante<br>- Entrevues semi-dirigées<br>- Documents | - Entrevues semi-dirigées |

La première phase consiste en l'analyse des principes équitables comme tel, et porte donc sur la *formalisation* des principes. Il s'agit d'une analyse documentaire des principes équitables

au regard des principes du développement durable de Rio. Dans un second temps, nous nous penchons sur l'*opérationnalisation* des principes équitables. Pour ce faire, nous avons choisi l'étude du cas d'une organisation de producteurs de café. Plus précisément, notre étude repose sur trois techniques de collectes de données : l'observation participante de laquelle émane notre journal ethnographique et la monographie de notre organisation, les entrevues qui font l'objet d'une analyse de contenu ainsi que de la documentation diverse qui fait l'objet d'une analyse critique. Tel que nous l'avons présenté tout au long de ce chapitre, nous estimons que ce design doit nous permettre non seulement une compréhension profonde de notre sujet d'étude, le commerce équitable et le développement durable, mais également la validité de nos résultats.

# CHAPITRE IV

## ANALYSE DES PRINCIPES ÉQUITABLES EN REGARD DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le commerce équitable comporte plusieurs liens de parenté avec le développement durable. Alors que le commerce équitable se définit d'abord et avant tout comme un « partenariat commercial », la déclaration de Rio repose parallèlement sur l'objectif « d'établir un partenariat mondial sur une base nouvelle et équitable » (préambule de la déclaration). L'idée du partenariat mondial évoqué à Rio revient à deux reprises dans la déclaration[70]. Le commerce équitable a quant à lui pour objectif de « parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial » et avance que le système commercial international est inéquitable. Toutefois, bien que Rio avance l'idée d'un nouveau partenariat mondial basé sur l'équité et que son troisième principe est celui de l'équité intra et intergénérationnelle, il n'admet d'aucune façon que le système commercial international est inéquitable. La déclaration de Rio associe le commerce, plus précisément un système commercial ouvert, et la croissance économique au développement durable (principe 12). Le commerce équitable reconnaît également le rôle essentiel du commerce dans le développement durable, mais prône un commerce basé sur de meilleures conditions, notamment pour les producteurs et travailleurs marginalisés.

Ce chapitre constitue la première phase de notre analyse qui porte sur la formalisation des principes équitables au regard du développement durable. Il consiste plus spécifiquement en l'analyse de la résonance que trouve chacun des principes équitables au regard des principes

[70] Principe 7 de Rio sur les responsabilités communes et différenciées des États relativement à la protection de l'environnement et principe 12 traitant de l'ouverture du système économique international.

de Rio qui constituent notre grille d'analyse tel que présenté au chapitre II. Mais avant d'entamer notre analyse, il nous faut dans un premier temps établir les principes équitables sur lesquels nous nous basons. Car bien que l'on réfère couramment aux « principes équitables » comme s'ils étaient formellement arrêtés, nous avons été à même de constater au premier chapitre qu'ils ne sont pas clairement établis et définis. Il existe en effet une importante variation entre les standards de la filière intégrée et ceux de la filière labellisée. De façon à pouvoir mener notre analyse, nous avons comparés les principes de ces deux filières pour en dégager les principes équitables que nous reconnaîtrons comme tels pour la suite de cette recherche. Puisque notre cas porte sur une organisation de petits producteurs de café insérée dans la filière labellisée du commerce équitable, les standards de la filière labellisée ont constitué notre point de départ. Plus précisément, il s'agit des standards génériques et des standards spécifiques au café s'adressant aux organisations de petits producteurs[71] ainsi que des quatre normes à l'intention des négociants promues par FLO. De ces standards et normes, nous pouvons dégager neuf principes :

1. Contribution du commerce équitable au développement social et prime de développement
2. Démocratie, participation, transparence et non-discrimination
3. Conditions de travail
4. Statut de petits producteurs
5. Capacité à exporter et consolidation économique de l'organisation
6. Paiement d'un juste prix (prix équitable minimum plus une prime équitable)
7. Préfinancement
8. Engagement à long terme des partenaires commerciaux
9. Protection de l'environnement

À la suite de la comparaison des principes de la filière labellisée et de la filière intégrée menée au chapitre premier, et en puisant dans la définition du commerce équitable que se sont donnés les acteurs du mouvement[72], il nous est apparu que deux principes manquaient à la liste. Il s'agit d'une part du principe de l'accès direct au marché (commerce direct) et du principe de la sensibilisation au commerce équitable qui ne sont pas formulés comme tels par FLO. Mais ces principes sont bien présents chez les acteurs. Le premier se retrouve notamment dans le discours des organisations du Nord faisant la promotion du commerce

[71] Nous avons utilisé la version de décembre 2005 des Standards génériques du commerce équitable pour les organisations de petits producteurs de FLO disponible sur le site Internet de l'organisation.
[72] Nous avons présenté cette définition au chapitre I.

équitable telles la Plate-forme pour le commerce équitable, Équiterre et Équita. Nous verrons aux chapitres V et VI que ce principe est également très important pour l'organisation à l'étude. Le second, celui de la sensibilisation au commerce équitable, se retrouve dans les 10 standards de l'IFAT ainsi que dans la définition commune que se sont donnés les acteurs du mouvement. Au total, nous avons donc identifié 11 principes. Le tableau 4.1. présente la démarche suivie pour l'identification de ces 11 principes. La colonne de gauche liste les standards équitables tels que formulés par FLO. Il s'agit de notre matrice de base. La colonne de droite présente les principes retenus et la justification, c'est-à-dire s'ils sont issus des standards de FLO, de l'IFAT ou du mouvement plus globalement.

**Tableau 4.1 Les 11 principes du commerce équitable**

| Standards génériques du commerce équitable (version intégrale de FLO) | Les 11 principes du commerce équitable retenus |
|---|---|
| **Standards valables pour les organisations de petits producteurs seulement**<br>**Développement social**<br>5.1 Contribution du commerce équitable au développement<br>5.2 Membres petits producteurs<br>5.3 Démocratie, participation et transparence<br>5.4 Non-discrimination<br>**3. Développement économique**<br>3.1 Prime du commerce équitable<br>3.2 Capacité à exporter<br>3.3 Consolidation économique de l'organisation<br>**5. Développement environnemental**<br>5.1 Évaluation d'impacts<br>5.2 Produits agrochimiques<br>5.3 Déchets<br>5.4 Sol et eau<br>5.5 Feu<br>5.6 OGM<br>**6. Conditions de travail**<br>6.1 Travail forcé et travail des enfants<br>6.2 Liberté syndicale et de négociation collective<br>6.3 Conditions d'emploi<br>6.4 Santé et sécurité au travail<br>**Normes pour les négociants achetant des organisations de producteurs :**<br>• Paiement d'un prix qui couvre au moins les coûts d'une production durable : le prix équitable minimum.<br>• Paiement d'une prime pour le développement : la prime équitable.<br>• Paiement partiel en avance, lorsque demandé par les producteurs.<br>• Signature de contrats permettant une planification à long terme et des pratiques durables. | • **Contribution du commerce équitable au développement social et prime de développement**<br>(Réf. : 1.1, 2.1 et 2e norme pour les négociants)<br>• **Démocratie, participation, transparence et non-discrimination**<br>(Réf. : 1.3 et 1.4)<br>• **Conditions de travail**<br>(Réf. : 4.1 à 4.4)<br>• **Statut de petits producteurs**<br>(Réf. : 1.2)<br>• **Capacité à exporter et consolidation économique de l'organisation**<br>(Réf. : 2.2 et 2.3)<br>• **Paiement d'un juste prix (prix équitable minimum plus une prime équitable)**<br>(Réf. : 1re norme pour les négociants)<br>• **Préfinancement**<br>Réf. : 3e norme pour les négociants)<br>• **Engagement à long terme des partenaires commerciaux**<br>Réf. : 4e norme pour les négociants)<br>• **Protection de l'environnement**<br>(Réf. : 3.1 à 3.6)<br>• **Sensibilisation au commerce équitable**<br>(Réf. : contenu dans la définition du commerce équitable)<br>• **Accès direct au marché**<br>(Réf. : évoqué par plusieurs acteurs du mouvement) |

Pour faciliter la présentation subséquente de notre analyse, nous avons regroupé ces principes sous les dimensions économique, environnementale, sociale et de la gouvernance du développement durable tel que le présente le tableau 4.2.

**Tableau 4.2 Regroupement des 11 principes du commerce équitable selon leur portée sociale, économique, environnementale et quant à la gouvernance**

| **Principes équitables économiques** |
|---|
| • Accès direct au marché<br>• Paiement d'un juste prix (prix équitable minimum plus une prime équitable)<br>• Préfinancement<br>• Engagement à long terme des partenaires commerciaux<br>• Capacité à exporter et consolidation économique de l'organisation |
| **Principe équitable environnemental** |
| • Protection de l'environnement |
| **Principes équitables sociaux** |
| • Conditions de travail<br>• Statut de petits producteurs<br>• Contribution du commerce équitable au développement social et prime de développement |
| **Principes équitables liés à la gouvernance** |
| • Démocratie, participation, transparence et non-discrimination<br>• Sensibilisation au commerce équitable |

Nous souhaitons maintenant analyser ces 11 principes au regard des principes du développement durable. Dans un premier temps, nous reprenons chacun de ces principes pour examiner la résonance qu'ils trouvent à l'égard des principes de Rio. Ensuite, nous procédons à l'inverse pour mettre en lumière les principes du développement durable n'ayant pas trouvé écho dans ceux du commerce équitable. De cette façon, nous nous assurons de couvrir la totalité des principes du commerce équitable et du développement durable.

## 4.1 Les principes économiques du commerce équitable

### 4.1.1 Accès direct au marché

Le principe de l'accès direct (ou le plus direct possible) au marché pour les producteurs repose sur l'idée que les chaînes commerciales sont généralement trop longues et que trop d'intermédiaires s'accaparent la valeur tout au long de la chaîne de production au détriment des petits producteurs. Avant même d'envisager la création du label équitable, le Père van der Hoff et les producteurs d'UCIRI ont cherché à vendre le plus directement possible leur café car les intermédiaires habituels ne leur offraient qu'un faible prix. Le café est l'exemple phare de cette idée qui a souvent été utilisée pour montrer le dédale commercial de la route conventionnelle du café, représenté à la figure 4.1. Entre le producteur et le consommateur, le café du circuit conventionnel est susceptible de passer entre les mains (physiques ou virtuelles) d'un ou plusieurs intermédiaires locaux, d'un transformateur, d'un exportateur, d'ou ou plusieurs courtiers, d'un importateur, d'un torréfacteur-distributeur et d'un détaillant ou d'un restaurateur (Waridel, 2005). Mais plus que le simple nombre des intermédiaires, les acteurs du commerce équitable dénoncent la répartition déséquilibrée du pouvoir qui existe entre les différents acteurs de cette chaîne (Le Velly, 2004), à commencer par la vulnérabilité du producteur à l'égard de l'intermédiaire local, aussi appelé coyote (toujours dans le cas du café). Selon Waridel, le coyote est à la fois le petit commerçant qui achète directement du producteur ou le plus grand négociant. Les coyotes détiennent généralement beaucoup de pouvoir et d'influence, non seulement à l'égard des producteurs, mais aussi sur le plan de la politique locale. Appartenant à l'élite locale, le coyote combine souvent plusieurs positions clés dans les communautés et est parfois parmi les rares à assurer le lien entre la communauté et la ville :

> Dans bien des cas, les paysans dépendent de lui pour vendre leur café, obtenir du crédit, acheter des produits de base, transporter leurs récoltes et se rendre en ville. Le coyote accorde des prêts aux paysans, mais à condition que ceux-ci s'engagent à lui vendre leur café à des prix très bas ou à lui verser des intérêts souvent exorbitants (Waridel, 2005, p. 70).

Plus en aval de la chaîne commerciale, la concentration horizontale et verticale du pouvoir au sein de quelques entreprises multinationales est dénoncée parmi les acteurs du commerce

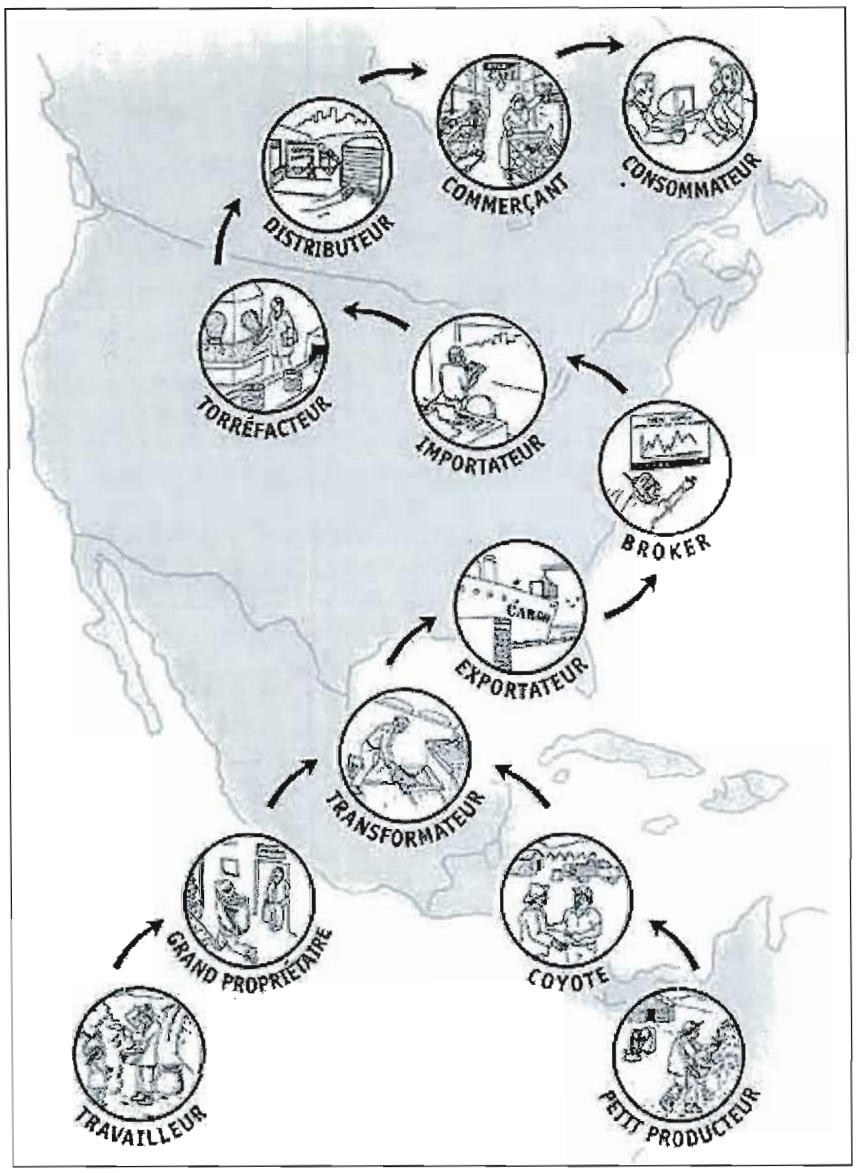


**Figure 4.1 La route conventionnelle du café (source : Équiterre, s.d.)**

équitable. Toujours dans le cas du café, certaines grandes entreprises telles Nestlé non seulement torréfient du café, mais ont leur propre courtier en bourse. Avec leur grand pouvoir d'achat, les entreprises multinationales peuvent spéculer et ainsi avoir une très grande influence sur les cours mondiaux du café (Waridel, 2005). À elles seules, Kraft, Nestlé,

Procter & Gamble et Sara Lee se partageraient plus de la moitié de la transformation et du négoce du café constituant selon certains un véritable oligopole (De Filippis, 2004). La déréglementation du secteur du café en 1989 et la suroffre de café que celle-ci a entraînée sont les causes les plus généralement identifiées pour expliquer l'instabilité et la chute des cours mondiaux du café. Les prix sur les marchés mondiaux, qui étaient en moyenne de 1,20 $ US la livre dans les années 1980, ont dramatiquement chuté pour se situer à 0,50 $ US la livre en 2002, soit les plus bas prix en valeur réelle depuis 100 ans selon l'Organisation internationale du café (OIC, 2002). Ce sont les producteurs qui souffrent le plus de ces faibles prix. Au début des années 1990, l'OIC estime les revenus des pays producteurs de café aux alentours de 10 à 12 milliards de dollars US pour une valeur des ventes au détail, essentiellement dans les pays industrialisés, d'environ 30 milliards. En 2002, les pays producteurs n'en percevait que 5,5 milliards alors que la valeur des ventes au détail dépassait 70 milliards. Plus que la baisse du prix sur les marchés mondiaux et la baisse du prix payé au producteur, depuis 1990, c'est également un changement dans la répartition de la valeur qui s'est opéré.

Face à cette inégale répartition de la valeur tout au long de la chaîne, le commerce équitable avance le principe d'un accès plus direct au marché pour les producteurs pour ainsi éviter les intermédiaires et la spéculation en permettant aux producteurs de percevoir une plus grande valeur de leur produit. La figure 4.2 illustre cette nouvelle répartition de la valeur en décomposant le prix d'un paquet de café.

Mais le principe du commerce direct fait l'objet d'un statut particulier, voire ambigu, chez les acteurs du commerce équitable. Certaines organisations le reconnaissent comme principe équitable à part entière. Dans sa charte, la Plate-forme pour le commerce équitable (PFCE) énonce le critère de progrès suivant : « **Le circuit le plus court et le plus simple possible** entre producteurs et consommateurs »[73] (PFCE, 1997). Équiterre et Équita promeuvent également une relation commerciale directe que la seconde organisation définit comme consistant à « Diminuer le nombre d'intermédiaires impliqués dans les échanges commerciaux en établissant des liens directs entre les petits producteurs du Sud et les

[73] Le gras n'est pas de nous.

consommateurs du Nord » (Équita, s.d.). Toutefois, le raccourcissement de la chaîne commerciale ne fait pas explicitement partie des critères de l'IFAT, ni de ceux de FLO.

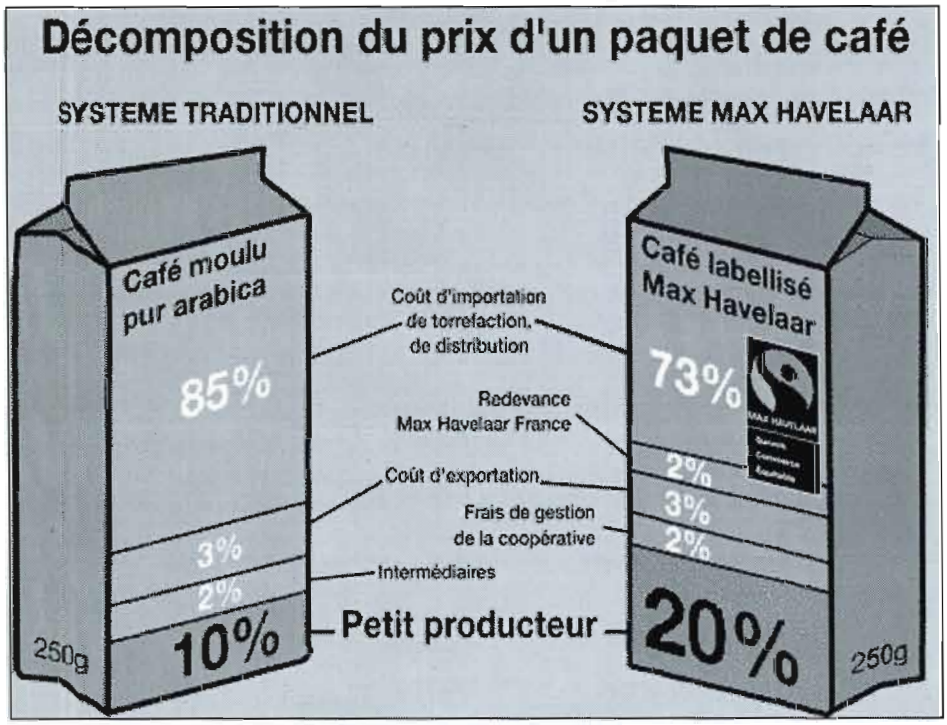


**Figure 4.2 Décomposition du prix d'un paquet de café (Source : Max Havelaar France, 2003).**

Le commerce équitable a mis au jour le problème de l'inégale répartition du pouvoir et de la valeur tout au long de la chaîne commerciale qui se fait bien souvent au détriment des petits producteurs. Le critère de l'accès direct au marché se veut une réponse à ce problème d'équité. Il est notable que ni dans les principes de Rio, ni dans ceux de la Déclaration de Stockholm, que la Déclaration de Rio a réaffirmés, il n'est question d'équité dans les échanges commerciaux bien que le principe 3 de Rio consiste en le principe de l'équité intra et intergénérationnelle. Mais il s'agit dans ce cas, de l'équité relative à la satisfaction des besoins. Notons également que le principe 6 de la Déclaration de Rio traite également d'équité en prévoyant qu'une priorité spéciale devrait être accordée aux pays en développement considérant leur situation et leurs besoins particuliers. Mais là encore, la

Déclaration ne va pas jusqu'à remettre en question l'équité du commerce international qui n'est tout simplement pas un enjeu à l'ordre du jour de Rio. Considérant son principe 12 qui prône « un système économique international ouvert et favorable, propre à engendrer une croissance économique », la Déclaration va presque jusqu'à nier que l'ouverture du système économique international puisse se faire suivant des règles qui ne sont pas équitables pour tous. Au contraire, le commerce équitable s'appuie essentiellement sur la prémisse que les règles du commerce international sont inéquitables.

### 4.1.2 Juste prix

Devant la baisse et l'instabilité des revenus des producteurs de café, le commerce équitable repose également sur le principe que les producteurs devraient être rémunérés de façon juste ou équitable. De façon générale, le mouvement équitable définit le juste prix comme un prix qui couvre les besoins fondamentaux des producteurs et leurs coûts de production, incluant les coûts sociaux et environnementaux, et qui permet de dégager une marge pour les investissements (EFTA, 2001, p. 29-31). Dans la filière labellisée, le prix équitable est compris comme un prix qui couvre au moins les coûts d'une production durable[74]. Dans la pratique, un prix équitable a été fixé pour chaque produit labellisé. Celui-ci est composé d'un prix de base (généralement au-dessus du prix du marché), auquel s'ajoute une prime équitable (ou prime de développement) et une prime biologique si le produit est certifié biologique. Dans le cas du café par exemple, le prix plancher en 2004 était de 121 $US par sac de 100 livres, la prime est de 5 $US et la prime biologique est de 15 $US.

Pour l'IFAT, le prix équitable peut être compris de la manière suivante :

> A fair price in the regional or local context is one that has been agreed through dialogue and participation. It covers not only the costs of production but enables production which is socially just and environmentally sound. It provides fair pay to the producers and takes into account the principle of equal pay for equal work by women and men. Fair Traders ensure prompt payment to their partners and, whenever possible, help producers with access to pre-harvest or pre-production financing (IFAT, s.d.).

[74] « price to producers that at least covers the costs of sustainable production and living » (FLO, s.d.).

En prônant le principe d'un prix qui devrait couvrir les coûts d'une production durable, le commerce équitable s'inscrit dans la perspective de l'internalisation des coûts également énoncée au 16e principe de la Déclaration de Rio, le principe pollueur-payeur. Nous avançons que le commerce équitable va même au-delà des principes de Rio pour trois raisons. D'abord, le commerce équitable ne se contente pas de viser à internaliser les coûts environnementaux, mais traite également des coûts sociaux. D'autre part, le principe pollueur-payeur désincarne la production de ses impacts environnementaux puisque la pollution est ici envisagée comme un coût lié à un effet de la production. L'utilisation du terme « pollution » et la référence à l'*indemnisation* des victimes de la pollution mentionnée au principe 13 traduisent selon nous une approche *réactive* plutôt que *préventive*. Au contraire, dans l'idée d'offrir un prix couvrant les coûts d'une production durable, le commerce équitable envisage la question des impacts environnementaux et sociaux de façon plus intégrative comme des coûts donnés de la production que l'on se doit de prendre en compte dès le début du processus productif. Cette seconde approche pourrait avoir comme effet une plus grande responsabilisation des acteurs et pourrait ainsi se traduire en une meilleure gestion des ressources.

Certains pourraient au contraire arguer que d'offrir un juste prix, un prix ne résultant pas du croisement de l'offre et de la demande, ne contribuerait pas au développement durable parce qu'il créerait des distorsions sur le marché (Yanchus et de Vanssay, 2003). Cet argumentaire trouve même un écho favorable du côté des principes de Rio, notamment au regard de la suite du principe pollueur-payeur (16) qui affirme que « c'est le pollueur qui doit, en principe, assumer le coût de la pollution, *dans le souci de l'intérêt public et sans fausser le jeu du commerce international et de l'investissement* » (c'est nous qui mettons en italique). De la même façon, le principe traitant de l'ouverture commerciale (principe 12) se poursuit en affirmant que « les mesures de politique commerciale motivées par des considérations relatives à l'environnement ne devraient pas constituer un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable, ni une restriction déguisée aux échanges internationaux ». Cette affirmation du primat du jeu du commerce international paraît paradoxal en regard du premier principe selon lequel « les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable ». Ce paradoxe peut se comprendre à la lumière de l'arbitrage et du compromis social dont doit faire l'objet le développement durable. Ceci nous renvoie à la question récurrente de la hiérarchisation des pôles du développement durable.

Malgré les problèmes de définition et d'application du principe du juste prix que nous constaterons dans les prochains chapitres, le commerce équitable a au moins le mérite de démontrer que le système commercial international n'est pas une donnée, mais consiste en des règles qui peuvent être changées. L'idée d'un prix équitable fixé à partir des coûts de production remet en question le système de fixation du prix comme étant le croisement de l'offre et de la demande et introduit la notion de jeu politique entre des acteurs au pouvoir inégal qui intervient dans ce processus.

### 4.1.3 Préfinancement et engagement à long terme

Les principes équitables prévoient que les producteurs, s'ils le désirent, puissent bénéficier d'un préfinancement jusqu'à hauteur de 40 à 60% de la valeur de la transaction de la part des acheteurs avec lesquels les organisations concluent des contrats à l'avance. Et par définition, les producteurs doivent pouvoir avoir accès à ce préfinancement avant le début des récoltes. C'est en effet pendant la période des récoltes que les producteurs et leur famille ont le plus besoin de liquidité pour payer la main d'œuvre et la nourriture des travailleurs. Lorsqu'ils ne sont pas inscrits dans la filière équitable, les producteurs, qui habitent dans des zones reculées, n'ont souvent d'autres choix que de recourir aux coyotes pour leur avancer des liquidités à des taux prohibitifs. Les producteurs sont donc à la merci des coyotes qui, en tant que fournisseurs de crédit et acheteurs du café, occupent une position privilégiée face aux producteurs. L'octroi d'un préfinancement à un taux raisonnable doit donc permettre de casser le cycle de dépendance dans lequel sont souvent engagés les producteurs.

Comme le principe de l'accès direct au marché, le principe du préfinancement se base sur l'inégale distribution du pouvoir tout au long de la chaîne commerciale qui place souvent les petits producteurs à la merci des intermédiaires locaux qui leur octroient à des taux usuriers les liquidités nécessaires au paiement des frais encourus pour la production ou lors de la récolte (Waridel, 2005). Le principe de l'accès au préfinancement s'inscrit alors dans la perspective de la juste rémunération des acteurs et de la répartition du risque entre les acteurs de la chaîne. L'établissement de relations commerciales permettant une planification à long terme et des pratiques durables constitue un autre principe économique que doivent respecter les acheteurs tel que formulé par FLO. Pour l'IFAT, il s'agit du maintien de relation à long terme basées sur la solidarité, la confiance et le respect mutuel et qui contribue à la promotion

et à la croissance du commerce équitable. L'établissement de relations commerciales à long terme s'inscrit dans l'idée du « partenariat commercial » que promeut le commerce équitable et dans sa volonté de repersonnaliser ou resocialiser les relations commerciales (Le Velly, 2004). En bref, le commerce équitable met de l'avant l'idée que les relations commerciales sont d'abord des relations sociales.

Mais au-delà de cette convergence, le principe de l'accès au préfinancement et de l'engagement à long terme des partenaires commerciaux ne trouvent pas précisément d'écho dans les principes de Rio, sinon dans le préambule de la Déclaration qui repose sur « le but d'établir un partenariat mondial sur une base nouvelle et équitable ». En fait, cette insuffisance apparente des principes de Rio à l'égard des principes du commerce équitable doit être remise dans le contexte de la nature différenciée de ces deux séries de principes. Les principes du préfinancement et de l'engagement à long terme des partenaires commerciaux consistent en des règles concrètes devant régir les relations d'agents commerciaux alors que la Déclaration de Rio est quant à elle une déclaration générale devant guider les actions des États et leurs relations entre eux en matière d'environnement et de développement. Cependant, l'idée de rendre accessible le préfinancement aux producteurs et d'établir des relations commerciales à long terme repose sur la conception d'un développement où l'économie et les moyens financiers seraient mis au service de l'humain et non l'inverse. Comme pour le principe précédent, ceci est à la fois en accord avec le principe premier de Rio (caractère anthropocentrique du développement durable), mais également en contradiction avec les principes 12 et 16 qui réaffirment le primat du commerce, donc de l'économie. Ceci soulève à nouveau la question de la hiérarchisation des pôles du développement durable.

### 4.1.4 Capacité à exporter et consolidation économique de l'organisation

Le standard équitable 2.2 de FLO pour les organisations de petits producteurs prévoit que « les producteurs doivent avoir accès à des moyens logistiques, administratifs et techniques afin d'apporter un produit de qualité sur le marché. » (FLO, 2007, p. 7). Les exigences minimales de ce standard sont à l'effet que « des équipements logistiques et de communication sont en place » (2.2.1.1), que « l'organisation de producteurs est en état de prouver qu'elle respecte les normes de qualité en vigueur pour l'exportation, de préférence en

s'appuyant sur des exemples de produits précédemment exportés qui ont été acceptés par les importateurs. » (2.2.1.2), qu' « il existe une demande pour des produits issus du commerce équitable fournis par les producteurs » (2.2.1.3) et que « l'organisation a de l'expérience, en tant que telle, en matière de commercialisation de ses produits » (2.2.1.4). D'autre part, l'exigence de progrès est à l'effet que « l'organisation de producteurs augmentera son efficacité en matière d'exportation ainsi que dans d'autres domaines d'opération, dans le but de maximiser les retombées du Commerce Équitable pour ses membres » (2.2.2.1). Le standard 2.3 de FLO concerne la consolidation économique de l'organisation. Ce standard est traduit en deux exigences de progrès (il n'y a aucune exigence minimale concernant ce standard). Elles sont les suivantes :

3.3.1.1 Les membres prendront progressivement plus de responsabilités dans le processus d'exportation.

3.3.1.2 L'organisation a pour mission de renforcer les opérations liées au commerce. Cela pourra par exemple se faire par l'accumulation de fonds de roulement, par la mise en place d'un système de contrôle de la qualité, par la formation, par un système de gestion des risques, etc. (FLO, 2007).

Du côté de l'IFAT, on traite plus généralement du renforcement des capacités individuelles et organisationnelles. Ce principe général de la capacité à exporter et de la consolidation économique des organisations réaffirme le modèle de développement par les exportations pour les populations du Sud. Alors que les autres principes économiques du commerce équitable (accès direct au marché, préfinancement, engagement à long terme et juste prix) remettaient en cause les règles et le fonctionnement actuel du système commercial international, ce principe est beaucoup plus conformiste. Il met en évidence une limite fondamentale du commerce équitable qui est avant toute chose un commerce international Sud-Nord.

Par ailleurs, le principe de la capacité à exporter et de la consolidation économique des organisations est pour le moins paradoxal en regard du principe qui veut que le commerce équitable choisisse délibérément de travailler avec les producteurs (les plus) marginalisés. Ces principes soulèvent en fait une très grande contradiction portée par le commerce équitable comme l'a longuement démontré Le Velly (2004).

Les ambitions de transformation des règles commerciales que poursuit le mouvement du commerce équitable et ses aspirations à travailler avec les producteurs marginalisés sont donc

limitées à la sphère du commerce international d'une part et aux producteurs qui sauront montrer les aptitudes pour y faire leur place d'autre part, alors que c'est pourtant le commerce international dans son ensemble que le mouvement du commerce équitable montre du doigt pour les effets pervers qu'il génère, particulièrement chez les populations marginalisées du Sud. En somme, ces principes de la capacité à exporter et du renforcement des organisations mis en relation avec les objectifs du commerce équitable incarnent la tension permanente qui anime ce mouvement qui s'élève contre le marché tout autant qu'il s'y insère.

Au regard des principes de Rio, nous voyons une certaine parenté entre le principe équitable concernant les capacités à exporter et le principe 9 de la déclaration de Rio traitant du renforcement des capacités. Selon ce principe

> Les États devraient coopérer ou intensifier le renforcement des capacités endogènes en matière de développement durable en améliorant la compréhension scientifique par des échanges de connaissances scientifiques et techniques et en facilitant la mise au point, l'adaptation, la diffusion et le transfert de techniques, y compris de techniques nouvelles et novatrices (Neuvième principe de la Déclaration de Rio).

Toutefois, une différence notable est que le commerce équitable repose sur l'idée que les capacités à exporter sont *données* alors que la Déclaration de Rio aborde cette question sous l'angle du *renforcement* des capacités. En plus d'être contradictoire avec le principe traitant du statut des producteurs, le principe équitable des capacités des organisations à exporter semble inverser la logique en ce sens que les exigences minimales demandent à ce que des moyens logistiques, administratifs et techniques soient déjà en place en posant ensuite comme critère de progrès que l'organisation augmente son efficacité d'exportation pour le bénéfice de ses membres.

## 4.2 Les principes équitables liés à la gouvernance

### 4.2.1 Démocratie, participation, transparence et non-discrimination

Les producteurs doivent être regroupés en organisations démocratiques et transparentes permettant la participation effective des membres à leur fonctionnement, notamment en ce qui a trait au partage des bénéfices. Il ne doit pas y avoir de discrimination quant à la venue de nouveaux membres et quant à leur participation aux instances décisionnelles. Pour FLO, « L'organisation doit être un instrument de développement social et économique des

membres, et [...] les bénéfices liés au commerce équitable doivent revenir aux membres » (FLO, 2007, p. 5). Ces principes ne sont pas sans rappeler la parenté du mouvement équitable avec le mouvement coopératif tel que présenté au chapitre premier. Dans la filière labellisée, le commerce équitable propose également une application de ces principes aux organisations de travailleurs qui fait référence à la liberté de travail, à la liberté d'association et de négociation collective ainsi qu'aux conditions d'emploi.

Au regard du développement durable, ces principes de la démocratie, participation, transparence et non-discrimination reprennent intégralement les dimensions du pôle socio-politique de Vaillancourt (1995). Ils s'inscrivent également dans le 10e principe de Rio qui prévoit que

> La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. Au niveau national, chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision. Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. Un accès effectif à des actions judiciaires et administratives, notamment des réparations et des recours, doit être assuré (Principe 10, Déclaration de Rio).

Cependant, bien qu'il y ait une convergence certaine entre les principes équitables de la démocratie, participation et transparence et le principe 10 de Rio, ce dernier avance selon nous plus clairement le concept de la subsidiarité qui prône une décentralisation de la prise de décision.

Ces principes équitables de la démocratie, participation, transparence et non-discrimination rejoignent également le premier principe de la déclaration de Rio qui affirme que les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable et qu'ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. Ils sont également en accord avec les principes 20, 21 et 22 qui, sans directement faire référence à la non-discrimination, traitent du rôle des femmes, de la jeunesse et des populations autochtones et locales. Les principes de Rio envisagent le rôle des femmes, de la jeunesse, des populations autochtones et des communautés locales de façon active, ce que traduit l'emploi des expressions suivantes : « rôle vital » (à deux reprises), « pleine participation », « mobiliser ». De la même

façon, les principes de Rio reconnaissent l'apport de ces groupes en évoquant « la créativité, les idéaux et le courage des jeunes » ou les « connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles ».

Dans les standards de la filière labellisée, FLO dit adhérer à la Convention 111 de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui vise à mettre fin à la discrimination des travailleurs et qui

> rejette "toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, lareligion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession" (art. 1). Dans la mesure du possible, FLO étend ces principes aux membres des organisations (FLO, 2007, p. 6).

L'exigence minimale de FLO concernant le standard de la non-discrimination est à l'effet que toute restriction concernant une nouvelle adhésion à l'organisation ne peut contribuer à discriminer des groupes sociaux particuliers (1.4.1.1). L'exigence de progrès prévoit la mise en place de programmes en faveur des groupes désavantagés ou minoritaires (1.4.2.1). Les principes équitables font directement référence à des droits fondamentaux reconnus par la déclaration universelle des droits de l'homme notamment les articles 2, 20 et 23 traitant respectivement de la non-discrimination, du droit d'association ainsi que du droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail (ONU, 1948). En somme, il y a une forte convergence entre les principes du commerce équitable et les principes de Rio quant aux enjeux de la démocratie, de la participation, de la transparence et de la non-discrimination.

### 4.2.2 La sensibilisation au commerce équitable

La sensibilisation au commerce équitable constitue à notre sens un principe fondamental du commerce équitable. Si ce principe ne constitue pas comme tel un principe de la filière labellisée, il est néanmoins inscrit dans la définition commune du commerce équitable qui prétend que « Les organisations du Commerce Équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel » (FINE, 2001). Selon ce principe, les organisations du commerce équitable doivent s'engager à informer le public et les consommateurs sur la situation des paysans et le

commerce équitable de façon générale dans le but d'en venir à transformer les règles commerciales traditionnelles.

Ce principe rejoint le principe 10 de la Déclaration de Rio qui traite notamment de l'information du public. Toutefois, ce principe concerne de façon plus restrictive « les questions d'environnement » alors que le commerce équitable vise plus fondamentalement une transformation des règles commerciales pour plus d'équité.

Le commerce équitable et la promotion qui l'entoure plus spécifiquement mettent en scène un nouvel acteur : le « consommacteur ». Le commerce équitable a donné « la possibilité aux consommateurs de devenir citoyens-acquéreurs, conscients de ce qu'ils achètent et de ce pourquoi ils le font » (Perna, 200, p. 360). La mise au jour de l'identité citoyenne du consommateur constitue une application concrète du principe de solidarité selon Latouche (2000) selon qui l'échange équitable consiste en une relation de solidarité entre consommateurs du Nord et producteurs du Sud. Nous reconnaissons toutefois les limites du concept de consommacteur ou de citoyen-consommateur dont la principale est liée au fait que le pouvoir du citoyen ne saurait se comparer en termes démocratiques au pouvoir du consommateur (Latouche, 2000, Micheletti, 2003). En effet, alors que tous les citoyens sont égaux devant l'appareil démocratique ayant un seul droit de vote, le pouvoir des consommacteurs se calcule en dollars, accordant ainsi plus de pouvoir aux consommateurs les plus aisés.

Parallèlement aux citoyens consommateurs qui est notamment le fruit de la promotion du commerce équitable tout autant qu'ils y contribuent, le lobbying auprès des instances politiques constitue un autre canal de promotion de règles commerciales plus équitables. Ce lobbying qui s'effectue à différentes échelles (nationale, régionale ou internationale) est principalement pris en charge par les différents réseaux de commerce équitable. À l'image de l'acte du consommacteur qui est envisagé comme un acte de solidarité, le lobbying en faveur du commerce équitable l'est également, mais à plus grande échelle, c'est-à-dire non plus entre un consommateur et un producteur, mais entre les peuples du Nord et du Sud.

Les principes de Rio restent quant à eux plutôt évasifs sur la question de la solidarité qui est mentionnée au principe 27 selon lequel « Les États et les peuples doivent coopérer de bonne foi et dans un esprit de solidarité à l'application des principes consacrés dans la présente

Déclaration et au développement du droit international dans le domaine du développement durable. » De la même façon, bien que la Déclaration de Rio fasse mention à six reprises de la nécessité de la coopération (à l'échelle internationale), ce principe ne trouve pas de traduction concrète. Au contraire, plusieurs reconnaissent la force du commerce équitable et sa spécificité dans le fait « qu'il a su dès le début, réunir la pratique et la théorie » (Perna, 2000 p. 362). Le commerce équitable ne se contente pas de critiquer ou de promouvoir des principes, mais constitue une proposition ou une démonstration concrète dont l'équité et la solidarité sont les principaux piliers.

### 4.3 Le principe équitable de la protection de l'environnement

Les standards de FLO ont été mis à jour en décembre 2005. Les principales différences avec l'ancienne version concernent les critères environnementaux. Dans la version précédente (janvier 2003), les standards ayant trait au développement environnemental étaient beaucoup moins détaillés que dans la mise à jour des standards tel que le présente le tableau 4.2. Dans le premier cas, on comptait seulement deux exigences minimales ainsi qu'une exigence de progrès ayant trait à la protection de l'environnement alors que maintenant, on dénombre 32 exigences minimales et 17 exigences de progrès concernant six thèmes environnementaux.

**Tableau 4.2 Évolution du contenu du standard de commerce équitable de FLO traitant du développement environnemental**

| Contenu du standard de commerce équitable de FLO lié au Développement environnemental <u>version janvier 2003</u> | Contenu du standard de commerce équitable de FLO lié au Développement environnemental <u>version décembre 2005</u> |
|---|---|
| **3.1 Protection de l'environnement**<br>Respect de la législation nationale et internationale ayant des implications environnementales, interdiction des pesticides proscrits par l'OMS, mise en place d'un système de production intégrée.<br>Exigences minimales : 2<br>Exigence de progrès : 1 | **3.1 Évaluation d'impact, planification et suivi**<br>Réduction des impacts environnementaux des activités des membres par la mise en place de mécanismes d'évaluation, d'atténuation et de suivi.<br>Exigences minimales : 4<br>Exigences de progrès : 9 |
| | **3.2 Produits agrochimiques**<br>Réduction continuelle de l'utilisation des produits agrochimiques par les producteurs.<br>Exigences minimales : 8<br>Exigences de progrès : 6 |
| | **3.3 Déchets**<br>Réduction, réutilisation, recyclage et compostage.<br>Exigences minimales : 5<br>Exigences de progrès : 2 |
| | **3.4 Sol et Eau**<br>Conservation des sols et protection de l'eau.<br>Exigences minimales : 8 |
| | **3.5 Feu**<br>Utilisation contrôlée du feu.<br>Exigences minimales : 3 |
| | **3.6 Organismes génétiquement modifiés (OGM)**<br>Non-utilisation des OGM.<br>Exigences minimales : 4 |

La version 2005 du standard environnemental est beaucoup plus détaillée et intègre même des enjeux nouveaux, telle la question des OGM. La différence d'approche est notable. Ce critère était pour le moins paradoxal compte tenu des normes environnementales souvent peu contraignantes ou inexistantes dans les pays du Sud, mais surtout au regard du statut même

des producteurs que l'on dit marginalisés. En effet, d'un côté le commerce équitable prétend travailler avec des producteurs marginalisés, et de l'autre, plutôt que de leur donner les moyens de le faire en leur formulant des normes claires, FLO se contentaient de référer les producteurs et leur organisation aux législations nationales et internationales. Outre les six thèmes de la nouvelle version du standard du développement environnemental de FLO, dans le préambule du standard, FLO encourage les petits producteurs à minimiser l'utilisation d'énergie non renouvelable et à opter pour des pratiques biologiques.

Le principe de la protection de l'environnement promu par le commerce équitable rejoint le principe 4 de la Déclaration de Rio qui affirme que « La protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément » ainsi que le principe 23 relatif à la protection de l'environnement des peuples opprimés. Dans ce cas-ci, il s'agit de producteurs et travailleurs marginalisés. Le standard équitable 3.1 s'inscrit aussi dans l'esprit du principe 17 de la déclaration de Rio portant sur l'étude d'impact comme instrument national, mais dans une perspective plus locale. Il rejoint également les principes 2 à 6 de la déclaration de Stockholm[75] qui traitent respectivement de la protection des ressources naturelles, de la préservation de la capacité du globe à les produire, de la responsabilité de l'humain à l'égard de la sauvegarde du patrimoine naturel, de l'exploitation des ressources non-renouvelables ainsi que des rejets dans l'environnement.

## 4.4 Les principes sociaux du commerce équitable

### 4.4.1 Conditions de travail

En matière de conditions de travail, FLO prévoit des exigences quant au travail forcé et au travail des enfants, quant à la liberté syndicale et de négociation collective, quant aux conditions d'emploi et quant à la santé et sécurité au travail. Ces standards vont tout à fait dans le sens du développement durable, référant à la dimension démocratie et droits humains de la dimension socio-politique du développement durable que propose Vaillancourt (1995). Ils rejoignent également le premier principe de la déclaration de Rio. Bien que celui-ci ne fasse pas explicitement référence aux conditions de travail, il stipule le droit à une vie « saine

[75] Nous nous référons à la déclaration de Stockholm dont les principes ont été réaffirmés à Rio ce que l'on peut lire dans le préambule de la Déclaration de Rio.

et productive », d'où le lien avec le principe du commerce équitable traitant des conditions de travail.

### 4.4.2 Statut de petits producteurs

Nous avons vu que l'un des standards équitables de FLO pour les organisations de petits producteurs concerne leur statut. Selon FLO, « le terme « petits producteurs » fait référence à ceux qui ne sont pas structurellement dépendants d'une main d'œuvre salariée permanente et qui gèrent leur exploitation en y travaillant de leurs propres mains et avec l'aide de main d'œuvre familiale » (FLO, 2007, p. 5). Selon la définition officielle du commerce équitable que nous présentions précédemment, le commerce équitable prétend « travailler délibérément avec des producteurs et des travailleurs marginalisés afin de les aider à passer d'une position de vulnérabilité à la sécurité et à l'autosuffisance économique et donner plus de poids aux producteurs et aux travailleurs en tant que parties prenantes de leurs organisations » (FINE, 2001). À titre comparatif, le premier engagement impératif contenu dans la charte de la PFCE (1997) est le suivant : « Dans une approche solidaire du commerce équitable, **travailler d'abord avec les producteurs parmi les plus défavorisés**, dans une optique de développement durable »[76]. Le choix des expressions « petits producteurs », « producteurs et travailleurs marginalisés » et « producteurs parmi les plus défavorisés » traduit des conceptions différentes du rôle du commerce équitable et conséquemment, certaines tensions au sein du mouvement comme l'a notamment rapporté Le Velly (2004). Selon certains, il est non seulement important d'établir des relations durables, mais des relations durables avec les producteurs les *plus* marginalisés. Mais les producteurs les plus marginalisés étant généralement les plus défavorisés, les plus éloignés et les moins bien organisés, l'application de ce critère est difficile de l'aveu même des acteurs (Lecomte, 2003). Ce critère est en fait tout à fait contraire à la logique marchande habituelle.

Au-delà des différences de conceptions, le critère du statut des producteurs partage une forte correspondance avec le sixième principe de Rio qui prévoit qu'une priorité spéciale devrait être accordée aux pays en développement compte tenu de leur situation et de leurs besoins particuliers. Également, il rejoint en partie le principe 11 qui prévoit notamment que « Les normes appliquées par certains pays peuvent ne pas convenir à d'autres pays, en particulier à

[76] Le soulignement en gras est de la PFCE.

des pays en développement, et leur imposer un coût économique et social injustifié ». Enfin, le principe 23 de Rio prévoit que « L'environnement et les ressources naturelles des peuples soumis à oppression, domination et occupation doivent être protégés ». La perspective de Rio est internationale en visant les pays en développement apparaît donner priorité aux questions de l'environnement sur celles du développement plus globalement. Comparativement, le commerce équitable s'intéresse particulièrement à la situation des personnes marginalisées. À aucun endroit dans la déclaration de Rio il n'est question de marginalisation ou d'exclusion en des termes clairs sinon très indirectement dans les principes 20, 21 et 22 traitant du rôle des femmes, de la jeunesse et des communautés autochtones et locales.

L'emploi du terme « marginalisé » par le commerce équitable par rapport à l'utilisation des termes « moins avancés » ou « vulnérables » dans la déclaration de Rio est significatif à notre avis. L'utilisation du qualificatif « marginalisé » traduit en fait le résultat d'un processus d'exclusion pour une éventuelle identification des causes ou des responsables de cette marginalisation. Dans le cas du commerce équitable, il s'agit des règles inéquitables du commerce international. Dans la déclaration de Rio, l'idée d'accorder une priorité spéciale pour les pays en développement, en particulier les pays « les moins avancés et [...] les plus vulnérables » ou la question de l'élimination de la pauvreté qui figure au principe 5 ne sont pas liées à une cause précise. Au principe 7 de Rio toutefois, on affirme les responsabilités communes et différenciées des États relativement à la protection et au rétablissement des écosystèmes. Plus particulièrement on y affirme que « Les pays développés admettent la responsabilité qui leur incombe dans l'effort international en faveur du développement durable, compte tenu des pressions que leurs sociétés exercent sur l'environnement mondial et des techniques et des ressources financières dont ils disposent ». Mais l'affirmation de la responsabilité des pays développés demeure très générale puisqu'elle a trait à « l'effort international en faveur du développement durable ». Enfin, il est notable que le principe 5 sur l'élimination de la pauvreté, s'il constitue une condition indispensable du développement durable ce qui trouve un écho très favorable du côté des principes équitables, n'identifie aucune cause ni aucun moyen pour y parvenir.

### 4.4.3 Contribution du commerce équitable au développement social et prime de développement

En matière de développement social, le premier standard de FLO est à l'effet que le commerce équitable doit pouvoir servir au développement des producteurs ce qui rejoint tout à fait le premier principe de la déclaration de Rio. La seule exigence minimale à cet effet stipule que « L'organisation de producteurs est en mesure de démontrer que les revenus du Commerce Équitable vont promouvoir le développement social et économique des petits producteurs » (FLO, 2007, p. 5) alors que la seule exigence de progrès concernant ce standard prévoit le développement et le contrôle d'un plan définissant le partage des bénéfices liés au Commerce équitable (y compris la prime) sur la base de décisions prises démocratiquement par les bénéficiaires. Dans la filière labellisée, le prix des produits équitables payé aux producteurs comprend une prime équitable qui doit servir au développement (elle est également appelée « prime de développement »). Dans le cas du café, elle est de 0,05 $ US. Le standard 2.1 de FLO prévoit que « l'organisation a la capacité et s'engage à administrer la prime du Commerce Equitable de manière transparente pour les bénéficiaires et pour FLO. Les décisions sur l'utilisation de la prime sont prises de façon démocratique par les membres. » (FLO, 2007, p. 6).

FLO ne donne pas d'indication précise sur l'orientation que devrait suivre le développement, sinon que l'utilisation de la prime doit être cohérente avec les exigences de l'ensemble des standards équitable qu'elle promeut (exigence minimale 2.1.1.1 concernant la prime équitable selon FLO, 2005). De ce point de vue, le principe de la contribution du commerce équitable au développement apparaît ni en accord ni en désaccord avec les principes de Rio au regard de ce que nous avons exprimé jusqu'à présent dans notre analyse. Le principe équitable du développement social est donc excessivement vague. Si la souplesse de ce critère doit être applaudie, rejoignant en partie le principe 11 de Rio qui traite notamment de l'adaptabilité de mesures législatives à la situation de chaque pays, cette largesse apparente a de quoi laisser perplexe notamment au regard du modèle de développement sur lequel le commerce équitable s'est développé. Comme nous l'abordions au premier chapitre, le commerce équitable propose finalement aux producteurs un modèle de développement basé sur la

culture de produits de rentes pour l'exportation vers les marchés du Nord, bref un modèle qui reproduit dans une certaine mesure le modèle néocolonial qu'il dénonce d'autre part.

### 4.5 Principes de Rio n'ayant pas trouvé d'écho dans les principes équitable

Dans la section précédente, nous avons vu l'écho que trouvaient les principes équitables dans les principes de Rio. Maintenant, nous procédons inversement pour voir les principes de Rio que nous n'avons pu associer à aucun principe équitable. D'abord, les 10 principes de Rio que nous avions rassemblés sous la rubrique des principes sociaux à l'exception d'un seul trouvent un écho dans les principes équitables. Rappelons que ces principes traitaient du caractère anthropocentrique du développement durable, de l'équité, de l'élimination de la pauvreté, de la priorité spéciale pour les pays en développement, du renforcement des capacités endogènes, du rôle des femmes, du rôle de la jeunesse ainsi que de la reconnaissance des populations autochtones et des communautés locales. Le principe social de Rio ne trouvant aucune référence dans les principes équitables est le principe 25 selon lequel « La paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables. » De la même façon, les principes 24 et 26 que nous avions inscrits dans les principes liés à la gouvernance et qui traitaient respectivement du respect du droit international relatif à la protection de l'environnement en temps de conflits et de la résolution pacifique des conflits environnementaux ne sont pas traités par le commerce équitable. Cette insuffisance apparente du mouvement du commerce équitable peut s'expliquer par la nature différente des principes de Rio et des principes du commerce équitable comme nous l'avons déjà mentionné au cours de cette analyse (voir section 4.1.3).

Les trois principes de la déclaration de Rio que nous avions rassemblés sous la rubrique des principes environnementaux ont tous été traités dans les principes équitables.

Au chapitre des principes économiques, le principe 8, traitant de la réduction et de l'élimination des modes de production et de consommation non viables et de la promotion de politiques démographiques ne trouvent pas d'écho dans les principes du commerce équitable. Jusqu'à présent en fait, le mouvement équitable est demeuré assez muet sur les impacts environnementaux (transports et emballages) du commerce des produits équitables, alors que le commerce équitable est avant tout un commerce international, donc avec des impacts

environnementaux plus importants que le commerce local par exemple. Si cette insuffisance du mouvement équitable s'explique par la nature différente des deux séries de principes à l'étude, cet enjeu précis de la consommation apparaît comme une insuffisance bien réelle du mouvement équitable. En effet, plusieurs s'interrogent sur le message général que porte le commerce équitable à l'égard de nos sociétés basées sur la consommation.

Plusieurs principes de Rio que nous avons liés à la gouvernance sont demeurés lettres mortes en regard des principes équitables selon notre analyse en plus des principes 24 et 26 mentionnés précédemment. Le principe de précaution de Rio (15) est également absent des principes équitables. Bien que FLO ait révisé ses standards équitables en 2005, à commencer par les standards traitant du développement environnemental qui ont été entièrement revus et améliorés, il n'y est aucunement question du principe de précaution. Enfin, les thèmes de la souveraineté et des devoirs des États (principe 2), du rôle des États (principes 11 et 13), tant à l'échelle nationale qu'en matière de droit international ainsi que la question des relations entre les États (principes 14, 18 et 19 notamment) ne sont pas non plus abordés par le commerce équitable. Ceci s'explique par la nature même de la Déclaration de Rio, une déclaration internationale dont les États en sont les principaux signataires. Le tableau 4.3 résume l'analyse que nous venons de mener à savoir la résonance des principes équitable à l'égard des principes de Rio. Dans certains cas, il y a une convergence (C), une convergence partielle (CP), une divergence (D), une divergence partielle (DP), une insuffisance (I) des principes équitables au regard des principes de Rio ou au contraire, une supériorité (S) de ceux-ci vis-à-vis les seconds. Les cases grises symbolisent que les principes de Rio ne trouvent aucun écho du côté des principes équitables.

**Tableau 4.3 Tableau synthèse de la résonance des principes équitables à l'égard des principes de Rio**

| Principes de Rio / Principes équitables | Env. | | | Social | | | | | | | | | Gouvernance | | | | | | | | | | | Économie | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Protection de l'environnement (no 4) | Étude d'impact (no 17) | Protection de l'env. des peuples opprimés (no 23) | Caractère anthropocentrique du dév. durable (no 1) | Équité intra et intergénérationnelle (no 3) | Élimination de la pauvreté (no 5) | Priorité spéciale aux pays en développement (no 6) | Renforcement des capacités endogènes par la coopération scientifique entre les États (no 9) | Rôle des femmes (no 20) | Place de la jeunesse (no 21) | Reconnaissance des populations autochtones et des communautés locales (no 22) | Paix, développement et protection de l'env. (no 25) | Souveraineté et devoirs des États (no 2) | Responsabilités communes et différenciées des États vs la protection de l'env. (no 7) | Participation, information et subsidiarité (no 10) | Application de mesures législatives efficaces en matière d'environnement (no 11) | Législation nationale et développement du droit environnemental international (no 13) | Prévention de la migration d'activités dommageables pour l'env. (no 14) | Principe de précaution (no 15) | Communication entre les États (nos 18 et 19) | Respect du droit environnemental international en temps de conflits (no 24) | Résolution des conflits environnementaux (no 26) | Coopération et solidarité (no 27) | Modes de production et de consommation non viables et démographie (no 8) | Ouverture du système économique international et croissance économique (Principe 12) | Pollueur payeur (Principe 16) |
| Commerce direct | | | | | CP | | CP | | | | | | | | | | | | | | | | | | DP | |
| Juste prix | | | | | C | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | DP | CP |
| Préfinancement | | | | C | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | D | |
| Engagement | | | | C | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | D | |
| Exportation, consolidation | | | | | | | | C | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Démocratie, participation, transparence et non-discrimination | | | | C | | | | | C | C | C | | | | C / I | | | | | | | | | | | |
| Sensibilisation au CÉ | | | | | C | | | | | | | | | | S | | | | | | | | CP | | | |
| Protection de l'env. | C | C | C | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Conditions de travail | | | | C | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Petits producteurs | | | CP | | | | C | | CP | CP | CP | | | CP | | CP | | | | | | | | | | |
| Développement | | | | C | | | | | | | | | | | | CP | | | | | | | | | | |

C : Convergence CP : Convergence partielle D : Divergence DP : Divergence partielle I : Insuffisance S : Supériorité : Aucun écho

**Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons amorcé la première partie de notre analyse, traitant de la formalisation des principes équitables au regard du développement durable. Pour ce faire, nous avons d'abord cherché à voir dans un premier temps la résonance que trouvent les principes du commerce équitable à l'égard de la définition choisie du développement durable et à l'égard des principes du développement durable de Rio. Évidemment, la nature différenciée de ces deux séries de principes (équitables et durables) doit d'entrée de jeu être soulignée pour bien situer les limites de cette analyse. Alors que les principes équitables consistent spécifiquement en des principes régissant les transactions commerciales entre des agents adhérant à ce système, la Déclaration de Rio énonce quant à elle des principes devant régir les actions des États et leurs relations en matière d'environnement et de développement. Il y a de ce fait neuf principes de la Déclaration de Rio qui ne trouvent pas de résonance spécifique dans les principes du commerce équitable. Ceci étant dit, pour les 19 autres principes de la Déclaration de Rio, nous avons mis en évidence une grande convergence entre ces derniers et les principes équitables : 18 de ces 19 trouvent en effet une résonance favorable à divers degrés.

Le principe 12 de la Déclaration de Rio qui prône l'ouverture du système économique international et la croissance économique est toutefois en divergence plus ou moins forte avec plusieurs principes équitables. Notre analyse a permis de mettre en évidence un point de tension majeur de la déclaration de Rio entre ce principe et le premier qui affirme le caractère anthropocentrique du développement durable. Cette tension est en fait le reflet du principal défi que pose le paradigme de développement durable à savoir celui de la hiérarchisation de ses pôles ou dimensions.

Alors que les principes de Rio appréhendent le commerce et le système commercial international comme un intouchable qu'il faut protéger et encourager en s'assurant qu'aucune mesure, par exemple de protection de l'environnement, ne vienne gêner l'ouverture des échanges, le commerce équitable est en contrepartie clairement orienté vers la transformation des règles du commerce international se basant sur la prémisse que celui-ci est fondamentalement générateur d'iniquités. C'est sur cette base qu'il met de l'avant des principes économiques très précis concernant la façon dont devraient s'opérer les relations

commerciales : accès direct au marché, juste prix, préfinancement, et engagement à long terme des partenaires. Bien que certains de ces principes, tels le juste prix ou l'accès direct au marché, soient difficiles à définir et à appliquer ou font même l'objet de débat au sein même du mouvement, le commerce équitable rappelle que le système commercial est bien un construit de l'humain et donc, que ses règles ne sont pas données, mais peuvent être changées. Notre analyse a cependant mis en lumière un point de tension majeur au sein des principes du commerce équitable lui-même. Le principe de la capacité à exporter et de la consolidation économique des organisations est en effet en tension directe avec le principe qui veut que le commerce équitable choisisse délibérément de travailler avec les producteurs (les plus) marginalisés. Partant des résultats de cette analyse documentaire, nous verrons dans le prochain chapitre comment les principes équitables sont appliqués et vécus au Sud, en prenant le cas d'une organisation de producteurs de café.

# CHAPITRE V

# LE CAS D'UNE ORGANISATION DE PRODUCTEURS DE CAFÉ

Au chapitre précédent, nous avons effectué une analyse théorique de la résonance des principes équitables au regard des principes du développement durable formulés dans la Déclaration de Rio. Dans le présent chapitre, nous présentons nos données relatives au cas de la fédération à partir de notre observation participante, de nos entrevues et de la documentation recueillie. Dans la première section, nous présentons le profil général de l'organisation. Nous poursuivons ensuite en exposant l'application des principes équitables ainsi que les différents impacts observés.

## 5.1 Profil général de l'organisation

La *Federación Indígena Ecológica de Chiapas* (FIECH) est une fédération d'organisations de producteurs de café et d'organisations de femmes basée à Tuxtla Gutierrez, ville capitale de l'état du Chiapas au Mexique (voir figure 5.1). Ses organisations membres sont réparties dans les cinq régions de l'État et regroupent plus de 2050 membres dont 583 femmes.

**Figure 5.1 État du Chiapas au sud du Mexique**

### 5.1.1 Émergence

Comme plusieurs organisations similaires, l'émergence de la FIECH et de ses organisations membres s'inscrit dans le contexte de la fin des années 1980 marqué par la présence importante de représentants de l'Église dans les communautés d'une part. D'autre part, cette époque correspond également à la libéralisation du secteur du café qui a culminé avec le démantèlement de l'Institut mexicain du café (INMECAFÉ) en 1989. L'Église est à l'origine d'un mouvement de sensibilisation et de conscientisation des producteurs qui s'est incarné en la formation de diverses organisations de producteurs de café. Dans l'État de Oaxaca, voisin du Chiapas, l'Unión de Comunidades Indígenas de la Región del Istmo (UCIRI) dirigée par le prêtre hollandais Van der Hoff est certes la pionnière de ce mouvement. L'expérience d'UCIRI et son succès à produire du café pour ensuite l'exporter directement ont été une importante source d'inspiration pour beaucoup d'organisations.

Dans le milieu des années 1980 dans l'État du Chiapas, l'église catholique et ses agents de pastorale initient une réflexion relativement aux problèmes vécus dans la région Sierra avec

un groupe de paysans. L'alcoolisme, la destruction et la contamination du milieu naturel, l'abandon des terres, l'émigration aux États-Unis, le manque d'accès au crédit, les coûts élevés des produits agrochimiques, le faible prix de vente de la production et la présence d'intermédiaires (aussi appelés coyotes) sont les principaux problèmes identifiés. Dans le cadre de sa mission d'évangélisation, l'Église par le biais de ses agents de pastorale initient différents projets relatifs aux droits humains, à la santé, à la promotion de la femme et à la formule coopérative dans le but de pallier ces problèmes. Dans le secteur coopératif, on fait la promotion du « travail commun organisé » (*Trabajo Común Organizado* – TCO) chez les petits producteurs. De cette démarche est née la Sociedad de Solidaridad Social Indígenas de la Sierra Madre de Motozintla (ISMAM) en 1986, l'une des plus grandes organisations de producteurs de café actuellement au Chiapas.

### 5.1.2 Constitution de la FIECH

En 1992, neuf membres de l'équipe technique d'ISMAM fondent la société civile Proyectos y Asistencia Tecnica en Producción Organica (PATPO), une association d'agronomes offrant de l'assistance technique. Au même moment, des producteurs autochtones membres d'ISMAM issus de trois régions différentes de l'État du Chiapas constituent légalement trois organisations distinctes :

- Comunidades Indígenas de la Region de Simojovel de Allende, Sociedad de Solidaridad Social (CIRSA), basée à Simojovel de Allende.
- Unión de Cafetaleros Orgánicos de Angel Albino Corzo, Sociedad de Solidaridad Social (UCOAAC), basée à Angel Albino Corzo.
- Comunidades campesinas de la Región de Tziscao Sociedad de Solidaridad Social (COCARET), basée à Francisco I. Madero, La Trinitaria (FIECH, 2004a).

En 1993, les producteurs membres des trois organisations se séparent d'ISMAM. Des considérations d'ordre logistique sont entre autres à l'origine de cette séparation. Le déménagement du bureau d'ISMAM de Motozintla à Tapachula qui avait eu quelques temps auparavant a eu comme conséquence de l'éloigner de certaines de ses organisations dont CIRSA, UCOAAC et COCARET. Pour ces organisations, cet éloignement se traduisait en une augmentation des temps et des dépenses de transport des délégués pour les réunions. Ces organisations souhaitaient également plus d'autonomie pour se consacrer au développement

et aux besoins spécifiques des populations de leurs régions. Au même moment, les neuf membres de l'équipe technique quittent également ISMAM.

En 1993, CIRSA, UCOAAC et COCARET s'unissent et invitent les membres de PATPO à leur fournir de l'assistance technique. Les organisations assistées des assesseurs[77] mènent une réflexion lors de laquelle sont identifiés différents problèmes : le manque d'assistance technique, l'utilisation excessive de produits chimiques, la mauvaise qualité et le mauvais rendement de la production, le faible prix de vente, le faible accès au crédit, la destruction des ressources naturelle et l'immigration (FIECH, 2004b). Ses organisations fondent la FIECH qui est légalement constituée en 1996.

L'histoire de la FIECH est caractérisée par beaucoup de changements dans son membership. Depuis la réunion des trois organisations fondatrices, plusieurs autres organisations, dont des organisations de femmes, l'ont intégrée :

- les organisations de femmes *Unión de Mujeres Indígenas de la Región de Simojovel* (UMIRSI) et *Comunidades Indígenas de la Mujer Campesina* (CIMCA) en 1994;
- les organisations de femmes *Grupo de Mujeres de la Selva* (GUMSE) et *Mujeres Alternativas de la Sierra de Chiapas* (MASICH) en 1996 (FIECH, 2004a);
- l'organisation de producteurs de café *Organización de Cafeticultores Emiliano Zapata* en 1998;
- les organisations *Acción Solidaria de la Sierra* (ASSIAC) et *Los Productores Alternativos de Chiapas* (PROALCH) en 1999;
- l'organisation de producteurs de café *Comunidades Unidas por la Madre Tierra* (CUMATI) en 2000;
- le groupe de petits producteurs *Piedra Cañada* en 2003.

D'autres s'en sont séparées pour des raisons politiques. Lors du soulèvement zapatiste au Chiapas en 1994, les membres de l'organisation COCARET, située à proximité des zones de conflit, ont dissout l'organisation craignant que la guerre empire. Devant l'incertitude qui planait en raison du conflit, les membres ont préféré se répartir les ressources financières que l'organisation avait en banque en se disant qu'ils pourraient se regrouper à nouveau lorsque la situation politique se stabiliserait plutôt que de risquer de tout perdre. Dès 1995, quelques-uns uns des anciens membres de l'organisation forment une nouvelle organisation, la

[77] Au Mexique, le terme « *asesor* » que nous avons traduit par « assesseur » est couramment utilisé pour désigner les conseillers, le plus souvent des ingénieurs agronomes, qui accompagnent les organisations. Les assesseurs offrent de l'assistance technique et organisationnelle.

Sociedad de Solidaridad Social Los Lagos de Colores, qui s'intègre à la FIECH durant la même année.

La FIECH a aussi assisté à la division et à la restructuration de plusieurs de ses organisations membres. En 2001, une rupture s'effectue au sein de l'organisation CUMATI[78] : seulement une partie des membres décident de poursuivre avec la FIECH ce qui donne lieu à la création de l'organisation Manos Unidas. En 2003, l'organisation PROSAS de la région Frailesca est devenue Café 2000 et s'est jointe à la FIECH. UCOAAC est quant à elle passée par un processus de division ce qui a mené une partie des membres de l'organisation à quitter la FIECH et une autre partie à demeurer à l'intérieur de la FIECH sous l'égide d'une nouvelle organisation du nom de Biosfera Productiva y Alternativa de la Sierra (BIOPAS).

Parmi les réussites de la fédération, l'obtention des différentes certifications (biologiques et équitable) ainsi que le développement de ses capacités d'exportation, elles-mêmes liées à la consolidation de l'organisation sont systématiquement évoqués par les acteurs. En 1995, les organisations productrices de café obtiennent la certification équitable ainsi que les certifications biologiques de Naturland (Allemagne) et d'OCIA (États-Unis). C'est également en 1995 que la FIECH exporte pour la première fois des conteneurs de café vert. Elle y parvient de deux façons : par l'intermédiaire d'UCIRI de l'État du Oaxaca qui prend en charge les opérations de transformation et d'exportation d'une part. D'autre part, elle réussit également à exporter deux conteneurs directement, c'est-à-dire en prenant en charge les opérations liées à la commercialisation mais en sous-traitant tout de même les opérations de transformation puisqu'elle n'avait pas les ressources techniques et humaines pour y parvenir par elle-même. En 1998, la FIECH obtient la certification biologique au travers l'agence nationale CERTIMEX pour le cycle cafétal 1998-1999, agence de certification avec laquelle la FIECH travaille encore aujourd'hui (FIECH, 2004a). En 1999, la FIECH réussit à exporter ses produits vers d'autres marchés alternatifs en Allemagne, aux Pays-Bas, au Danemark, en Italie et aux États-Unis notamment (FIECH, 2004a). En 2000, la FIECH crée la société civile Distribuidora Vida y Esperanza Sociedad Civil (signifiant Vie et Espérance) dont le principal mandat est la commercialisation et l'exportation du café produit par les organisations de la FIECH, puisque cette dernière, en tant que société de solidarité sociale (*Sociedad de*

[78] CUMATI résulte elle-même de la division d'une autre organisation, Sierra de Motozintla, fondée en 1985 (Dopler, 2004).

*Solidaridad Social*) n'était pas légalement apte à le faire. C'est aussi en 2000 que la FIECH développe sa propre marque de café, le café Biomaya. En 2002, la FIECH acquiert de l'équipement pour la torréfaction ainsi qu'un local qui lui est propre. En février 2003, elle inaugure ses installations qui incluent des bureaux, des entrepôts ainsi que de la machinerie pour le traitement primaire du café. Au même moment, deux conteneurs sont exportés aux États-Unis et en Allemagne.

Aujourd'hui, la FIECH et PATPO sont des organisations distinctes mais qui collaborent étroitement. La Fédération est l'organisation parapluie qui chapeaute plus d'une dizaine d'organisations alors que PATPO offre des services de consultation dans le domaine de l'agriculture biologique et de l'organisation communautaire, notamment et principalement aux organisations membres de la FIECH. La figure 5.2 présente les moments marquants de l'évolution de la FIECH.

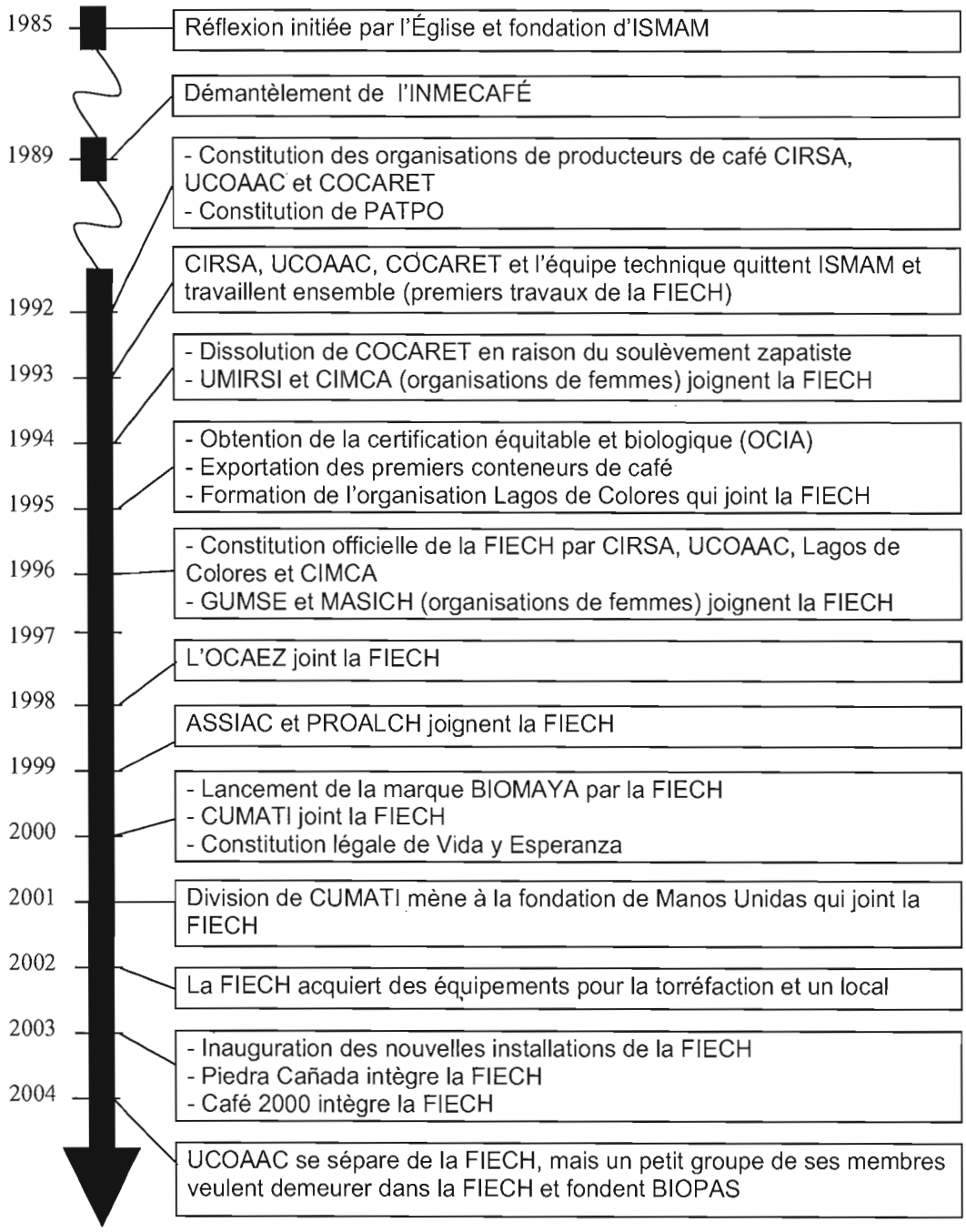


**Figure 5.2 Historique de la FIECH**

### 5.1.3 Vision, mission et objectifs de la FIECH

La mission originale de la FIECH telle que décrite dans les actes constitutifs de 1996 est de promouvoir la production agroécologique moyennant la formation et l'assistance technique pour des hommes et des femmes qui habitent les régions cafétales de l'État du Chiapas. La vision, la mission et les objectifs de la FIECH gravitent toujours autour du « développement intégral et durable des organisations sociales membres de la FIECH »[79] (FIECH, 2004b) ou du *renforcement de la position des petits producteurs de café et de leur famille*, élément clairement ressorti de nos entrevues avec les différents acteurs de la FIECH.

Nous identifions quatre principaux éléments caractérisant l'identité de la FIECH et de ses organisations. D'abord, la production de café est un élément fondamental des origines et de l'identité de l'organisation et de ses membres. La création de la FIECH et de ses organisations membres trouve essence dans le fait qu'on cherche à apporter des réponses collectives aux problèmes inhérents à la production et à la commercialisation du café que vivent les producteurs (FIECH, 2004c). Les membres des organisations et leur famille s'identifient d'abord comme des producteurs de café, paysans et pauvres. Bien que les producteurs membres des organisations constitutives de la FIECH soient pour la majorité des paysans d'origine autochtone selon ce que l'on peut lire dans le profil exécutif, cette caractéristique est loin d'être dominante. Selon les régions, la culture autochtone est de moins en moins présente. Dans le cas de la communauté de Bella Vista del Norte où vivent des producteurs membres de l'OCAEZ, seules quelques personnes âgées connaissent encore la langue autochtone. Le statut d'autochtone est donc de moins en moins caractéristique de l'identité de plusieurs membres des organisations de la FIECH. Les membres se définissent généralement comme des paysans pauvres ou des petits producteurs de café marginalisés. Les producteurs n'ont souvent que peu de revenus outre ceux provenant de la production du café. La taille moyenne des parcelles dédiées à la production de café est de 4,6 hectares allant de moins de 0,5 à 10 hectares. Notons également que le personnel de la FIECH ainsi que les agronomes qui assistent les producteurs à l'exception d'une personne, sont tous eux-mêmes producteurs de café ou issus d'une famille de producteurs de café. L'agriculture biologique et la protection de l'environnement constituent également une caractéristique forte de l'identité

[79] « Promover el desarrollo integral y sustentable de las organizaciones sociales adheridas a la FIECH. »

des organisations, notamment de la FIECH et de PATPO qui se sont créées autour de cet enjeu. La famille est une autre grande caractéristique de l'identité des organisations. La famille est en quelque sorte l'unité de base des organisations, bien que les membres légaux des organisations sont essentiellement des hommes. Enfin, l'Église a joué un rôle déterminant dans l'organisation des paysans et des luttes sociales. L'influence de la religion est encore très présente chez cette organisation, dont les fondateurs de l'équipe technique se sont rencontrés dans le cadre de la pastorale juvénile. En 1995, la FIECH a d'ailleurs publié un livre sur l'agriculture biologique[80] qui est utilisé lors des formations offertes aux producteurs et qui débute par une prière. Toutes les réunions des organisations ou de la FIECH débutent également par une prière.

En somme, la production de café, ou plus spécifiquement le statut de paysan pauvre et marginalisé dans le cas des producteurs de café, le respect de l'environnement, la famille ainsi que la religion constituent les principales assises de la FIECH et de ses organisations membres.

### 5.1.4 Activités de la FIECH et de ses organisations membres

Les principales activités de la FIECH et de ses organisations membres s'articulent autour de la production, la transformation et la commercialisation du café. La FIECH contribue également à mettre sur pied des projets sociaux dont des magasins d'approvisionnement communautaire, des auberges pour étudiants. Les organisations de femmes ont aussi différentes activités et projets de nature sociale en branle.

#### 5.1.4.1 La production, la transformation et la commercialisation du café

L'activité principale de la FIECH est la production de café et sa transformation pour l'exportation. Ce sont les producteurs dans leur organisation qui se chargent de la production du café. Chaque organisation rassemble les sacs de ses membres dans leur entrepôt lors d'une opération de mise en commun appelée *acopio*. De là, le café est acheminé à la FIECH pour être transformé. La commercialisation se fait par Vida y Esperanza, l'entité commerciale de la FIECH qui se charge des opérations liées à l'exportation. Une partie du café transformé est

[80] Le livre *Fundamentos basicos de la agricultura organica* a été publié en 2000 exemplaires et était toujours utilisé par les assesseurs de la FIECH dans les formations offertes aux producteurs.

vendue sur les marchés locaux et nationaux. Il s'agit en fait du café qui ne rencontre pas les standards de qualité fixés par les marchés internationaux. Plus récemment, la FIECH a également développé un secteur de torréfaction du café. Elle commercialise aussi du café torréfié et moulu sur les marchés locaux et nationaux. De façon à aider à la compréhension générale de la production de café équitable, nous croyons essentiel de décrire dans cette sous-section les principales étapes de la production, de la transformation et de la commercialisation du café, activité principale de la FIECH et de ses organisations membres.

**La culture du café**

La production de café, particulièrement s'il s'agit de café biologique et cultivé sous ombre, est une activité exigeante qui nécessite plusieurs travaux répartis tout au long de l'année. Les producteurs effectuent un ou deux « nettoyages » (*limpias*) par année, en juin ou juillet et en novembre, juste avant la récolte. Lors de cette étape, on enlève les plantes qui nuisent à la croissance des plants de café. La production optimale du café (en quantité et en qualité) correspondant à un ombrage optimal, les producteurs doivent s'assurer que les plants de café n'aient ni trop de soleil, ni trop d'ombre. Le Smithsonian Migratory Bird Center (SMBC), à l'origine de la certification Bird friendly, recommande un ombrage minimal de 40% au soleil de midi (SMBC, s.d). Lors de la saison des pluies, les producteurs procèdent à la régulation de l'ombre (*regulación de sombra*) en taillant les arbres du couvert forestier. Dans le cas des producteurs de café certifié Bird Friendly, ils doivent de plus respecter certaines normes quant à la diversité du couvert forestier. La taille des caféiers est une autre opération importante pour assurer une bonne production (enlever les jeunes repousses qui sortent du tronc - *deshijos*). Enfin, mentionnons que les plants de café ne produisent qu'à leur cinquième année.

**De la récolte au *beneficio* humide**

Le temps des récoltes débute en novembre ou plus tard selon la région et dure environ un mois. Les producteurs, leur famille et des employés cueillent les cerises de café à la main (figure 5.3). On procède ensuite aux premières étapes de traitement du café : le *beneficio*[81] humide. Dans les heures qui suivent la récolte, les cerises de café passent dans un moulin

[81] « Au Mexique, le terme *beneficio* ( du verbe "beneficiar", mettre en valeur) fait référence au processus de traitement du café » (Renard, 1996, tiré du lexique de la thèse).

servant à enlever la pulpe ou la chair. Lors de l'étape de dépulpage, les deux grains de café qui étaient maintenus ensemble par la pulpe sont libérés (Figure 5.4). Le café est ensuite laissé ainsi et repose pendant la nuit suivante : ceci constitue l'étape de la fermentation.

**Figure 5.3 Café cerise sur les branches**

Le lendemain, on procède au lavage des grains de café de façon à éliminer le mucilage qui subsistait. Et enfin, on fait sécher les grains de café généralement sur un patio de béton. Cette dernière opération dure de quelques jours à plus d'une semaine selon la région et les conditions météorologiques qui prévalent.

**Figure 5.4 Moulin à dépulper le café**

Le café résultant du *beneficio* humide est appelé le café *pergamino* (café en parchc). Bien que les grains aient été libérés de la cerise qui les contenait et du mucilage qui les enrobait, ils sont à ce stade recouverts d'une petite coquille (Figure 5.5).

**Figure 5.5 Café *pergamino***

Toutes les étapes du traitement humide sont donc effectuées chez le producteur. Une fois le café séché, les producteurs le mettent en sacs. Il s'agit généralement de sac pouvant contenir

un quintal de café (57, kg de café *pergamino* ou 46 kg de café vert, soit 100 livres). Une fois le café ensaché, les producteurs l'apportent à l'entrepôt de leur organisation respective lors de l'*acopio*. À ce moment, les producteurs reçoivent un premier versement d'argent pour leur café. Chaque organisation achemine ensuite le café de ses membres aux entrepôts de la FIECH. Le café *pergamino* peut se conserver pendant plusieurs mois sous cette forme.

**Le *beneficio seco***

Au fur et à mesure que la FIECH doit livrer le café vendu, elle procède au traitement sec du café (*beneficio seco*) qui s'effectue dans son entrepôt dont un agrandissement était en voie d'être complété lors de notre passage en 2004. Lors du processus de *beneficio seco*, les grains de café cheminent sur un train de transformation et sont d'abord débarrassés de leur coquille puis triés selon leur grosseur, leur forme de façon mécanique et selon leur densité et leur couleur à l'aide d'une machine électronique spécialisée (Figure 5.6). À l'issue du processus de *beneficio seco*, le café est dépouillé de sa coquille, devenant ainsi le café vert (café *oro* ou café *verde*) (Figure 5.7).

**Figure 5.6 Train de transformation du café**

Le café vert est ensuite ensaché dans des poches de jutes (figure 5.8). À l'automne 2004, la FIECH s'est dotée d'un autre train de transformation pour lui permettre d'augmenter considérablement sa capacité de traitement. La FIECH possède ainsi deux trains de transformation pour assurer le traitement à temps du café de ses organisations membres, mais

aussi pour assurer le traitement du café d'autres organisations, service qu'elle offre depuis qu'elle a acquis son train de transformation.

**Figure 5.7 Café vert**
(Source : Café Sati, s.d.)

**Figure 5.8 Café vert en poche prêt à être livré**

**Commercialisation du café**

À l'instar de la production de café, la commercialisation du café constitue une activité importante de la FIECH. Vida Y Esperanza est la figure commerciale de la FIECH qui s'occupe de la commercialisation du café tant en ce qui concerne les exportations sur les marchés équitables qu'en ce qui concerne la commercialisation régionale ou nationale.

**Torréfaction, mouture et ensachage du café**

Depuis quelques années, la FIECH s'est dotée d'installations pour faire elle-même la torréfaction, la mouture et l'emballage de café qu'elle vend localement dans des petits commerces et aussi dans des boutiques de souvenirs pour les touristes, notamment à l'aéroport de Mexico (figure 5.9). La FIECH a créé sa propre marque : le café BioMaya. (figure 5.10). L'organisation souhaite éventuellement exporter du café torréfié et moulu. La FIECH songe à créer une autre figure distinctive à l'image de Vida Y Esperanza qui s'occuperait de ces activités. Aussi, la FIECH appuie ses organisations qui désirent s'investir dans la torréfaction de leur café pour la vente sur le marché local par exemple en leur dispensant la formation quant à l'opération d'un torréfacteur.

**Figure 5.9 Équipement pour la torréfaction**

**Figure 5.10 Marque de café développée par la FIECH**

#### 5.1.4.2 Autres activités de la FIECH

Parallèlement à ses activités de production et de commercialisation du café, la FIECH développe divers projets. De façon à soutenir les enfants des producteurs dans leurs études, la FIECH était en train de mettre sur pied des auberges. En effet, les études sont souvent hors de portée pour les enfants des producteurs qui doivent quitter leur communauté s'ils désirent poursuivre leurs études secondaires, préparatoires ou universitaires. Ces auberges, situées près des grands centres où se trouvent les écoles offrent l'hébergement et l'alimentation à des coûts réduits. Quatre auberges sont présentement sur pied et on projette en ouvrir d'autres ainsi que développer différentes activités de formation que pourraient y suivre les étudiants.

La FIECH oeuvre aussi dans le secteur de l'approvisionnement communautaire. Il s'agit de petits magasins coopératifs visant à offrir des denrées de base à des prix raisonnables. Ces initiatives se sont développées suite au passage d'un ouragan en 1998 dans la région de la Sierra. On avait mis sur pied ce type d'organisation pour assurer une meilleure distribution de l'aide d'urgence pour la population qui était dans le besoin. Cette organisation populaire a par la suite donné naissance à l'organisation ASSIAC, l'une des organisations membres de la FIECH.

Les trois organisations de femmes de la FIECH constituent un lieu d'échange pour les femmes. Dans le cadre de ces organisations, les femmes mettent sur pied des projets de diversification qui concernent principalement la production de fruits et légumes ainsi que l'élevage de volaille et de petit bétail suivant les principes généraux de l'agriculture biologique. Les femmes de l'organisation MASICH ont développé une petite boulangerie. Il y avait également un projet de production de compost pour les femmes des organisations MASICH et Manos Unidas.

La FIECH mijote également d'autres projets que ce soit l'élevage de poissons en bassins qui seraient alimentés à partir des eaux de pluie, le développement de petits restaurants offrant de la nourriture biologique ou la mise sur pied de circuits écotouristiques dans la région de Monte Bello, réputée pour ses paysages pittoresques.

### 5.1.5 Profil économique de la FIECH

Il a été difficile d'obtenir certaines données économiques de la FIECH de façon à pouvoir avoir un portrait détaillé de la situation économique de l'organisation. Certaines données économiques et financières étant confidentielles. Nous en ignorons évidemment la nature exacte[82]. De plus, plusieurs données ne sont pas disponibles comme par exemple la distribution des coûts d'opération. Dans cette section, nous nous intéressons au profil économique de l'organisation en nous intéressant plus spécifiquement aux données relatives à la production de café, à la part de la production dirigée vers le marché équitable, aux clients, à la situation de l'organisation dans le marché et la concurrence, aux certifications et à ses sources de financement.

#### 5.1.5.1 La production du café

En 2003, la superficie de café cultivé était de 3 081 hectares équivalant à une production de 27 000 quintaux de café certifié biologique et 16 000 quintaux en transition. Le rendement des producteurs se chiffre généralement aux alentours de 10 quintaux par hectare. Ce rendement est considéré comme étant relativement bon pour la région du Chiapas où le café est cultivé en altitude, en terrain escarpé et sous couvert forestier, ce qui est toutefois nettement moins que le café produit dans d'autres régions du monde.

#### 5.1.5.2 Part de la production dirigée vers le marché équitable

Il est difficile de connaître avec précision les quantités de café produites puisque les producteurs ne vendent pas la totalité de leur production à la FIECH[83]. Dans les différents documents de la FIECH ou en discutant avec les producteurs ou les leaders des organisations, la distinction entre le café produit par les producteurs et le café reçu par les organisations et la FIECH n'est pas systématiquement faite. Par exemple, dans le profil exécutif de la FIECH on estime la production du cycle de 2004-2005 à environ 44 600 quintaux de café correspondant à une superficie d'un peu plus de 3 000 hectares en production. Ces données nous apparaissent très optimistes puisqu'elles correspondent à un rendement de plus de 14

---

[82] L'assesseur général de la FIECH nous a transmis un document duquel a été retranchée une section sur la situation financière de la FIECH.

[83] Nous développerons cet aspect dans la section 5.1.3 traitant du critère de l'accès direct au marché.

quintaux par hectare alors que les assesseurs s'entendent généralement pour dire que le rendement tourne autour de 10 quintaux par hectare, voire 12 quintaux par hectare dans des conditions optimales.

Dans le cadre des processus de contrôle exigés par les organismes de certification (biologique et équitable), les organisations doivent, en début d'année, déclarer les quantités de café certifié que produiront leurs producteurs membres pour l'année. Ceci permet aux organismes de certification de s'assurer que les organisations de producteurs ne vendent pas plus de café certifié qu'elles ne pourraient en produire. Chaque organisation ne peut donc vendre plus qu'elles ne déclarent en début d'année. Ces déclarations ou estimations se rapprochent donc des quantités qui sont susceptibles d'être vendues par la FIECH aux conditions biologiques et équitables. Selon les déclarations des producteurs pour le cycle 2004-2005 qui n'était pas complété à notre passage, la FIECH estimait la production des 2 851 hectares à 15 600 quintaux correspondant à 5,5 quintaux par hectare. Ces données nous ont été confirmées par la responsable de la commercialisation qui s'attendait à ce que la FIECH exporte une soixantaine de conteneurs aux conditions équitables pour l'année 2004-2005 (15 600 quintaux / 250 quintaux par conteneur équivalent à 62 conteneurs).

Il y a donc une différence importante entre les quantités produites par les producteurs (autour de 10 quintaux à l'hectare) et les quantités exportées par la FIECH (qui sont de l'ordre de 5,5 quintaux à l'hectare).

La figure 5.11 présente le nombre de sacs exportés par la FIECH pour la période de 1994 à 2003. Ces données nous ont été fournies par la FIECH. À première vue, on constate une progression constante des exportations jusqu'à atteindre un pic de 4 470 sacs en 1999-2000. Ce sommet est ensuite suivi d'une chute dramatique à partir de 2000 ou 2001. Puis à partir de 2001, nous assistons à une autre croissance des exportations. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer ces fluctuations.

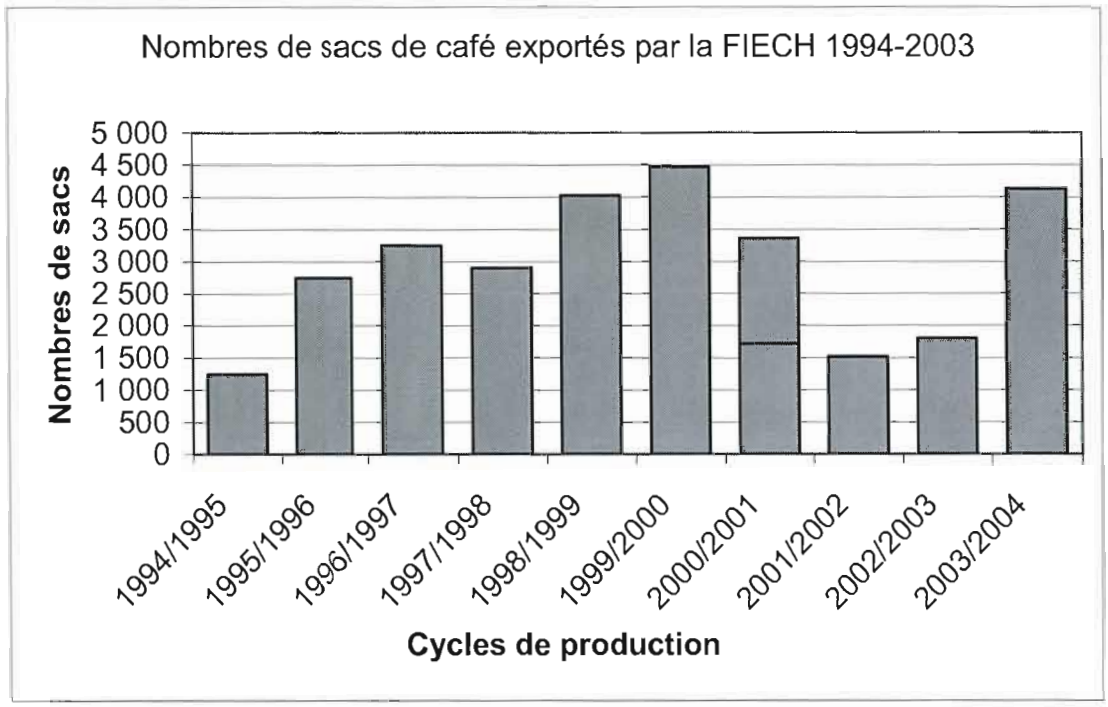


**Figure 5.11 Nombre de sacs de café exportés par la FIECH 1994-2003**

Nous émettons cependant de sérieuses réserves quant à la fiabilité de ces données et quant à l'interprétation qu'on pourrait être tenté d'en faire. D'abord, nous avons trouvé deux données pour l'année 2000-2001 dans les rapports que nous a fournis l'organisation et nous n'avons pu confirmer le nombre de sacs exportés pour ce cycle ce qui explique la présence de deux valeurs pour ce cycle sur la figure 5.11.

D'autre part, tout au long de l'histoire de la FIECH, il y a eu beaucoup de variations de son membership : beaucoup d'organisations ont joint la FIECH, alors que d'autres l'ont quittée, en continuant parfois de commercialiser leurs produits par l'intermédiaire de cette dernière. Il faut donc distinguer les organisations membres de la FIECH qui commercialisent leurs produits par le biais de Vida Y Esperanza et les organisations qui ne sont plus membres de celle-ci, mais qui commercialisent toujours leurs produits par l'intermédiaire de cette dernière. De 2001 au cycle 2003-2004, le nombre de producteurs affiliés à la FIECH a augmenté de 51% passant de 846 à 1 276. Depuis quelques années, la FIECH offre également

le service de transformation et de commercialisation du café à d'autres organisations. Ceci nous rend la tâche encore plus difficile puisqu'il nous est impossible de savoir si les données liées à la commercialisation de la production d'autres organisations sont incluses ou non dans le nombre de sacs de café que la FIECH prétend avoir exportés. Dans les relevés annuels de la commercialisation, ces distinctions n'ont pas toujours été faites et peu d'explications accompagnent ces relevés. De même, nous n'avons pu vérifier avec certitude ces informations avec les employés de la commercialisation.

#### 5.1.5.3 Situation dans le marché et la concurrence

Nous n'avons pu obtenir des données précises sur la situation de la FIECH dans le marché. Néanmoins, nous pouvons dire que la FIECH est une organisation qui se compare à d'autres grandes organisations de producteurs de café telles Majomut, ISMAM et La Sierra pour l'État du Chiapas pour les raisons suivantes. De par sa forme organisationnelle, une fédération d'organisations, la FIECH regroupe un nombre considérable de producteurs. Un autre signe d'une position relativement confortable est le fait qu'elle vend désormais ses services de transformation du café à d'autres petites organisations qui n'en sont pas membres.

#### 5.1.5.4 Certifications

Les organisations membres de la FIECH ont pour la première fois obtenu la certification biologique de l'Organic Crop Improvement Association (OCIA) ainsi que la certification équitable de FLO-CERT (à l'époque FLO) en 1995. Toute organisation qui veut joindre la FIECH doit impérativement se conformer aux standards biologiques et équitables.

D'un point de vue logistique et financier, les certifications constituent un dossier de plus en plus complexe. Graduellement, pour répondre aux demandes de ses acheteurs, la FIECH et ses organisations ont obtenu d'autres certifications biologiques : Naturland pour l'Allemagne, les standards agricoles japonais des produits de l'agriculture biologique JAS (Japanese Agricultural Standard of Organic Agricultural Products) pour le Japon et le Programme biologique national NOP (National Organic Program ) pour les marchés américains. Cette multiplication des certifications se traduit également en la multiplication des coûts de certification et d'inspection. La structure fédérative de la FIECH permet des économies d'échelle en ce qui a trait aux coûts de certifications et d'inspection qui sont amortis entre

toutes les organisations plutôt qu'assumées par chacune d'elle. En ce qui concerne la certification équitable par exemple, la FIECH est inscrite au registre de FLO à titre d'organisation de second niveau. C'est donc la FIECH qui assure la relation avec FLO-CERT, et non chacune de ses organisations membres, si bien qu'à chaque période de contrôle, seules une ou deux organisations font l'objet d'un contrôle plus serré. La FIECH est toutefois tenue de rendre certains comptes à FLO-CERT.

Puisqu'il s'agit généralement d'agences externes, les frais se paient en devises étrangères, ce qui désavantage les organisations en raison de la faiblesse du pesos mexicain. En 2003-2004, pour la seule certification biologique Naturland, la FIECH a dû payer près de 48 000 pesos mexicains (soit près de 5 000$ canadiens). Malgré qu'elle recourt à l'agence de certification CERTIMEX, ce qui réduit beaucoup les frais d'inspection puisque les inspecteurs sont mexicains (et non étrangers) et que les frais d'inspection se paient en pesos (plutôt qu'en dollars américains), la FIECH déplore le manque de coordination entre les diverses certifications. Avec la nouvelle tarification imposée par FLO qui devait entrer en vigueur quelque temps après notre passage, la FIECH prévoyait augmenter d'autant les dépenses en certifications et inspections.

#### 5.1.5.5 Financement

En tant qu'organisation, la FIECH a recours à diverses sources de financement qui lui permettent de financer ses propres opérations dont les principales sont l'*acopio* et l'assistance technique aux producteurs. La FIECH, ou plutôt Vida y Esperanza, obtenait du financement de l'un de ses acheteurs, mais la majeure partie de son financement provenait de l'institution financière Fondo Acción. Il s'agit d'un fonds indépendant auquel participe la banque privée Banamex ainsi que la Banque interaméricaine de développement (BID) et certains gouvernements des États mexicains. Dans le passé, la FIECH a également fait affaire avec le Fonds national d'appui pour les entreprises de solidarité (*Fondo Nacional de Apoyo para las Empresas de Solidaridad* - FONAES) qui offre du crédit à des faibles taux d'intérêts et proposent différents programmes pour le développement d'entreprises sociales. Depuis la création de Vida y Esperanza, l'entité commerciale chargée de la commercialisation, celle-ci travaille exclusivement avec Fondo acción Banamex. Parallèlement, la FIECH réussit à obtenir des subventions pour des projets. Au début des années 2000, elle a reçu un appui

financier de la Banque interaméricaine de développement (BID) pour la construction de son premier entrepôt (inauguré en 2002) dans lequel elle a installé ses équipements pour la transformation du café. Il s'agissait d'un prêt à long terme combiné à un appui totalisant 652 000 dollars américains.

Enfin, les institutions du gouvernement constituent également une source de financement fort importante, pour ne pas dire vitale, tant en ce qui concerne des projets d'infrastructure (construction d'entrepôt, achat d'équipement) que de l'assistance technique. Le *Secretaría de Agricultura, Ganadería, Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación* (SAGARPA) est une institution des plus importantes à cet effet. En 2003, la FIECH a reçu 1 080 000 pesos pour la construction d'un second entrepôt adjacent au premier. Cette même année, le SAGARPA a également financé l'achat de machines à dépulper pour les producteurs (669 000 pesos) ainsi que l'achat d'un tracteur de remorque (1 211 000 pesos) que la FIECH utilise pour le transport du café jusqu'à la côte. Le SAGARPA a aussi octroyé 290 000 pesos pour l'assistance technique. Au total, en 2003, la FIECH a reçu 3,25 millions de pesos du SAGARPA.

## 5.2 Opérationnalisation des principes du commerce équitable

Dans cette section, nous nous intéressons à l'opérationnalisation des principes équitables sur le terrain. Nous reprenons pour ce faire les principes que nous avons dégagés au chapitre précédent.

### 5.2.1 Principes économiques

#### 5.2.1.1 Préfinancement

L'accès au préfinancement, avec la garantie de paiement, seraient les aspects les plus importants pour les producteurs dans les relations de commerce équitable (EFTA, 2001). Dans le cas de la FIECH et ses organisations membres, l'application de ce principe est quelque peu différente de ce à quoi nous nous attendions. D'une part, les producteurs ne recevaient pas de préfinancement en vue de leur récolte. Ni les producteurs ni les dirigeants de la FIECH ni même les responsables de la commercialisation ne connaissaient en fait l'accès au préfinancement comme un principe du commerce équitable.

Le préfinancement que reçoit Vida y Esperanza n'est pas redistribué aux producteurs comme préfinancement, mais comme acompte lors de l'*acopio*. Les producteurs ne reçoivent donc pas de préfinancement avant la période de la récolte qui se déroule généralement de la fin novembre au début janvier selon les régions, mais plutôt lorsqu'ils apportent leur café à l'entrepôt de leur organisation, c'est-à-dire quelques semaines après la fin de celle-ci soit vers février. Et c'est en fin d'année, vers octobre ou novembre de l'année suivante[84], une fois que le café de l'année a totalement été vendu et lors de son bilan annuel que Vida y Esperanza est en mesure de compléter le paiement aux producteurs.

Dans le passé, certaines organisations ont offert le préfinancement à leurs producteurs sans que ceux-ci ne remettent le café garanti à leur organisation si bien que les organisations avaient dû éponger un déficit. Producteurs et Employés pointent l'incompétence et la mauvaise foi des producteurs ainsi que la mauvaise gestion des organisations pour expliquer ce fiasco :

> Lo que pasó, que les dieron un pre-financiamiento, pero por la mala administración de los delegados a veces, este, pues, hubo una mala administración del dinero y se perdió. Y por eso horita FIECH, ya no confía en nada de esto del pre-financiamiento, antes de recoger la cosecha (6 : 13).
>
> Lo que pasa es que como le dije pues, anteriormente, que los productores antes no sabían como hacer negocio, pues. Ellos pensaban que ese dinero es para gastarlo en cualquier cosa y como muchos también que los productores, no s eles conoció bien, bien. Como están sus ideas de trabajar. [...] Pues estuvo muy bonito para recibir, pero a la hora de regresar, pues. Hay productores mañosos, pues y que se fueron con la lana. Y son los que quedaron, pues, como endeudados, pues, hasta la fecha (7 : 37).
>
> De hecho creo que sí. Intentaron hacer eso. Pero muchos socios quedaron mal. Les dieron dinero y se fueron. Dijeron adiós, ya no se despidieron…y últimamente ya no...Aunque si los mercados dan un pre-financiamiento para que el socio se ayude. Pero como el socio a veces no cumple, no están seguros de sí mismo. Mejor dando y dando, me trajiste café y toma tu dinero (10 :31).

De façon à éviter de tels problèmes financiers à nouveau, la pratique est donc de payer les producteurs lorsqu'ils apportent leur café. Cette pratique semble à peu près généralisée dans le secteur du café au Mexique selon les contacts que nous avons eu avec d'autres organisations de producteurs de café externes à la FIECH.

---

[84] L'année de production de café est généralement calculée d'octobre à septembre.

Puisque le commerce équitable doit permettre aux producteurs d'accéder à du préfinancement pour éviter d'avoir à vendre leur café aux intermédiaires locaux qui ne leur offrent que des prix dérisoires, comment les producteurs arrivent-ils à assumer les coûts de la récolte? Les producteurs continuent en fait d'avoir recours aux intermédiaires locaux ou coyotes. Ils leur vendent leurs premiers et derniers sacs de café récolté, ce qui leur permet de dégager les liquidités dont ils ont besoin pour la période de la récolte.

Pour les organisations, cette pratique est même souhaitable dans la mesure où pour réussir à vendre du café dans la filière équitable, celui-ci doit être d'excellente qualité. Or, le premier et le dernier café récolté est de qualité inférieure. En vendant leurs premiers sacs de café aux intermédiaires locaux, les producteurs ont accès aux liquidités dont ils ont besoin tout en épargnant à leur organisation de devoir chercher des acheteurs pour ce café de moindre qualité qu'elles ne réussissent à vendre que sur les marchés conventionnels. Cet assesseur d'une organisation externe à la FIECH explique qu'en cas de besoin, ils encouragent les producteurs à ce que ce soit la premier coupe de café qui soit vendue au coyote parce qu'il est de moins bonne qualité :

> Nosotros les recomendamos que siempre el primer corte lo entreguen al coyote porque es de menor calidad. Nosotros, aquí tenemos un trabajo fuerte de control de calidad. De que solamente se entreguen el mejor café (22 : 16).

L'application du principe de préfinancement est donc bien différente de ce que nous avions prévu. Malgré tout, l'objectif de rompre la relation de dépendance à laquelle les producteurs étaient souvent contraints est partiellement atteint, puisque les coyotes ne sont plus les acheteurs exclusifs de leur café.

#### 5.2.1.2 Engagement à long terme des partenaires commerciaux

L'établissement de relations commerciales permettant une planification à long terme et des pratiques durables constitue un autre principe économique que doivent respecter les acheteurs tel que formulé par FLO. Au début de son existence, la FIECH n'avait pas de client mais exportait son café par le biais d'autres organisations de producteurs, UCIRI principalement. Au fil du temps, elle a accru sa production, a acquis ses propres équipements pour assurer elle-même la transformation et l'exportation du café de ses organisations. Progressivement, elle a gagné la confiance des acheteurs si bien qu'aujourd'hui, la FIECH a ses propres clients

avec qui elle fait affaire directement. Ceci est sans doute la plus grande fierté des membres de la FIECH. Même s'il arrive encore qu'elle vende des lots de café à d'autres organisations, elle n'est plus dépendante de celles-ci comme à ses débuts. Avec sa structure et ses capacités, la FIECH est vue comme une organisation sérieuse et de confiance par les acheteurs avec qui elle entretient des relations commerciales depuis quelques années maintenant. Le café équitable consistant en une niche à l'intérieur de celle du café de spécialité, la qualité de la production est le facteur de première importance pour les organisations de producteurs qui veulent pénétrer la filière équitable. Le principe de relations stables et à long terme des partenaires commerciaux est supposé permettre aux organisations et aux producteurs de mieux planifier leurs récoltes et leurs revenus, leur assurant ainsi une certaine stabilité. Mais il ne s'agit pas d'une relation ou d'un engagement inconditionnel ou aveugle des acheteurs. Comme nous l'avons montré précédemment, c'est avec le temps et moult efforts que la FIECH a réussi à gagner la confiance de ses clients. Et le maintien de cette relation est conditionnel au maintien d'un haut degré de qualité du produit.

#### 5.2.1.3 Accès direct au marché

Comme nous venons de le mentionner, la FIECH exporte maintenant directement le café de ses organisations. Mais il ne s'agit que d'une partie de la production des producteurs puisque ceux-ci continuent de vendre une partie de leur café aux intermédiaires locaux. Nous ne pouvons quantifier avec exactitude la proportion du café qui est vendu aux intermédiaires locaux, mais un producteur nous donnait l'exemple d'un producteur qui récolterait 20 quintaux et dont cinq seraient vendus aux coyotes de façon à couvrir les dépenses de la récolte. Ce serait donc autour de 25% de la récolte qui continuerait d'être vendu aux coyotes. Et de la quantité totale du café que le producteur apporte à son organisation, une partie seulement est vendue aux conditions équitables. Tentons maintenant de reconstituer les avenues de la route équitable du café (voir figure 5.12). Le producteur vend quelques sacs aux intermédiaires locaux et apporte le reste à l'entrepôt de son organisation. Ensuite, celle-ci l'achemine aux entrepôts de la FIECH où le café subit les étapes du *beneficio seco* qui permet de séparer le café de qualité du café de moindre qualité. Le café de moindre qualité, qui

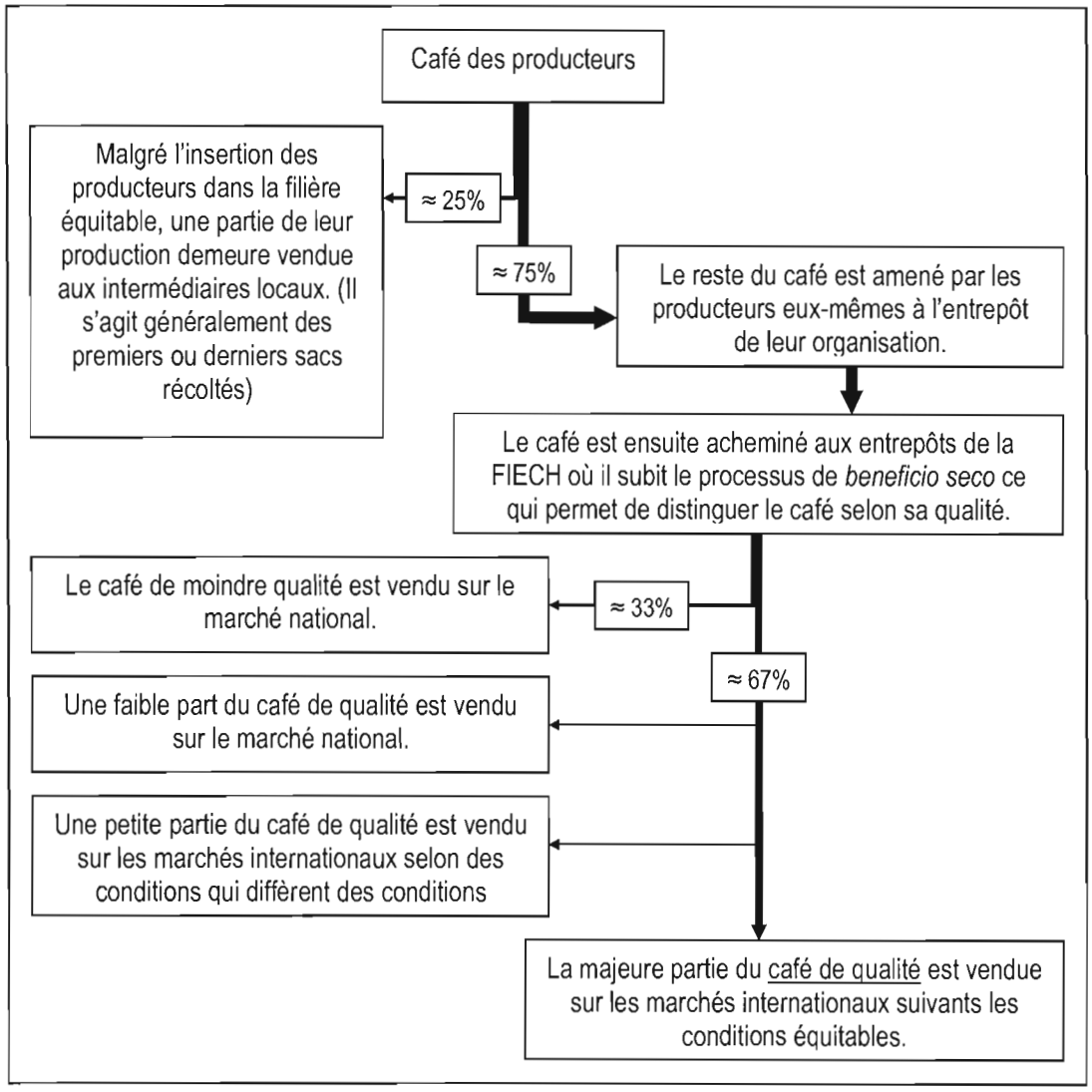


**Figure 5.12 Les avenues du commerce équitable**

représentait en 2003-2004 33% de la quantité de café que les producteurs ont remis à leur organisation[85], est vendu sur les marchés nationaux, principalement à l'état de café vert, mais aussi torréfié et moulu dans des boutiques ou des cafétérias. Du côté du café de qualité (67%), la très grande majorité est acheminée sur les marchés équitables internationaux et une

[85] Ce sont les chiffres présentés par Vida y Esperanza aux organisations membres de la FIECH lors de la réunion annuelle d'évaluation.

très petite partie est torréfiée et moulue pour être vendue dans des boutiques spécialisées ou touristiques dans quelques villes mexicaines. Ce dernier segment de marché est en fait très récent pour la FIECH qui espère le développer davantage. Mais plus intéressant encore, une partie du café de qualité est aussi exportée sur les marchés internationaux selon des conditions qui diffèrent de celles du commerce équitable (le prix est par exemple inférieur), comme simple café de qualité biologique ou standard pour répondre à la demande des acheteurs. La « route » du comerce équitable est donc loin d'être simple mais est plutôt constituée de multiples avenues sinueuses.

Selon Levi et Linton (2003), les coopératives équitables arrivent à peine à vendre la moitié de leur production sur le marché équitable. Ce chiffre doit être relativisé en fonction de la présentation qui précède où nous avons montré que seule une partie du café apporté par les producteurs à leur organisation rencontre dans les faits les standards de qualité pour pénétrer le marché équitable. Mais surtout, ce chiffre cache une très grande disparité puisque certaines organisations, les plus petites, n'arrivent pas à pénétrer le marché équitable directement alors que d'autres, les plus grandes et les mieux organisées, achètent et revendent le café d'autres organisations (les petites) puisqu'elles ne suffisent pas à la demande. La FIECH est du second groupe, c'est-à-dire des organisations qui commercialisent le café d'autres organisations.

Dans un autre ordre d'idées, la structure fédérative de la FIECH est très avantageuse pour ses organisations membres qui n'auraient pas les moyens ni les capacités d'assurer la transformation et la commercialisation du café de leurs membres ou le suivi pour l'obtention des certifications par exemple. Comme nous en avons déjà fait mention, plusieurs organisations n'ont pas de bureau, ni même de ligne téléphonique ou d'adresse courriel. Rares sont également les organisations qui ont le personnel qualifié pour assurer les relations avec les acheteurs. Il est difficile dans ces circonstances pour les petites organisations de réussir à commercialiser leur café par elles-mêmes. La FIECH, tout en prenant en charge la transformation et la commercialisation offre un cadre plus souple où chacune des organisations conserve sa propre identité. La mise en commun des cafés produits par les différentes organisations permet aussi d'offrir une plus grande diversité de produits aux acheteurs. Plusieurs organisations de café, qui ne réussissent pas à commercialiser par elles-

mêmes leur production directement, le font généralement par le biais d'autres organisations mieux établies dans le secteur.

Si la structure fédérative de la FIECH paraît avantageuse, certaines de ses organisations la perçoivent pourtant comme un maillon de plus, voire un maillon de trop, dans la chaîne commerciale les reliant aux consommateurs finaux. Même si les organisations constitutives de la FIECH réussissent à écouler leur produit par Vida y Esperanza, certaines d'entre elles aspirent en effet à commercialiser elles-mêmes leur café en faisant affaire directement avec des organisations au Nord. C'est sur la base de ce principe du « commerce direct » que certaines organisations ont quitté la FIECH par le passé, notamment UCOAAC, une organisation constitutive de la FIECH, ou que d'autres s'en séparent peu à peu jusqu'à rester en lien avec la FIECH uniquement pour continuer à bénéficier de ses services de commercialisation. C'est le cas de l'organisation Paluche'n, qui ne se reconnaît pas dans le projet et la mission de la FIECH, mais qui n'a jusqu'à présent pas réussi à commercialiser son café elle-même et pour qui la FIECH incarne un intermédiaire entre elle et les marchés équitables.

Si le critère de commerce direct doit en principe permettre d'éviter la présence des coyotes et d'autres intermédiaires qui ne font soi-disant qu'accaparer une partie de la valeur du produit, l'application de ce principe est complexe. D'une part, comme nous l'avons vu précédemment, les coyotes sont toujours présents, bien que les producteurs en soient moins dépendants qu'auparavant. D'autre part, commercialiser directement exige des organisations des capacités, des compétences et même des infrastructures particulières qu'elles n'ont pas toujours ou dont le développement exige du temps. C'est précisément pour cette raison que les producteurs vendaient auparavant leur café aux coyotes. Nous discuterons plus spécifiquement de ce principe au chapitre VII.

#### 5.2.1.4 Capacité à exporter et consolidation économique des organisations

Cette quête aveugle d'indépendance que mènent certaines organisations peut en contrepartie constituer un signe qu'elles réussissent finalement bien à atteindre d'autres standards de FLO portant sur les capacités à exporter. Les critères de FLO prévoient en effet que les producteurs doivent démontrer des capacités à produire un produit de qualité et à l'exporter. Ils prévoient également que l'organisation tendra ensuite à consolider sa situation

économique en suggérant quelques pistes à cet effet : accumulation de fonds de roulement, mise en place d'un système de contrôle de la qualité, formation, mise en place d'un système de gestion des risques, etc.

La question de la consolidation économique se pose différemment entre la FIECH et ses organisations membres. Depuis sa création, la FIECH a réussi à se consolider : en plus de se positionner comme exportatrice de café, elle a élargi son champ d'activités et offre les services de transformation et de commercialisation du café à d'autres organisations. Elle a également le souci de diversifier ses marchés et ses acheteurs dans la mesure du possible de façon à s'assurer une certaine indépendance et stabilité. Mais chose encore plus intéressante, elle cherche également à pénétrer le marché local. Si les marchés d'exportation sont valorisés parce qu'on les croit plus lucratifs et parce qu'ils sont associés à un certain prestige, la FIECH estime qu'ils entraînent des coûts et des risques considérables comparativement aux marchés local ou national. Une réflexion plus globale visant à accroître sa présence sur le marché local est donc amorcée.

Du côté des organisations membres, le processus de consolidation économique est certes plus chaotique et s'inscrit moins dans une stratégie de planification à plus long terme, exercice que font rarement les très petites organisations. Même si plusieurs organisations bénéficient des conseils d'un assesseur technique, bien souvent, elles n'ont pas à l'interne les compétences nécessaires pour assurer la mise sur pied d'une stratégie de consolidation économique. Nous y voyons un certain effet pervers de la structure fédérative de la FIECH. Si nous avons effectivement observé la mise en place de la plupart des mesures suggérées par les critères de progrès de FLO (la FIECH vise à mettre sur pied un fonds de roulement pour être plus autonome et avoir moins recours au crédit; beaucoup de formations sont dispensées sur le contrôle de la qualité; la FIECH cherche aussi à diversifier ses activités économiques, etc.), ces mesures se concentrent justement davantage au niveau de la fédération et trouvent peu d'écho à l'échelle de chacune des organisations qui sont dans une position plus passive et de dépendance vis-à-vis de cette dernière.

#### 5.2.1.5 Juste prix

Dans la filière labellisée du commerce équitable, le prix du café correspond à un prix de base de 121 $ US par sac de 100 livres auquel on ajoute 5 $ US pour la prime équitable et 15 $ US

si le café provient d'une culture biologique. Le prix du café équitable non biologique est donc de 126 $ US alors que celui du café équitable et biologique est de 141 $ US[86]. Ceci vaut si le prix à la bourse demeure sous le prix de base soit 121$. Dans le cas où le prix du café à la bourse viendrait à surpasser le prix équitable, le système équitable prévoit que le prix équitable sera toujours 5$ supérieur au prix du marché, l'équivalent de la prime équitable.

Les producteurs reconnaissent l'avantage d'un prix plancher garanti qui constitue une avancée remarquable par rapport au prix auparavant offert par les coyotes car les fluctuations entraînent l'insécurité. Mais ils emploient moins le terme *équitable* (*justo*) pour qualifier le marché ou le commerce équitable que le terme *alternatif* (*alternativo*). Ils déplorent que le prix offert par le commerce équitable soit demeuré stable depuis les dix dernières années ceci alors que leurs coûts de production ne cessent d'augmenter, sans parler de la liste toujours croissante des normes qu'ils doivent respecter pour réussir à commercialiser leurs produits[87]. Certains sont mêmes d'avis que même le prix équitable est trop peu élevé considérant le travail des producteurs. Ceci dit, un prix fixe est déjà une avancée remarquable.

Par ailleurs, la compréhension qu'ont les organisations du prix équitable et l'application qu'elles en font ne correspond pas exactement à ce que prévoit le système labellisé du commerce équitable. Les organisations de producteurs concluent des contrats avec des acheteurs dans lesquels le prix du café est généralement fixé à 141 $ US. Il y a deux types de contrats : des contrats fermés dont les conditions sont figées au moment de la signature et des contrats ouverts dont certaines conditions peuvent être modifiées entre la signature et la fermeture du contrat. Le moment de la fermeture est établi par les parties. Si le prix en bourse reste inférieur au prix du commerce équitable, il n'y a pas de problème à fonctionner de la sorte. Cependant, dans le cas où le prix à la bourse dépasse le prix de base du commerce équitable ou s'en approche, les contrats qui sont fermés au moment où le prix à la bourse

---

[86] Notez que FLO prévoit un prix différent selon la qualité du café. Dans les faits, la FIECH et certainement plusieurs organisations exportaient aux conditions équitables que le café de meilleure qualité.

[87] Ceci dit, depuis juin 2007, le prix équitable pour le café a été modifié : la prime équitable est passée de 5$ à 10$ pour le sac de 100 livres et la prime biologique de 15$ à 20$. Autre distinction, alors que l'ancien système prévoyait que le prix final serait toujours supérieur au prix du marché d'au moins la valeur de la prime équitable (donc 5$), le nouveau critère prévoit que le prix final sera toujours supérieur au prix du marché plus les valeurs de la prime équitable et la prime biologique (soit 30$). Enfin, en fin d'année 2007, FLO a également ajusté le prix minimum pour le faire passer de 121 à 125, mesure qui prendra effet en juin 2008.

augmente ne rencontrent plus les standards équitables. Plus précisément, cette situation met en lumière les limites des standards du commerce équitable qui omettent cette dimension contractuelle. Mais de façon encore plus intéressante, nous avons observé que les producteurs et surtout les leaders de leurs organisations et les responsables de la commercialisation n'étaient pas au fait de cette mécanique prévue par le système équitable à savoir que le prix minimum du commerce équitable (excluant la prime) doit toujours être au moins égal ou supérieur au prix de la bourse.

Outre la mécanique de la signature des contrats, nous avons été à même de constater les limites du système équitable de fixation du prix. Vers la fin de notre séjour, la période des récoltes débutait. Le prix offert par les coyotes était beaucoup plus élevé que le prix offert les années précédentes : en 2003-2004, le prix offert par quintal tournait autour de 400 à 500 pesos alors qu'en novembre 2004, il était de 800 pesos. Considérant que le prix net qui a été payé au producteur en 2003-2004 a été d'un peu plus de 900 pesos (le premier versement était d'un peu plus de 700 pesos), la forte hausse du prix du café faisait craindre aux organisations de commerce équitable que les producteurs choisissent plutôt de vendre leur café aux coyotes. Ce faisant, la FIECH risquait de ne pas pouvoir remplir ses engagements commerciaux[88].

Cette situation soulève deux problèmes. D'abord, peu importe les fluctuations annuelles du prix du café sur les marchés, le moment critique pour les producteurs et les organisations se situe entre le début de la période des récoltes et le moment de l'*acopio*. Puisque les producteurs n'accumulent pas de stocks, c'est à ce moment qu'ils sont susceptibles de vendre une plus grande proportion de leur café aux coyotes si ceux-ci offrent un bon prix. Les fluctuations du prix du café sur la bourse avant ou après cette période n'ont donc pas d'incidence directe sur la décision des producteurs de vendre leur café aux coyotes. Ensuite, le montant offert par les coyotes à partir duquel les producteurs seront tentés de leur vendre leur café est bien en deçà du prix du commerce équitable. Les producteurs compareront le prix qu'offrent les coyotes au montant du premier versement offert par leur organisation et non pas au prix équitable comme tel. Reprenons l'exemple de l'année 2004-2005 où le prix

[88] Un représentant de Max Havelaar France associe cette hausse du prix du café à l'action des multinationales qui tenteraient de casser les coopératives de producteurs et le mouvement du commerce équitable.

payé par les coyotes était de 800 pesos (environ 75 $ US) au moment de l'*acopio*. Le choix du producteur est soit de vendre son café aux coyotes et de recevoir les 800 pesos en un versement ou de vendre son café à son organisation qui, s'il se réfère à l'année précédente, devrait pouvoir lui verser un premier versement de 700 pesos complété d'un paiement final, qui, même s'il est de plus de 200 pesos (ce qui porterait le prix total payé par son organisation à plus de 900 pesos soit 100 pesos de plus que le prix offert par le coyote), ne survient que plusieurs mois plus tard, en fin d'année. Le premier versement de 700 pesos équivaut à 65 $ US; ce qui est bien inférieur au prix plancher du commerce équitable de 121 $ US. La mécanique du prix équitable qui veut que le prix équitable soit toujours supérieur à celui du marché d'au moins l'équivalent du montant de la prime équitable n'est donc d'aucun intérêt pour les producteurs car le prix qu'ils reçoivent est bien inférieur au prix plancher du commerce équitable en raison des coûts liés à la transformation, à la commercialisation et au transport du café jusqu'au port.

En effet, le prix équitable de 121 $ US est un prix pour un café lavé, alors que le café qu'apportent les producteurs à leur organisation est un café *pergamino*, et franco à bord (F.O.B.) au port d'origine c'est-à-dire qui n'inclut ni le transport au port ni les taxes et autres frais afférents. Ces opérations de transformation, de commercialisation et de transport sont donc à la charge des producteurs. Pour le cycle 2003-2004, Vida y Esperanza a payé aux producteurs un prix net de 920 pesos (soit environ 85$ US). Les frais de transformation, de commercialisation et de transport du café jusqu'au port auraient donc accaparé près de 40% de la valeur du prix reçu par les organisations (141 $ US puisqu'il s'agit de café biologique).

La présentation de l'opérationnalisation du critère du juste prix ne serait complète sans avoir discuté plus en détails des coûts de production des producteurs eux-mêmes. Dans le cas des producteurs des organisations membres de la FIECH, tous les producteurs détiennent une certification biologique pour leur plantation de café ou sont en voie de l'obtenir. Plusieurs détiennent aussi la certification « Bird Friendly » qui, comme la certification biologique, prévoit des critères environnementaux. Dans le cas de cette dernière, les critères sont toutefois plus stricts que ceux de la certification biologique s'intéressant en plus à la diversité du couvert forestier qui fait ombrage aux arbustes de café et à la biodiversité de la plantation. Comme nous le présentions précédemment, la production de café, particulièrement s'il est

biologique, exige différents travaux tout au long de l'année. Les producteurs conventionnels ont tendance à moins investir dans l'entretien de leur parcelle de café, ce qui est d'autant plus vrai depuis les fortes chutes du prix du café sur les marchés internationaux. Du côté des producteurs biologiques, certains effectueront eux-mêmes ces opérations d'entretien de leurs caféiers alors que d'autres engageront des travailleurs. Le tableau 5.2 présente le coût estimé de ces travaux. Ces données ont été recueillies auprès d'un producteur et ensuite validées avec d'autres producteurs et des assesseurs.

**Tableau 5.1 Estimation des coûts des travaux agricoles des plantations de café**

| **Travaux** | **Coûts à l'hectare** |
|---|---|
| Limpia (juin-juillet) | 540 pesos / ha |
| Limpia (novembre) | 540 pesos / ha |
| Régulation de l'ombre | 500 pesos / ha |
| Deshijos | 500 pesos / ha |
| **TOTAL** | **2080 pesos / ha** |

De même, lors de la récolte du café, les familles engagent généralement des travailleurs agricoles. Il s'agit généralement de travailleurs guatémaltèques qui franchissent légalement ou illégalement la frontière. On les paie environ 40 à 50 pesos par chaudière (*caja*) de café cerise cueilli ce qui équivaut à 160 à 200 pesos par quintal[89]. Les producteurs prennent aussi en charge l'alimentation et le logement des travailleurs.

La FIECH estime qu'un producteur de café conventionnel (non-biologique) obtient un rendement de 8 *quintaux* de café par hectare alors qu'un producteur biologique peut atteindre un rendement de 10, 12 ou même 15 *quintaux* à l'hectare en raison des différents travaux mentionnés précédemment. Mais en discutant avec les producteurs, le rendement n'est

[89] Un quintal équivaut à 4 *cajas* de café cerise.

généralement pas plus de 10 *quintaux* à l'hectare. Le tableau 5.3 compare les coûts et revenus associés à la production du café conventionnel et équitable selon quatre scénarios. Le premier met en scène un producteur conventionnel pour l'année de référence 2003-2004 où le prix payé par les coyotes oscillait autour de 460 à 500 pesos le quintal selon ce que nous ont rapporté les producteurs. Nous avons également fait un autre calcul avec un prix de 800 pesos le quintal, prix offert par les coyotes en début de saison lors de notre passage en 2004 (scénario 2). En ce qui concerne le scénario du producteur équitable et biologique, nous avons fait le calcul en supposant que le producteur vend la totalité de sa production à son organisation, ce qui correspond au troisième scénario. Mais tel que présenté précédemment, nous savons que malgré leur insertion dans le réseau équitable, les producteurs vendent tout de même une certaine partie de leur café aux intermédiaires locaux. Pour tenir compte de cet état de faits, nous présentons les scénarios 4 et 5 qui simulent que 3 des 10 quintaux de la production sont vendus aux intermédiaires locaux. Dans le scénario 4, le prix obtenu des coyotes est le prix de référence de l'an 2003-2004 soit 500 pesos par quintal alors que dans le scénario 5, le prix de référence est celui de 2004-2005 où les coyotes offraient 800 pesos par quintal. Nous avons retenu ce chiffre de trois quintaux parce que nous supposons qu'avec la vente de trois quintaux à l'intermédiaire local, les producteurs peuvent couvrir le prix de la main d'œuvre nécessaire pour la cueillette. Nous présentons le revenu net par hectare ainsi que le revenu par plantation considérant qu'une plantation moyenne était d'une superficie de 2,5 hectares.

**Tableau 5.2 Comparaison des coûts et revenus associés à la production conventionnelle et équitable et biologique du café**

| | **Scénario 1** | **Scénario 2** | **Scénario 3** | **Scénario 4** | **Scénario 5** |
|---|---|---|---|---|---|
| **Type** | Producteur conventionnel | | Producteur équitable et biologique | | |
| **Rendement** | 8 quintaux à l'hectare | | 10 quintaux à l'hectare | | |
| **Prix du café par quintal** | 460 à 500 pesos par quintal | 800 pesos par quintal | 920 pesos | 500 pesos pour les 3 premiers quintaux et<br>920 pesos pour les 7 autres quintaux | 800 pesos pour les 3 premiers quintaux et<br>920 pesos pour les 7 autres quintaux |
| **Revenu brut à l'hectare** | **3 680 à 4 000 pesos** | **6 400 pesos** | **9 200 pesos** | **7 940 pesos** | **8 840 pesos** |
| **Coût des travaux d'entretien annuel à l'hectare** | - | - | (2 080 pesos) | (2 080 pesos) | (2080 pesos) |
| **Salaire des cueilleurs à l'hectare** | (1280 à 1 600 pesos) | (1280 à 1600 pesos) | (1 600 à 2 000 pesos) | (1 600 à 2 000 pesos) | (1 600 à 2 000 pesos) |
| **Revenu net par hectare** | 1 280 à 2 400 pesos | 4 800 à 5120 pesos | 5 120 à 5 520 pesos | 2 860 à 4 260 pesos | 4760 à 5160 pesos |
| **Revenu net par plantation de 2,5 ha** | **3 200 à 6 000 pesos** | **12 000 à 12 800 pesos** | **12 800 à 13 800 pesos** | **7 150 à 10 650 pesos** | **11 900 à 12 900 pesos** |

Nous pouvons voir que les différences de revenus entre les producteurs conventionnels et les producteurs équitables peuvent être très minces selon les scénarios. Mais surtout, nous remarquons que les producteurs ont financièrement avantage à vendre leur café aux coyotes même si le prix offert par ceux-ci est relativement plus bas que le prix équitable puisque,

comme nous en avons discuté précédemment, le prix équitable est bien différent du prix effectivement reçu par les producteurs. Évidemment, on pourrait discuter longtemps de la validité de ces scénarios en arguant par exemple que dans les faits, les producteurs ne déboursent pas tant pour les coûts de ceci et les coûts de cela. Par exemple, un producteur conventionnel qui ne recourrirait pas à l'embauche de cueilleurs pourrait toucher environ 10 000 pesos par année de la vente de son café (ceci est toujours tributaire du prix du café payé par le coyote). Cet exposé peut néanmoins nous permettre d'éclaircir certains points en ce qui a trait aux revenus des producteurs équitables, et de nuancer certaines idées reçues quant au revenu des producteurs qui est loin du prix équitable, comme plusieurs promoteurs du commerce équitable le laissent souvent entendre.

D'abord, le prix équitable, soit le 1,41$ US par livre de café, est souvent présenté comme le prix que touchent les producteurs. Or, de ce prix il faut déduire des frais de transformation, de commercialisation et de transport que retient son organisation tel que nous l'avons exposé précédemment. Ensuite, le producteur utilisera une partie du prix résiduel qu'il obtiendra pour son café pour payer des travailleurs qui viendront l'aider lors des travaux annuels, ou à tout le moins, lors de la récolte. Et enfin, on doit également considérer le travail effectué par les producteurs (ou la main d'œuvre) tout au long de l'année.

Ensuite, même si la différence entre les revenus des producteurs conventionnels et ceux des producteurs équitables semble énorme, pouvant passer du simple au triple dans le meilleur des cas, les revenus des producteurs équitables demeurent néanmoins faibles. Par exemple, même si l'on prenait un revenu net de 23 000 pesos, ce qui signifierait qu'il n'y aurait eu aucun déboursé lors des travaux annuels et de la cueillette), ceci n'équivaudrait au final qu'à environ 2 000 pesos par mois, (soit environ 200 $ US) ou moins de 7 $ US par jour pour une famille moyenne que l'on évalue à 2 adultes et 5 enfants (selon les données de la FIECH). Il faut également se rappeler que la production de café est bien souvent la seule sinon la principale source de revenus de la famille. De façon générale, le responsable des projets à la FIECH estime que les revenus de la production de café correspondraient à environ 80 à 90% du revenu familial total annuel. Le restant provient d'activités périphériques telles la vente de poulet ou de porc ou la vente de pain.

Enfin, la grande différence entre le commerce équitable et le commerce conventionnel en ce qui a trait au prix ne se situe pas tellement dans le fait que le prix équitable soit plus élevé que celui du marché conventionnel. Nous suggérons que l'avantage pour le producteur équitable par rapport à son homologue conventionnel se situe plutôt dans le fait que les travaux d'entretien de sa parcelle lui permettront d'en augmenter le rendement et la qualité de même que dans le fait que le marché équitable offre un prix stable. Ceci ressort des différentes conversations effectuées avec des producteurs et des assesseurs. Mais là encore, cette augmentation de rendement a un prix puisque les certifications biologique et Bird Friendly exigent plus de travaux d'entretien de la parcelle. Et enfin, malgré les avantages du commerce équitable, plus le prix du marché tendra à augmenter, plus les producteurs auront tendance à vendre une plus grande part de leur café aux coyotes, et ce, même si le prix du marché est encore bien en deçà du prix équitable.

### 5.2.2 Protection de l'environnement

En matière d'environnement, dans le cas à l'étude, les producteurs de café étaient tous certifiés biologiques, sinon en voie de l'être (« en transition »). Pour la FIECH, l'agriculture biologique est au cœur de sa mission comme nous l'avons vu précédemment si bien que toute organisation qui souhaiterait joindre la FIECH ou tout producteur qui souhaite joindre une des organisations constitutives de la FIECH doit nécessairement se convertir à l'agriculture biologique. Au-delà des convictions environnementales de la FIECH, l'adhésion à la certification biologique est aussi liée à des considérations commerciales à savoir qu'il lui est plus facile de trouver des acheteurs pour un café certifié équitable et biologique que pour un café qui ne serait certifié qu'équitable. La certification biologique pour le café se traduit par une prime de 15$ US par sacs de 100 livres, ce qui motive les producteurs et les organisations à adhérer aux principes de l'agriculture biologique, même si plusieurs jugent que la prime biologique est trop faible par rapport aux coûts et travaux supplémentaires qu'engendre la certification biologique.

Du côté des producteurs, même si la transition est relativement facile puisque les producteurs de café au Mexique ont cessé l'utilisation de pesticides et fertilisants faute de ressources depuis l'abolition de l'Institut Mexicain du Café, elle est relativement exigeante en termes de travaux agricoles et de précautions lors des opérations du *beneficio* humide. Les producteurs

doivent notamment faire des travaux pour minimiser l'érosion, faire du compostage, voir à ce que les opérations de *beneficio* humide respectent les règles de la certification biologique concernant l'utilisation de l'eau, les rejets de lavage, etc. Les trois premières années sont les plus difficiles. Durant cette période de transition, les producteurs doivent effectuer le maximum de travaux au champ avec un retour financier quasi nul. Le prix qu'offre la FIECH pour le café produit lors de la période de transition est de 20 $ US de plus que le prix de la bourse par 100 livres. Pour plusieurs producteurs, ces travaux sont trop laborieux, particulièrement lors de la période de transition qui est plus exigeante sans être assortie d'un prix substantiellement meilleur, ce qui explique qu'ils ne s'engagent pas dans des organisations de producteurs.

Paradoxalement, bien que les producteurs se disent généralement très sensibles à l'importance de la protection de l'environnement et cultivent leur café en respectant les critères biologiques, l'utilisation de produits agrochimiques pour certaines cultures, dont les fèves et le maïs qu'eux et leur famille consomment demeure courante. Un assesseur nous expliquait qu'au-delà de l'aspect sanitaire, l'utilisation de tels produits est beaucoup moins exigeante en temps et en énergie que les techniques biologiques. Cette situation est certainement préoccupante considérant que l'utilisation et l'entreposage des produits agrochimiques n'est pas accompagnée de mesures suffisantes en matière de santé et sécurité. Par exemple, chez un producteur que nous avons visité, les équipements tels les vaporisateurs et les contenants étaient simplement entassés au pied d'un arbre, à quelques mètres de la maison sans aucune précaution particulière, ce qui est d'ailleurs contraire à ce que prévoient les standards de FLO. L'équipe technique de la FIECH faisait campagne pour que les producteurs utilisent des méthodes biologiques pour leurs productions dédiées à l'autoconsommation par le biais de formations sur ce sujet. Le principe de la protection de l'environnement est donc respecté dans la mesure où il est obligatoire.

Parallèlement, plusieurs producteurs plus engagés et plus conscients de l'importance de la protection de l'environnement commencent à réfléchir au rôle de *protecteur de la nature* qu'ils incarnent. Lors d'un colloque portant sur le café biologique, plusieurs producteurs ont témoigné de leur désir de voir récompensés leurs efforts de protection de l'environnement, se

basant sur le principe qu'ils sont jusqu'alors seuls à assumer les coûts de la protection de l'environnement dont bénéficie l'ensemble de la société.

### 5.2.3 Principes équitables liés à la gouvernance

#### 5.2.3.1 Démocratie, participation, transparence et non-discrimination

En ce qui a trait au principe de la démocratie, participation, transparence et non-discrimination, les organisations sont généralement organisées en suivant les principes coopératifs. En théorie, les organisations sont donc démocratiques, participatives, transparentes et ouvertes. Au début de leur intégration dans la FIECH, les producteurs suivent d'ailleurs une formation sur le travail communautaire organisé. Certains éléments se retrouvent également dans les règles internes de la FIECH. Qu'en est-il maintenant de la pratique?

L'application des principes de démocratie, participation, transparence et non-discrimination est extrêmement variable d'une organisation à l'autre. Les principaux problèmes observés sont les suivants. Le fonctionnement démocratique des organisations va bien au-delà de l'opération mécanique du vote à laquelle la démocratie est souvent réduite. Dans le cas de la FIECH et de ses organisations membres, nous avons été à même de constater le rôle central qu'occupent les assesseurs qui ont une très grande influence sur la prise de décision des organisations. En ce qui a trait à la transparence, la situation est également difficile notamment parce que les organisations qui possèdent leur propre compte à la banque sont rares. Dans ce cas, les transactions passent directement au nom du président ou du trésorier. Il faut aussi savoir que plusieurs producteurs n'ont pas régularisé leur statut auprès des autorités nationales, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de carte d'identité officielle par exemple, ce qui complique les démarches des organisations à régulariser leur propre situation. Mais nos observations les plus intéressantes sont à l'effet que devant une situation qui nous apparaît constituer un manque de transparence (selon nos référents du Nord), les membres des organisations n'ont pas le réflexe de demander des comptes auprès de leurs élus. Par exemple, depuis le renouvellement du comité directif qui avait eu lieu il y avait près d'un an et demi, la nouvelle administration d'une organisation n'avait pas encore présenté l'état des finances de l'organisation, et ses membres ne l'exigeaient pas.

Les problèmes observés quant au manque de transparence nous amènent à discuter de la participation des membres. Si un petit nombre de producteurs s'investissent corps et âme, les organisations déplorent de façon générale le faible enthousiasme de la plupart des membres qui sont plutôt passifs. Évidemment les organisations peuvent tenter de contrôler l'assiduité aux réunions[90], mais en amont même de la question de l'assiduité, nous avons pu observer qu'il était difficile pour les organisations de tenir leurs réunions mensuelles. Ceci pose évidemment problème lors du renouvellement des comités organisationnels. Mais le problème majeur pour la FIECH en amont de ce manque de participation est le faible sentiment d'appartenance des producteurs et des organisations à son égard. C'est dans cette perspective et pour des raisons de consolidation économique que la FIECH a instauré un système de participation financière. À chaque kilo de café remis à la FIECH, celle-ci retient un peso pour constituer un fonds devant servir au financement de différents projets. Lors de notre passage, les modalités du système n'étaient pas encore définitives, mais la FIECH souhaitait pouvoir générer des bénéfices à partir de ce fonds à redistribuer aux producteurs et ainsi leur inculquer l'habitude d'économiser tout en favorisant leur sentiment d'appartenance, et ainsi leur participation. Enfin, en ce qui concerne le principe de non-discrimination, les règles internes des organisations prévoient notamment qu'il ne doit pas avoir de discrimination fondée sur la race, la religion ou le genre. Nous n'avons pas de données suffisamment étayées pour nous permettre de nous prononcer clairement sur cet élément précis.

Nous souhaitons maintenant formuler trois remarques concernant ces principes. D'abord, comme nous l'avons observé pour plusieurs autres principes, lorsque l'on discute avec les gens, producteurs ou leaders, la démocratie, participation, transparence et non-discrimination ne sont pas connus comme étant des normes du commerce équitable devant régir leur organisation et leur façon de fonctionner. Ceci ne nous surprendra guère compte tenu du fait que jusqu'à présent, l'ensemble des principes équitables, à l'exception du juste prix, ne sont généralement pas connus comme tels. Il y a donc lieu pour le mouvement équitable de réfléchir à ce problème. Ensuite, les producteurs et même les leaders n'ont pas

---

[90] Une des règles internes de la FIECH concerne l'assiduité aux réunions. Suite à un certain nombre d'absences à la réunion générale de la FIECH, le délégué d'organisation doit payer une amende et peut se voir expulser.

nécessairement une conception très claire ou arrêtée de la démocratie, de la participation, de la transparence et de la non-discrimination qui sont des notions beaucoup plus abstraites que la question du commerce direct par exemple. Ceci nous amène à formuler notre deuxième remarque. La compréhension de ces concepts exige certaines notions que plusieurs n'ont pas nécessairement eu l'occasion de développer, notamment parce que n'ayant pas ou que très peu fréquenté l'école ou parce que cela n'est tout simplement pas dans les pratiques usuelles, bien que ceci semble toutefois de moins en moins vrai au fur et à mesure que la jeune génération, plus éduquée, s'engage. Enfin, et surtout, ces principes nord-occidentaux entrent directement en contradiction avec les façons de faire qui prévalaient jusqu'alors. À titre d'exemple, pour couvrir le besoin de liquidité de son organisation qui devait rapidement procéder à l'achat d'un terrain pour la construction de son futur entrepôt, le trésorier d'une organisation a fait un prêt à sa propre organisation à un taux de 10% mensuellement sans avoir l'aval des membres. Dans ce cas, l'assesseur, justement parce qu'il a la confiance des producteurs, incluant les membres du comité de direction, a pu mettre fin à cette pratique sans trop de complications. S'il s'agit sans doute là d'une démonstration positive de la position privilégiée qu'occupent les assesseurs, cette anecdote soulève des questions concernant ce qui est susceptible de se passer ailleurs dans d'autres organisations. Car ces pratiques de prêts à taux usuriers, que l'on reproche d'un côté aux coyotes et qui sont en partie à l'origine de la mise sur pied du système de commerce équitable, sont très profondément ancrées dans le quotidien des gens. Si cette situation constitue un manque flagrant de transparence de l'administration (toujours dans une perspective nord-occidentale), les producteurs membres de l'organisation ne s'en sont pas formalisés outre mesure. C'est en fait ce qu'ils connaissent du prêt et ce qu'ils ont vu du côté des coyotes, coyotes qui sont parfois eux-mêmes des producteurs de café... L'opérationnalisation des standards équitables de démocratie, participation, transparence et non-discrimination soulève donc un enjeu plus fondamental : celui de l'adaptabilité ou de la transférabilité des principes équitables d'une réalité à une autre et celui de l'éducation à des principes soi-disant universels.

#### 5.2.3.2 Sensibilisation au commerce équitable

De façon générale, nous avons observé que les producteurs et les leaders d'organisations ou de la fédération présentaient une connaissance très partielle du commerce équitable et de ses

principes, le réduisant au prix supérieur et stable qu'il leur permet de recevoir pour leur production. Rares sont les producteurs et même les leaders qui sont en mesure de nommer les différents principes du commerce équitable généralement connus et reconnus dans le mouvement du commerce équitable, tel le préfinancement, le commerce direct, l'engagement à long terme, le juste prix, la protection de l'environnement, la gestion démocratique, participative et transparente, les normes du travail ainsi que le développement social. Plus globalement, les producteurs et les leaders des organisations à l'exception de quelques assesseurs n'associaient pas le commerce équitable à son projet de transformation des règles commerciales. Dans de telles circonstances, on comprend que les producteurs et les leaders des organisations de la FIECH ne sont pas les promoteurs les plus actifs du commerce équitable. Ceci varie cependant selon le niveau d'engagement des acteurs au mouvement du commerce équitable, à commencer par le mouvement du commerce équitable mexicain. Comparativement aux leaders de Majomut par exemple, les leaders de la FIECH ne suivaient pas de très près l'évolution du mouvement mexicain du commerce équitable que l'on voyait comme la chasse gardée des grandes coopératives de café équitable dont la principale est UCIRI. Bien que les producteurs et les organisations de la FIECH ne connaissent pas très bien le commerce équitable et ses principes, ils s'inscrivent néanmoins dans un mouvement plus global de mobilisation sociale. Ils ne font pas directement la promotion du commerce équitable mais disent promouvoir des « formes alternatives de production ». L'expression « lutte sociale », bien qu'elle réfère davantage à une nébuleuse d'idées qu'à des objectifs définis, revient très souvent dans le discours des paysans. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre où nous analysons le discours des acteurs.

### 5.2.4 Principes équitables sociaux

#### 5.2.4.1 Conditions de travail

Dans le cas des organisations à l'étude, nous avons constaté que les producteurs recouraient de façon presque systématique à l'embauche de travailleurs. Étant donné la pénurie de main d'œuvre lors de la récolte du café, puisqu'un nombre considérable de Mexicains ont migré vers le Nord, les travailleurs embauchés sont principalement des travailleurs guatémaltèques. Ce jeune producteur explique que la majeure partie des travailleurs sont des travailleurs

guatémaltèques pour qui la cueillette des cerises de café constitue l'une des seules sources de travail :

> - La mayor parte sí son de Guatemala. [...] Por las condiciones en que viven los campesinos también en Guatemala. No tienen...es la única manera de conseguir trabajo, en los sembrados de café. Ellos vienen acá, solo vienen, ellos se miran para acá en búsqueda de trabajo.
>
> - *¿Y los trabajadores mexicanos, porque no vienen a trabajar aquí?*
>
> - Pues, porque, por lo que...los trabajadores mexicanos, la visión que ellos tienen es de inmigrar hacia el norte del país. Ya como que sus ideas ya no están acá. Ahora su visión es immigrar al norte (6 : 11).

Les travailleurs embauchés sont le plus souvent accompagnés de leur famille. Ces familles migrent pour la période de la récolte de façon plus ou moins légale selon le cas et dans des conditions fort difficiles. Cette élue d'une organisation de femmes est particulièrement sensible à la situation de ses consœurs qui arrivent dans la ville régionale avec leurs enfants et n'ont pas de place où se loger en attendant de s'être trouvé un endroit où couper le café (chez un producteurs ou dans une plantation).

> Nuestras hermanas de Guatemala es terrible. Porque vienen las pobres mujeres con su hijo cargado y con los niños, bastante niños. Luego no tienen donde quedar ahí en Belisario están amontonados ahí como animalitos (9 : 19).

Dans les standards de FLO, les producteurs qui embauchent des travailleurs, même si ce n'est qu'occasionnellement, doivent en principe respecter certaines normes en matières de conditions de travail. En substance, les bénéfices du commerce équitable ne devraient pas revenir exclusivement aux producteurs, mais devraient être partagés avec les travailleurs engagés :

> FLO considère que les Conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) font autorité en matière de conditions de travail, et attend des producteurs certifiés qu'ils respectent, dans la mesure du possible, ces exigences. Quand un nombre significatif de travailleurs est employé par une organisation de petits producteurs, certains standards spécifiques sont à respecter. Lorsqu'un plus petit nombre de travailleurs est employé et lorsque les travailleurs sont embauchés occasionnellement par les producteurs eux-mêmes, les organisations doivent prendre les mesures nécessaires afin d'améliorer les conditions de travail et de s'assurer que ces travailleurs profitent des avantages liés au Commerce Equitable. Ceci doit faire partie du plan de développement et être reporté à FLO. Le terme "travailleurs" fait référence à tous ceux qui sont employés, comprenant les travailleurs occasionnels, saisonniers et permanents (FLO, 2007, p. 23).

Les producteurs sont relativement sensibles aux conditions de travail des travailleurs qu'ils embauchent. Plusieurs producteurs ont parlé de l'importance de mieux traiter les travailleurs, de leur être solidaires, mais finalement, la question des conditions de travail des travailleurs est laissée à la discrétion des producteurs eux-mêmes :

> Podríamos decir que sí, depende del productor. También en que condiciones se encuentra. Si es un pequeño productor, pues hace lo posible de preparar su gente. Hace por mejorar sus condiciones de pagarle a sus productores y pues, este...dar...los que producen un poco más, pues es el mejor trato también a los trabajadores. Eso va dependiendo también en los productores. Porque hay también pequeños productores...por la baja producción a veces les es un poco difícil tratar bien a sus trabajadores (6 : 10).

Pour fixer le salaire offert aux travailleurs, les producteurs n'ont pas de norme spécifique à respecter qui leur viendrait du commerce équitable, mais se fient au prix que payent l'ensemble des producteurs, équitables ou non, qui embauchent de la main d'œuvre. Mais comme l'explique ce producteur, qui se sentait une responsabilité de bien traiter ses employés, pour augmenter le salaire des travailleurs qu'il embauche, ceci supposerait qu'il réussisse à vendre son café plus cher, car ses coûts de production n'ont cessé d'augmenter ces dernières années :

> El costo de producción se ha elevad y la gente, ya no quiere, pues, ganar más barato su tiempo, ya quiere más bien pagado. Y nosotros, si podemos elevar, otra vez el salario de la gente que trabaja con nosotros, se supone que tenemos que vender más caro el producto (7 : 19).

Il apparaît en somme que les conditions de travail des travailleurs embauchés par un producteur inséré dans une organisation équitable ne soient finalement pas tellement différentes que celles des travailleurs travaillant pour un producteur conventionnel ou sur une plantation. Une organisation membre de la FIECH située à la frontière du Guatemala souhaitait toutefois développer un système d'hébergement pour aider ces familles à se loger entre le moment où elles arrivent à la ville et le moment où elles partent chez le producteur ou le propriétaire de plantation qui les a engagées.

Nous n'avons pas été en mesure de discuter avec des travailleurs car la récolte n'avait pas encore débutée, mais les observations recueillies sont suffisantes pour mettre en lumière un problème fondamental concernant cet enjeu des conditions de travail des travailleurs

guatémaltèques. Lors d'une entrevue réalisée avec un ex-employé de FLO, on nous a confirmé que ce point était délibérément ignoré des inspecteurs et de FLO :

> Y nadie analiza ese punto. Cierran ojo los inspectores. Porque me dijeron eso algunas organizaciones me dijeron eso. Porque exactamente los mismo productores tratan los otros de Guatemala muy mal. Y los inspectores, ni checan ese punto (25 : 12).

Ces problèmes d'opérationnalisation soulèvent à notre sens d'importantes questions pour le mouvement du commerce équitable qu'il ne peut continuer à ignorer comme cela semble être le cas actuellement.

#### 5.2.4.2 Statut de petits producteurs

Au chapitre I, nous avons vu que le principe équitable selon lequel le commerce équitable vise à soutenir les producteurs marginalisés (ou les plus marginalisés) est sujet à débat. Dans le cas de la FIECH et de ses organisations membres, nous avons observé que les producteurs étaient effectivement des petits producteurs qui cultivent des superficies allant de moins d'un hectare à quelques hectares. Le secteur du café équitable est particulier à cet égard puisque les groupes de petits producteurs se sont toujours farouchement opposés au développement de standards pour les plantations de café sous prétexte que cette forme d'organisation qui permet d'enrichir un propriétaire est contraire à la logique même du commerce équitable qui a été instauré pour être solidaire avec les petits producteurs.

#### 5.2.4.3 Développement social et prime de développement

Un objectif fondamental du commerce équitable est de contribuer au développement durable tel que les principaux acteurs du mouvement l'ont formulé dans la définition commune du commerce équitable. C'est ici qu'intervient le principe de la contribution au développement social qu'incarne la prime de développement, constitutive du prix équitable. Alors que l'on pourrait s'attendre à des avancées notables en matière de développement local en raison de la prime de développement de cinq cents par livre de café équitable vendue, les retombées de cette prime sont encore très difficiles à percevoir. Ceci s'explique d'une part parce que cette prime demeure relativement modeste. Mais surtout, ceci tient à la gestion même de la prime. Jusqu'à tout récemment, les organisations de producteurs géraient par elles-mêmes cette prime. Puisque la très grande majorité la reversaient aux producteurs dans le paiement de leur

café, elle était jusqu'alors diluée dans le revenu familial si bien que cette prime n'a pas servi spécifiquement au financement d'aucun projet de développement.

Mais un an précédent notre passage, la FIECH a centralisé la gestion de la prime équitable pour ses organisations membres. Le président de Vida y Esperanza nous explique que les organisations doivent soumettre une proposition de projet à la FIECH (ou Vida y Esperanza) et celle-ci fera en revanche une certaine surveillance et un monitoring de l'utilisation des ressources octroyées :

> - Los principios es de que estamos tratando de hacer que ese premio de desarrollo se apliquen ¿no? ¿Como? Vida y Esperanza les está pidiendo "". Si les vamos a dar porque les pertenece a ustedes. Pero de Vida y Esperanza les va a controlar. Háganme un tú. Un tu proyecto, anteproyecto de 3 ó 4 hojitas. Como los vas aplicar, en que tiempo lo vas a querer y yo así te los voy a administrar. Vida y Esperanza va a ser un monitoreo, si realmente está aplicando sus recursos. Y las organizaciones unos tienen albergues. Otros van a ser tal vez trabajos, no se todavía. Años anteriores les llegaba directamente al productor. Horita en común acuerdo están diciendo, bueno perfecto. Creo que con el precio que nos dan está bien. Hagamos un beneficio en todos ¿no?
>
> - Pero anteriormente el premio de desarrollo iba directamente al...
>
> - Sí. Directamente al productor.
>
> - ¿Y porque este cambio?
>
> - Para que también las organizaciones tengan su propio desarrollo y vayan creciendo porque hay organizaciones que ya tiene años y no tienen ni una computadora, ni una oficina, no tienen terreno donde laborar. No hay medios de comunicación. Pues de este premio de desarrollo, nos sirva, crezcamos y nos desarrollemos como organización. (13 : 27).

En procédant ainsi pour la gestion de la prime, la FIECH souhaite véritablement favoriser le développement des organisations elle-mêmes. Mais ce changement est aussi dû aux exigences de FLO comme l'explique cet assesseur :

> Este cambio se viene dando por las mismas exigencias del FLO, dentro del monitoreo que hacen es lo primero que preguntan, a como pagaste? A tal. Que hiciste con el primo de desarrollo? Siempre se le ha informado que aquí los delegaos y los socios son los que toman las decisiones y se va para pago de sus productos y lo que FLO ha dicho siempre, es que ese dinero se debe de apartar. Entonces viendo esta situación, este año si se va a cumplir con esas exigencias (16 : 32).

Les projets que la FIECH s'attend à financer sont principalement des projets destinés au renforcement des organisations. Notons également le projet d'auberge pour étudiants qui pourrait également être repris par différentes organisations et faire l'objet de ce financement.

Nous reviendrons sur le sujet de la prime équitable, mais déjà, nous constatons que la question du développement social est complexe et ne peut être circonscrite en quelques principes ou en l'application d'une prime. Voyons maintenant les impacts du commerce équitable en termes de développement qui ont été observés dans le cas à l'étude.

## 5.3 Les impacts du commerce équitable

De façon générale, les producteurs et les leaders d'organisation s'entendent pour dire que le commerce équitable est très positif, mais ils se limitent bien souvent à reconnaître les impacts liés au prix stable et plus élevé. Ceci est cohérent avec la vision assez réduite du commerce équitable qui domine et que nous avons abordée précédemment. Ils expliquent que cette augmentation de revenu leur permet d'améliorer leurs conditions de vie d'un point de vue matériel (alimentation, vêtements, etc.). Et lorsque l'on discute plus longuement, les producteurs reconnaissent d'autres impacts qui sont plus subtils. Dans cette section, nous traitons des impacts observés que nous avons regroupés sous les thèmes suivants : la formation et le contrôle de la qualité, l'ouverture sur le monde et l'estime personnelle, l'immigration et le tissu familial, la dignité, la consolidation des organisations, les conditions des femmes et les impacts sur les communautés.

### 5.3.1 Formation et contrôle de la qualité

L'insertion dans la filière équitable va de pair avec la production d'un produit de qualité et le maintien de celle-ci. La qualité, comprise à la fois comme les caractéristiques plus techniques (couleur, forme, saveur) et les conditions biologiques de production, est une condition préalable à l'insertion du produit dans la filière équitable. Ceci est particulièrement vrai dans le secteur du café dont l'offre surpasse la demande. Si la qualité est un indispensable, c'est peut-être moins en intégrant le commerce équitable qu'en adhérant à l'agriculture biologique que les producteurs parviennent à atteindre ces standards de qualité. Plus précisément, c'est sans doute l'adhésion des assesseurs techniques de PATPO et incidemment de la FIECH aux principes de l'agriculture biologique qui est déterminante pour l'amélioration de la qualité du produit dans le cas à l'étude. Car depuis les débuts, la FIECH offre sans relâche de la formation et de l'assistance concernant les techniques de l'agriculture biologique et le contrôle de la qualité aux producteurs de ses organisations membres. Ce faisant les producteurs réussissent à produire un café de meilleure qualité par rapport au café qu'ils

produisaient auparavant et qu'ils vendaient aux coyotes. Bien souvent, les producteurs leur vendaient sous forme de café cerise, c'est-à-dire à l'état frais. Sous cette forme, le café se dégrade très rapidement. Avec les formations, les producteurs ont appris comment effectuer certaines étapes de transformation du café de façon à éviter que le produit ne se dégrade tout en maximisant ses qualités.

Les producteurs observent également qu'en entretenant mieux leur parcelle de café, suivant les conseils des assesseurs, non seulement la qualité du café récolté s'en trouve améliorée, mais la productivité de la parcelle est également meilleure. Les assesseurs confirment également l'impact positif de l'application des techniques biologiques sur le rendement des caféiers. Cet assesseur estime qu'un producteur conventionnel, qui n'applique pas les techniques de l'agriculture biologique récolte de 6 à 8 quintaux environ par hectare alors qu'un producteur biologique peut facilement voir augmenter se rendement jusqu'à 10 ou 12 quintaux par hectare.

> Actualmente un productor que no esta organizado, que no está dentro de este impulso de la agricultura orgánica, anda levantando 6, 7, 8 quintaux por hectárea. Y un productor que esta dentro de este rollo de mejorar sus cafetales, más o menos esta mejorando, tiene 10, 12 quintaux por hectárea (16 : 43).

Le défi pour les producteurs selon cet assesseur est de continuer à encourager les producteurs à appliquer les principes de l'agriculture biologique car il estime que ce rendement pourrait augmenter jusqu'à 16 quintaux par hectare.

### 5.3.2 Ouverture sur le monde et estime de soi

Les producteurs équitables suivent des formations régulières sur l'agriculture biologique et le contrôle de la qualité, ce qui n'était pas le cas auparavant lorsqu'ils étaient des producteurs « libres » comme ils le disent. Mais de façon encore plus intéressante, en intégrant une organisation de producteurs, les producteurs s'ouvrent sur un univers qui leur était auparavant fermé et dont ils ignoraient même l'existence. Ils prennent conscience de l'insertion de leur production dans la chaîne commerciale internationale, savent que leur produit se retrouve dans les tasses de consommateurs à l'étranger. Certains avaient acquis une idée du fonctionnement de la bourse par exemple et étaient même en mesure d'aller consulter le prix à la bourse sur Internet, ce qu'ils ignoraient totalement auparavant.

Les producteurs insérés dans la filière équitable sont fiers de leur travail et tout aussi fiers et heureux que des gens de l'étranger, tels des étudiants, des responsables d'organismes de certification, les visitent et s'intéressent à leur travail. Sachant qu'il pourra avoir un bon prix pour son café, c'est avec plaisir que ce producteur se consacre à sa parcelle et cela le motive. Mais de façon encore plus intéressante, il inscrit ainsi son travail de producteur dans un système plus vaste où chacun joue un rôle particulier :

> - Lo otro también que considero de que nos ha dado, es pues aprendizaje, capacitación y luego resultados, pues, de la venta de nuestro producto. Sabiendo de que ya tengo seguro donde vender mi producto, pues con gusto le dedico tiempo a mi cultivo, pues...
>
> - *¿Le motiva?*
>
> - Sí, porque ya no estoy trabajando, digamos así nada mas a lo tonto, sino ya estoy trabajando con una seguridad y luego, los que nos toca producir, pues comprometidos con la producción y los que les toca desempeñar con la asistencia técnica, es comprometido con la asesoría, con la documentación, con todo lo que es equipo de oficina y los que son por ejemplo de administración, bueno, pues comprometidos a administrar bien el negocio. Asi pues, cada bien cumpliendo bien su función (7 : 33).

Ce point de vue est confirmé par cet autre producteur qui affirme que l'impact le plus important qu'il voit est le fait que lui et son organisation soient reconnus par le marché :

> Pues el impacto es tener una relación con ellos a través de la producción, de la sociedad, esa comunicación. Estar reconocidos en el mercado (8 : 15).

Plus qu'une simple nouvelle source d'information, c'est donc un statut qu'acquièrent les producteurs : autrefois marginalisés, ils sont désormais reconnus. Insérés dans le commerce équitable, les producteurs et leur famille ont une meilleure estime d'eux-mêmes.

### 5.3.3 Immigration et tissu familial

L'insertion dans la filière équitable a un effet très positif sur le tissu familial, puisqu'elle réduit la migration des paysans vers le nord du pays ou aux États-Unis. Le Chiapas est particulièrement touché par la migration, le plus souvent des jeunes hommes qui quittent temporairement ou définitivement leur région pour aller tenter leur chance aux États-Unis. Dans la municipalité régionale de Frontera Comalapa, les habitants affirmaient que huit autobus bondés quittaient la région chaque semaine en direction de Tijuana, ville mexicaine à la frontière des États-Unis qui constitue le point d'entrée des sans-papier. Les producteurs insérés dans la filière équitable et qui reçoivent un prix stable ne voient plus la nécessité de partir alors que plusieurs producteurs de café conventionnels ont migré ou abandonné la

culture de leur parcelle. Les producteurs eux-mêmes constataient que les familles qui étaient insérées dans une organisation étaient moins déchirées par la migration.

L'insertion dans la filière équitable a un effet positif sur le tissu familial : les producteurs n'ont plus à aller aux États-Unis pour gagner leur vie; ils retrouvent une satisfaction à produire leur café et leur travail est plus valorisé :

> Se ven muchos más contentos. Es decir a comparación de los otros que tienen que ir a Estados Unidos para poder ganarse. Para poder comer en la casa. Y los socios ahí están ahí. La diferencia es que muchos ya abandonaron su parcela. Ya no son campesinos. Y los socios si. Ellos procuran yo voy a... Es que quiero hacer una gran inversión. Yo veo un futuro allí. Yo no voy a Estados Unidos porque no me gusta. Por allá a de ser difícil la vida. Yo estoy contento aquí. Si ellos dijeron no. Podríamos decir que no tendría sentido tener una organización así. Y o por ahí lo veo. Sería como una satisfacción o como estamos muy contento. Y se sienten muy contentos. Yo digo que es como darse un valor así mismo. (19: 25).

Et surtout, les jeunes hommes voient se dessiner des possibilités de travail dans leur région. L'assesseur général de la FIECH remarque également une grande différence entre les jeunes des producteurs qui s'intègrent progressivement à la FIECH et qui contribuent ainsi au développement de leur famille et communauté comparativement aux autres jeunes qui sont selon lui un peu désorientés :

> Si tú te das cuenta hay muchos jóvenes que vienen, que van...Bueno, eso, es desarrollo para la comunidad. Pero, jóvenes que están fuera de la FIECH, están desorientados, no saben ni que está pasando, porque están pobres y porque se tienen que ir, no saben (14 : 19).

En somme, l'insertion des producteurs dans la filière équitable a un impact très positif sur le tissu familial et social en atténuant le phénomène de la migration.

### 5.3.4 Dignité

Plusieurs Producteurs et Employés inscrivent la recherche de dignité au cœur de leur démarche : ils souhaitent pouvoir vivre dignement. Mais en quoi consiste plus spécifiquement la dignité? Cet employé de la FIECH estime que la FIECH est une entreprise sociale offrant d'une part un café de qualité à ses clients et d'autre part, un bon service à ses membres. Plus précisément, la FIECH a comme objectif de permettre à ses producteurs de vivre dignement. Il définit la dignité comme étant le fait d'avoir un travail satisfaisant et motivant tout en étant autonome financièrement, c'est-à-dire en ne dépendant pas des ressources d'un tiers :

> La visión de FIECH lo podríamos considerar como ser una empresa social en donde todos sus socios se sientan contentos y se den servicios. Tanto al cliente, decir bueno tu compras mi café. Bueno te voy a ofrecer un café de calidad. El mejor producto. Con la intención de que mis socios también tengan una vida digna. Vivan contentos con sus familias. Sigan trabajando su café, contentos. Contemplamos ambas partes. Es decir que sientan motivados. Pero que también el otro elemento es que no siempre estemos dependiendo de los recursos de no se quien. También de ser independientes, autónomos, o sustentables. Para que nosotros mismo podamos crear nuestro propio recurso del beneficio. Porque si llega alguien y dice sabes que ya no doy apoyo. Entonces esto se truena (19 : 24).

Travailler avec dignité, c'est aussi selon cet employé être fier et heureux de son travail et de pouvoir l'exercer, de ne pas devoir migrer pour trouver du travail.

Pour cet assesseur, la dignité est liée au fait que les producteurs doivent pouvoir vivre de leur travail, dans ce cas-ci, que le prix du café soit suffisamment élevé. Et selon sa perspective, c'est au gouvernement à assurer des conditions de vie dignes à ses citoyens, c'est-à-dire de compenser le prix du café lorsque le prix mondial est trop faible :

> Yo creo que el gobierno más que en las cuestiones de comercio, lo que debería hacer y es por lo que nosotros hemos luchado. Es por garantizar condiciones de vida digna. Ese es el papel. Y que si el precio no garantiza condiciones de vida digna para los productores. El gobierno tiene que entregar subsidios para ajustar el precio internacional (22 : 26).

La dignité passe donc par le travail : un travail qui soit reconnu, utile et rémunéré pour assurer une autonomie financière tout en étant satisfaisant. La question est maintenant de savoir si le commerce équitable permet aux producteurs de vivre dignement ? Il est intéressant de remarquer que ni les producteurs ni les Employés n'établissent une relation claire de cause à effet entre le commerce équitable et la dignité. Considérant la reconnaissance de leur travail, la plus faible prévalence de la migration et le fait que les jeunes aient de meilleures perspectives d'avenir, on peut sans doute affirmer que le commerce équitable, par ses meilleures conditions commerciales, contribue à la reconquête de dignité des producteurs. Nous avons également vu que les producteurs étaient très fiers de leur travail. Pour l'assesseur général de la FIECH, c'est la FIECH elle-même qui permet de renforcer ce qu'il nomme une « culture idéologique » chez les producteurs selon laquelle ils vivent plus dignement, et ce, malgré la pauvreté :

> La otra, creo que los socios ideológicamente, van fortaleciendo una cultura ideológica, que les permite vivir en su pobreza, pero con más dignidad. O sea, hay más alegría por ser pobre, no (14: 19).

Selon cette perspective, c'est donc moins le commerce équitable en tant que tel qui permet aux producteurs de retrouver une certaine dignité, mais plutôt la FIECH. Mais surtout, cette amélioration du « niveau de dignité » des producteurs demeure relative puisque les producteurs vivent néanmoins dans la pauvreté. En somme, on peut dire que si le commerce équitable contribue à la dignité des producteurs, il ne le fait que partiellement dans la mesure où d'autres éléments y contribuent également.

### 5.3.5 Consolidation des organisations

Le commerce équitable a sans contredit un impact important sur le renforcement des organisations. Si dans le passé, l'obtention des certifications équitable et biologique de même que l'insertion dans la filière équitable ont été des objectifs que les organisations se sont fixés et qu'elles ont par la suite atteints, aujourd'hui, le commerce équitable ne constitue pas la raison d'être des organisations. Nous avançons toutefois qu'à l'échelle des organisations, le commerce équitable a servi de catalyseur d'une réflexion visant à mettre en place une stratégie de développement des organisations. Cet assesseur confirme notre hypothèse en expliquant qu'en tant qu'organisation, ils ne peuvent dépendre que du commerce équitable et que leur expérience au sein du mouvement du commerce équitable a été formatrice leur enseignant comment s'organiser et comment créer des alliances et avec qui :

> no puedes ser dependiente de una alternativa. Tienes que ir creando nuevas alternativas, yo creo que se van dando de alguna manera. Ahí se van gestando, o sea, porque toda esta…digamos el mismo movimiento del comercio justo te va dando experiencia. Y te va enseñando como te debes organizar, con quien te debes aliar, como te debes aliar y que otras cosas puedes construir (20 : 44).

Pour cet employé de la FIECH, c'est la FIECH elle-même qui a un effet important sur la consolidation de ses organisations membres :

> Impacto de la FIECH hacia las comunidades. Pues pienso que de alguna manera o sea les va dando una visión como FIECH a los grupos, a que ellos mismos vayan desarrollando a sus productores. O sea, en que vayan buscando instancias, fundaciones, o los van caminando donde pueden buscar a poyos para que a la vez ese beneficio le llegue a los productores. Aunque quizás como FIECH o sea…de alguna manera si le ha llegado el beneficio al productor, aunque a veces no ha sido como ellos quisieran o como todos quisiéramos, a los productores, pero de alguna manera va impulsando a esas organizaciones a que se vayan formando, de cómo buscar alternativas que puedan ayudar al productor en el futuro (21 : 26).

Le commerce équitable a donc non seulement contribué à la consolidation des organisations, mais surtout à la mise en place d'un processus de consolidation organisationnelle qui le transcende. Dans le cas à l'étude, la FIECH cherchait à trouver de nouveaux débouchés pour ses produits, à l'extérieur du commerce équitable comme tel, tout en tentant d'acquérir plus de poids sur la scène politique locale[91] qui sont des éléments transcendant les critères du commerce équitable à proprement parler.

### 5.3.6 Conditions des femmes

Le commerce équitable du café reste l'affaire des hommes. Une minorité de femmes étaient membres des coopératives et la plupart de celles-ci l'étaient par défaut, *i.e.* parce que leur mari était mort ou avait migré. Dans les organisations de producteurs de café, les épouses des producteurs occupent des rôles de second plan. Il aurait été surprenant d'observer le contraire puisque toute la société est organisée autour d'une répartition très conservatrice des rôles entre les hommes et les femmes. Après les corvées ménagères et la préparation des repas et avec la présence en permanence des enfants lorsqu'ils sont en bas âge, il ne reste plus beaucoup de temps aux femmes pour sortir et s'impliquer dans une organisation. Néanmoins, même si le fait que certaines femmes soient des membres des organisations de producteurs de café (donc des productrices de café) ne semble pas avoir d'impact direct dans la répartition familiale des tâches par exemple, il n'en demeure pas moins que le paiement du café leur sera versé directement, et non à leur époux.

Si les femmes n'ont visiblement pas une grande place au sein des organisations de producteurs de café que nous avons observées, leur présence à la FIECH est loin d'être négligeable. D'abord, au niveau des employés, il y avait deux femmes qui occupaient des postes liées à la commercialisation nationale et internationale. Bien que tous les assesseurs étaient des hommes, une jeune femme agissait comme assesseure-bénévole auprès d'une organisation de femmes et participait également très activement aux réunions d'évaluations annuelles, étant elle-même mariée à un producteur de café. D'autre part, les femmes constituent tout de même 38% du membership de la FIECH qui sont réparties principalement dans ses trois organisations de femmes.

---

[91] La FIECH était à cet effet étroitement impliquée dans le processus de création d'un vaste réseaux d'organisations sociales dont l'objectif était clairement de mieux faire valoir leur voix auprès des autorités politiques.

Les organisations de femmes font un travail très important avec des moyens limités. Les impacts des groupes de femmes sur la condition de celles-ci peuvent apparaître bien faibles, mais ils sont en fait à la mesure des obstacles qu'elles ont à surmonter. Une élue d'une organisation de femmes estime que la principale contribution de l'organisation a été de rendre les femmes un peu plus indépendantes de leur époux. Un exemple concret est la participation des femmes aux élections pour qu'elles votent d'une part, et qu'elles votent pour le candidat qui leur paraît le mieux, peu importe le choix de son mari. Les organisations mettent également sur pied différents petits projets productifs (horticulture, boulangerie, etc.) de façon à ce que les femmes acquièrent une certaine autonomie financière.

Mais le plus grand défi pour les organisations de femmes est de recruter les femmes. Certaines femmes doivent parfois obtenir le consentement ou du moins la collaboration de leur mari pour joindre des groupes de femmes d'autant plus qu'elles sont très occupées à la maison avec les tâches ménagères et les enfants. C'est pour cette raison qu'au lieu d'avoir une réunion à chaque mois, les organisations de femmes se réunissent plutôt une fois par deux mois.

Les leaders des organisations de femmes déplorent que les organisations de femmes aient plus de difficulté à avoir accès aux ressources, notamment celles du gouvernement, comparativement aux organisations de producteurs de café. Pourtant le travail accompli par les femmes est colossal et vital. Les organisations de femmes défendent le rôle de celles-ci comme piliers du développement, étant en charge de la maison, des enfants et de l'alimentation de la famille. Par la nature diversifiée des activités qu'elles mènent, elles contribuent grandement à sécuriser la situation des familles sur le plan alimentaire et économique.

### 5.3.7 Impacts sur les communautés

Le commerce équitable est souvent réputé avoir des impacts très positifs sur les communautés. Plusieurs rapportent par exemple que la présence de coopératives équitables a souvent comme effet de favoriser une augmentation des prix dans une région donnée (EFTA, 2001). Dans le cas précis de la FIECH et de ses organisations membres, si le commerce équitable a positivement contribué au renforcement organisationnel, ses retombées apparaissent essentiellement circonscrites aux organisations ou aux membres des

organisations et ont peu de rayonnement sur les communautés. Le rayonnement du commerce équitable en termes de développement local varie en fait d'une organisation à une autre, selon le facteur de dispersion des membres dans une région. Certaines organisations sont concentrées dans une seule communauté alors que d'autres organisations, telles les cas étudiés, ont leurs membres dispersés dans plusieurs communautés (tableau 5.3). Dans le cas de l'OCAEZ, les producteurs sont particulièrement dispersés : les 89 producteurs sont répartis dans 14 communautés de 6 municipalités différentes selon la distribution présentée dans le tableau 5.4. Le temps de parcours entre la communauté la plus éloignée et le centre urbain de Frontera Comalapa, où se tiennent les réunions de l'OCAEZ, est de 2h30 à 3h, ce qui rend parfois difficiles les communications au sein de l'organisation.

**Tableau 5.3 Répartition des membres des organisations membres de la FIECH**

| **Organisations** | **Nombre de membres** | **Nombres de communautés où les membres sont situés** |
|---|---|---|
| Los Lagos de Colores | 22 | 5 |
| Manos Unidas | 24 | 6 |
| Sociedad Cooperativa de Cafeticultores " Sierra Soconusco " | 25 | 2 |
| Organización de Cafeticultores Emiliano Zapata (OCAEZ, A.C.) | 89 | 14 |
| Acción Solidaria de la Sierra, ( ASSIAC. A.C. ) | 213 | 34 |
| Productores Alternativos de Chiapas, PROALCH, S. S. S. | 36 | 11 |
| Piedra Cañada | 19 | 3 |
| Café 2000 | 23 | 1 |
| Biosfera productiva y alternativa de la Sierra (BIOPAS) | 96 | 3 |

**Tableau 5.4 Distribution géographique des membres de l'OCAEZ**

| Municipalités | Communautés | Nombres de producteurs |
|---|---|---|
| Frontera Comalapa | Bella Vista del Norte | 17 |
| | HUIXNAYAL | 1 |
| Amatenango de la Frontera | Cinco de Mayo | 4 |
| | Escobillal | 15 |
| Nuevo Amatenango | Nuevo Amatenango | 1 |
| Bella Vista | Nuevo Pacayal | 9 |
| | Pacayal | 1 |
| | Union Progreso | 5 |
| Chicomuselo | Miguel Aleman | 6 |
| | Las Flores | 14 |
| | Santo Domingo – Piedra Labrada | 8 |
| | Cuatro Caminos | 5 |
| Siltepec | Cerro Perote | 1 |
| | Rancho Bonito | 2 |
| **Total :** | | **89** |

Puisque dans certaines communautés, il ne se trouve qu'un ou deux ou quelques producteurs, les effets du commerce équitable à l'échelle communautaire sont pratiquement inexistants, d'autant plus que les projets mis sur pied par les organisations concernent pour l'instant surtout l'organisation elle-même et non les communautés. Notons toutefois que la FIECH était en train de développer des auberges à prix modiques dédiées aux enfants de producteurs mais aussi aux autres étudiants des communautés qui devaient aller à l'extérieur du domicile familial pour étudier.

Enfin, un grand enjeu qui reste sans réponse est la question de la sécurité alimentaire. De l'aveu des assesseurs, les bonnes conditions commerciales dont bénéficient maintenant les producteurs équitables les ont même encouragés à se spécialiser dans la production du café au détriment des productions vivrières pour leur propre consommation. L'exportation et plus spécifiquement l'insertion dans la filière équitable, n'apporte pas de réponse concrète à cet enjeu si bien que ce sont les organisations elles-mêmes qui prennent en charge de développer

de petits projets devant favoriser la sécurité alimentaire, ce qui se fait le plus souvent par le biais des organisations de femmes.

Enfin, la présentation des impacts observés met en lumière un élément qui nous apparaît fondamental et qui est peu traité par les organisations faisant la promotion du commerce équitable. Il s'agit de la question de l'origine des impacts et des résultats observés. Notre grille initiale de collecte de données s'intéressait exclusivement aux impacts du commerce équitable. Mais lors de notre terrain, nous avons eu le choc de constater que le commerce équitable était essentiellement réduit à un segment de marché pour la grande majorité des acteurs rencontrés et que d'autres éléments, telle l'agriculture biologique par exemple, prenait une importance beaucoup plus grande que ce à quoi nous nous attendions. Nous en concluons que les impacts et les résultats du commerce équitable ne peuvent être étudiés de façon sectorielle puisqu'ils sont en fait intimement liés à d'autres facteurs. Il s'agit du regroupement des producteurs en organisations coopératives (partant du fait que le commerce équitable reprend essentiellement les principes coopératifs); l'influence de l'Église qui a été déterminante dans la formation des organisations; l'adhésion des acteurs aux principes de l'agriculture biologique qui est envisagée de façon très large; et plus généralement, l'ouverture sur le monde qu'ont entraînée les nouveaux moyens de communication ainsi que l'influence de la mouvance altermondialiste. Bref, l'analyse des impacts et des résultats du commerce équitable est donc bien plus complexe qu'elle n'y paraît.

**Conclusion**

L'émergence de la Federación Indígena Ecológica de Chiapas (FIECH) et de ses organisations membres s'inscrit dans le contexte plus général des années 1980 marqué par une présence importante des représentants de l'Église auprès des paysans et par la libéralisation du secteur du café dont le point culminant a été le démantèlement de l'Institut Mexicain du Café qui a laissé les producteurs à eux-mêmes. C'est dans ce contexte que plusieurs organisations de producteurs de café ont été fondées. La FIECH s'est constituée en 1993 à la suite de la séparation d'un groupe d'assesseurs techniques et d'un groupe de paysans d'une autre organisation de producteurs de café au Chiapas. Depuis ce temps, plusieurs organisations de producteurs de café l'ont intégrée de même que des organisations de femmes. En 2004, la FIECH regroupait une dizaine d'organisations de producteurs de café

et trois organisations de femmes au Chiapas au Mexique pour un total d'environ 2 000 membres. La FIECH ainsi que ses organisations de producteurs de café détiennent la certification équitable ainsi que plusieurs certifications biologiques.

Au fil de son évolution, la FIECH a su rapidement se consolider sur le plan économique. Sur le plan des infrastructures, elle a construit un entrepôt et a acquis les équipements nécessaires à la transformation primaire du café et a acheté un camion et une remorque pour assurer le transport jusqu'au port. En ce qui concerne ses activités, en plus d'assurer la transformation primaire et la commercialisation du café de ses organisations membres, la FIECH offre également ce service à d'autres organisations qui ne parviennent pas à transformer et commercialiser leur café par elles-mêmes. Parallèlement à ses activités d'exportation de café vert (peu transformé), elle a récemment développé un département de torréfaction et de mouture de café destiné à la vente sur les marchés locaux et national pour engendrer une meilleure valeur ajoutée et elle planifiait l'ouverture de petits cafés. Forte de cette consolidation économique, la FIECH s'est mise à développer des projets à caractère social (tels la construction d'auberges pour étudiants) tout en tentant de mieux faire valoir sa voix et celle de ses producteurs membres sur la scène politique locale.

Bien que la FIECH et ses organisations membres soient certifiées équitables, c'est plutôt sur l'agriculture biologique, la famille et la religion que repose l'identité de la fédération et de ses organisations membres. Notons à cet effet la vision très large et inclusive de l'agriculture biologique que partagent les acteurs étudiés. Le commerce équitable est quant à lui plus souvent qu'autrement réduit à un segment de marché offrant un prix stable et plus élevé : un marché qualifié d'« alternatif », plutôt qu'« équitable » ou « juste ». Incidemment, les principes du commerce équitable ne sont pas connus comme tels. Plus globalement, c'est tout le projet du commerce équitable (un projet de développement et une nouvelle façon de faire du commerce) qui est mal compris.

En ce qui concerne l'opérationnalisation des principes du commerce équitable, bien que les producteurs ne soient plus dépendants des intermédiaires locaux comme auparavant, ils ne reçoivent pas à proprement parler de préfinancement. Le préfinancement qu'obtient la FIECH, dont la plus grande proportion provient d'une institution mexicaine et non de ses acheteurs, sert en fait à verser un acompte aux producteurs lorsque ceux-ci apportent le café à

leur organisation (donc une fois la récolte terminée). Pour payer les frais encourus lors de la récolte, les producteurs vendent encore une certaine partie de leur café aux coyotes. Il s'agit principalement des premiers sacs de café récolté dont la qualité est inférieure. Dans une certaine mesure, ce recours aux coyotes accommode les organisations qui ne réussissent à vendre aux conditions équitables que le café d'excellente qualité. Pour plusieurs organisations membres de la FIECH, le principe de l'accès direct au marché se traduit en une quête d'indépendance. Elles estiment qu'en court-circuitant la FIECH, elles pourraient toucher plus de bénéfices, sans nécessairement réaliser les avantages actuels de la structure fédérative de la FIECH qui leur permet collectivement de réaliser des économies d'échelle et d'avoir accès à des sources de financement auxquelles les organisations ont difficilement accès. Certains principes équitables sont beaucoup mieux compris tels la protection de l'environnement qui est au cœur de l'activité de la FIECH et de ses organisations membres. Les producteurs reçoivent beaucoup de formation et d'assistance technique à cet égard. En ce qui concerne le juste prix, bien que les producteurs reconnaissent les avancées que représente le fait d'avoir un prix juste et stable, la conception même d'un prix juste ou équitable est sujette à débat, notamment parce que les coûts de production augmentent sans cesse alors que le prix équitable reste le même. Les principes sociaux et de gouvernance, qui font au contraire appel à des notions beaucoup plus abstraites, sont moins bien compris et trouvent une application beaucoup plus mitigée. Les leaders des organisations déplorent de ce fait la faible participation des producteurs. Nous avons également constaté certains problèmes de transparence dans la gestion.

Au chapitre des impacts observés, malgré les déficiences d'application de certains principes, notons des résultats très positifs en termes de formation et de production d'un produit de qualité; de conscientisation et d'ouverture sur le monde; de rehaussement d'estime des producteurs et de leur famille et de consolidation des organisations. Néanmoins, les femmes demeurent peu impliquées, malgré le travail acharné des groupes de femmes qui mènent différents petits projets de diversification (petit élevage, production maraîchère) tout autant que des campagnes d'éducation et de sensibilisation concernant les droits de la femme et la santé familiale notamment. De façon générale, le rayonnement de la FIECH et des différents projets en matière de développement local est également grandement réduit par la grande dispersion géographique des organisations et des membres dans l'État, une caractéristique

propre à la FIECH et ses organisations membres. Ceci pose un grand défi pour la FIECH qui a du mal à susciter le sentiment d'appartenance de ses organisations et des producteurs envers sa propre organisation.

Au terme de ce chapitre où nous avons présenté le cas de la FIECH et de ses organisations membres, nous voyons que la réalité du commerce équitable sur le terrain est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Dans le chapitre suivant, nous poursuivons avec la troisième et dernière partie de la présentation de nos résultats qui consiste en l'analyse du discours des acteurs. Ceci nous permettra d'approfondir les représentations sociales des acteurs.

# CHAPITRE VI

# ANALYSE DES ENTREVUES

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté nos données d'observation concernant l'organisation de la FIECH. Nous avons exposé le profil général de la FIECH, ses activités et nous avons également discuté de l'opérationnalisation des principes équitables et des impacts observés. Le présent chapitre complète la présentation de nos résultats en analysant plus spécifiquement le discours des acteurs. Tel que présenté dans notre chapitre méthodologique, l'analyse du discours de nos répondants se fait à l'issue d'un processus rigoureux de codification des entrevues et d'épuration des codes d'une part, ce qui constitue l'étape de la codification ouverte, et de codification sélective d'autre part, où les codes sont regroupés et analysés par thème : nos familles de codes. Dans ce chapitre, nous présentons dans un premier temps nos familles de codes ainsi que le contenu général du discours des acteurs. Ensuite, suivant nos six familles, nous analysons nos codes suivant la méthodologie présentée au chapitre III.

## 6.1 Présentation des familles de codes et contenu général du discours des acteurs

À l'issue du processus de codification et d'épuration des codes, nous avons obtenu 254 codes. Pour les fins de la présente analyse, nous avons sélectionné 17 codes, dont 15 sont parmi les 25 plus fréquents[92]. Nous avons retenu les deux autres en raison de leur pertinence. Le choix des codes à analyser s'est fait suivant nos six familles de codes elles-mêmes établies à partir de nos questions de recherche et validées par notre démarche de codification. C'est donc suivant un processus d'aller-retour entre la théorie et les données que les codes et les

[92] La liste complète de nos codes figure à l'Appendice B.

familles se sont imposés. Notez par ailleurs que les autres codes parmi les 25 plus fréquents, bien que n'ayant pas fait l'objet d'une analyse spécifique, ont généralement été abordés lors de l'analyse des autres codes. Par exemple, le code « OCAEZ » a été analysé indirectement lors de l'analyse des codes « Église » et « Asseseur ». D'autres codes parmi les plus fréquents ont été traités au chapitre précédent alors que d'autres n'ont tout simplement pas été analysés en raison de leur pertinence jugée insuffisante au regard des objectifs de la recherche. Le tableau 6.1 présente la justification du choix des codes.

**Tableau 6.1 Justification du choix des 17 codes retenus pour l'analyse**

| Codes | Fréquence | Justification |
|---|---|---|
| **FIECH** | **133** | **Retenu pour l'analyse** |
| OCAEZ | 82 | Non retenu mais traité lors de l'analyse des codes « Église » et « Assesseur » |
| **Commerce équitable** | **76** | **Retenu pour l'analyse** |
| **Prix** | **69** | **Retenu pour l'analyse** |
| **Marchés** | **58** | **Retenu pour l'analyse** |
| **Formation** | **56** | **Retenu pour l'analyse** |
| **Certification** | **51** | **Retenu pour l'analyse** |
| Impacts | 51 | Non retenu, mais traité lors du chapitre V (Section 5.3) |
| **Producteurs** | **48** | **Retenu pour l'analyse** |
| **Information / Communication** | **47** | **Retenu pour l'analyse** |
| **Agriculture biologique** | **46** | **Retenu pour l'analyse** |
| Financement | 46 | Non retenu, mais traité lors du chapitre V (Section 5.1.5) |
| **FLO** | **42** | **Retenu pour l'analyse** |
| Membership | 42 | Non retenu mais traité lors de l'analyse du code « Information / Communication » |
| **Gestion de l'organisation** | **39** | **Retenu pour l'analyse** |
| **Développement** | **35** | **Retenu pour l'analyse** |
| Qualité | 35 | Non retenu mais traité lors de l'analyse des codes « Prix », « Marché » et « Agriculture biologique » |
| **Assesseur** | **34** | **Retenu pour l'analyse** |
| Inspection | 33 | Non retenu en raison de sa moins grande pertinence |
| **Gouvernement** | **32** | **Retenu pour l'analyse** |
| Participation | 32 | Non retenu mais traité lors de l'analyse du code « Information / Communication » |
| Défis pour le futur | 29 | Non retenu en raison de sa moins grande pertinence |
| Stratégie commerciale | 28 | Non retenu mais traité lors de l'analyse des codes « Commerce équitable » et « Marché » |
| **Lutte / Changement social** | **27** | **Retenu pour l'analyse** |
| PATPO | 27 | Non retenu mais traité lors de l'analyse du code « FIECH » |
| **Coyotes** | **22** | **Code moins fréquent, mais retenu pour sa pertinence** |
| **Église** | **18** | **Code moins fréquent, mais retenu pour sa pertinence** |

Comme nous le présentions au chapitre III, nos répondants se divisent en trois groupes d'acteurs principaux : les Producteurs, les Employés ainsi que les Certificateurs. Bien que nous n'effectuons pas une analyse comparative du discours de ces trois groupes d'acteurs, nous souhaitons mettre en exergue certaines différences fondamentales dans la fréquence relative des codes par groupe d'acteurs. Le tableau 6.2 présente la fréquence des 17 codes analysés pour chacun des répondants selon qu'il s'inscrit dans le groupe des Producteurs, des Employés ou des Certificateurs. Chez le groupe des Producteurs, les thèmes « Coyotes » et « Église » sont particulièrement présents alors qu'ils parlent en revanche peu de « FLO » et de la « Certification ». Dans le groupe des Employés, l'ensemble des thèmes à l'étude sont abordés. Notons également que les codes « FIECH » et « Gouvernement » sont relativement plus fréquents dans ce groupe d'acteurs. Enfin, dans le groupe des Certificateurs, les codes « Certification » et « FLO » sont particulièrement prévalents alors que les codes « FIECH », « Lutte / Changement social », « Coyotes », « Église » et « Gouvernement » sont absents ou presque.

**Tableau 6.2 Fréquence relative des codes analysés selon le groupe d'acteurs**

| No d'entrevue / Codes | Producteurs | | | | | | | | | | | | Sous-total | Employés | | | | | | | | | | | | Sous-total | Certificateurs | | | | | Sous-total | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | | |
| FIECH | 2 | 2 | 0 | 6 | 4 | 2 | 8 | 2 | 2 | 5 | 0 | 0 | **33** | 12 | 19 | 11 | 14 | 1 | 8 | 2 | 8 | 16 | 2 | 7 | **100** | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | **0** | **133** |
| Commerce équitable | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 3 | 5 | 2 | 1 | 2 | 0 | 3 | **21** | 3 | 7 | 7 | 5 | 0 | 0 | 2 | 5 | 4 | 5 | 3 | **41** | 2 | 2 | 5 | 2 | 3 | **14** | **76** |
| Prix | 3 | 5 | 1 | 4 | 5 | 1 | 4 | 1 | 0 | 4 | 0 | 0 | **28** | 3 | 5 | 3 | 4 | 0 | 0 | 6 | 1 | 3 | 2 | 5 | **32** | 3 | 1 | 3 | 1 | 1 | **9** | **69** |
| Marchés | 2 | 2 | 1 | 5 | 5 | 1 | 4 | 2 | 0 | 2 | 0 | 2 | **26** | 7 | 2 | 3 | 7 | 1 | 0 | 0 | 3 | 2 | 1 | 2 | **28** | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 | **4** | **58** |
| Formation | 4 | 0 | 1 | 5 | 2 | 2 | 4 | 2 | 1 | 2 | 0 | 0 | **23** | 0 | 4 | 5 | 6 | 2 | 0 | 2 | 3 | 2 | 1 | 1 | **26** | 6 | 0 | 0 | 1 | 0 | **7** | **56** |
| Certification | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | **10** | 2 | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 | 1 | 6 | 3 | 0 | 3 | **19** | 7 | 1 | 3 | 5 | 6 | **22** | **51** |
| Producteurs | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 11 | 0 | 1 | 4 | 0 | 2 | **21** | 3 | 1 | 5 | 4 | 1 | 0 | 1 | 1 | 3 | 0 | 3 | **22** | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 | **5** | **48** |
| Agriculture biologique | 3 | 2 | 3 | 1 | 1 | 0 | 5 | 1 | 1 | 2 | 0 | 2 | **21** | 1 | 0 | 6 | 11 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | **19** | 2 | 0 | 3 | 0 | 1 | **6** | **46** |
| Information / Communication | 1 | 1 | 0 | 1 | 2 | 7 | 1 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | **17** | 2 | 2 | 0 | 5 | 0 | 0 | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | **17** | 2 | 2 | 2 | 3 | 3 | **12** | **46** |
| FLO | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | **5** | 2 | 1 | 4 | 1 | 0 | 0 | 0 | 4 | 1 | 1 | 1 | **15** | 4 | 6 | 4 | 5 | 3 | **22** | **42** |
| Gestion de l'organisation | 1 | 0 | 0 | 2 | 0 | 1 | 3 | 0 | 0 | 1 | 0 | 4 | **12** | 1 | 3 | 1 | 3 | 2 | 1 | 2 | 3 | 2 | 1 | 1 | **20** | 3 | 1 | 1 | 2 | 0 | **7** | **39** |
| Développement | 0 | 1 | 0 | 3 | 2 | 2 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | **10** | 1 | 2 | 3 | 2 | 0 | 1 | 3 | 3 | 1 | 2 | 1 | **19** | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | **6** | **35** |
| Assesseur | 0 | 3 | 0 | 4 | 0 | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | **11** | 0 | 7 | 0 | 6 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 | 1 | 0 | **18** | 2 | 2 | 0 | 1 | 0 | **5** | **34** |
| Gouvernement | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | **11** | 1 | 2 | 0 | 6 | 0 | 2 | 2 | 3 | 0 | 2 | 1 | **19** | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | **2** | **32** |
| Lutte / Changement social | 2 | 5 | 0 | 2 | 2 | 0 | 4 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | **18** | 0 | 5 | 1 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | **9** | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | **0** | **27** |
| Coyotes | 2 | 1 | 1 | 1 | 3 | 2 | 0 | 1 | 0 | 4 | 0 | 0 | **15** | 3 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | **6** | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | **1** | **22** |
| Église | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 4 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | **11** | 0 | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | **6** | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | **1** | **18** |
| **Total** | **23** | **28** | **9** | **37** | **31** | **24** | **63** | **18** | **10** | **31** | **1** | **18** | **293** | **41** | **65** | **50** | **80** | **7** | **13** | **24** | **43** | **42** | **20** | **31** | **416** | **37** | **18** | **25** | **25** | **18** | **123** | |
| **Nombre de « 0 »** | **5** | **4** | **10** | **3** | **4** | **5** | **1** | **6** | **8** | **3** | **11** | **10** | | **4** | **1** | **5** | **0** | **12** | **12** | **6** | **4** | **5** | **5** | **3** | | **3** | **7** | **7** | **5** | **10** | | |

Le tableau 6.2 nous permet également d'appréhender l'importance de ces codes par répondant. Dans le groupe des Producteurs, nous remarquons à cet effet que dans le discours des répondants numéro 3, 11 et 12, peu de codes sont employés tel qu'en témoignent les colonnes de ces répondants et la ligne *Nombre de « 0 »*. Dans le cas des répondants 3 et 11, ceci s'explique notamment par le fait que les entrevues ont été très courtes. D'ailleurs, l'entrevue la plus longue que nous avons réalisée avec un producteur est celle que nous a accordée le Producteur numéro 7, dans le discours duquel presque tous les codes sont abordés. Dans le cas des entrevues numéro 11 et 12, notons également que les répondants étaient des producteurs conventionnels, ce qui explique également que leur discours présente une fréquence relativement faible des codes qui ont été les plus importants pour l'ensemble des autres producteurs qui étaient pour leur part intégrés à la FIECH. Pour le groupe des Employés, nous remarquons l'absence d'un nombre élevé de codes dans le discours des répondants 17 et 18. Ceci s'explique par le fait que même si ces répondants étaient bien rattachés à la FIECH, ils pas directement liés aux activités de commerce équitable de la FIECH. Le répondant 17 travaillait plus étroitement avec des groupes de femmes alors que le répondant 18 coordonnait les projets sociaux de la FIECH. Notons également que dans le discours des Employés numéro 14 et 16, presque tous les codes ont été abordés. Ces répondants sont des acteurs particulièrement importants dans le cas qui nous concerne étant des assesseurs rattachés à la FIECH. Enfin, pour le groupe des Certificateurs, notons le discours du répondant numéro 28 dans lequel un nombre relativement élevé de codes sont absents. Nous n'y voyons pas de raison particulière sinon le fait que l'entrevue ait été relativement courte.

Nous avons regroupé nos 17 codes en six familles tel que le présente le tableau 6.3. Par définition, ces familles sont exclusives. Plus précisément, elles concernent les acteurs génériques, les acteurs spécifiques, la certification, les enjeux économiques, les enjeux sociaux et les enjeux organisationnels. Suivant l'objectif de la catégorisation qui est d'établir des unités conceptuelles exclusives, ces familles ont été établies à partir de nos questions de recherche de même et validés par la suite par nos codes les plus fréquents.

**Tableau 6.3 Familles de codes et leurs codes racines**

| Familles | Codes racines |
|---|---|
| **Acteurs génériques** | **Gouvernement**<br>**Coyotes**<br>**Église** |
| **Acteurs spécifiques** | **FIECH**<br>**Producteurs**<br>**Assesseur**<br>**FLO** |
| **Certification** | **Commerce équitable**<br>**Certification**<br>**Agriculture biologique** |
| **Enjeux économiques** | **Prix**<br>**Marché** |
| **Enjeux sociaux** | **Formation**<br>**Lutte / changement social**<br>**Développement** |
| **Enjeux organisationnels** | **Gestion de l'organisation**<br>**Information / Communication** |

Dans les sections qui suivent, nous analysons chacun de ces codes par famille. Chaque code est analysé en fonction de ses relations avec d'autres codes auxquels il est soit fréquemment associé ou dont l'association est pertinente, même si moins fréquente. L'analyse de chacun de nos 17 codes se termine par la présentation de son réseau.

## 6.2 Analyse de la famille « Acteurs génériques »

La famille de codes « Acteurs génériques » est constituée des codes représentants des acteurs qui ne sont pas spécifiques au secteur du commerce équitable. Il s'agit des codes « Gouvernement », « Coyotes » et « Église ». Bien que les codes « Coyotes » et « Église » soient moins fréquents, nous les avons retenus en raison de leur pertinence.

**Tableau 6.4 Codes de la famille « Acteurs génériques » et leur fréquence**

| Codes | Fréquence |
|---|---|
| Gouvernement | 32 |
| Coyotes | 22 |
| Église | 18 |

### 6.2.1 Analyse du code « Gouvernement »

Le code « Gouvernement » a été utilisé lorsque les interviewés parlaient du gouvernement, principalement compris comme les différentes institutions publiques, à l'échelle municipale, régionale ou nationale. Dans les faits, les interviewés ont surtout fait référence au gouvernement national et à ses institutions. Les codes les plus fréquemment associés au code « Gouvernement » ainsi que les codes les plus pertinents mais qui y sont associés de façon moins fréquente sont :

- « Financement » : 19 citations ;
- « Institut mexicain du café » : 5 citations ;
- « Organisation des gens » : 3 citations ;
- « Bureaucratique » : 3 citations ;
- « Corruption » : 2 citations ;
- « Partis politiques » : 2 citations.

#### 6.2.1.1 « Gouvernement » et « Financement » (19)

Nous avons vu au chapitre précédent que le gouvernement constitue une source de financement fort importante pour la FIECH qui bénéficie de programmes gouvernementaux pour payer une partie de l'assistance technique et qui a aussi obtenu différentes subventions pour la construction d'un entrepôt et l'achat de matériel. Le président de la FIECH explique que l'idée même de créer la FIECH était d'avoir plus de force pour obtenir des appuis institutionnels :

> Exacto, para tener más fuerza y luego para poder conseguir también unos apoyos institucionales, pues, para el mantenimiento de los técnicos. Porque nosotros no podíamos pagar una asistencia técnica, pues, un técnico, porque, pues, no tenemos de donde. No estábamos comercializando todavía, no había ventas, nada. Sino apenas nos estábamos como encontrando otra vez, pues, para poder seguir este, trabajando juntos. Entonces, eso fue la idea pues, de que se formara la federación y en cuanto más rápido se constituyera, ya se podían buscar algunos apoyos institucionales (7 : 9).

Pour les producteurs et leur famille, le gouvernement est également une source de financement très importante. Les paysans entrent généralement dans la classe des populations hautement marginalisées selon le jargon gouvernemental et ont de ce fait accès à certains programmes gouvernementaux tels le programme *Oportunidades*. Le programme *Oportunidades* relève du Secrétariat de développement social du Mexique (SEDESOL) et

constitue un programme d'aide sociale visant à promouvoir le développement des capacités des familles en situation d'extrême pauvreté par des incitatifs dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la nutrition. Selon un inspecteur que nous avons interviewé, les producteurs et leur famille dépendent pratiquement tous de ce programme :

> la gente depende de programas gubernamentales, no, de...Oportunidades todos tienen, no (27 : 24).

Bien que le gouvernement et ses institutions constituent une source de financement très importante pour la FIECH, ses organisations membres et les producteurs sont tous très critiques du gouvernement. Parmi les autres programmes gouvernementaux, l'un s'adresse directement aux producteurs de café. La SAGARPA leur offre 20 $US par 100 livres de café produit pour les aider à pallier le faible prix du café. Si les producteurs et leur organisation en bénéficient, ils déplorent toutefois que ce soient les propriétaires de grandes plantations qui en bénéficient le plus. Cet assesseur explique que ce ne sont pas les petits producteurs, mais bien les grandes plantations qui produisent plus de 1000, 2000 ou 3000 quintaux qui sont les plus susceptibles de tirer profit de ce programme :

> O sea si te das cuenta, digamos, en los mismos programas de gobierno aquí en México. Te dan, este, digamos un sobre precio por el café. El programada de SAGARPA el precio compensatorio. ¿Quiénes son los beneficiados? No son los pequeños productores, son las grandes fincas que producen arriba de 1000, 2000, 3000 quintales, porque a ellos les va a llegar un sobreprecio por su café y quienes el que lo gana. Lo gana el finquero. No se lo dan a los pequeños productores. Ene cambio el pequeño productor recibe 200 pesos, 400 pesos, 600 pesos por este sobreprecio que tampoco le beneficia en gran medida (20 : 41).

Bien que le gouvernement fasse l'objet de virulentes critiques de la part des producteurs et des organisations et que l'époque de l'INMECAFÉ où les producteurs dépendaient de cette institution soit bien révolue, les producteurs et même les organisations sont encore grandement dépendants du gouvernement qui constitue une source de financement fort importante pour ne pas dire vitale.

#### 6.2.1.2 « Gouvernement » et « Institut mexicain du café » (5)

Historiquement, les producteurs ont toujours entretenu une relation de dépendance vis-à-vis du gouvernement. À l'époque de l'Institut mexicain du café (INMECAFÉ), les producteurs

étaient en quelque sorte sous la tutelle de cette institution et réduits au simple statut de fournisseurs de café :

> Ellos [Institut mexicain du café] hacían todo, pues. Ellos hacían todo. Entonces los campesinos, lo único que hacían era sembrar el café, cortar y entregar, ya no sabían más. A donde va el café, como se industrializa, como se exporta, quien lo compra, a como lo están pagando allá. Nadie sabe de eso (7 : 17).

Les producteurs ne savaient rien de ce qu'il advenait de leur café et ne connaissaient pas non plus les étapes de transformation qui s'en suivaient. Bien souvent, les producteurs vendaient leur café à l'INMECAFÉ sous forme de café cerise, c'est-à-dire à l'état frais. Les producteurs n'avaient donc pas à procéder au *beneficio humedo* de leur café chez eux. Suite au démantèlement de l'INMECAFÉ, les paysans disent avoir été abandonnés et laissés à eux-mêmes, même s'ils avouent qu'à l'époque de l'INMECAFÉ, ils étaient sous le contrôle total du gouvernement :

> Era el INMECAFE el que nos controlaba pues. Bueno, pero después nos enteramos nosotros que el INMECAFE iba a desaparecer, pues, por parte del gobierno, porque el gobierno tenía un compromiso con la organización internacional del café. Pero que eso iba a llegar el plazo e iba a desbaratarse esa organización, pues, internacional. Entonces, prácticamente, el gobierno ahí, nos iba a dejar, pues, ya los productores solos, a ver que hacíamos (7 : 1).

Pour les producteurs, l'INMECAFÉ représente une époque où ils n'avaient pas à se soucier d'autre chose que de la production de leur café et ce, peu importe la qualité. En revanche, le démantèlement de cette institution a été perçu par les producteurs en un abandon de la part du gouvernement dont ils dépendaient.

#### 6.2.1.3 « Gouvernement » et « Bureaucratique » (3)

Le gouvernement est perçu comme devenant de plus en plus bureaucratique. Dans certains cas, faute de moyens, les petites organisations n'ont pas les capacités pour répondre à toutes les exigences posées par les institutions gouvernementales pour l'obtention d'une aide pour un projet par exemple :

> Luego horita los proyectos que salen de gobierno. Por ejemplo de capacitación. Ya vienen muy amarrados, con muchas trabas. Muchos requisitos. Si tu acta constitutiva no tiene esta cláusula que tiene que ponerle esta cláusula y cuesta para agregarla. Tienes que abrir una cuenta de banco y no tiene otra cláusula....a veces por eso no se pueden sacar

> los proyectos. Tiene un tiempo determinado para entregarse y no se junta el rollo ya no se puede sacar. Pues no tenemos muchos recursos ( 9 : 11).

Aujourd'hui, dans ses projets, la FIECH cherche l'appui financier du gouvernement, mais pas à n'importe quel prix. On craint que le gouvernement s'approprie les initiatives des organisations et les dénature. C'est ce qu'a exprimé le coordonnateur de la FIECH relativement à la reconnaissance éventuelle par le Secrétaire de l'éducation publique des cours offerts aux étudiants fréquentant les auberges :

> La experiencia es que nos ha dicho que a veces se desvirtúa el proceso, cuando llega y se involucra mucho el gobierno... [...] Pierde sentido, pierde la identidad original del proyecto (18 : 16).

Selon lui, l'expérience montre que parfois, l'intervention du gouvernement pervertit le processus, c'est-à-dire que le projet original perd son sens.

#### 6.2.1.4 « Gouvernement » et « Corruption » (2) et « Gouvernement » et « Partis politiques » (2)

Lorsque l'on aborde le thème du gouvernement, on aboutit nécessairement sur la question de la corruption en général et de la question de la corruption des partis politiques. Les interviewés faisaient bien la distinction entre le gouvernement et ses institutions d'une part et les partis politiques d'autre part. Mais dans la mesure où ce sont les partis politiques qui sont à la tête des gouvernements, les deux sont étroitement liés. Ce faisant, toute relation avec le gouvernement ou ses institutions est perçue comme suspecte car derrière celle-ci se cache nécessairement une relation avec un parti politique. À la blague, on nous expliquait que les gens ayant des ambitions pécuniaires se dirigent en politique. Même une personne reconnue comme intègre serait d'emblée soupçonnée d'être corrompue si elle tentait sa chance en politique. L'opposition systématique au gouvernement et aux partis au pouvoir devient une façon de préserver son image. Cette tendance s'observe également à l'échelle des organisations. Les leaders de la FIECH reprochaient à d'autres organisations de producteurs de café d'avoir obtenu des subventions du gouvernement pour la construction d'infrastructures en laissant planer l'idée qu'il y aurait eu corruption, sinon copinage. Paradoxalement, la FIECH a elle-même bénéficié d'importantes subventions du gouvernement tel que nous venons de le voir. Lors de notre séjour, la FIECH a eu le privilège de recevoir la visite du Secrétaire du SAGARPA pour l'inauguration des installations qu'a

subventionnées cette organisation. Pour l'événement, la FIECH avait mobilisé un très grand nombre de ses producteurs et leur famille. Cet événement constituait une vitrine exceptionnelle pour l'organisation.

Les différentes activités et projets de la FIECH viennent pallier les défaillances du gouvernement (bureaucratie, corruption), voire son inaction. Pour reprendre l'exemple des auberges, c'est presque un système parallèle d'éducation que la FIECH était en train de mettre en place, et ce, selon une vision différente où il n'y a pas de place pour la corruption :

> Nosotros decimos, bueno, nuestra contribución a mejorar este país, esta comunidad o este municipio, es que él, o sea él me refiero al educando, va hacer un individuo diferente, que respete la cuestión del recurso público, o sea, algunos de ellos tienen que ser algún líder. Y la idea es que él pueda diferenciar entre lo público y lo que es de él, pues. Y no que se lleve lo público para él (18 : 17).

En somme, bien que les producteurs et les leaders des organisations soient critiques du gouvernement, en soulevant dans ce cas précis le problème de la corruption, ils ne sont néanmoins pas disposés à s'en affranchir totalement, notamment en ce qui concerne l'obtention d'appuis financiers.

#### 6.2.1.5 « Gouvernement » et « Organisation des gens » (3)

Face à un gouvernement qui a abandonné les producteurs et que l'on juge bureaucratique et corrompu, les producteurs ont choisi de s'organiser. C'est une façon pour eux de faire contrepoids à ce même gouvernement. Le regroupement des producteurs en organisations facilite également l'obtention d'appuis gouvernementaux.

#### 6.2.1.6 Conclusion pour le code « Gouvernement »

À l'issue de l'analyse du code « Gouvernement », nous pouvons dire que le gouvernement fait l'objet de représentations complexes. D'une part, les producteurs entretiennent un sentiment de méfiance à l'égard d'un gouvernement qui les a abandonnés et que l'on juge corrompu et bureaucratique. Dans une certaine mesure, c'est en réaction à l'insuffisance du gouvernement que les producteurs se sont organisés et que les organisations mettent sur pied des projets. D'autre part, le gouvernement est une source de financement précieuse, sinon

vitale, tant pour les organisations que pour les producteurs eux-mêmes. La figure 6.1 illustre le réseau du code « Gouvernement ».

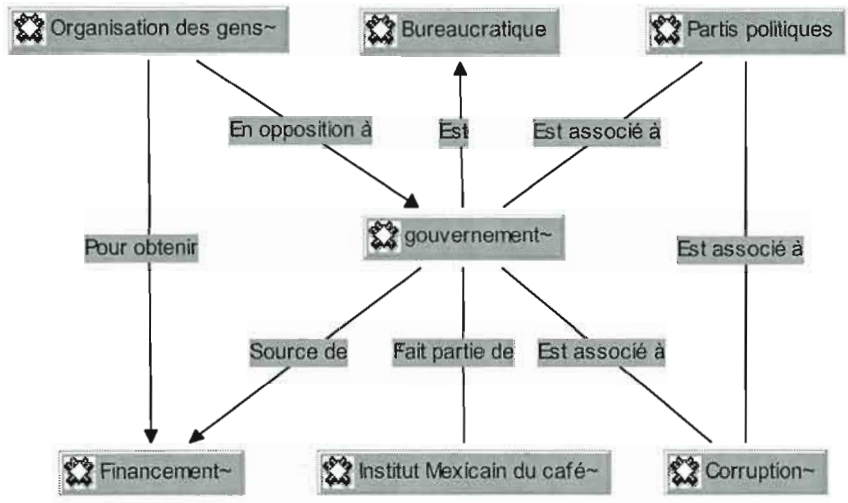


**Figure 6.1 Réseau du code « Gouvernement »**

### 6.2.2 Analyse du code « Coyotes »

Le code « Coyotes » désigne les intermédiaires locaux qui achètent le café des producteurs. Les intermédiaires locaux ont très mauvaise réputation auprès des producteurs et des organisations, ce que traduit l'usage du terme « coyote » et ses dérivés tels « *coyotismo* » ou « *coyotaje* » pour décrire l'intermédiaire ou le phénomène des intermédiaires. Les coyotes sont perçus comme des opportunistes : on dit que plusieurs coyotes sont devenus riches sur le dos des petits producteurs en achetant leur café à très bas prix et en le revendant un peu plus cher (« Mucha gente se hizo millonaria, con todo el producto del productor », 24 : 26). Le code « Coyotes » est fréquemment associé aux codes suivants :

- « Prix » : 11 citations;
- « Marchés » : 6 citations;
- « Commerce équitable » : 5 citations;
- « Commercer directement » : 3 citations;

- « Organisation des gens » : 3 citations;
- « Compétition » : 3 citations;
- « Liquidités » : 2 citations.

#### 6.2.2.1 « Coyotes » et « Prix » (11)

La relation entre le code « Coyotes » et le code « Prix » tient au faible prix que les coyotes payent aux producteurs pour leur café. Non seulement le prix offert par les coyotes est un prix faible, mais il s'agit également d'un prix qui fluctue :

> los coyotes pagan unos 450 el bulto, 500, 600 según. Nosotros no, ya está en nuestro precio trabajar a 800 ó 860 ó hasta 900, eso ya está seguro (2 : 19).

À l'époque où les producteurs vendaient tout leur café aux intermédiaires, le prix variait également en fonction du degré de transformation du café. Les producteurs vendaient souvent du café à l'état frais que les intermédiaires pouvaient payer à un prix équivalant au quart du prix du café *pergamino*, *i.e.* le café dépulpé, lavé et séché. En somme, les coyotes sont associés à un prix faible.

#### 6.2.2.2 « Coyotes » et « Marchés » (6) et « Coyotes » et « Commercer directement » (3)

Dans le contexte du faible prix offert par le coyote, les producteurs et les organisations cherchent des solutions de rechange. Un membre fondateur de l'OCAEZ raconte la réflexion que lui et un groupe de producteurs ont eue : si les coyotes réussissent à vendre leur café sur les marchés, pourquoi eux ne pourraient-ils pas le faire également?

> Veíamos que los precios con los coyotes estaban muy bajo. La idea era buscar el mercado. [...] La idea nació, que como sus coyotes exportaban su café. ¿Cómo es que ellos podían enviar su café al otro mercado? ¿Y porque ahora nosotros como pequeños productores no podíamos? [...] Como pudiéramos hacer un cambio, porque ya es mucho regalar el trabajo a un coyote (5 : 1).

Plus spécifiquement, l'idée est de vendre sans passer par les intermédiaires, c'est-à-dire de commercer directement :

> la idea es quitarse pues, de los coyotes intermediarios (8 : 22).

En éliminant les intermédiaires, les producteurs ont pu récupérer en partie la marge dont s'accaparaient autrefois les coyotes.

#### 6.2.2.3 « Coyotes » et « Organisation des gens » (3) « Coyotes » et « Commerce équitable » (5)

Pour les producteurs, la seule façon pour réussir à vendre directement était de le faire par le biais de leur regroupement au sein d'une organisation, ce que raconte le fondateur de l'OCAEZ.

> Entonces nace la idea, es juntarnos, con otros compañeros de otras regiones. Con el compa el chaparro, el Rodolfo, el compa Joel, no bajó ahora. Nos sentamos a platicar que ideas pudiéramos llevar para poder. Entonces empezábamos a comentar, primero era crear una sociedad jurídica, protocolizarlo. Formamos unos 10 o 20 productores y de ahí llevarlo al notario público, registrarlo. Una sociedad, una triple S, o una cooperativa. Ya una vez que lo formábamos la cooperativa, las sociedades, un presidente, un secretario, un tesorero, la directiva. Entonces, después que ya lo teníamos formados. Ahora decíamos, ahora podemos juntar nuestro café y buscar quien lo compre. Esa era nuestra intención (5 :1).

Le regroupement des producteurs en organisation est alors une alternative à la présence de coyotes. Le commerce équitable, compris d'abord et avant tout comme un marché, incarne en ce sens l'alternative que recherchaient les producteurs, option qui devient possible lorsque les producteurs se regroupent en organisation :

> Sí la idea es de tener los mercados de comercio justo. Ahora si que el productor venda directamente con su mercado. La idea es quitarse pues, de los intermediarios. O que los intermediarios nos manejen como productor. Marven decía ahí, pues al productor la chinga no más le llega y alo bueno le queda al Coyote. Esa es la situación es de estar organizados pues, que el productor tenga su mercado y vende directamente a su mercado. No sea manejado, pues, por coyotes intermediarios. Esa es la idea de estar organizados (8 : 22).

#### 6.2.2.4 « Coyotes » et « Compétition » (3)

Le code « Coyotes » est associé au code « Compétition » à trois reprises. Les coyotes sont clairement identifiés comme des compétiteurs des organisations :

> La competencia aquí más grande, de aquí abajo con OCAEZ, son los coyotes, que esos van tratando de quitarnos más socios (10 : 17).

Il s'agit de compétiteurs « latents » car si le prix à la bourse se maintient à des niveaux relativement faibles, les coyotes ne posent pas de danger aux organisations. Mais si le prix à la bourse augmente, les organisations s'inquiètent de voir les producteurs vendre tout le café aux coyotes et de ne pouvoir remplir leurs engagements auprès de leurs acheteurs.

- Nuestro problema, nuestro desafío es cuando la bolsa se va hacia arriba, pues. Y el coyote está pagando a 800. Entonces, el productor tiene urgencia de vender su café. Como organización, no se consiguen créditos. Si se consigue, nada más se consigue 700 pesos por quintal. Y el productor a veces, tiene necesidades de más.

- *¿Y cuando le sube el precio...?*

- Cuando sube el precio. Casi muchos...no se...creo que es falta de convicción de los socios. Ven que están iguales. Más fácil, porque el coyote, los va a traer hasta su casa y aquí con la sociedad no. Hay que traerlo hasta aquí y aquí lo recoge (23 : 29).

#### 6.2.2.5 « Coyotes » et « Liquidités » (2)

Paradoxalement, si l'objectif des producteurs était de se débarrasser des coyotes et s'ils constituent une menace réelle pour les organisations, les coyotes jouent encore aujourd'hui un rôle primordial de fournisseurs de liquidités pour les producteurs. Un producteur explique qu'il ne peut vendre toute sa production à son organisation parce qu'il a besoin de liquidités. Il prend pour exemple une production de 20 quintaux de café *pergamino* récolté desquels 15 iront à l'organisation et cinq au coyote pour avoir les liquidités pour soutenir la famille, payer les travailleurs et la nourriture :

- De los socios, supongamos, tengo 20 bultos de café, no lo voy a vender aquí en la sociedad, cada vez que la sociedad se atrasa, porque no hay recursos. Entonces lo que hacen es pasar para sostener a su familia. Ya que quedo el café, entonces ya viene aquí a la sociedad la OCAEZ para solventar la necesidad de la familia.

- *¿ Podría explicar un poco más, porque no le entendí muy bien? Si había por ejemplo 20 bultos, pero esa persona vende su café a la OCAEZ y esto le ayuda para sostener a su familia...*

- Por ejemplo yo tengo 20 bultos. Supongamos que tengo acá manifestados unos 15. Los 15 bultos están acá y los otros 5 para sostener la familia.

- *¿ Se vende con el coyote?*

- Sí, para pagar a los trabajadores, la comida y todo eso.

- *¿Horita no puede vender todo su café al mercado justo?*

- Bueno dependiendo, porque necesita recurso.

Si les producteurs ne sont plus aussi dépendants qu'auparavant des coyotes, ils continuent d'en dépendre pour l'obtention de liquidités.

#### 6.2.2.6 Conclusion pour le code « Coyotes »

La figure 6.2 rend compte des différentes relations entre le code « Coyotes » et les codes associés. Face au faible prix offert par les coyotes, les producteurs ont cherché des solutions de rechange ce qu'incarnent les codes « Marchés », « Commerce équitable », « Organisation des gens » et « Commercer directement ». Malgré l'organisation des producteurs en coopératives par le biais desquelles ils réussissent à vendre leur café, les coyotes sont encore une source de liquidité pour les producteurs. En contrepartie, les coyotes sont également les compétiteurs des organisations, particulièrement lorsque le prix du café sur le marché augmente. La relation du code « Coyotes » aux codes « Compétition » et « Liquidité » met donc en lumière une relation contradictoire des organisations et de leurs producteurs vis-à-vis des coyotes.

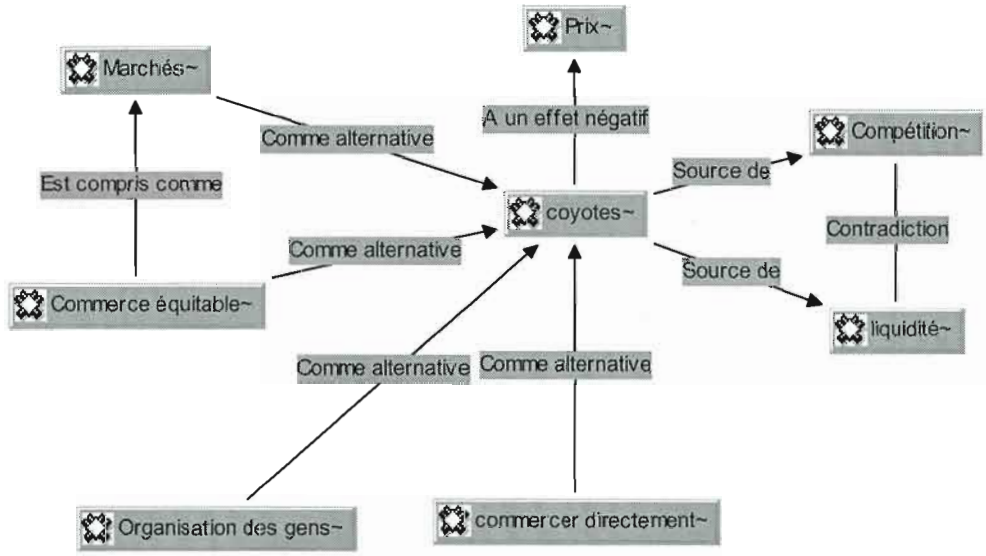


**Figure 6.2 Réseau du code « Coyotes »**

### 6.2.3 Analyse du code « Église »

Le code « Église » a été utilisé lorsque les interviewés faisaient référence aux institutions de l'Église catholique ou à ses représentants. Les codes les plus fréquemment associés au code « Église » sont les suivants :

- « FIECH » : 6 citations ;
- « Formation » : 5 citations ;

- « OCAEZ » : 4 citations ;
- « Organisation des gens » : 3 citations
- « Conscientisation et sensibilisation » : 2 citations.

#### 6.2.3.1 « Église » et « Organisation des gens » (3) et « Église » et « Conscientisation et sensibilisation » (2)

L'Église a joué un rôle déterminant dans l'organisation des producteurs comme réponse aux problèmes vécus dans les communautés, à commencer par le faible prix du café :

> Uno, estábamos como iglesia. Dentro de la iglesia reflexionábamos algunos términos, sobre de cómo podía vivir la primera comunidad. Como pudiéramos hacer un cambio, porque ya es mucho regalar el trabajo a un coyote. Entonces, la idea es que nace, juntarnos entre barrios y ahora a buscar alternativas (5 : 1).

L'Église a ainsi contribué grandement à la conscientisation et à la sensibilisation des producteurs et de leur famille sur leurs conditions de vie et sur les moyens d'action qu'ils pouvaient prendre pour les améliorer.

#### 6.2.3.2 « Église » et « Formation » (5)

Mais l'Église n'a pas joué qu'un rôle de sensibilisation et de conscientisation, elle dispense aussi de la formation. Une femme membre d'une organisation de femmes explique que l'Église mène un programme d' « évangélisation intégrale » dans le cadre duquel différentes formations touchant à différentes sphères (sociale, économique, politique, culturelle) sont offertes aux paysans :

> - El proceso que nosotros recibimos de concientización se trabajaba la evangelización integral. La evangelización en todas las áreas. Por eso recibimos también muchos cursos de salud. Aprendimos como preparar los alimentos de soya. De salud. Los métodos naturales. Aprendimos hacer el suero casero. Aprendimos muchas cosas de cómo preparar el suero de plantas medicinales, cómo preparar jarabes. Se ha trabajo mucho en salud. Y claro se sigue trabajando. Sobre todo estaba muy de moda en ese entonces el trabajo común organizado. También se promovió muchísimo y se sigue promoviendo la participación de la política. Por eso le llamamos evangelización integral. Porque abarca todas las áreas, económico, político, social y cultural.
>
> *-¿Entonces siempre hay como la presencia de la iglesia en cada área?*
>
> - Si en la formación. Nosotras somos fruto de la formación de la iglesia (9 : 3).

Ce faisant, cette femme se décrit comme étant le fruit de la formation de l'Église.

#### 6.2.3.3 « Église » et « FIECH » (6) et « Église » et « OCAEZ » (4)

À la suite de ce qui précède, l'Église a joué un rôle déterminant dans la mise sur pied de plusieurs des organisations de la FIECH, dont l'OCAEZ que nous avons étudiée plus spécifiquement, et de la FIECH elle-même. Pour l'assesseur général de la FIECH qui est l'un des fondateurs de cette organisation et de PATPO, l'agence d'assistance technique étroitement liée à la FIECH, il n'y a pas de doute : la FIECH tire ses origines de l'Église.

#### 6.2.3.4 Conclusion du code « Église »

L'Église, ses représentants et ses institutions, a joué un rôle déterminant dans la prise de conscience des producteurs et dans leur processus d'organisation collective tel que le présente la figure 6.3. L'Église constitue à cet effet un véritable catalyseur. Encore aujourd'hui, l'Église occupe une place de premier plan dans la vie quotidienne des producteurs et de leur famille.

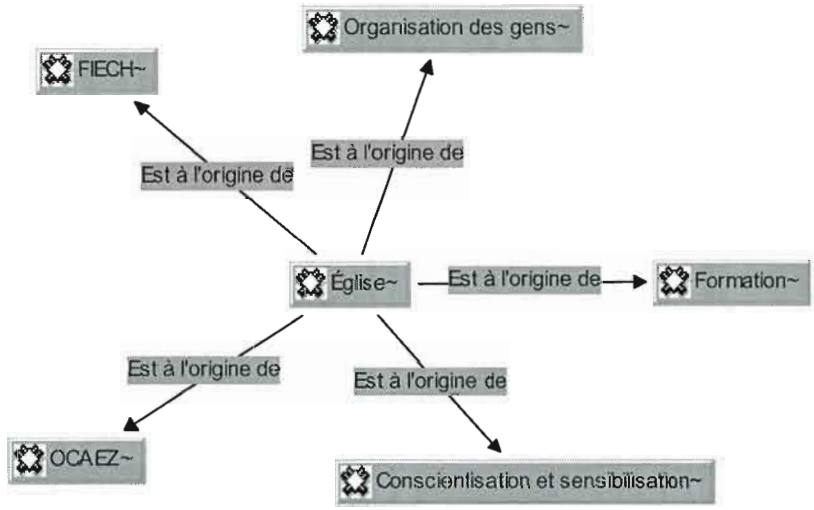


**Figure 6.3 Réseau du code « Église »**

### 6.2.4 Conclusion pour la famille « Acteurs génériques »

Au terme de cette analyse de la famille « Acteurs génériques », nous pouvons dire que bien que les acteurs « Gouvernement », « Coyote » et « Église » ne soient pas à proprement parler des acteurs spécifiques au secteur du commerce équitable, ils sont néanmoins très importants, voire essentiels. Le gouvernement, s'il fasse l'objet de vives critiques, est en contrepartie un bailleur de fonds important pour les organisations étudiées et pour les producteurs eux-mêmes. L'Église a pour sa part joué un rôle moteur dans la conscientisation des producteurs et dans l'organisation de ceux-ci en organisations. Les coyotes et les mauvaises conditions commerciales qu'ils offraient aux producteurs incarnent sans doute un élément déclencheur de la réponse des producteurs qui ont cherché à avoir un meilleur prix pour leur café. Bien que les producteurs n'en dépendent plus comme auparavant, encore aujourd'hui, les coyotes sont indispensables pour les producteurs étant des fournisseurs de liquidité de première ligne, tout en étant en contrepartie les compétiteurs des organisations, particulièrement lorsque le prix du café sur le marché conventionnel augmente.

## 6.3 Analyse de la famille « Acteurs spécifiques »

La famille « Acteurs spécifiques » est formée des acteurs qui sont spécifiques au secteur du commerce équitable. Il s'agit des codes « FIECH », « FLO », « Producteurs » et « Assesseur » :

**Tableau 6.5 Codes de la famille « Acteurs spécifiques » et leur fréquence**

| Codes | Fréquence |
|---|---|
| FIECH | 133 |
| FLO | 42 |
| Producteurs | 37 |
| Assesseurs | 34 |

### 6.3.1 Analyse du code « FIECH »

Nous avons utilisé le code « FIECH » lorsque les répondants parlaient de la FIECH ou y faisaient référence. Il s'agit du code le plus fréquent de tous les codes utilisés. Nous analyserons ce code à la lumière des codes suivants :

- « OCAEZ » : 17 citations;
- « PATPO » : 16 citations;
- « ISMAM » : 14 citations;
- « Assesseur » : 14 citations;
- « Prix » : 11 citations;
- « Producteurs » : 8 citations;
- « Vida y Esperanza » : 5 citations.

#### 6.3.1.1 « FIECH » et « Producteurs » (8)

L'amélioration des conditions de vie des producteurs et de leur famille est au coeur de la mission de la FIECH :

> Bueno, pues, prácticamente, yo lo puedo dar como…es muy grande la misión. Es este…a ver si la podemos recordar un poco…porque nosotros nada más la llevamos en el corazón, que es el de ayudar al desarrollo de la región, hablando precisamente del productor de café. Que tenga un precio justo por su café. Eso es lo que llevamos nosotros en el corazón (23 : 17).

Les producteurs de café constituent la raison d'être et l'essence de la FIECH. Cette relation vaut non seulement pour le code « FIECH », mais également pour les organisations membres de la FIECH qui se sont également constituées dans le but de contribuer au mieux-être des producteurs.

#### 6.3.1.2 « FIECH » et « Prix » (11)

Plus spécifiquement, la mission de la FIECH est de chercher des alternatives aux problèmes économiques et sociaux vécus par les petits producteurs, leur donner des outils pour s'en sortir dans le contexte difficile de la crise du café :

> Yo pienso que la FIECH busca alternativas para solucionar los problemas económicos, sociales de los pequeños productores. O sea, darles una herramienta más, no, para que puedan salir adelante con sus mismas familias, en la educación de sus hijos, en su mismo bienestar. O sea en la salud, en la alimentación. O sea, hay productores que sí, la crisis está un poco fuerte y que sí les pega muy bien. Entonces, yo creo que busca eso, darles una alternativa más, a los productores común. Un respiro, una esperanza que les llegue a ellos como productores son sus hijos (21 : 5).

Concrètement, ceci se traduit par la recherche d'un meilleur prix ou d'un prix juste pour le café que produisent les producteurs. En répondant à la question de savoir quelle était selon lui

la mission de la FIECH, le technicien qui coordonne la certification biologique a mentionné à trois reprises la question du meilleur prix ou du prix juste :

> Bueno, pues, prácticamente, yo lo puedo dar como...es muy grande la misión. Es este...a ver si la podemos recordar un poco...porque nosotros nada más la llevamos en el corazón, que es el de ayudar al desarrollo de la región, hablando precisamente del productor de café. Que tenga un *precio justo* por su café. Eso es lo que llevamos nosotros en el corazón. Ahora, escrito, pues vamos...puede ser....Ser una federación rentable que prácticamente desarrolle programas de desarrollo para la región y comercializando sus productos y garantizando un *mejor precio* del café a sus productores. Pero en sí, en sí, yo lo resumiría nada más en eso ¿no? En lograr el desarrollo sustentable de la región y prácticamente nos iríamos directamente hacia el productor. Que el productor tenga un *mejor precio* y que todo el esfuerzo que tiene durante un año...y que es el único sustento que tiene, que es el café. No lo venga a ofertar o a regalar, podríamos también mencionar, con el intermediarismo o con el coyotismo, que hoy vimos por ejemplo ¿no? Entonces, esa sería la misión de FIECH prácticamente (23 : 17).

L'amélioration du prix offert aux producteurs constitue un enjeu fondamental autour duquel la FIECH ainsi que ses organisations membres se sont développées.

#### 6.3.1.3 « FIECH » et « PATPO » (16) et « FIECH » et « ISMAM » (14)

*Proyectos y Asistencia Tecnica en Producción Organica* (PATPO) est une agence de consultation qui a été formée en 1992 par neuf ingénieurs agronomes ou techniciens qui en sont les membres. PATPO a comme mission d'offrir de la formation et de l'assistance technique dans le domaine de l'agriculture biologique à différentes organisations de producteurs, dont les organisations membres de la FIECH principalement. Légalement, PATPO et la FIECH sont bien distinctes : alors que PATPO offre un service à des organisations, la FIECH représente quant à elle les organisations et les producteurs qui en sont membres. Mais dans les faits, la majorité des membres de PATPO sont directement liés à la FIECH que ce soit parce qu'ils sont également des employés de la FIECH ou parce qu'ils accompagnent des organisations membres de la FIECH. Ce sont également ces mêmes membres de PATPO qui ont participé à la mise sur pied de la FIECH à ses débuts, en collaboration avec les trois organisations fondatrices que sont Comunidades Indígenas de la Region de Simojovel de Allende (CIRSA), Unión de Cafetaleros Orgánicos de Angel Albino Corzo (UCOAAC) et Comunidades campesinas de la Región de Tziscao (COCARET).

L'organisation Indígenas de la Sierra Madre de Motozintla (ISMAM), dont la création est elle-même étroitement liée à la présence de l'Église, peut vraiment être considérée comme l'origine de la FIECH et de PATPO. Neuf des membres de l'équipe technique d'ISMAM ont quitté cette organisation pour fonder PATPO. Cette rupture s'explique par un conflit interne entre les membres de celle-ci et le comptable d'ISMAM de l'époque ainsi que par des divergences de visions. Pour les dissidents, ISMAM s'était trop centrée sur la question économique au détriment d'autres paramètres, dont la lutte sociale[93] :

> Entonces cuando nosotros partimos con ISMAN, traíamos una ideología en lo particular, traíamos una ideología que es obviamente buscar el cambio social, desde nuestras comunidades, desde nuestros municipios, desde nuestras regiones sentimos en lo particular, nosotros sentimos que eso no se estaba dando en esa organización [ISMAM]. Porque a pesar de ser una organización que nació de la iglesia, creo que el nivel organizativo se había enfocado a trabajar nada más la cuestión económica, pero se había olvidado de los otros parámetros. Y entonces se estaba despegando de la lucha social (14 : 20).

Selon le président de PATPO, cette brouille est liée au rôle central que devaient selon lui et ses collègues dissidents tenir les producteurs au sein de leur organisation, c'est-à-dire celui d'un acteur central, ce qui n'était à son avis pas suffisamment valorisé au sein de l'organisation ISMAM :

> De hecho ahí sucedió algo que nosotros como equipo técnico e hijos de productores, tratamos siempre de que el protagonista sea el productor y no otras personas que estén al frente (15 : 1).

L'objectif de la création de PATPO était non seulement de devenir indépendant d'ISMAM, mais aussi d'élargir l'offre d'assistance technique dans le domaine de l'agriculture biologique à des organisations autres qu'ISMAM de façon à faire évoluer l'agriculture biologique et à la promouvoir plus largement.

> Entonces desde el año 1990 que nos conocimos, en el año de 1992 ya fue que tomamos una decisión como equipo técnico, de ya tener una figura jurídica, con el fin de ir impulsando mas la agricultura orgánica no, ya no nada mas con ISMAM sino que esa figura nos permitiera abarcar a otras organizaciones. Porque en ese entonces ISMAM era el único que estaba aquí y Unión Ejidos de la Selva, eran las dos organizaciones que estaban. Sabíamos que la agricultura orgánica, tenía que evolucionar. Entonces como

[93] Nous analyserons le code « Lutte / changement social » lors de l'analyse de la famille « Enjeux sociaux ».

> objetivo técnico como una estrategia personal, podíamos decir como equipo, que nos podía beneficiar en ciertos aspectos (16 : 4).

En somme, c'est à partir d'un conflit entre personnes et de divergences de vision quant au développement de l'organisation et au rôle des producteurs dans leur organisation que des membres de l'équipe technique d'ISMAM s'en sont séparés pour fonder PATPO.

#### 6.3.1.4 « FIECH » et « Assesseur » (14)

La FIECH et PATPO étant étroitement liées, elles peuvent être considérées comme des fournisseurs d'assesseurs en ce qui concerne les organisations membres de la FIECH. La FIECH et PATPO collaborent ensemble notamment pour trouver des ressources pour payer les salaires des assesseurs qui assistent les organisations.

#### 6.3.1.5 « FIECH » et « Vida y Esperanza » (5)

En 2000, la FIECH a constitué l'organisation Vida y Esperanza qui se charge de la commercialisation du café. Contrairement à la FIECH dont le projet est davantage social, la mission de Vida y Esperanza en est essentiellement une de commercialisation :

> La diferencia entre FIECH y Distribudora es que distribudora es como nada mas la figura comercial. Es la que se encarga de compras, ventas, usos. La triple S [FIECH], tiene un proyecto más social. Yo le voy a dar servicio de maquila a mis socios para que a través de las distribuidoras ellos comercialicen. Aparte tiene otro proyecto por ejemplo el del trailer también de dar a los socios un servicio de transporte. Con tal que las otras empresas de transporte no les cobre muy caro a mis socios. De alguna forma tengo que beneficiarlos. Así, entre otros proyectos (19 : 2).

Vida y Esperanza est intimement liée à la FIECH, à l'instar de PATPO, constituant l'organe commercial de cette dernière.

#### 6.3.1.6 « FIECH » et « OCAEZ » (17)

L'*Organización de Cafeticultores Emiliano Zapata* (OCAEZ) est l'une des organisations membres de la FIECH. Pour l'OCAEZ, la FIECH lui permet de vendre le café de ses producteurs sans qui elle n'aurait pas les capacités de le faire elle-même. La FIECH lui « ouvre les marchés » et c'est également elle qui se charge de la recherche de nouveaux marchés pour l'OCAEZ comme pour toutes ses organisations membres. La FIECH a permis à

l'OCAEZ de se consolider non seulement sur le plan économique mais aussi à devenir plus crédible comme l'explique l'un des membres fondateurs de l'OCAEZ :

> Sí, del 98. En el 98 empezó todo ese proceso, pero en el 99 se ingresa ya más bien a la FIECH, ya en forma, del 99 al 2000 se ingresa. Y de ahí eso nos ayudó a tener más relaciones, más fuerza, mas contactos y como más seguridad, más creíble la sociedad, porque, pues ya llevábamos un tiempecito ya en el proceso, en la práctica ¿no? (4 : 6).

C'est également grâce à la FIECH que l'OCAEZ bénéficie des services d'un assesseur technique. À la lumière de ce qui précède, il s'avère que l'expertise en matière d'assistance technique et de commercialisation ainsi que les ressources financières se situent davantage au niveau de la FIECH. Ceci place l'OCAEZ dans une position de dépendance vis-à-vis cette dernière. Cette asymétrie caractérise sans doute les rapports de la FIECH avec ses autres organisations membres, ou partiellement du moins, puisque certaines coopératives étaient beaucoup plus indépendantes de la FIECH.

#### 6.3.1.7 Conclusion pour le code « FIECH »

La figure 6.4 présente le réseau du code « FIECH ». Le rôle de catalyseur de l'Église est encore ici notable, étant à l'origine des organisations de l'OCAEZ, de la FIECH et de l'ISMAM dont la FIECH est issue. Plus spécifiquement, cette relation entre la FIECH et ISMAM tient au mouvement de dissidence d'un groupe d'assesseurs techniques qui ont formé l'agence de consultation PATPO qui est étroitement liée à la FIECH. Vida y Esperanza, qui est l'organe commercial de la FIECH, assure quant à elle la vente du café, principalement sur les marchés extérieurs. Les producteurs, et incidemment les organisations de producteurs, sont la raison d'être de la FIECH, alors que les ressources et le savoir-faire sont quant à eux majoritairement détenus par la FIECH.

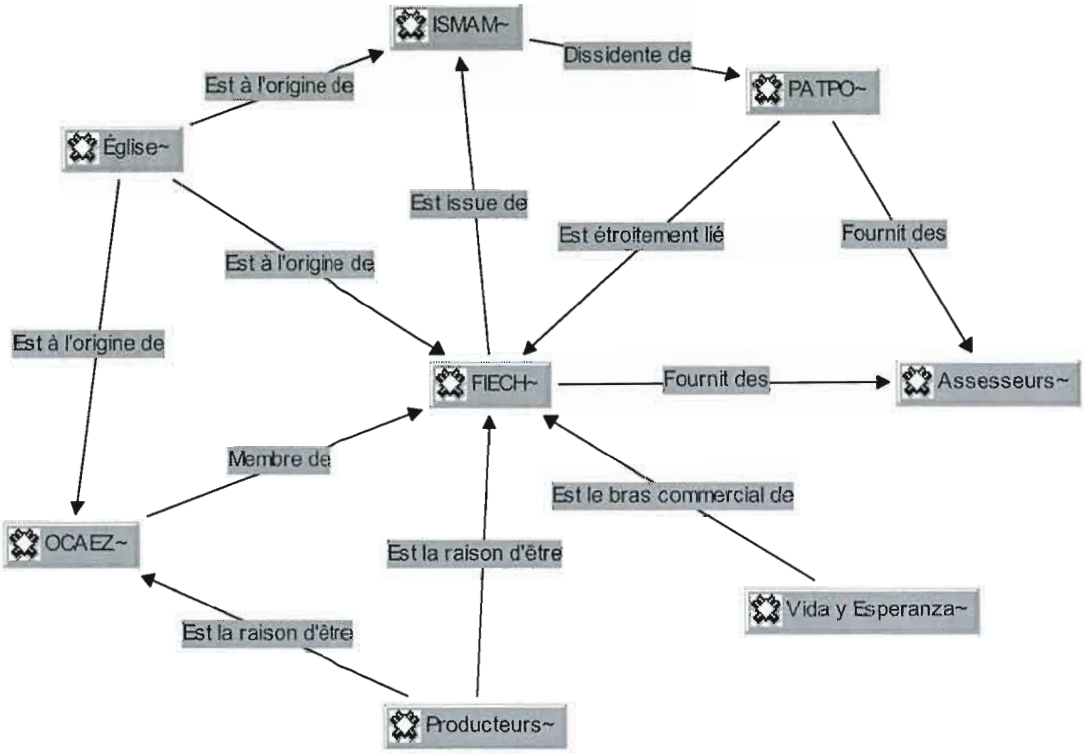


**Figure 6.4 Réseau du code « FIECH »**

### 6.3.2 Analyse du code « Producteurs »

Le code « Producteurs » a été utilisé lorsque les répondants, qu'ils soient producteurs, employés ou certificateurs, parlaient des producteurs. Dans les entrevues réalisées, nous avons relevé un préjugé défavorable à l'égard des producteurs. Pour y voir plus clair, nous analyserons les codes suivants qui sont soient fréquemment associés au code « Producteurs » ou qui sont pertinents pour notre analyse :

- « Économie familiale » : 10 citations;
- « Conscientisation et sensibilisation » : 8 citations;
- « Entrepreneurship / sens des affaires » : 6 citations;
- « Logique de la charité » : 4 citations.

Notons que le code « FIECH » est fréquemment associé au code « Producteurs » et que cette relation a été traitée lors de l'analyse du code « FIECH ».

#### 6.3.2.1 « Producteurs » et « Conscientisation et sensibilisation » (8)

Le code « Conscientisation et sensibilisation » est le deuxième code le plus fréquemment associé au code « Producteurs ». Les producteurs, qu'ils soient libres (c'est-à-dire non-membres d'une organisation) ou membres d'une organisation font l'objet d'un travail constant de conscientisation et de sensibilisation. Il s'agit d'un travail de très longue haleine :

> De hecho es un reto muy grande, para que un socio se convierta, para que se convenza se necesita mucho trabajo con ellos, mucha plática, mucha formación, darle información, como se trabaja, como trabaja el FLO (10 : 24).

Ce travail de sensibilisation consiste à amener le producteur à avoir une vision plus large que la seule maximisation à court terme de ses profits et à considérer l'importance de la protection de l'environnement.

#### 6.3.2.2 « Producteurs » et « Logique de la charité » (4)

Le processus de conscientisation et de sensibilisation a également à voir avec une prise de distance par rapport à une logique de charité fortement ancrée. Les leaders d'organisation, le personnel mais surtout les producteurs eux-mêmes véhiculent l'image générale du producteur obéissant, un peu opportuniste et dépendant des institutions et programmes gouvernementaux. Le président de la FIECH, lui-même producteur, poursuit en nous expliquant que les paysans ont toujours été habitués de se faire dire ce qu'ils devaient faire et à être contrôlés de l'extérieur et ainsi, ne cherchant pas à améliorer leur sort par leurs propres moyens :

> Toda la vida, ellos aceptan a que los manden, que es lo que van a hacer. Como que todo el tiempo obedecen, quieren que ellos les digan, hagan esto, hagan esto, pero nunca ellos piensan, es que yo voy a hacer lo que me conviene. Por eso, sentimos nosotros que ellos están más metidos a los programas, porque los programas vienen y dicen, pues ahí va un programa, ahí va otro programa. Entonces, ellos dicen, pues ahí va un dinerito. Entonces, ellos vienen dicen, yo, me conviene aquí y si sale o no sale, total ya me dieron mi dinero y ya no hay averiguaciones. [...] O sea el sistema de la gente de el campo, es que estamos muy acostumbrados, de que, no queremos sobresalir por nuestra propia cuenta. Sino queremos de que alguien nos diga o que los tenga así controladitos, pues (7 : 15).

Plusieurs dénoncent l'attitude opportuniste et de bénéficiaire qu'adoptent bien souvent les membres des organisations. Une élue d'une organisation de femmes décrit cette situation qu'elle voit comme une coutume chez ses consœurs :

> Lo que pasa es que quizás habemos muchas mujeres que solo estábamos por interés. Porque llega tal proyecto. Estoy nada más esperando el proyecto. Me lo agarro y me voy. Como que tenemos esa costumbre (9 : 5).

Bien souvent les producteurs s'attendent à de l'aide de l'extérieur, même en ce qui concerne FLO tel qu'on peut le lire dans la citation suivante :

> Pero más o menos va a comentar y lo que queremos es ojalá que el FLO nos echara la mano, mejores condiciones para que nosotros también nos vamos a aflojar (10 : 43).

En somme, bien que le commerce équitable prétende rompre avec la tradition caritative, cette logique est encore fortement ancrée chez les producteurs.

#### 6.3.2.3 « Producteurs » et « Économie familiale » (10)

Le code « Producteurs » est très fréquemment en lien avec le code « Économie familiale ». Ce code fait référence à la gestion d'un budget familial, à la planification que cela exige ainsi qu'à l'habitude d'économiser notamment. Dans la grande majorité des citations, il en ressort que les producteurs n'ont pas cette habitude de planifier leur budget familial, que les producteurs n'ont jamais été habitués à vivre ainsi, que plusieurs ne savent tout simplement pas à quoi sert l'argent. Une bénévole qui est très impliquée dans la FIECH et dans une organisation de femmes explique que les organisations tentent de renforcer cette habitude de planification auprès des producteurs et de leur famille :

> Y lo que nosotros queremos que se fomente el hábito del ahorrar. Porque muchas veces nosotros no tenemos ese hábito pues. Lo poquito que tenemos lo gastamos y no guardamos 10 pesos por ejemplo, para el futuro, enfermedades y todo eso. Pues, por lo mismo que la economía es bastante precaria aquí, en estos lugares (17 : 1).

Pour un certificateur, l'ignorance des producteurs en matière d'économie familiale est un grave problème. Il observe que les producteurs, même s'ils sont membres d'une organisation, s'endettent de plus en plus auprès de leur organisation ou auprès d'autres créanciers :

> El problema de las cooperativas y del productor no solo es el café. Que ese es un problema grave que solo están observando el café. Pero no ven alrededor del productor. El productor, tiene un problema grave. Que no sabe economía, por decir algo. Una economía familiar. De que voy hacer con la ganancia. Más bien de administración de su economía familial. Entonces, la mayor parte de los productores están endeudados con su cooperativa, o con el banco o con otras organizaciones (24 : 41).

Un autre certificateur nuance ce problème en le mettant dans la perspective des très faibles revenus que génèrent les producteurs qui ne leur permettent tout simplement pas de couvrir tous leurs besoins :

> Lo que pasa es que a veces no tienen ni siquiera para. No les alcanza para cubrir sus necesidades. [...] Yo creo que a muy pocos les debe de quedar para ahorrar, mas bien necesitan dinero (28 : 26).

Ce problème des aptitudes insuffisantes à administrer un budget ne peut que se refléter sur la gestion des organisations. Un assesseur d'une organisation explique les difficultés qu'il a à faire comprendre aux membres celle-ci l'importance d'amasser du capital pour des projets futurs ou pour permettre d'affronter les imprévus. Son expérience lui montre que les producteurs préfèrent plutôt recevoir le maximum à court terme pour leur bénéfice personnel :

> También aquí ha faltado el plan que debe tener cada organización, si este prime viene para el desarrollo de mi organización, pues lo debo empujar para eso, y es aquí donde las organizaciones no han sabido como capitalizar este recursos que viene directamente. Y tu sabes que el productor no es conformista, que porque ya llego a 1000 pesos el precio del café, pues quiero que esté a 1200 o 1100. Mientras más este elevado el precio, mas quiere y todo va para la bolsa, o sea Todavía el productor tiene esa mentalidad y es difícil trabajar con ellos, en esa situación, En decirle mira el mercado te pago tanto, a 121 dólares, pero viene a 5 dólares para otras necesidades, el productor mejor, si le dan todo a él. Son pocos los productores que van pensando que es necesario de ir capitalizando la misma organización, para que en el futuro, poder resolver otras propuestas o otros problemas que por ahí va viviendo la organización (16 : 27).

Le problème d'économie familiale des producteurs et de leur famille serait dans cette perspective à la fois liée à l'inexistence de l'habitude de planifier ainsi qu'à l'insuffisance des revenus. Cette mentalité de maximisation des profits à court terme que valorisent les producteurs rend difficile la gestion des organisations.

#### 6.3.2.4 « Producteurs » et « Entrepreneurship et sens des affaires » (6)

Nous avons utilisé le code « Entrepreneurship et sens des affaires » pour désigner le fait que les organisations mais aussi les producteurs subissent une forte pression de façon à ce qu'ils soient plus efficaces économiquement ou comme l'explique ce producteur, à ce qu'ils deviennent des commerçants, ce que ne comprennent pas les producteurs :

> Eso es muy difícil, porque como no cambian la manera de pensar. Eso es lo que decimos nosotros, de que un campesino, nunca se le mete la idea de ser comerciante. [...] Si y luego, por eso, le digo pues, de que aquí con los campesinos, nunca logran entender ellos de trabajar como una empresa (7 : 15, 18).

Selon les citations précédentes, la pression est forte à l'effet « qu'il faille travailler comme une entreprise » ou « être commerçant ».

#### 6.3.2.5 Conclusion pour le code « Producteurs »

L'analyse du code « Producteurs » permet de mettre en lumière un important point de tension. D'un côté, que ce soit par ignorance, par insuffisance de revenus ou en raison d'autres facteurs, tous, incluant les producteurs eux-mêmes, reconnaissent l'inaptitude des producteurs à gérer adéquatement leur budget familial, et incidemment leur organisation. De plus, les producteurs demeurent en proie à une logique caritative. Cet élément est en tension avec le fait que les producteurs subissent une très grande pression visant à ce qu'ils soient plus efficaces commercialement, bref à ce qu'ils acquièrent un certain sens des affaires.

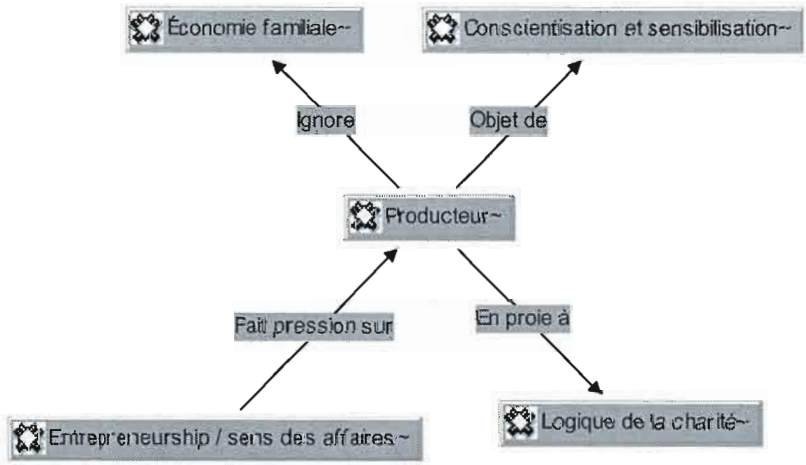


**Figure 6.5 Réseau du code « Producteur »**

### 6.3.3 Analyse du code « Assesseur »

Le code « Assesseur » désigne les ingénieurs agronomes ou techniciens qui assistent les organisations principalement en ce qui a trait aux techniques de production biologique, mais

aussi en ce qui concerne la gestion de leur organisation. La plupart des organisations de la FIECH bénéficiaient des services en continu d'un assesseur. Sinon, elles pouvaient également avoir recours aux services ponctuels du technicien en charge de la coordination de la certification biologique. Tel que nous l'avons vu à la section suivante, la FIECH et incidemment PATPO sont en quelque sorte des fournisseurs d'assesseurs pour les organisations. Outre cette relation que nous avons déjà traitée, le code « Assesseur » est fréquemment associé aux codes suivants :

- « OCAEZ » : 10 citations;
- « Formation » : 10 citations;
- « Vision » : 6 citations;
- « Compétence et professionnalisme » : 5 citations.

#### 6.3.3.1 « Assesseur » et « Formation » (10)

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'assesseur offre l'assistance technique. Cette formation prend le plus souvent la forme d'ateliers de travail sur le thème des engrais naturels, les travaux agricoles que nécessite le cafétal et la régulation de l'ombre notamment.

#### 6.3.3.2 « Assesseur » et « OCAEZ » (10)

Nous souhaitons ici analyser la relation plus spécifique qui existe entre le code « Assesseur » et une organisation de la FIECH, en l'occurrence l'OCAEZ. Pour les producteurs et les élus de l'OCAEZ, une organisation membre de la FIECH, l'assesseur joue un rôle très important. Non seulement l'assesseur offre-t-il de l'assistance technique sur les thèmes de l'agriculture biologique, mais c'est aussi lui qui oriente de façon plus générale l'organisation. L'assesseur contribue à renforcer l'organisation pour reprendre les termes de ce producteur :

> Porque consideramos que es (el asesor) la persona que ha cumplido, ya más en forma y si él sigue, consideramos que la sociedad va a agarrar más fuerza, se va a fortalecer más (4 : 8).

Le changement de comité directif qui avait eu lieu un an et demi auparavant notre passage coïncidait avec une période où l'OCAEZ sortait d'une relation avec un assesseur externe à la FIECH qui était reconnu incompétent selon plusieurs. Elle s'était ainsi retrouvée sans les services d'un assesseur, ce qui lui avait fait grandement défaut. Le président de l'OCAEZ explique que sans assesseur, l'organisation était alors affaiblie car c'est l'assesseur qui donne

la vie à l'organisation et qui a les capacités. Bref, sans assesseur, l'organisation ne pouvait avancer :

> Pues...nos sentíamos debilitados, porque nos hacía falta un técnico en la sociedad. Nos quedamos un tiempecito sin técnico. Todo lo que le da vida a la organización es el técnico, que tenga capacidades. Entonces, ahí, nos quedamos estancados una temporadita (8 : 10).

Depuis ce temps, l'OCAEZ bénéficiait de l'accompagnement d'un nouvel assesseur, membre de PATPO (contrairement au précédent). Les producteurs vont même jusqu'à confier la gestion de leur organisation à leur assesseur. À titre d'exemple, lors de notre entrevue avec un membre du comité de direction de l'organisation, nous cherchions à savoir quelle était la situation financière de l'organisation. Le trésorier même nous a répondu qu'en ce qui concernait la question financière, c'était l'assesseur (*ingenerio*) qui s'en chargeait, que l'assesseur leur montrait le chemin à suivre.

> Por parte financiero por eso tenemos nuestro ingeniero. Cualquier orientación financiera, como vamos a financiar. Con el nos da más el camino. Nos abre más la mente (2 : 9).

Dans l'histoire de cette organisation, on a toujours pu compter sur l'assesseur, qu'il soit rattaché à la FIECH ou non, pour voir à ce que celle-ci progresse. Lors de sa création, c'est avec l'aide des assesseurs de la FIECH que l'OCAEZ a pu obtenir les différentes certifications. Et lors de notre passage, les producteurs s'en remettaient également à l'assesseur pour le développement des différents projets. Lorsqu'ils parlent de leur assesseur, c'est un peu comme s'ils parlaient d'un bon berger ou d'un sauveur :

> Pero hasta horita, fíjese usted, ya hay gracias que ya, tenemos los técnicos, ingenieros y ya va el camino (2 : 15).

En somme, la relation qu'entretient l'OCAEZ avec son assesseur en est une de très haute dépendance où les producteurs et les élus de l'organisation confient littéralement la gestion de leur organisation à ce dernier. Ce faisant, l'assesseur détient un pouvoir considérable. Ceci doit évidemment être mis dans le contexte où les producteurs sont généralement très peu scolarisés et présentent des aptitudes limitées à gérer adéquatement une organisation. Mais ceci soulève également le faible niveau de participation des membres tel que nous le présentions au chapitre précédent.

#### 6.3.3.3 « Assesseur » et « Vision » (6)

Pour le groupe des Employés dans lequel s'inscrivent les assesseurs, la question de la très grande influence l'assesseur n'est pas un problème en soi. Le problème est plutôt lié au fait que les organisations qui n'ont pas d'assesseur ont une vision à très court terme se consacrant uniquement aux enjeux concrets de la commercialisation, de la certification et du financement :

> Las organizaciones que no tienen asesor la verdad es que no se les ve muy, muy claro. Tienen una visión a muy corto plazo. Se dedican nada más a objetivos muy concretos que es comercialización, certificación, financiamiento y es todo. Así vemos nosotros el asunto. Las organizaciones que por lo menos tienen un asesor tiene la visión clara, pues entonces eso va a crecer más (14 : 10).

Au contraire, avec un assesseur, les organisations acquièrent une vision plus claire et peuvent ainsi croître davantage. Pour l'assesseur général de la FIECH, le problème d'un assesseur qui serait assoiffé de pouvoir est lié au fait que celui-ci n'aurait qu'une vision économique des choses ce qui fait qu'il ne chercherait qu'à contrôler les ressources. Les organisations ont au contraire besoin de leaders forts qui ont une vision large pour renforcer les organisations et les mouvements. Toujours selon cette logique, il est possible d'être leader de différents secteurs (social, politique, etc.) :

> A ver mira. Nosotros pensamos que va a depender de la visión exacta. Si tú nada más tienes la visión económica. Obviamente lo que vas a controlar es el recurso. Es el poder. Pero si tienes una visión más amplia, lo que vas a tener aquí que hacer es, ir fortaleciendo los movimientos. Es obvio, en algunos momentos hay que ser líder del movimiento social, de la parte social, y ya después irle dejando ese liderazgo a la otra parte que tenga la visión. En un momento dado puedes convertirte en líder de la parte política, es cuando tú ves riesgos en ese proceso y poco a poco que el riesgo vaya (14 : 11).

Les certificateurs sont toutefois plus critiques du problème potentiel de la concentration du pouvoir entre les mains des assesseurs. S'il peut avoir un impact très positif pour les organisations, l'assesseur peut également se convertir en le pire cauchemar :

> Pero a veces el técnico se convierte en la peor pesadilla, porque el que decide todo, el que arregla todo (27 : 20).

En somme, on reconnaît qu'une organisation est très grandement influencée par la vision de son assesseur. Du côté des Producteurs et des Employés, on ne remet pas en question cet état

des choses ni le fait que les assesseurs aient potentiellement tous les pouvoirs au sein d'une organisation.

#### 6.3.3.4 « Assesseur » et « Compétence et professionnalisme » (5)

Dans nos entrevues, la question de la compétence et du professionnalisme des assesseurs est ressortie comme déterminante pour les répondants, qu'ils soient producteurs, employés ou certificateurs. Ceci est conséquent avec le fait que les producteurs et leurs élus s'en remettent à leur assesseur pour gérer leur organisation. Les producteurs cherchent en un assesseur quelqu'un qui sait être proche des producteurs, qui va sur le terrain et qui sait motiver les troupes. Une organisation, c'est comme une école ou la religion où il faut aller régulièrement, sinon ça tombe, selon ce que rapporte le président actuel de l'OCAEZ. C'est entre autres l'objectif des réunions et des cours qui se donnent dans les communautés :

> La organización es como una escuela, que hay que estar ahora sí, en cada fecha, como una religión, que hay que estar cada sábado, cada domingo. Si deja uno de asistir se acaba todo. Entonces de eso consiste las reuniones y de eso consisten los cursos que se dan también en las comunidades. Eso alimenta pues a que la sociedad permanezca en su mismo nivel (8 : 10).

#### 6.3.3.5 Conclusion pour le code « Assesseur »

L'analyse du code « Assesseur » a permis de mettre en lumière le fait que ceux-ci détiennent un très grand pouvoir dans la gestion des organisations étant à la fois des fournisseurs d'assistance technique, des fournisseurs de vision. Cette concentration du pouvoir entre les mains des assesseurs est exacerbée par le fait que les producteurs mêmes confient l'essentiel de la gestion de leur organisation à leur assesseur.

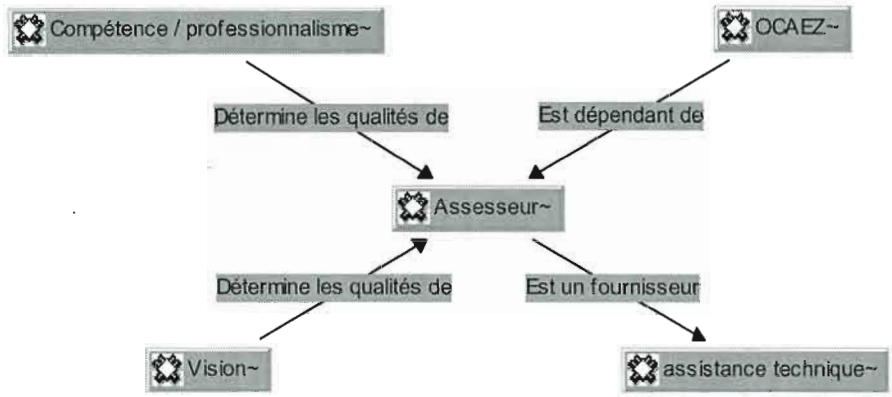


**Figure 6.6 Réseau du code « Assesseur »**

### 6.3.4 Analyse du code « FLO »

Le code FLO a été utilisé en référence à l'organisation internationale de certification de commerce équitable, *Fairtrade Labelling Organizations International* (FLO). Des 42 citations du code FLO, 5 seulement proviennent des Producteurs. Certains producteurs, principalement parmi les élus des organisations ou ceux qui ont été impliqués dans le processus de formation des organisations, connaissent FLO. Mais la grande majorité des producteurs, incluant certains élus des organisations membres de la FIECH tel ce président d'une organisation membre de la FIECH, disent ne pas connaître FLO et n'avoir même jamais entendu parler de cette organisation. Les Employés mais surtout les Certificateurs ont en revanche une connaissance beaucoup plus approfondie de cette organisation et des enjeux principaux l'entourant. Les Certificateurs sont à l'origine de 22 des 39 citations du code « FLO » contre 15 pour le groupe des Employés.

Le code « FLO » est fréquemment associé aux codes suivants :

- « Commerce équitable » : 14 citations;
- « Certification » : 13 citations;
- « Comercio Justo Mexico » : 10 citations ;
- « Augmentation des coûts de la certification » : 5 citations.

Nous analyserons également le code « Bureaucratique » (3 citations) qui est moins fréquemment associés au code « FLO », mais qui est pertinent pour notre recherche.

#### 6.3.4.1 « FLO » et « Commerce équitable » (14)

Pour les producteurs qui connaissent cette organisation, FLO incarne *le commerce équitable*. Dans la mesure où FLO réfère à une institution *tangible* par opposition au mouvement du commerce équitable qui est plus abstrait, pour les producteurs, l'univers du commerce équitable se résume bien souvent à cette dernière. Les Employés connaissent beaucoup mieux FLO et son rôle particulier de certificateur. Mais là encore, le plus souvent FLO incarne *le commerce équitable*, c'est-à-dire que le commerce équitable, ou à tout le moins le commerce équitable international comme marché, est en quelque sorte réduit à cette organisation. En effet, dans nos entrevues, les Producteurs qui connaissent FLO et les Employés parlent bien souvent indistinctement de FLO et du commerce équitable comme si le commerce équitable était lui-même une institution. Mais si les Employés ont une connaissance bien partielle des grandes organisations ou réseaux internationaux de commerce équitable tels FLO mais aussi IFAT et FINE, ils connaissent généralement les organisations et réseaux mexicains à commencer par Comercio Justo Mexico ou les réseaux de petits producteurs tels la *Coordinadora Nacional de Organizaciones Cafetaleras* (CNOC). Cette confusion est comme nous nous en attendions totalement dissipée dans le discours des Certificateurs, qui font bien la distinction entre FLO et le mouvement plus global du commerce équitable.

#### 6.3.4.2 « FLO » et « Certification » (13)

À dix reprises, le code « Certification » est associé au code « FLO ». Parmi ces dix cooccurrences, une seule survient dans les entrevues des Producteurs. Ce sont donc presque exclusivement les Employés et les Certificateurs qui traitent de cet enjeu[94]. Dans le discours des Employés et des Certificateurs, nous ne relevons pas de lien particulier entre le code « FLO » et le code « Certification » sinon le fait que FLO soit clairement reconnue comme étant l'organe principal de certification équitable.

[94] Nous verrons également lors de l'analyse du code « Certification » que les producteurs parlent beaucoup moins de cet enjeu.

#### 6.3.4.3 « FLO » et « Comercio Justo Mexico » (10)

Le label de commerce équitable mexicain Comercio Justo Mexico (CJM) constitue, selon le groupe des Employés, un canal pour faire entendre la voix des organisations de petits producteurs dans les instances de FLO :

> Bueno, un poco de hecho, tocando el tema de comercio justo México. Como estamos organizados aquí en México en cuanto a las organizaciones. Pienso que, o sea, ya podemos tener como una voz, así más...que pueda llegar hasta el comercio justo internacional, para hacerle llegar nuestras propuestas, como organizaciones (21 :17).

Un assesseur d'une organisation externe à la FIECH qui est particulièrement impliqué dans l'organisation Comercio Justo Mexico nous explique que le label de commerce équitable mexicain Comercio Justo Mexico a été créé à l'origine pour promouvoir le commerce équitable à l'échelle nationale. C'est par la suite qu'on a cru qu'il serait bon que Comercio Justo Mexico s'intègre au système international. Cependant, au moment de notre passage, Comercio Justo Mexico n'était pas encore reconnue comme une initiative nationale à part entière par FLO[95]. Ceci tient au fait que FLO et Comercio Justo Mexico ne s'entendaient pas sur la question de la certification des grandes plantations de café. Les Employés interviewés sont fondamentalement contre la certification équitable des plantations sous prétexte que celles-ci reposent sur une forme d'entreprise qui est foncièrement « injuste » ou inéquitable puisque la maximisation des profits, qui est l'objectif des plantations privées, se fait au détriment des travailleurs. De son côté, FLO autorise déjà la certification de plantations pour certains produits, bien qu'il n'existe pas à ce jour de normes pour le café. La certification des plantations de café signifierait une certaine dégradation des principes du commerce équitable selon cette perspective :

> En FLO, acordamos lo pequeños productores una lucha, por que en FLO, no se pierdan los principios del comercio justo. Nuestra principal lucha, es porque el sistema del Comercio Justo es para los campesinos. No para los grandes productores agrícolas. Esa es nuestra principal lucha. De que no debe haber plantaciones en el sistema de comercio Justo. Porque las plantaciones son en un principio un sistema injusto. Donde se esta explotando un grupo de trabajadores para obtener mas ganancias. [...]

---

[95] Comercio Justo Mexico est reconnue comme un membre associé (*associate member*), statut qui diffèrent des autres initiatives considérées comme des membres à part entière (*full members*) (FLO, 2007).

> Bueno Comercio Justo en México ahora se esta haciendo una homologación de la norma para que sea la misma con FLO. Pero llegamos a un punto crítico. Porque para nosotros no puede haber grandes plantaciones en el Sistema de Comercio Justo México y FLO dice que si se podría permitir. Y que ahí hay un punto muerto de negociación (22 : 19).

Incidemment, la principale différence entre les normes de Comercio Justo Mexico et de FLO tient à cette question de la certification des plantations, impossible dans le premier système et possible dans le second.

Trois répondants distincts du groupe des Certificateurs nous ont fait part d'une relation de confrontation qui opposait Comercio Justo Mexico et FLO. Mis à part la question de la certification des plantations, cette relation conflictuelle serait elle-même liée à la concentration du pouvoir au sein du mouvement du commerce équitable mexicain entre les mains de quelques grandes organisations, qui se partagent la grande proportion des marchés et qui sont également à la tête des hautes instances du commerce équitable mexicain dont l'organisation Comercio Justo Mexico :

> Pues había una relación bastante difícil, en un principio, era casi como de confrontación, porque las iniciativas son distintas, porque también en comercio justo México, las cooperativas grandes, fueron las que lanzaron las iniciativas. Entonces FLO decía es que...entonces después las cooperativas grandes van a manejar todo el comercio justo México y tenían dudas (27: 29).

Selon cette perspective, FLO serait réticente à reconnaître Comercio Justo Mexico comme une initiative nationale à part entière parce que Comercio Justo Mexico est une association civile issue des organisations de petits producteurs qui constituent près des deux tiers de son membership (CJM, 2004). Plus spécifiquement, un répondant soulève le problème de la concentration du pouvoir entre les mains d'un nombre limité de personnes, principalement des assesseurs de ces quelques grandes organisations :

> El problema que yo veo, mas en el país, y tú que juntas comercio justo México, consiste de poca gente. Son gentes, asesores, que están líderes (25 : 2).

Il existe donc une réelle tension réelle entre FLO et Comercio Justo Mexico selon les Employés et Certificateurs interviewés.

#### 6.3.4.4 « FLO » et « Augmentation des coûts de la certification » (5)

La principale critique formulée à l'endroit de FLO concerne les coûts de la certification. Lors de notre passage, FLO était en train d'instaurer un nouveau système de tarification dans le cadre duquel les organisations de producteurs doivent désormais payer pour l'obtention de la certification équitable, alors que ces dépenses étaient auparavant exclusivement financées par les redevances payées par les utilisateurs de la licence équitable au Nord. Nous avons vérifié sur le site Internet de FLO. Pour une organisation de petits producteurs comptant entre 50 et 100 membres, les coûts se détaillent comme suit. D'une part, lors de la première application, l'organisation doit payer 250 € pour le service d'application. Pour la première année, l'organisation doit payer 2 000 € pour l'inspection initiale. (Pour arriver à ce montant, FLO estime à cinq jours le temps nécessaire à effectuer l'inspection et le tarif journalier du service de certification initiale est de 400 €.) Si l'organisation souhaite être certifiée pour plus d'un produit, elle doit débourser 200 € supplémentaires par produit additionnel. Pour les années suivantes, l'organisation doit débourser 962,50 € ou 1 575 € selon qu'il s'agisse d'une inspection de surveillance ou d'une inspection complète, ce qui est déterminé selon les résultats antérieurs de l'organisation. Les inspections se font sur une base annuelle suivant un cycle de trois ans. Il y a donc au moins une inspection complète à tous les trois ans. Ces coûts varient également selon la taille de l'organisation, selon son statut (organisation de base ou organisation de second niveau) et selon le nombre de produits à être certifiés.

Les opinions sur ce nouveau système de tarification sont très tranchées. L'ex-représentant de FLO au Mexique nous a expliqué que cette mesure a été instaurée en raison du fait que ce système de financement était insuffisant pour répondre à la demande croissante d'organisations qui souhaitent intégrer le commerce équitable. De façon à être « juste » avec toutes les organisations, FLO a choisi de faire payer toutes les organisations :

> Ellos pagaron una parte a FLO y con eso pagaron las inspecciones. Pero ahora la demanda es últimamente, que hay tanto interés involucrado a comercio justo FLO. Están todas las organizaciones y productores de café que quieren entrar, que querían entrar y no hubo suficiente fondo. No tenemos fondos, tenemos que servir o atender a ellos que estaban hace mucho ahí. Y no podemos los nuevos. Y para hacer más justo, entonces ahora tienen que pagar todos, para que todos puedan entrar, no hay limitantes, por eso. (25 : 23).

Dans cette perspective, un membre du personnel de la FIECH croit que le paiement de la certification par les organisations de producteurs est en un sens une bonne chose si c'est pour faire connaître davantage le commerce équitable et ainsi favoriser les ventes :

> ¿Y como veo comercio justo a nivel internacional? Bueno de hecho las estadísticas que nos dicen, que comercio justo en Estados Unidos va creciendo en un 20% arriba, a comparación que creció el año pasado en relación al año anterior. Pues igual en Europa esas expectativas nos comenta, abría que ver en el futuro y...que por lo mismo que va creciendo el comercio justo, por eso ellos están aplicando las cuotas de cobro, para que también las cooperativas colaboren con todos los gastos de oficina, gastos de representación, gasto de publicidad, para que también comercio justo vaya teniendo más reconocimiento, vayan conociendo más los consumidores y para que haya más promoción y haya más compra, más ventas y cada día los compradores se vean interesados en esos sistemas de comercio justo. Pues pienso que de alguna manera es bueno que las organizaciones cooperemos en ese aspecto para dar a conocer más el comercio justo a nivel internacional (21 : 40).

Bien que conscient des critiques concernant le fait que les producteurs doivent désormais payer pour la certification équitable, un Certificateur estime également que ça peut également être à l'avantage des producteurs. Car selon lui, payer pour un service permet d'exiger plus d'information et plus de transparence :

> Los desafíos para la certificación, los desafíos es que los productores paguen. O sea hay mucho tema discusión que los productores van a pagar al comercio justo, pues este hasta donde es justo decían algunos. Pero creo que esto los hace un poco más independientes a los productores, el hecho de que paguen un servicio. Tienes también derecho de exigir información, entonces creo que tiene mas ventajas el pagar. Para que esto también se demuestre en transparencia en el sistema (28 : 30).

Au contraire, un inspecteur était très critique de cette nouvelle tarification de FLO, notamment parce que celle-ci est désormais plus dispendieuse que bien des certifications biologiques, ce qui constitue une aberration flagrante :

> Si. Cada cooperativa debe pagar y la tarifa está en Internet, checazo ahí. Pero para darte una idea es un poco caro... Una cooperativa nueva, que no está en el registro y quiere pagar su primera evaluación. Tiene que pagar 2 000 euros, si es una cooperativa menos a 500 miembros. [...] eran 28 000 pesos, casi 29 000, es caro. Hay diferencia con el orgánico podríamos decir, no. Digo el orgánico no es barato, pero es más barato que ahora FLO (27 : 34).

Dans le même ordre d'idées, un assesseur déplorait de ce fait que ce soit finalement les petits producteurs qui se retrouveraient à subventionner le commerce équitable :

> Por ejemplo, ahora empiezan ya los problemas de los pagos. Antes no teníamos que pagar nada por pertenecer a comercio justo. Primero habían empezado las políticas de las cuotas, digamos. Primero era por ventas, por volumen y bueno a fuerza de la posición fuerte de las organizaciones, de un poco de política y de la...con los directivos de comercio justo, bueno ya se logró que se pagara una cuota de factura, por volumen, por venta de café. [...] estamos digamos de alguna manera subsidiando el comercio justo. (20 : 38).

Cette critique est d'autant plus pertinente qu'avec le taux de change, les organisations de producteurs du Mexique se trouvent grandement désavantagées, le peso mexicain valant le quinzième d'un Euro.

#### 6.3.4.5 « FLO » et « Bureaucratique » (3)

La bureaucratisation progressive de FLO ces dernières années fait également l'objet d'importantes critiques de la part des Employés et des Certificateurs :

> Y yo lo que veo, en términos generales, es que se ha burocratizado demasiado el comercio justo. O sea el comercio justo en un inicio tenía la intención realmente de beneficiar a los productores y se ha creado toda una estructura digamos este, burocrático, que complica todas las situaciones de comercio justo. Y que esto obviamente, que lo tienen que pagar los productores (20 : 38).

Selon la perspective de cet assesseur, cette bureaucratisation a eu comme conséquence directe l'augmentation des coûts pour les producteurs. Ce lien n'est pas discuté du côté des Certificateurs. Mais surtout, la bureaucratisation de FLO éloigne les organisations mexicaines de producteurs des lieux de décision tel que l'exprime ce même assesseur :

> Ahora, las cuestión es que se ha hecho tan burocrática que nosotros tampoco podemos tomar las decisiones. A nosotros nos están imponiendo estas decisiones. Incluso dentro de comercio justo ya hay fincas, pues. Y ya hay grandes productores que están entrando en comercio justo. Entonces, se ha salido de las manos de los productores. La iniciativa de comercio justo se crea en México pues. Desde México va saliendo, se va organizando desde México y ahora parece ser que ya se volvió a salir de las manos. O sea, que es lo que estamos construyendo. Estamos construyendo otra vez estructuras piramidales, antidemocráticas, este, digamos, en el que las decisiones ya no las tomamos nosotros, pues, a partir de las visiones que tenemos de desarrollo. Entonces, digamos, en una parte, cuando lo vez desde el sentido de que beneficio tenemos. Digo, te beneficia grandemente. Pero hacia donde se está conduciendo. Yo creo que en eso no estamos tan ciertamente a favor, porque si quieres construir un mundo mejor, tienes que tener la participación de la mayoría de las personas (20 : 42).

En somme, bien qu'il reconnaisse les bénéfices du commerce équitable, il déplore que le commerce équitable, qu'il voit comme issu du Mexique pour les producteurs mexicains, n'est plus entre les mains de ceux-ci. Il dénonce le fait que l'on assiste au sein même du mouvement équitable à la mise sur pied de structures pyramidales, antidémocratiques où les organisations de producteurs mexicains n'ont plus voix au chapitre et ne peuvent plus faire valoir leur vision du développement.

#### 6.3.4.6 Conclusion pour le code « FLO »

Étant la principale institution du secteur du café équitable et fournissant la certification équitable, FLO incarne le commerce équitable pour les Producteurs et les Employés. Les organisations de producteurs mexicains, par la voix de leur assesseur, déplorent que cette institution se soit bureaucratisée. Pour les organisations, cette bureaucratisation s'est traduite en une difficulté plus grande à faire valoir leur point de vue auprès de FLO. Pour les organisations, c'est Comercio Justo Mexico, reconnue comme une initiative nationale de FLO, qui leur permet de faire entendre leurs préoccupations auprès de la structure de FLO et qui est la plus près de leurs intérêts de petits producteurs.

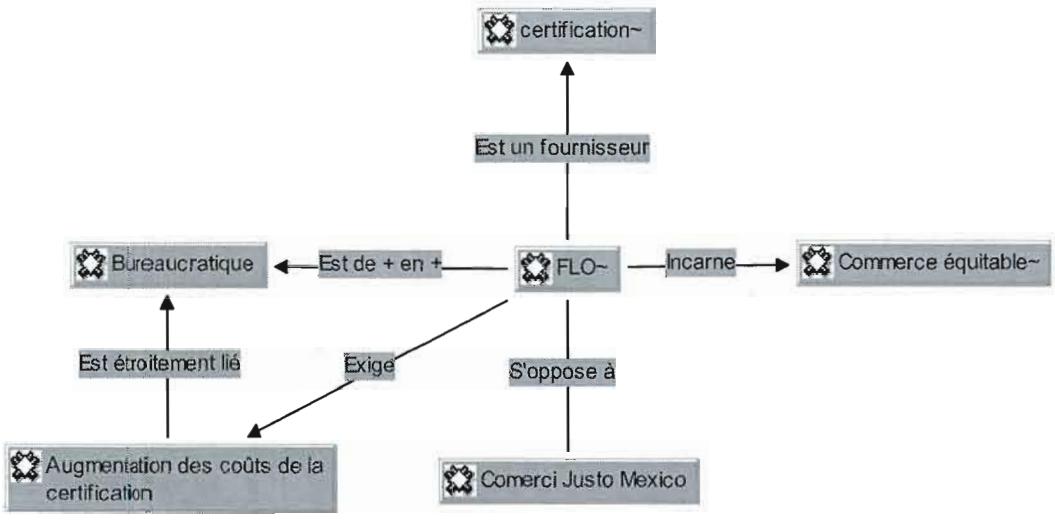


**Figure 6.7 Réseau du code « FLO »**

### 6.3.5 Conclusion pour la famille « Acteurs spécifiques »

L'analyse de la famille « Acteurs spécifiques » met en lumière deux enjeux fondamentaux. D'une part, les assesseurs sont sans aucun doute les acteurs les plus influents dans la gestion des organisations de producteurs. Cette concentration du pouvoir entre les mains des assesseurs est aggravée par le fait que les producteurs leur confient littéralement la gestion de leur organisation. Le second enjeu que nous souhaitons soulever est celui d'un clivage apparent entre FLO d'un côté et les organisations de producteurs et Comercio Justo Mexico de l'autre. FLO fait en effet l'objet de multiples critiques principalement quant aux questions des coûts de certification que doivent désormais acquitter les producteurs et de la bureaucratisation progressive qui a éloigné les petits producteurs et leur organisation des lieux de décision. Pour reprendre les termes d'un assesseur, c'est comme si le commerce équitable, qui est à l'origine issu des petits producteurs mexicains, est en train de leur glisser entre les doigts.

## 6.4 Analyse de la famille « Certification »

La famille de codes « Certification » est constituée des codes « Commerce équitable », « Certification » et « Agriculture biologique ».

**Tableau 6.6 Codes de la famille « Certification » et leur fréquence**

| Codes | Fréquence |
|---|---|
| Commerce équitable | 76 |
| Certification | 51 |
| Agriculture biologique | 46 |

### 6.4.1 Analyse du code « Commerce équitable »

Le code « Commerce équitable » traduit la vision que se font les acteurs du commerce équitable. Les producteurs inscrivent le commerce équitable dans le contexte plus général de la crise du café. Le commerce équitable est en ce sens une « nécessité » (*necesidad*), la « seule voie possible » (*no hay otro camino*) ou la « seule alternative pour le café » (*para el café no hay otra alternativa*). Mais en termes concrets, pour les producteurs, le commerce

équitable renvoie d'abord à un marché : le marché équitable ou alternatif (*mercado justo / mercado alternativo*). L'objectif est d'établir des relations directes avec des acheteurs pour ainsi récupérer la marge dont s'accaparaient autrement les coyotes. Étant davantage préoccupés par la question de la commercialisation de leur café, les Producteurs n'envisagent pas le commerce équitable comme un projet social plus global.

Pour le groupe des Employés qui inclut les employés de la FIECH et les assesseurs, le commerce équitable ne constitue généralement pas qu'un marché. Les employés connaissent mieux les critères du commerce équitable, les institutions ainsi que le processus de certification. Ainsi, le commerce équitable réfère en ce sens à un système plus complexe et non seulement à un marché :

> Bueno, yo de comercio justo. Hasta donde sé, es que es una agencia que certifica, que si bien a dado un gran impacto entre los productores, porque a través del comercio justo. Las organizaciones se han podido desplazar más. Obtener un mejor mercado de sus productos. O sea del café y así tener un mejor precio de sus productos ¿no? O sea porque actualmente los mercados dicen, quiero café, bajo algunas condiciones ¿no? Quiero café bajo condiciones de comercio justo. O con condiciones de alternativa ¿no? Pues, algunas organizaciones sí los tienen. Son las que acomodan su café y las que no lo tienen no lo acomodan, porque no tienen comercio justo. Entonces, este...pero eso implica de que, de tener un respaldo pues, como organización. O sea cumplir con criterios prácticamente. Criterios que si bien son muy cotidianos y que como organización, sí las concebimos, pues. Que sí debemos hacer esos criterios (23 : 26).

Les Employés envisagent le commerce équitable davantage comme un moyen plutôt qu'une simple finalité de développement. Le commerce équitable réfère ainsi à un concept plus large qui cherche l'amélioration des conditions des producteurs, le développement social et la conservation de l'environnement :

> Además porque el Comercio Justo, lo tenemos en concepto, no mas de decir del Comercio Justo es el mismo mercado nada mas lo que busca es calidad y venderlo al mejor precio y ganar utilidades. No. Nosotros tenemos la idea que el Comercio Justo lo que busca es un bienestar de los productores, un desarrollo social, conservación de medio ambiente. (19 : 26).

Pour certains, le commerce équitable c'est également la démonstration que le commerce peut être fait de façon plus juste et qu'il est possible de construire un monde meilleur :

> No, pues no creo, más bien, que te podría decir, yo creo que en términos generales, yo creo que la idea básica es de poder junto con comercio justo, encontrar formas más justas de poder hacer mercado, mas humanas, creo yo, no. Comercio justo es un intento y creo

> que en vía, de que se puedan establecer formas más humanas de comercializar, de las dos partes, de los productores tratando de vender productos de buena calidad, buenos productos y de parte de los consumidores que puedan comprar un producto con un precio justo. En esa medida el mundo va hacer mejor. Que todos trabajemos en esa iniciativa. Ustedes desde la academia. Nosotros, desde los productores, los productores mismos desde su parcela, el comercializador mismo, que trabajemos desde nuestros propios espacios y que tengamos esta idea de mejorar el mundo, las relaciones, se va a lograr, pues (20 : 57).

Ayant fait cette distinction entre la représentation du commerce équitable des Producteurs et celle des Employés, nous poursuivons en analysant le code « Commerce équitable » à partir des codes qui y sont les plus fréquemment associés et des codes les plus pertinents :

- « Prix » : 21 citations ;
- « Agriculture biologique » : 15 citations ;
- « Marché » : 11 citations ;
- « Qualité » : 6 citations ;
- « Stratégie commerciale » : 5 citations.

Nous analyserons également les codes « Niche limitée » et « Logique de la charité » qui sont moins fréquents (respectivement 4 et 2 citations), mais qui sont pertinents pour notre analyse. Notez que la relation entre le code « Commerce équitable » et le code « Agriculture biologique » sera traité lors de l'analyse du code « Agriculture biologique ».

#### 6.4.1.1 « Commerce équitable » et « Prix » (21)

Le commerce équitable est associé à un meilleur prix et un prix qui est stable comparativement au prix offert par le coyote qui fluctue et qui est plus bas :

> Comercialización justa. Horita, ya lo que es el café, como que ya estamos bien un poco ¿no? Los coyotes pagan unos 450 el bulto, 500, 600 según. Nosotros no, ya está en nuestro precio trabajar a 800 ó 860 ó hasta 9, eso ya está seguro, a eso estamos buscando un precio justo pues, como que ya lo tenemos. Nosotros no, casi lo tiene jugado sus precios ellos. (2 : 19).

Nous discuterons plus en profondeur du code « Prix » lors de l'analyse de la famille « Enjeux économiques ».

#### 6.4.1.2 « Commerce équitable » et « Marché » (11)

Pour les acteurs, et particulièrement pour le groupe des Producteurs, le commerce équitable est avant tout compris comme un segment de marché offrant de meilleures conditions commerciales, à commencer par un prix supérieur comme nous venons de le présenter. Dans leur discours, les producteurs et les employés parlent souvent indistinctement du commerce équitable, du marché équitable ou alternatif (*mercado justo / mercado alternativo*).

#### 6.4.1.3 « Commerce équitable » et « Qualité » (6)

La qualité est une condition ou un pré-requis à la vente du produit sur les marchés équitables tel que l'exprime l'un des producteurs en disant que s'ils envoient un café qui ne rencontre pas les standards de qualité, ils risquent d'avoir à payer une amende ou même de perdre leur marché[96]. Le commerce équitable commande en somme un produit de qualité. Ce faisant, la qualité est une condition essentielle.

#### 6.4.1.4 « Commerce équitable » et « Logique de la charité » (2)

Le président de la FIECH nous explique qu'à ses débuts, les paysans croyaient qu'on leur achetait leur café parce qu'ils étaient des pauvres petits producteurs autochtones et donc qu'il s'agissait d'un acte de pure charité. Mais de plus en plus, les producteurs comprennent que ce n'est pas par charité que les gens du Nord achètent leur café mais que c'est parce qu'ils produisent un café de qualité. Ce faisant, les producteurs comprennent peu à peu qu'ils doivent être compétitifs, offrir un produit de qualité pour conserver leurs relations avec leurs acheteurs :

> Y luego, sentimos también que trabajar con la gente de campo, con campesinos indígenas, es muy difícil, poder concienciar la gente, a que también ellos vayan cada vez cambiando su mente, pues. En ser productores más competitivos. Al principio, ellos entendieron de que el mercado les compraba por lástima su producto, que porque somos indígenas, pues entonces era un favor. Por pobreza, pues, que nos hacían el favor de comprar el café. Entonces, ya poco a poco se fue haciendo esto más conciencia (7 : 12).

Dans cette perspective, le commerce équitable incarne la sortie des producteurs de cette logique de la charité, bien que nous ayons vu lors de l'analyse du code « Producteurs » que

---

[96] « Si mandamos café defectuoso y que, pues posiblemente nos retiren el mercado y paguemos una multa » (7 :40).

les producteurs demeurent malgré tout en proie à cette logique de la charité. En nous racontant l'histoire du commerce équitable, le président de la FIECH apparaît lui-même réfléchir en termes de charité :

> Si. Este lucharon, de que ellos quieren apoyar a la gente del tercer mundo, pero que no hallaban como. Tampoco les podemos regalar dinero. Por eso ellos se reunieron y buscaron un mecanismo, pues, de que como pueden a poyar a la gente de este lado del continente, sobre todo a los productores de café y los otros productos orgánicos. Entonces, por eso a ellos les gustó apoyar a este sistema del cultivo orgánico. Uno, porque ya no quieren que se esté deforestando mucho el ambiente, otro, porque ya no quieren comprar productos muy contaminantes, o contaminados. Entonces, les dio como **la causa un poco justa**, pues, por parte de los productores. Y ellos también, dice, pues ofrecer productos sanos a sus consumidores, pero que era trabajo también de mucho esfuerzo por parte de ellos. Pues, por eso dice, pues **vamos a apoyar esta causa**. Pues nosotros desde acá como iglesia y ellos también allá como iglesia, pues vamos a emprender esta lucha, pues. Aunque sabemos que es costoso y que llevaría tiempo. Y por eso tiene que ser gente conciente, comprometida y responsable, para que también no nos falle, pues (7 : 42)

En expliquant que ce sont les gens de l'Église hollandaise qui sont venus parce qu'ils souhaitaient « appuyer » les gens du tiers-monde sans donner de l'argent et qu'ils ont trouvé la « cause » des producteurs de café biologique juste, le président de la FIECH s'inscrit à notre sens dans une logique de charité. Le choix de certains termes (« cause juste », « appui à une cause ») trahit en quelque sorte cette sortie de la logique de la charité, ou montre à tout le moins qu'elle n'est pas achevée.

#### 6.4.1.5 « Commerce équitable » et « Niche limitée » (4)

Un problème soulevé par plusieurs en lien avec le commerce équitable est le fait que les possibilités de marchés sont encore limitées, ce que nous avons désigné par le code « Niche limitée ». Dans ce contexte d'un marché très limité, la combinaison des certifications biologique et équitable offre aux organisations de meilleures possibilités en termes de commercialisation de leurs produits que la seule certification équitable :

> si tú analizas, tú lo debes de saber, de que…del grano de la demanda que hay…no sé, no tengo el dato, así, bien investigado mucho, pero, no se, me atrevo a pensar que tal vez un 70%, un 80% es café orgánico y el resto es convencional. Entonces ese nichito de mercado convencional o del café social, pudiéramos decir, es más reducido que… Entonces, por lógicamente que la gente como que va más hacia ese lado del orgánico

> porque de esa manera tiene más oportunidad de incidir en el mercado alternativo (15 : 16).

Les Producteurs, mais surtout les Employés ont l'impression que le « système » est de plus en plus saturé, que les possibilités de ventes n'arrivent pas à suivre l'augmentation de l'offre. Incidemment, il est de plus en plus difficile pour de nouvelles organisations de producteurs d'intégrer le commerce équitable :

> Entonces horita ya empiezan haber muchos problemas. Porque ya hay tantas cooperativas. Que supuestamente no hay tanto demanda del café de comercio justo. Entonces están restringiendo el que pertenezcan a comercio justo. Entonces ya esta restringido ya, la entrada. Eso causa ya un problema. Porque hay muchas cooperativas que si quieren entrar. Porque se están formando cada vez más. Pero que ya esta haciendo más difícil que entre (24 : 1).

L'assesseur général de la FIECH explique que l'un des principaux défis pour le commerce équitable est selon lui de faire davantage de promotion pour faire croître d'autant le commerce équitable qui n'est une option que pour 10% des producteurs du Chiapas selon son estimation :

> Yo creo que los desafíos del comercio justo, en primer lugar sería como potencializar ese nicho de mercado, porque consideramos que es una alternativa, pero es una alternativa para un 10% de productores de Chiapas. El otro 90% no tiene esa alternativa, creo que el desafío es como logramos incrementar ese nicho de mercado, ser más fuertes y competitivos en ese sentido, no (14 : 31).

Pour cet assesseur, le commerce équitable devient de ce fait un commerce pour quelques privilégiés :

> Quiere decir también que no todas las organizaciones pueden entrar a comercio justo. O sea, que son elitistas, que son excluyentes también. O sea que hay miles de productores que podrían ser de comercio justo, que podrían entrar a las estructuras de comercio justo y que no lo pueden hacer. Entonces se van creando esferas, que van excluyendo también a otro tipo de productores que bien merecen estar dentro del comercio justo, pero que el mercado no les deja estar (20 : 47).

Selon cette perspective, le commerce équitable est passé d'un commerce soi-disant équitable à un commerce élitiste et excluant, ceci sans parler des organisations qui sont certifiées équitables mais qui n'arrivent pas à vendre leurs produits comme tel.

#### 6.4.1.6 « Commerce équitable » et « Stratégie commerciale » (5)

Considérant ce problème de saturation des marchés équitables, qui est particulièrement vrai dans le secteur du café, l'établissement d'une stratégie commerciale où l'on ne serait pas dépendant du commerce équitable est essentielle pour la pérennité des organisations. D'un point de vue strictement commercial, il est en effet dangereux pour une organisation de dépendre que d'une seule « option » ou « alternative », dans ce cas, le commerce équitable tel que l'exprime cet assesseur :

> Ahora, también yo creo que como organizaciones, no nos debemos de limitar solo a una alternativa, yo creo que se tienen que crear diferentes alternativas de comercialización y de crear diferentes nichos de mercado justo, de comercio justo, de relaciones entre consumidor y el productor. Que no se tiene que limitar solo a comercio justo. Pues aunque comercio justo es la vanguardia, es el que abierto camino, pero no debería ser la única opción. Se tienen que construir nuevas opciones (20 : 43).

Bien qu'aucun répondant ne l'ait formulé comme tel, pour les organisations, le commerce équitable semble être le point de départ de l'élaboration d'une véritable stratégie commerciale dans la mesure où il a permis aux organisations de producteurs d'être de véritables acteurs économiques. Nous y reviendrons lors de l'analyse du code « Gestion de l'organisation ».

#### 6.4.1.7 Conclusion pour le code « Commerce équitable »

La figure 6.8 présente le réseau du code « Commerce équitable » élaboré à partir de l'analyse de ce code et des codes cooccurrents. Bien que certains acteurs aient une représentation plus large du commerce équitable, il est le plus souvent compris comme un segment de marché permettant d'obtenir un meilleur prix.

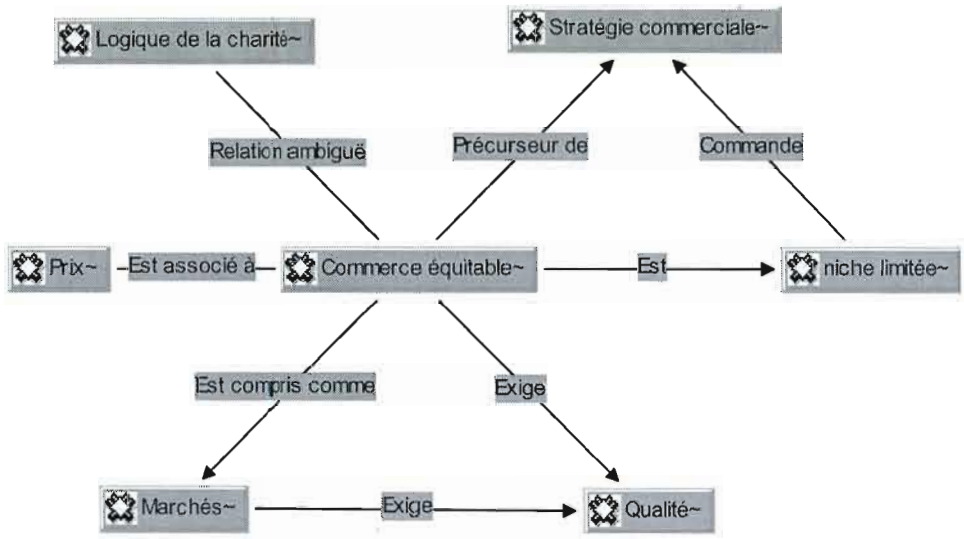


**Figure 6.8 Réseau du code « Commerce équitable »**

La qualité devient un critère à part entière car seul le café d'excellente qualité peut espérer trouver preneur aux conditions équitables. Nous avons également constaté que la sortie de la logique de la charité, qui est l'une des principales assises du mouvement du commerce équitable, n'est pas totalement aboutie. Enfin, dans le contexte de la saturation des marchés et dans l'objectif de ne pas dépendre du commerce équitable, l'établissement d'une stratégie commerciale apparaît prioritaire pour les organisations.

### 6.4.2 Analyse du code « Certification »

Le code « Certification » a été utilisé lorsque les répondants parlaient de la certification, qu'il s'agisse de la certification équitable ou biologique. Suivant la conception différenciée du commerce équitable entre nos trois groupes d'acteurs, les producteurs et même certains employés sont beaucoup moins familiers avec l'enjeu de la certification. Dans le cas particulier du commerce équitable, les producteurs utilisent le terme « registre de FLO » (*registro del FLO*) pour parler de la certification équitable alors que dans le cas de l'agriculture biologique, les producteurs parlent bien de « certification biologique ». Au Sud

comme au Nord, il est courant de parler du « registre de FLO ». Toutefois, nous croyons que cette utilisation du terme registre traduit également la perception qu'ont les producteurs de la certification équitable qui consiste peut-être moins en la confirmation que les producteurs et leur organisation rencontrent certaines normes, comme dans le cas de la certification biologique, qu'en l'« enregistrement » simplement de leur organisation auprès de FLO comme s'il n'y avait pas d'exigences particulières pour figurer sur ce fameux registre. Bien que les producteurs soient conscients du fait que FLO ne permet pas à toutes les organisations qui le souhaitent de figurer sur son « registre », cette limitation apparaît davantage liée à la saturation des marchés qu'à la non-conformité. Nous percevons donc en l'utilisation du terme « registre » une souplesse qui ne transparaît pas dans l'utilisation du terme « certification ».

Les codes les plus fréquemment associés au code « Certification » et qui sont les plus pertinents pour notre analyse sont les suivants :

- « Augmentation des coûts de la certification » : 17 citations ;
- « Coordination entre les certifications » : 10 citations ;
- « Marché » : 9 citations ;
- « Multiplication des certifications » : 4 citations.

#### 6.4.2.1 « Certification » et « Marché » (9)

Nous avons vu que le commerce équitable est très souvent compris comme étant un simple marché. Pour ce producteur comme pour plusieurs autres, la certification équitable comprise comme l'inscription au registre de FLO a constitué tout simplement une entrée dans le marché :

- Recibimos la respuesta que ya quedamos escritos dentro del mercado.

- ¿Dentro del registro?

- Sí el registro y aquí tengo la hoja (5 : 5).

Nous avons observé cette fausse croyance du côté des producteurs, mais aussi chez certains employés :

> De que prácticamente ellos, sí están ayudando al productor, si están ayudando porque prácticamente están dando un sello, que eso nos garantiza, de que nuestro café sí se

> venda, pues. Que no se va a quedar aquí estancado. No se va a vender aquí al mercado nacional que es mucho más barato. (23 : 3).

Cette croyance semble généralisée. Comme l'explique ce Certificateur, les producteurs croient à tort que l'insertion dans le commerce équitable leur assure des débouchés pour leur café :

> A veces, cuando hablamos de comercio justo, pues los productores quieren ingresar ya para...creyendo que ya tienen un mercado seguro. Y no entienden, de que es apenas un proceso, en el que hay que participar para desarrollarlo (26 : 26).

Il semble y avoir un certain glissement du sens du concept même de certification. Alors que la certification, nécessaire à l'insertion des produits dans le marché équitable, consiste en la *garantie* que le produit respecte certaines conditions, elle est désormais comprise comme une garantie d'accès au marché. Mais les organisations qui doivent faire les démarches elles-même pour trouver des clients ont appris à leurs dépends que la certification équitable n'apporte pas nécessairement de clients. Cet assesseur d'une organisation certifiée équitable mais qui n'arrive pas à commercialiser son café déplore à cet effet qu'il n'y ait pas plus d'aide pour les organisations quant à la recherche de clients :

> A nosotros nos dejan con el certificado, pero tampoco nos ayudan a conseguir a un cliente. Te digo tiene ya 4, 5 años que tengo el certificado, pero...me mandan la lista, yo con la lista a todos les mando correos, pero quien me acerca al comercializador y que le dicen mire, esta es una organización de comercio justo. Estos realmente producen, ya los fuimos a ver, te los presento, a ver si pueden hacer alguna acción, nada! O sea ahí está la lista y arréglate tú, ¿no? Entonces, son como digamos, que lo que nosotros esperaríamos es de que te facilitaran más las cosas, más que complicártelas (20 : 47).

Notons à cet effet que les organisations qui intègrent la FIECH ont pratiquement un acheteur assuré pour leur café sans avoir à faire aucune démarche en ce sens puisque toutes les opérations de commercialisation sont prises en charge par la FIECH.

#### 6.4.2.2 « Certification » et « Augmentation des coûts de la certification » (17) et « Certification » et « Multiplication des certifications » (4)

Le thème des coûts des certifications constitue le sujet le plus fréquemment abordé lorsqu'il est question de la certification. Mis à part le problème particulier de l'augmentation des coûts de la certification équitable que nous avons abordé précédemment, d'entrée de jeu, le coût des certifications est très élevé pour les organisations et même pour les propriétaires de

plantations (*fincas*). Un propriétaire de *fincas* de café dont l'une était certifiée biologique explique que les certifications sont très dispendieuses par rapport à ce qu'elles rapportent. En ce qui le concerne, la certification de ses plantations n'est tout simplement pas rentable puisque les acheteurs ne sont pas prêts à payer pour le café certifié biologique.

> No, mira, realmente las certificaciones cuestan muy caras. Entonces, no puedo estar gastando tanto en certificaciones y la verdad, me dan muy poco. [...] No he encontrado yo, la gente que compre bien el orgánico, que pague bien. Tengo duda si existe (12 : 26).

Évidemment, étant un propriétaire de plantation, il ne peut accéder à la certification équitable qui lui permettrait de vendre son café au prix équitable. Bien qu'au sein de la FIECH, les coûts de certification soient considérés comme très élevés, sa structure fédérative permet de maintenir ces coûts à un niveau relativement acceptable puisqu'ils sont partagés entre toutes ses organisations membres.

Néanmoins, le coût des certifications est un enjeu crucial pour les organisations. Selon un inspecteur, il y a un seuil au-delà duquel l'adhésion à une certification supplémentaire n'offre plus d'avantages économiques. Mais avec l'émergence de diverses certifications sociales et environnementales (équitable, biologique et *Bird Friendly* pour ne nommer que celles-là) et dans le contexte particulier du secteur biologique où chaque acheteur a ses propres exigences (enjeux que nous avons codés sous le code « Multiplication des certifications »), ce sont les marges des organisations et incidemment des producteurs qui s'en trouvent amputées. À cet effet, il a observé que certaines organisations estiment que ça ne vaut tout simplement plus la peine d'adhérer aux certifications. Car après avoir payé les certifications elles-mêmes, il n'y aurait pas vraiment de différence entre le prix du marché conventionnel et le prix équitable, d'autant plus que l'adhésion à une ou plusieurs certifications complexifie la gestion administrative, augmente la tâche des producteurs sur leur parcelle et exige que l'organisation développe une expertise particulière en la matière.

Selon son point de vue, il devrait y avoir une façon de répartir cette charge entre les autres acteurs de la chaîne dont les marges sont beaucoup plus grandes :

> El rendimiento que esta saliendo de estas certificaciones. Puede ser que hasta cierto punto sea cubierto por el mercado. Yo pago estas certificaciones. Lo vendo a tal precio y si recibo una remuneración. Pero hasta cierto punto cuando son muchas certificaciones se van reduciendo tus ganancias. A final de cuentas en algunas organizaciones el rango de ganancias, ha sido muy poquito, que a veces muchos dicen, no pues ya ni me conviene

> certificarme. Porque mejor lo vendo como convencional. Porque está casi igual el precio. Entonces nada más es la fama que yo estoy certificado orgánico, yo estoy certificado de sombra y estoy vendiendo así. Es mucho más el papeleo. Es mucho más trabajo. Yo creo que en ese caso sí, debería haber una forma, en la cual, alguien tendría que pagar el costo de estas certificaciones. Porque todo se le está cargando al productor. El comparador, el tostador, es el que a veces recibe mucho más ganancia (24 : 37).

L'enjeu du coût des certifications pose encore une fois la question de l'équité. L'émergence de l'industrie de la certification, ce qu'un Certificateur appelle le « commerce du commerce équitable » dans le cas particulier du commerce équitable (« Negocio de comercio justo ») nous amène à traiter du problème de la coordination entre les certifications.

#### 6.4.2.3 « Certification » et « Coordination entre les certifications » (10)

Dans cette mer de certifications, les organisations réclament un meilleur arrimage entre les différentes agences de certification. Le président de Vida y Esperanza explique qu'il souhaiterait une meilleure coordination entre les différentes agences de certification équitable et biologique, ce qui pourrait se traduire par certaines économies :

> Tienen que buscar un común acuerdo [entre FLO y las agencias comercializadoras]. Porque horita todas las certificaciones son pagadas. Tal vez tendrían que buscar una agencia. Ponerse a platicar. Sentarse a platicar para que no sea mucho desgaste para las organizaciones. Porque hay que mandarle información a FLO, a las agencias. Si somos certificadas por 5 agencias, las 5. Tal vez que ellos se unieran o no se, la cual que va a certificar o que va a monitorear, esa tenga derecho de informarles a estas agencias. Entonces es el único desafío de ver eso. De hecho en el festival salió también (13 : 32).

Lors de notre passage, il y avait un projet pilote à cet effet entre FLO et les inspecteurs de l'agence de certification nationale Certimex de façon à ce que les inspecteurs combinent les inspections pour la certification équitable aux certifications biologiques. Les Certificateurs reconnaissent les avantages de cette synergie qui permet de réduire les coûts tout en permettant une meilleure circulation d'information :

> Nosotros pensamos que en la medida que se hacen inspecciones conjuntas ya sea por Certimex o por cualquier otra certificadora que lo haga. En orgánico y comercio justo tiene muchas mas ventajas para todos. Ventajas para el productor, ventajas para el inspector tiene un ingreso poco más. El productor no gasta mucho, digamos gasta de por si pero al recibir dos gentes en distintos tiempos digamos que se mueve dos veces. Y para los mismos sistemas ayuda mucho, porque digo te das cuenta a veces del porque funciona en un lado y porque no funciona en el otro. Entonces tienes un control completo de la situación. No a muchos le va a gustar claro pero creo que (28 : 24).

Mais surtout, comme nous l'explique cet inspecteur, cette synergie permet à l'inspecteur d'effectuer une meilleure évaluation de l'organisation ne serait-ce que parce qu'il y passe plus de temps :

> Entonces, cuando tenemos más tiempo con el orgánico, nos permite hacer, desde mi punto de vista mejores evaluaciones, porque estás más tiempo. Y combinamos algunas cosas. Por ejemplo, la revisión de la auditoria de trayectoria, que es revisión de las ventas. Cuanto se acopia, cuanto se procesa, cuanto se vende, lo hacemos en lo orgánico de forma muy profesional. O sea es una parte medular, y eso nos permite ya hacerlo ya bien también para FLO (27 : 1).

Bien souvent, le temps consacré aux inspections est en effet très court comparativement à la tâche à accomplir, d'autant plus que l'évaluation de la mise en oeuvre des critères du commerce équitable, particulièrement les critères organisationnels et sociaux, est beaucoup plus complexe que la simple vérification de points techniques.

#### 6.4.2.4 Conclusion pour le code « Certification »

La figure 6.9 présente le réseau du code « Certification ». La certification équitable est bien souvent comprise comme un accès direct au marché par les Producteurs et même certains Employés. L'analyse du code « Certification » permet surtout de mettre en lumière la présence d'une industrie de la certification dont l'intérêt premier est peut-être moins lié à l'amélioration des conditions de vie des producteurs au Sud qu'à la croissance de ce secteur d'activités particulier. Il apparaît que ce sont les producteurs eux-mêmes qui font les frais de cette croissance qui se traduit en l'augmentation de leurs coûts de certification notamment en raison du manque de coordination entre les différentes certifications d'une part et la prolifération des certifications d'autre part.

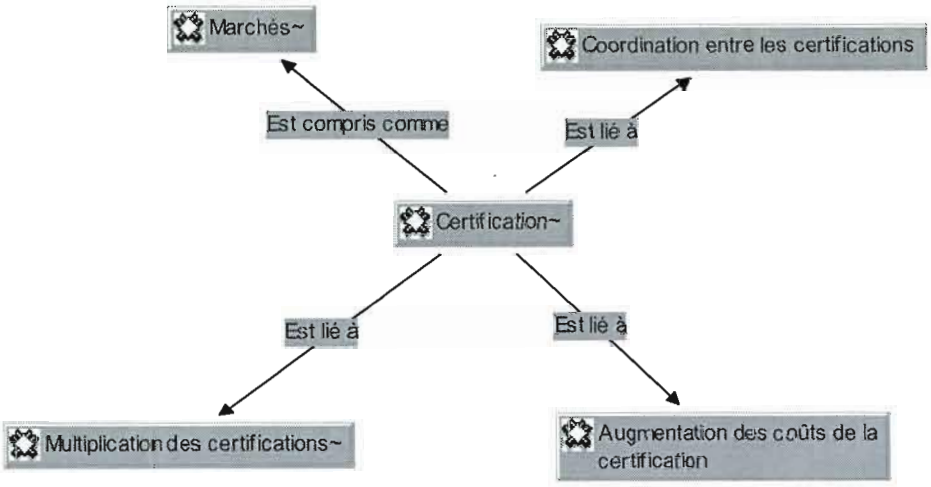


**Figure 6.9 Réseau du code « Certification »**

### 6.4.3 Analyse du code « Agriculture biologique »

Comparativement à ce que nous avons observé lors de l'analyse du code « Commerce équitable », les producteurs ont une bien meilleure connaissance de l'agriculture biologique que du commerce équitable. Selon ce Certificateur, ceci tient au fait que l'agriculture biologique est en effet plus tangible : les producteurs cultivent de façon biologique avec leurs mains et leurs instruments :

> Porque eso lo hacen con sus propias manos, sus herramientas, participan todos, y dicen esto es orgánico, porque así no los piden, así dice el reglamento interno de la organización y que para que sea orgánico, ya se saben todos los criterios y sobre todo la cuestión más básica (26 : 20).

Les codes les plus fréquemment associés au code « Agriculture biologique » et qui sont les plus pertinents pour notre analyse sont les suivants :

- « Commerce équitable » : 15 citations ;
- « Prix » : 12 citations ;
- « Protection de l'environnement » : 9 citations ;
- « FIECH » : 8 citations ;
- « Qualité » : 8 citations ;
- « Travaux agricoles » : 5 citations.

#### 6.4.3.1 « Agriculture biologique » et « FIECH » (8)

Lorsque les Producteurs racontent l'histoire de leur organisation, l'agriculture biologique arrive rapidement dans le récit comme une condition que les organisations ont dû (et doivent toujours) respecter pour intégrer la FIECH. Ceci est également confirmé du côté des Employés, particulièrement des assesseurs de PATPO qui sont liés à la FIECH.

> Y bueno ante en las universidades aprendimos...nos enseñaron, no nos enseñaron ni gota de...yo lleve agroecología, nos enseñaban otras cosas, que estoy viendo, que al final caigo en la cuenta que no tenía nada que ver con lo que realmente debe ser la agro ecología. Entonces, nosotros nos dimos cuenta de nuestras comunidades, de que, bueno, por un lado la contaminación que se estaba dando y luego, por lo mismo, que tenemos la oportunidad de leer, documentarnos, cuales son los riesgos, o sea, que nos lleva el uso de agroquímicos. En ese lado empezamos a trabajar con la gente. Vimos también que los sueldos cada día, van quedando más pobres. Por lo mismo que no hay medidas de conservación de suelos. Por ese lado, nos sentimos que...como PATPO vimos que si era conveniente promover lo de la agricultura orgánica (15 : 15).

À partir de leur formation comme ingénieur agronome, des lectures effectuées quant aux impacts des produits agrochimiques et des problèmes observés dans leur propre communauté en termes de contamination et de dégradation des sols, les assesseurs fondateurs de PATPO ont cru qu'il était important de faire la promotion de l'agriculture biologique.

#### 6.4.3.2 « Agriculture biologique » et « protection de l'environnement » (9)

Sans hésitation, les producteurs associent l'agriculture biologique à des actions visant à protéger l'environnement telles la non utilisation de produits chimiques, l'aménagement de terrasses pour conserver les sols, l'application de composts plutôt que de fertilisants synthétiques. Les Producteurs font généralement le lien entre l'agriculture biologique et leur propre santé à savoir que les produits issus de l'agriculture biologique ne contiennent pas de résidus et sont meilleurs pour la santé.

Mais l'agriculture biologique est plus que la seule protection de l'environnement. Selon un assesseur, l'intégration de la famille constitue également l'un des fondements de l'agriculture biologique. Cette vision plus large de l'agriculture biologique nous a également été confirmée par un Certificateur qui explique que l'agriculture biologique doit être vue de façon plus ample que la simple question technique en incluant la question sociale. Selon lui,

l'agriculture biologique est aussi un moyen de rompre avec ce qu'il nomme « l'exploitation » des producteurs.

> Creo que es este, como visión de agricultura orgánica. Por lo menos, lo que creemos es que es algo muy amplio, como que la agricultura orgánica, de repente, no es solamente, el de trabajar todo tan técnicamente y que finalmente tenemos ahí un producto de calidad muy bueno. Sino que también involucra la cuestión social, de que bueno, si queremos ser justos con la tierra, queremos que sea sano, pero también las personas que están ahí involucradas, que vean los beneficios también de la agricultura orgánica. Porque no tendría caso de promover agricultura orgánica, para después caer en la misma explotación hacia los productores y en el que estén abaratando su mano de obra o su producto ¿no? Entonces, pues como que, es algo como más integral y que tiene que ver mucho con la formación también de la gente y la forma de ver su entorno (26 : 18).

Et selon son expérience, l'agriculture biologique a toujours été liée au social dans les organisations de producteurs de café au Mexique :

> Y yo, desde mi experiencia. Ha sido como desde el principio de la agricultura orgánica en las organizaciones sociales, las que...las organizaciones pioneras de café orgánico, aquí en México. Siempre desde el principio se promovía lo orgánico con lo social (26 : 19).

En somme, les Producteurs sont extrêmement sensibilisés à l'importance de la protection de l'environnement et de l'agriculture biologique.

#### 6.4.3.3 « Agriculture biologique » et « Travaux agricoles » (4)

L'agriculture biologique est plus exigeante pour les producteurs en matière de travaux agricoles. L'adaptation des producteurs à cette nouvelle façon de travailler a été relativement laborieuse tel que l'exprime cet assesseur :

> El rollo de la agricultura orgánica, desde el principio que es un trabajo y es un trabajo muy pesado. Para los productores les ha costado mucho, adaptarse a este. La mayoría estaban acostumbrados a un trabajo más fácil. La agricultura orgánica, el trabajo es mas pesado, es ahí donde ha costado mucho y ha llevado mucho tiempo para que el productor entienda que es trabajar con la agricultura orgánica, pueda realizar los trabajos que se debe hacer dentro de la agricultura orgánica (16 : 36).

Plusieurs producteurs nous ont également fait part du fait que les travaux agricoles pour l'agriculture biologique se traduisent en une charge de travail supplémentaire par rapport à ce qu'ils faisaient avant. Un producteur conventionnel que nous avons interviewé disait qu'il ne souhaitait pas intégrer une organisation, dans ce cas-ci l'OCAEZ, parce que cela était trop exigeant en regard des travaux agricoles qu'impose la certification biologique.

#### 6.4.3.4 « Agriculture biologique » et « Qualité » (8)

L'agriculture biologique est associée à un produit de meilleure qualité. Ce producteur nous explique que son café biologique est plus propre et meilleur : bref il s'agit d'un café de qualité :

> Nuestro café ya es un café que es orgánico. Ya está hiendo más limpio, más bueno, pues. (2 :19)

Cet ingénieur agronome membre de PATPO explique la vision de l'agriculture biologique qu'ils ont comme équipe technique et qu'ils tentent de transmettre aux producteurs :

> Lo que vemos como equipo técnico es que la agricultura orgánica, la hemos definido asi sencillamente dentro de las comunidades que se tiene que pensar en 3 cosas. Principalmente, porque trabajar con agricultura orgánica, es primeramente pensar en trabajar con los recursos orgánicos. Tener una conciencia verdadera, porque sabemos que los recursos naturales es la vida, así de sencillo. El productor se debe preocupar por ello. La segunda, es que el producir o el trabajar con una agricultura orgánica, es que tu estas garantizando una buena alimentación, sin residuos tóxicos ni nada por el estilo, consumir un producto de muy buena calidad. Y tercero previamente trabajar de tal forma que con esa calidad que tu estas produciendo puedas obtener un sobrepago, es lo que hemos definido como trabajar con la agricultura orgánica. Es ahí como equipo técnico PATPO, vemos esas 3 cosas, lo mismo ve el mercado alternativo, tienes que trabajar con la agricultura orgánica, ¿porque? Para ya no contaminar, consumir productos sanos, que tengas un precio extra, hemos definido esas 3 cosas (16: 33).

Selon cette perspective, l'agriculture biologique est ancrée dans les communautés et comporte trois éléments fondamentaux : 1) la protection des ressources qui sont reconnues comme essentielles à la vie ; 2) la consommation de produits sains, sans résidus toxiques compris comme des produits de qualité et 3) la reconnaissance de cette qualité sur les marchés qui permettent d'obtenir un surprix. L'agriculture biologique consiste en ce sens à la production d'un produit de qualité qui pourra être vendu à meilleur prix.

#### 6.4.3.5 « Agriculture biologique » et « Prix » (12)

Les producteurs ne connaissent pas nécessairement le détail du système de prix équitable, notamment le fait qu'il comprenne une prime biologique si le produit est issu de l'agriculture biologique. Néanmoins, considérant le travail supplémentaire qu'entraîne la production biologique, ils estiment que le prix obtenu pour leur café doit nécessairement être plus élevé car il s'agit de café issu de l'agriculture biologique, un café de qualité :

> Entonces, ya vimos dentro de la OCEZ, como tener un mercado que sea orgánico. O sea como comercializar con otros mercados orgánicos. Entonces, ya vimos y además por el precio, o sea que sí es orgánico tienes que vales otro poquito más, aunque no es mucho, pero o sea vimos esa necesidad de comercializar con otros mercados (1 : 9).

Un assesseur, en parlant de la mission de l'organisation qu'il assiste et de ses producteurs, envisage la question du prix équitable et de la prime biologique dans le cadre plus global de la protection de l'environnement :

> Yo pienso que puede ser la misión o es la misión de estar trabajando a favor de los recursos naturales, que a cambio de eso, ellos pueden obtener un mejor precio (16 : 12).

Selon cette vision, le « meilleur prix » qu'offre le commerce équitable s'inscrit davantage dans une perspective de compensation pour le maintien de services environnementaux que dans celle d'une prime à la qualité.

Bien que l'on tente de favoriser une conception large de l'agriculture biologique tel que discuté précédemment, il n'en demeure pas moins que le prix est un fort incitatif et bien souvent le premier incitatif. L'agriculture biologique permet d'avoir accès à la prime biologique :

> Entonces, al seguir, constituir FIECH, tenía que buscar e incidir en el mercado justo, para recibir un mejor precio. Ya que los productores, pues también tenían un proceso en la producción orgánica, ya no...tenía que aprovecharse por el premio orgánico y el premio social (15 : 17).

Pour les producteurs, le prix est bien souvent un incitatif nécessaire, voire exclusif, à leur conversion à l'agriculture biologique. Un producteur reconnaît à cet effet que certains producteurs ne joignent une organisation qu'en raison du prix. En revanche, une fois que les producteurs sont intégrés, on tente de les sensibiliser aux enjeux de la protection de l'environnement, ce qui n'est pas chose facile considérant l'offre de produits agrochimiques dont l'utilisation est beaucoup plus facile comparativement à celle des techniques biologiques :

> Muchos socios solo si están únicamente por el precio, pero a la misma vez, se trata de concientizar al socio. Que ya no utilice químicos, porque está haciendo daño a su terreno y a él mismo también se está haciendo daño. Pero es muy difícil luchar contra todo eso. Porque ya tiene tiempo y años atrás que...Muchas empresas transnacionales vinieron y no...para hacer más fácil el trabajo al campesino, usar líquidos, pesticidas, ya sea herbecidas y todo el rollo, con los agroquímicos. Y hasta la fecha actual, no se puede

> combatir al 100% eso. Son muy pocos productores los que producen orgánicos al 100%. (10 : 24).

#### 6.4.3.6 « Agriculture biologique » et « Commerce équitable » (15)

Dans l'esprit des producteurs, il existe une grande confusion entre le commerce équitable et l'agriculture biologique. Plusieurs producteurs parlent indistinctement de l'agriculture biologique et du commerce équitable comme s'il ne s'agissait que d'une seule chose. Ou plusieurs croient que l'agriculture biologique est un critère du commerce équitable. De leur côté, les employés connaissent bien la différence entre le commerce équitable et l'agriculture biologique et les voient comme étant complémentaires. Un employé de la FIECH explicite cette relation entre le commerce équitable, l'agriculture biologique qui vont main dans la main :

> Porque en el Comercio Justo, lo que demanda son productos de calidad. El producto orgánico es considerado como los productos de calidad. [...] Entonces como que todo va de la mano (19 : 26).

Un certificateur nous explique également comment le commerce équitable et l'agriculutre biologique sont complémentaires car on ne peut traiter des aspects environnementaux sans traiter des aspects sociaux :

> Pues es como una cadenita y el orgánico y el comercio justo creo que se conjuntan muy bien porque son temas que van de la mano. No puedes hablar de aspectos ambientales, sino hablas del aspecto social entonces creo que si se complementan bien (28 : 22).

#### 6.4.3.7 Conclusion pour le code « Agriculture biologique »

À la suite de ce qui précède, nous suggérons que l'agriculture biologique est plus qu'un simple moyen permettant aux producteurs de produire un produit de qualité et ainsi pénétrer les marchés équitables.

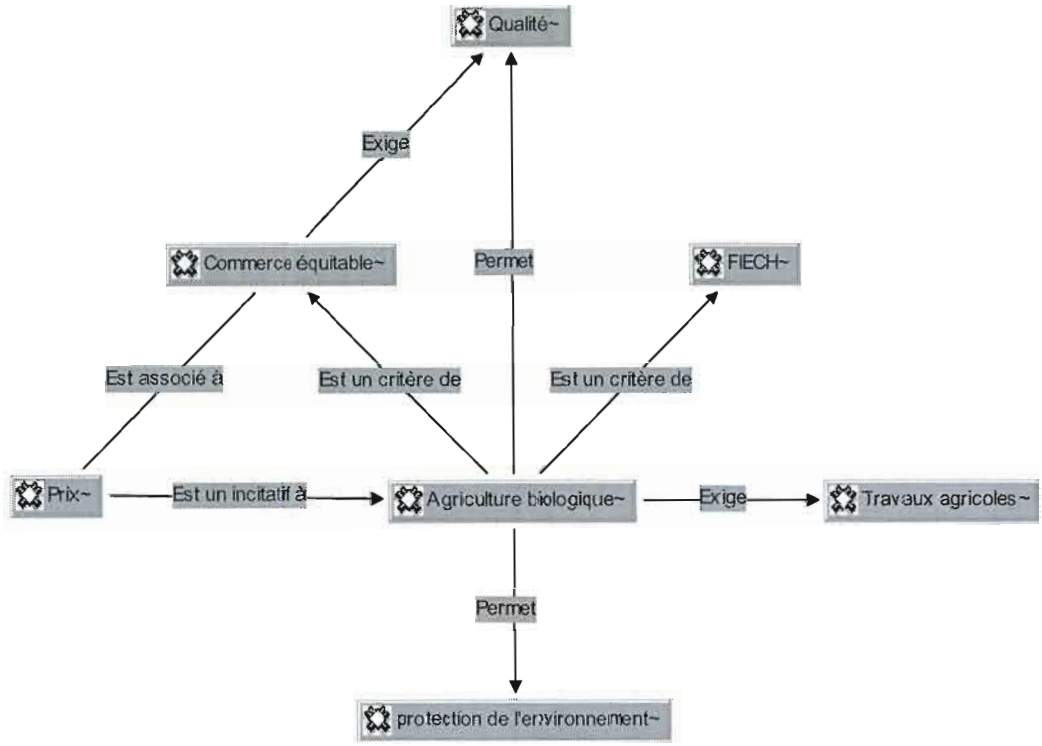


**Figure 6.10 Réseau du code « Agriculture biologique »**

Puisque la pénétration des marchés équitables implique que le café soit de première qualité et que l'agriculture biologique permet de produire un produit de qualité, la certification biologique devient un véritable critère du commerce équitable, même si elle n'est pas formalisée ainsi.

### 6.4.4 Conclusion pour la famille « Certification »

L'analyse de la famille « Certification » a permis de mettre en lumière une conception relativement étroite du commerce équitable, qui est très souvent compris comme un segment de marché alors que l'agriculture biologique est au contraire envisagée de façon beaucoup plus large. Nous avons vu que la qualité, qui est implicitement inscrite dans les principes du commerce équitable, y est centrale étant une condition (mais non une garantie) d'accès au marché. Le commerce équitable et l'agriculture biologique sont très étroitement liée justement parce que cette dernière permet de produire des produits de qualité qui trouveront

une reconnaissance sur les marchés équitable. Suite à notre analyse, nous constatons que la certification biologique, qui a priori n'est pas une exigence minimale du commerce équitable, le devient dans la pratique puisque la pénétration des marchés équitables implique que le café soit de première qualité et que l'agriculture biologique contribue à assurer cette qualité, ce qui est d'autant plus vrai dans le contexte de la suroffre de café. Du point de vue des producteurs et de leur organisation, ces exigences, formelles ou informelles constituent des barrières potentielles. À celle de la qualité et de l'agriculture biologique, il y a la barrière financière et logistique qu'implique le processus même de certification. Enfin, l'analyse de la famille « Certification » permet de montrer l'importance croissante de l'industrie de la certification dont l'intérêt premier est peut-être moins lié à l'amélioration des conditions de vie des producteurs au Sud qu'à la croissance son propre secteur d'activités, ce qui posent d'importantes questions d'équité dans le cas particulier de la certification équitable.

## 6.5 Analyse de la famille « Enjeux économiques »

La famille de codes « Enjeux économiques » est constituée des codes « Prix » et « Marché » tel que le présente le tableau 6.7.

**Tableau 6.7 Codes de la famille « Enjeux économiques » et leur fréquence**

| Codes | Fréquence |
|---|---|
| Prix | 69 |
| Marché | 58 |

### 6.5.1 Analyse du code « Prix »

Le code « Prix » a été utilisé lorsque les répondants parlaient du prix, qu'il s'agisse du prix payé par les coyotes, du prix équitable ou du prix du café de façon générale. Le code « Prix » arrive au troisième rang des codes les plus fréquents. Considérant que les deux premiers (« FIECH » et « Commerce équitable ») réfèrent directement à notre objet d'étude le prix peut sans contredit être considéré comme la préoccupation première, particulièrement pour les producteurs. Ceci est d'ailleurs conséquent avec les résultats des analyses des codes « FIECH », « Coyotes », « Commerce équitable » et « Agriculture biologique » qui

présentaient une cooccurrence élevée avec le code « Prix ». Le prix est à la fois un incitatif, à faire la transition à l'agriculture biologique tel que nous l'avons vu comme il est l'objectif principal de la démarche générale des producteurs qui ont cherché un meilleur prix. Le prix est également le principal impact reconnu du commerce équitable. Outre les quatre codes ci-haut mentionnés et qui ont déjà été traités, les codes les plus fréquemment associés au code « Prix » et qui sont les plus pertinents pour notre analyse sont les suivants :

- « Marché » : 16 citations ;
- « Coûts de production » : 11 citations ;
- « Réussites / fiertés » : 9 citations ;
- « Qualité » : 8 citations ;
- « Marge du producteur » : 10 citations.

#### 6.5.1.1 « Prix » et « Marché » (16)

Les codes « Prix » et « Marché » sont intimement liés dans la mesure où la recherche d'un meilleur prix pour le café va de pair avec la recherche de marchés offrant de meilleures conditions. Ceci est toujours comparé avec les conditions insuffisantes qu'offrent les coyotes.

> - Sí la idea es de tener los mercados de comercio justo. Ahora si que el productor venda directamente con su mercado. La idea es quitarse pues, de los proyectos intermediarios. O que posproyectos intermediarios nos manejen como productor. Marven decía ahí, pues al productor la chinga no más le llega y alo bueno le queda al Coyote. Esa es la situación es de estar organizados pues, que el productor tenga su mercado y vende directamente a su mercado. No sea manejado, pues, por coyotes intermediarios. Esa es la idea de estar organizados.
>
> - *¿Cuál es la importancia que tiene el comercio justo en la OCAEZ?*
>
> - Pues este, si es bastante importante. Si es importante, porque la ventaja es, en primer lugar, por el precio un cuartito arriba que el coyote ( 8 : 22).

Les codes « Prix » et « Marché » sont donc étroitement associés l'un à l'autre.

#### 6.5.1.2 « Prix » et « Qualité » (8)

Dans l'esprit de tous, un produit de qualité supérieure doit être payé en conséquence :

> O sea los productores están más claros como se va a trabajar en el producto orgánico. O sea de la manera que va trabajando su producto va hacer más orgánico. También su precio y su calidad tienen que ser más (1 : 6).

À l'inverse, le maintien d'un haut degré de qualité est nécessaire pour l'obtention d'un meilleur prix. Les producteurs en sont parfaitement conscients : plusieurs mentionnent qu'ils ne doivent pas faillir, sans quoi ils devront en assumer les conséquences, jusqu'à perdre la relation avec leur acheteur. La qualité est en ce sens une condition sine qua non. Ceci est cohérent avec ce que nous avons déjà dit au sujet des codes « Prix » et « Qualité » lors de l'analyse des familles précédentes.

#### 6.5.1.3 « Prix » et « Réussite /fierté » (9)

Le fait d'avoir un meilleur prix pour leur café constitue une source de fierté et une très grande réussite pour les producteurs. Les producteurs emploient l'expression « lograr el precio del café » qui traduit cette satisfaction.

#### 6.5.1.4 « Prix » et « Marge du producteur » (10)

Le prix équitable doit être distingué du revenu ou de la marge des producteurs. Ceci fait dire à plusieurs que le prix équitable ou juste n'est pas si « juste » en raison des frais de certification, de transformation et de commercialisation que doit couvrir ce prix :

> Ya no es muy justo, porque el precio que tiene el productor directamente. Porque hay que gastar en certificación, hay que gastar en este, mano de obra, en traslado del café al puerto. En el pago de impuestos. Pago de los...Viky menciona ahí, este, algunos certificados de transacción, creo que les llaman, « TC », algo así. Al menos yo, podría mencionar un gasto tremendo que se tiene como organización con NATURLAND por ejemplo, que te cobran por cada kilo de café que exportas del pequeño productor (23 : 28).

De leur côté, les producteurs doivent aussi payer certains frais à commencer par le salaire des travailleurs qu'ils embauchent pour la récolte ou les travaux agricoles qui ont lieu en cours d'année, sans parler du matériel. Si le prix équitable est une préoccupation prioritaire des producteurs et des organisations, pour les producteurs plus spécifiquement, c'est le prix net qu'ils recevront qui leur importe. Ceci nous amène à traiter plus spécifiquement des coûts de production.

#### 6.5.1.5 « Prix » et « Coûts de production » (11)

Tel que nous l'avons vu lors de l'analyse de la relation entre les codes « Commerce équitable » et « Prix », le prix plus élevé et stable du commerce équitable est reconnu par tous

comme un avantage incontestable et grandement apprécié. Néanmoins, plusieurs déplorent que le prix équitable n'ait pas été ajusté en fonction de l'augmentation des coûts de production que doivent assumer les organisations. L'assesseur général de la FIECH explique qu'auparavant, la FIECH pouvait octroyer 1200 à 1300 pesos par quintal de café à ses producteurs alors que lors du cycle 2003-2004, elle n'a pu offrir que 920 pesos. Et en plus, la FIECH devra désormais payer pour la certification équitable :

> Y cada día como productores, vamos pagando más de lo que es. Entonces de pongo un ejemplo, cuando nosotros entramos en el 96, no, 95, 94 creo que entramos, este, estaba a 141, no, 121 más 5, más 15. Y los precios de México, de nuestros productos, estaban más baratos. Entonces, nosotros podíamos darles más beneficios a nuestros productores. Horita, después de 7 años el comercio sigue a 141 y los precio son más diferentes. O sea, no se ha movido. Entonces, a nosotros nos pega la inflación en nuestros... Antes nosotros podíamos darle 1200, ó 1300, horita nada más damos 920. y tenemos que ver una lucha con todos para poderles darle lo de este año, por lo menos 1050 o 1080, no, no sabemos. Pero hay que hacer todo otra lucha aquí. Y aparte de eso horita hay que pagar la certificación del comercio justo. Hay que pagar la certificación (14 : 27).

Ce sont donc les producteurs et leur organisation qui doivent assumer l'augmentation des coûts de production en raison justement du fait que le prix du commerce équitable reste stable. Cet employé de la FIECH raconte qu'avec l'augmentation des coûts qu'ils subissent ces dernières années, le prix équitable n'est pas si *juste* que ça :

> Bueno a veces lo decimos de broma. Pero si es cierto. Es un precio justo, pero no tan justo. Porque no se desde hace cuanto tiempo el precio sigue igual en el comercio justo. Y los demás costos aquí van subiendo. A medida que van subiendo estos pues se van cayendo. Como alternativa sigue siendo la mejor, en comparación con el mercado convencional, que no le llegan a ese precio (19 : 26).

#### 6.5.1.6 Conclusion pour le code « Prix »

L'analyse du code « Prix », que nous avons également traité partiellement lors de l'analyse des familles précédentes, montre l'importance de ce code. L'obtention d'un meilleur prix a été une priorité dans l'organisation des producteurs et est encore aujourd'hui un enjeu déterminant. Le prix équitable fait l'objet d'importantes discussions chez les Producteurs et les leaders des organisations qui s'entendent généralement pour dire que le prix équitable est mieux que ce qu'ils obtenaient auparavant, ce dont ils sont très fiers, mais qu'il n'est peut-être pas si équitable que ça en regard de l'augmentation des coûts de production des dernières années notamment. La figure 6.11 illustre le réseau du code « Prix ».

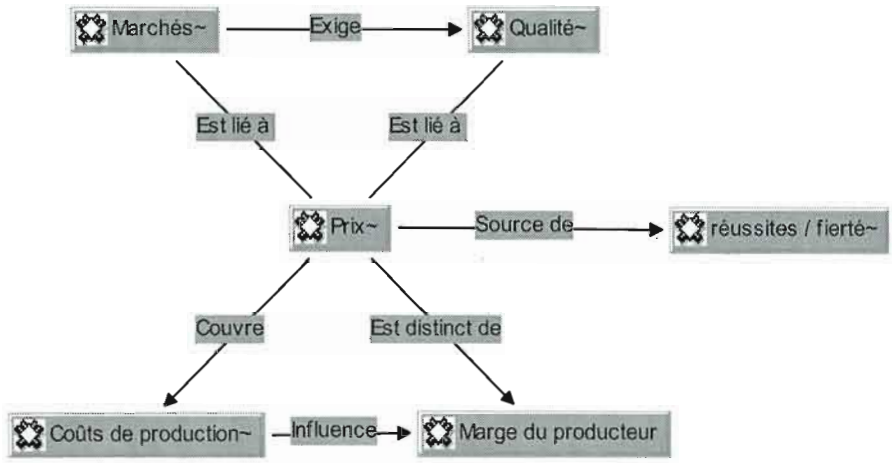


**Figure 6.11 Réseau du code « Prix »**

### 6.5.2 Analyse du code « Marché »

Le code « Marché » a été utilisé lorsque les répondants parlaient du marché (*mercado*). Tout comme le prix, le marché est une préoccupation de premier plan, voire un objectif. Ce producteur de l'organisation OCAEZ explique en fait que la mission de son organisation a comme origine la nécessité d'exporter directement sur les marchés extérieurs.

> Pues la misión de OCAEZ, desde mi punto de vista, a través de la necesidad de cómo exportar el producto directamente al exterior (6 : 3).

La représentation la plus commune du marché est un marché d'exportation. Les termes « marché » (*mercado*), « marché équitable » (*mercado justo*), « marché biologique » (*mercado orgánico*) et « marché alternatif » (*mercado alternativo*) sont utilisés indistinctement pour désigner les marchés, et par extension, les acheteurs.

Les codes les plus fréquemment associés au code « Marché » et qui sont les plus pertinents pour notre analyse sont les suivants :

- « FIECH » : 14 citations ;
- « Réussites / fierté » : 12 citations ;
- « Stratégie commerciale » : 12 citations ;
- « Qualité » : 8 citations ;
- « Commercer directement » : 5 citations ;
- « Diversification des activités » : 3 citations.

Notons que jusqu'à présent, le code « Marché » a également fait l'objet d'une analyse en relation avec les codes suivants : « Coyotes », « Commerce équitable », « Certification » et « Prix ».

#### 6.5.2.1 « Marché » et « FIECH » (14)

Pour les petites organisations membres de la FIECH, celle-ci assure le rôle vital de commercialisation de leur café. C'est la FIECH qui détient toutes les connaissances à cet effet et les organisations comptent sur elle pour la recherche de marchés :

> Entonces, ya llevó tiempo para tener contacto con los compañeros que ya estaban impulsando también la FIECH. De esa forma, al lado de FIECH fuimos abriendo los mercados. Ya primero fuimos con FIECH, ya FIECH se encargo de buscar comercializaciones con otros mercados. De esa manera fuimos avanzando un poco (1 : 9).

#### 6.5.2.2 « Marché » et « Réussites / fierté » (12)

Tout comme l'obtention d'un meilleur prix, la vente de leur café sur des marchés étrangers est parmi les premières réussites qu'évoquent les Producteurs et les Employés lorsqu'ils parlent de leur organisation ou de la FIECH. « Avoir son marché », « entrer dans le marché » ou « être dans le marché » constitue pour les producteurs une très grande fierté. Les producteurs sont fiers tout autant qu'ils sont reconnaissants « d'avoir une relation directe avec un marché » considérant que plusieurs organisations n'y arrivent pas :

> Ah, ¿como sienten ellos, los socios? Bueno, de hecho una fundamental. Es que tenemos relación directamente con un mercado, lo que es Equal Exchange, porque con el tenemos. Con el comercializamos. A el le entregamos el café y por eso mismo se sienten orgullosos ¿no? De tener un mercado. Porque hay muchas organizaciones que tienen años trabajando, tienen bodegas, oficinas. Tienen equipo de cómputo. Tienen todo. Pero no tienen un mercado para comercializar su café (10 : 12).

Le marché comme réussite et fierté témoigne de l'importance capitale qu'il représente pour les producteurs et les organisations.

#### 6.5.2.3 « Marché » et « Commercer directement » (5)

Les codes « Marché » et « Commercer directement » sont intimement liés l'un à l'autre dans la mesure où l'objectif principal des producteurs et des organisations est de vendre

*directement* sur les marchés. Un assesseur explique que commercialiser par le biais d'une autre organisation c'est bien, mais avoir son propre marché, commercialiser directement, c'est aussi intéressant :

> Por ejemplo, comercializar directamente, tener su certificado, tener propios mercados. Porque tu puedes comercializar con el mercado de otra organización, pero que tu tengas tus propios mercados también es interesante (16 : 39).

À cet effet, comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, plusieurs organisations aspiraient à s'affranchir de la FIECH, envisageant cette dernière comme un intermédiaire à court-circuiter. Pour cet assesseur d'une organisation qui avait été membre de la FIECH, mais qui n'entretenait maintenant avec elle qu'une relation commerciale, l'objectif de commercialiser directement est plus qu'un objectif commercial, mais aussi pédagogique :

> Porque nosotros, en el sentido educativo, o sea que nuestro fin, no es solo es un fin de ayudar a que el productor venda su café más caro, o tenga un mejor precio. Sino que el mismo productor se vaya concientizando y vaya capacitándose en torno a que...se vaya capacitando en torno al mercado del café y que vaya conociendo todos los eslabones del mercado de café y que tenga, que vaya creando sus capacidades para poder comercializar de manera conjunta. Que conozca el mercado del café. Entonces, es la intención. Es en dos vías la intención. Entonces, si nosotros nos quedamos como proveedores de café verde a nivel de la FIECH, entonces creemos que el objetivo para nosotros no está cubierto, porque tú capacitas al productor para que te lleve el café *pergamino*, lo maquila y se lo de a la FIECH y luego no ya no sabe nada más de su café, ¿verdad? Entonces, la idea es que también se le capacite al productor, que aprenda a exportar, que aprenda a llevar su café hasta el comercilizador final que aprenda a hacer las negociaciones también. O sea que aprendamos todos a hacer las negociaciones (20 : 11).

En commercialisant directement, cette organisation ne serait plus qu'un simple fournisseur de café de la FIECH comme elle prétend l'être actuellement et pourrait former ses producteurs à assurer eux-mêmes les opérations liées à l'exportation.

#### 6.5.2.4 « Marché » et « Qualité » (8)

Pour exporter, il faut satisfaire à certaines exigences à commencer par avoir un produit de qualité à offrir.

> Tiene que haber trabajo de nosotros para que nosotros logremos esa calidad y no este, perder nuestros mercados que tenemos como FIECH, hoy como FIECH y como OCAEZ (4 : 8).

S'ils ne gardent pas un niveau de qualité suffisamment élevé, les producteurs et les organisations risquent de perdre leurs relations avec leurs acheteurs. Incidemment, le maintien de relations avec leurs acheteurs est conditionné par la qualité.

#### 6.5.2.5 « Marché » et « Stratégie commerciale » (12)

Lorsqu'ils parlent de « marchés », certains Producteurs, mais particulièrement les Employés, parlaient de « Stratégie commerciale ». Lors de notre passage, les prix offerts par les coyotes avaient beaucoup augmenté par rapport à l'année précédente passant de 400 à 500 pesos par quintal à 800 pesos par quintal. La FIECH appréhendait les conséquences de cette montée des prix car elle craignait que ses producteurs ne lui vendent pas leur café, mais aillent le vendre aux coyotes. L'assesseur général de la FIECH explique qu'ils doivent se préparer à une telle situation car le commerce équitable ne sera pas éternel selon lui :

> Si se termina el comercio alternativo, nos meterían en problemas, si. Nos meteríamos en problemas. Obviamente la FIECH tiene que empezar a realizar otros mecanismos para preparar su futuro, porque comercio alternativo no va hacer eterno. Este año, podemos tener problemas con el...porque el precio ya va hacia arriba. El precio del café de la bolsa va hacia arriba, y podría equilibrarse. Entonces, si no estamos preparados, podríamos caer (14 : 24).

Une des stratégies que la FIECH envisageait sérieusement était d'offrir elle-même son café sur le marché international en passant par un courtier en bourse pour acheter des futurs (*mercados del futuro*). En faisant affaire avec un courtier, elle pourrait assurer la valeur de son café en bourse. La personne en charge de la commercialisation à la FIECH nous explique que ces courtiers ne sont pas des intermédiaires comme les autres dans la mesure où ils offrent une certaine assistance. En fait, le courtier permet d'avoir accès à de l'information privilégiée :

> lo regula directamente la bolsa de Nueva York. O sea directamente con ellos. Digamos si hay intermediarios, pero no son en si intermediarios, nada más son despachos, como asesorías. Que se les llama correduría de bolsa. O sea que te asesoran en cierta forma. O sea hay en México, hay en Estados Unidos, hay en diferentes partes. Que la "correduría" lo que hace es asesorarte. O sea te envía información diaria, como se mueve la...el precio del café y sus expectativas. O sea de acuerdo a su experiencia, que esperan si va a subir mañana, bajan, perfecto, van asesorando. O por qué sube hoy el precio, no. O por qué se viene a la baja, porque ya sea que Brasil o los países productores, anunciando que va haber gran producción (21 : 2).

Comme l'explique l'assesseur, si les transnationales le font, c'est pour une raison particulière. Et la FIECH s'est donnée comme objectif d'apprendre à le faire au même titre que ces dernières.

> Horita estamos preparándonos, porque vamos a meternos a la bolsa, vamos a proteger contenedores de café, vamos a capacitarnos más en ese sentido porque si lo hacen las transnacionales es por algo, no. Es porque tienen un secreto ahí que no nos quieren dar entonces, nosotros tenemos que aprender a descubrir esos secretos. Y esos secretos es tecnología, es conocimiento. Entonces, este año vamos a empezar con eso. O sea, el café natural, vamos a empezar protegiendo en la bolsa, vamos a comprar unas acciones para empezar, y eso vamos a ir haciendo (14 : 24).

Le café ainsi assuré en bourse consisterait principalement en du « café naturel », c'est-à-dire le café qui est certifié biologique et équitable, mais qui ne rencontre pas les standards de qualité pour être commercialisé sur les marchés internationaux comme café équitable et biologique.

Parallèlement à ces « marchés du futur », la FIECH cherchait également à vendre directement au consommateur final en exportant du café torréfié et moulu. Comme l'explique l'assesseur, l'objectif plus général est de diversifier ses activités :

> - Los desafíos para la FIECH : en primer lugar, uno sería que podríamos llegar al consumidor final directamente.
> - *¿Horita no lo hacen?*
> - Si, pero como oro verde. Nuestro objetivo es que nosotros al final, pudiéramos llegar al consumidor final. Y tener…que el productor tenga la economía de su producto de forma directa, porque en este nivel de intermediario, aunque sea comercio justo…Hay muchos recursos que se quedan en el camino, pero si nosotros lográramos posesionar la mayor parte de nuestro producto, al consumidor final, creemos que los productores tendrían más alternativas.
> - *¿Pero sería como vender más café tostado y molido?*
> - Así es, buscar una línea, buscar los métodos, la línea mercado-lógica que nos pudiera permitir eso. Obviamente sin abandonar los nichos del comercio justo, no. O sea, que tuviéramos una integralidad, un 50% comercio justo, otro 10% a este mercado, otro 10% de…otro 5 y 5% de forma directa. O sea el desafió sería como diversificamos todo esto. (14: 30)

Une autre stratégie commerciale consiste à tenter de vendre plus de café sur le marché national et local dont le potentiel est très grand selon les estimations. Comme l'explique cet assesseur, l'idée est finalement de faire en sorte que les producteurs ne soient pas que des

producteurs de café vert, insistant ainsi sur l'importance de la transformation et de la valeur ajoutée qui y est liée :

> Ahora, cuando hablas de café verde es otra cosa, pero la idea es de que no siempre sean los productores de café verde. Nosotros decimos si cada mexicano se tomara una taza de café al día, todo el café que producimos no ajustaría. En Estados Unidos se toman 6, en Canadá no se, 8 más o menos o 12. Entonces si en México se tomaran una nada más todos los mexicanos, no ajustaría. Entonces, es un poco el esfuerzo de estimular también el mercado interno, de realmente encontrar una forma de comercializar (20 : 45)

Tous partagent également cette idée que l'on doit davantage faire la promotion du café à l'échelle nationale et incidemment, renforcer le marché national :

> Bueno ahora como trabajo más aquí, yo veo que hay que fortalecer el mercado nacional también más (25 :17).

Pour cet assesseur d'une organisation externe à la FIECH, le marché national est très important et cette organisation serait même très heureuse de ne pas avoir à rien exporter :

> Pero para nosotros es muy importante el mercado nacional. Para nosotros si pudiéramos vender todo nuestro producto en el Mercado Nacional, seriamos felices. No tuviéramos que exportar nada. Actualmente exportamos la mayor parte de nuestro producto (22 : 24).

#### 6.5.2.6 « Marché » et « Diversification des activités » (3)

Si les organisations envisagent se doter d'une stratégie commerciale pour ne pas dépendre exclusivement du commerce équitable, à l'échelle des producteurs et de leur famille, la dépendance des producteurs à la seule production du café est un enjeu de taille. Bien que cette question touche directement les producteurs, ceux-ci ne semblent pas s'en préoccuper particulièrement. Dans nos entrevues, la question de la diversification des activités a principalement été abordée par les assesseurs. Cet assesseur explique que la tendance des producteurs est clairement de se spécialiser dans la production de café lorsque les conditions de vente sont bonnes. L'équipe d'assesseurs de la FIECH menait des campagnes de sensibilisation auprès des producteurs de façon à ce qu'ils diversifient davantage leurs activités.

> - Entonces el problema, lo que paso en muchos ocasiones que los cafetaleros, sobre todo cuando re-bien el café. Es que, todo el mundo se dedicó a sembrar y a sembrar café. Entonces, toda su área que tenía para cultivar, lo dedicó al café. Entonces, no dejó para maíz, para...y hubo mucha gente que le dijo, bueno, si el café te produce, para que tienes

> que estar sembrando maíz y fríjol. Con eso, de ahí compras. Sin embargo esa manera no funcionó. Porque ahora que el café se viene para abajo. La gente, pues ya...vende más su café, a penas, o si no ni recupera sus costos de producción. Tiene que hacer, contraer deudas nuevamente, porque no le da para comprar maíz y fríjol. En parte, algunas de las causas.
> - *¿Y ahora puede ver que hay un cambio en este...manera de trabajar por los cafetaleros?*
> - De hecho sí ha habido. Tal vez no ha sido tan substancial que digamos. Pero si, mucha gente se ha sensibilizado, sobre todo de que...Se les ha comentado que no sirve de mucho, producir bastante para la exportación. Corres el riesgo, de que baje el precio y la otra es de que...se está consumiendo, vendiendo productos orgánicos y están consumiendo productos químicos. Que es parte de la sensibilización que se da en el curso de agro-manual biológica. Cuales son las consecuencias de estar consumiendo productos, donde hay sido aplicado fertilizantes. Aunque no es mucho, aquí no hay tanto problema, lo más que le aplica la gente al maíz es fertilizante o herbecidas. Si hay contaminación, pero si se ha sensibilizado a la gente en ese sentido. Entonces, ya mucha gente se ha preocupado por decir, bueno, tengo que sembrar lo mínimo para comer. Aunque te mentiría si te dijera que el 100%, pero s se ha logrado con mucha gente, ya piense en sembrar para comer. Y ya con lo que entre del café, cubrir otras necesidades, como ropa, calzado... (15 : 13)

Ces campagnes s'appuient sur deux arguments principaux. Le premier est à l'effet qu'en ne produisant que pour exporter, les producteurs deviennent vulnérables aux variations du prix. Deuxièmement, en se consacrant uniquement à la production de café biologique pour l'exportation, les producteurs et leur famille consomment en contrepartie des aliments cultivés avec des produits agro-chimiques qui sont de moins bonne qualité. La diversification des activités vise donc à minimiser les risques financier et sanitaire rejoignant ainsi l'enjeu de la sécurité alimentaire.

Pour les producteurs, la diversification de leurs activités économiques est une préoccupation moins importante que l'on peut sans doute lier au fait que les producteurs n'ont pas l'habitude de planifier tel que nous en avons traité lors de l'analyse du code « Producteurs ». Mais surtout, comme l'explique ce producteur, il y a une limite à la diversification parce qu'elle implique plus de travail. Il se résigne donc à consommer du maïs et de fèves qui ont été cultivés avec des produits chimiques :

> Por ejemplo, sembrar maíz, fríjol, café. Es un trabajo muy... nos complica. Se necesita tener dinero para poder trabajar. Pero como no podemos salir, mejor nos dedicamos más tiempo al café y bueno...Bueno mi familia, mi hermano, mi papá a las "colmenas". [...] Y

compramos maíz y frijoles. Pero al mismo tiempo nos viene dando igual, consumimos maíz con químicos (10 : 25).

L'idée est donc de faire ce que l'on fait de mieux. Les conditions du marché, particulièrement si elles sont favorables comme dans le cas du commerce équitable, se traduisent donc comme un frein à la diversification des activités des producteurs qui ont au contraire tendance à se spécialiser dans la production du café lorsque les conditions du marché son bonnes.

#### 6.5.2.7 Conclusion pour le code « Marché »

L'analyse du code « Marché » met encore une fois en exergue la place centrale que joue la qualité. L'objectif des organisations est de vendre directement sur les marchés, élément qui, comme l'obtention d'un meilleur prix, est une grande source de fierté pour celles-ci et leurs producteurs. L'analyse du code « Marché » montre également la concentration de l'expertise au niveau de la FIECH elle-même : dans ce cas précis, il s'agit de l'expertise liée à la recherche de marchés. Enfin, il apparaît que pour les organisations, le commerce équitable semble constituer un élément déclencheur de l'élaboration d'une véritable stratégie commerciale qui serait basée sur la diversification des marchés et des activités. Pour les producteurs toutefois, la question de la diversification de leurs activités apparaît beaucoup moins prioritaire.

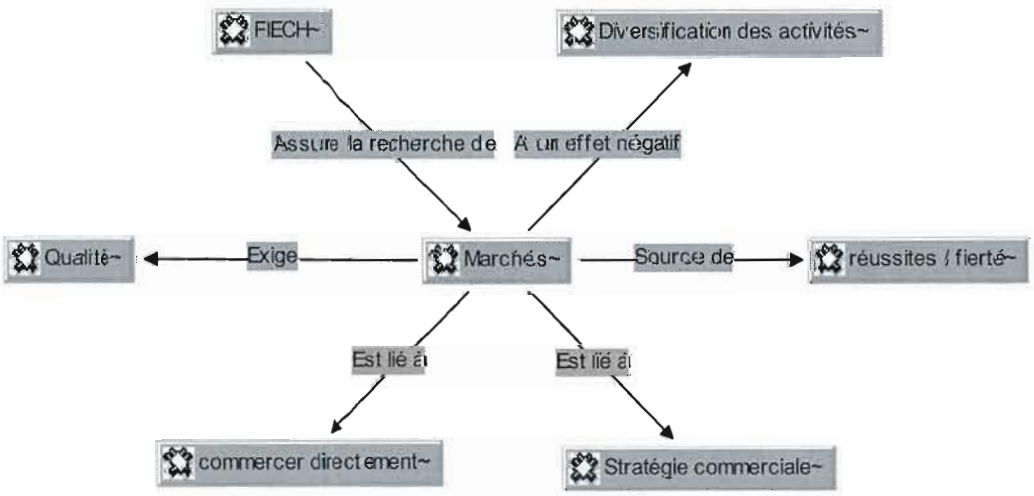


**Figure 6.12 Réseau du code « Marché »**

### 6.5.3 Conclusion pour la famille « Enjeux économiques »

L'analyse des enjeux économiques nous montre la place centrale qu'occupe le prix et la recherche de marchés : la préoccupation première des producteurs et de leurs organisations est de maximiser le prix que reçoivent les producteurs pour leur café. La qualité est le principal tremplin permettant aux organisations et aux producteurs d'obtenir un meilleur prix. Si l'obtention d'un meilleur prix et les réussites commerciales de la FIECH qui sont grandement attribuables au commerce équitable sont une source de fierté pour les producteurs et les organisations, ces derniers sont de plus en plus critiques du commerce équitable, particulièrement en ce qui concerne le prix équitable en regard notamment de l'augmentation des coûts de production qu'ils ont dû absorber ces dernières années. L'analyse des enjeux économiques nous permet également de constater une importante concentration de l'expertise au niveau de la FIECH puisque toutes les opérations de commercialisation sont prises en charge par cette dernière. Enfin, notre analyse nous permet de croire que le commerce équitable semble avoir constitué un élément déclencheur de l'élaboration d'une véritable stratégie commerciale qui serait basée sur la diversification des marchés et des activités. Ceci est toutefois surtout observable à l'échelle des organisations, car du côté des producteurs, la règle de la maximisation de leurs profits à court terme apparaît prioritaire.

## 6.6 Analyse de la famille « Enjeux sociaux »

La famille de codes « Enjeux sociaux » est constituée des codes « Formation », « Développement » et « Lutte / Changement social ».

**Tableau 6.8 Codes de la famille « Enjeux sociaux » et leur fréquence**

| Codes | Fréquence |
|---|---|
| Formation | 56 |
| Développement | 35 |
| Lutte / Changement social | 27 |

### 6.6.1 Analyse du code « Formation »

Le code « Formation » a été utilisé lorsque les répondants parlaient de la formation au sens large, notamment de l'importance de la formation, ou lorsqu'ils faisaient référence à des cours et des ateliers plus spécifiques, particulièrement les cours de travail commun organisé (*Trabajo commùn organizado*) ou aux formations plus techniques en lien avec l'agriculture biologique, ce que les gens appellent de façon générale l'« assistance technique ». Ces formations sont pratiquement un prérequis pour les organisations qui veulent joindre la FIECH. La formation est de façon générale reconnue comme l'un des impacts les plus importants du processus organisationnel.

> Pues, el beneficio más que nada lo que podría yo decir, es...en primer lugar la capacitación que se les da a los productores, uno, como movimiento. Esto es un beneficio que los productores...información que nadie les iba a dar (6 : 8).

Tel que l'exprime le producteur ci-haut, la formation est un bénéfice fort important constituant une source d'information à laquelle les producteurs n'avaient autrement pas accès. La formation permet donc de rompre, même si partiellement, avec la situation d'exclusion et de marginalisation dans laquelle les producteurs se trouvaient auparavant. Pour les producteurs, comme les employés et les certificateurs, la question de la formation occupe une place centrale, ce que nous serons à même de constater lors de l'analyse du code en lien avec d'autres codes. Les codes les plus fréquemment associés au code « Formation » et qui sont les plus pertinents pour notre analyse sont les suivants :

- « Agriculture biologique » : 10 citations ;
- « Assesseur » : 10 citations ;
- « Qualité : 5 citations ;
- « Promoteurs techniques » : 5 citations ;
- « Conscientisation et sensibilisation » : 4 citations ;
- « Motivation » : 4 citations.

Notons que la relation entre le code « Formation » et « Assesseur » a déjà été traitée lors de l'analyse du code « Assesseur ».

#### 6.6.1.1 « Formation » et « Qualité » (5)

Pour les Producteurs, comme pour les Employés et les Certificateurs, l'importance de la formation et de l'assistance technique s'explique principalement par le fait qu'elle est

nécessaire à l'atteinte et au maintien d'un haut niveau de qualité. Ce producteur explique que la présence d'un assesseur qui les accompagne lui et ses confrères est vitale pour le renforcement de l'organisation et pour continuer à obtenir un bon prix pour leur café. Car pour avoir un bon prix pour le café, la qualité est un incontournable et la production d'un produit de qualité exige que les producteurs bénéficient d'assistance technique et de formation :

> Porque consideramos que es la persona que ha cumplido, ya más en forma y si él sigue, consideramos que la sociedad va a agarrar más fuerza, se va a fortalecer más, porque tiene que ver para lograr el precio del café, tiene que ver con la calidad y la calidad necesita asistencia técnica. No puede haber calidad si no hay asistencia técnica si no hay trabajo de nosotros como socios (4 : 8).

Qu'elle soit dispensée par un assesseur ou non, la formation est ainsi une condition essentielle à la production d'un produit de qualité. En effet, plusieurs coopératives n'ont pas nécessairement l'accompagnement constant d'un assesseur, mais la formation des producteurs quant à l'enjeu de la qualité est tout aussi cruciale.

#### 6.6.1.2 « Formation » et « Agriculture biologique » (10)

La formation consiste le plus souvent en des ateliers liés aux techniques biologiques, que ce soit en ce qui concerne la production comme telle (aménagement des terrasses, régulation de l'ombre, utilisation de compost, etc.) qu'en ce qui a trait aux techniques liées aux opérations de *beneficio humedo* qui sont sous la responsabilité des producteurs (dépulpage, lavage et séchage principalement). Dans la mesure où l'agriculture biologique est associée à la production d'un produit de meilleure qualité qui se vend à meilleur prix sur les marchés, la formation sur le thème de l'agriculture biologique est essentielle. C'est même un prérequis pour les organisations voulant joindre la FIECH. Comme l'explique ce producteur, lorsque lui et ses collègues d'organisation ont pris contact avec les assesseurs de PATPO, ils ont été invités à suivre des formations sur l'agriculture biologique :

> En el 87. Y ahí dijeron, bueno si ustedes se quieren asociar con nosotros, dicen. Pero, primero les vamos a dar un curso, de que se trata, porque aquí ya no se va a trabajar con café así, químicos, sino, ya va hacer orgánico (7 : 3).

Mais comme l'explique cet assesseur, la formation ne porte pas que sur le café, mais consiste en de « l'assistance technique intégrale ». Ce faisant, les formations tentent également de

répondre aux besoins plus généraux des communautés et au problème de la dégradation des sols. Les assesseurs encouragent beaucoup la production biologique pour l'ensemble des cultures :

> directamente con los productores el trabajo que nosotros dábamos era capacitación y asistencia técnica integral, no únicamente con el café, sino que se tenía que ver las necesidades de las comunidades, viendo las condiciones del suelo, del clima y todo eso, para ver todo lo que se podía cultivar ahí. [...] Principalmente se impulsaba mucho, se impulsa incluso hasta horita, lo de las hortalizas, producciones de hortalizas orgánicas (16 : 2).

La famille est également une valeur important que tentent de transmettre les assesseurs dans le cadre des formations sur l'agriculture biologique. Il s'agit d'un pilier fondamental de tout le travail comme poursuit cet assesseur :

> También de que realmente de los mismos productores haya una integración familiar. Porque también es la parte fundamental de todo este trabajo. Como campesinos y productores pequeños que hay en cada una de las comunidades. Yo, te digo también, estar trabajando armoniosamente con la agricultura. Pero sí, en la familia la relación es mala. No hay entendimiento, no hay comprensión, es dificil (16 : 48).

#### 6.6.1.3 « Formation » et « Promoteur technique » (5)

Dans le cadre du processus de certification biologique qui implique un contrôle interne assumé par les organisations elles-mêmes avant l'inspection externe, la FIECH par l'intermédiaire de PATPO forme des promoteurs techniques en charge de ce contrôle interne. Ces promoteurs agissent comme des inspecteurs et doivent ainsi aller visiter les parcelles de producteurs et vérifier certains points techniques.

> Sí. Esto se lleva a cabo a cada siglo, antes de la cosecha. Esto, se lleva en los meses de julio y agosto. Lo que es la inspección interna de CERTIMEX y la producción orgánica, uno tiene que ir a las parcelas, pero antes recibimos capacitación. Un taller que nos da este, PATPO. Ellos nos capacitan, para que los nuevos inspectores que entran como primera vez, para que se capaciten. Entonces, para que ellos también sea retomados, ante CERTIMEX que ellos van a ser funcionarios, como inspectores. El trabajo que hacemos nosotros, es ir a las comunidades, por comunidad, y es este organizar a la gente en la comunidad. Hacer la planeación para ir a visitar las parcelas. A través de la ficha técnica, uno...le va uno haciéndole preguntas a los productores. La ficha se va rellenando de acuerdo a lo que los productores nos digan, una parte y lo otro es lo que uno puede observar en las parcelas (6 : 2).

Cette démarche est autant plus intéressante que les promoteurs techniques sont des jeunes adultes, fils de producteurs.

#### 6.6.1.4 « Formation » et « Conscientisation et sensibilisation » (4)

La formation vise non seulement à transmettre des techniques de production biologique, mais surtout à conscientiser et sensibiliser les producteurs quant à la valeur des ressources naturelles. C'est là que les assesseurs y voient le plus grand bénéfice. Avec ces différentes formations, les producteurs acquièrent une vision à plus long terme ayant comme objectif de léguer à leurs enfants un terrain sain et fertile.

> El trabajo común organizado, el TCO, los principios de la agricultura orgánica. Todo eso le ha servido a los productores, se han sensibilizado. Principalmente, se han concientizado. Le han dado un gran valor a los recursos naturales, desde ese momento ya vemos un gran impacto. Ellos ya están pensando que le van a dejar a sus hijos, como un campesino, que lo único que piensa para su hijo es dejarle un pedazo de tierra. Ahora con los productores que nosotros tenemos y con la cuales están con el mercado alternativo, es dejarles un pedazo de terreno, pero que sea un terreno fértil. Si tu vas a un campesino tradicional o uno que no este organizado, le va a dejar un terreno a su hijo, pero ya improductivo, en cambio aquí con los productores ya están pensando en dejarles un terreno fértil, ahí es donde nosotros vemos ese cambio (16 : 36).

#### 6.6.1.5 « Formation » et « Motivation » (4)

Les formations sont un moyen de motiver les producteurs comme l'explique ce promoteur technique :

> Horita se está haciendo la reanimación por medio de talleres. Por eso horita que hay una animación entre ya las colonias. Por los talleres, o sea, están aprendiendo más. Y bueno así vamos avanzando, a través de las capacitaciones a los productores (1 : 6).

Dans cette perspective de motiver les producteurs, cet assesseur explique que ses formations consistent souvent à aller sur le terrain avec les producteurs et comparer les parcelles. En faisant ainsi des critiques constructives à partir de visites terrain, il espère motiver les producteurs à poursuivre leur travail.

> Y es aquí donde viene la estrategia del área técnica, y si vamos al campo siempre me gusta llevar a todos los socios para que se vayan dando cuenta que diferencia hay entre una y otra parcela. Que diferencia hay entre el trabajo de tal socio con el otro socio. Esa es mi estrategia como técnico y la he usado en todas las organizaciones donde yo he estado. Incluso cuando pasa la certificación, mi invitación es a todas las comunidades, que vayamos parcela por parcela, para que vayan viendo como trabaja aquel fulano. Es

> hacer una critica, pero una critica que ayude a mejorar, o una critica constructiva. [...] Que el productor se vaya animando (16 : 37).

De leur côté, les producteurs nous ont dit apprécier les diverses formations offertes par la FIECH et PATPO.

#### 6.6.1.6 Conclusion pour le code « Formation »

La formation est essentielle à la production d'un produit de qualité. La formation dispensée par les assesseurs techniques est toutefois beaucoup plus large que la simple question de la qualité. Les techniques d'agriculutre biologique y occupent une place de choix, mais les formations sont également des occasions de sensibilisation et de conscientisation des producteurs tout autant qu'elles encouragent les producteurs à poursuivre leur travail, les gardant ainsi plus motivés. Toutefois, il n'y a pas de formation spécifique sur le commerce équitable comme tel. La figure 6.13 présente le réseau du code « Formation ».

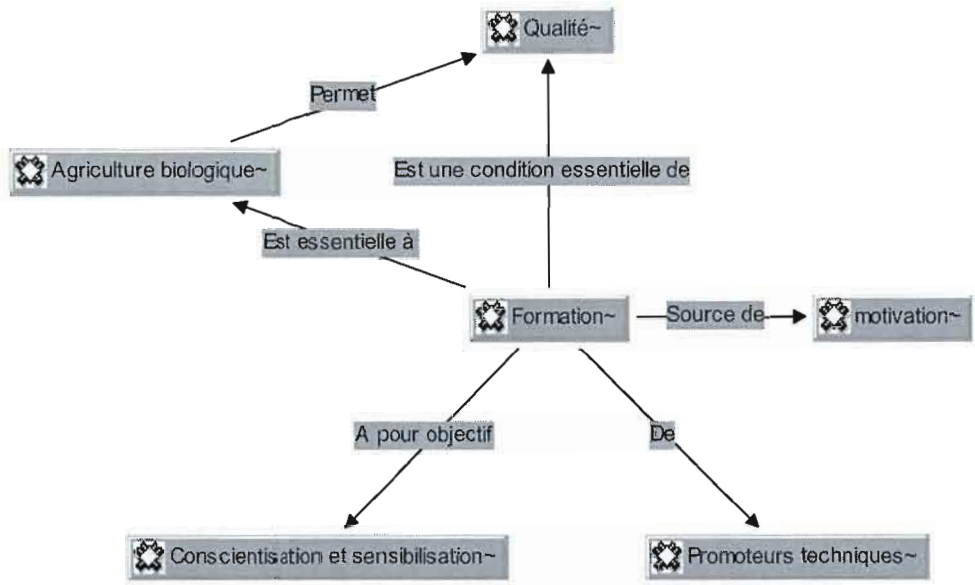


**Figure 6.13 Réseau du code « Formation »**

### 6.6.2 Analyse du code « Lutte / changement social »

Dans nos entrevues, les répondants faisaient très souvent référence au changement social envisagé comme un objectif et au fait qu'ils menaient une lutte sociale. Ces deux éléments étant très liés dans le discours des répondants, nous les avons codés sous le code « Lutte / changement social ». Avant d'aller plus loin dans l'analyse de ce code, mentionnons que les termes « changement » et « lutte » sont exclusivement utilisés par les groupes des Producteurs et des Employés. Pour y voir plus clair, nous analyserons le code « Lutte / Changement social » à la lumière des codes suivants qui sont fréquemment associés à ce dernier ou pertinents pour l'analyse de ce dernier :

- « Marché » : 7 citations ;
- « Église » : 6 citations ;
- « FIECH » : 6 citations ;
- « Futur de nos enfants » : 5 citations ;
- « Commerce équitable » : 5 citations ;
- « Entrepreneurship / sens des affaires » : 3 citations ;
- « Engagement bénévole » : 3 citations.

#### 6.6.2.1 « Lutte / changement social » et « Église » (6)

L'Église peut être considérée comme étant à l'origine de cette quête de changement social ou de cette lutte sociale à laquelle les producteurs et les leaders des organisations réfèrent souvent. Incidemment, l'Église a joué un rôle déterminant dans l'organisation des producteurs comme réponse aux problèmes vécus dans les communautés, à commencer par le faible prix du café :

> Uno, estábamos como iglesia. Dentro de la iglesia reflexionábamos algunos términos, sobre de cómo podía vivir la primera comunidad. Como pudiéramos hacer un cambio, porque ya es mucho regalar el trabajo a un coyote. Entonces, la idea es que nace, juntarnos entre barrios y ahora a buscar alternativas (5 : 1).

Pour l'assesseur général de la FIECH, il n'y a pas de contradiction entre le fait que l'Église ait mené d'importantes campagnes d'évangélisation auprès des autochtones à l'époque de la colonisation d'une part, et le fait qu'elle ait joué un rôle déterminant dans l'organisation de la réponse des producteurs visant indirectement à rompre avec les effets encore perceptibles de celle-ci d'autre part. Il explique comment même à l'intérieur de la religion catholique, s'est organisé un mouvement alternatif, celui de la théologie de la libération qu'a grandement

diffusée l'évêque Samuel Ruiz qui oeuvrait au Chiapas et qui a permis, selon notre répondant, de « réveiller les consciences » :

> Yo pienso que la importancia es, que la iglesia no es que esté participando horita, la iglesia participa desde el principio. Cuando a nosotros se nos coloniza por los españoles, porque nosotros fuimos invadidos por los españoles, si. Se nos impuso la cultura de ellos, la religión, porque la religión católica, la imponen ellos. Pero al mismo tiempo dentro de esa misma religión, surge un movimiento también alternativo, quien toma mucha parte en la revolución mexicana, en la independencia de México y todo ese rollo. Entonces la iglesia trae un papel trascendental en la lucha con la gente. Y horita exactamente en este movimiento, por ejemplo, cuando nace el ejército Zapatista, nace exactamente por el despertar de conciencia, la verdad. Samuel Ruiz tiene todo un trabajo de despertar de conciencia, más bien el no le dice que tomen las armas. El simplemente le dice que se den cuenta de la situación, que tenemos que buscar luchas alternativas que nos permitan también ir avanzando en nuestro proceso y no siempre estar postrado, no estar esclavizado por poder. Entonces, ellos toman otra alternativa que son las armas pero, así lo vieron ellos. Nosotros lo vemos así, ¿Si me entiendes? O sea, hay varias formas de ir luchando paralelamente (14 : 4).

Selon cette perspective, les activités de production et de commercialisation de la FIECH doivent non seulement être comprises comme des activités économiques, mais également comme des activités ayant une portée sociale et politique, bref, qui incarnent cette lutte sociale. Elles sont donc un moyen de lutte à l'instar des armes privilégiées par le mouvement zapatiste.

#### 6.6.2.2 « Lutte / Changement social » et « FIECH » (6)

Selon l'assesseur général de la FIECH, le changement social ou la lutte sociale est au cœur de la mission de la FIECH. Et pour réussir le changement social, il faut avoir une vision politique, sociale et économique :

> Mira, yo pienso que la FIECH o las organizaciones sociales que empezamos a nacer en este proceso alternativo, nacemos con un objetivo, buscar el cambio social. Y para lograr el cambio social, creo que tenemos que tener una claridad política, una claridad social y una claridad económica (14 : 20).

En fait, l'assesseur général de la FIECH va même jusqu'à identifier la FIECH à un mouvement social tel qu'il l'explique ci-bas en présentant les réalisations de la FIECH :

> Y los primeros retos que nos pusimos, era buscar, penetrar en el mercado alternativo, buscar financiamientos, dar asesorías técnica y comercializar su producto, para poder amarrar el movimiento social, no. Que es lo que nosotros (14 : 2).

La FIECH est en se sens envisagée comme le porteur de la lutte sociale et du changement social.

#### 6.6.2.3 « Lutte / Changement social » et « Marchés » (7)

Bien que les références à l'importance de la « lutte sociale » et de continuer de « lutter » soient très nombreuses, le projet social derrière cette lutte sociale et ce changement social demeure obscur. Du côté des producteurs, les termes « lutte » et « changement » sont parfois utilisés en référence à des projets concrets tels la construction d'un entrepôt, la mise sur pied d'un projet ou la conquête de marchés. Ce producteur, ancien président d'une organisation membre de la FIECH et qui est impliqué dans la mise sur pied d'un réseau d'organisations dont la FIECH fait partie, explique l'objet de ce nouveau réseau. L'idée est d'unir des organisations qui se rejoignent sur le plan de la lutte sociale de façon à conquérir davantage de marchés, non seulement pour un produit, mais aussi pour divers produits :

> Y después ya, recientemente ya después más del año, ya se empezó a impulsar una red de organizaciones aparte de la FIECH y otras organizaciones, que no están en la FIECH, pero que también que coincidimos en la lucha social, en el aspecto productivo para seguir, como obtener más mercados, pero con más fuerza. Tener más fuerza al nivel Nacional e Internacional y luego…no nada más sobre un producto, sino como impulsar los demás productos (4 : 24).

Dans cette perspective, les marchés, et plus globalement l'amélioration des conditions commerciales incluant le rehaussement du prix, sont des objets de lutte. Ce point de vue est confirmé par cet assesseur qui explique que l'OCAEZ a pu pénétrer le marché alternatif (équitable) par le moyen d'un processus de travail et d'une lutte :

> Estar dentro del mercado alternativo, también se hizo un proceso de trabajo, se lucho para que se pudiera lograr y yo pienso que hasta ahí esta la OCAEZ horita (16 : 12).

Du côté des employés, l'objet de la lutte sociale et de changement social est déjà plus clair et ne se résume pas qu'à la seule question des marchés, bien que les activités économiques soient le moteur de ce changement social. L'assesseur général de la FIECH décline le projet de changement social en les sphères politique, sociale et économique. Selon sa perspective, pour développer un mouvement (le mouvement réfère ici à la FIECH elle-même), il faut générer des résultats tangibles pour les producteurs :

> Yo pienso que desde el principio, nada más que para desarrollar un movimiento tú tienes que tener resultados. Y los resultados los estamos encontrando en la parte económica, porque en la parte ideológica los resultados no se ven, son intangibles, no. Y en la parte económica si se ven los resultados. Entonces nosotros estamos buscando también dentro de esta alternativa una línea que nos diera resultados a corto plazo y que pudiera fortalecer a nuestra gente y esa misma línea, ayudarnos a trabajar las otras dos líneas. Y creo, que hemos estado encontrando los resultados y por eso ahora la gente cada día, les va quedando más claro el proyecto social (14 : 5).

Toujours selon l'assesseur, c'est donc avec des résultats tangibles sur le plan économique que la FIECH peut investir les sphères politique et sociale. Ce faisant, les membres de la FIECH sont supposés mieux comprendre le projet social. Pour l'assesseur, ce projet de changement social implique une vision politique, économique et sociale claire. L'assesseur général de la FIECH raconte que le projet social consiste fondamentalement en la libération de leurs communautés qui étaient sous l'emprise d'un système économique imposé de l'extérieur :

> Yo acababa de salir de la universidad, tenía 3 años trabajando apenas, pero...aunque mi visión política no era lo suficiente, pero sí, tenía una claridad, que lo que necesitábamos era, que estábamos trabajando en busca de la liberación de nuestras comunidades. Nuestra liberación a este sistema impuesto, que nos han estado imponiendo desde otros modelos económicos, no (14: 20).

Selon les Employés, la lutte sociale et le changement social doivent venir de l'intérieur et de la base. Ceci signifie que pour changer un système, en l'occurrence le système économique, il faut le faire de l'intérieur car tout ce qu'on peut faire de l'extérieur, c'est le critiquer.

#### 6.6.2.4 « Lutte / changement social » et « Entrepreneurship / sens des affaires » (3)

Dans la suite de ce qui précède, la lutte sociale et le changement social sont également liés à la question de la professionnalisation des organisations et des producteurs. Pour ce producteur fondateur de la FIECH, le changement a à voir avec le fait que les producteurs doivent désormais être compétitifs, produire un café de meilleure qualité, et incidemment offrir plus de dignité à leur famille et leurs travailleurs. Le changement repose dans cette perspective davantage sur un projet de nature commerciale au centre duquel se situe l'organisation :

> Sí. El cambio de proceso, es que la gente, las tienes que empezar a concienciar, a decirles, de que ellos tienen que pensar por ser competidores, pues. De trabajar con más calidad su parcela y su producto, su forma de vivir tienen que crearse con otro ambiente,

> pues. De decir, pues, ya tengo que vivir mejor, tratar de darle más dignidad a mi familia a mí mismo, a mis trabajadores y si ocupo mano de obra, bueno...pensar, pues, en que si estoy vendiendo bien mi producto, pues ese recurso tiene que reflejar también en la vida de nosotros, pues, como productores. Y luego, si yo siento que eso es la visión que tengo que perseguir, pues también tengo que tratar de ver como fortalecer a mi organización, pues, a mi empresa. Porque ya no podemos decir que una organización es solamente para que busque dinero y me de regalado, no. Sino, es también convertirlo como una organización de negocios, pues. En términos ya de...cuando se trata de vender producto. Entonces, por eso siento yo de que como iniciamos, para los años que tiene y como estamos horita. Yo también siento que la organización tiene que cambiar. Porque si no piensa en cambiar, entonces, pues, para que estamos ahí, pues (7 : 13).

Ce même producteur poursuit en réaffirmant la nature commerciale du projet de cette lutte sociale, qui, bien que ne peut être réduit à la recherche de financement du gouvernement, consiste essentiellement à « travailler, produire, vendre et coopérer pour le maintien de l'organisation et de la fédération » :

> Bueno, mire usted. Resulta, que en las organizaciones también los productores, a veces no todos, entienden los beneficios que puede traer una lucha social. Porque hay quien que piensa que asociarse es únicamente para conseguir apoyos del gobierno. Entonces, por eso algunos ven que aquí, lo que se les dice, es trabajar, producir, es vender y también cooperar para el mantenimiento de nuestra organización, de nuestra federación (7 : 15).

Le changement social et la lutte sociale dont il est question réfère dans cette perspective davantage à la professionnalisation des organisations et des producteurs qui doivent être compétitifs.

#### 6.6.2.5 « Lutte / changement social » et « Commerce équitable » (5)

Dans le discours des répondants, il n'y a pas de liens directs entre le commerce équitable et la lutte sociale et le changement social. Une relation indirecte tient au fait que les producteurs et les organisations luttent pour que les producteurs retrouvent une certaine dignité, objectif également poursuivi par le commerce équitable comme l'exprime ce producteur :

> Estamos contentos y tenemos esperanza, pues, que donde quiera que estemos, pues dios nos ve, nos cuida, nos protege y lo quiere es que seamos personas respetuosas, honestas y que vivamos dignamente también.Yo creo que eso es un objetivo que propusieron también los del mercado justo, que este proyecto, pues realmente de respuesta para una vida digna de las personas y nosotros si no lo hemos logrado es porque no lo hemos entendido, pero sentimos que eso es el proyecto pues. [...] El objetivo y por eso yo siento que bajo esa línea, pues voy a seguir trabajando y donde pueda, pues seguir invitando a mis compañeros campesinos, pues, para que luchemos eso, pues (7 : 51).

Le commerce équitable comme projet de renouvellement des règles commerciales n'est pas un objet prioritaire de lutte sociale pour les organisations. Voici la réponse de l'assesseur général de la FIECH lorsque lui nous avons demandé si la stratégie de diversification des marchés de la FIECH qui incluait l'établissement de relation avec un courtier en bourse pour y vendre ses conteneurs n'était pas un peu contradictoire avec l'objectif de transformation des règles commerciales que s'est donné le commerce équitable :

> Mira, lo que pasa es que yo pienso que si quieres cambiar algunas reglas del juego tienes que estar adentro, desde afuera no puedes cambiar ninguna regla. Mira, quieres cambiar la estructura política de tu estado, tienes que meterte, porque desde afuera nada más lo criticas, pero no puedes hacer nada. Y en esa parte igual. Ahora, no es para debilitar el comercio alternativo, sino es para fortalecer el comercio alternativo. Por qué fortalecer, mira, porque horita si el precio se equilibra, muchas organizaciones no le van a vender al...no van a cumplir con sus contratos. ¿Por qué? Porque el café va a estar a 1500 en el mercado y el comercio alternativo va a estar a 1000, porque nosotros salimos a 920 horita, sino no es precio. Y si el coyote paga 1000. Muchos productores lo van a vender para allá. Entonces, nosotros tenemos que preparar eso, como le somos más leales al comercio alternativo, y yo te aseguro que si eso pasa, a nosotros no nos afectaría mucho, entregaríamos nuestros contenedores, nuestros compromisos tendríamos que cumplirlos. Y en el futuro, mucho más, pero tenemos que pensar en otras estrategias, porque mira, una estrategia del enemigo es eso, de equilibrar el precio para destruir el comercio alternativo, pero si nosotros también al enemigo le ganamos la jugada, yo pienso que no va hacer muy fácil (14: 25).

Il nous explique d'une part que si l'on veut réellement changer les règles, on doit les changer de l'intérieur. Mais surtout, la préoccupation principale de la FIECH est de prévenir que les producteurs vendent leur café aux coyotes dans le cas où le prix du marché augmenterait trop. La diversification des marchés de la FIECH a donc préséance sur l'objectif de transformation des règles commerciales du commerce équitable.

#### 6.6.2.6 « Lutte / Changement social » et « Engagement bénévole » (3)

Pour ce producteur élu, son implication bénévole au sein de son organisation incarne une lutte sociale. Selon cette perspective, lorsqu'il y a salaire, ce n'est pas une lutte sociale. Et au contraire, lorsqu'il n'y a pas de salaire, il y a lutte sociale. C'est ainsi que tous les élus des organisations et les délégués des organisations dont l'engagement est bénévole, connaissent la lutte sociale :

> Como directivo estar adentro del...Porque esto e suna lucha social pues. Es una lucha social. Entonces, cuando hay un sueldo ya no es lucha social. Aquí no hay sueldo, por eso

> es lucha social. Y todos los delegados, los delegados fundadores de la sociedad, ya conocen la lucha social (8 : 8).

#### 6.6.2.7 « Lutte / Changement social » et « Futur de nos enfants » (5)

Pour ce producteur, la lutte s'inscrit dans la mission même de son organisation. Et s'il ne détaille pas le projet de sa lutte, l'objectif est d'offrir un futur meilleur à ses enfants :

> La misión es de que... vamos a seguir luchando, mañana, año tras año, hasta que se quede bien, compuesto, para nuestro hijos, para el futuro, para nuestros hijos (2 : 3).

Ceci rejoint les propos de cet autre producteur qui se réjouit de travailler avec toute sa famille, dans la même maison et dans la même organisation. Il souhaite que ses enfants connaissent mieux que lui :

> Y es mejor trabajar juntos. Todos aquí [sa famille et lui], trabajando en la misma parcela, en la misma casa y dentro de la misma organización. Esa es mi forma de pensar. Que todos nos integremos a trabajar y que algún día ellos que conozcan mejor todavía. Eso es lo que yo quiero agregar ahí (5: 21).

#### 6.6.2.8 Conclusion pour le code « Lutte / Changement social »

La représentation du code « Lutte / Changement social » est très différente selon qu'il s'agit de la représentation des Producteurs ou des Employés. Les producteurs au sein de leur organisation mènent une lutte sociale. Mais bien souvent, l'utilisation du terme « lutte » ou de ses dérivés demeure nébuleuse comme lorsque ce producteur dit qu'ils vont continuer à lutter pour voir jusqu'où ils pourront aller (« vamos a seguir luchando para ver hasta donde podemos avanzar », 1 : 26). La lutte sociale ne semble alors pas rattachée à un projet ni à un objectif précis (« la lutte pour la lutte »). Pour certains, le simple fait de s'engager bénévolement pour leur organisation incarne une lutte sociale. Les producteurs mentionnent l'importance d'un changement dans l'espoir que leurs enfants connaissent mieux, mais au-delà des questions plus concrètes que sont la professionnalisation, la recherche de marchés et de l'amélioration du prix, le changement ou la lutte n'est pas rattaché à un projet social ou politique de plus grande envergure. Du côté des Employés, le projet est mieux défini, consistant fondamentalement en la libération des communautés de l'emprise d'un système économique imposé de l'extérieur et devant s'articuler dans les sphères sociale, économique et politique. Néanmoins, le projet social derrière cette lutte demeure obscur et bien souvent,

c'est d'abord la question de la recherche de marchés ou de la diversification de marché qui est prioritaire. La relation entre la lutte sociale et le commerce équitable comme projet social est indirecte : les organisations et les producteurs luttent d'abord pour eux-mêmes et non dans la perspective de l'instauration de règles commerciales plus équitables tel que le prône le commerce équitable.

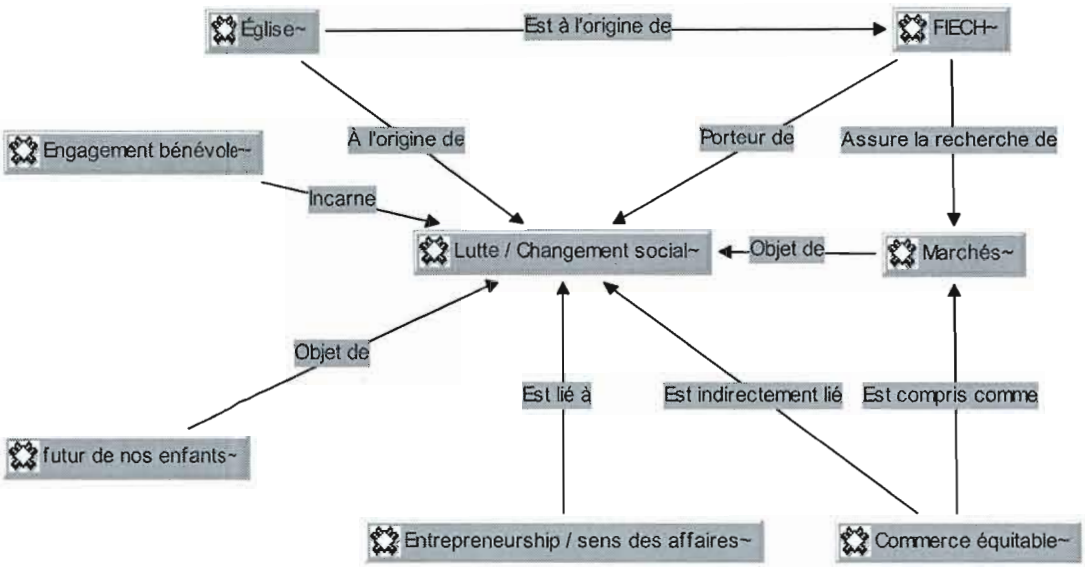


**Figure 6.14 Réseau du code « Lutte / Changement social »**

### 6.6.3 Analyse du code « Développement »

Notre cadre théorique reposant sur le développement durable, nous avons tenté lors de nos entrevues d'en savoir plus sur la représentation du développement durable par les acteurs. Mais l'expression « développement durable » n'est pas couramment utilisée par les acteurs interviewés, particulièrement les Producteurs et même plusieurs Employés. Dans les quelques rares cas, les répondants qui ont utilisé le terme « développement durable », celui-ci était le plus souvent assimilé à la durabilité et à la pérennité de l'organisation envisagée comme une autonomie financière (trois citations sur quatre) :

> Nosotros lo tomamos como una visión. Es decir siempre tenemos que ser autónomos. Entonces yo creo que esa misma misión está todas las organizaciones. Por un tiempo necesitas alas para poder volar. Un apoyo de recursos. Pero no todo el tiempo. Yo pienso que sería la mejor alternativa de una organización, de una comunidad. Es ser sustentable, autónoma (19 : 29).

Dans le quatrième cas, cet employé inscrit le développement durable dans la mission de la FIECH. Le développement durable est ainsi défini de façon plutôt vague incorporant l'octroi d'un prix juste aux producteurs, la rentabilité de l'organisation, la mise sur pied de programme de développement pour la région, la commercialisation du café :

> Bueno, pues, prácticamente, yo lo puedo dar como…es muy grande la misión. Es este…a ver si la podemos recordar un poco…porque nosotros nada más la llevamos en el corazón, que es el de ayudar al desarrollo de la región, hablando precisamente del productor de café. Que tenga un precio justo por su café. Eso es lo que llevamos nosotros en el corazón. Ahora, escrito, pues vamos…puede ser….Ser una federación rentable que prácticamente desarrolle programas de desarrollo para la región y comercializando sus productos y garantizando un mejor precio del café a sus productores. Pero en sí, en sí, yo lo resumiría nada más en eso ¿no? En lograr el desarrollo sustentable de la región y prácticamente nos iríamos directamente hacia el productor. Que el productor tenga un mejor precio y que todo el esfuerzo que tiene durante un año…y que es el único sustento que tiene, que es el café. No lo venga a ofertar o a regalar, podríamos también mencionar, con el intermediarismo o con el coyotismo, que hoy vimos por ejemplo ¿no? Entonces, esa sería la misión de FIECH prácticamente (23 : 17).

Les Producteurs parlaient plutôt de l'« amélioration de leurs conditions de vie » ou de la « recherche d'alternatives » dont l'objectif est d'abord et avant tout l'amélioration de leurs conditions *matérielles* de vie. L'amélioration de leurs conditions de vie passe donc par la recherche de marchés offrant de meilleures conditions commerciales. Du côté des Employés et des Certificateurs, on utilise simplement le terme « développement ». Dans tous les cas, ces références au développement, au développement durable ou à l'amélioration des conditions ont été codées sous le code « Développement ».

Nous analyserons le code « Développement » à la lumière des trois codes suivants :

- « Agriculture biologique » : 5 citations ;
- « Commerce équitable » : 11 citations ;
- « Lutte / Changement social » : 6 citations.

#### 6.6.3.1 « Développement » et « Commerce équitable » (11)

Nous identifions deux relations entre les codes « Développement » et « Commerce équitable ». D'une part, les organisations insérées qui ont la certification équitable doivent montrer qu'elles suivent un processus de développement qui bénéficie aux producteurs et à leur famille :

> Otros de los principios es que el productor este organizado dentro de una organización y que ésta, tenga un proceso de desarrollo principalmente, mejorando las familias. Cuando decimos esto, es mejorar sus vivienda, vestido, educación y muchas otras cosas (16: 28).

Ceci rejoint la perspective de cet autre employé qui explique que le commerce équitable cherche en fin de compte le bien-être des producteurs, le développement social et la conservation de l'environnement :

> Yo siento que es muy buena alternativa. Precisamente porque se ve en los productores. Yo soy orgánico por esto, y por lo otro. Y porque sabes a quien le vende café. Además porque el Comercio Justo, lo tenemos en concepto, no mas de decir del Comercio Justo es el mismo mercado nada mas lo que busca es calidad y venderlo al mejor precio y ganar utilidades. No. Nosotros tenemos la idea que el Comercio Justo lo que busca es un bienestar de los productores, un desarrollo social, conservación de medio ambiente (19 : 26).

Dans les deux dernières citations, le développement, compris comme un processus, est reconnu à la fois comme un critère et comme un objectif du commerce équitable. D'autre part, nous notons une autre relation qui s'inscrit en porte-à-faux de cette dernière selon laquelle le développement ne saurait être réduit au commerce équitable. Dans la mesure où le commerce équitable incarne pour les producteurs un marché leur offrant de meilleures conditions, le commerce équitable correspond pour les producteurs à l'aspect productif d'un processus plus vaste de développement :

> Entonces, el mercado justo para nosotros es lo máximo, no hay otro en el aspecto productivo. En otros aspectos eso sería otro rollo, después ya hablaríamos, pero estamos hablando de lo productivo, así lo veo yo pues (4 : 26).

Le président de PATPO confirme les propos du producteur précédent en affirmant que le marché équitable n'est en fait qu'une des voies empruntées par les organisations dont l'objectif est de favoriser le développement de leurs communautés. La commercialisation n'est ainsi qu'un moyen pour améliorer rapidement et ponctuellement les conditions :

> Pues yo pienso que el desafío...pues, nosotros estamos en este rollo que queremos mejorar el desarrollo de nuestras comunidades. Estamos tratando de incidir...en caso de los cafetaleros, como lo apoyamos, en lo que es en este aspecto de la comercialización y como también ellos puedan beneficiarse a través del mercado justo. Es una de las vías que estamos viendo nosotros. [...] Porque, como yo digo, nosotros, somos hijos de productores también, pero nuestro objetivo no es nada más lograr la comercialización. Como te decía hace rato. La comercialización para nosotros es un medio nada más, que es alo mejor el punto inmediato, donde se les pueda ayudar, mientras lo otro va...vemos que hacemos ¿no?

Il poursuit en expliquant que les assesseurs de PATPO appuient un groupe de producteurs de pêches qui n'obtiennent qu'un faible prix en raison de la présence d'intermédiaires. Les assesseurs tentent de conscientiser les producteurs au fait que la commercialisation n'est qu'un moyen et qu'en tant que producteurs, ils ont l'avantage de produire leurs propres aliments.

> Por ejemplo, aquí en la parte alta, hay un grupo que produce duraznos. Cuando el producto aquí en la ciudad se llega a vender a 150 pesos libres, una reja de duraznos. A ellos se las llegan a pagar a 20 ó a 50 pesos. O sea, ellos con mucho esfuerzo, con mucho sacrificio están produciendo, pero el que se beneficia es el intermediario. Entonces, estamos viendo ahí de que manera....estamos tratando también de que ellos se concienticen, que la comercialización es un medio, mientras que bueno, la ventaja de esta gente, es que ellos sí producen sus propios alimentos.

Toujours selon cet assesseur, le développement des communautés est un enjeu fort important mais qui est également très complexe et qui dépend du contexte local, mais aussi et surtout de conditions structurelles aux échelles nationales et internationales :

> Entonces, es una de las...preocupaciones, el trabajo que está haciendo PATPO, a ver como logramos verdaderamente el desarrollo de las comunidades, que para mí, es un reto muy grande. O sea hablar de desarrollo, pues es...como se entiende el desarrollo pues, es complicado, que ya no depende de...hacer el desarrollo no depende de lo que tú puedas hacer localmente. Sí ayuda, siendo yo la clave, pero depende de otras condiciones estructurales [...] Del país, sobre todo del país. O sea podemos hacer mucho aquí, localmente. Pero también mucho depende de otras cuestiones nacional e internacional también (15 : 28).

L'enjeu du développement transcende donc le commerce équitable envisagé essentiellement comme un secteur d'activités économiques.

#### 6.6.3.2 « Développement » et « Agriculture biologique » (5)

Le président de PATPO explique que le développement, c'est plus que le fait de réussir à vendre son café. Il implique également la conservation de l'environnement et de la nature. C'est dans cette perspective que PATPO offre des cours sur l'agriculture biologique :

> Pero el desarrollo de la comunidad es más amplio, no nada más vender el café. Bueno, entonces también, donde queda el medio ambiente, la naturaleza. Entonces, por eso ahí entra el proceso, si es un grupo que no está muy sensibilizado, pues ya entra el curso de agricultura orgánica o agrobiológica como la hemos llamado nosotros (15: 12).

L'agriculture biologique et la protection de l'environnement constituent ainsi une assise importante du développement tel qu'entendu par l'équipe d'assesseurs de PATPO.

#### 6.6.3.3 « Développement » et « Lutte / Changement social » (6)

Pour les producteurs, le développement, envisagé comme l'amélioration de leurs conditions matérielles de vie, est l'objet de la lutte qu'ils mènent. Ceci rejoint ce que nous avons déjà présenté lors de l'analyse du code « Lutte / Changement social » où nous avons vu que les Producteurs disent lutter pour la mise sur pied de projets, la conquête de marchés, etc. Du côté des Employés, le « Développement », compris comme un processus plus complexe, constitue implicitement l'objet de la lutte sociale que mènent les organisations.

#### 6.6.3.4 Conclusion pour le code « Développement »

L'analyse du code « Développement » nous montre d'une part que celui-ci est envisagé de façon bien différente pour nos deux principaux groupes d'acteurs, c'est-à-dire les Producteurs et les Employés. Pour les Producteurs qui ne parlent pas explicitement de « développement », leurs préoccupations concernent davantage l'amélioration de leurs conditions matérielles de vie. La question des débouchés pour leur produit est donc prioritaire. Les Employés ont une vision plus large du développement où la commercialisation n'est qu'un moyen qui doit être mis au service du développement. L'agriculture biologique est dans leur perspective une assise du développement qui ne saurait non plus se résumer au commerce équitable.

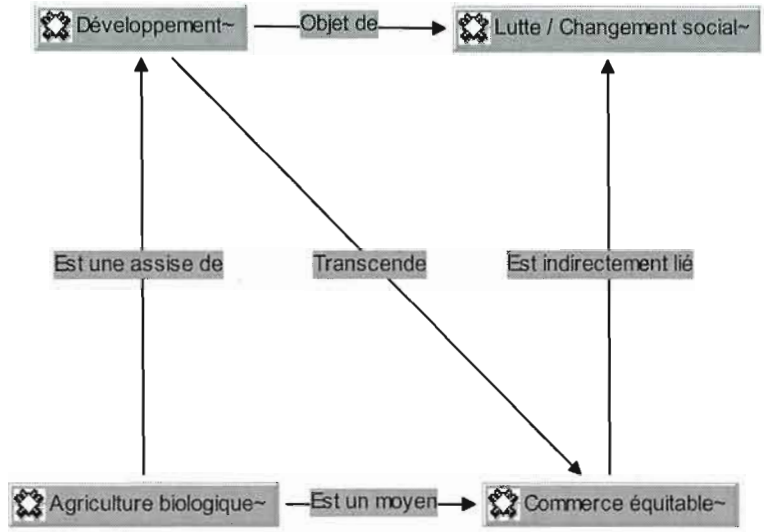


**Figure 6.15 Conclusion pour le code « Développement »**

### 6.6.4 Conclusion pour la famille « Enjeux sociaux »

Dans le cadre de l'analyse de la famille « Enjeux sociaux », nous avons d'une part abordé la question de la formation, qui nous apparaît comme une pierre d'assise de tout processus de développement. Bien que les formations dispensées ne sont pas que techniques et qu'elles concernent l'agriculture biologique qui est elle-même envisagée de façon non restrictive étant directement en lien avec la sphère sociale, l'analyse du code « Formation » et de la famille « Enjeux sociaux » plus largement, montre bien que les enjeux sociaux sont par définition, plus complexes à appréhender. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'au-delà de la question de la formation, nous avons sciemment choisi de ne pas aborder à nouveau les enjeux sociaux plus concrets de l'immigration ou de la place de la femme par exemple, éléments que nous avons néanmoins abordés au chapitre précédent, pour étudier plus spécifiquement la représentation du développement et de la lutte sociale que prétendent mener les producteurs et leur organisation et qui sont également très importants dans l'échelle de leurs préoccupations. Ces enjeux sociaux qu'incarnent le développement et la lutte sociale trouvent des représentations très différentes selon que nous analysons le discours des Producteurs ou des Employés. Les premiers associent davantage ces codes à l'amélioration matérielle de leurs conditions de vie. Pour le groupe des Employés, bien que ceux-ci prétendent par

exemple à une conception plus élaborée du développement où la commercialisation n'est qu'un moyen et où la lutte sociale doit s'appuyer sur les sphères sociale, politique et économique, le projet social ou le projet de développement à la base de leurs démarchent demeure bien souvent obscur ou mis de côté au profit de la question de la consolidation de la position économique de l'organisation.

## 6.7 Analyse de la famille « Enjeux organisationnels »

La famille de codes « Enjeux organisationnels » est constituée des codes « Information / Communication » et « Gestion de l'organisation ».

**Tableau 6.9 Codes de la famille « Enjeux organisationnels » et leur fréquence**

| Codes | Fréquence |
|---|---|
| Information / Communication | 47 |
| Gestion de l'organisation | 39 |

### 6.7.1 Analyse du code « Gestion de l'organisation »

Le code « Gestion de l'organisation » a été utilisé lorsque les répondants traitaient de la gestion et du fonctionnement de leur organisation. L'administration générale des organisations est une grande faiblesse tel que l'affirme cet assesseur bénévole qui explique qu'il y a un certain manque de contrôle à ce niveau :

> Estaba dentro del área de administración. Yo estoy llevando todo lo que es contabilidad. Porque, que obviamente las organizaciones ahí, es donde somos débiles, no hay quien nos lleve un control, de las entradas, de las salidas, a donde se fueron los gastos. Cuando se tiene un proyecto. Que los recursos vayan directamente al productor. O los materiales vayan directamente al productor. Horita estoy dentro del área de acopio y comercialización. Trabajando en tesorería. Pagándole al productor su café. Cuando se acopia el café darle el anticipo. Que en eso es lo que yo estoy apoyando en el área administrativa. No directamente como socio. Pero sí, estoy apoyando yo en esa área (17 : 2).

Le président de la FIECH, également un producteur, déplore le manque d'efficacité quant au fonctionnement des organisations. Par exemple, il estime que les réunions sont souvent longues et laborieuses, qu'elles engendrent beaucoup de dépenses (parce qu'elles se déroulent généralement pendant une journée complète ce qui implique des frais d'alimentation pour les producteurs qui y assistent), alors qu'il serait selon lui possible de mieux planifier les réunions de façon à ce qu'elles soient plus courtes (deux à trois heures par exemple) :

> Pues si, porque este....porque nosotros tenemos un acostumbre de reunirnos mucha gente, de hacer mucho gasto, cuando realmente, al final de cuenta, a veces, no más vamos a pasar el tiempo o a comer. Ahí no se trata de eso, se trata de hacer el trabajo, bien. Yo, en mi manera de pensar horita, hasta aquí con mi familia es lo que les digo, luchemos, de cómo aprendamos a ser nosotros, en dos, tres horas de reunión tienes listos tus tratos, tus negocios, tus estructuras y todo. Porque no se trata de que todavía vamos a estar ahí como "" o acariciando a ver como...No, ya sabemos los temas de que vamos a tratar y vamonos al punto, pues (7 : 26).

Pour y voir plus clair, nous analyserons les relations entre le code « Gestion de l'organisation » et les codes suivants :

- « Information / communication » : 8 citations ;
- « Transparence » : 7 citations ;
- « Changement de comité exécutif » : 5 citations ;
- « Assesseur » : 3 citations ;
- « Commerce équitable » : 2 citations ;
- « Organisation de second niveau » : 2 citations.

#### 6.7.1.1 « Gestion de l'organisation » et « Information / communication » (8)

Les codes « Gestion de l'organisation » et « Information / communication » sont intimement liés dans le discours des acteurs. La circulation de l'information et la communication se présentent souvent comme des éléments récurrents affectant positivement ou négativement le fonctionnement des organisations. La circulation de l'information est donc un facteur déterminant de la gestion de l'organisation.

#### 6.7.1.2 « Gestion de l'organisation » et « Transparence » (7)

La transparence est reconnue comme un élément central de la gestion des organisations. Comme l'explique cet assesseur, il est important que les producteurs aient une information

claire. La transparence est ici envisagée comme la communication d'informations aux producteurs :

> Cuando ellos ya van hacer un balance para presentarle a sus socios cuanto van gastando. Para donde van todos los dineros. Entonces, yo les apoyo en realizar todo. Ya la directiva se encarga de decirle a las socias para donde van los recursos. Porque, eso si nos queda muy claro como organización. Que nosotros debemos ser muy claros con nuestros productores, con nuestros socios. ¿Para donde van los recursos, si? Porque llegan recursos a las organizaciones. Pequeños, pero llegan. Pero que eso se haga llegar al productor. Tanto en papel, como físico (17 : 5).

Mais bien que la transparence soit essentielle à la bonne gestion, les producteurs ne l'ont pas intériorisée. Par exemple, cet inspecteur explique qu'il y a un problème très répandu de normalisation du statut des producteurs eux-mêmes qui n'ont pas tous leur acte de naissance ou leur pièce d'identité. Ceci pose de sérieuses difficultés en termes de transparence.

> En México, hay muchos problemas, la legalización de todos los socios. Es un proceso tan lento y a veces tardado. Y la gente no tiene ni actas de nacimiento, identificaciones. [...] si tú vas a elegir a una directiva y solamente tienes legalizada la mitad, como puedes hacer que el proceso sea abierto, transparente, si solamente tienes a la mitad legalizado. Entonces, ahora la idea es jugar con ambas cosas. Nosotros horita, teníamos incluso, un poco el mandato de FLO, todos deben estar legalizados, todos (27 : 16).

En fait, plusieurs organisations n'ont même pas de compte en banque. Selon le comptable de la FIECH, les Mexicains sont habitués à fonctionner de façon informelle. Incidemment, les producteurs n'accordent pas suffisamment d'importance à cet enjeu. Mais le problème est aussi que les organisations mêmes n'ont pas nécessairement régularisé leur situation légale, pré-requis à l'ouverture d'un compte en banque :

> No todos tienen [un cuenta]. La verdad que nuestra cultura en México es un poco...Todo funciona al ahí se va. Entonces dicen nosotros no tenemos una cuenta de persona moral. Porque no tenemos todos nuestros trámites etc. No le dan importancia. Bueno yo siempre les he dicho. Es necesario que cuenten con una bancaria para que no se preste a malas interpretaciones. Si yo quiero el cheque a nombre de una persona. Eso no nos garantiza tanta claridad. Como que vaya directo a la organización. Precisamente ese fue un poco el comentario. Es decir el año pasado se dijo cada organizaciones tiene que tener una cuenta bancaria. Pero hay algunas organizaciones que ni siquiera están actualizados sus documentos constitutivos. Por eso no pueden tener una cuenta bancaria. (19 : 18).

En somme, la question de la transparence est reconnue par le groupe des Employés et des Certificateurs comme un élément clé d'une bonne gestion organisationnelle, mais du côté des producteurs, la question de la transparence n'est pas suffisamment valorisée.

#### 6.7.1.3 « Gestion de l'organisation » et « Changement de comité exécutif » (5)

Le changement de comité exécutif, qui se fait généralement suivant un cycle bisannuel, pose également d'importants défis à la gestion des organisations parce que la transition se fait sans suffisamment de continuité d'un comité à un autre. Un répondant du groupe des Certificateurs a été confronté à ce problème lors de ses visites des groupes de producteurs lors desquelles il informait les groupes de producteurs sur le système du commerce équitable.

> A veces yo volví otra vez, otra vez, con el grupo, explicas, pero cambia la directiva y todo...nadie sabe nada a veces. Entonces, eso requiere mucho, mucho trabajo con los grupos, y no creas que una vez explicado ya saben, no, tienes que repetirlo (25 : 8).

Cet Employé de la FIECH explique que le changement du comité exécutif d'une organisation se fait de façon souvent désorganisée. Ceci était un enjeu important pour la FIECH qui cherchait à développer une nouvelle façon de fonctionner pour assurer une meilleure transition, par exemple en procédant au renouvellement partiel de son comité :

> En algunos casos hay hasta de un año. La idea ahí. Porque para un directivo también lo siente como una carga el ser directivo. Entonces dicen no es que si yo voy a estar un tiempo es por mi compromiso con FIECH. Pero los demás también tienen que colaborar. Entonces la idea es que precisamente tuvimos una evaluación aquí en FIECH. Porque cambiar los directivos, todos los directivos cada dos años. Porque el proyecto se pierde y hay que empezar de nuevo y eso cuesta mucho. Entonces decimos como hacemos para que en la directiva nada más se cambie a uno. Para que sea poco a poco para que el uno que este entrando, el nuevo diga se vaya empapando. Y bueno con este se vaya ya dejar otro, irlo manteniendo (19: 20).

Aucune mesure concrète n'était toutefois encore en place. Comme poursuit ce même employé de la FIECH, l'occupation d'un poste au sein de son organisation se traduit en une tâche supplémentaire, ce qui explique pourquoi les mandats sont relativement courts :

> Ya veremos que hacemos. Precisamente este año esta. Por ejemplo la elección ejecutiva de FIECH fue de dos años. Pero bueno ahí es una directiva de 4 años. Yo creo que el presidente dice no quiero ser presidente nada mas de membrete. Quiero dedicarme más a mi parcela (19 : 20).

#### 6.7.1.4 « Gestion de l'organisation » et « Commerce équitable » (2)

À deux reprises, le code « Gestion de l'organisation » est associé au code « Commerce équitable ». Selon un inspecteur, le commerce équitable a grandement aidé les organisations à se consolider sur le plan de l'administration. Il a aussi favorisé la formation de cadres

spécifiquement dédiés à cette tâche. Selon lui, le commerce équitable favorise une meilleure gestion des organisations, plus de transparence dans la tenue des états financiers, malgré les problèmes mentionnés ci-haut. Bien que ces éléments apparaissent très élémentaires pour les organisations des pays développés, il estime qu'ils constituent de grandes avancées pour un pays en développement. Bref, il observe une grande différence en termes de gestion d'organisation entre les organisations insérées dans le commerce équitable et celles qui ne le sont pas :

> La cuestión de formación de cuadros para...yo creo que si se ha dado en algunas cooperativas y está generando el proceso de decir bueno...Nosotros que es lo que vamos hacer, que es lo que queremos hacer, como lo queremos hacer. Aunque sean procesos muy lentos. Algo que sí favorece, comercio justo, es la cuestión de planeación. O sea, mínimo llevar los estados financieros al año en orden. Aunque parece muy básico, quizás para gente que viene de países desarrollados, pero aquí no existen, en las cooperativas normales, no, olvídate, ni pasan por ahí. Al menos que sea una exigencia de un externo, para crédito o algo así, porque si no, no existiría. "" el plan de trabajo, llevar en orden la cuestión del acopio, la cuestión de las ventas. Y ese proceso de planeación o de orden, es una base para muchas cosas, porque tu ya sabes, cuanto acopias, sabes a cuanto vendiste, sabes a quien le vendiste. Cosas que no suceden en algunas cooperativas que no están adentro del sistema (27 : 20).

Pour cet assesseur de l'OCAEZ, la question de l'administration est toutefois une grande faiblesse de l'organisation qu'il accompagne à savoir qu'elle n'a pas de plan, notamment en ce qui concerne l'utilisation éventuelle de la prime équitable.

> También aquí ha faltado el plan que debe tener cada organización, si este prime viene para el desarrollo de mi organización, pues lo debo empujar para eso, y es aquí donde las organizaciones no han sabido como capitalizar este recursos que viene directamente (16 : 27).

Les propos de l'inspecteur selon lequel le commerce équitable permet de renforcer les organisations peuvent paraître contradictoires avec les derniers propos de cet assesseur selon qui l'enjeu de la gestion de l'organisation est encore une grande faiblesse de l'organisation. Ceci nous amène à discuter du statut particulier de la FIECH qui est reconnue comme une organisation de second niveau par FLO.

#### 6.7.1.5 « Gestion de l'organisation » et « Organisation de second niveau » (2)

En fait, il nous apparaît que l'OCAEZ entretient une relation de dépendance vis-à-vis de la FIECH dont elle est membre. C'est la FIECH, comme organisation de second niveau, qui

assure en effet l'ensemble des opérations de commercialisation du café de ses organisations membres. C'est donc la FIECH, ou plus précisément Vida y Esperanza, qui, pour satisfaire aux exigences du commerce équitable, doit fournir une information claire autant à FLO qu'à ses membres. Ce producteur confirme notre hypothèse en associant ce qu'il appelle « la transparence du commerce équitable » à la réunion annuelle de Vida y Esperanza où l'organisation a présenté les états financiers de l'année et incidemment le prix final qui sera payé aux producteurs pour le café qu'a reçu l'organisation. Du côté du commerce équitable, c'est-à-dire des affaires de la FIECH et de Vida y Esperanza, la transparence est assurée. En contrepartie, il confirme que du côté de l'OCAEZ, il y a certains problèmes de gestion, principalement en raison du fait que les membres attendent depuis bien longtemps que le comité exécutif leur présente le bilan financier de l'organisation.

> - De hecho la transparencia del comercio justo, está relacionado a la reunión que tuvimos en Moto. Tenemos una transparencia de especificar a los socios cuanto café se acopio en general entre todas las organizaciones. Cuanto se gasto en esto y en esto. Entonces es una parte, de ser transparente de los gastos. Y cuanto quedó al final. Y en eso depende el precio del productor.
> - *¿Y la OCAEZ está transparente con los...?*
> - ¿Con los socio? Horita yo creo que sí, pero falta que venga el balance general. Pero si, hablando de comercio justo, el precio si se le paga al productor. Lo que salió de la reunión. Eso ya va a ser para el productor (10 : 30).

Il y a donc une grande disparité entre les capacités et les compétences des organisations de la FIECH et celles de la FIECH elle-même.

#### 6.7.1.6 « Gestion de l'organisation » et « Assesseur » (3)

Si le commerce équitable a un rôle positif relativement à la gestion de l'organisation, bien que nous ayons vu que la formule fédérative en constituait une limite, les assesseurs sont également appelés à jouer un rôle déterminant dans la gestion des organisations. Ce producteur explique qu'ils ont besoin de quelqu'un pour les aider, qu'il s'agit en fait de leur assesseur. Il reconnaît le rôle fondamental de ce dernier relativement au fonctionnement général de l'organisation, à la transparence et à la circulation d'information.

> - Y como siempre necesitamos la ayuda de alguien, para que nos ayude. Como ir caminando mejor ¿no?
>
> - *¿Y quien es ese alguien?*

> - Pues horita, podemos decir que es el ingeniero Geronimo. Él nos está ayudando en muchísimas cosas. En el caminar de la OCAEZ, en el funcionamiento, en la transparencia, en todo. La información hacia los productores. Una cuestión de información que es muy importante, para todos los productores (6 : 4).

Mais de façon à ce que l'OCAEZ ait ses propres gestionnaires et qu'elle ne dépende pas exclusivement de son assesseur ou de la FIECH, l'un des fils d'un producteur de cette organisation avait suivi des formations dispensées par PATPO sur les aspects de l'administration de l'organisation. Il explique les formations reçues :

> Bueno. Horita, para empezar, apenas tiene como medio año o no se, trabajando en OCAEZ, y el área que llevo, bueno que tuvimos que capacitarnos con algunos cursos, talleres, para tener este cargo horita. Es como llevar el área de administración. O sea, llevar un control de gastos o que se está gastando. Por el momento hemos trabajado muy poco, pero esperamos, que de aquí en adelante se enfunde más este trabajo que recibimos. [...] Los cursos que estuve recibiendo yo, al menos yo, fueron para capacitar lo que es administración, como un contador lleva la administración de su organización (1 : 1).

Il serait donc éventuellement appelé à jouer un rôle plus important dans l'administration de l'organisation.

#### 6.7.1.7 Conclusion pour le code « Gestion de l'organisation »

Le code « Gestion de l'organisation » est étroitement lié à la transparence et à la question de la circulation de l'information qui sont reconnues comme des éléments fondamentaux d'une bonne gestion. Cependant, nous avons également vu que bien que le commerce équitable favorise une meilleure gestion et une meilleure transparence, il n'en est pas nécessairement le garant, les organisations étant en processus d'amélioration continue dans ce domaine. Le renouvellement des comités des organisations pose d'importants défis à l'organisation en raison des ruptures que cela impose. L'analyse du code « Gestion de l'organisation » a également mis en lumière le rôle crucial que jouent les assesseurs dans la gestion et le fonctionnement des organisations. Enfin, notons que dans le cas particulier de la FIECH, sa structure fédérative influence également la gestion des organisations puisque la majeure partie des opérations sont centralisées à la FIECH.

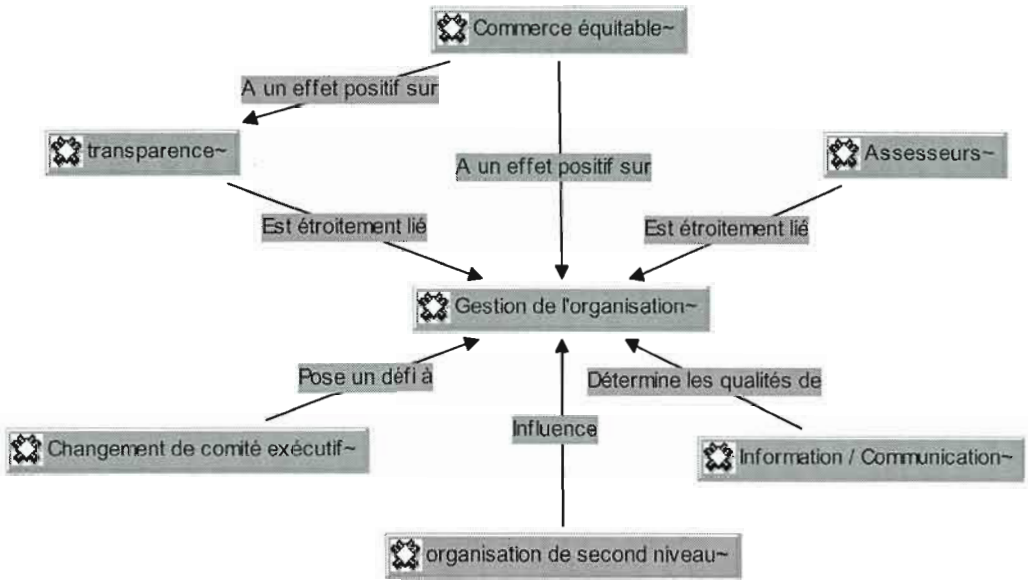


**Figure 6.16 Réseau du code « Gestion de l'organisation »**

### 6.7.2 Analyse du code « Information / Communication »

Nous avons utilisé le code « Information / Communication » lorsque les répondants traitaient du processus de communication et d'information au sein de leur organisation. Ce code couvre également le sujet de la représentation des membres auprès de leur organisation. De façon générale, la circulation de l'information et la communication est difficile. Ce Certificateur qui a travaillé étroitement avec les coopératives remarque que bien souvent, l'information demeure dans les niveaux supérieurs de l'organisation et va difficilement jusqu'aux membres. Selon lui, le problème est aussi culturel dans la mesure où la participation et la démocratie ne font traditionnellement pas partie des façons de faire au Mexique. Il estime que FLO devrait appuyer davantage les organisations en ce sens :

> Pero lamentablemente mucho a veces queda a nivel, otra vez en la hoja a nivel arriba. A veces todavía falta dentro de la organización más distribución de información, que todos tienen el mismo chance. Entonces lucen mas como organización, pero verdaderamente cuando vez a dentro son pocos que apoyan muchos y otros quedan igual que no saben, pero es también...yo no puedo echar la culpa a ellos, porque yo veo, ahora trabajando con las organizaciones, yo veo que difícil es. Que difícil..., porque hasta el último entiende eso y participa, porque la democracia, la participación no es algo, que...que no

> tienen como parte de cultura, no es...y tú no puedes cambiar algo dentro, de poco, 10 años, no es nada, es un proceso. Pero yo pienso que FLO y ellos tienen que apoyar más. Yo pienso que se puede hacer más...bueno capacitar o apoyar a ONG o alguien que apoyen a esas organizaciones y fortalecer empowerment (25 : 14).

Pour revenir au cas spécifique de la FIECH, rappelons le fonctionnement organisationnel de la FIECH et de ses organisations membres. Les organisations membres de la FIECH tiennent des réunions mensuellement qui rassemblent les délégués des communautés où se trouvent les membres et non l'ensemble de ceux-ci parce que ceux-ci sont trop dispersés géographiquement sur le territoire. C'est lors de leur assemblée générale, qui a habituellement lieu une fois l'an, que tous les membres sont conviés. La FIECH tient quant à elle des réunions bimensuelles rassemblant les représentants de ses organisations membres, généralement le président ou le secrétaire ou le trésorier. Suivant la structure que nous venons de présenter, les délégués des communautés sont responsables d'assurer la circulation de l'information entre leur organisation et leurs confrères vivant dans la même communauté alors que les représentants des organisations sont quant à eux responsables de voir à la circulation de l'information des hautes instances de la FIECH aux délégués des communautés. Les Producteurs et les Employés nous ont parlé à plusieurs reprises de ce processus de circulation de l'information qui, théoriquement, apparaît fonctionner bien. Dans la réalité toutefois, il y a plusieurs problèmes de circulation de l'information de communication depuis les instances de la FIECH jusqu'aux producteurs dans leur communauté. Nous en discutons en analysant plus précisément la relation entre le code « Information /Communication » et les codes suivants :

- « Participation » : 9 citations ;
- « Transparence » : 7 citations ;
- « Compétence / professionnalisme » : 5 citations ;
- « Membership » : 2 citations.

#### 6.7.2.1 « Information /Communication » et « Transparence » (7)

L'enjeu de la circulation et de la communication est directement en lien avec celui de la transparence. Lorsque nous demandons à ce producteur en quoi consiste la transparence pour son organisation, il nous répond qu'il s'agit d'assurer la circulation de l'information entre le comité exécutif et les membres. Il estime ainsi que son organisation est transparente parce qu'elle s'assure à ce que l'information soit claire pour les producteurs :

> Pues sí, hasta horita sí. Siempre ha venido trabajando de esa manera. Tratando de ser más transparente para los productores. No hayan contradicciones con los productores, ni la directiva. A través de...por falta de información, los productores piensan otra cosa, pero sí, se está llevando a cabo (6 : 5).

La libre circulation de l'information et la communication apparaissent ainsi comme une condition essentielle de la transparence.

#### 6.7.2.2 « Information / Communication » et « Participation » (9)

Les codes « Information / Communication » et « Participation » sont également étroitement liés dans le discours des acteurs. Il semble difficile pour les organisations de favoriser la participation de leurs membres, même des élus. La plupart des organisations ont un règlement prévoyant qu'en cas d'absence, les délégués des communautés (dans le cas des petites organisations) ou les représentants des organisations (dans le cas de la FIECH), doivent payer une pénalité à l'organisation ou à la FIECH. Si l'absence est répétée, les représentants et les délégués risquent de perdre leur poste. La participation des représentants des organisations aux réunions bimensuelles est particulièrement cruciale pour assurer la circulation de l'information entre la FIECH et ses organisations membres. Ce producteur explique par exemple que l'un des problèmes rencontrés dans son organisation est que parfois, les représentants de son organisation ne participent pas aux réunions de la FIECH. Ceci se répercute négativement sur l'organisation et ses membres qui n'ont pas accès à l'information qui circule lors de ces réunions :

> Los obstáculos, algunos problemas, de que a veces la directiva le falle. Tal vez no participa a la reunión. [...] Entonces, también es un obstáculo para la sociedad, porque se desintegra y no hay nada de información. Como esta el mercado, como está la sociedad, como va trabajando la gente. Entonces, es un obstáculo para la sociedad (5 : 11).

Si la participation est une condition essentielle à la circulation de l'information et à la communication entre les différentes structures organisationnelles entre la FIECH et les organisations, elle l'est tout autant en ce qui concerne la circulation de l'information entre l'organisation et les producteurs eux-mêmes. Et si la participation est une condition essentielle à la circulation de l'information et que la circulation de l'information est elle-même une condition de la transparence, la participation et la transparence sont également étroitement liées l'un à l'autre. La participation devient ainsi une condition de la

transparence. Mais à l'inverse, la transparence et la circulation de l'information sont eux-mêmes des éléments favorisant la confiance des membres et incidemment leur participation. Les codes « Information / Communication », « Transparence » et « Participation » sont donc intimement liés.

#### 6.7.2.3 « Information / Communication » et « Compétence / professionalisme » (5)

Un problème qui freine la circulation d'information concerne les compétences et les capacités mêmes des producteurs. Cet inspecteur rapporte par exemple qu'un producteur disait ne pas être en mesure de lire les chiffres que lui présentait son organisation. Les organisations devraient donc tenir compte des capacités de leurs membres pour s'assurer que l'information transmise soit bien accessible :

> Un productor decía en una cooperativa grande, pues yo ni se leer este número. Imagínate millones, no, números gigantescos. Y es cierto, o sea como explicas...eso es bien chistoso en esas cooperativas, porque dices, tienen que usar métodos para ser accesible esa información que es tan compleja. Entonces hay diferentes formas, que algunas cooperativas empiezan a desarrollar, porque el nivel de información todavía es baja. (27 : 17).

Mais que faire lorsque les représentants des organisations, les élus eux-mêmes, n'ont pas nécessairement les compétences suffisantes pour assurer la fonction pour laquelle ils ont été élus ? Le président de la FIECH, un producteur impliqué depuis longtemps dans son organisation, déplore que des producteurs qui ne connaissent pas le fonctionnement des organisations et les enjeux prioritaires soient élus à des postes d'administrateur (président, secrétaire ou trésorier) :

> Hay un acuerdo, de que tienen que ser los directivos por fuerza, pero resulta que hay directivos también que desconocen el panorama. Es que no se trata de que a la fuerza sea directivo para dar una palabra. Sino ahí lo que necesitamos es cuanto ayuda la propuesta de una persona. Porque imagínese, usted, si se juntan varios directivos, pero no saben de que se trata el punto, igual, van a venir a informar aquí que se reunieron, pero que, que nos traen (7 : 28).

Cet Employé reconnaît qu'il y a certains problèmes de circulation d'information depuis les instances de la FIECH jusqu'aux producteurs à savoir que les représentants des organisations qui assistent aux réunions de la FIECH n'arrivent pas toujours à bien capter l'information qu'ils doivent transmettre à leurs confrères :

> Hasta los socios, pienso que es uno de los problemillas que hemos topado. O sea, vienen los delegados a reunirse aquí como FIECH, pero a veces no alcanzan a captar todo que deberían llevar a sus productores. Entonces muy poca información a veces llega hacia los productores (21 : 22).

Selon cet assesseur, dans le contexte où les producteurs ne sont que très peu scolarisés et qu'ils n'ont bien souvent que pour seul intérêt l'obtention d'un meilleur prix pour leur café, il faut distinguer la question de la transparence et de la participation à la prise de décision. L'organisation qu'il accompagne est selon lui transparente, c'est-à-dire que les livres sont ouverts pour qui veut les consulter et qui a les capacités de le faire. Mais il y aurait selon sa perspective, deux « classes » de producteurs : les producteurs scolarisés qui sont en mesure de mieux comprendre les processus organisationnels et les autres. Les premiers, s'ils le souhaitent, peuvent prendre part sans problème aux instances décisionnelles de l'organisation alors que les secondes n'ont qu'un droit de regard limité.

> Mira, hay una cosa que si me gustaría a lo mejor comentártelo. El productor, es un productor, digamos que no tiene mucho, no tiene ni secundaria, ni primaria. Y un productor lo que quiere es obtener el mayor precio por su café. [...] Entonces, digamos. Yo creo que los directivos y los técnicos que son hijos de los productores, están concientes de que hay cosas que no les tienes que decir completamente a los productores. Digo, yo con eso me doy por buen servido. [...] Entonces, hay cosas que no llegan, hasta el mero productor, el de hasta abajo, pues. Cuando ya vienen alguien mas entendido, de que haber vamos hacer cuentas, no hay ningún problema, las cuentas están abiertas, compañero si tú eres socio y entiendes el proceso, ahí están las cuentas y se las dan claritas, porque las menean ellos ¿no? Entonces, los directivos están concientes de esta parte. [...] Entonces, este…la cuestión yo creo que por ahí, pero transparencia digamos, a nivel de los directivos, y cuando viene un socio y que realmente entienda de las cuentas y eso y que le puedas explicar y que diga, perfecto, no hay ningún problema porque hay transparencia. [...] Digamos hay esa transparencia, pero lo que no…lo que si digamos lo limitamos de alguna manera, es la toma de decisiones, sobre el movimiento del recurso (20 : 30).

L'analyse de la relation entre les codes « Information / Communication » et « Compétences / Professionnalisme » met en exergue le besoin de formation aux questions liées à la gestion des organisations pour les Producteurs.

#### 6.7.2.4 « Information / Communication » et « Membership » (2)

Le code « Membership » a été utilisé en référence à l'adhésion des producteurs aux organisations. Les organisations membres de la FIECH cherchent à recruter un maximum de

producteurs pour accroître le poids de leur organisation. Du côté de la FIECH, la question du membership se pose plus en termes de fidélisation de ses organisations membres et des producteurs qui les composent. La FIECH et ses organisations membres souffrent en effet de la faible participation des producteurs tel que nous l'avons présenté précédemment. Le défi consiste alors à susciter le sentiment d'appartenance des producteurs de façon à ce qu'ils s'impliquent plus dans leur organisation respective et aussi dans le fonctionnement de la FIECH elle-même. Bien que les codes « Membership » et « Information / Communication » soient associés à deux reprises, nous ne voyons pas de lien particulier entre ces deux codes dans le discours des répondants alors que l'enjeu de la circulation de l'information nous apparaissait comme déterminante pour assurer le sentiment d'appartenance des producteurs et la cohésion des organisations, et incidemment, la stabilité du membership des organisations membres de la FIECH et de la FIECH elle-même.

#### 6.7.2.5 Conclusion pour le code « Information / Communication »

L'enjeu de l'information et de la communication est crucial pour les organisations. D'un côté, la participation des membres est essentielle pour assurer la circulation de l'information qui est elle-même une condition de la transparence. À l'inverse, la transparence et la circulation de l'information sont elles-mêmes des éléments favorisant la confiance des membres et incidemment leur participation. Les codes « Information / Communication », « Transparence » et « Participation » sont inter liés et forment une boucle de rétroaction positive. La structure fédérative de la FIECH apparaît toutefois compliquer la circulation de l'information depuis ses instances jusqu'aux producteurs membres de ses organisations constitutives. Enfin, pour plusieurs, les compétences insuffisantes des producteurs, qui n'ont pas complété leur secondaire dans bien des cas, influencent négativement la circulation de l'information. Cela met en lumière la nécessité d'accompagner toute démarche organisationnelle de campagnes d'information et de formation, particulièrement pour les producteurs. La figure 6.16 présente le réseau du code « Information / Communication ».

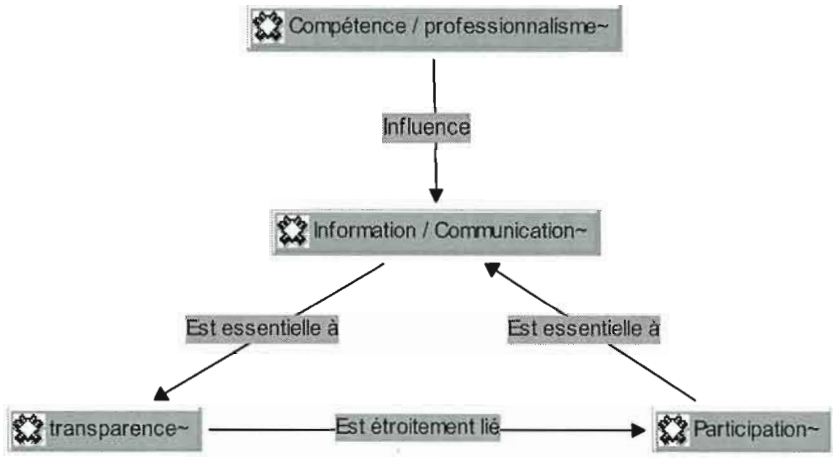


**Figure 6.17 Réseau du code « Information / Communication »**

### 6.7.3 Conclusion pour la famille « Enjeux organisationnels »

L'analyse de la famille des « Enjeux organisationnels » permet de mettre en évidence la contribution positive du commerce équitable à cet égard, notamment en ce qui concerne la bonne gestion des organisations et une plus grande transparence, bien que le commerce équitable ne les garantisse pas. Un autre enjeu organisationnel important concerne le renouvellement des comités des organisations qui se fait bien souvent sans que la continuité d'une administration à une autre ne soit assurée. Les problèmes de gestion de l'organisation et de transparence apparaissent davantage au niveau des organisations membres de la FIECH qu'au niveau de la FIECH elle-même. Cependant, la circulation de l'information semble être une difficulté généralisée, ce qui doit à notre sens être mis en relation avec la longue chaîne de communication qui relie les hautes instances de la FIECH aux producteurs membres de ses organisations constitutives. Les compétences de producteurs à efficacement assurer les fonctions pour lesquelles ils ont été élus sont également montrées du doigt comme un obstacle freinant la communication.

## Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons analysé de façon systématique le discours des répondants selon différents thèmes que constituent nos six familles c'est-à-dire les familles « Acteurs

génériques », « Acteurs spécifiques », « Certification », « Enjeux économiques », « Enjeux sociaux », « Enjeux organisationnels ». L'analyse du discours des Producteurs, Employés et Certificateurs met en exergue une distance considérable entre la conception du commerce équitable tel qu'il est promu par les organisations du Nord et la façon dont les gens du Sud le vivent au quotidien. Nous avons d'une part vu que la question du prix est centrale pour les producteurs et les organisations qui, plus souvent qu'autrement, réduisent le commerce équitable à un segment de marché. Bien que le commerce équitable soit envisagé de façon très réductrice, l'agriculture biologique fait en contrepartie l'objet de représentations beaucoup plus complexes, ayant historiquement toujours été associée au social comme plusieurs intervenants nous l'ont expliqué.

D'autre part, nos résultats d'analyse montrent également que les critères équitables trouvent une application parfois bien plus nuancée que ce que laissent croire ses promoteurs. Le principe du préfinancement en est l'exemple le plus patent. Alors que les coyotes sont le symbole par excellence des intermédiaires parasites à éliminer et qu'ils sont, jusque dans une certaine mesure, des compétiteurs des organisations, notre analyse montre en fait qu'ils jouent encore aujourd'hui un rôle vital pour les producteurs étant des fournisseurs de liquidité de première ligne. L'analyse des acteurs spécifiques et des enjeux organisationnels traduit également un certain décalage entre les principes du commerce équitable et leur application. Si les organisations sont théoriquement démocratiques, nous avons mis en évidence plusieurs difficultés dans la gestion quotidienne des organisations. Nous avons montré la position de pouvoir stratégique qu'occupent les assesseurs dans les organisations à qui les producteurs eux-mêmes confient littéralement la gestion de leur organisation. Ceci soulève le problème de la faible scolarisation des producteurs et de la nécessaire formation qui doit accompagner tout processus organisationnel.

En ce qui a trait aux enjeux organisationnels, nous avons montré que la structure fédérative de la FIECH est avantageuse d'un point de vue économique car elle la rend plus efficace. Toutefois, nous avons mis en évidence que cela menait à la centralisation de l'expertise et des ressources au niveau de la FIECH, laissant ses organisations membres dans une relation de dépendance vis-à-vis cette dernière. Par ailleurs, si le commerce équitable a contribué à renforcer les organisations en termes de gestion organisationnelle, les organisations doivent relever plusieurs défis, notamment en ce qui a trait à la transparence et à la difficulté de

susciter la participation et le sentiment d'appartenance de leurs membres. Les enjeux organisationnels nous ramènent aussi au problème des compétences et de la formation insuffisantes des producteurs en matière de gestion des organisations.

Au chapitre précédent, nous avons montré que l'analyse des impacts du commerce équitable ne pouvait se faire sans considérer les impacts d'autres mouvements ou facteurs dont l'agriculture biologique et la présence de représentants de l'Église notamment. L'analyse du discours des répondants nous porte également à relativiser les impacts du commerce équitable considérant le rôle très important du gouvernement. Bien que les producteurs et les organisations soient très critiques du gouvernement, notre analyse suggère qu'ils en sont très dépendants. La performance de la FIECH doit donc être considérée à la lumière des appuis gouvernementaux dont elle a bénéficié et non seulement comme étant tributaire du commerce équitable. Mais plus fondamentalement, cette situation nous amène à nous questionner sur la réussite du système du commerce équitable, qui prône « du commerce, pas de l'aide » à véritablement se suffire à lui-même considérant que l'essentiel de la formation qui est dispensée aux producteurs en matière de contrôle de qualité, élément indispensable pour espérer pénétrer le marché équitable, est subventionné par les programmes du gouvernement et que la FIECH a bénéficié de grandes subventions, tant du gouvernement que de la BID pour financer ses installations de pointe. Cette question apparaît d'autant plus pertinente que les producteurs et les organisations sont progressivement appelés à subventionner leurs propres activités, considérant l'augmentation des coûts de production, l'augmentation des coûts de certification en général ainsi que l'augmentation des coûts de la certification équitable auxquelles ils font face d'un part, et la stabilité du prix équitable minimum d'autre part.

En ce qui concerne les producteurs plus spécifiquement, l'état de dépendance dans lequel ils se trouvent vis-à-vis de leur organisation et de la FIECH n'est pas sans nous rappeler la relation de dépendance qui liait auparavant les producteurs à l'INMECAFÉ. Néanmoins, nous voyons d'importants points de rupture, en termes notamment de formation des producteurs essentiellement sur la question des techniques agricoles et du contrôle de la qualité. Concernant l'enjeu de la qualité, il apparaît d'ailleurs que le passage d'un commerce de la charité à un véritable commerce dont la qualité constitue la pierre d'assise n'est pas encore achevé.

Sur une note plus optimiste, le commerce équitable semble avoir constitué un élément déclencheur de l'élaboration d'une véritable stratégie commerciale qui serait basée sur la diversification des marchés et des activités. Bien que cela puisse amener des contradictions évidentes pour le mouvement relativement à ses ambitions de transformer le commerce, cela témoigne d'autre part d'une véritable démarche d'autonomisation des organisations et à plus long terme des producteurs eux-mêmes. Car la FIECH est bien plus qu'une organisation commerciale. La FIECH, ses organisations membres et les producteurs inscrivent leurs activités dans une vaste lutte sociale. Bien que le projet social derrière cette lutte soit relativement flou et ne soit pas nécessairement interprété uniformément par les producteurs, les employés et les leaders de la FIECH, l'amélioration des conditions de vie des producteurs, les enjeux politiques et sociaux ainsi que la protection de l'environnement en sont les principaux éléments constitutifs. La commercialisation n'est donc dans cette perspective qu'un moyen au service de cette lutte sociale. En somme, on ne peut que saluer la démarche d'autonomisation des producteurs et des organisations, qui, si elle se fait plus ou moins indépendamment de la lutte globale que mène le mouvement du commerce équitable, ce que certains peuvent déplorer, a toutefois le mérite de répondre directement aux besoins et aux aspirations des producteurs et des organisations elles-mêmes et ne constitue pas en ce sens l'application d'un modèle conçu au Nord pour le Sud.

# CHAPITRE VII

# LE COMMERCE ÉQUITABLE COMME VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

Lors des trois derniers chapitres, nous avons présenté nos résultats d'analyse : le chapitre IV était consacré à une analyse documentaire des principes du commerce équitable au regard des principes de Rio; le chapitre V consistait en la présentation du cas de l'organisation à l'étude alors qu'au chapitre VI, nous avons analysé le discours des acteurs. Dans le présent chapitre, nous nous attardons à répondre spécifiquement à nos questions de recherche. Pour ce faire, nous discutons dans un premier temps des dimensions sociale, économique, environnementale et de la gouvernance du développement durable pour voir les contributions et limites du commerce équitable en regard des résultats que nous avons présentés dans les trois chapitres précédents. Nous concluons ensuite avec la réponse à nos questions de recherche qui s'intéressaient plus spécifiquement à la question de l'équité et au modèle de développement que valorise le commerce équitable pour les petits producteurs.

## 7.1 Commerce équitable et environnement

### 7.1.1 La certification biologique : critère informel du commerce équitable

Au chapitre IV, nous avons montré que les exigences de FLO relatives à la protection de l'environnement s'inscrivaient tout à fait dans l'esprit des principes de Rio et de ceux de la déclaration de Stockholm qu'a réaffirmés la déclaration de Rio. Dans notre cas, l'ensemble des parcelles étaient certifiées biologiques ou en voie de l'être si bien que la performance environnementale du commerce équitable ne peut être évaluée sans considérer l'adhésion des organisations aux principes de l'agriculture biologique. Du point de vue de la comparaison des critères environnementaux de l'agriculture biologique de ceux du commerce équitable,

bien que ce dernier énonce certains critères environnementaux qui convergent avec les principes de Rio, les critères des certifications biologiques demeurent plus détaillés et surtout plus exigeants que ceux du commerce équitable. La performance environnementale du commerce équitable apparaît alors directement tributaire de l'adhésion des organisations aux principes de l'agriculture biologique. Cette hypothèse se vérifie également sur le terrain en vertu des deux remarques qui suivent. D'une part, la formation qui est dispensée concerne presque exclusivement les thèmes de l'agriculture biologique et du contrôle de la qualité et, dans une moindre mesure, les processus organisationnels (ce que les gens appellent le travail commun organisé). Il n'y a toutefois aucune formation spécifique offerte sur le commerce équitable comme tel. Mais surtout, pour les acteurs étudiés, leur effort de protection de l'environnement n'est pas lié à leur inscription à la filière équitable, mais bien à leur adhésion aux principes de l'agriculture biologique. La nuance est subtile, mais significative. En fait, nous avons montré que l'agriculture biologique occupe une place beaucoup plus importante que le commerce équitable pour les organisations à l'étude et les producteurs. Tout en étant plus tangible, l'agriculture biologique est un concept qui ratisse beaucoup plus large que la seule question technique de la certification alors que le commerce équitable est pour sa part essentiellement envisagé comme un segment de marché. La famille, la protection de l'environnement, que l'on reconnaît comme support essentiel à la vie, la production et la consommation de produits sains, sans résidus toxiques et de qualité ainsi que la reconnaissance de cette qualité sur les marchés sont les principaux éléments de la conception de l'agriculture biologique que nous avons pu mettre en évidence chez les acteurs à l'étude. L'enjeu environnemental de façon générale occupe une place très importante pour les producteurs et leur organisation. À cet effet, nous avons vu que la protection de l'environnement est au cœur de la mission de la FIECH (voir section 5.1.3). Les producteurs se disent également sensibles à l'enjeu de la protection de l'environnement qu'ils inscrivent dans une perspective à plus long terme : ils souhaitent pouvoir léguer à leurs enfants des terres fertiles qu'ils pourront à leur tour cultiver.

Si la FECH tente de promouvoir cette vision large de l'agriculture biologique auprès de ses producteurs, leur effort de protection de l'environnement et leur adhésion aux principes de l'agriculture biologique sont toutefois bien souvent limités à leur parcelle de caféiers : plusieurs producteurs ont en effet recours à des produits agrochimiques pour la culture de

produits de base (fèves, maïs, légumes) destinés à leur propre consommation. Bien souvent, l'adhésion des producteurs aux principes de l'agriculture biologique est exclusivement liée au prix supérieur qu'ils obtiennent. Et ce prix supérieur, ils l'obtiennent essentiellement en pénétrant les marchés équitables *et* biologiques puisqu'il est plus difficile pour les organisations de trouver des marchés biologiques aussi lucratifs que les marchés équitables. Le commerce équitable, dont on associe l'importance et le caractère spécifique au fait qu'il permette aux producteurs d'obtenir un meilleur prix, incarne ainsi un *mécanisme de reconnaissance de la qualité biologique*. Ceci est d'autant plus vrai que la certification équitable combinée à la certification biologique offrent de meilleures perspectives de ventes que la seule certification équitable. Si le commerce équitable est un mécanisme de la reconnaissance de la qualité biologique, à l'inverse, l'agriculture biologique est un moyen permettant de pénétrer les marchés équitables qui sont très limités : elle constitue en ce sens une *stratégie commerciale*. L'agriculture biologique, qui fait l'objet de représentations plus complexes que le commerce équitable, et le commerce équitable sont en fait intimement liés.

Considérant que 1) les perspectives commerciales sont meilleures pour le café ayant la double certification, que 2) la pénétration des marchés équitables implique que le café soit de première qualité et que 3) l'agriculture biologique permet de produire un produit de qualité, *la certification biologique devient alors un véritable critère du commerce équitable*, même si non formel. Ceci nous amène à discuter plus spécifiquement de la formalisation de la certification biologique comme un critère équitable. Il peut en effet paraître incongru qu'un système tel celui du commerce équitable qui prétend au développement durable ne s'appuie pas sur les critères de l'agriculture biologique en matière de performance environnementale. Par exemple, selon les standards équitables, l'utilisation de certains produits agrochimiques est permise. Si la non-imposition de la certification biologique comme critère du commerce équitable apparaît aberrante pour certains, l'imposition de la certification biologique pourrait au contraire risquer de se traduire en une barrière à l'entrée pour les organisations souhaitant obtenir la certification équitable soulevant ainsi un problème d'équité. C'est précisément avec l'objectif de permettre un véritable développement pour reprendre ses termes, qu'en février 2007, FLO a assoupli certains de ses critères environnementaux en faisant par exemple passer des éléments qui étaient formalisés en exigences minimales en des exigences de progrès. FLO souhaitait ainsi répondre aux préoccupations des producteurs qui se disaient

incapables de se conformer entièrement aux standards environnementaux avant le 1er avril 2007 tel qu'elle l'exigeait. Mais considérant que la certification biologique constitue déjà par la force des choses un critère (informel) du commerce équitable tel que nous venons de le démontrer, le problème d'équité et d'accès à la certification équitable et à ses marchés demeure entier.

Nos observations terrain relatives à l'enjeu de la protection de l'environnement concernent moins les mesures environnementales qui sont appliquées ou non par les producteurs et leurs organisations ou leur performance environnementale réelle que la place qu'occupe l'enjeu de la protection de l'environnement par rapport aux autres (social, économique et de la gouvernance). En conclusion de cette section, bien que la protection de l'environnement occupe une place particulière, étant centrale à la mission de la FIECH notamment, elle n'occupe vraisemblablement pas le statut de condition essentielle pour les organisations et les producteurs à l'étude tel que formulé dans la conception tripolaire hiérarchisée du développement durable de Gendron et Revéret (2000), puisque la protection de l'environnement, qu'incarnent les principes de l'agriculture biologique, est effective si elle trouve une certaine reconnaissance sur les marchés. Car même si les producteurs se disent sensibles à la protection de l'environnement dans une perspective à plus long terme, à court terme, la dimension environnementale se trouve plus souvent qu'autrement subordonnée à la dimension économique.

### 7.2 La dimension sociale du développement durable et le commerce équitable

Tout au long de cette recherche, nous avons traité des enjeux sociaux du commerce équitable sous trois principes : les conditions de travail, le statut de petit producteur et la contribution du commerce équitable au développement social, incluant la prime équitable. Lors de l'analyse documentaire effectuée au chapitre IV, nous avons montré que ces principes allaient tout à fait dans les sens des principes de Rio, quoique nous soulevions le fait que le principe de la contribution du commerce équitable au développement social nous paraissait très vague. En ce qui a trait à l'opérationnalisation de ces principes, nous avons toutefois mis en évidence plusieurs problèmes.

### 7.2.1 L'enjeu des travailleurs guatémaltèques : les limites d'un système

En ce qui concerne le principe des conditions de travail, nous avons montré que les travailleurs embauchés par les producteurs eux-mêmes ne bénéficiaient pas des avantages liés au commerce équitable tel que le stipulent les standards de FLO. Mais surtout, nos observation indiquent que cet enjeu des conditions de travail semblait délibérément ignoré par les inspecteurs et incidemment par FLO. Cet enjeu nous apparaît particulièrement problématique pour la crédibilité à moyen et long terme du mouvement équitable. Comment en effet le commerce équitable peut-il véritablement prétendre à l'équité dans les relations commerciales s'il ne s'assure pas que les travailleurs embauchés par les producteurs puissent bénéficier des retombées du commerce équitable, d'autant plus que cela figure explicitement dans les standards de FLO? On ne doit toutefois pas tomber dans le piège d'envisager cette situation comme un simple problème de non-conformité. Cela soulève au contraire une limite intrinsèque au système de la certification équitable qui en vient à standardiser les enjeux sociaux (et nous pourrions aussi dire de la gouvernance compte tenu des remarques qui suivront lors de la discussion de cette dimension) alors justement qu'ils sont par leur nature même complexes et ne peuvent être réduits à de simples questions mécaniques de non-conformité. À preuve, les producteurs et les organisations sont relativement sensibles aux conditions difficiles des travailleurs tel que nous l'avons présenté au chapitre V. Une organisation membre de la FIECH envisageait même développer un système d'hébergement destiné à aider ces travailleurs et leur famille à se loger entre le moment où ils arrivent à la ville et le moment où ils partent chez le producteur ou le propriétaire de plantation qui les a engagés. Mais au-delà de cette sensibilité et des mesures locales qui peuvent être déployées par les organisations pour améliorer ponctuellement les conditions des travailleurs qui fréquenteront cette éventuelle auberge par exemple, le rehaussement des conditions des travailleurs (salaires, habitation) implique nécessairement une diminution des revenus des producteurs dans le contexte actuel de la stabilité du prix équitable. Considérant l'augmentation considérable des coûts de production et de certification qu'ont absorbée les organisations et leurs producteurs ces dernières années, l'imposition de standards supplémentaires concernant les conditions de travail des travailleurs embauchés soulèverait assurément de vives protestations et ne pourrait donc se faire sans un rehaussement du prix minimum équitable. Mais d'ici à ce que cette question soit traitée, FLO est en position de

supériorité par rapport aux organisations et aux producteurs car ce sont eux qui sont théoriquement en situation de non-conformité, même si ce problème concerne au fond autant, sinon plus, FLO que les organisations qu'elle certifie.

### 7.2.2 Des producteurs « juste assez » petits

En ce qui concerne le principe selon lequel, pour les organisations, les membres doivent être de « petits producteurs », nous avons vu que la FIECH et ses organisations membres respectaient ce critère. Nous souhaitons toutefois discuter plus spécifiquement de cette notion. En regard de nos observations concernant les conditions des travailleurs saisonniers, cet argument selon lequel le commerce équitable vise à soutenir les producteurs marginalisés (ou les plus marginalisés selon les interprétations) apparaît de plus en plus inadmissible puisque, sans banaliser l'état de pauvreté et de marginalisation des producteurs et de leur famille, les conditions des travailleurs et leur famille qu'engagent ces mêmes producteurs apparaissent de loin plus préoccupantes. Dans le cas spécifique du café où la certification équitable de plantations est encore impossible, cette situation mène à un non-sens où il y aurait une taille maximale et minimale des exploitations à respecter pour aspirer à être « équitable ». En termes plus concrets, ceci signifie que le producteur ne doit pas « structurellement dépendre d'une main d'œuvre salariée permanente » (FLO, 2007) et être suffisamment bien établi pour détenir une parcelle de caféiers de façon à pouvoir intégrer une organisation de producteurs. Cette situation apparaît contradictoire avec l'idée même du commerce équitable qui vise spécifiquement à travailler avec ceux qui sont marginalisés. En fait, l'argument selon lequel le commerce équitable contribue à améliorer les conditions des producteurs marginalisés, bien qu'il soit utilisé avec conviction pour dénoncer la structure « inéquitable » des grandes plantations par exemple, apparaît davantage servir l'intérêt commercial des producteurs *juste assez* marginalisés... Dans le secteur spécifique du café équitable caractérisé par une suroffre, ce critère de la taille des exploitations assure en effet aux organisations de petits producteurs l'exclusivité des marchés équitables, puisque les plantations ne peuvent obtenir la certification équitable.

### 7.2.3 Le commerce équitable comme courroie du développement?

Passons maintenant au critère de la contribution du commerce équitable au développement social. De façon générale, l'incorporation du développement social comme critère du commerce équitable consiste à notre sens en un périlleux exercice de réduction comme si le développement pouvait n'être qu'une simple question technique de conformité à des standards, croyance que nous apparaît renforcer le mécanisme de la prime équitable. Nous souhaitons à présent discuter de l'apport du commerce équitable au développement social au regard de ses deux principaux canaux de contribution. D'une part, il s'agit de voir la contribution générale et plus diffuse du commerce équitable par la mesure de ses impacts sur le terrain, indépendamment de l'utilisation de la prime équitable. Au-delà du prix, qui est systématiquement reconnu comme le premier impact du commerce équitable, nous avons vu que l'évaluation des impacts et résultats du commerce équitable ne pouvait se faire de façon sectorielle. Dans le cas de l'organisation de producteurs à l'étude, ceci oblige à considérer son adhésion aux principes de l'agriculture biologique, le regroupement des producteurs en organisation, l'influence de l'Église et plus généralement, l'ouverture sur le monde qu'a entraîné les nouveaux moyens de communication même. Ainsi, les impacts positifs observés en termes de formation et de contrôle de la qualité, d'ouverture sur le monde, de rehaussement de l'estime des producteurs et de leur famille, de diminution de l'immigration et du maintien du tissu familial, de rehaussement de la dignité, de consolidation des organisations de même que les impacts plus ténus, mais néanmoins réels sur la condition des femmes et le développement des communautés, s'ils sont attribuables au commerce équitable, ne le sont souvent que bien partiellement et doivent être considérés à l'aune du contexte socio-politique dans lequel évoluent les producteurs et leur organisation.

Le second canal de contribution du commerce équitable au développement social est celui de l'allocation de la prime équitable comprise dans le prix que reçoivent les organisations. Dans le cas à l'étude, nous avons vu que la FIECH avait procédé à la centralisation de la gestion de la prime équitable suite aux exigences de FLO qui souhaite que lui soient rendus des comptes sur l'utilisation de cette prime. Cette façon de gérer reflète l'incompréhension du projet du commerce équitable de la part des producteurs, qui le voient davantage comme une poule aux oeufs d'or plutôt qu'une proposition de projet de développement se basant sur des règles

commerciales plus équitables. Ayant le souci constant de satisfaire à leurs nécessités quotidiennes, les producteurs adoptent généralement une logique de maximisation de leurs bénéfices à court terme et accordent moins d'importance à la planification à plus long terme. La centralisation de la gestion de la prime a donc pour objectif d'éviter que la prime ne soit diluée dans le revenu global des producteurs et contribue concrètement à la réalisation de projets. Mais cette pratique, en plus d'ouvrir la porte à une plus grande bureaucratisation, traduit à notre sens la reproduction de la logique de l'aide au développement où les organisations membres de la FIECH deviennent les bénéficiaires de l'aide que celle-ci daigne bien leur octroyer, renforçant d'autant l'asymétrie des rapports entre la FIECH et ses organisations membres.

Cette situation nous amène à nous interroger sur la cohérence de l'instauration d'une telle prime avec les ambitions du commerce équitable à se défaire de ses racines caritatives. En instaurant une prime équitable, FLO conditionne déjà d'une certaine façon l'utilisation de la prime. La prime constitue ainsi une certaine forme d'aide liée, même si elle ne provient pas directement de FLO. Si le commerce équitable prétend vraiment à une juste rémunération, celle-ci ne devrait-elle pas au contraire être libérée de toute prescription quant à son utilisation future? Là encore, nous y voyons une certaine incompatibilité entre le processus de développement qui est long et souvent tortueux et le système très mécanique de la certification équitable, qui, pour s'assurer une certaine crédibilité auprès des consommateurs qui l'alimentent, doit exhiber ses réussites chez les communautés de producteurs, des réussites qui se mesurent évidemment mieux en termes économiques (utilisation de la prime pour tel ou tel projet) que de toute autre façon.

Nous souhaitons maintenant terminer cette section en discutant de la place qu'occupe l'enjeu du développement social pour les acteurs à l'étude. Lors de l'analyse des représentations sociales, nous avons mis en évidence que la question du développement transcendait le commerce équitable envisagé essentiellement comme un secteur d'activités économiques. Le commerce équitable incarne ainsi l'aspect productif d'un processus plus vaste de développement. Le commerce équitable est le moyen qu'ont choisi les producteurs et leur organisation pour lutter en vue d'un projet qui, bien qu'encore obscur, consiste fondamentalement en la libération des communautés de l'emprise d'un système économique

imposé de l'extérieur et prend assise dans les sphères sociale, économique et politique. En somme, pour les acteurs à l'étude, le développement ne saurait être réduit au seul commerce équitable. Qu'en est-il maintenant de la conception qu'ont les acteurs du développement et de la place qu'il occupe? Pour les producteurs, qui n'emploient pas le terme « développement » ou ses dérivés, nous avons associé leurs préoccupations liées à l'amélioration de leurs conditions de vie, le plus souvent comprises comme leurs conditions matérielles, à l'enjeu du développement ou du développement durable. Paradoxalement, même si le commerce équitable ne saurait être réduit au développement, le développement est dans la perspective des producteurs clairement associé à la croissance des ventes. Chez le groupe des Employés, nous avons décelé une vision plus large du développement où la commercialisation n'est qu'un moyen qui doit être mis au service du développement. Mais le quotidien des organisations demeure bien souvent dominé par les questions de la production d'un produit de qualité, de la recherche de marchés et de la consolidation de la situation économique de la FIECH et de ses organisations membres. Il apparaît alors que l'enjeu du développement social n'occupe vraisemblablement pas la place d'objectif premier pour les acteurs à l'étude. Les discussions précédentes sur le thème des conditions de travail et du statut de petit producteur appuient également cette conclusion puisqu'en bout de ligne, les considérations commerciales ont souvent un poids plus important ou décisif sur les considérations sociales, postulant que les bénéfices économiques rayonnent nécessairement en termes de développement. La stratégie de la FIECH repose d'ailleurs ouvertement sur la croyance en cet effet de percolation. En effet, tel que nous l'avons vu lors de l'analyse des représentations sociales, la FIECH a précisément accordé la priorité à sa consolidation sur le plan économique, croyant qu'il fallait dans un premier temps donner des résultats tangibles aux producteurs pour ensuite les mobiliser pour l'élaboration d'autres projets. Et avec les surplus dégagés, on pourrait ainsi investir dans d'autres sphères du développement dont la sphère sociale et politique. Le commerce équitable constitue dans cette perspective une simple courroie de transmission des fruits de la croissance prétendue nécessaire, une courroie que l'on suppose un peu meilleure que ne l'est le commerce conventionnel, mais qui n'est pas foncièrement bien différente de ce dernier. Incidemment, la conception prédominante du développement correspond dans cette perspective davantage à la conception conservatrice

identifiée par Gendron et Revéret (2000) où croissance et développement vont de pair. Pour compléter cette présentation, voyons maintenant la place qu'occupe l'économie.

### 7.3 Commerce équitable et économie

Lors de l'analyse des principes économiques du commerce équitable au regard des principes de Rio au chapitre IV, nous avons montré que ceux-ci reposaient en fait sur la prémisse que les règles actuelles du commerce international étaient inéquitables. La déclaration de Rio ne remettait quant à elle pas en cause le fonctionnement du système commercial international, mais allait plutôt dans le sens inverse, réaffirmant le primat de la croissance. Les principes de l'accès direct au marché et de l'octroi d'un préfinancement de la part des acheteurs répondent plus spécifiquement au problème de l'inégale distribution du pouvoir tout au long de la chaîne commerciale. Le principe de l'engagement à long terme des partenaires commerciaux vise à réincarner les relations commerciales en des relations d'abord humaines et sociales. Le principe du juste prix remet en question le système de fixation du prix comme étant le croisement de l'offre et de la demande. En somme, les principes économiques du commerce équitable démontrent que le système commercial international n'est pas immuable, mais consiste en des règles qui peuvent être changées. Ces principes équitables économiques convergent donc en théorie avec la conception tripolaire hiérarchisée du développement durable où l'économie doit être un moyen permettant le développement social et non l'inverse. Le principe de la capacité à exporter et de la consolidation économique des organisations constitue un cinquième principe économique du commerce équitable que nous avons tiré des standards de FLO. Celui-ci nous a permis de voir une contradiction fondamentale du commerce équitable qui aspire à travailler avec les producteurs marginalisés tout en posant des exigences susceptibles de devenir des barrières à l'entrée pour ces producteurs marginalisés. Ce principe et les autres incarnent en fait la tension permanente qui caractérise le commerce équitable qui s'oppose au marché d'une part, tout autant qu'il le pénètre et le reproduit d'autre part. Si les principes économiques du commerce équitable apparaissent converger avec la conception tripolaire hiérarchisée du développement durable, bien que nous venons de poser une limite à cette convergence apparente, nos observations terrain et l'analyse du discours des acteurs interviewés démontrent toutefois que cette convergence est davantage théorique qu'effective.

### 7.3.1 L'accès direct au marché ou la quête de l'indépendance

En ce qui concerne le principe de l'accès direct au marché, nous avons vu que son application est en effet beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. D'une part, même si tout le café que produisent les organisations insérées dans la filière équitable peut théoriquement être qualifié de « café équitable », dans les faits, seul le café d'excellente qualité trouve des débouchés aux conditions équitables. D'autre part, nous avons observé à la suite de Le Velly, qui a également soulevé ce problème, que le principe de l'accès direct au marché est plus souvent qu'autrement interprété comme le raccourcissement maximal de la chaîne commerciale. Avec le volume de café de ses organisations membres, la FIECH a pu justifier l'acquisition des infrastructures et des équipements nécessaires au traitement et à la commercialisation du café de ses organisations membres[97]. Elle a également su développer les compétences professionnelles que cela exigeait. Néanmoins, comme nous l'avons vu, certaines de ses organisations membres la percevaient comme un intermédiaire à court-circuiter.

Le premier objectif de cette quête d'indépendance repose sur la croyance qu'en court-circuitant la FIECH, ses organisations pourraient retenir une plus grande proportion du prix équitable que payent les acheteurs à la FIECH dont l'essentiel sert en fait à payer les frais de transformation, de commercialisation et de transport. Bref, on cherche à court-circuiter la FIECH comme on a court-circuité les coyotes. Or cette croyance apparaît illusoire considérant que la FIECH, avec le volume considérable de café que génèrent ses organisations membres, réussit à faire certaines économies d'échelle tout en s'efforçant d'offrir un service au plus bas prix à ses organisations membres. De plus, ces dernières n'ont bien souvent pas les infrastructures de base pour assurer les opérations de commercialisation, à commencer par un simple emplacement physique et une ligne téléphonique sans parler des compétences professionnelles qui sont tout aussi importantes, ce qui explique bien souvent leur insuccès à établir un contact avec un acheteur.

Une organisation, qui avait été membre de la FIECH, n'entretenait avec elle qu'une simple relation commerciale à défaut de réussir à trouver un acheteur pour les deux conteneurs de café produit annuellement par ses membres. Elle dénonçait le fait qu'en vendant son café par

---

[97] Notons que ces acquisitions ont été possibles grâce aux contributions du ministère de l'agriculture du Mexique et de la BID.

la FIECH, elle ne connaissait pas la destination de son produit et souhaitait pour cette raison commercialiser directement son café. Pour cette même organisation, derrière l'objectif de commercer directement avec ses acheteurs se cache aussi un objectif pédagogique : ce ne serait qu'en commercialisant directement que les producteurs d'une organisation pourraient apprendre à assurer eux-mêmes les opérations de commercialisation. Bien que l'efficacité économique dont fait preuve la FIECH avec sa structure fédérative soit rentable du point de vue financier, elle impose une certaine répartition du travail qui crée une distance entre les producteurs et les acheteurs. Il semble donc y avoir une tension entre l'objectif commercial, celui de vendre directement à ses acheteurs, l'objectif et les vertus pédagogiques de ce processus et le principe de l'efficacité économique. Cette quête d'indépendance est également liée au faible sentiment d'appartenance qu'entretiennent les producteurs à l'égard de la FIECH et à la difficulté qu'a la FIECH à susciter ce sentiment d'appartenance.

Revenons au principe de l'accès direct au marché. Le principal problème que nous y voyons est que ce dernier, dont le statut de principe équitable est d'ailleurs discutable tel que nous l'avons présenté au chapitre IV, est très souvent érigé en objectif absolu alors que la question de l' « intermédiarisme » ou du « coyotage », pour reprendre les termes des producteurs, devrait être traitée non pas en réduisant au maximum le nombre d'intermédiaires, mais en s'interrogeant plutôt sur leur qualité et leurs pratiques. Ceci rejoint également les observations faites par Le Velly (2004) au Nord qui souligne que ce principe est souvent interprété comme le raccourcissement maximal de la chaîne commerciale considérant que tout intermédiaire est nécessairement nuisible. Comme l'exprime Le Velly, la question n'est pas tant de diminuer le nombre d'intermédiaires que de voir « quel est leur pouvoir dans la filière, quelles marges pratiquent-ils et pour quel travail ? » (Le Velly, 2004, p. 152). Selon Le Velly, ce discours sur les pratiques et la qualité des intermédiaires existe chez les agents du commerce équitable mais arrive généralement en second plan, après la question du nombre. À l'échelle des organisations au Sud, ceci signifie qu'il y a sans doute une taille optimale des organisations ou du moins, une taille critique minimale des organisations. Les organisations, grandes ou petites, doivent donc effectuer le choix d'une stratégie leur permettant de maximiser leurs bénéfices dans une perspective de développement. Ceci n'est évidemment pas chose facile, particulièrement au Chiapas où un climat de division sociale règne, ce qui rend les relations entre les organisations particulièrement difficiles. La tendance

nette est ainsi plus à la division des organisations, comme nous l'avons vu dans le cas du membership de la FIECH qui est très volatile, qu'à la collaboration. À l'échelle des circuits commerciaux que favorise le commerce équitable, on peut croire qu'il y aurait aussi une longueur optimale de la chaîne commerciale. Les différents problèmes de conception et d'application du principe de l'accès direct au marché devraient interpeller le mouvement du commerce équitable à mener une réflexion approfondie en la matière pour ensuite statuer de façon univoque sur cet enjeu.

### 7.3.2 Un préfinancement pour qui?

En ce qui a trait au principe du préfinancement, lors de la présentation du cas et de l'analyse du discours, nous avons vu que ce principe trouvait une application bien différente de ce à quoi nous nous attendions, les producteurs n'ayant pas accès au préfinancement. De façon à éviter d'autres problèmes financiers[98] vécus par certaines organisations dans le passé, le préfinancement que recevait la FIECH n'était pas redistribué à ses organisations membres qui ne pouvaient le distribuer à leur tour à leurs membres producteurs. Elle le conserve jusqu'à ce qu'arrive le moment de l'*acopio*, et le verse, en partie, aux producteurs en échange du café apporté. En conséquence, pour couvrir les dépenses survenues lors de la période de la récolte, les producteurs continuent à avoir recours aux services des coyotes à qui ils vendent leurs premiers sacs de café. Comparativement à auparavant toutefois, les producteurs ne sont plus dépendants des coyotes.

Loin de recevoir un préfinancement de leur organisation, les producteurs doivent même attendre près d'un an avant de recevoir le paiement final pour le café qu'ils auront apporté à leur organisation. En effet, la FIECH ne peut payer complètement les producteurs pour leur café qu'une fois qu'elle a elle-même reçu le paiement de ses acheteurs et fait le bilan financier de ses coûts d'opération annuels puisque le prix équitable est un prix pour un café vert, rendu au port et exempt de frais de douanes. Ces opérations de transformation, de commercialisation et de transport sont donc à la charge des producteurs. En somme, plutôt que de bénéficier d'un préfinancement de la part de leur organisation, ce sont plutôt les producteurs eux-mêmes qui financent les activités de leur organisation, organisation qui leur appartient par ailleurs. Le dysfonctionnement du principe de préfinancement au Sud est donc

[98] Nous référons le lecteur à la section 5.2.1 où nous expliquons plus en détails les problèmes vécus.

double étant à la fois lié à une certaine « inaptitude » des producteurs et des leaders des organisations à gérer le crédit sans endetter leur organisation d'une part et à des considérations purement techniques liées à la définition même du juste prix d'autre part.

À l'autre bout de la chaîne, du côté des acheteurs de café équitable, le principe de préfinancement apparaît tout aussi difficile à mettre en application, notamment pour les petits acheteurs qui n'ont pas les liquidités nécessaires (Hervieux, 2007). Dans certains cas, ces petits acheteurs doivent même choisir entre offrir du préfinancement à leurs partenaires du Sud ou renoncer à acheter plus de café équitable puisque le préfinancement offert est pris à même leur propre crédit. Ces acheteurs se trouvent donc désavantagés, particulièrement en regard des acheteurs dont le café équitable ne correspond qu'à un faible pourcentage de leur offre. Cooperative Coffees, une coopérative de petits torréfacteurs basée en Amérique du Nord et qui achète la plus grande partie de son café d'organisations certifiées équitables, a résolu ce dilemme en établissant une alliance avec une organisation de micro-crédit (Hervieux, 2007). Un autre problème concerne le cas des acheteurs qui refusent indûment d'octroyer le préfinancement aux organisations de producteurs, problème pour lequel les organisations de producteurs n'ont apparemment aucune solution. En plus de constituer un problème d'opérationnalisation, ceci témoigne de l'iniquité même des règles du commerce équitable entre les producteurs du Sud, dont la non-conformité peut mettre en péril la certification, et les acheteurs du Nord dont les écarts de conduite, s'ils peuvent éventuellement mener à la suspension de leur licence, ont moins de chances d'être sanctionnés. Le principe de préfinancement apparaît donc mal adapté au Sud comme au Nord.

Ces problèmes vécus au Nord comme au Sud devraient interpeller les hautes instances du mouvement équitable. Le principe de préfinancement devrait à notre sens être repensé de façon à ce qu'il soit véritablement accessible aux producteurs. Ceci implique notamment que les producteurs et leur famille soient en mesure d'administrer leur budget familial puisque cela est un problème tel que nous l'avons présenté lors de l'analyse de nos entrevues. Il y a donc là un enjeu d'éducation de base. D'autre part, l'application du principe de préfinancement ne devrait pas désavantager les acheteurs les plus petits et faire davantage l'objet de contrôle au Nord.

### 7.3.3 Juste prix ou meilleur prix pour un produit de qualité supérieure?

L'octroi d'un juste prix, un prix qui couvre les coûts d'une production durable, est théoriquement nécessaire au développement durable selon les résultats de notre analyse présentée au chapitre IV. En prônant ce principe, nous avons montré que le commerce équitable allait même au-delà des principes de Rio qui se contentaient quant à eux d'énoncer le principe pollueur-payeur. Comparativement aux principes de l'accès direct au marché ou du préfinancement, l'application du principe du juste prix est effective puisqu'il est fixé par contrat, mais elle est néanmoins complexe et soulève plusieurs problèmes. D'une part, nous avons pu constater des critiques liées à la définition même d'un prix soi-disant « juste », c'est-à-dire couvrant les coûts d'une production durable. Il devient effectivement de plus en plus difficile de qualifier le prix équitable de « juste » ou « durable » considérant l'augmentation des coûts de production, dont le coût de la certification équitable elle-même, qu'ont dû absorber les producteurs ces dernières années, pendant que le prix équitable demeurait stable. Nous avons également montré que le prix équitable ne correspondait pas intégralement au prix reçu par les producteurs puisque ce prix est celui que reçoivent les organisations et qui sert à payer les producteurs mais aussi les coûts de transformation, de commercialisation et de transport du café jusqu'au port. Incidemment, le prix réellement touché par les producteurs n'est pas nécessairement deux ou trois fois plus élevé que ce qu'ils recevraient s'ils vendaient l'ensemble de leur café aux coyotes, comme les promoteurs du commerce équitable le prétendent souvent. Nous avons également vu que la mécanique du prix équitable est en décalage par rapport à la réalité des organisations, notamment quant à la dimension contractuelle de leurs relations avec leurs acheteurs, particulièrement lorsque le prix du café à la bourse monte. Nous avons mis en évidence le fait que les organisations n'ont généralement qu'une connaissance bien partielle de la mécanique du prix équitable qui est liée au prix du marché lorsque celui-ci surpasse le prix minimum équitable.

Mais une limite encore plus fondamentale du principe du prix équitable concerne la transposition des concepts qui le définissent (un prix qui couvre les frais d'une production durable) dans la réalité, c'est-à-dire en un montant tangible pour les producteurs. Si plusieurs sont d'avis que même le prix équitable est insuffisant pour couvrir les frais de production des producteurs, l'évaluation des coûts d'une « production durable » est en soit un exercice

complexe auquel apparemment bien peu d'organisations et encore moins de producteurs se sont livrés. La variation des coûts de production d'une région du monde à une autre constitue une autre difficulté de cette transposition. Le prix équitable des produits de la filière labellisée est fixé de façon uniforme pour l'ensemble des produits, peu importe la variation géographique des coûts de production. L'établissement d'un prix unique apparaît contradictoire avec l'idée même d'un prix dit équitable puisque les producteurs des régions où le coût de la vie et les coûts de production sont les plus élevés se trouvent conséquemment défavorisés. Ceci constitue d'ailleurs une revendication de certains producteurs de café du Chiapas dont les coûts de production sont parmi les plus élevés au monde. D'un point de vue commercial toutefois, une éventuelle différentiation du prix en fonction des coûts de production régionaux aurait inévitablement comme conséquence de favoriser les producteurs des régions où le prix est le plus faible. Ceci nous amène à discuter d'une troisième difficulté. Dès lors que le commerce équitable s'insère dans le marché, l'établissement d'un prix juste défini comme couvrant les frais d'une production durable ne peut paradoxalement se faire sans tenir compte de la valeur du prix sur le marché conventionnel, qui reflète moins les coûts de production que le croisement de l'offre et de la demande mondiale. En effet, si le prix équitable offert aux organisations de producteurs dépassait démesurément le prix du marché conventionnel, on peut croire que le café équitable trouverait de moins en moins d'acheteurs. Malgré ses ambitions à transcender les règles du commerce conventionnel, le commerce équitable en demeure néanmoins d'une certaine façon prisonnier.

Outre les limites de cette transposition des concepts à la pratique, dans la réalité, le « juste » prix semble correspondre davantage à un meilleur prix pour un café de meilleure qualité qu'à un prix qui couvre « les besoins fondamentaux des producteurs et leurs coûts de production, incluant les coûts sociaux et environnementaux, et qui permet de dégager une marge pour les investissements » tel que le mouvement décrit le juste prix (EFTA, 2001, p. 29-31). La qualité est en effet centrale, particulièrement dans le secteur du café où le café équitable est vendu comme café de spécialité. D'ailleurs, nous avons observé que le principe de l'engagement à long terme était opérationnel mais subordonné au maintien d'un haut degré de qualité de la part des organisations de producteurs. Mais ce qui nous pousse à croire que le prix du système du commerce équitable est davantage un prix pour un café de qualité supérieure qu'un prix juste et équitable est issu de la comparaison du café que les producteurs

vendaient autrefois aux coyotes avec le café qu'ils vendent actuellement à leur organisation. Autrefois, la qualité n'était absolument pas une préoccupation pour les producteurs et bien souvent, ils vendaient aux coyotes leur café à l'état frais, donc non transformé. Aujourd'hui, les producteurs vendent à leur organisation leur café sous forme de café en parche, un café qui a été dépulpé, lavé et séché par les producteurs eux-mêmes. Bien que nous n'ayons pas l'ensemble des données nécessaires pour mener cette comparaison de façon exhaustive, nos résultats suggèrent que la valeur supplémentaire que les producteurs touchent pour leur café ne pourrait en fait que couvrir pour les frais qu'entraîne la production d'un café de qualité.

### 7.3.4 Capacité à exporter et consolidation économique : ne pas dépendre du commerce équitable

Alors que les principes de l'accès direct au marché, du préfinancement, de l'engagement à long terme et du juste prix présentent d'importants problèmes d'application jusqu'à n'être aucunement opérationnels, le principe de la capacité à exporter et de la consolidation économique des organisations trouve quant à lui une application sur le terrain tout à fait remarquable, à l'échelle de la FIECH du moins. De façon à assurer la pérennité de sa propre organisation, la FIECH allait même au-delà de ce critère, cherchant à diversifier ses activités et à ne pas dépendre uniquement des exportations en tentant de trouver des débouchés pour le café de ses membres sur les marchés local et national. Mais ce processus de consolidation économique de même que les capacités à exporter demeurent concentrées au niveau de la fédération : du côté de ses organisations membres, l'application de ce critère est très variable selon les compétences de leurs membres producteurs ou de l'assesseur en poste s'il y en a un. De façon générale en fait, nous avons observé que les organisations membres de la FIECH étaient très dépendantes de cette dernière non seulement parce que c'est la FIECH qui leur permet de vendre leur café, mais aussi parce que c'est elle, par le biais des assesseurs, qui possède l'essentiel de l'expertise technique et qui « guident » les organisations.

En conclusion de cette section, d'un point de vue théorique, nous avons vu que les critères économiques du commerce équitable correspondaient en partie à la définition tripolaire hiérarchisée du développement durable de Gendron et Revéret (2000) où l'économie doit être un moyen et non une fin du développement. Mais compte tenu de l'opérationnalisation simpliste ou déficiente des principes de l'accès direct au marché et du préfinancement ainsi

que de la place prépondérante qu'occupe la question de la qualité relativement à l'application des principes du juste prix et de l'engagement à long terme des partenaires commerciaux, l'économie, ou plus précisément la commercialisation du café équitable, apparaît davantage comme un objectif en soi et non un moyen, d'autant plus que le critère relatif aux capacités à exporter et à la consolidation économique des organisations trouve pour sa part une application remarquable. Dans le cas particulier de la FIECH, l'efficacité économique, la croissance et la consolidation de la FIECH elle-même sont ouvertement prioritaires, mais ne sauraient se faire uniquement en misant sur les marchés équitables. La FIECH cherchait ainsi à diversifier ses activités et ses marchés.

### 7.4 Commerce équitable et gouvernance : prescriptions du Nord, revendications du Sud

Les principes de la démocratie, participation, transparence et non-discrimination de même que le principe de la sensibilisation au commerce équitable concernent la dimension de la gouvernance du développement durable. Ces principes convergent avec les principes du développement durable de Rio tel que nous l'avons présenté au chapitre IV. Lors de la présentation de nos observations au chapitre V, nous avons vu que la mise en oeuvre des principes de la démocratie, de la participation, de la transparence et de la non-discrimination est très complexe d'une part parce que ces notions sont relativement abstraites et donc plus difficiles à saisir et à mettre en application, particulièrement pour des gens peu scolarisés comme c'est le cas de la grande majorité des producteurs et aussi dans un contexte socio-politique où ces principes sont généralement peu valorisés. Ces principes démontrent avec force les limites du système du commerce équitable comme tel à savoir que, bien qu'il pose certains critères, dans ce cas-ci des critères organisationnels, il ne peut néanmoins garantir l'adoption et l'appropriation de ces principes par les producteurs et leurs organisations ou à tout le moins, pas à court terme. Le déploiement de tels principes exige du temps et transcende la seule formalisation légale des groupes en organisations démocratiques. Les acteurs doivent d'une part apprendre ce que signifient ces principes abstraits, pour ensuite progressivement se les approprier et les intérioriser. Si à court terme, l'opérationnalisation de ces critères organisationnels peut être qualifiée d'insuccès, à plus long terme, l'expérience du mouvement coopératif est toutefois encourageante. Après certaines ratées du coopérativisme dans les pays en développement, la formule coopérative a su s'adapter et est aujourd'hui

reconnue pour ses impacts économiques et sociaux. Dans le secteur agricole dans les pays en développement, l'organisation coopérative est à l'origine de résultats positifs indéniables : augmentation de la compétitivité des producteurs, économies d'échelle, opportunités de crédit et encouragement à l'innovation technique par l'information et l'éducation des producteurs qu'elle favorise (Milford, 2004).

D'une perspective plus philosophique, l'opérationnalisation des standards équitables de démocratie, participation, transparence et non-discrimination soulève la question éthique de l'adaptabilité ou de la transférabilité des principes équitables soi-disant universels d'une réalité à une autre, considérant que dans plusieurs cas, ceux-ci entrent directement en porte-à-faux avec les façons de faire usuelles. Puisque ces principes concernent directement les façons dont sont gérées les organisations, et incidemment les rapports entre les humains, c'est tout un système de valeurs que le mouvement du commerce équitable diffuse, voire impose aux organisations du Sud et ce, sans en faire autant au Nord, c'est-à-dire pour les organisations du Nord qui s'insèrent dans le commerce équitable, mais aussi pour FLO elle-même. Il y a là deux paradoxes qui se renforcent mutuellement. Le premier concerne la légitimité du mouvement du commerce équitable à prescrire ce qu'il considère comme le « chemin à suivre » pour les producteurs du Sud, ce qui est pour le moins paradoxal avec les ambitions du mouvement à promouvoir du commerce et non de l'assistance. Le second est essentiellement lié aux prétentions d'équité du mouvement qui, en proposant des critères pour le Sud sans en faire autant au Nord, reproduit en fait la logique du deux poids, deux mesures du système commercial international sur lequel il base par ailleurs sa critique.

Ceci nous amène à discuter de la sensibilisation au commerce équitable, qui, bien qu'elle ne soit pas un principe formellement inscrit dans les standards de FLO, est toutefois centrale dans le discours des acteurs étant également inscrite dans les principes de l'IFAT ainsi que dans la définition commune du commerce équitable. C'est sur cette base que nous l'avions reconnue comme principe du commerce équitable pour la présente recherche. Au chapitre V, nous avons traité de la question de la promotion du commerce équitable en fonction de la connaissance qu'avaient les producteurs et les leaders des organisations des principes du commerce équitable et de son projet plus général. Nos observations ont révélé que la FIECH et ses organisations membres, qui connaissent très peu les principes du commerce équitable

et encore moins son projet social, ne sont pas les plus ardents promoteurs du commerce équitable. Mais plus que la seule connaissance des principes et du projet du commerce équitable, nous estimons que l'enjeu de la promotion du commerce équitable est directement lié à l'adhésion des organisations et des producteurs au mouvement global du commerce équitable et à leur sentiment d'appartenance à ce mouvement. L'analyse du discours de nos répondants révèle un très faible sentiment d'appartenance des organisations et leurs producteurs de la FIECH au mouvement international du commerce équitable (qu'incarne FLO) et même, dans une moindre mesure, au mouvement mexicain du commerce équitable. Au contraire, nous avons montré que les producteurs et les organisations ne se sentent pas parties prenantes de FLO, déplorant même que cette institution se soit progressivement bureaucratisée et éloignée des organisations de producteurs. Pour un assesseur d'une organisation externe à la FIECH, c'est comme si le commerce équitable, à l'origine issu des petits producteurs mexicains, est en train de leur glisser entre les doigts. Ceci rejoint les propos de Wilkinson et Mascarenhas (2007) qui identifient une forte tendance des acteurs du Sud qui, étant désormais mieux organisés, ont progressivement développé leurs propres positions sur des enjeux procéduraux et substantifs du mouvement reflétant leurs propres intérêts. Il semble donc y avoir l'émergence d'une véritable fracture au sein du mouvement équitable, ou plus spécifiquement dans la filière labellisée, entre les instances du Nord d'une part et les préoccupations des producteurs du Sud d'autre part. Les récents changements qu'a apportés FLO à son membership en mai 2007 visent sans doute à amoindrir cette fracture émergente. Aux côtés des initiatives de labellisation, trois réseaux de producteurs sont désormais membres de FLO (FLO, 2007b). Il s'agit de la *Coordinadora Latinoamericana y del Caribe de Comercio Justo* (CLAC), l'*African Fairtrade Network* (AFN) et du *Network of Asian Producers* (NAP).

### 7.5 Le commerce équitable, vraiment équitable?

Dans cette section, nous cherchons à répondre à notre première question de recherche qui s'intéresse au caractère équitable du commerce équitable. Dans la mesure où l'équité, selon la conception tripolaire hiérarchisée du développement durable de Gendron et Revéret (2000), se pose à la fois en objectif, moyen et condition du développement durable, quelle place occupe-t-elle réellement au sein du mouvement du commerce équitable?

D'abord, est-il nécessaire de le mentionner à nouveau, l'équité des échanges commerciaux est un objectif fondamental du mouvement du commerce équitable qui tente de répondre aux dysfonctionnements supposés du commerce international conventionnel que l'on prétend inéquitable. En vertu de notre revue de littérature du commerce équitable présentée au chapitre I, la formalisation de cet objectif d'équité des relations commerciales est survenue relativement récemment dans l'histoire du mouvement du commerce équitable. Les premières formes de commerce équitable, alors connu comme un commerce alternatif, partageaient essentiellement des visées caritatives ou de solidarité. Tout au plus certaines initiatives militaient-elles contre le capitalisme et le néo-impérialisme tout en cherchant à être solidaires avec des pays du Sud qui étaient politiquement ou économiquement marginalisés par la communauté internationale. Mais nous associons la formalisation de l'objectif de l'équité des échanges davantage au changement terminologique survenu vers la fin des années 1980 et le début des années 1990, c'est-à-dire au passage du commerce *alternatif* au commerce *équitable*, lui-même lié à l'institutionnalisation économique du commerce équitable ainsi qu'à la promulgation d'une définition commune du commerce équitable où l'objectif de « parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial » devient alors un objectif fondamental et clairement explicité du commerce équitable.

Lors de l'analyse des principes équitables en regard des principes du développement durable que nous avons menée au chapitre IV, nous avons montré que le principal point de rupture entre les principes équitables et les principes de Rio concernait justement le caractère équitable du commerce international. Bien que la déclaration de Rio affirme la nécessité « d'établir un partenariat mondial sur une base nouvelle et équitable » et reconnaît le principe de l'équité intra et intergénérationnelle comme un objectif du développement (principe 3), Rio ne remet pas en cause les fondements du système commercial international. Au contraire, nous avons montré que Rio associe le développement durable à la croissance économique et à un système commercial ouvert. Malgré ses ambitions à rendre le commerce international plus juste et équitable, nous avons relevé tout au long de cette recherche plusieurs problèmes relativement à la mise en oeuvre d'un commerce effectivement plus équitable.

### 7.5.1 L'équité du système lui-même

Le système de labellisation équitable soulève en effet plusieurs questions quant à l'équité Nord-Sud. Pour obtenir la certification équitable, les organisations de petits producteurs, doivent se conformer aux 58 exigences minimales que comprennent les standards génériques du commerce équitable leur étant destinées, sans parler des 46 exigences de progrès complémentaires. En contrepartie, les acheteurs doivent respecter essentiellement quatre critères : payer aux producteurs un prix qui couvre au moins les coûts d'une production durable, c'est-à-dire le prix fixé par le système équitable lui-même; payer aux producteurs une prime que ceux-ci peuvent réinvestir dans le développement, également fixée par le système équitable lui-même; payer partiellement la production en avance, lorsque demandé par les producteurs et signer des contrats permettant une planification à long terme et des pratiques durables. Alors que les organisations de producteurs doivent se soumettre à un processus d'inspection et d'évaluation en vue d'être certifiées, les acheteurs du Nord n'ont pour leur part qu'à obtenir une licence équitable que délivrent les initiatives nationales de labellisation et à se soumettre à certaines vérifications comptables. Mais surtout, la plus grande iniquité concerne à notre sens le fait que les exigences du commerce équitable prescrivent un modèle d'organisation type pour les groupes de producteurs, celui de l' « organisation démocratique », sans en faire autant pour les acheteurs du Nord. Compte tenu de tout ce qui précède, le système de certification équitable peut-il vraiment prétendre à l'équité?

Par ailleurs, un autre problème d'équité du système de labellisation équitable est lié à la gouvernance même de ce système qui accorde une place prépondérante aux acteurs du Nord. Comme nous l'avons vu précédemment, cette situation tend à changer depuis que FLO a intégré des représentants des groupes de producteurs comme membre à part entière de son organisation. Néanmoins, dans la structure du comité directeur de FLO, les organisations du Sud apparaissent sous représentées. Celui-ci est en effet constitué de

- cinq représentants d'initiatives nationales,
- quatre représentants d'organisations de producteurs certifiées équitables,
- deux représentants des commerçants équitables et
- deux membres externes.

Considérant que 19 des 20 initiatives nationales proviennent du Nord et que les commerçants équitables sont essentiellement issus du Nord, il en découle que le comité directeur de FLO est structurellement constitué de façon à favoriser la représentation des acteurs du Nord.

De la même façon, le système de certification équitable présente aussi plusieurs limites en termes d'équité entre les groupes de producteurs au Sud. Nous avons à cet effet identifié une incohérence profonde issue des prétentions du commerce équitable à travailler à l'amélioration des conditions de vie des producteurs et travailleurs marginalisés d'une part et certains de ses principes qui exigent des organisations, et incidemment des producteurs, qu'ils fassent preuve de capacités particulières pour espérer obtenir la certification. Mais par définition, les producteurs marginalisés ne sont-ils pas les moins aptes à répondre à ces exigences? Dans la pratique, cette incohérence se traduit en une forme de marginalisation des organisations les moins bien structurées par rapport aux plus grandes. Nous y voyons un problème plus fondamental de manque d'accompagnement et d'assistance de FLO vis-à-vis des organisations de producteurs.

### 7.5.2 D'un prix soi-disant équitable à un partage réellement plus équitable de la valeur : le succès mitigé du commerce équitable

La mise en oeuvre du principe du juste prix soulève également d'importantes questions au regard des prétentions d'équité du commerce équitable. Nous avons d'une part vu une limite de ce principe relativement à la variation régionale des coûts de production. De la même façon, le prix équitable, semble de moins en moins équitable au fur et à mesure que les organisations de producteurs absorbent seules les augmentations de leurs coûts de production, elles-mêmes directement tributaires des exigences des acheteurs du Nord en ce qui a trait à la certification notamment. Dans le secteur du café équitable où le prix minimum du commerce équitable a été fixé il y a près de 20 ans, les producteurs du Sud ont en effet été les seuls à absorber l'augmentation de leurs coûts de production qui se traduit incidemment en une diminution de leurs revenus. Au contraire, leurs « partenaires » du Nord peuvent ajuster à souhait leur prix de vente selon l'augmentation de leurs coûts d'opération. Le prix équitable qui devait être un prix minimum garanti se transforme ainsi progressivement en un *prix plafond* pour les producteurs suivant l'augmentation des coûts de production. À l'échelle de l'ensemble de la chaîne commerciale, on observe donc que seuls les organisations de

producteurs au Sud se voient imposer un prix, qui était avantageux alors que le prix offert par les coyotes étaient très bas, mais qui l'est de moins en moins au fur que les prix sur le marché conventionnel augmentent (ce que nous observons depuis 2005) et au fur et à mesure que leurs coûts de production augmentent. Le commerce équitable ne fait donc que réguler le prix payé aux producteurs du Sud et ce, sans se prononcer sur le reste de la répartition de la valeur tout au long de la chaîne commerciale. S'il aspire effectivement à « parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial » tel que l'on peut le lire dans la définition officielle du commerce équitable, le mouvement du commerce équitable ne devrait-il pas précisément s'attarder à réguler le fonctionnement de l'ensemble de la chaîne commerciale? Car dans ce système où seul le prix au Sud est régulé, les acteurs du Nord ont quant à eux le loisir de fixer le prix de vente des produits équitables qui leur convient ou de pratiquer les marges qu'ils désirent. Dans la mesure où les acheteurs du Nord achètent le café des producteurs du Sud à un prix supérieur à celui des autres cafés et qu'ils pratiquent les mêmes marges, le café équitable peut même constituer une source d'enrichissement supplémentaire que le café conventionnel pour certains acheteurs.

Dans la pratique du commerce équitable, l'équité est donc loin de consister un objectif, un moyen ou même une condition : tout au plus constitue-t-elle une *utopie* considérant les problèmes d'équité liés à la géométrie variable de ce système qui est plus exigeant pour les producteurs du Sud qu'il ne l'est pour les acteurs du Nord, de même qu'aux problèmes de la gouvernance de ce système et son insuccès à mettre en place un commerce où il y aurait un partage effectivement plus équitable de la valeur entre les acteurs du Sud et du Nord. Car si l'octroi d'un meilleur prix pour les producteurs du Sud peut paraître un peu plus équitable, ou moins inéquitable pour reprendre les termes des producteurs eux-mêmes, à l'échelle des circuits commerciaux, le commerce équitable ne parvient pas à mettre en place un système commercial qui serait, des producteurs jusqu'aux consommateurs, réellement plus équitable que ce que l'on trouve du côté du commerce conventionnel. Ceci ne constitue vraisemblablement pas une priorité pour le mouvement qui ne se concentre pour l'instant qu'à réguler le prix payer aux organisations de producteurs, sans considérer l'ensemble de la chaîne. Enfin, il apparaît que même dans le système du commerce équitable, les producteurs et leur organisation n'ont qu'une emprise très limitée sur la fixation du prix. Le commerce équitable ne réussit pas plus à rééquilibrer la distribution du pouvoir tout au long de la chaîne.

## 7.6 Le commerce équitable, un modèle de développement durable pour les petits producteurs?

Notre seconde question de recherche s'intéressait à voir la capacité du commerce équitable à proposer un véritable renouvellement du modèle de développement pour les communautés de producteurs du Sud, un modèle qui s'inscrirait dans la perspective du développement durable. Là encore, la performance du commerce équitable apparaît mitigée. Notre discussion s'articule en trois temps. D'abord, nous souhaitons discuter de ce qui distingue le commerce équitable de l'aide au développement. Tel que nous l'avons montré au chapitre I, le mouvement du commerce équitable cherche à se distinguer des programmes d'aide au développement, ce que traduit d'ailleurs l'association a posteriori du mouvement au célèbre slogan « Trade, not Aid » proclamé par les pays en développement dans les années 1960. Ensuite, nous nous intéressons au succès du commerce équitable à contribuer à la sortie des producteurs d'une logique caritative. Tel que nous l'avons vu au premier chapitre, le passage du commerce équitable d'un commerce alternatif de bienveillance à un système commercial parallèle traduit la sortie d'un commerce qui constituait essentiellement un acte de charité. N'étant ni de la charité, ni de l'aide au développement (VanderHoff Boersma, 2002), pour les promoteurs du commerce équitable, le commerce, particulièrement le commerce international, incarne un puissant moteur de développement, voire un moteur incontournable. Ceci constitue l'objet de la troisième partie de notre discussion où nous cherchons à voir la contribution du commerce équitable à renouveler le modèle de développement pour les producteurs, considérant qu'il propose en somme un modèle de développement basé sur la spécialisation primaire, modèle largement critiqué tel que nous l'avons vu au premier chapitre.

### 7.6.1 Du commerce, pas de l'aide?

À première vue, le commerce équitable ne constitue effectivement pas de l'aide au développement, mais une activité commerciale à part entière. Selon Lecomte (2003), à la différence de l'aide au développement qui consiste en un don unilatéral, le commerce équitable établit un échange. Plus spécifiquement : « le financement d'un projet ne se fait pas à « fonds perdus », et, rapidement, le projet s'autofinance. Il présente donc un caractère potentiellement plus pérenne qu'un projet qui ne permet pas de dégager directement des

ressources pour se financer par lui-même » (p. 48). Le cas de la FIECH nous permet encore une fois de nuancer cette assertion. La FIECH, en plus d'avoir pu bénéficier d'aides extérieures et gouvernementales pour l'acquisition d'équipements spécialisés et la construction d'infrastructure, compte encore aujourd'hui sur les programmes gouvernementaux pour le financement de l'assistance technique aux producteurs, une dépense de fonctionnement et non d'immobilisation comme dans le premier cas. Le commerce équitable, à tout le moins le cas du projet à l'étude, ne se distingue pas beaucoup de l'aide au développement de la perspective de la pérennité de son projet, dans la mesure où il ne peut être considéré comme totalement autonome financièrement ou autosuffisant.

Ceci nous amène à formuler deux remarques plus générales concernant le rapport du commerce équitable au développement. Premièrement, nous souhaitons soulever ici encore la démarche très mécanique du commerce équitable. Trop souvent, les promoteurs du commerce équitable l'envisagent-ils comme une simple équation où :

[Critères environnementaux] +
[Critères sociaux] +
[Critères économiques] =
[Développement des producteurs]

Ceci a comme conséquence de nier d'une part la spécificité du contexte local qui commanderait sans doute une conception plus nuancée des critères équitables eux-mêmes. Mais surtout, ce faisant, on passe totalement à côté du défi du développement durable tel que nous l'avons exposé au chapitre II qui, loin d'être une recette à suivre, est au contraire un appel à repenser nos façons de faire et de concevoir le développement lui-même et le progrès (Vivien, 2005). Notre seconde remarque concerne le lien entre le commerce équitable et l'aide au développement, plus spécifiquement la coopération internationale. Si en proclamant à son tour le célèbre slogan « Trade, not aid », le mouvement du commerce équitable fait valoir que les pays en développement, plus que de l'aide, ont cruellement besoin qu'on leur fasse une place au sein du commerce international, il discrédite au passage toute aide au développement. Pourtant, forte d'une existence de plus de 30 ans, la coopération internationale a su évoluer et apprendre de ses expériences et réussit dans la plupart des cas la prise en charge locale (Navarro-Flores, 2006), si bien qu'elle ne peut plus être considérée comme une activité à « fonds perdus ». En cherchant à se différencier de l'aide au

développement, le commerce équitable en vient même à nier une partie de ses origines. Le mouvement du commerce équitable, plutôt que de tourner le dos à l'aide au développement devrait au contraire prendre acte de la longue expérience de coopération internationale.

### 7.6.2 De la charité à la qualité

Si la contribution du commerce équitable à sortir les producteurs d'une logique de la charité se mesure à leur succès à produire un café de qualité et à pénétrer les marchés équitables grâce à cette qualité, le commerce équitable est un succès. Les producteurs, qui étaient auparavant entièrement dépendants de l'Institut Mexicain du café (INMECAFÉ) en ce qui a trait à tous les aspects de la production et de la commercialisation de leur café, ont acquis une autonomie assurant maintenant eux-mêmes les opérations de *beneficio humedo*. Ils ne se sentent plus les exclus du système commercial international, mais y trouvent une certaine reconnaissance, la reconnaissance de la qualité de leur café sur les marchés équitables. Ce faisant, leur estime personnelle s'en est retrouvée rehaussée, traduisant ainsi une véritable rupture avec la logique de la charité qui cantonne les paysans dans le rôle de bénéficiaires passifs.

Le cas de la FIECH nous montre toutefois que ce processus de sortie de la logique caritative n'est pas achevé, notre analyse de discours a d'ailleurs mis en évidence la résurgence de vieux réflexes caritatifs. Mais surtout, les producteurs, s'ils dépendent moins de l'État, sont désormais grandement dépendants de leur organisation (qu'il s'agisse des organisations membres de la FIECH ou de la FIECH elle-même). La prise de conscience des producteurs quant à leur emprise sur leur propre processus de développement semble en fait très inégale parmi les producteurs et encore à ses débuts. La dépendance qui liait autrefois les producteurs à l'INMECAFÉ caractérise souvent la relation qu'ils entretiennent à l'égard de leur organisation, de leur assesseur et de la FIECH. À l'inverse, les assesseurs et la FIECH assument leur rôle de « bon père de famille » sans nécessairement remettre en question les fondements d'une telle relation. Cette situation ne nous apparaît toutefois pas immuable mais reflète la lenteur d'une telle évolution qui implique la décolonisation de l'imaginaire des producteurs comme des leaders et des assesseurs d'une part. D'autre part, l'implication d'une nouvelle génération de futurs producteurs, plus scolarisée, dans le fonctionnement des

organisations laisse également croire à une autonomisation et une responsabilisation encore plus marquées pour l'avenir.

Et quelle est la contribution exacte du commerce équitable à ce passage de la logique de la charité à une logique de la qualité? Bien que non négligeable, la contribution du commerce équitable, envisagé principalement comme un segment de marché, consiste à notre sens essentiellement en la reconnaissance de cette qualité sur les marchés tel que présenté précedemment. La production d'un café de qualité nous apparaît davantage tributaire de l'adhésion des organisations et des producteurs aux principes de l'agriculture biologique et de l'assistance technique dont les producteurs ont bénéficié tel que nous l'avons présenté à la section 7.1.

### 7.6.3 D'un véhicule d'insertion à une intégration massive dans le marché

Ce passage d'une logique de charité apparaît moins s'effectuer au profit de la construction d'un système commercial plus équitable qu'à celui d'une insertion pure et simple des producteurs et de leur organisation dans le marché conventionnel. Trois éléments nous amènent à tirer cette conclusion. D'une part, suivant les représentations des producteurs et des organisations, le commerce équitable, mis à part le meilleur prix qu'il leur permet d'obtenir, ne se distingue pas significativement du commerce conventionnel. Comme nous en avons discuté à plusieurs reprises, le commerce équitable incarne avant tout un segment de marché, non pas équitable, mais un peu moins injuste ou inéquitable que le marché conventionnel. Le second élément venant appuyer notre conclusion est l'incapacité du mouvement du commerce équitable à mettre en oeuvre un système commercial effectivement plus équitable tel que nous l'avons présenté à la section 7.5. Nous avons montré que les prétentions d'équité du commerce équitable consistaient davantage en des illusions ou sinon des aspirations qu'en des réalisations tangibles. D'autre part, en s'appuyant sur la qualité pour sortir d'une logique de la charité, le commerce équitable semble s'être trop exclusivement centré sur l'enjeu de la qualité. Il n'y a en effet des débouchés aux conditions équitables que pour le café d'excellente qualité. Fortes de leur expérience organisationnelle et commerciale acquise dans le système équitable, la FIECH et ses organisations membres, cherchaient maintenant à valoriser leur café « naturel », c'est-à-dire le café certifié mais ne rencontrant pas les standards de qualité. Pour ce faire, la FIECH envisageait faire directement

affaire avec un courtier en bourse pour assurer la valeur de certains de ses conteneurs de café naturel. Ceci consiste en une intégration massive des organisations de producteurs équitables dans le marché conventionnel. En somme, le commerce équitable devient un véhicule d'insertion dans le marché conventionnel au regard 1) de la conception des acteurs du Sud, qui le voient essentiellement comme un segment dans le marché conventionnel, 2) de l'incapacité du mouvement du commerce équitable à véritablement parvenir à la construction d'un système effectivement plus équitable et 3) des limites des marchés équitables eux-mêmes qui n'offrent de débouchés que pour le café d'excellente qualité.

Déjà, VanderHoff Boersma (2002) soulevait l'émergence du phénomène de l'intégration progressive des organisations dans le marché conventionnel. Après la commercialisation par le biais des réseaux alternatifs de distribution qui constituait une première phase, puis la création du marché équitable certifié, qui a constitué une seconde phase d'intégration, les organisations de producteurs, fortes de leur expérience acquise dans le système équitable, établissent maintenant des contacts directs avec les acteurs traditionnels de l'industrie sous des conditions semblables, mais pas nécessairement équivalentes à celles déterminées par le label équitable, ce qui constitue la troisième phase d'intégration dans le marché. La stratégie commerciale de la FIECH visant à sécuriser ses conteneurs en bourse traduit à notre sens une quatrième phase d'intégration. Elle se distingue des précédentes parce qu'elle met au jour une limite structurelle du commerce équitable qui s'est exclusivement centré sur la production de produits de haute qualité. En effet, dans le cas de la FIECH, cette insertion dans le marché conventionnel vise, pour le moment, essentiellement des produits qui, bien que certifiés, ne se qualifient pas sur les marchés équitables en raison de leur qualité inférieure.

Le passage d'une logique de la charité à une logique trop exclusivement centrée sur la question de la qualité risque évidemment à terme de nuire au mouvement du commerce équitable lui-même. Mais il cache un paradoxe fondamental du commerce équitable. En ayant encouragé et contribué à la consolidation et l'autonomisation des organisations au Sud, celles-ci ont progressivement été confrontées au défi de leur propre pérennité organisationnelle qu'elles tentent de relever en élaborant des stratégies qui ne sont peut-être pas à l'avantage du mouvement du commerce équitable. Partant de l'expérience du passé où les producteurs étaient totalement dépendants de l'INMECAFÉ, la diversification des

activités et des marchés est aujourd'hui identifiée par les leaders des organisations comme un gage d'une meilleure santé organisationnelle. Estimant que les marchés équitables ne seront sans doute pas éternels, les organisations sont appelées à élaborer leur propre stratégie commerciale qui ne peut reposer que sur les seuls marchés équitables. Les stratégies commerciales des organisations, qui répondent à une logique organisationnelle, ne concordent pas nécessairement parfaitement bien avec le projet plus global de transformation des règles commerciales du commerce équitable. Cette fracture risque d'être autant plus vive que les organisations du Sud n'adhèrent que faiblement au projet global du mouvement du commerce équitable, qui est essentiellement pensé au Nord.

Le commerce équitable apparaît également n'être qu'un simple véhicule d'insertion des organisations de producteurs dans le marché conventionnel dans la mesure où il ne propose pas un véritable renouvellement du modèle de développement. Nous l'avons vu, le commerce équitable repose essentiellement sur la production de denrées de base en vue des marchés d'exportation du Nord. Si l'on ne peut certainement pas attribuer au commerce équitable les effets déstructurants de la spécialisation primaire abordés au chapitre 1, notamment parce que le commerce équitable demeure très marginal à l'échelle du commerce international, à plus petite échelle, nous avons noté des limites concrètes du modèle de la spécialisation qu'encourage le commerce équitable sur la sécurité alimentaire. Pour les producteurs rencontrés pour qui la production de café est de façon générale la principale sinon la seule source de revenu familial, les bonnes conditions offertes par le marché équitable les incitent à se spécialiser dans la production de café. Ceci peut se traduire en la conversion de parcelles autrefois utilisées pour la production vivrière destinée à l'auto-consommation ou en l'abandon simplement des activités de production vivrière. Dans les deux cas, ceci se traduit par une perte nette en termes de sécurité alimentaire. Dans le cas à l'étude, l'équipe d'assesseurs, qui était très préoccupée par cette question, tentait de sensibiliser les producteurs à leur tour pour leur montrer la valeur de pouvoir produire, ne serait-ce qu'en partie, ses propres aliments, et dans ce cas-ci, des aliments biologiques. En somme, l'enjeu de la sécurité alimentaire est essentiellement une préoccupation locale, que prennent en charge les organisations. À l'exception de quelques organisations du Nord plus militantes, le mouvement du commerce équitable, à tout le moins la filière labellisée, demeure muet sur cet enjeu.

Au terme de cette recherche, nous pouvons identifier trois insuffisances du commerce équitable au regard du modèle de développement qu'il promeut pour les producteurs du Sud. D'une part, pour véritablement atteindre ses objectifs de développement durable et de transformation des règles du commerce équitable, le commerce équitable doit nécessairement inclure dans son modèle le développement le renforcement d'activités économiques à plus forte valeur ajoutée et donc diriger les investissements en ce sens. Bien sûr le passage d'un commerce de la charité à un commerce de la qualité a eu des bénéfices importants chez les producteurs en termes de formation et de contrôle de la qualité notamment et leur a permis de percevoir un meilleur prix. Mais cela n'a pas véritablement changé la répartition Nord-Sud de la valeur tout au long de la chaîne commerciale si bien que le commerce équitable consiste essentiellement en une chaîne de valeurs où les opérations à plus forte valeur ajoutée demeurent effectuées au Nord. Cela pose évidemment un défi énorme, particulièrement pour la filière labellisée dont la mécanique apparaît se complexifier exponentiellement avec le degré de transformation des produits à certifier. Cela pose également un second défi au regard des règles du commerce internationales où les barrières tarifaires croissent avec le degré de transformation des produits. Ceci montre donc l'importance pour le mouvement de poursuivre et de renforcer le lobbying auprès des instances politiques tout en repensant la place des exportations dans un commerce effectivement plus équitable qui contribue au développement durable, ce qui nous amène à traiter de la seconde insuffisance.

Le mouvement du commerce équitable ne peut aspirer à rendre le commerce international plus équitable sans d'abord questionner le rôle de ce commerce et plus particulièrement le rôle des exportations pour le développement durable considérant ses différents effets, notamment sur la sécurité alimentaire. La sécurité alimentaire devrait être incluse dans les principes du commerce équitable. La souveraineté alimentaire, qui est le droit des populations et des États de choisir leur politique agricole alimentaire et qui priorise l'approvisionnement local pour nourrir les populations, devrait quant à elle être incluse dans le plaidoyer du mouvement pour un commerce effectivement plus équitable. La souveraineté alimentaire se pose en effet comme une condition essentielle de la sécurité alimentaire (Menezes, 2001). Et c'est par la revendication du droit à la souveraineté alimentaire que le mouvement du commerce équitable est susceptible de mieux contribuer au rehaussement des

prix des produits agricoles pour lesquels il n'existe pas de filière équitable tel que le soutient Artisans du Monde.

Enfin, dans la suite logique de ce qui précède, un commerce équitable ne devrait-il pas d'abord consister en un commerce le plus local possible? Tel que nous l'avons montré lors de notre analyse, les organisations à l'étude l'ont d'ailleurs bien compris, cherchant à vendre du café sur le marché local ou national, idéalement du café torréfié et moulu pour lequel elles peuvent obtenir une plus grande valeur ajoutée. Il ne s'agit pas ici de condamner tout commerce international, qui a acquis une importance considérable à l'ère de la mondialisation, mais d'accorder la priorité au commerce local. Si le mouvement du commerce de produits équitables consiste essentiellement en la production de produits au Sud pour le Nord, par souci de cohérence, le mouvement du commerce équitable ne peut prétendre à l'équité sans reconnaître l'importance du commerce local dans son paidoyer pour un commerce équitable. L'établissement d'alliances avec d'autres mouvements similaires devient ainsi un incontournable pour vraiment parvenir à rendre le commerce plus équitable.

**Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons cherché à répondre à nos questions de recherche qui portaient sur l'équité du commerce équitable d'une part et sur le modèle de développement dominant du commerce équitable d'autre part. Pour ce faire nous avons dans un premier temps discuté des dimensions environnementale, sociale, économique et de la gouvernance du développement durable au regard des résultats présentés aux chapitres IV, V et VI. De façon générale, notre analyse, qui se base sur l'étude du cas d'une fédération d'organisations de producteurs de café, met en exergue la prévalence d'une conception relativement très conservatrice du développement durable. Le commerce équitable apparaît constituer une simple courroie de transmission du développement un peu plus avantageuse que ne l'est le commerce conventionnel, mais dont les fondements ne sont pas très différents. Le commerce équitable est pour les organisations de petits producteurs un mécanisme de reconnaissance de la qualité équitable et devient ainsi un véhicule d'insertion de celles-ci dans les marchés conventionnels.

En ce qui concerne la réponse plus spécifique à nos questions de recherche, nous avons vu d'une part, que, si d'un point de vue théorique, l'équité occupe une place centrale pour le mouvement du commerce équitable, dans la pratique, l'équité est loin de consister un objectif, un moyen ou même une condition : tout au plus constitue-t-elle une aspiration lointaine, voire une *utopie*. Nous avons mis en lumière plusieurs problèmes d'équité liés à la géométrie variable de ce système qui est plus exigeant pour les producteurs du Sud qu'il ne l'est pour les acteurs du Nord, à la gouvernance de ce système qui favorise la représentation des acteurs du Nord, même si cette situation tend à changer, et à son insuccès à mettre en place un commerce où il y aurait un partage effectivement plus équitable de la valeur ajoutée entre les acteurs du Sud et du Nord. D'autre part, en ce qui concerne le modèle de développement que promeut le commerce équitable pour les petits producteurs, nous avons vu qu'il constituait bien davantage un simple véhicule d'insertion dans le marché conventionnel qu'un nouveau partenariat commercial. Nous tirons cette conclusion au regard premièrement de la conception du commerce équitable qui domine chez les acteurs du Sud, qui le voient essentiellement comme un segment dans le marché conventionnel, bien que plus avantageux. Deuxièmement, nous avons mis en exergue l'incapacité du mouvement du commerce équitable à véritablement parvenir à la construction d'un système commercial effectivement plus équitable. Troisièmement, cette conclusion émane des limites des marchés équitables eux-mêmes qui n'offrent de débouchés que pour le café d'excellente qualité : le commerce équitable apparaît ainsi s'être trop exclusivement centré sur la question de la qualité. Enfin, le commerce équitable apparaît également n'être qu'un simple véhicule d'insertion des organisations de producteurs dans le marché conventionnel dans la mesure où il ne propose pas un véritable renouvellement du modèle de développement pour les producteurs. Nous l'avons vu, le commerce équitable repose essentiellement sur la production de denrées de base en vue des marchés d'exportation du Nord, sans intégrer la question de la sécurité alimentaire dans ses principes ou la souveraineté alimentaire dans son plaidoyer. Ces enjeux demeurent donc à la discrétion des organisations elles-mêmes.

# CONCLUSION

Depuis le début des années 2000, le commerce équitable, avec sa notoriété croissante et l'augmentation de ses ventes a fait l'objet d'un intérêt particulier de la part des chercheurs. Beaucoup se sont intéressés aux tensions qui animent ce mouvement qui, comme d'autres nouveaux mouvements sociaux économiques, apparaît en perpétuel repositionnement entre ses valeurs, ses aspirations et ses objectifs d'une part et les moyens qu'il se donne pour y parvenir d'autre part. Comparativement à d'autres mouvements tels le mouvement de l'agriculture biologique qui vise davantage à rendre les méthodes agricoles plus respectueuses de l'environnement, le mouvement du commerce équitable a peut-être cela de particulier que ses objectifs visent précisément la transformation des règles du commerce international. Ce faisant, il s'oppose au marché tout autant qu'il s'y insère et contribue à sa reproduction. C'est toutefois assez récemment dans son histoire que le mouvement du commerce équitable semble avoir été confronté à de telles tensions qui ont pris naissance avec ce que nous avons reconnu comme une véritable institutionnalisation économique. C'est également récemment dans son histoire qu'il a comme bien d'autres mouvements, organisations, entreprises, pris le virage du développement durable. Avec ses critères économiques, sociaux et environnementaux, l'arrimage avec le développement durable, concept actuellement des plus porteurs dans toutes les sphères de la société, apparaissait non seulement conforme à l'air du temps, mais aussi profondément justifié.

Partant des prétentions du mouvement du commerce équitable à contribuer au développement durable, nous nous sommes intéressée dans cette recherche aux contributions et limites du commerce équitable au développement durable. Deux sous questions découlaient de cette question. D'une part, nous nous sommes penchée sur le caractère équitable du commerce équitable considérant que l'équité se pose comme un élément fondamental du développement durable étant à la fois un objectif, une condition à respecter et un moyen du développement

durable (Gendron et Revéret, 2000) et qu'elle est également une pierre d'assise du commerce équitable comme en fait foi son intitulé. Notre deuxième sous question de recherche concernait le modèle de développement promu par le commerce équitable pour les producteurs au regard de ses implications sur la sécurité et la souveraineté alimentaires des producteurs d'une part, et relativement à l'affranchissement des pays du Sud de la dépendance vis-à-vis de ce système où le principal de la valeur ajoutée reste captée par le Nord. La question était donc de savoir si le commerce équitable favorise pour les producteurs un modèle de développement qui soit durable.

Pour répondre à notre question de recherche, nous avons privilégié une approche qualitative déductive de la recherche en nous basant plus spécifiquement sur le cas d'une organisation de producteurs de café au Chiapas. Nous avons répondu à ces questions en deux phases. Dans un premier temps, nous avons effectué un examen des contributions et limites des principes équitables au développement durable partant de l'analyse documentaire des principes équitables au regard des principes de Rio. Cette analyse a donc porté sur la *formalisation* des principes. Dans un second temps, nous nous sommes penchée sur l'*opérationnalisation* des principes sur le terrain sur la base d'une étude du cas d'une fédération d'organisations de producteurs de café et de l'analyse des représentations sociales. Notre recherche se distingue donc d'une étude d'impacts puisque nous avons cherché à voir la place qu'occupe le développement durable et ses dimensions pour le projet de commerce équitable à l'étude. Notre objet d'étude, le commerce équitable et le développement, étant relativement vaste et ambitieux, combiné à l'exhaustivité de notre design de recherche dont l'analyse comporte deux dimensions et qui s'appuie sur trois différentes techniques de collecte de données, explique l'étendue de notre recherche. Cependant, il faut rappeler les limites de notre recherche qui est circonscrite au cas d'une fédération d'organisations de producteurs de café du Sud. La perspective des acteurs du Nord, notamment des instances du commerce équitable de même que d'autres filières ou secteurs gagnerait à être étudiée.

Lors de la première phase de notre analyse traitant de la formalisation des critères équitables où nous avons plus précisément analysé les principes équitables au regard des principes du développement durable, nous avons mis en évidence un point de tension majeur entre les premiers et les seconds. Alors que les principes de Rio appréhendent le commerce équitable

et le système commercial international comme un système immuable, le commerce équitable est en contrepartie clairement orienté vers la transformation des règles du commerce international, se basant sur la prémisse que celui-ci est fondamentalement générateur d'iniquités. C'est sur cette base qu'il met de l'avant des principes économiques très précis concernant la façon dont devraient se dérouler les relations commerciales : accès direct au marché, juste prix, préfinancement et engagement à long terme des partenaires. Avec ces principes économiques ainsi que ses principes sociaux et environnementaux, le commerce équitable rappelle en substance que le système commercial est bien un construit de l'humain et que ses règles peuvent donc être changées. Il cherche au fond à mettre l'humain au centre des relations commerciales et non l'inverse. Ce faisant, le commerce équitable est théoriquement cohérent avec la conception tripolaire hiérarchisée du développement durable (Gendron et Revéret, 2000).

Le chapitre V lors duquel nous avons présenté le cas de la FIECH a constitué le premier volet de notre analyse portant sur l'opérationnalisation du commerce équitable. Nous y avons vu que sa mise en oeuvre sur le terrain donnait lieu à d'importantes difficultés. La première est liée au fait que les producteurs et même les leaders des organisations ont une connaissance souvent très partielle du commerce équitable, de ses principes et de son projet le réduisant à un segment de marché ou à son juste prix. Bien que les producteurs reconnaissent les avancées que représente le fait d'avoir un prix juste et stable, la conception même d'un prix juste ou équitable est sujette à débat, notamment parce que les coûts de production augmentent sans cesse alors que le prix équitable reste stable. En ce qui concerne l'application des autres principes, nous avons constaté plusieurs insuffisances notamment en ce qui a trait au principe de l'accès au préfinancement. Bien que les producteurs ne soient plus dépendants des intermédiaires locaux comme auparavant, ils ne reçoivent pas à proprement parler de préfinancement, principe pourtant fondamental dans la genèse du commerce équitable. Par ailleurs, nous avons vu le rôle déterminant de la qualité qui conditionne les principes, notamment celui du maintien des relations à long terme. En ce qui a trait au principe de l'accès direct au marché, nous avons vu que le commerce équitable ne consistait pas en un commerce direct. Cette idée d'un commerce direct reste toutefois bien présente dans l'idéal commercial jusqu'à donner lieu à une interprétation radicale selon laquelle plusieurs organisations membres de la FIECH se lançaient dans une quête

d'indépendance estimant que la FIECH était un intermédiaire à court-circuiter, sans considérer les avantages que leur apportait cette dernière. Les principes sociaux et de gouvernance, qui font appel à des notions plus abstraites, sont moins bien compris sur le terrain et trouvent une application beaucoup plus mitigée, ce qui doit également être mis dans le contexte socio-politique. Les leaders des organisations déplorent de ce fait la faible participation des producteurs. Le principe de la protection de l'environnement est au contraire beaucoup mieux connu étant au cœur de l'activité de la FIECH et de ses organisations membres. Les producteurs reçoivent beaucoup de formation et d'assistance technique à cet égard.

En ce qui concerne les impacts observés, malgré les déficiences d'application de certains principes, notons des résultats très positifs en termes de formation et de production d'un produit de qualité, de conscientisation et d'ouverture sur le monde, de rehaussement d'estime des producteurs et de leur famille et de consolidation des organisations. Néanmoins, dans le secteur du café, les femmes demeurent généralement peu impliquées dans les organisations de producteurs de café, bien que l'on ne puisse négliger le travail acharné des groupes de femmes qui mettent sur pied des petits projets de diversification (petit élevage, production maraîchère) tout autant qu'elles mènent des campagnes d'éducation et de sensibilisation concernant les droits de la femme et la santé familiale notamment. Mais ce travail apparaît se faire à la marge des activités productives des organisations de café. De façon générale, le rayonnement de la FIECH et des différents projets en termes de développement local est grandement amputé par la grande dispersion géographique de ses organisations et de ses producteurs membres, une caractéristique propre à la FIECH et ses organisations membres. Ceci pose un grand défi pour la FIECH qui a du mal à susciter le sentiment d'appartenance de ses organisations et des producteurs envers sa propre organisation. Sur un autre registre, nous avons vu que la question des impacts du commerce équitable était en fait indissociable de l'influence d'autres facteurs à commencer par l'adhésion des organisations et des producteurs aux principes de l'agriculture biologique, le rôle catalyseur des représentants de l'Église pour la formation des organisations, l'influence du mouvement coopératif et même l'ouverture aux nouvelles technologies de communication.

Lors de l'analyse des représentations sociales, nous avons mis en évidence une distance considérable entre la conception du commerce équitable tel que promu par les organisations du Nord et la façon dont les paysans du Sud le conçoivent et le vivent au quotidien. La question du prix est en effet centrale pour les producteurs et les organisations qui, plus souvent qu'autrement, réduisent le commerce équitable à un segment de marché. Mais le prix est un enjeu qui est très discuté chez les organisations et les producteurs qui déplorent la stabilité du prix équitable alors qu'ils doivent absorber l'augmentation des coûts de production, l'augmentation des coûts de certification en général ainsi que l'apparition de coûts de la certification équitable.

Si le commerce équitable est envisagé de façon très réductrice, l'agriculture biologique fait en contrepartie l'objet de représentations beaucoup plus larges et occupe une place prépondérante pour les organisations et leurs producteurs. À l'instar de ce que nous avons présenté au chapitre V, notre analyse de discours montre également que les critères équitables trouvent une application souvent difficile. Nous avons à cet effet mis en évidence le rôle paradoxalement essentiel des coyotes qui, tout en étant le symbole des intermédiaires parasites à éliminer et les compétiteurs directs des organisations, jouent aujourd'hui le rôle vital de fournisseurs de liquidités de première ligne pour les producteurs. Nous avons également montré la position stratégique qu'occupent les assesseurs dans les organisations à qui les producteurs confient littéralement la gestion de leur organisation. Du côté des enjeux organisationnels, la structure fédérative de la FIECH, tout en étant avantageuse d'un point de vue économique, conduisait à une centralisation de l'expertise et des ressources au niveau de la FIECH, laissant ses organisations membres dans une posture de dépendance relative vis-à-vis cette dernière.

L'analyse du discours des répondants nous porte également à relativiser les impacts du commerce équitable au regard d'autres facteurs dont le rôle du gouvernement, qui, bien que critiqué, demeure une source de financement dont les producteurs et les organisations dépendent. De la même façon, l'Église a joué un rôle catalyseur dans le processus de formation de la FIECH et de ses organisations membres.

Malgré les écueils du commerce équitable abordés précédemment, à l'échelle de la FIECH, il semble néanmoins avoir constitué un élément déclencheur de l'élaboration d'une véritable

stratégie commerciale centrée sur la diversification des marchés et des activités. Si cela amène des contradictions évidentes pour le mouvement relativement à ses ambitions de transformer le commerce, cela témoigne d'autre part d'une véritable démarche d'autonomisation des organisations et des producteurs eux-mêmes. Bien que les acteurs à l'étude réduisent le commerce équitable à un segment de marché, la FIECH et ses organisations membres sont bien plus que de simples organisations commerciales et mènent une véritable lutte sociale qui gravite autour de l'amélioration des conditions de vie, les enjeux politiques et sociaux ainsi que la protection de l'environnement. Si le projet de cette lutte sociale demeure flou et n'est pas uniformément interprété par les différents acteurs, il répond néanmoins directement aux besoins et aux aspirations des producteurs et des organisations elles-mêmes.

En ce qui a trait à la réponse plus spécifique à nos questions de recherche, qui portaient sur l'équité du commerce équitable d'une part et son modèle de développement d'autre part, le succès du commerce équitable apparaît mitigé. Si d'un point de vue théorique, l'équité occupe une place centrale pour le mouvement du commerce équitable, dans la pratique, elle est loin de constituer un objectif, un moyen ou même une condition. Nous avons mis en lumière plusieurs problèmes d'équité liés à la géométrie variable de ce système qui est plus exigeants pour les producteurs du Sud qu'il ne l'est pour les acteurs du Nord, à sa gouvernance qui favorise la représentation des acteurs du Nord, même si cette situation tend à changer, et à son insuccès à mettre en place un commerce où il y aurait un partage effectivement plus équitable de la valeur entre les acteurs du Sud et du Nord. D'autre part, en ce qui concerne le modèle de développement que promeut le commerce équitable pour les petits producteurs, nous avons vu qu'il constituait bien davantage un simple véhicule d'insertion dans le marché conventionnel qu'un nouveau partenariat commercial. Nous tirons cette conclusion au regard premièrement de la conception du commerce équitable qui domine chez les acteurs du Sud, qui le voient essentiellement comme un segment dans le marché conventionnel, bien que plus avantageux. Deuxièmement, nous avons mis en exergue l'incapacité du mouvement du commerce équitable à véritablement parvenir à la construction d'un système effectivement plus équitable. Troisièmement, cette conclusion émane des limites des marchés équitables eux-mêmes qui n'offrent de débouchés que pour le café d'excellente qualité : le commerce équitable apparaît ainsi s'être trop exclusivement centré

sur la question de la qualité. Enfin, le commerce équitable apparaît également n'être qu'un simple véhicule d'insertion des organisations de producteurs dans le marché conventionnel dans la mesure où il ne propose pas un véritable renouvellement du modèle de développement. Nous l'avons vu, le commerce équitable repose essentiellement sur la production de denrées de base en vue des marchés d'exportation du Nord, sans intégrer la question de la sécurité alimentaire dans ses principes ou la souveraineté alimentaire dans son plaidoyer. Ces enjeux demeurent donc à la discrétion des organisations elles-mêmes. Le commerce équitable apparaît constituer une simple courroie de transmission du développement un peu plus avantageuse que ne l'est le commerce conventionnel, mais dont les fondements ne sont finalement pas très différents. Le commerce équitable est pour les organisations de petits producteurs un mécanisme de reconnaissance de la qualité équitable et devient ainsi un véhicule d'insertion de celles-ci dans le marché conventionnel.

Nous souhaitons conclure sur quelques recommandations pour le mouvement équitable qui seraient également susceptibles de faire l'objet de pistes de recherche. Considérant les objectifs d'équité, de développement et de transformation des règles commerciales que poursuit le commerce équitable, le développement durable tel qu'entendu précédemment, peut être envisagé comme l'essence même du commerce équitable. Mais bien que les acteurs du mouvement, particulièrement les acteurs du Nord, défendent avec ferveur la contribution du commerce équitable au développement durable, il semble toutefois que le mouvement ait négligé d'approfondir sa réflexion en ce sens. Plus que la simple sommation d'impacts environnementaux, sociaux et économiques : le développement durable consiste en fait en un véritable projet de société, un renouvellement du paradigme de développement de nos sociétés.

Un tel exercice de réflexion sur le développement durable devrait également être mené relativement au modèle de développement sur lequel le mouvement du commerce équitable s'est historiquement construit, la spécialisation primaire, un mode d'insertion peu avantageux des pays du Sud dans le commerce mondial. S'il veut atteindre ses objectifs de développement et de transformation des règles du commerce international, le mouvement du commerce équitable doit inclure dans son modèle le développement d'une économie à plus haute valeur ajoutée tout en repensant l'échelle des échanges. Ceci passe notamment par la reconnaissance de la sécurité alimentaire comme principe à part entière du commerce

équitable de sorte que le développement de filières équitables ne se fasse pas au détriment de la sécurité alimentaire des populations. Ceci implique également d'intégrer la souveraineté alimentaire, comprise comme le droit des populations et de leur État de définir leur politique agricole, dans les objectifs fondamentaux du commerce équitable. La construction d'un système commercial effectivement plus équitable et l'amélioration des conditions de vie des petits producteurs passent à notre sens inévitablement par la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire qui priorise la satisfaction des besoins des populations aux exportations et pour laquelle la participation des populations est essentielle.

Cet exercice de réflexion sur le développement durable est indispensable pour assurer la cohérence même du mouvement qui prétend contribuer au développement durable et sa crédibilité à long terme. Il doit évidemment se faire en intégrant les acteurs du Sud comme parties prenantes incontournables du mouvement du commerce équitable. Par ailleurs, en regard des problèmes d'application et de conception de certains principes équitables, notamment ceux de l'accès au préfinancement, de l'accès direct au marché et du juste prix, et considérant les écarts entre les principes de la filière labellisée et ceux de la filière intégrée, le mouvement équitable aurait tout avantage à procéder à un exercice de redéfinition et d'harmonisation de ses principes. Ceci doit également se faire de façon multipartite et doit non seulement porter sur le contenu, mais s'inscrire dans la perspective d'une application pratique effective et efficace.

Enfin, cet exercice de réflexion sur le développement durable et sur la conception même d'un commerce qui serait effectivement plus équitable devrait aussi porter sur la recherche d'un certain équilibre au sein du mouvement entre ses activités productives et commerciales et ses activités politiques. Considérant que la mécanique même de la certification des produits équitables est, jusque dans une certaine mesure, un frein à l'expansion du commerce équitable à d'autres produits, notamment les produits transformés, et à d'autres sphères, et considérant les écueils du commerce équitable que nous avons mis en évidence dans cette recherche en ce qui a trait aux impacts en termes de développement principalement, nous estimons que les activités de plaidoyer politique sont d'autant plus importantes et pertinentes. Le mouvement et ses acteurs doivent non seulement les poursuivre, mais les augmenter. C'est en effet par le lobbying auprès des instances internationales du commerce et des États que le mouvement est le plus susceptible à la fois de contribuer à changer durablement les règles

commerciales pour qu'elles soient plus équitables, tout autant que de renforcer la cohérence du mouvement et incidemment sa crédibilité.

## APPENDICE A

## GRILLE DE COLLECTE DE DONNÉES

GRILLE DE COLLECTE DE DONNÉES POUR LES MONOGRAPHIES DE COOPÉRATIVES DE PRODUCTION[99]

Le commerce équitable comme innovation sociale et économique : Performance sociale et renouvellement des pratiques économiques

Version du 17 mai 2004

L'établissement d'une grille de collecte de données pour le projet de recherche « Le commerce équitable comme innovation sociale et économique » s'est rapidement imposé comme un outil essentiel pouvant assurer une certaine homogénéité des données récoltées. Cette grille vise à donner des indications quant aux données qui devront minimalement être recueillies de façon à atteindre les objectifs du projet.

Rappel des objectifs du projet :
L'objectif principal est d'étudier de façon empirique le commerce équitable au Nord et au Sud comme modèle alternatif de production, de gestion et d'échange, ainsi que son potentiel de renouvellement des pratiques économiques et des régulations traditionnelles. Les trois objectifs spécifiques suivants découlent de ce dernier. En premier lieu, il s'agit de voir comment, sur le terrain, les pratiques du commerce équitable se développent et si elles permettent d'atteindre les objectifs de développement et d'équité que ses acteurs cherchent à promouvoir. À cet égard, nous souhaitons analyser le rôle des coopératives inscrites dans la filière du commerce équitable, leur réinterprétation ou actualisation d'anciens principes coopératifs (juste prix, élimination des intermédiaires), les modes de gestion et d'organisation du travail, les conditions de travail, de rémunération et de redistribution. Le deuxième

---

[99] Adaptée de :
LAPOINTE, P.-A. avec la collaboration de P.. Bélanger et B. Lévesque. 1993. *Grille de collecte des données pour une monographie d'usine*, Cahiers du CRISES, no 9303, 30 p.
COMEAU, Y. 2000. *Guide de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale et solidaire*, Cahiers du CRISES, no 9605, 19 p.

objectif vise à mieux saisir la signification du commerce équitable dans les relations Nord-Sud, les modalités de son insertion dans les circuits économiques, et ses effets concrets sur les producteurs du Sud et les employés au Nord. En particulier, il s'agit de mettre en lumière le paradoxe apparent d'un mouvement en faveur d'une plus grande équité Nord-Sud et qui impose aux producteurs du Sud le respect de certaines règles d'organisation du travail et de méthodes de production sans que les organisations du Nord soient nécessairement assujetties à de telles exigences. Ce volet mènera à étudier les mécanismes de certification qui tendent à se diffuser et l'ancrage local d'une innovation dans sa capacité de s'insérer dans le système de commerce mondial et ainsi d'assumer une dimension internationale. Enfin, le troisième objectif vise à documenter les expériences d'un nouveau mouvement social économique au sujet duquel très peu d'études empiriques ont été réalisées à ce jour. Ce mouvement social est particulier en ce qu'il propose une transformation des relations d'échange et des principes de légitimité du commerce en même temps qu'il agit comme entreprise de production et de vente de biens notamment comestibles. La question se pose : est-ce que la tension entre ces deux objectifs peut être maintenue? Est-ce que les exigences et contraintes de la production vont atténuer celles du mouvement social? Est-ce que la dimension alternative peut survivre aux contraintes de l'insertion dans l'économie traditionnelle? Ces questions feront donc l'objet de notre troisième objectif.

Cette grille préliminaire, qui nous servira d'outil de travail, a été inspirée de la *Grille de collecte des données pour une monographie d'usine* de Lapointe (1993) et du *Guide de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale et solidaire* de Comeau (2000). Cette grille doit être considérée comme un guide, un repère pour la cueillette d'informations par documents et entrevues. C'est une grille de recherche et non d'entrevue au sens fort. Le chercheur « sélectionne » les questions ou informations pertinentes à la situation étudiée.

Elle s'applique autant aux coopératives de production qu'à celles de la distribution et *mutatis mutandis* du réseau commercial. Les catégories proposées dans les ouvrages précédents ont été réorganisées en cinq catégories de façon à tenir compte des spécificités du commerce équitable :

1. Profil de l'entreprise et présentation des principaux acteurs
2. Activité économique comme innovation (conditions d'émergence, contenu, processus et résultats)
3. Organisation interne (relation de travail et organisation du travail)
4. Insertion dans les réseaux externes
5. Rapport à l'environnement
6. Intégration des principes du commerce équitable et insertion au sein du réseau du commerce équitable
7. Les résultats et les impacts
8. Pistes d'avenir des entreprises par les acteurs eux-mêmes

## 1. PROFIL DE L'ENTREPRISE ET PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX ACTEURS

La consultation de documents (brochure publicitaire, rapport annuels, organigramme, convention de travail, autres études) et l'organisation de cette information permettra de

dresser le portrait général de la coopérative. Ce portrait pourra être complété par la réalisation d'entrevues.

1.1. Identification de l'entreprise

- Historique
- Nature de l'entreprise (Type ethnique ? Type familial ? Type anonyme ? Reliée à un parti politique etc. ?)
- Type d'activité (production et produits, distribution et produits)
- Situation dans le marché et la concurrence
- Données économiques (états financiers, investissements, rentabilité)
- Description de la coopérative (bâtiments, équipements, technologie, capacité de production ou de distribution-vente, énergie, étapes de la production ou de la distribution)
- Part de la production dirigée vers le marché équitable
- Certification (sur activité totale ou partielle, nom de l'organisme)

1.2. Gouvernance et gestion de la coopérative

- Identification des dirigeants, administrateurs ou gestionnaires

1.3. Producteurs / travailleurs de la coopérative

- Nombre, évolution de l'emploi en rapport avec l'activité
- Statuts (membres et employés, employés seulement, etc.)
- Sous-traitance

1.4. Représentation des producteurs / travailleurs

- Syndicat ou autre forme de représentation auprès de la direction
- Sécurité d'emplois (contrat d'achat : termes, durée, clauses, etc.)

1.5. Insertion dans la communauté

- Relation avec les réseaux familiaux
- Position dans la communauté

## 2. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE COMME INNOVATION (CONDITIONS D'ÉMERGENCE, CONTENU, PROCESSUS ET RÉSULTATS)

Les informations recueillies dans cette catégorie insistent sur la création de l'organisation et sur la transformation de l'organisation à travers l'innovation. Distinguons ici les changements relatifs à la création d'une nouvelle coopérative de ceux résultant de transformations d'une coopérative existante (certification, transition vers l'agriculture bio).

2.1. Histoire, émergence, création et origine de la coopérative

Quelles sont les conditions (ou les facteurs) qui ont entraîné ou permis la création ou la formation de la coopérative :

- Conditions économiques : situation préalable des travailleurs du milieu, création d'emploi, conditions de travail préexistantes, aide extérieure (gouvernement, ONG, autre coopérative, syndicat local…)
- Conditions sociales : leadership mobilisateur, « être maîtres chez nous », pressions du milieu, positions des acteurs sociaux (les pour et les contre) et des leaders du milieu (curé ou autre chef spirituel, maire de la localité, « élites » locales), les principaux arguments lors des discussions, les débats…
- Pourquoi une coopérative plutôt qu'une autre forme d'entreprise et pourquoi le commerce équitable?

2.2. S'il y a eu des changements importants depuis la fondation, les quels?

- Les principaux changements :

– Technologiques (agriculture bio)
– Organisationnels et relativement aux conditions de travail
  Répartition et coordination du travail
  Contrôle de qualité
  Implication des producteurs dans les décisions
  Santé et sécurité
– Statuts et rôles des producteurs
  Perceptions de leur participation à un mouvement
– Relations de travail : syndicalisation, négociation collective, conflit ou concertation…
– Gestion économique et financière
– Rapport à l'environnement
– Rapports au milieu
– Réinvestissement dans la communauté

2.3 Conditions d'émergence ou origine de l'innovation (des changements)

– Facteurs engendrant le changement (faible productivité, problèmes de financement, concurrence, changement de la demande, insertion dans le réseau du commerce équitable)
– Élément déclencheur (baisse du prix du produit sur le marché, nouvelles contraintes environnementales, nouveau leader, retrait de l'État, rôle de l'organisation au Nord)
– Analyses et positions des acteurs sociaux du milieu de travail à l'égard du changement (débats qui ont eu lieu)

2.4 Le processus de l'innovation (conception, modalités d'introduction et suivi de l'innovation)

– Initiateur, processus de décision, conception de l'innovation
– Information des producteurs

- Introduction unilatérale ou conjointe
- Négociations, consultation, séance d'information
- Acceptation des changements et implication maximale des travailleurs en vue de la réalisation des changements ou résistance.
- Si résistance, nature du compromis.
- Suivi de l'innovation

2.3. Évolution du changement
- Phases d'évolution du changement
- Comparaison du projet initial à ce qui est observé ponctuellement
- Durabilité (escomptée) du changement

3. ORGANISATION INTERNE (relation de travail et organisation du travail)

L'analyse de la convention collective (ou autre forme d'entente) ainsi que des observations prolongées du travail des producteurs permettent principalement d'obtenir les informations ci-dessous. Dans un second temps, des entrevues permettront de préciser certains points.

3.1. Forme d'entreprise : coopérative ou autre

3.2. Relations de travail et gestion des ressources humaines
- Rémunération
- Horaire de travail
- Bénéfices marginaux
- Statuts d'emploi
- Sous-traitance
- Sécurité d'emploi
- Droits de gérance et participation syndicale (ou autre)
- Évolution des relations de travail : conflictuelle, concertation, coopération.

3.3. Organisation du travail
- Description du système de production ou de distribution
- Productivité, qualité et fiabilité
- Répartition du travail
- Modes de coordination des travailleurs et hiérarchie
- Qualification du travail
- Formation
- Conditions de travail
- Santé et sécurité
- Charges de travail

## 4. INSERTION DANS LES RÉSEAUX EXTERNES

Cette section se veut en quelque sorte le complément de la dernière et nous semble spécifique au commerce équitable puisque les principes du commerce équitable norment en quelque sorte le comportement des coopératives dans les domaines énumérés ci-bas.

4.1. Relations avec les autres entreprises locales (production ou distribution selon le cas)
4.2. Relations avec le réseau financier (banques, prêteurs, agences gouvernementales, coopérative centrale ou fédération)
4.3. Relations avec le réseau du commerce équitable et modalités d'insertion dans ce réseau
4.4. Relations avec les ONG
4.5. Relations avec le milieu
4.6. Relations avec les gouvernements (financement, autres formes de support ou de blocage)

## 5. RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT

5.1 Importance de la protection de l'environnement
5.2 Importance de l'agriculture biologique
5.3 Utilisation de pesticides

## 6. INTÉGRATION DES PRINCIPES DU COMMERCE ÉQUITABLE ET INSERTION AU SEIN DU RÉSEAU DU COMMERCE ÉQUITABLE

Cette section est aussi spécifique au commerce équitable. Il s'agit de voir comment sont intégrés les principes du commerce équitable dans les valeurs et les pratiques et d'appréhender les modalités d'insertion de l'organisation dans le réseau spécifique du commerce équitable.

6.1. Connaissance des principes du commerce équitable de la direction et des employés

6.2. Interprétation, perception, application concrète
- Commerce direct
- Crédit
- Engagement des organisations du commerce équitable
- Juste prix
- Protection de l'environnement et développement communautaire
- Gestion démocratique
- Information du public

6.3. Culture des producteurs / travailleurs à l'égard de la production ou du commerce, de la coopérative, de la hiérarchie, des relations avec les autres producteurs et du syndicalisme

6.4. Le projet culturel de la direction
- Mission, philosophie de gestion, culture d' « entreprise », déclarations de principes

## 7. LES RÉSULTATS ET LES IMPACTS

Cette section était auparavant incluse dans la section 2. L'équipe a choisi d'en faire une nouvelle section de façon à bien faire ressortir les résultats et les impacts concrets relativement à ceux qui étaient escomptés.

- Impacts sur le produit, la qualité de vie et les conditions des producteurs
- Impacts sur la productivité de la coopérative
- Impacts dans la communauté
- Impacts sur les membres à titre individuel et sur leur famille
- Impacts sur l'association au niveau local
- Impacts sur l'environnement social, culturel, politique et économique
- Résultats concrets versus ceux qui étaient escomptés
- Évolution du changement
  - Phases d'évolution du changement
  - Comparaison du projet initial à ce qui est observé ponctuellement
  - Durabilité (escomptée) du changement

## 8. PISTES D'AVENIR DES ENTREPRISES PAR LES ACTEURS EUX-MÊMES

Cette section a pour objectifs de mieux connaître quelles sont les visées de l'organisation, de ses dirigeants. Comment voient-ils se profiler leur avenir, leur développement. Quelles sont les contraintes, les opportunités.

8.1. Contexte se dessinant favorable ou défavorable
8.2. Réussites et menaces futures pour l'avenir de l'entreprise

## APPENDICE B

## LISTE DE CODES TRIÉS PAR FRÉQUENCE

### Code-Filter: All

---

HU: Commerce équitable 29 mai 2007
File: [C:\Documents and Settings\Vero\Bureau\Mémoire Véro 31 mai\Anal...\Commerce équitable 29 mai 2007.hpr5]
Edited by: Super
Date/Time: 07-09-03 10:49:45

---

**FIECH**
**OCAEZ**
**Commerce équitable**
**Prix**
**Marchés**
**Formation**
**Certification**
**Impacts**
**Producteurs**
**Information / Communication**
**Agriculture biologique**
**Financement**
**FLO**
**Membership**
**Gestion de l'organisation**
**Développement**
**Qualité**
**Assesseurs**
**inspection**
**gouvernement**
**Participation**
**défis pour le futur**
**Stratégie commerciale**
**PATPO**
**Lutte / Changement social**

**Engagement bénévole**
**application des principes du CÉ**
**ISMAM**
**Histoire professionnelle**
**Vision**
**CERTIMEX**
**Condition de la femme**
**Immigration**
**Croissance et consolidation des org.**
**Conscientisation et sensibilisation**
**projets de développement**
**Infrastructures et équipements**
**préfinancement**
**coyotes**
**transparence**
**Coûts de production**
**Réunions**
**conditions des travailleurs**
**Changement de comité exécutif**
**Organisation des gens**
**protection de l'environnement**
**réussites / fierté**
**Connaissance du commerce équitable**
**acopio**
**Diversification des activités**
**Fils de producteurs**
**Augmentation des coûts de la certification**
**commercer directement**
**motivation**
**Église**
**Prise de décision**
**Entrepreneurship / sens des affaires**
**Comerci Justo Mexico**
**prime équitable**
**Auberges**
**Travaux agricoles**
**Compétence / professionnalisme**
**Organisation sociale OCEZ**
**Économie familiale**
**Contrôle interne**
**Ressources économiques**
**Compétition**
**Contradictions du CÉ / limites**
**Vida y Esperanza**
**Justice / équité**
**utilisation de produits chimiques**

**organisation de second niveau**
**Éducation**
**Famille (intégration de la famille)**
**Démocratie**
**Commercialisation (secteur)**
**niche limitée**
**futur de nos enfants**
**marque de café**
**Marge du producteur**
**Visite d'une étrangère**
**grandes organisations vs petites**
**mission**
**Inspecteurs**
**Relations entre la FIECH et ses organisations membres**
**Coordination entre les certifications**
**Organisation Paluche'n**
**problèmes internes**
**certification - finca**
**Organigramme de l'organisation**
**Exigences de l'exportation**
**Organisation ASSIAC**
**long processus de changement**
**Dispersion géographique**
**Organisation UCIRI**
**Détermination "petit producteur"**
**pauvreté**
**mouvement (alternatif / social)**
**Logique de la charité**
**Situation financière**
**marché local / national**
**Promoteurs techniques**
**Santé**
**Bureaucratique**
**Organisation COCARET / Lagos**
**Institutions financières**
**relations avec autres organisations**
**Relations Fiech-Paluche'n**
**Dignité**
**Abandon du cafétal**
**groupes de femmes**
**communautés**
**Chaîne du CÉ**
**Relations Nord-Sud**
**impacts de l'agriculutre biologique**
**Évaluations annuelles**
**Multiplication des certifications**

**statut légal**
**Corruption**
**Institut Mexicain du café**
**actions par kilo**
**division sociale**
**Partis politiques**
**Religions**
**Politique**
**Union de uniones**
**Finca : conditions de vie**
**Réputation de la fédération**
**Rêves - réalisations**
**assurances**
**Ignorance**
**Crise du café**
**Torréfaction**
**obstacles**
**multinationales**
**mouvement du CE mexicain**
**Mouvement international**
**Production**
**Productivité**
**Sécurité alimentaire**
**Concentration du pouvoir**
**organisation MASICH**
**ennemis**
**COOPCAFÉ**
**SAGARPA**
**Crise OCAEZ**
**Solidarité**
**Engagement du producteur**
**Relations hommes/femmes**
**café de transition**
**Barrière à l'entrée**
**DD**
**Risque**
**Représentation de FLO au MX**
**Confiance**
**travail avec les femmes**
**Mondialisation**
**Normes**
**critères des organisations (OCAEZ, FIECH, etc.)**
**liquidité**
**Majomut**
**Traçabilité**
**Acteur central**

**Écotourisme**
**transport**
**"l'union fait la force"**
**Abasto comunitario**
**croissance du CÉ**
**Système de garantie**
**Paiement du café**
**Confusion équitable et biologique**
**Pouvoir de négociation**
**période de transition**
**nécessité**
**Mouvement zapatiste**
**groupe culturel**
**Micro banque rural**
**l'après commerce équitable**
**Consommateur**
**Relations à long terme**
**ISO 65**
**Préparer le futur**
**Finca : défis**
**production naturelle**
**problématique environnementale**
**contexte social**
**café soutenable**
**Café naturel**
**Catacion - dégustation de café**
**action - agir**
**Concafé**
**Paiement selon la qualité**
**Organisation UCCUAC**
**pérennité de l'organisation**
**Pastorale juvénile**
**Organisation Mut Vitz**
**Service de commercialisation**
**Max Havelaar**
**Relations intrafamiliales**
**Respect des normes**
**Reconnaissance envers les acheteurs**
**productrice**
**Projet de carrière**
**Programme Opportunidad**
**production vivirère**
**Relations avec ONG**
**portrait mondial du CÉ**
**Producteurs non-organisés**
**relations avec FLO**

**Travail des enfants**
**Fardeau des producteurs**
**transition de comité directif**
**Financement PATPO**
**Unicef**
**discrimination entre les groupes**
**Étudiants**
**Économies d'échelle**
**sécurité - stabilité**
**Libération**
**Mandat**
**Soulèvement zapatiste**
**Tourisme**
**Imposition d'un modèle**
**Valeur ajoutée**
**Café desmanche**
**Café soluble**
**vision long terme**
**Alcoolisme**
**café d'ombre**
**Relations délégués / membres**
**Relation avec autres mouvements**
**Acheteurs**
**Semilla del Sur**
**reconnaissance des pairs**
**indépendance financière**
**finca : impacts**
**légalisation des membres**
**conditions structurelles**
**Maseca**
**conversion du territoire**
**Efficacité**
**Dilution du commerce équitable**
**Elan organic coffee**
**Festival del café**
**Échantillon**
**Colonisation espagnole**
**prensa**
**Projets futurs de la FIECH**
**CNOC**
**Commerce alternatif**
**OIC**
**miel**
**perception des consommateurs au Nord**
**Organisation CIRSA**

## RÉFÉRENCES


ACI. 2006. Alliance Coopérative Internationale. En ligne. <www.coop.org>. Consulté le 28 février 2006.

AFP. 1997. « Échec « honteux » au sommet de la Terre ». *La Presse*, Monde, samedi 28 juin p. B7.

AFTF. S.d. Site Internet de l'AFTF. En ligne. < http://www.catgen.com/aftf/EN/>. Consulté le 13 juin 2007.

Aknin, A., G. Froger, V. Géronimi, P. Méral et P. Schembri. 2002. « Environnement et développement : Quelques réflexions autour du concept de « développement durable » ». In *Développement durable? Doctrines, pratiques, évaluations*, sous la dir. de J.-Y. Martin, p. 51-71. Paris : IRD Éditions.

Alcan. 2006. *Durabilité*. En ligne. <http://www.alcan.com/web/publishing.nsf/Content/Sustainability+Home_FR>. Consulté le 18 octobre 2006.

ANDINES. S.d. *Les engagements de la Coopérative ANDINES*. En ligne. <http://www.andines.com/rubrique.php3?id_rubrique=26>. Consulté le 6 juillet 2007.

Artisans du Monde. S.d. *Les origines du commerce équitable en Europe et dans le monde*. En ligne. <http://www.artisansdumonde.org/histoire-commerce-equitable.htm>. Consulté le 16 juin 2005.

Assidon, E. 2002. *Les théories économiques du développement*, 3e édition. Coll. « Repères » no 108. Paris : La Découverte, 123 p.

Bardin, L. 2003. « L'analyse de contenu et de la forme des communications », In *Les méthodes des sciences humaines*, sous la dir. de Moscovici, S. et F. Buschini, p. 243-270. Paris : Presses Universitaires de France.

Barrat Brown, M. 1993. *Fair Trade / Reform and Realities int the International Trading System*. London: Zed Books, 192 p.

Barrat Brown, M et Adam, S. 1999. « Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud ». In *L'économie sociale au Nord et au Sud*, sous la dir. de Defourny, J., P. Develtere et B. Fonteneau, p. 105-122. Paris : de Boeck.

Baumard, P., et J. Ibert. 1999. « Quelles approches avec quelles données? ». In *Méthodes de recherche en management*, sous la dir. de R.-A. Thiéart, p. 81-103. Paris : Dunod.

Berland, J.-P., J. Bové, F. Brune, I. Illich, (Collectif). 2003. *Défaire le développement - Refaire le monde*, Paris, Parangon.

Bernard, H.R. 2002. *Research methods in anthropology: Qualitative and quantitative approaches*. 3e éd. Walnut Creek, Californie : AltaMira Press.

Blein, R. 2006/2007. « Souveraineté alimentaire : des principes aux réalités », *Grain de sel*, no 37, p. 13-15.

Bourinet, S. 2004. *Faire reconnaître la dette écologique des pays du Nord envers les pays du Sud*. En ligne. <http://www.cadtm.org/article.php3?id_article=743>. Consulté le 17 novembre 2006.

Brunel, S. 2004. *Le développement durable*. Coll. « Que sais-je? », no 3719. Paris : Presses universitaires de France, 127 p.

Café Sati. S.d. *History of a coffee bean*. En ligne. <www.cafesati.com/uk/botanique.htm>. Consulté le 24 octobre 2005.

Cellard, A. 1997. « L'analyse documentaire ». In *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires, p. 251-271. Montréal : G. Morin.

Chassande, P. 2002. *Développement durable : Pourquoi? Comment?* Aix-en-Provence : Éditions Édisud, 189 p.

Chen, S., et M. Ravallion. 2004. *How Have the World's Poorest Fared since the Early 1980s?* Policy Research Paper 3341. Washington (É.-U.) : Banque mondiale, 39 p.

CJM 2004. *Comercio Justo, El Poder de un Mercado Diferente, Informe de Actividades 1999-2004*. En ligne. <https://www.comerciojusto.com.mx/documentos/ReporteVersionFinal.pdf>. Consulté le 12 juillet 2007. 46p.

CLAC. S.d. *Site Internet de CLAC*. En ligne. < http://www.clac-pequenosproductores.org/>. Consulté le 18 juin 2007.

Club de Rome. S.d. *Site Internet du Club de Rome*. En ligne. <www.clubofrome.org/>. Consulté le 27 octobre 2006.

Club de Rome. 1972. *Halte à la croissance*. Paris : A. Fayard, 314 p.

COFTA. S.d. *Site Internet de COFTA*. En ligne. < http://www.catgen.com/cofta/EN/>. Consulté le 15 février 2007.

Collectif (La Ligne d'horizon). 2003. *Défaire le développement, refaire le monde*. Lyon : Parangon/Vs, 416 p.

Comeau, Y. 2000. *Guide de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale et solidaire*, Cahiers du CRISES, no 9605, 19 p.

Costanza, R., J. C. Cumberland, H. E. Daly, R. Goodland, and R. Norgaard. 1997. *An Introduction toEcological Economics*. Boca Raton: St. Lucie Press, 275 p.

CMED. 1988. *Notre avenir à tous*. Cap-Saint-Ignace (Québec) : Éditions du fleuve, 454 p.

Communauté Européenne des Coopératives de Consommateurs. S.d. *Frequently Asked Questions*. En ligne. <http://www.eurocoop.org/faqs/en/default.asp>. Consulté le 22 novembre 2005.

Cooperative Life. S.d. *History of Cooperatives*. En ligne. <http://cooplife.coop.coophis.htm>. Consulté le 22 novembre 2005.

CNUED. 1992. *Le sommet « Planète Terre », couronnement d'une réunion historique, définit les orientation du développement durable*. En ligne. <http://www.un.org/french/events/rio92/rioround.htm>. Consulté le 14 janvier 2007.

Daly, H. E. 1990. « Toward Some Operational Principles of Sustainable Development ». *Ecological Economics*, no 2, Amsterdam, p. 1-6.

De Filippis, V. 2004. « Les producteurs de café broient du noir ». *Libération*, no. 7133, 17 avril 2004, p. 6-7.

Deslauriers, J.-P. 1991. *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill, 142 p.

Deslauriers, J.-P. 1997. « L'induction analytique ». In *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires, p. 293-308. Montréal : G. Morin.

Deslauriers, J.-P. 1999. « La recherche qualitative : le cadavre est-il sorti du placard? ». *Recherches qualitatives*, vol. 20, p. 3-9.

Develtere, P. et I. Pollet. 2005. Co-operatives and Fair-Trade. En ligne. <http://www.copacgva.org/fora/berlin2005.htm>. Consulté le 3 mars 2006.

Di Castri, 2004. « De Rio à Johannesbourg ». In *Ce que développement durable veut dire*, sous la dir. de Férone, G., D. Debas et A.-S. Genin, p. 217-224. Paris : Éditions d'Organisation.

Domtar. S.d. *Site Internet de Domtar*. En ligne. <http://www.domtar.com/fr/index.asp>. Consulté le 18 octobre 2006.

Dufault, E. 2002. « Johannesburg: une grande déception mais peu de surprises ». *Le Devoir*, samedi, 7 septembre 2002, p. B10.

Dopler. F. 2006. « El significado del Comercio Justo para pequeños productores de café. Respuestas locales a la intervención de un proyecto de desarrollo. El caso de CUMATI, Chiapas, México ». Mémoire de licence, Fribourg, Université de Fribourg, 107 p.

Edwards, A.R. 2005. *The sustainability revolution: portrait of a paradigm shift*. Gabriola Island : New Society Publishers, 207 p.

EFTA. 2001. *Mémento du commerce équitable 2001*. En ligne. <http://www.european-fair-trade-association.org/Efta/yb.php>. Consulté le 4 mars 2004.

EFTA. S.d. *Site Internet de l'EFTA*. En ligne. <http://www.european-fair-trade-association.org/>. Consulté le 15 juin 2007.

Equita. S.d. *Relation commerciale*. En ligne. <http://www.equita.qc.ca/commerce/relation_commerciale.htm>. Consulté le 27 janvier 2007.

Équiterre. S.d. *Site Internet d'Équiterre*. <http://www.equiterre.org/equitable/index.php>. Consulté le 6 avril 2004.

EquiTerre. S.d. *Les débuts du commerce équitable : jusqu'en 1988*. En ligne. <http://infos.equiterre.com/article.php?id_article=9>. Consulté le 16 juin 2005.

Erkman, S. 1998. *Vers une écologie industrielle*. 2e éd. Enrichie et mise à jour. Paris : Éditions Charles Léopold Mayer, 251 p.

Faucheux, S. et J.F. Noël. 1990. *Les menaces globales sur l'environnement*. Coll. « Repères » no 91, Paris : La Decouverte, 123 p.

Favreau, L. 2004. « Théories et stratégies de développement au Sud : itinéraire de 1960 à aujourd'hui ». Cahier de la CRDC, Série recherches, numéro 32, UQO, Gatineau, 29 p.

Favreau, L. 2002. « Commerce équitable, économie sociale et mondialisation ». In *Séminaire international Commerce équitable, coopératives et développement durable* (Montréal, 26 et 27 septembre 2002), sous la dir. de C. Gendron, p. 2-14. Montréal : Chaire économie et humanisme.

FIECH. 2004a. *Programa de certificacion organica 2004-2005*. FIECH, Document interne.

FIECH. 2004b. *Antecedentes, Avances y Perspectivas de nuestra Empresa Social*. FIECH. Diaporama promotionnel, 26 p.

FIECH. 2004c. *Perfil ejecutivo*, FIECH, Chiapa de Corzo, Chiapas, 21 p.

FIECH. 1995. *Fundamentos basicos de la agricultura organica*. FIECH, Chiapa de Corzo, Chiapas, 187 p.

FINE. S.d. *Site Internet de FINE*. En ligne. <http://www.fairtrade-advocacy.org/index.php>. Consulté le 3 mars 2007.

FINE. 2001. *Fair trade definition and principles*. En ligne. <http://www.fairtrade-advocacy.org/documents/FAIRTRADEDEFINITIONnewlayout2.pdf>. Consulté le 15 août 2007.

FLO. 2007. *Standards génériques pour les organisations de petits producteurs*. En ligne. <http://www.fairtrade.net/fileadmin/user_upload/content/Generic_Fairtrade_Standard_SF_March_2007_FR.pdf>. Consulté le 17 mai 2007.

FLO. 2007b. *The producer networks become co-owners of FLO*. En ligne. <http://www.fairtrade.net/single_view.html?&cHash=878bf130b6&tx_ttnews[backPid]=168&tx_ttnews[tt_news]=20>. Consulté le 14 juillet 2007.

FLO. S.d. *Site Internet de FLO*. En ligne. <http://www.fairtrade.net/>. Consulté de juin 2005 à juillet 2007.

Francoeur, L.-G. 2002. « L'Union européenne qualifie de "succès" le Sommet de Johannesburg ». *Le Devoir*, jeudi 5 septembre, p. A1.

Gagnon, Y.-C.. 2005. *L'étude de cas comme méthode de recherche : guide de réalisation*. Sainte-Foy (Qué.) : Presses de l'Université du Québec, 128 p.

Gendron, C. 2006. *Le développement durable comme compromis. La modernisation écologique de l'économie à l'ère de la mondialisation*, Coll. « Pratiques et politiques sociales et économiques ». Québec : Presses de l'Université du Québec, 284 p.

Gendron, C. 2004a. « Le commerce équitable : un nouveau mouvement social économique au cœur d'une autre mondialisation » In *Altermondialisation, économie et coopération*

*internationale*, sous la dir. de Favreau, L., G. Larose et A. Salam Fall, p. 158-183. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Gendron, C. 2004b. « Le développement durable : un nouvel enjeu de l'historicité ». In *Les enjeux et les défis du développement durable : Connaître, décider, agir*, sous la dir. de L. Guay, L. Doucet, L. Bouthillier et G. Debailleul, p. 59-78. Québec : Les presses de l'Université Laval.

Gendron, C. 2001. « Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques ». *Revue Pour*, Vol. 172, p. 175-181.

Gendron, C., Bisaillon, V. et Otero, A.I. 2008. « The Institutionalization of Fair Trade: More than a Degraded Form of Social Action ». *Journal of Business Ethics*. À. paraître.

Gendron, C., *et al.* 2005. « Mémoire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable remis à la Commission des transports et de l'environnement dans le cadre des consultations particulières et des auditions publiques sur la Loi sur le développement durable (projet de loi n° 118) - Version révisée », Cahier de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, Montréal, École des sciences de la gestion, UQÀM, no 10-2005, 63 p.

Gendron, C. et J.-P. Revéret. 2000. « Le développement durable ». *Économies et Sociétés*. Série R, no 37, p. 111-124.

Giddings, B., B. Hopwood et G. O'Brien. 2002. « Environment, Economy and Society : Fitting them together into Sustainable Development ». *Sustainable Development*, vol. 10, p. 187-196.

Godard, O. 1994. « Le développement durable. Paysage intellectuel ». *Natures-Sciences-Sociétés*, Vol. 2, no 4, octobre, p. 309-322.

Gohier, C. 2004. « De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative ». *Recherches qualitatives*, vol. 24, p. 3-17.

Grant, S., et S. Rinehart. 1991. *SELFHELP Crafts of the World*. The Atlantic Entrepreneurial Institute. En ligne. <http://aics.acadiau.ca/case_studies/selfhelpcrafts.html>. Consulté le 22 novembre 2005.

Grossman, G.M. et AB. Krueger. 1995. « Economic Growth and the Environment ». *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 110, p. 353-377.

Harribey, J.-M. 1998. *Le développement soutenable*. Paris : Économica, 111 p.

Hatem F. 1990. « Le concept de " développement soutenable " ». *Économie Prospective Internationale*, n°44, 4ème trimestre, p. 101-117.

Houle, G. 1997. « La sociologie comme science du vivant : l'approche biographique ». In *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires, p. 273-289. Montréal : G. Morin.

Huberman, A. M. et M. B. Miles. 1991. *Analyse des données qualitatives – Recueil de nouvelles méthodes*. De Boeck Université, 480 p.

IFAT. S.d. *Site Internet de l'IFAT*. En ligne. <www.ifat.org>. Consulté du 4 août 2005 au 7 juillet 2007.

IFAT. 2003. *A brief history of the Fair Trade Movement*. IFAT Briefings. <http://www.ifat.org/fairtrade-res2.html>. Consulté le 31 mars 2004.

Illich, I. 1973. *La convivialité*. Paris : Éditions du Seuil, 157 p.

Jaccoud, M. et R. Mayer. 1997. « L'observation en situation et la recherche qualitative ». In *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires, p. 211-249. Montréal : G. Morin.

Jick, T. D. 1983. « Mixing Qualitative and Quantitative Methods: Triangulation in Action ». In *Qualitative Methodology*. An update reprint of the December 1979 issue of *Administrative Science Quaterly*, sous la dir. de J. VanMaanen, J., p. 135-148. Beverly Hills (Calif.): Sage Publications.

Johnson, P. 2003. *Commerce équitable : propositions pour des échanges solidaires au service du développement durable*. Coll. « Cahiers de propositions pour le XXIème siècle », no 9. Paris : Charles Léopold Mayer, 182 p.

Kocken, M. 2003. *Fifty years of Fair trade. A brief history of the Fair trade movement*. En ligne. <www.gepa3.de/download/gepa_Fair_Trade_history__en.pdf>. Consulté le 12 juillet 2005.

Laperrière, A. 1997. « La théorisation ancrée (*grounded theory*) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées ». In *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires, p. 309-340. Montréal : G. Morin.

Lapointe, P.-A. avec la collaboration de P.. Bélanger et B. Lévesque. 1993. *Grille de collecte des données pour une monographie d'usine*, Cahiers du CRISES, no 9303, 30 p.

Latouche, S. 2000. « De l'éthique sur l'étiquette au juste prix, Aristote, les SEL et le commerce équitable ». *Revue du MAUSS*, no 15, p. 346-358.

Latouche, S. 2003. « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement ». *Mondes en Développement*, vol. 31, no 121, p. 23-30.

Lecompte, C. 2003. *Le pari du commerce équitable*. Paris : Éditions d'Organisation, 370 p.

Le Prestre, P. 1997. *Écopolitique internationale*. Montréal : Guérin Universitaire, 556 p.

Le Velly, R. 2004. « Le commerce équitable : des échanges marchands contre le marché et dans le marché ». Thèse de Doctorat, Nantes, Université de Nantes, 328 p.

Levi, M. et A. Linton. 2003. « Fair Trade : A Cup at a Time? » *Politics and Society*, vol. 31, no 3, p. 407-432.

Littrell, M.A., et M.A. Dickson. 1999. *Social Responsibility in the Global Market – Fair Trade of Cultural Products*, London, New York: Sage, 218 p.

Low, W., et E. Davenport. 2005. « Postcards from the Edge ». *Sustainable Development*, no 13, p. 143-153.

Maddison, A. 2001. *The World Economy: A Millennial Perspective*. Paris : OCDE, 383 p.

Malinowski, B. 1985. *Journal d'ethnographe*. Traduit de l'angl. par Tina Jolas. Préf. de Valetta Malinowska. Paris : Éditions du Seuil, 301 p.

Malservisi, M. et Faubert-Mailloux, I. 2000. *Le commerce équitable*. Cahier no 006-112. Montréal : Chaire de coopération Guy-Bernier, 28 p.

Martinez-Alier, J. 2002. *The environmentalism of the poor : a study of ecological conflicts and valuation*. Cheltenham, UK ; Northhampton, MA : Edward Elgar Publishing, 312 p.

Maseland, R. et A. de Vaal. 2002. « How Fair is Fair Trade? ». *Economist (Netherland)*, vol. 150, no 3, p. 251-272.

Mauss, M. 2003. *Sociologie et anthropologie*, 10e éd. Coll. « Quadrige », no 58. Paris : Presses universitaires de France, 482 p.

Max Havelaar. 2003. *Le label*. En ligne. <http://www.maxhavelaarfrance.org/label/fonctionnement.htm>. Consulté le 15 janvier 2007.

Maxwell, S. et Smith, M. 1992. « Household Food Security : A conceptual Review ». In *Household Food Security: Concepts, Indicators, Measurements. A technical review,*

sous la dir. de Maxwell, S. et T.R. Frankenberger, p. 1-72. New York : UNICEF, IFAD.

Menezes, F. 2001. « Food Souvereignty : A vital requirement for food security in the context of globalization ». *Development*, vol. 44, no 4, p. 29-33.

Micheletti, M. 2003, *Political Virtue and Shopping: individuals, shopping and collective action*. New York: Palgrave Macmillan, 247 p.

Mignot, D., J. Defourny et A. Leclerc. 1999. « Un siècle d'histoire coopérative à travers les statistiques de l'A.C.I. ». *Annals of Public and Cooperative Economics*, Vol. 70(1) : 75-105. Mormont, M. 2002. « Du concept au mode d'emploi ». Préface In *Le développement durable : Dynamique et constitution d'un projet*. E. Zaccaï, p. 9-16. Bruxelle : P.I.E. Peter Lang, 358 p.

Murray, D., L.T. Raynolds et P.L. Taylor. 2003. « One Cupe at a Time : Poverty Alleviation and Fair Trade Coffee in Latin America ». En ligne. Colorado State University : Fair Trade Resarch Group, 37 p. En ligne. < http://www.colostate.edu/Depts/Sociology/FairTradeResearchGroup/>. Consulté le 19 juillet 2005.

Navarro-Flores, O. 2006. « Les relations de partenariat Nord-Sud: du paradoxe au compromis: une approche institutionnaliste des relations entre ONG dans le secteur de la coopération internationale ». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 459 p.

NEWS !. S.d. *Site Internet de NEWS !*. En ligne. <www.worldshops.org>. Consulté le 3 avril 2007.

Noiseux, Y. 2004. *Le commerce équitable*. Coll. Études théoriques no ET0416. 178 p. En ligne. <http://www.crises.uqam.ca/cahiers/ET0416.pdf>. Consulté le 5 avril 2006.

Office of the Commissioner for Khadi and Village Industries. S.d. *Information Khadi*. En ligne. <www.kvic.org.in/v4/KHADI2.ASP>. Consulté le 22 novembre 2005.

OIC. 2002. *La crise mondiale du café menace le développement durable*. En ligne <http://dev.ico.org/documents/globalcrisisf.pdf>. Consulté le 13 janvier 2007.

OMC. S.d. *Dix malentendus fréquents au sujet de l'OMC*. En ligne. <http://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/10mis_f/10m00_f.htm>. Consulté le 14 mars 2007.

ONU. 1948 Déclaration universelle des droits de l'homme. En ligne. <http://www.un.org/french/aboutun/dudh.htm>. Consulté le 12 janvier 2007.

Oxfam. S.d. *A short history of Oxfam*. En ligne. <http://www.oxfam.org.uk/about_us/history/history2.htm>. Consulté le 22 novembre 2005.

Oxfam Solidarité. S.d. Site Internet d'Oxfam Solidarité. En ligne. <http://www.oxfamsol.be/fr/>. Consulté le 6 juillet 2007.

Padilla M. 1998. « La sécurité alimentaire des villes africaines: le rôle des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires ». Approvisionnement et distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone, FAO, Collection Aliments dans les villes, Vol 1, no 98, p 69-76.

Perna, T. 2000. « La réalité du commerce équitable ». *Revue du MAUSS*, 15, 359-372.

Pezzey, J. 1992. *Sustainable development concepts : an economic analysis*. World Bank environment paper no 2. Washington : World Bank, 71 p.

Pires, A.P. 1997a. « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales ». In *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires, p. 3-54. Montréal : G. Morin.

Pires, A.P. 1997b. « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique ». In *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de J. Poupart, p. 113-169. Montréal : G. Morin.

PFCE. 2006. *Mémento 2006 : Étude comparée de différents systèmes de garantie – qualité*. Paris : PFCE, 136 p.

PFCE. 1997. *La Charte pour le commerce équitable*. En ligne. <http://www.commercequitable.org/charte/>. Consulté le 27 janvier 2007.

PNUD. 2003. *Rapport mondial sur le développement humain 2003*. Paris : Economica, 367 p.

PNUE. 2003. *L'avenir de l'environnement mondial*. En ligne. <http://www.unep.org/geo/geo3/french/045.htm>. Consulté le 17 novembre 2006.

Poupart, J. 1997. « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques ». In *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires, p. 173-209. Montréal : G. Morin.

Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies 2005. *Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement*. New York : PNUD, 387 p.

Ramognino, N. 1984. « L'observation, un résumé de la réalité : De quelques problèmes épistémologiques du recueil et du traitement des données ». In *La méthode de cas en sociologie*, p. 55-75.

Raynolds, L.T. 2002. « Consumer/Producer Links in Fair Trade Coffee Networks ». *Sociologia Ruralis*, Vol. 42, no 4, p. 404-424.

Raynolds, L.T. 2000. « Re-embedding global agriculture : the international organic and fair trade movements ». *Agriculture and Human Values*, vol. 17, p. 297-309.

Raynolds, L.T., et M.A. Long. 2007. « Fair/Alternative Trade: historical and empirical dimensions ». In Fair Trade / The challenges of transforming globalization, sous la dir. de Raynolds, L.T., D.L. Murray et J. Wilkinson, p. 15-32. New York : Routledge.

Reed, D. 1999. « Le développement durable ». In *Ajustement structurel, environnement et développement durable*, sous la dir. de D. Reed, p. 25-46. Paris ; Montréal : Éditions L'Harmattan.

Reed, M. S., E. D.G. Fraser et A. J. Dougill. 2006. « An adaptive learning process for developing and applying systainability indicatoirs with local communities ». Ecological Economics, vol 59, p. 406-418.

Renard, M.-C. 2003. « Fair trade : quality, market and conventions », *Journal of Rural Studies*, No 19, p. 87-96

Renard M.-C. 1999. « The interstices of globalisation: the example of fair coffee ». *Sociologia Ruralis*, 39 (4), p. 484-500.

Renard, M.-C. 1996. « Les interstices de la globalisation : un label de commerce équitable pur les petits producteurs ». Thèse de doctorat en études rurales, Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail, 151 p.

Rist, G. 1996. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale.* Paris : Presses de Sciences Po, 427 p.

Rochdale Society of Equitable Pioneers. 1844. *Laws and Objects of the Rochdale Society of Equitable Pioneers.* En ligne. <http://archive.co-op.ac.uk/downloadFiles/rochdale_Pioneers_Rules_1844.pdf>. Consulté le 16 juin 2005.

Roozen, N., et F. van der Hoff. 2002. *L'aventure du commerce équitable, une alternative à la mondialisation par les fondateurs de Max Havelaar.* Saint-Amand-Montrond (Cher) : Éditions JC Lattès, 285 p.

Roy, S.N. 2003. « L'étude de cas ». In *Recherche en sciences sociales: de la problématique à la collecte des données*, 4ième éd, sou la dir. de B. Gauthier, p. 159-184. Ste-Foy (Qué.) : Presses de l'Université du Québec.

Ruiz-Diaz, H. 2005. « Une tribune pour les pays du Sud ». *Le Monde diplomatique*. Septembre 2005, p. 20-21.

Sabourin, P. 2003. « L'analyse de contenu ». In *Recherche en sciences sociales: de la problématique à la collecte des données*, 4ième éd, sou la dir. de B. Gauthier, p. 357-386. Ste-Foy (Qué.) : Presses de l'Université du Québec.

Sachs, Ignacy. 1980. *Stratégies de l'écodéveloppement*. Coll. « Développement et civilisation ».Paris : Éditions Économie et humanisme, 140 p.

SAI. S.d. *Site Internet de SAI*. En ligne. <http://www.saiplatform.org/>. Consulté le 12 septembre 2005.

Savoie-Zajc, L. 2003. « L'entrevue semi-dirigée ». In *Recherche en sciences sociales: de la problématique à la collecte des données*, 4ième éd, sou la dir. de B. Gauthier, p. 293-316. Ste-Foy (Qué.) : Presses de l'Université du Québec.

Savoie-Zajc, L. 2000. « L'analyse de données qualitatives : pratiques traditionnelle et assistée par le logiciel NUD-IST ». *Recherches qualitatives*, vol. 21, p. 99-123.

SEDESOL. S.d. Oportunidades. En ligne. <http://www.oportunidades.gob.mx/>. Consulté le 17 mars 2007.

SERRV. S.d. *About Us*. En ligne. <http://www.serrv.org/about/index.php?category_id=1317>. Consulté le 12 juillet 2005.

Shell. S.d. *Shell : Développement durable*. En ligne. <http://www.shell.ca/>. Consulté le 18 octobre 2006.

Shell Canada Limité. 2005. Rapport annuel. 102 p. En ligne. < http://www.shell.com/static//ca-fr/downloads/investor/annual_reports/annual_report_2005_f.pdf>. Consulté le 18 octobre 2006.

SMBC, S.d. *Shade Management Criteria for..."Bird Friendly®" Coffee*. En ligne. <http://nationalzoo.si.edu/ConservationAndScience/MigratoryBirds/Coffee/Certification/criteria.cfm>. Consulté le 27 mars 2006.

SOLAGRAL. 2002. « État des lieux et enjeux du changement d'échelle du commerce équitable. Typologie des filières, marchés de consommation. Gouvernance

internationale et cohérence globale du commerce équitable ». France : SOLAGRAL, 61 p.

Stake, R.E. 1994. « Case Studies », In *Handbook of Qualitative Research*, sous la dir. de N.K. Denzin et Y.S. Lincoln, p. 236-247. Thousand Oaks, Californie : Sage.

Starbuck. 2004. *Starbucks, Fair Trade, and Coffee Social Responsibility*. En ligne. <www.starbucks.com/aboutus/StarbucksAndFairTrade.pdf>. Consulté le 23 octobre 2005.

Taylor, P.L. 2005. « In the Market But Not of It: Fair Trade Coffee and Forest Stewardship Council Certification as Market-Based Social Change ». *World Development*, Vol. 33, No. 1, p. 129–147.

Ten Thousand Villages. S.d. *About Ten Thousand Villages*. En ligne. <http://tenthousandvillages.com/aboutus/history.asp>. Consulté le 12 juillet 2005.

UICN. 1980. *Stratégie mondiale de la conservation : la conservation des ressources vivantes au service du développement durable*. Gland : UICN, 60 p.

Utz Kapeh. S.d. *Site Internet d'Utz Kapeh*. En ligne. <http://www.utzkapeh.org/>. Consulté le 12 septembre 2005.

Vaillancourt, J.-G. 2004. « Action 21 et le développement durable : après Rio 1992 et Johannesburg 2002 ». In *Les enjeux et les défis du développement durable : Connaître, décider, agir*, sous la dir. de L. Guay, L. Doucet, L. Bouthillier et G. Debailleul, p. 37-57. Québec : Les presses de l'Université Laval.

Vaillancourt, J.-G. 1995. «Penser et concrétiser le développement durable ». *Ecodécision*, no 15, p. 24-29.

VanderHoff Boersma, F. 2002. « Poverty Alleviation through Participation in Fair Trade Coffee Networks: The Case of UCIRI, Oaxaca, Mexico ». En ligne. Colorado State University : Fair Trade Resarch Group, 34 p. En ligne. <http://www.colostate.edu/Depts/Sociology/FairTradeResearchGroup/>. Consulté le 9 septembre 2005.

VanMaanen, J. (dir. publ.). 1983. *Qualitative Methodology*. An update reprint of the December 1979 issue of *Administrative Science Quaterly*. Beverly Hills (Calif.): Sage Publications, 272 p.

Veit, P. 1997. *Commerce équitable entre l'Europe et le Tiers Monde*. En ligne. <http://www.globenet.org/horizon-local/astm/as68eq.html>. Consulté le 16 juin 2005.

Via Campesina. S.d. *Site Internet de Via Campesina*. En ligne. <http://www.viacampesina.org/main_fr/>. Consulté le 25 mars 2007.

Vivien, F.-D. 2005. Le développement soutenable. Coll. « Repères », no 425. Paris : Éditions La Découverte, 122 p.

Waridel, L. 2005. *Acheter c'est Voter, le cas du café*. Montréal : Écosociété, 176 p.

Wilkinson, J. et G. Mascarenhas. 2007. « The Making of Fair Trade in the South: the Brazilian Case » In Fair Trade / The challenges of transforming globalization, sous la dir. de Raynolds, L.T., D.L. Murray et J. Wilkinson. New York : Routledge.

Waaub, J.-P. 1991. « Croissance économique et développement durable: vers un nouveau paradigme du développement ». In *Environnement et développement*, sous la dir. de Prades, J., J.-G. Vaillancourt et R. Tessier, p. 47-70. Montréal : Fides.

Woodside, A. G. et E. J. Wilson. 2003. « Case Study Research Methods for Theory-Building ». *Journal of Business & Industrial Marketing*, vol. 18, no 6/7, p. 493-508.

Yanchus, D. et X. de Vanssay. 2003. « The Myth of Fair Prices: A Graphical Analysis ». *Journal of Economic Education*, vol. 34, p. 235-240.

Yin, R.K. 2003. *Case study research : design and methods*, 3e édition. Thousand Oaks, Calif.: Sage Publications, 181 p.

Youg, E.M. 2004. « Globalization and food security: novel question in a novel context? ». *Progress in Development Studies*, vol. 4, no 1, p. 1-21.

Zaccaï, E. 2002. *Le développement durable : Dynamique et constitution d'un projet*. Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 358 p.

Zuindeau, B. 2006. « Franck-Dominique Vivien, 2005, Le développement soutenable, Paris, La Découverte, collection Repères », *Développement durable et territoire*, Publications de 2005. En ligne. <http://developpementdurable.revues.org/document1538.html>. Consulté le 8 janvier 2007.